



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITE DE METZ
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT D'HISTOIRE

LA POPULATION DE LA MOSELLE
1815 - 1914

Thèse de Doctorat

présentée par

Pierre BRASME

sous la direction
de Monsieur Alfred WAHL
Professeur d'Histoire Contemporaine
à l'Université de METZ
Directeur du Centre de Recherches Histoire et Civilisation

Volume 1/2

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE METZ



031 179421 2

LA POPULATION DE LA MOSELLE

1815 - 1914

Thèse de Doctorat d'Histoire

Université de METZ

Pierre BRASME

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE	
LETTRES - METZ -	
N° inv.	1897 057L
Cote	LIM3 97/12
Exp.	Nagasin

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma plus vive gratitude à Monsieur Alfred WAHL, professeur d'Histoire Contemporaine à l'Université de Metz, qui en tant que directeur de thèse a guidé mes recherches et m'a fourni par ses conseils, son soutien et sa confiance une aide des plus précieuses.

Ma reconnaissance va également à Monsieur Jacques RENARD, informaticien au Laboratoire de démographie historique du Centre de Recherches sur la civilisation de l'Europe moderne de l'Université de Paris-Sorbonne, qui a bien voulu me fournir toute l'aide nécessaire pour l'utilisation du logiciel de démographie historique *CASOAR*, en particulier au moment du traitement des données.

J'exprime mes remerciements à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à faciliter mes recherches et m'ont apporté leur soutien et leurs encouragements:

- Monsieur Piero-Dominique GALLORO, qui amicalement m'a fourni de nombreux et judicieux conseils quant à l'utilisation de l'outil informatique,

- Mademoiselle Marie-Louise ANTENUCCI et Monsieur Denis SCHNEIDER, qui m'ont autorisé à utiliser leurs propres travaux de thèse en cours d'élaboration,

- le personnel des Archives Départementales de la Moselle, en particulier Monsieur Gérard DIWO pour ses conseils en ce qui concerne les sources, et Messieurs Gilles MAYER et Christian LEBOWSKI qui ont répondu avec diligence et amabilité à mes nombreuses sollicitations,

- le personnel des Archives Municipales de Metz et de Woippy, des Archives Départementales du Bas-Rhin et de Meurthe-et-Moselle,

- Messieurs Pierre BANZE, informaticien à la mairie de Woippy, et Philippe THOEN pour leur aide précieuse dans le travail de cartographie,

- ma famille, mes amis, mes collègues, pour leur soutien et leur confiance.

Que tous soient assurés de ma plus vive reconnaissance.

A la mémoire de François-Yves Le Moigne

« La contrée a de tout temps affirmé son importance comme intermédiaire entre l'Europe occidentale et l'Europe centrale, deux termes qui a beaucoup d'égards s'opposent ».

(Paul Vidal de la Blache, *La France de l'Est*, 1917)

« Parler correctement de la Moselle, sous toutes ses facettes, n'est jamais facile. Car, on l'oublie volontiers, il y a deux Moselle ».

(François-Yves Le Moigne, *Moselle*, 1991)

AVANT-PROPOS

Abouissement d'une longue et patiente recherche, une thèse de doctorat est bien souvent le fruit, longtemps mûri, d'une interrogation initiale: « *Pas de recherche sans questionnement, écrit Michel Beaud. Pas de questionnement rigoureux.... sans réflexion théorique* »¹. Issu du hasard d'une lecture, de l'opportunité d'un débat ou d'une réflexion personnelle, ce questionnement premier peut sommeiller, couvrir sous la cendre d'une activité professionnelle qui souvent en retarde la genèse, se raviver et s'étoffer au gré d'une publication ou d'une recherche universitaire, et enfin, ayant trouvé le moment propice à l'éclosion, devenir sujet de thèse.

Tel est l'itinéraire qui aboutit à ce travail sur *La population de la Moselle de 1815 à 1914*. Ce fut au départ la passion pour une ville de l'agglomération messine, Woippy, et le désir d'en faire découvrir l'histoire aux élèves du collège Pierre Mendès-France dans le cadre des programmes d'histoire moderne de 4e. Attiré par la démographie historique découverte au gré des questions au programme des concours de recrutement au milieu des années 70, nous avons orienté ces élèves vers l'étude de la population woippyenne aux XVIIe et XVIIIe siècles à travers les registres paroissiaux: approche de cette irremplaçable source, élaboration de fiches de famille, calcul de quelques taux significatifs, montage d'une exposition, permirent alors aux élèves de mieux comprendre, à partir de l'exemple local, quelques-uns des aspects de la démographie et de la société rurale de l'Ancien Régime.

Pour leur professeur, cependant, ce travail fut davantage un point de départ qu'un aboutissement. Aller plus loin lui

¹ *L'art de la thèse*, La Découverte, Paris, 1994, 175 pages, page 9.

sembla nécessaire afin de mieux recadrer la démographie villageoise: histoire événementielle, structures socio-économiques, vie quotidienne et niveaux de culture, d'abord avant la Révolution puis entre celle-ci et l'annexion à l'Allemagne en 1871. Il en résulta en 1987, grâce notamment aux encouragements et à l'appui du regretté François-Yves Le Moigne, une première publication: *Woippy, village du Pays messin: 1670-1870* ². L'intérêt pour l'histoire contemporaine, les mutations profondes connues par Woippy depuis 1871 et surtout depuis 1945 nous ont amené à compléter cette première monographie par une seconde, parue en 1994: *Woippy de 1871 à nos jours* ³.

Bien que le champ d'investigation se soit par là même élargi, la démographie demeurait notre principal centre d'intérêt. Chargé de cours d'Histoire Moderne à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Metz durant deux ans, la préparation des travaux dirigés de démographie historique nous a permis de dépasser le cadre woippycien, d'établir des comparaisons, d'affiner certaines méthodes de travail (en particulier d'avoir une approche de l'outil informatique) et de constituer une solide bibliographie. Souhaitant faire la synthèse de nos précédentes recherches en mettant à profit cette expérience universitaire, nous avons présenté, sous la direction du Professeur Alfred Wahl, un mémoire de D.E.A. sur *Les structures démographiques d'un village du Pays messin: Woippy (1670-1870)* ⁴.

Ce travail accentua le désir d'élargir le champ géographique de l'investigation: les structures démographiques de Woippy, village francophone, demandaient à être confrontées à celles d'autres régions, en particulier de la Moselle germanophone où l'observation de certaines données révélait des structures différentes. Une problématique naissait en même temps que le projet de thèse: la limite des langues traversant la Moselle ne serait-elle pas aussi une frontière entre deux types de démographie? Les Mosellans de parler allemand seraient-ils plus

² Editions Serpenoise, Metz, 1987, 399 pages.

³ *Ibid.*, 1994, 388 pages.

⁴ Université de Metz, décembre 1992, 120 pages.

féconds que leurs compatriotes de langue française, et ceux-ci maîtriseraient-ils mieux que ceux-là leur fécondité? D'où la nécessité d'entreprendre une étude à l'échelle du département. Il fallait aussi à ce cadre géographique un cadre chronologique. Souhaitant d'abord le limiter à la période 1815-1870, nous l'avons étendu, sur les conseils de notre directeur de thèse Monsieur Alfred Wahl, à 1914: élargissement qui permettait d'exploiter les abondantes sources statistiques de la période de l'annexion et surtout de saisir les mutations vécues par la population mosellane en corrélation avec l'industrialisation d'une partie du département.

Notre thèse est donc le fruit d'un cheminement d'une quinzaine d'années issu presque inconsciemment d'un simple travail d'enseignant de collège, et d'une passionnante recherche menée à partir de 1992. Passant par une double publication et une brève mais enrichissante expérience universitaire, cet itinéraire trouve son terme. Avec l'espoir que lui-même initiera d'autres pistes de recherches.

INTRODUCTION GENERALE

« La population de la Moselle de 1815 à 1914 »: un thème de recherche qui, pour celui qui l'aborde, apparaît d'emblée à la fois vaste et d'une certaine complexité, mais non moins séduisant. Vaste par son cadre spatial, qui est celui d'un département dans sa totalité et dans sa diversité géographique; vaste par son cadre chronologique séculaire - mais cadre somme toute logique et s'imposant naturellement; étendu aussi en raison de la multiplicité des approches possibles et nécessaires de l'analyse démographique, et de l'existence de passerelles difficilement occultables entre démographie et structures socio-économiques et culturelles.

Sujet complexe aussi. Pour une première raison: l'histoire démographique de la Moselle au XIXe siècle, et plus généralement de la Lorraine, souffre d'un lourd déficit historiographique. Malgré l'abondance des sources, certes parfois lacunaires, peu d'historiens, peu de chercheurs se sont penchés sur la population mosellane au cours de ce siècle si riche en mutations de toutes sortes et justement démographiques, sauf pour en étudier des aspects précis comme l'émigration en Amérique⁵ ou l'option de nationalité après l'annexion de 1871⁶. Sujet peu défriché, contraignant notre recherche à s'orienter vers une étude démographique globale.

La spécificité historique de la Moselle au XIXe siècle rend l'analyse plus délicate, avec la rupture de l'annexion allemande de 1871 qui en modifie le cadre géo-administratif: la Moselle de la période 1871-1914 n'est plus celle des années antérieures, ce qui nous a contraint à choisir un espace unique, celui défini en 1871. Une autre originalité rend le sujet complexe et passionnant à la fois: d'une part - aspect statique - l'existence de deux domaines linguistiques, Moselle germanophone et Moselle francophone, où l'on est amené à se demander si les

⁵ MAIRE (C.), *L'émigration des Lorrains en Amérique, 1815-1870*, thèse, Metz, 1980, 283 pages.

⁶ WAHL (A.), *Les problèmes de l'option des Alsaciens-Lorrains*, thèse, Strasbourg, 1972, 473 pages. Publiée sous le titre *L'option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains (1871-1872)*, Association des Publications près les Universités de Strasbourg, éditions Ophrys, Paris, 1974, 276 pages.

comportements et donc les structures démographiques sont identiques; d'autre part - aspect dynamique - le passage d'un peuplement majoritairement rural à un peuplement de plus en plus industriel avec ce que cela induit comme mutations démographiques.

Une étude de la population de la Moselle entre 1815 et 1914 apparaît comme doublement séduisante: d'abord parce qu'elle peut permettre de définir et de mettre en valeur l'originalité de la démographie de ce département; mais aussi parce qu'elle ne peut qu'apporter à l'historiographie de la Lorraine un élément manquant, et plus modestement une contribution à la démographie historique française et européenne du XIXe siècle.

I- La démographie historique: un XIXe siècle encore peu exploré

En 1971, André Armengaud publiait dans les *Annales de Démographie Historique* un article faisant état du peu d'intérêt que la recherche accordait au XIXe siècle⁷, écrivant notamment: « *On éprouve une légitime inquiétude à constater le très petit nombre de jeunes chercheurs qu'attire l'histoire démographique du XIXe siècle* »; fournissant quelques pistes de recherche, posant les problématiques fondamentales (recul de la fécondité, influence de l'industrialisation sur la croissance urbaine), André Armengaud indiquait alors les principales sources de l'histoire démographique, et lançait ainsi à la recherche universitaire un appel permettant d'aborder enfin la période allant de 1789 à 1914.

Pendant longtemps, cet appel est resté vain, et à la fin des années 1980 le constat était le même: « *Jusqu'à tout récemment, écrivait Jean-Pierre Bardet en 1988, les chercheurs ont boudé les registres de l'état-civil, préférant consacrer leurs études aux actes paroissiaux antérieurs à 1789; même si, depuis quelques*

⁷ « Un siècle délaissé: le XIXe siècle (1815-1914) », pages 299-309.

années, un effort a été fait en direction du XIXe siècle, les résultats disponibles demeurent trop peu abondants »⁸. L'année suivante, Jean-Claude Gégot pouvait faire la même remarque: « En cette fin du XXe siècle, on connaît mieux les comportements des Français du temps de Louis XIV... que ceux des Français du XIXe siècle, voire même de notre siècle »⁹.

Jacques Dupâquier, dans son *Pour la Démographie Historique*, constatait en 1984 que, sur 558 monographies, le XVIIe siècle était abordé 165 fois, le XVIIIe 445 fois, mais le XIXe siècle seulement 133 fois¹⁰. Et de souhaiter vivement un élargissement chronologique: « Il faut attaquer le XIXe siècle... C'est encore bien rarement que la démographie de l'époque dite contemporaine (1789 à nos jours) fait l'objet d'études spécifiques, fondées sur la reconstitution des familles »¹¹.

Depuis son apparition au cours de la décennie 1950-1960, la démographie historique a en effet longtemps privilégié l'Ancien Régime, devenant la chasse gardée et l'apanage, pour ne pas dire le monopole, des historiens modernistes et ne se permettant que de rares incursions au-delà de la période révolutionnaire et napoléonienne: il suffit pour s'en convaincre de dresser la liste des travaux universitaires (thèses et mémoires de maîtrise) et des articles spécialisés publiés tant par la Société de Démographie Historique (*Annales de Démographie Historique*) que par l'I.N.E.D. (*Cahiers «Travaux et Documents»*, revue *Population*), ou encore les *Annales Economie, Sociétés, Civilisations*¹²: de Louis Henry à François Lebrun, de Pierre Goubert à Jacques Dupâquier, de Marcel Reinhard à Jean-Pierre Bardet ou Guy Cabourdin, la démographie historique ne se

⁸ *Histoire de la population française*, tome 3, *De 1789 à 1914*, PUF, 1988, 554 pages, page 352.

⁹ *La population française aux XIXe et XXe siècles*, collection Ophrys, Synthèse-Histoire, 1989, 144 pages, page 7.

¹⁰ PUF, collection *Histoires*, 1984, pages 100-101.

¹¹ *Ibid.*, page 169.

¹² Les *Annales* (devenues en janvier 1994 *Annales. Histoire, Sciences Sociales*) consacrent cependant de moins en moins d'articles à la démographie, dont « la place est notoirement plus restreinte... La démographie historique recule faute d'un renouvellement de ses préoccupations quand les interrogations du sociologue concernent de plus en plus l'historien » (*Table analytique des Annales, 1989-1993*, préface, pages 5-6).

concevait guère que dans le cadre de l'Histoire Moderne, concentrant en particulier ses investigations sur le XVIIIe siècle, dont les structures démographiques sont désormais solidement établies.

L'I.N.E.D. a bien lancé en 1959 une enquête par sondage pour reconstituer l'évolution démographique de la France à partir de 1740, mais cette enquête, pour fondamentale qu'elle soit par les résultats obtenus et par les publications auxquelles elle a donné lieu¹³ concernant le XVIIIe siècle et le début du XIXe, s'arrête en 1829.

Le tableau ne doit cependant pas être noirci outre mesure. Quelques historiens ont poussé leurs travaux au-delà de 1789 et exploré tout ou partie du XIXe siècle: ainsi Marcel Lachiver, étudiant la population de Meulan de 1600 à 1870¹⁴, Jean-Claude Sangoï, analysant la démographie du Bas-Quercy jusqu'en 1872¹⁵ ou, auteurs de solides synthèses relatives à la population française au XIXe siècle, André Armengaud¹⁶, Charles Pouthas¹⁷ et Jean-

¹³ BLAYO (Y.) et HENRY (L.), « Données démographiques sur la Bretagne et l'Anjou de 1740 à 1829 », *Annales de Démographie Historique*, 1967, pages 91-171. HENRY (L.), « Fécondité des mariages dans le quart sud-ouest de la France de 1720 à 1829 », *Annales E.S.C.*, 1972, n° 3, pages 612-640 et n°4-5, pages 977-1023. HENRY (L.) et HOUDAILLE (J.), « Fécondité des mariages dans le quart nord-ouest de la France de 1670 à 1829 », *Population*, 1973, n° 4-5, pages 873-922. BLAYO (Y.), « Le mouvement naturel de la population française de 1740 à 1829 », *Population*, numéro spécial, novembre 1975, pages 15-64, « La proportion des naissances illégitimes en France de 1740 à 1829 », *ibid.*, pages 65 à 70, « La mortalité en France de 1740 à 1829 », *ibid.*, pages 123-142. HOUDAILLE (J.), « Fécondité des mariages dans le quart nord-est de la France de 1670 à 1829 », *Annales de Démographie Historique*, 1976, pages 341-392. HENRY (L.), « Fécondité des mariages dans le quart sud-est de la France de 1670 à 1829 », *Population*, 1978, pages 855-883.

¹⁴ *La population de Meulan du XVIIe au XIXe siècle (vers 1600-1870), étude de démographie historique*, Paris, SEVPEN, 1969, 339 pages.

¹⁵ *Démographie paysanne en Bas-Quercy (1751-1872), familles et groupes sociaux*, Paris, CNRS, 1985.

¹⁶ *La population française au XIXe siècle*, P.U.F., collection *Que Sais-Je ?*, Paris, 1971, 135 pages (repris sous le même titre et dans la même collection par FINE (A.) et SANGOÏ (J.-C.), 1991, 127 pages). *Hommage à Marcel Reinhard. Sur la population française au XVIIIe et au XIXe siècles*, Paris, Société de Démographie Historique, 1973, 597 pages.

¹⁷ «La population française pendant la première moitié du XIXe siècle», *Cahiers « Travaux et Documents »*, n°25, Paris, INED, 1956, 224 pages.

Claude Gégot¹⁸. Plusieurs thèses se sont attaquées à la démographie des départements au XIXe siècle¹⁹. L'histoire des migrations après 1815 est de mieux en mieux connue, de même que celle des villes, certes davantage sur le plan social et urbanistique que proprement démographique.

Les revues spécialisées ne sont pas en reste, comme *Population*, qui dans un numéro spécial de novembre 1975 publiait un article de Louis Henry et d'Yves Blayo sur « La population de la France de 1740 à 1860 »²⁰, et quatre ans plus tard, sous la direction de Patrick Festy, un *Cahier* consacré à « La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970 »²¹. En 1986 la revue *Communications* complétait cette synthèse par une série d'études sur la fécondité française de 1800 à 1914²².

De plus en plus les colloques de démographie historique prennent en compte le XIXe siècle: lors de celui consacré en octobre 1985 aux petites villes, 12 communications sur 27 touchaient au XIXe siècle²³. Le 15 novembre 1996, la Société de Démographie Historique a organisé à Paris un colloque sur le thème « Formes d'union et choix du conjoint » au cours duquel, sur 16 interventions nommément consacrées à la France, 7 se rapportaient au XIXe siècle ou l'englobaient, garantissant ainsi un équilibre que les décennies précédentes ne prenaient pas toujours en compte²⁴.

Publiée sous la direction de Jacques Dupâquier et de

¹⁸ O.c.

¹⁹ Comme celle de Catherine ROLLET et d'Agnès SOURIAU: *La population du département de Seine-et-Oise de 1801 à 1851*, thèse, Paris, 1970.

²⁰ Pages 71-122.

²¹ *Cahier* n°85, 392 pages.

²² «Dénatalité: l'antériorité française (1800-1914)», n° 44, Seuil, 1986. Contributions de BARDET (J.-P.), DUPAQUIER (J.), VAN DE WALLE (E.), LE BRAS (H.), CHALLIER (M.-C.), FINE (A.), LE MEE (R.), LALOU (R.), BECCHIA (A.), LEBRUN (F.), CORBIN (A.).

²³ Colloque international du Centre d'Etudes Urbaines de l'Université de Bordeaux III, sous la direction de Jean-Pierre POUSSOU et de Philippe LOUPES. Communications publiées sous le titre *Les petites villes du Moyen Age à nos jours*, CNRS, 1987, 515 pages.

²⁴ Parmi ces contributions, celle de François UBERFILL sur « *Le choix du conjoint dans la société allemande du Reichsland: le cas de Strasbourg de 1871 à 1914* ».

Denis Kessler, une récente étude vient de faire avancer d'un pas décisif la connaissance de la population et de la société françaises au siècle dernier: *La société française au XIXe siècle. Tradition, transitions, transformations*²⁵. Fondée sur une vaste enquête lancée en 1980 portant sur 3000 familles de patronyme commençant par le trigramme TRA, cette étude est une véritable radiographie de la France au XIXe siècle, mais dont tous les résultats ne sont pas encore publiés. Elle montre que, si le XIXe siècle suscite de la part des historiens un intérêt grandissant, il demeure encore un vaste chantier d'investigations démographiques, tant au niveau national que régional: or, concernant la Lorraine et plus spécialement la Moselle, beaucoup reste à faire.

II- La démographie lorraine au XIXe siècle, « parent pauvre » de l'historiographie régionale

« *En l'absence d'études spécialisées qui permettraient d'établir une jonction avec les résultats déjà connus concernant le XVIIIe siècle, il n'est pas encore possible d'analyser avec précision les comportements démographiques des Lorrains et de les comparer avec ceux des autres régions françaises favorisées par la recherche récente* ». Dressant le tableau de la population lorraine entre 1815 et 1871, François Roth²⁶ l'introduit par un constat teinté de regrets, mais qui sans doute se veut davantage un appel à la recherche en vue de combler une lacune de taille dans l'histoire démographique de la Lorraine, celle dont souffre malgré l'abondance des sources le XIXe siècle, et par là même de rattraper son retard par rapport à d'autres régions ayant mieux capté l'intérêt des démographes et des historiens de la population. Un constat que faisait en son temps Georges Hottenger à propos de l'histoire économique de la Lorraine: « *Si les matériaux sont nombreux, les travaux eux-mêmes tiennent une place plutôt médiocre dans l'ensemble de la bibliographie lorraine* ». ²⁷

²⁵ Editions Fayard, collection *Pluriel*, Paris, 1995, 534 pages.

²⁶ *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. L'Epoque Contemporaine*, tome 1 (De la Révolution à la Grande Guerre), Editions Serpenoise - Presses Universitaires de Nancy, 1992, 272 pages, p. 73.

²⁷ *Introduction à l'Histoire économique de la Lorraine*, Nancy, Société d'éditions typographiques, 1923, 21 pages.

Il est vrai que, dans l'historiographie de la Lorraine, la place accordée à la démographie semble avoir été trop longtemps négligée: l'histoire politique et militaire, celle des grandes mutations socio-économiques, celle des évolutions religieuses et culturelles ont fait l'objet d'innombrables études, qu'il s'agisse d'ouvrages de synthèse ou de travaux scientifiques; mais, à de rares exceptions près, la démographie semble avoir rebuté ou désintéressé les historiens, y compris au cours des dernières décennies où elle est pourtant devenue d'un apport fondamental. C'est surtout vrai concernant le XIXe siècle, période qui d'une manière générale a été longtemps négligée par la démographie historique.

A- *Les Histoires de la Lorraine: la place réduite de la démographie*

Cette absence de référence à la démographie est quasi générale dans les grands ouvrages de synthèse sur la Lorraine. Robert Parisot, auteur d'une véritable somme publiée entre 1919 et 1924, évoque bien dans l'un de ses titres « *Le mouvement de la population de 1812 à 1914* », mais brièvement et sans la moindre analyse digne de ce nom²⁸. La monumentale *Histoire de la Lorraine* parue en 1939 ne consacre à la population lorraine que quelques lignes²⁹. Mais peut-on en faire grief à cette époque qui privilégiait encore les faits au détriment des structures et ignorait encore l'immense potentialité de l'histoire quantitative? Une troisième histoire de la Lorraine, due à la plume d'historiens régionaux, insiste sur le passage d'un peuplement rural à un peuplement industriel, sans toutefois indiquer les références chiffrées essentielles que constituent les recensements, encore moins les points forts des structures démographiques³⁰. L'apport de la démographie a cependant été davantage pris en compte par les ouvrages les plus récents, notamment les deux dernières

²⁸ *Histoire de la Lorraine*, Paris, 1919-1924, réédition 1978, éditions Culture et Civilisation, tome 3 (1789-1919), page 414.

²⁹ Ouvrage collectif, Nancy, Berger-Levrault, 740 pages (notamment pages 576 à 583).

³⁰ *Histoire de la Lorraine* (sous la direction de Michel Parisse), éditions Privat, 1977, 496 pages.

collections consacrées à l'histoire de la Lorraine³¹, mais à nouveau l'Ancien Régime y a été mieux traité que le XIXe siècle.

Il est tout de même deux historiens à avoir pressenti l'importance de la démographie et à s'être livré à de judicieuses analyses. C'est d'abord Paul Vidal de la Blache - plus géographe qu'historien - qui dans *La France de l'Est*, ouvrage de géopolitique avant la lettre paru en 1917 et resté longtemps ignoré³², met en corrélation démographie et évolution industrielle. C'est surtout Henry Contamine, auteur en 1932 d'une thèse fondamentale sur *Metz et la Moselle de 1814 à 1870. Etude de la vie et de l'administration d'un département au XIXe siècle*³³, et qui, se basant sur des sources aujourd'hui en grande partie disparues, analyse les mouvements de population qui ont affecté la Moselle avant l'annexion de 1871.

Le bilan historiographique n'en demeure pas moins maigre en ce qui concerne la démographie de la Lorraine et de la Moselle au XIXe siècle. Un bilan que la recherche démographique universitaire est encore loin d'avoir rendu satisfaisant.

B- La recherche universitaire régionale: des travaux démographiques encore trop rares

Bien que les études démographiques sur le XIXe siècle aient depuis quelques années permis de relativiser l'importance longtemps accordée à l'Ancien Régime, le champ d'investigation demeure largement ouvert aux chercheurs. Cela est en particulier le cas pour la Lorraine: si la recherche universitaire, grâce notamment aux travaux de Guy Cabourdin³⁴, Marie-José

³¹ *L'Histoire de la Lorraine* (sous la direction de Raymond Poidevin et de Henri Tribout de Morembert), éditions Mars et Mercure, 1976-1977, 9 tomes (en particulier tome 7, pages 63-66). *Encyclopédie de la Lorraine, o.c.*, pages 73-82, 173-174 et 183-186.

³² Réédité en 1994 par Yves Lacoste, éditions La Découverte, collection Hérodote, Paris, 287 pages.

³³ Nancy, Société d'impressions typographiques, 2 volumes, 496 et 421 pages.

³⁴ *Terres et hommes en Lorraine du milieu du XVIe siècle à la Guerre de Trente Ans. Toulinois et comté de Vaudémont*, thèse, 3 tomes, Lille, 1975 (reprogr.); 2 tomes, Nancy, 1977. Publiée en version abrégée sous le titre *Terres et hommes en Lorraine*, 2 tomes, Presses Universitaires de Nancy - Editions Serpenoise, 1984.

Laperche-Fournel³⁵ et Scarlett Beauvalet-Boutouyrie³⁶, grâce aussi à de nombreux mémoires de maîtrise soutenus tant à Nancy qu'à Metz³⁷, a permis une connaissance approfondie de la démographie d'Ancien Régime, elle reste à l'état lacunaire pour le XIXe siècle.

Concernant la Moselle à cette époque, la seule étude démographique scientifique digne de ce nom est la thèse consacrée en 1988 par Jean Lhote à la population de Metz sous le Consulat et l'Empire³⁸, mais est-on déjà au XIXe siècle ? Celle de Camille Maire sur l'émigration des Lorrains en Amérique de 1815 à 1870 apporte un éclairage des plus précieux sur la mobilité qui caractérise l'est de la France au siècle dernier, mais ce n'est là qu'un aspect parmi tant d'autres de la démographie mosellane³⁹. Plus axés sur l'analyse des structures démographiques, les articles de Jean Houdaille sur Boulay⁴⁰ et de rares mémoires de maîtrise comme celui de Sandrine Richard sur Hettange-Grande et Soetrich de 1728 à 1850⁴¹ fournissent bien quelques données locales, mais ils interdisent toute extrapolation à l'échelle du département. Enfin, si leur apport à une étude des mouvements de population durant l'annexion est essentiel, les thèses de François Roth sur la Lorraine annexée⁴², et d'Alfred Wahl sur l'option et

³⁵ *La population du duché de Lorraine de 1580 à 1720. Evolution quantitative et structures*, thèse, Nancy, 1982, 436 pages, 127 tableaux. Publiée en version abrégée sous le titre *La population du duché de Lorraine de 1580 à 1720*, Presses Universitaires de Nancy, 1985, 236 pages.

³⁶ *La population de Verdun de 1750 à 1790: étude démographique*, thèse, Nancy, 1989, 566 pages.

³⁷ BRASME (P.) *Les structures démographiques d'un village du Pays messin: Woippy, 1670-1870, o.c.*, pages 37-41 (bibliographie).

³⁸ *Aspects de la population de Metz sous le Consulat et l'Empire*, thèse, Metz, 1988, 3 tomes (1: Texte, 397 pages. 2 et 3: répertoire statistique des sections et des rues). Publiée dans sa version abrégée sous le même titre, Presses Universitaires de Nancy-Editions Serpenoise, 1990, 208 pages).

³⁹ *L'émigration des Lorrains en Amérique, 1815-1870, o.c.*

⁴⁰ «La population de Boulay (Moselle) avant 1850», *Population*, 1967, n°6, pages 1055-1084, et «La population de sept villages des environs de Boulay (Moselle) aux XVIII et XIXe siècles», *Population*, 1971, n°7, pages 1061-1072.

⁴¹ *Hettange-Grande - Soetrich. Etude démographique aux XVIIIe et XIXe siècles (1728-1850)*, mémoire de maîtrise, Metz, 1991, 191 pages.

⁴² *La Présidente de Lorraine dans l'Empire allemand (1870-1918). Antagonismes culturels et développement industriel*, thèse, Université de Nancy II, 1973, 3 volumes (LXX-1063 pages, ill.). Publiée sous le titre *La Lorraine annexée (1870-1918)*, Nancy, 1976, 765 pages (désormais titre de référence dans les notes de bas de page).

l'émigration des Alsaciens-Lorrains en 1871-1872⁴³, ne s'inscrivent pas vraiment dans une démarche de démographie historique.

Depuis quelques années, sous l'impulsion des professeurs Alfred Wahl et Rainer Hudemann, la recherche historique à l'Université de Metz et à l'Université de Sarrebruck accorde un intérêt non négligeable à l'étude de l'urbanisation, des flux de main-d'oeuvre et des migrations à l'intérieur de l'espace transfrontalier France-Allemagne-Luxembourg, espace dans lequel la Lorraine et plus particulièrement la Moselle occupent une place privilégiée de par l'importance qu'y ont connue ces mouvements. Comment ne pas citer à cet égard les récents travaux de Piero-Dominique Galloro sur *La main-d'oeuvre des usines sidérurgiques de Lorraine (1880-1940). Etude des flux*⁴⁴, de Stefan Leiner: *Migration und Urbanisierung in den Industriestädten des Saar-Lor-Lux Raumes, 1856-1910*⁴⁵, et de Marie-Louise Antenucci sur les migrations en Moselle, et surtout sur l'immigration italienne⁴⁶ ?

Ces différents travaux apportent à l'histoire socio-économique de la Moselle un éclairage des plus précieux susceptible de mieux appréhender les mutations vécues par la Moselle dans la seconde moitié du XIXe et au début du XXe siècle. Il n'en demeure pas moins que son histoire démographique à proprement parler n'a été jusqu'à présent qu'effleurée, et que dans l'historiographie mosellane le vide est d'importance. Il s'avérait donc utile de contribuer à le combler par une étude en profondeur prenant en compte à la fois les

⁴³ *Les problèmes de l'option des Alsaciens-Lorrains, o.c.*

⁴⁴ Thèse, Metz, 1996, 798 pages.

⁴⁵ Veröffentlichungen der Kommission für Saarländische Landesgeschichte und Volksforschung, tome 23, Sarrebruck, 1994, 443 pages. Dans la même collection, voir aussi *Stadtenwicklung im deutsch-französisch-luxemburgischen Grenzraum, 19. u. 20. Jh. (Développement urbain dans la région transfrontalière France-Allemagne-Luxembourg - XIXe et XXe siècles)*, tome 21, Sarrebruck, 1991, 362 pages.

⁴⁶ *Les migrations en Moselle (1871-1940)*, mémoire de D.E.A., Metz, 1990, 117 pages. *L'immigration en Moselle de 1870 à 1940. L'exemple des Italiens*, thèse en cours. « L'immigration italienne dans la vallée de la Fensch (XIXe-XXe siècles) », in *Histoire d'un Ruisseau* (PRINTZ A.), éditions Fensch-Vallée, 1996, pages 293-299.

mouvements de la population et les structures démographiques - c'est-à-dire tout ce qui touche à la fécondité - avec en toile de fond le séisme provoqué par l'annexion de 1871. Une étude élargie à l'ensemble du département de la Moselle et à la période séculaire 1815-1914, condition indispensable pour éviter d'offrir des réponses trop partielles, partant trop fragiles et contestables.

III- La Moselle: quelle Moselle ?

A- Le cadre chronologique: 1871, année-charnière

Les bornes chronologiques fixées à cette étude, 1815-1914, obéissent à un découpage traditionnel qui a le mérite de couvrir l'ensemble du XIXe siècle, se prêtant par conséquent à une analyse sur la longue durée à même d'assurer le lien avec le XVIIIe et le XXe siècles, démographiquement mieux connus.

Mais, s'agissant de la Moselle, ce cadre chronologique ne va pas sans poser de problème, car ne lui correspond pas un cadre géographique uniforme. En effet, le XIXe siècle est pour les Mosellans et leurs voisins alsaciens et meurthois profondément et durablement marqué par la fracture de 1871: fracture politique bien sûr, mais aussi géographique puisque, l'annexion l'amputant d'un arrondissement - celui de Briey (sauf 18 communes) - et lui ajoutant les deux arrondissements meurthois de Château-Salins et de Sarrebourg (moins 19 communes), la Lorraine allemande (*Lothringen*), c'est-à-dire la Moselle dans son acception spatiale actuelle, est de configuration différente, plus ramassée et moins étirée en longueur; elle est aussi plus étendue et peuplée que la Moselle d'avant 1871: 6232 km² contre 5343; le nombre de communes y passe de 628 avant 1871 à 752 à la suite du traité de Francfort; quant à la population, de 452 157 habitants au dernier recensement français de 1866, elle lui est supérieure de 8% lors du premier recensement allemand de décembre 1871, avec une population totale de 490 459 habitants, compte-tenu des conséquences de la guerre et de l'annexion: présence des troupes

allemandes⁴⁷, arrivée d'une première vague d'immigrants allemands et premiers départs dus à l'option.

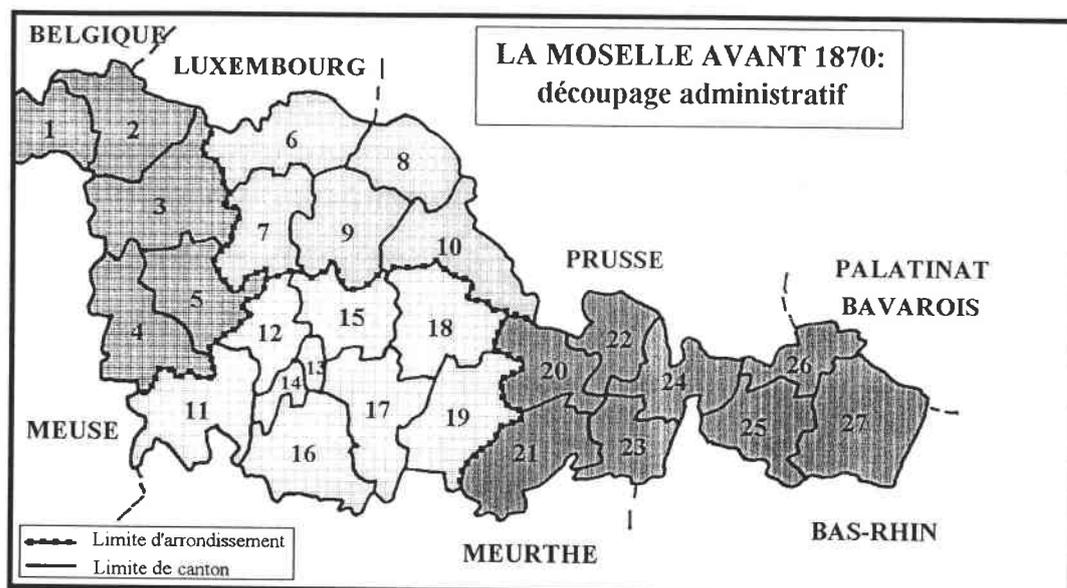
Pour capitale qu'elle soit, la rupture de 1871 ne s'en inscrit pas moins dans une certaine continuité démographique, et le choix de cette date comme borne supérieure ou inférieure du cadre chronologique eût été une erreur. Limiter celui-ci à la période 1815-1870 aurait permis d'amorcer l'étude de certaines évolutions mais sans pouvoir en suivre le développement; le réduire à la seule période de l'annexion l'eût au contraire privée des prémices d'une longue mutation dont elle voit l'accentuation. L'histoire démographique de la Moselle au XIXe siècle forme un tout qui apparaît indivisible: 1871 est à considérer davantage comme une année-charnière dans une évolution séculaire que comme une fin ou un commencement, d'autant que, dans les mouvements de population, des phénomènes nouveaux apparaissent qui bouleversent les données démographiques.

B- Le cadre géographique: la Moselle de l'annexion

1- Moselle de 1815 ou Moselle de 1871?

Après celui du cadre chronologique, un autre choix s'imposait: fallait-il travailler, d'abord sur la Moselle telle qu'elle existait avant 1871 [carte 1 et tableau 1], puis, après cette date, sur la Moselle de l'annexion, c'est-à-dire se calquer sur le nouveau cadre géo-administratif ? Solution écartée pour une simple question de logique et de bon sens, le cadre spatial d'une étude démographique, à ce niveau, devant être invariable, ne serait-ce que pour permettre la continuité entre les recensements et pour faciliter les analyses statistiques.

⁴⁷ La population civile en décembre 1871 s'élève à 474 316 habitants (+ 4% par rapport à 1866).



Carte 1

Arrondissement	Canton	N°
BRIEY	Longuyon	1
	Longwy	2
	Audun-le-Roman	3
	Conflans	4
	Briey	5
THIONVILLE	Cattenom	6
	Thionville	7
	Sierck	8
	Metzervisse	9
	Bouzonville	10
METZ	Gorze	11
	Metz I	12
	Metz II	13
	Metz III	14
	Vigy	15
	Verny	16
	Pange	17
	Boulay	18
	Faulquemont	19
SARREGUEMINES	Saint-Avold	20
	Grostenquin	21
	Forbach	22
	Sarralbe	23
	Sarreguemines	24
	Rohrbach	25
	Volmunster	26
	Bitche	27

Tableau 1:
Arrondissements et cantons mosellans avant 1871

Fallait-il au contraire, dans un souci de simplification, réduire l'espace mosellan à ce qu'Yves Le Moigne appelle la «*Moselle constante... commune aux deux constructions successives*»⁴⁸, c'est-à-dire sans les arrondissements de Briey, Sarrebourg et Château-Salins ? Mais, si le concept est séduisant, ce serait un cadre fictif, qui tronquerait gravement l'analyse et la priverait de ces deux derniers arrondissements où, on le verra, les sources sont plus abondantes qu'ailleurs et dans lesquels surtout les comportements démographiques ont semblé dignes d'intérêt dans la perspective de la problématique qui sera exposée.

Ces deux options ont donc été écartées au profit d'une référence spatiale uniforme qui est tout simplement celle de la Moselle de l'annexion, donc de la Moselle actuelle, et ceci dès 1815: aussi les sources utilisées se limiteront-elles (ou s'étendront-elles) aux arrondissements mosellans de 1871, à commencer par les données des recensements effectués durant la période antérieure, qui seront exclusivement celles des communes appelées à constituer la *Lothringen*: toute référence chiffrée sera, sauf nécessité, celle de la Moselle dans ses limites actuelles. Ce qui ne va pas toujours sans poser de problèmes, le passage d'un cadre géographique et administratif à un autre requérant d'autant plus de vigilance que, dans le cas de la Moselle, l'état lacunaire des sources rend complexe l'établissement des statistiques.

Un tel choix peut paraître étonnant et être critiqué, au nom d'une orthodoxie interdisant d'antérioriser faits et structures, en l'occurrence un cadre administratif. Il est vrai que la Moselle antérieure à 1871 n'est pas du tout celle qui naît à cette date, et le problème se serait posé en termes semblables à qui aurait travaillé sur la Meurthe-et-Moselle à la même époque. Mais c'est justement parce que deux Moselle se sont succédées qu'il fallait choisir entre l'une et l'autre et que, dans un souci de cohérence et d'homogénéité, c'est la seconde qui a été privilégiée.

⁴⁸ *Moselle*, Editions Bonneton, 1991, 431 pages, page 8. Concept cartographié par LE MOIGNE (Michel), *Les Cahiers Lorrains*, Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine (désormais en abrégé SHAL), n° spécial «Yves Le Moigne, historien de La Lorraine», octobre 1992, page 256.

2) 1871: la naissance d'une nouvelle Moselle

Sans entrer dans le détail des circonstances historiques qui, entre le mois d'août 1870 et le traité de Francfort du 10 mai 1871, sacrifient Moselle et Meurthe au profit d'une nouvelle entité - la *Lothringen*-, il semble nécessaire de rappeler comment s'effectue le découpage administratif du département annexé⁴⁹.

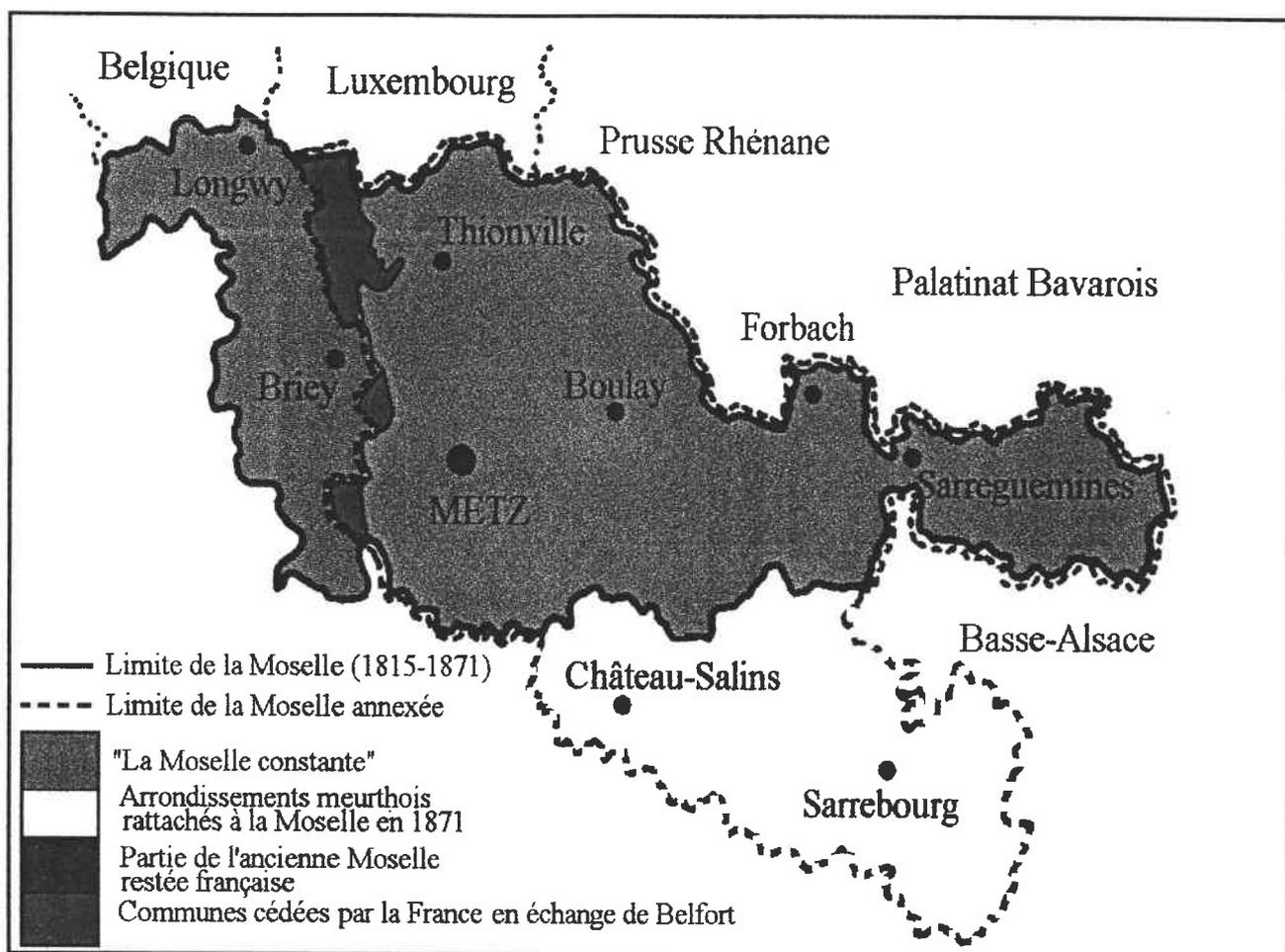
Dans ses grandes lignes, le tracé de la *Lothringen* et son découpage sont décidés dès avant les Préliminaires de paix du 26 février 1871: le nouveau département (*Bezirk*) sera divisé en 8 cercles (*Kreise*), regroupant eux-mêmes 32 cantons, qui remplaceront les 5 arrondissements annexés: Metz-Ville, Metz-Campagne, Thionville, Forbach, Sarreguemines (ancienne Moselle), Sarrebourg et Château-Salins (Meurthe).

La pierre d'achoppement concerne les communes que la France cédera à l'Allemagne en compensation de la rétrocession de Belfort. Lors des Préliminaires de paix, en échange de la ville et de 27 localités proches, la France cède les communes de Vionville et de Sainte-Marie-aux-Chênes; le 10 mai, elle obtient 60 localités dans le rayon élargi de Belfort, mais abandonne au *Reich* 11 autres communes au nord-ouest de l'ancienne Moselle: Audun-le-Tiche, Aumetz, Boulange, Fontoy, Havange, Knutange, Lommerange, Neufchef, Russange, Rédange et Tressange. Quelques rectifications de frontière au sud de l'arrondissement de Sarrebourg permettront à la France, en octobre 1871, de recouvrer quelques communes⁵⁰. Le tracé de la nouvelle frontière ne coïncidant pas exactement avec les limites des nouveaux arrondissements, plusieurs communes en sont détachées et restituées à la France: 12 dans l'arrondissement de Metz (canton de Gorze)⁵¹, 9 dans celui de Château-Salins et 7 dans celui de Sarrebourg [carte 2].

⁴⁹ ROTH (F), *o.c.*, pages 20-58, et *La Lorraine dans la guerre de 1870*, Editions Serpenoise - Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 1984, pages 60-75. MASSON (J.-L.), *Histoire administrative de la Lorraine*, Editions Fernand Lanore, Paris, 1982, 577 pages, et *Le département de la Moselle: 200 ans d'histoire*, Editions Serpenoise, Metz, 1990, 520 pages.

⁵⁰ Igney, Raon-lès-Leau, Raon-la-Plaine et une partie de la commune d'Avricourt (d'où la distinction entre Deutsch-Avricourt et Avricourt).

⁵¹ Notamment Mars-la-Tour, théâtre de la bataille de Rezonville-Gravelotte (16 août 1870), que Guillaume Ier souhaitait pourtant symboliquement conserver.



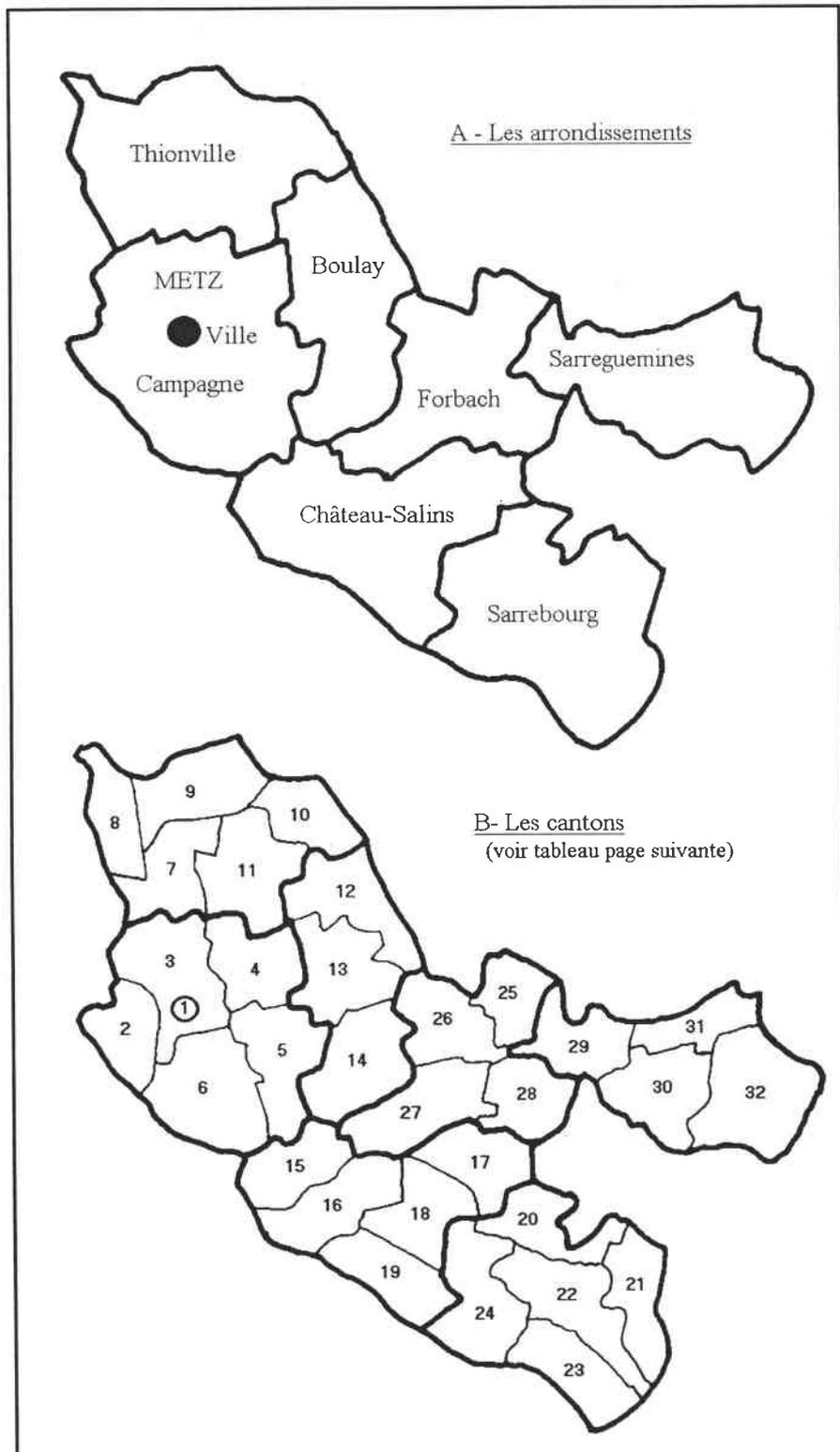
Carte 2
De la Moselle française à la Lothringen

Plusieurs dispositions viennent encore préciser ou modifier la répartition des cantons à l'intérieur des différents cercles, notamment dans ceux de Metz et de Thionville. Ainsi, dès le 12 mars 1871, la ville de Metz, autrefois intégrée à la campagne messine dans les cantons de Metz I, II et III, en est-elle dissociée pour devenir le *cercle urbain de Metz* puis cercle de Metz-Ville, par opposition au cercle de Metz-Campagne créé par l'ordonnance du 6 mars 1873. Sont rattachées à ce dernier les communes de l'ancien arrondissement de Briey cédées à l'Allemagne par les préliminaires de paix: Saint-Privat-la-Montagne, Pierrevillers, Bronvaux, Rombas, Roncourt, Sainte-Marie-aux-Chênes, Montois-la-Montagne et son annexe Malancourt.

Les localités abandonnées au *Reich* dans le pays haut sont intégrées au cercle de Thionville: Nilvange, Neufchef et Tressange au canton de Thionville, Audun-le-Tiche, Aumetz, Fontoy, Havange, Boulange, Lommerange, Knutange, Russange et Rédange au canton de Cattenom; l'ordonnance du 6 mars 1873 les réunit en un nouveau canton, celui de Fontoy. La croissance démographique élevée du bassin sidérurgique conduira en avril 1901 à la partition du cercle de Thionville en un cercle de Thionville-Est et un cercle de Thionville-Ouest, avec un nouveau découpage cantonal et la création des nouveaux cantons de Hayange et de Moyeuvre-Grande⁵².

Ainsi se définit le nouveau cadre géo-administratif de la Moselle [cartes 3, tableau 2] qui servira de base à l'étude démographique et à ses modes de représentation: tableaux, cartes et graphiques. Y transposer des sources et des statistiques afférentes à la période 1815-1870 (même si la plupart des cantons conservent la même configuration) constitue une contrainte exigeant attention et rigueur, mais permet d'obtenir sur une durée séculaire des résultats très cohérents.

⁵² Dans un souci d'homogénéité, il ne sera pas tenu compte dans les tableaux et statistiques qui suivront de ce nouveau découpage cantonal de 1901, sauf pour certains aspects marqués par l'originalité de l'arrondissement de Thionville-Ouest.



Cartes 3

N°	Arrondissement	Canton	Superficie
1	Metz-Ville	Metz-Ville	70 km ²
2	Metz-Campagne	Gorze	145
3		Metz-Campagne	257
4		Vigy	190
5		Pange	240
6		Verny	250
7	Thionville	Thionville	176
8		Fontoy	113
9		Cattenom	245
10		Sierck	174
11		Metzervisse	236
12	Boulay	Bouzonville	243
13		Boulay	227
14		Faulquemont	244
15	Château-Salins	Delme	205
16		Château-Salins	227
17		Albestroff	198
18		Dieuze	168
19		Vic-sur-Seille	172
20	Sarrebourg	Fénétrange	190
21		Phalsbourg	182
22		Sarrebourg	228
23		Lorquin	210
24		Réchicourt	198
25	Forbach	Forbach	143
26		Saint-Avold	180
27		Grostenquin	240
28		Sarralbe	140
29	Sarreguemines	Sarreguemines	178
30		Rohrbach	182
31		Volmunster	132
32		Bitche	301

Tableau 2
Les cantons mosellans en 1871

C- Moselle germanophone et Moselle francophone

Quels qu'eurent été les cadres administratif et chronologique choisis, il est un aspect de la géographie et de la culture mosellanes dont la prise en compte était indispensable et incontournable tant il est permanent depuis des siècles dans sa structure et sa civilisation: l'existence de deux domaines linguistiques bien tranchés, « celui qui prolonge le monde germanique... et celui qui fait partie intégrante de l'ensemble roman »⁵³: au nord-est une Moselle de parler germanique - la Moselle germanophone ou dialectophone - et au sud-ouest une Moselle de parler français - la Moselle francophone ou romanophone - séparées par une frontière linguistique traversant le département en sinuant de Thionville à Sarrebourg [**Annexe 1**].

Le domaine germanophone, qui représente une aire d'environ 110 km de longueur sur une trentaine de km de largeur, regroupe la moitié des communes de Moselle et s'étend sur la plus grande partie des arrondissements de Thionville, Boulay et Forbach et sur la totalité de celui de Sarreguemines. Le domaine romanophone, d'étendue à peu près équivalente, couvre entièrement l'arrondissement de Metz-Campagne et la majeure partie de celui de Château-Salins. Seul celui de Sarrebourg, traversé en son milieu par la limite des langues, regroupe des populations appartenant à part égale aux deux aires linguistiques [cartes 4 et 5].

Plus que la démographie, le problème des langues en Lorraine a passionné historiens, sociologues, linguistes et spécialistes de la toponymie; le nombre d'ouvrages qui lui ont été consacrés tranche avec la pauvreté bibliographique dans laquelle ont été confinées les questions démographiques. Des ouvrages de référence de Constant This⁵⁴, de Maurice Toussaint⁵⁵ et de Paul

⁵³ CABOURET (M.), « Aperçus nouveaux sur l'agriculture de la Lorraine du Nord-Est: les répercussions de la division linguistique du département de la Moselle », *Mosella*, n°4, octobre-décembre 1975, pages 1-58, page 1.

⁵⁴ « Die deutsch-französische Sprachgrenze in Lothringen », *Beiträge zur Landes- und Volkskunde von Elsass-Lothringen*, tome 1, 1887, pages 1-34.

⁵⁵ *La frontière linguistique en Lorraine. Les fluctuations et la délimitation actuelle des langues française et germanique dans la Moselle*, éditions Picard, Paris, 1955, 239 pages.

Piémont⁵⁶ à l'enquête de Sylvie Maurer et de Colette Méchin⁵⁷ et à l'étude récente d'Alain Simmer⁵⁸, en passant par une série d'atlas linguistiques comme celui d'A.Bothorel-Witz⁵⁹, la nature bilingue de la Moselle a été largement étudiée, et de nombreux jalons posés même si des débats et des recherches alimentent encore la question. Parmi ces jalons, celui de la lutte pour la langue française au XIXe siècle, étudiée par Gaston May⁶⁰, ou celui des structures agraires, analysées par Jacques Jung⁶¹ et surtout par Michel Cabouret dans l'article fondamental précédemment cité: article qui pose le problème de la relation entre ces structures et les inégalités de peuplement rural de part et d'autre de la frontière linguistique au XIXe et au XXe siècles.

Dans le cadre d'une étude de la population mosellane au XIXe siècle, l'analyse de Michel Cabouret nous a semblée des plus dignes d'intérêt et n'est pas étrangère à la démarche entreprise, dans la mesure où elle pose une problématique essentielle: celle de la répartition de la population, de la croissance naturelle et des comportements démographiques de part et d'autre de la frontière linguistique. Ceux-ci sont-ils les mêmes en Moselle germanophone et en Moselle francophone? A la dualité des langues correspond-il une dualité démographique? Si celle-ci existe, n'est-elle pas un aspect de l'appartenance de la Moselle à la fois au monde germanique et au monde roman?

⁵⁶ *L'établissement de la frontière linguistique franco-germanique*, Strasbourg, 1963, 406 pages.

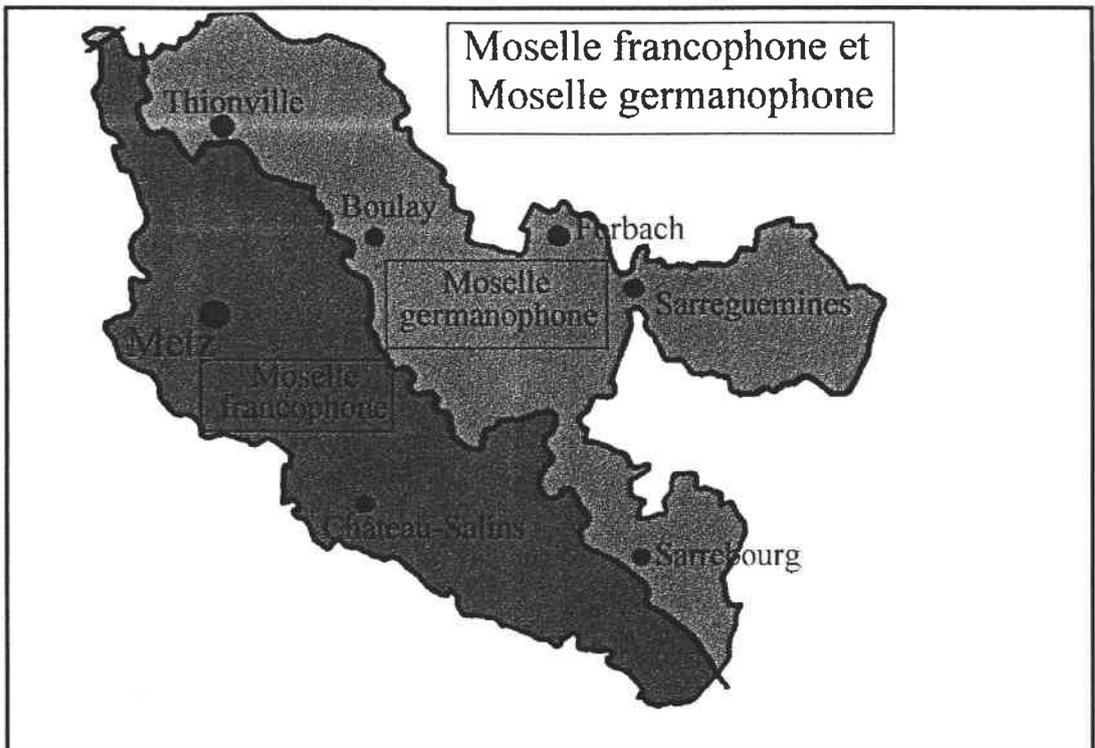
⁵⁷ *Frontière linguistique et frontières des usages en Moselle*, Mission du Patrimoine Ethnologique de la France, Ministère de la Culture, Strasbourg, 1995, 104 pages.

⁵⁸ *L'origine de la frontière linguistique en Lorraine: la fin des mythes?*, éditions Fensch-Vallée, Knutange, 1995, 282 pages.

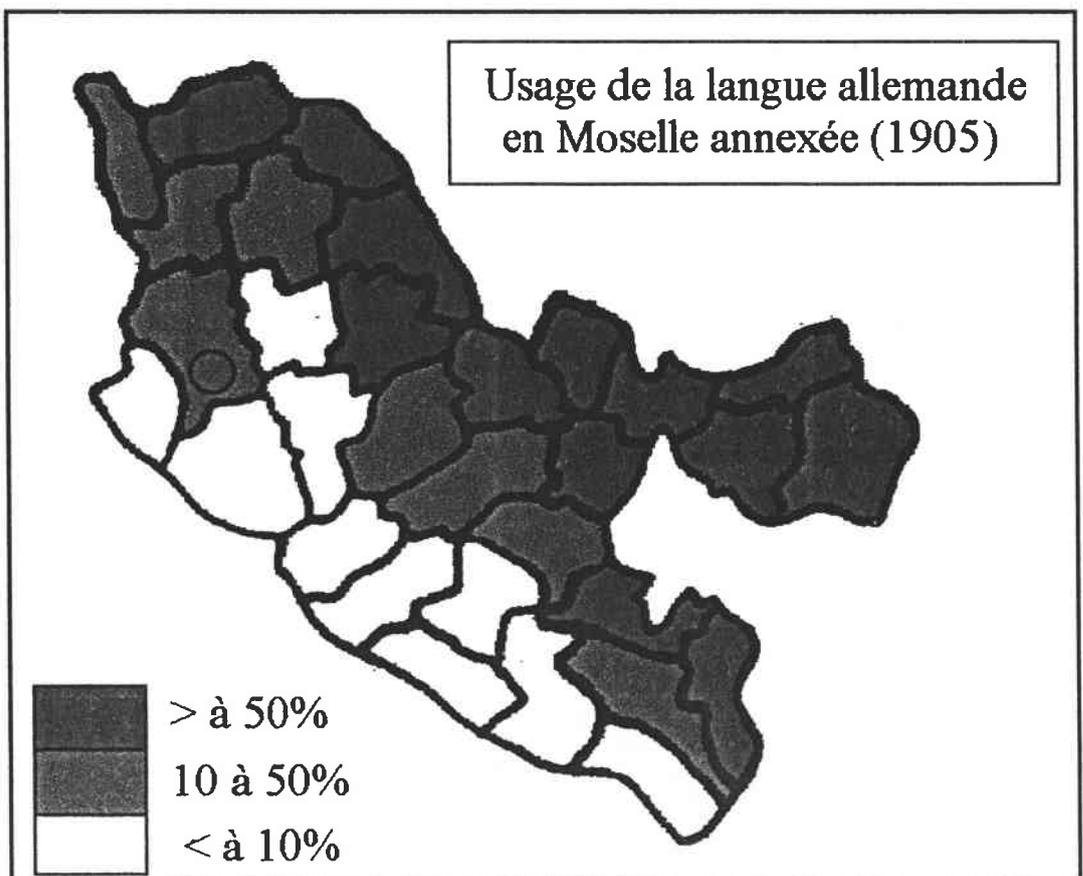
⁵⁹ *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanophone*, Paris, 1977.

⁶⁰ « La lutte pour le français en Lorraine avant 1870. Etude sur la propagation de la langue française dans les départements de la Meurthe et de la Moselle », *Annales de l'Est*, 1912, 214 pages.

⁶¹ « Structures agraires et bilinguisme en Moselle », *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, tome 13, Metz, 1971.



Carte 4



Carte 5

IV- La population de la Moselle au XIXe siècle: une double originalité

A- La nécessité d'une étude démographique globale

Les cadres chronologique et géographique étant précisés, restait à définir la nature même de l'étude et les directions de recherche. A ce niveau également des choix s'imposaient. Concevoir cette étude comme une traditionnelle thèse de démographie historique pure fondée sur la seule analyse scientifique des structures démographiques aurait conduit à un travail trop long et trop complexe eu égard à l'espace considéré, mais aussi trop partiel; tant est vaste aussi le champ de cette science qui requiert une démarche analytique poussée au niveau de l'ensemble des paramètres entrant en jeu dans la reconstitution de ces structures. Ne pas prendre celles-ci en compte semblait toutefois impossible, en particulier tout ce qui touche à la croissance naturelle et à la fécondité, clé de voûte par définition de la démographie historique: située entre la France et l'Allemagne, c'est-à-dire entre deux aires présentant des niveaux de fécondité différents, la Moselle ne peut qu'avoir une place originale, et ne pas mesurer cette place équivaldrait à priver d'un aspect essentiel toute étude de la population mosellane.

La Moselle est un département qui connaît au XIXe siècle des bouleversements politiques et des mutations économiques et sociales de première importance affectant les hommes dans leur répartition spatiale et socio-professionnelle; il paraissait donc difficile d'occulter l'analyse de mouvements de population qui font des Mosellans des hommes plus mobiles qu'on ne le croit généralement; entre 1815 et 1914, ces mouvements modifient profondément le visage du département. Ils sont de grande ampleur: dépeuplement des campagnes et forte émigration à partir des années 1830, immigration croissante à partir de l'annexion (notamment allemande et italienne), recul du peuplement rural, poussée du peuplement industriel, développement - certes limité - des villes: bref une redistribution et une recomposition de la population qui apparaissent comme l'un des éléments essentiels de l'histoire socio-économique de la Moselle avant 1914.

Ni totalement axé sur la démographie historique *stricto sensu*, ni exclusivement consacré à l'étude de la croissance et des mouvements de population, ce travail aura pour objectif de dégager les caractères démographiques originaux de la Moselle du XIXe siècle. Mais un objectif devant éviter un double écueil: celui qui consisterait à ne broser qu'une simple fresque de l'histoire démographique de la Moselle, et celui que risquerait de dresser un travail trop analytique -bien qu'à ce niveau une étude affinée soit indispensable. Entre les deux s'impose un juste milieu consistant à dégager les caractères essentiels d'une population et de son évolution à une époque où mutations économiques et bouleversements politiques font de la Moselle un espace au tournant de son histoire.

B- La spécificité de la démographie mosellane

Ayant pour objectif de saisir ses caractères spécifiques, l'étude de la population de la Moselle semble pouvoir s'inscrire dans une double perspective.

1) Croissance démographique et mouvements de population: une redistribution du peuplement

La lecture de deux ouvrages fondamentaux offre une première direction de recherche et conduit à poser une problématique essentielle. Il s'agit d'abord de l'ouvrage déjà cité de Paul Vidal de La Blache, *La France de l'Est*, qui met en corrélation les phénomènes démographiques et l'évolution industrielle de l'Est (au-delà donc de la Moselle), et dans lequel l'auteur se propose « *de retracer les changements qui ont fait d'une région presque exclusivement agricole une région principalement industrielle. L'étude de la population m'a paru un moyen très sûr de mettre en lumière la marche de ces changements... L'impulsion imprimée à la population par la période agricole a fourni la majeure partie de la main-d'oeuvre qu'a utilisée la période industrielle* »⁶².

Le problème posé par Vidal de La Blache est donc celui

⁶² O.c, page 109.

d'une évolution qui fait passer la Lorraine, et en particulier la Moselle, de l'apogée rural au peuplement industriel, c'est-à-dire d'une redistribution de la population dont il situe les prémices durant la décennie 1840-1850 et qui prend forme durant l'annexion: « (après 1870) *les contrastes s'accroissent entre la région qu'a touchée l'industrie minière sous ses formes diverses, fer, houillères ou salines, et celles où continue à prévaloir le régime agricole. Une large bande de population peu dense s'interpose entre la traînée d'usines qui va du Luxembourg à Varangéville et le foyer qui se concentre aux abords de la Sarre. L'anémie se juxtapose à l'hypertrophie. Les cantons agricoles de Vigy, Pange, Boulay, Faulquemont, Delme, Château-Salins... n'ont pas cessé de diminuer depuis 1871*»⁶³. *Hypertrophie*: celle de la « Moselle périphérique », c'est-à-dire d'un arc de cercle allant de Metz à Sarreguemines en passant par Thionville et la région de Forbach. *Anémie*: celle de la « Moselle médiane », c'est-à-dire des cantons ruraux de l'intérieur du département.

Plus explicite et plus disert, Henry Contamine consacre un chapitre entier à l'étude de la population mosellane. S'appuyant sur quelques chiffres, il décrit les mouvements de la population, insiste sur l'ampleur de l'émigration, et aborde « *la question essentielle du dépeuplement des campagnes, des débuts de la concentration industrielle* »⁶⁴, démontrant notamment que l'exode rural, dont la prise de conscience se fait sous le Second Empire, avait en fait commencé durant les premières décennies du siècle, principalement entre la Moselle et la Nied: « *C'est... dans ces cantons de Verny, de Vigy, de Pange, de Boulay et de Faulquemont que commença le mouvement qui allait s'étendre successivement à d'autres campagnes, après avoir, dès 1836, touché les deux cinquièmes des villages de cette région* »⁶⁵.

Même s'ils ne cernent pas tout à fait le même espace géographique ni la même tranche chronologique, les deux auteurs évoquent l'un des aspects les plus importants de l'évolution démographique mosellane: le dépeuplement rural qui affecte les campagnes à partir des années 1830-1840, et qui s'accélère à

⁶³ *Ibid.*, page 160.

⁶⁴ *O.c.*, tome 1, page 27.

⁶⁵ *Ibid.*, tome 1, page 28.

partir de 1871 au profit des villes et surtout des régions industrielles. Ce mouvement dont ils saisissent l'ampleur mais qu'en fait ils ne font qu'effleurer méritait assurément une analyse en profondeur, d'autant qu'il induit le problème global de la croissance démographique, une croissance marquée par des évolutions diverses d'un arrondissement ou d'un canton à un autre, évolutions qui creusent les écarts entre régions dynamiques et régions en déclin.

Si aucun historien n'a jusqu'à ce jour pris le relais pour la période 1815-1870, celle de l'annexion a fait l'objet des thèses fondamentales de François Roth et d'Alfred Wahl⁶⁶, qui ont mesuré l'importance de l'immigration allemande et de l'émigration française qui affecte la *Lothringen* dès 1871, « *deux mouvements antagonistes (qui entraînent) une substitution partielle de la population de souche par une population nouvelle venue d'Allemagne* »⁶⁷. L'annexion modifie sensiblement les données, à tel point qu'en l'espace d'une génération le redéploiement spatial et la composition socio-professionnelle et ethnique semblent avoir largement gommé le visage qu'avait la population mosellane au début du XIXe siècle: c'est en particulier le cas du bassin industriel thionvillois, mais aussi de Metz, dont la germanisation précoce et rapide dès 1871 apparaît comme un fait majeur de son histoire récente: s'il est le produit de 2000 ans d'Histoire, le Metz de 1914 est davantage l'héritier de quarante ans d'annexion que du premier XIXe siècle.

Il y a donc, entre 1815 et 1914, une mutation que l'on ne peut pas ne pas prendre en compte. Il s'agira, par l'exploitation systématique des recensements et des données démographiques, de la chiffrer, de la quantifier, de la cartographier et d'en saisir le rythme, les causes et les conséquences.

2) Moselle germanophone et Moselle francophone: une fécondité ambivalente

La population, ce sont les hommes, les familles, les générations, c'est-à-dire d'abord les attitudes devant la vie et

⁶⁶ *O.c.*

⁶⁷ ROTH (F.), *o.c.*, page 93.

devant la mort. La fécondité des couples en est l'élément-clé, révélateur de comportements à la fois intimes et collectifs, physiologiques et psychologiques: elle est le moteur de la transmission de la vie, du renouvellement des générations et, au fil de celles-ci, du legs de valeurs socio-culturelles: « *L'homme face à la vie, écrit Pierre Chaunu, donc face à la mort, donc face à la transmission de la culture qui est héritage face à son tragique destin* »⁶⁸.

Si les comportements démographiques des Mosellans sont relativement bien connus pour l'Ancien Régime, leur étude reste à faire pour le XIXe siècle, même si les taux de natalité, de mortalité et, partant, d'accroissement naturel apportent depuis longtemps d'utiles références. Les rares travaux existants ne permettent pas d'extrapolation à quelque niveau spatial que ce soit, et surtout pas départemental. Il fallait par conséquent pallier cette carence et entreprendre les recherches nécessaires en vue de disposer de données suffisantes, en allant aux sources mêmes de la démographie historique: registres d'état-civil, tables décennales, tableaux de population, listes nominatives, et en les exploitant par le biais notamment de la méthode des reconstitutions de familles, exploitation facilitée par l'utilisation du logiciel d'analyse démographique *CASOAR*⁶⁹. Encore s'avèrait-il indispensable de définir au préalable un axe de travail, une clé permettant de cibler une problématique et d'aller à l'essentiel.

Là encore, les ouvrages d'Henry Contamine et de Paul Vidal de La Blache, présentent d'utiles réflexions. Le premier observe une nette différence entre les taux de natalité des arrondissements de langue française et de ceux de langue allemande: « *Vers 1870, on rencontrait aux deux extrêmes les cas de Briey et de Sarreguemines, avec respectivement 22 et 30 naissances pour 1000 habitants* »⁷⁰, différence qu'il attribue à l'existence de « *types de civilisation plus ou moins évoluées* ». Evoquant les populations de l'est mosellan, Vidal de La Blache

⁶⁸ *Histoire, science sociale. La durée, l'espace et l'homme à l'époque moderne*, Paris, SEDES, 1974, page 292.

⁶⁹ *Calculs et Analyses Sur Ordinateur Appliqués aux Reconstitutions*.

⁷⁰ *O.c.*, page 21.

note qu'elles « gardent... un avantage, si c'en est un: celui d'une supériorité de natalité, qui reste intacte alors même qu'elle montre, à côté d'eux, des signes de décadence... Ces populations... naissent et meurent davantage... C'est le contraire de l'évolution qui va se dessinant dans les riches cantons agricoles »⁷¹.

Henry Contamine et Paul Vidal de La Blache semblent donc avoir pressenti au sein des populations mosellanes des contrastes importants dans les comportements démographiques, liés à l'appartenance à deux mondes séparés par une frontière linguistique qui diagonalement traverse la Moselle entre les régions de Thionville et de Sarrebourg: une Moselle germanophone à la natalité élevée, une Moselle francophone à la natalité bien plus faible. On pourra objecter que le taux de natalité ne reflète pas objectivement le taux de fécondité, mais il y a là une réalité que justement l'analyse de cette dernière permettra de confirmer ou de nuancer.

Une réalité que déjà à l'extrême fin du XIXe siècle percevait Bertrand Auerbach, professeur de géographie à la Faculté des Lettres de Nancy: dans une étude de géographie régionale consacrée au plateau lorrain, il remarquait que « dans les cantons de langue française en Lorraine annexée, le nombre de personnes par ménage est plus petit que dans ceux de langue allemande »⁷². En 1894, dans sa « Note sur la démographie de l'Alsace-Lorraine comparée à celle de la France et de l'Allemagne », il précisait: « Sur cette aire restreinte, l'uniformité ne règne pas... Terre de transition entre la France et l'Allemagne, l'Alsace-Lorraine est comme le lieu où les phénomènes qui régissent dans l'un et l'autre Etat l'évolution des groupes sociaux se touchent et s'équilibrent... (En Lorraine) on saisit d'assez remarquables contrastes entre les districts de langue allemande et ceux de langue française... L'Alsacien et le Lorrain allemand obéissent plutôt à la tradition germanique... Quant aux Lorrains français, ils sont, comme leurs frères non

⁷¹ O.c., pages 118-119.

⁷² *Le plateau lorrain, essai de géographie régionale*, Berger-Levrault, Paris-Nancy, 1893, 359 pages, page 342, note 1.

annexés, assez avarés de progéniture, et peut-être des malthusiens pratiquants »⁷³.

Ce qui amène à poser une autre question: s'il est vrai que les taux des zones francophone et germanophone sont différents, reflètent-ils des contrastes à l'échelle européenne, notamment entre la France (dont il est largement prouvé l'avance dans le recul de la natalité et de la fécondité) et l'Allemagne, où celles-ci sont encore très élevées? Entre 1841 et 1880, la France a un taux de natalité moyen de 26,5 ‰ (le plus faible d'Europe), tandis que l'Allemagne frôle le chiffre de 37 ‰⁷⁴. Le différentiel entre les deux pays s'accroît même à l'extrême fin du XIXe siècle: 22,3‰ pour la France, 36,3 ‰ pour l'Allemagne⁷⁵. Or la natalité mosellane se situe presque à mi-chemin de celui des deux Etats: ainsi, entre 1871 et 1913, les taux sont de:

- France: 22,7 ‰.
- **Moselle: 28,8 ‰**
- Empire allemand: 35,3 ‰⁷⁶.

La moyenne mosellane, loin de traduire une uniformité, englobe les contrastes remarquables par Bertrand Auerbach, Henry Contamine et Vidal de La Blache d'une zone linguistique à l'autre. Durant la période de l'annexion, le taux de natalité atteint 32 à 33 ‰ dans les arrondissements germanophones de Sarreguemines et de Forbach, mais tombe à 24-25 ‰ dans les arrondissements francophones de Château-Salins et de Metz-Campagne.

Ces chiffres conduisent donc à poser une seconde problématique: la limite linguistique qui partage la Moselle en deux parties sensiblement égales ne serait-elle pas aussi une frontière, certes plus floue, entre deux types de démographie?

⁷³ *Annales de l'Est*, 1894, pages 222-223.

⁷⁴ FESTY (P), «La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1980», *Cahiers «Travaux et Documents»*, o.c., tableau 1, page 8. Durant la même période, l'Autriche connaît un taux de 38,4 ‰, les Pays-Bas de 34,5‰, la Belgique de 31,3‰.

⁷⁵ HUBERT (M.), *L'Allemagne en mutation - Histoire de la population allemande depuis 1815*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1995, 520 pages.

⁷⁶ ROTH (F.), *La Lorraine annexée*, page 124, note 127.

L'une, au nord-est, plus dynamique et plus proche de la démographie germanique, l'autre, au sud-ouest, moins vigoureuse et se rapprochant de la démographie française. Une Moselle qui, dans les arrondissements de Forbach et de Sarreguemines, n'aurait pas encore entamé ou achevé sa transition démographique, une Moselle qui, dans ceux de Metz-Campagne et de Château-Salins y serait déjà parvenue, les arrondissements de Thionville, Boulay et Sarrebourg étant dans une situation ambivalente du fait de leur appartenance aux deux zones linguistiques. La Moselle ne présenterait-elle pas tout simplement une démographie «lotharingienne», c'est-à-dire une démographie de transition entre le monde germanique fécond et l'« exception démographique » française?

Conçu pour apporter à l'histoire démographique de la Moselle le «chaînon manquant» du XIXe siècle, notre travail s'est donc fixé comme objectif de tenter de résoudre une double problématique:

1- Dans quelle mesure les inégalités de croissance et le dépeuplement rural au profit des zones industrielles, dont les prémices apparaissent avant 1870 et s'accroissent durant l'annexion, aboutissent-ils à un redéploiement spatial et à une recomposition socio-professionnelle de la population mosellane ?

2- La frontière linguistique qui, de Thionville à Sarrebourg, découpe la Moselle en deux est-elle aussi une «frontière démographique », une limite entre deux types de démographie, notamment de croissance naturelle et de fécondité? La dualité des structures démographiques mosellanes ne serait-elle finalement pas un aspect essentiel, mais un aspect parmi d'autres, de l'appartenance à deux mondes, à deux cultures, à deux civilisations différentes ? Enjeu entre la France et l'Allemagne, la Moselle n'est-elle pas par ses structures démographiques un trait d'union entre les deux pays ?

Tenter d'apporter des réponses à cette double problématique, tel est l'objet de ce travail. Mener à bien une telle démarche peut paraître peu aisé, tant sont complexes les phénomènes démographiques, surtout à l'échelle chronologique et spatiale qui a été fixée, tant est délicate la nécessité de les

inscrire dans un contexte mouvant et impliquant des phénomènes économiques, sociaux, culturels, voire politiques et religieux. Mais il n'était nullement question de se satisfaire d'une simple étude, même poussée, de pure démographie démographique, à laquelle il eût peut-être manqué ses supports essentiels. Lui a été préféré un travail plus ambitieux, qui offre une synthèse entre démographie et civilisation. C'est-à-dire d'un tout qui ne se divise pas.

SOURCES

L'étude démographique d'un département au XIXe siècle, contrairement à l'Ancien Régime et même à l'époque révolutionnaire et napoléonienne, s'appuie sur l'existence de données multiples, variées et de plus en plus précises et fiables. Des registres d'état-civil de mieux en mieux tenus⁷⁷ aux listes nominatives, des tableaux de recensements aux tables décennales, l'historien dispose de sources quantitativement et qualitativement idéales, sans compter les publications statistiques officielles de plus en plus nombreuses et de qualité croissante: celles de la Statistique Générale de la France, qui avant 1870 présentent par département des données des plus précieuses sur de nombreux aspects de la démographie; celles surtout, pour la Moselle de l'annexion, que publie régulièrement le *Statistisches Bureau für Elsass-Lothringen* (Office statistique d'Alsace-Lorraine), et qui sont une inestimable banque de données démographiques. Sans compter aussi les publications sous forme d'*Annuaire*s départementaux: ceux du libraire messin François Verronnais pour la Moselle et de l'archiviste nancéien Henri Lepage pour la Meurthe sont irremplaçables, de même que les divers *Mémoires*, *Notices*, *Rapports* et autres *Descriptions* dus à l'initiative de médecins, fonctionnaires et esprits éclairés.

Prisonnier de sources limitées et diffuses, et contraint de les soumettre à une sévère critique lorsqu'il analyse les populations d'Ancien Régime, l'historien bénéficie donc d'une surabondance et d'une grande diversité de sources dès lors qu'il franchit les premières décennies du XIXe siècle. Incontestable avantage, mais qui n'exclut en rien la même attitude critique: confronter les données, tester leur cohérence, parfois même vérifier leur crédibilité, ce qui requiert une méthode de travail alliant rigueur scientifique dans le traitement des données et perception synthétique dans leur interprétation, double démarche

⁷⁷ On considèrerait à l'époque que la tenue des registres s'était nettement améliorée à partir de 1817, « année à partir de laquelle on a lieu de croire que tous les actes de l'état-civil ont été régulièrement inscrits » (*Statistique de la France, Mouvement de la population pendant l'année 1854*, Strasbourg, Berger-Levrault, 1857, page 11). Il faut en réalité attendre les années 1830 pour obtenir un enregistrement entièrement fiable.

amplement facilitée par les outils de la statistique moderne et par le recours à l'outil informatique.

S'il n'est pas dans notre propos d'exposer ici les aspects méthodologiques, puisqu'ils feront l'objet de développements ultérieurs, la présentation des sources s'impose avant même que ne soient abordés les différents aspects de cette étude. Il est de tradition de distinguer *sources manuscrites* et *sources imprimées*; les premières sont essentiellement celles qui touchent à l'état-civil et aux recensements de population. Les secondes, qui sont souvent la transcription ou la synthèse des résultats de ces derniers, apparaissent comme le produit d'une époque pionnière: celle des débuts de la statistique. Les deux types de sources se complètent, surtout avant 1871, où les sources imprimées viennent parfois compenser les lacunes de la documentation écrite.

I- Les sources manuscrites

Le changement de souveraineté, la modification du cadre géographique et la réorganisation administrative qui touchent la Moselle en 1871 imposent de distinguer les sources antérieures à l'annexion et celles de la période allemande. De 1815 à 1870, les sources manuscrites représentent malgré d'importantes lacunes l'essentiel de la documentation, les sources imprimées constituant un appoint: c'est la raison pour laquelle il a été jugé utile d'en faire une présentation plus approfondie que pour la période suivante. A partir de l'annexion, la Moselle est intégrée à un Etat et à une administration où le développement de la statistique officielle multiplie les publications: celles-ci constituent alors, plus que les sources manuscrites, les sources idéales de l'analyse démographique.

A- Les sources manuscrites antérieures à l'annexion

Il est d'abord nécessaire de signaler l'état lacunaire de ces sources. En effet, de nombreuses archives ont été détruites dans la tourmente des combats de 1944 autour de Metz. Afin de protéger d'éventuels bombardements alliés les archives entreposées à la préfecture de la Moselle à Metz, leur conservateur, le Dr. Ewig, avait fait transférer les séries

antérieures à la Révolution (sauf la série B) dans les caves de la Banque de France - où elles seront récupérées intactes - et déposer dans les casemates du fort Saint-Quentin dominant la ville et alors désaffecté, les dossiers les plus importants de la période révolutionnaire (séries L et Q) et de l'administration préfectorale de l'an VIII à 1870 et de 1918 à 1940, ainsi que certaines archives de la Présidence de Lorraine (1871-1918). Dans la nuit du 30 au 31 août 1944, devant l'approche des troupes américaines, un officier SS, cédant sans doute à la panique qui alors s'empare de l'occupant, donna l'ordre d'incendier le bâtiment et son contenu; tout le dépôt fut brûlé: les archives, mais aussi des objets provenant du musée de Metz et de nombreux manuscrits et incunables de la bibliothèque municipale. Désastre dont prirent conscience les autorités d'occupation, puisque l'officier en question aurait été jugé sommairement et fusillé⁷⁸.

Or parmi les archives détruites figurent la plupart des pièces de la série M (1800-1870), et plus précisément celles relatives à la population:

- 76 à 87 M: Etrangers.
- 88 à 93 M: Emigration en Algérie.
- 122 à 139 M: Santé publique (en particulier les dossiers concernant les épidémies).
- 188 à 193 M: dénombrements et tableaux de population de 1810 à 1866 - y compris les listes nominatives - (188 M1-11), mouvements annuels de la population (190 à 193 M)⁷⁹.

Il ne subsiste donc pratiquement rien des sources manuscrites de l'histoire démographique de la Moselle avant l'annexion, mis à part les registres de l'état-civil et les tables décennales, entièrement conservés, et quelques listes nominatives communales. Si ces archives ont été utilisées par des historiens comme Henry Contamine, leur exploitation n'a jamais été complète ni systématique et n'a donné lieu à aucune étude démographique approfondie. L'impuissance de l'historien n'a ici

⁷⁸ COLNAT (J.), *Guide des Archives de la Moselle*, 1971, page 46; DENIS (P.), *La libération de Metz*, éditions Serpenoise, Metz, 1994 (édition du cinquantenaire), page 60. Voir aussi le rapport de l'archiviste en chef du département, dans *Rapports des chefs de service*, Conseil Général de la Moselle, 1945, pages 64-68.

⁷⁹ Archives départementales de Moselle, *Répertoire numérique* de la série M.

d'égale que sa frustration, partiellement compensée toutefois par la conservation de nombreuses archives relatives aux arrondissements de Sarrebourg et de Château-Salins à Nancy et de celles déposées dans certains services d'archives municipales comme Metz, Sarrebourg, Sarreguemines et Saint-Avold.

1) Registres d'état-civil et tables décennales

a- Les registres d'état-civil

Les registres d'état-civil constituent une masse considérable de quelque 450 mètres linéaires, cotée 7E 1 (Aboncourt) à 7E 763 (Zoufftgen), dans laquelle manquent cependant ceux des communes de l'ancien arrondissement de Thionville, détruits (avec d'ailleurs les registres paroissiaux) au cours du bombardement de la ville par les Prussiens en novembre 1870⁸⁰. La plupart des registres, formant la suite des registres paroissiaux (sous-série 5E) et déposés comme eux par les tribunaux de grande instance aux Archives Départementales⁸¹, commencent avec la laïcisation de l'état-civil en septembre 1792, et se poursuivent sans discontinuité jusqu'à des dates variant entre 1871 et 1892, certains tribunaux ayant effectué le dépôt plus récemment que d'autres. Quelques communes souffrent de lacunes chronologiques, comme Pange où manquent les années 1853-1854, 1860-1862 et 1865-1866, et Maxstadt (canton de Grostenquin), où fait défaut la décennie 1851-1862: ces lacunes peuvent toutefois être comblées grâce aux registres conservés dans les mairies, aux microfilms ou au pire grâce aux tables décennales.

Les registres d'état-civil ont été d'abord dépouillés dans le cadre de l'analyse de la fécondité mosellane avant 1871. Cette analyse repose sur la reconstitution de 1000 familles dans un échantillon de 8 communes ou groupes de communes: Abreschviller-Saint Quirin-Vasperviller, Baerenthal, Baronville-Marthille, Fontoy-Havange, Freybouse-Grostenquin-Bistroff,

⁸⁰ GAGNE (E.) et BRUNET (V.), *Catalogue des registres d'état-civil, 1792-1895 (sous-séries 7E et 8E)*, Archives Départementales de Moselle, Metz, 1997, 261 pages.

⁸¹ Un décret du 21 juillet 1936 a rendu obligatoire le versement aux services d'archives départementales des registres de plus de cent ans.

Hargarten-aux-Mines - Flastroff, Walscheid-Dabo, et Woippy. S'y ajoutent de nombreux registres exploités pour l'étude d'un certain nombre d'aspects démographiques (illégitimité, mortalité infantile, origine géographique des époux, mortalité en période de crise frumentaire).

S'agissant d'une source de premier ordre, se pose la question de la qualité des registres d'état-civil; c'est-à-dire de leur tenue et de leur conformité à la réglementation en vigueur. Entre la période révolutionnaire et napoléonienne où leur qualité laisse encore à désirer, et l'annexion où ils sont devenus d'une fiabilité totale, l'administration n'a cessé d'oeuvrer pour que les officiers de l'état-civil remplissent dignement leur mission. Une reprise en main qui commence dès le Consulat, à partir d'un constat de négligence dans la tenue des registres: ainsi, dans une lettre adressée au préfet Colchen le 15 décembre 1800, le sous-préfet de Thionville se plaint que dans plusieurs communes de son arrondissement « *la tenue des registres constatant l'état-civil a été absolument négligée pendant plusieurs années* »⁸². Une circulaire préfectorale adressée aux maires quelques mois plus tard leur remémore un certain nombre de règles d'enregistrement et en appelle à leur sens des responsabilités: « *Rien n'importe plus au repos et à la sûreté de toutes les familles que la régularité des actes de l'état-civil* »⁸³. Colchen revient à la charge quelques mois plus tard mais se fait plus directif voire plus menaçant: « *Ne pouvant tolérer des négligences qui compromettent aussi essentiellement la sûreté et la tranquillité des familles, je vous préviens que tous les trois mois, et plus souvent si je le crois nécessaire, je ferai vérifier les registres* »⁸⁴.

Sous la Restauration, la qualité de ces derniers laisse encore à désirer. Dans l'arrondissement de Sarreguemines, signale-t-on en 1821, ils « *sont souvent très mal tenus et renferment des omissions fréquentes* »⁸⁵; dans celui de Thionville, leur tenue « *laisse beaucoup à désirer. Une surveillance exacte est nécessaire* »⁸⁶. Deux ans plus tard, le sous-préfet de Château-

⁸² Archives départementales de Moselle, 194 M1.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ *Ibid.*, circulaire du 11 novembre 1802.

⁸⁵ *Ibid.*, 8 N 9, séance du Conseil d'arrondissement, 2 août 1821.

⁸⁶ *Ibid.*, 8 N 12, séance du Conseil d'arrondissement du 1er août 1821.

Salins déplore « *le désordre qui existe dans la tenue des registres de l'état-civil* », tandis que l'année suivante le procureur du roi près le tribunal civil de Vic-sur-Seille signale aux maires des communes de sa juridiction « *nombre de contraventions qui ont été relevées dans la plupart de vos registres... Tout cela provient sans doute de l'insouciance de la plupart d'entre vous, et du peu d'attention que vous portez aux instructions que vous recevez* »⁸⁷. Des sanctions sont parfois prises: en août 1839, le maire d'une commune de l'arrondissement de Metz est condamné à 48 francs d'amende pour avoir retardé pendant plusieurs mois l'enregistrement de naissances et de décès⁸⁸.

Au fil des années, les constats de négligence se font moins nombreux, et les registres apparaissent de mieux en mieux tenus, sans doute parce que leur vérification par les tribunaux est systématique et pointilleuse. Les remarques ne portent que sur des détails comme surcharges, ratures ou omissions n'affectant pas directement l'état-civil des personnes: en 1857 par exemple, le procureur impérial de l'arrondissement de Briey signale sur le registre de Havange (près de Fontoy) « *la mention de choses inutiles* »⁸⁹ et, sur le registre de la commune voisine de Boulange en 1865, l'omission « *de dire que l'officier de l'état-civil s'est transporté près de la personne décédée pour s'assurer du décès* », conformément à la déclaration ministérielle du 28 avril 1836⁹⁰.

L'amélioration de la tenue des registres d'état-civil touche-t-elle aussi l'enregistrement des décès d'enfants en bas âge? Si la question concerne davantage la mortinatalité et la mortalité néo-natale⁹¹ que la mortalité infantile proprement dite (enfants morts avant leur premier anniversaire), la mesure de celle-ci se heurte à l'incertitude quant à l'enregistrement de la

⁸⁷ *Ibid.*, 180 ED 1E1 (Dieuze). Circulaire du 25 mars 1824.

⁸⁸ *Ibid.*, 194 M2.

⁸⁹ *Ibid.*, 7E 310, pièce annexée au registre de 1857.

⁹⁰ *Ibid.*, 7E 99/7.

⁹¹ La notion de mortinatalité se rapporte aux enfants morts-nés, celle de mortalité néo-natale aux enfants décédés dans les quatre semaines suivant leur naissance. Aujourd'hui, l'INSEE distingue les *morts-nés* et les *faux morts-nés*, nés vivants mais morts avant leur déclaration à l'état-civil.

mortalité des nourrissons. Fréquent sous l'Ancien Régime⁹², existe-t-il encore au XIXe siècle? Durant le premier quart au moins, et dans certaines communes, sans doute: un relevé des décès d'enfants de moins d'un an entre 1815 et 1870 laisse parfois apparaître en effet un nombre anormalement faible jusque vers 1825-1830: à Baerenthal (canton de Bitché) par exemple, entre 1815 et 1825, ne sont enregistrés que 25 décès inférieurs à 1 an, ce qui correspondrait à un taux de mortalité infantile de 54‰ difficilement crédible dans la mesure où entre 1830 et 1870 le taux dans cette commune se situe aux alentours de 150‰, valeur identique à celle de la Moselle et de la France. Dans la même commune, aucun enfant mort-né n'est enregistré entre 1815 et 1826, ni dans le registre des naissances ni dans celui des décès ni, par conséquent, dans les tables décennales: il faut attendre le début des années 1830 pour qu'ils semblent régulièrement enregistrés.

Le sous-enregistrement concerne surtout les enfants morts-nés ou décédés peu après leur naissance, rendant difficile un chiffrage précis. Se pose ici la question de l'*infanticide*, terme qui à cette époque désigne autant l'avortement que l'élimination de nouveau-nés illégitimes; si l'on ne peut chiffrer le phénomène, le fait que les autorités s'en inquiètent prouve sa fréquence, du moins au début du siècle: ainsi peut-on lire, dans les délibérations du Conseil d'arrondissement de Sarreguemines, à la date du 2 août 1821: « *Considérant que la fréquence du crime d'infanticide dont il existe de déplorables exemples, commande de prendre les mesures pour les prévenir... qu'à cet effet une surveillance sévère sur les filles enceintes est indispensable... le Conseil émet le vœu... que les filles enceintes soient tenues à déclarer sans frais leur grossesse devant le maire de chaque commune, desquelles déclarations il sera tenu registre* »⁹³. Pareille inquiétude apparaît dans l'arrondissement de Château-Salins, où « *le crime d'infanticide, autrefois si rare, se multiplie depuis quelque temps d'une manière malheureusement trop sensible* »⁹⁴.

⁹² En France, d'après une enquête de l'INED, 50% des décès infantiles auraient été omis entre 1690 et 1714, 43% entre 1720 et 1749, et 31% entre 1750 et 1779 (ROLLET C., « La mortalité des enfants dans le passé », *Annales de Démographie Historique*, 1994, page 11).

⁹³ Archives départementales de Moselle, 8 N 9.

⁹⁴ *Ibid.*, 10 N 2, séance du Conseil d'arrondissement, 5 août 1824.

Mais la non déclaration d'enfants morts en bas âge ne se limite pas aux illégitimes. A une possible négligence des parents, difficile à mesurer, s'ajoutent aussi sans doute l'inexpérience et le découragement d'officiers d'état-civil que déroutent une réglementation certes pointilleuse à ce sujet mais prêtant parfois à confusion: est-il aisé pour certains de s'y retrouver dans une terminologie administrative évoquant tantôt les *enfants morts nés*, tantôt les *enfants morts avant la déclaration de naissance* ou les *enfants morts en naissant* ? Leur faut-il distinguer les enfants morts-nés des autres, ou au contraire établir la différence⁹⁵ ? De même a dû poser problème à de nombreux maires et secrétaires de mairie le type d'acte à inscrire pour ces décès prématurés, car la réglementation varie suivant l'époque: une circulaire préfectorale du 11 novembre 1802 stipule que les enfants morts-nés sont à inscrire sur le registre des naissances, et que ceux morts sans avoir été déclarés doivent l'être à la fois dans les naissances et les décès; quelques années plus tard, un décret impérial du 4 juillet 1806 bouleverse cette réglementation, en demandant que désormais les morts-nés soient inscrits sur le registre des décès seul avec la mention « *présenté sans vie* ». En janvier 1844, une circulaire ministérielle prescrit de compter les morts-nés à la fois dans les naissances et les décès, et de comprendre parmi eux les enfants morts avant la déclaration... alors qu'une précédente circulaire du ministre de l'Agriculture et du Commerce, datée du 15 juin 1839, demandait aux officiers de l'état-civil d'éviter de confondre les deux cas. En 1853 enfin, dans un souci de simplification et pour éviter les confusions, une nouvelle circulaire stipule que les morts-nés doivent être désormais comptés à part, c'est-à-dire ni dans les naissances ni dans les décès.

La confection des registres d'état-civil révèle bien souvent les hésitations et les contradictions d'une administration qui tergiverse à définir clairement des notions et des règles parfois complexes que, sur le terrain, les communes ont d'autant plus de mal à appliquer. D'où un manque d'uniformité qui doit inciter le chercheur à redoubler de précaution dans sa démarche.

⁹⁵ Le décret du 4 juillet 1806 fait obligation aux officiers d'état-civil de ne pas distinguer morts-nés et nés vivants; une circulaire du 15 juin 1839 leur demande de procéder au « *relevé exact des enfants morts-nés, en évitant soigneusement d'y comprendre les enfants morts avant la déclaration de naissance* ».

Malgré une nécessaire réserve quant à l'enregistrement des décès d'enfants morts-nés ou morts en bas âge, malgré quelques imperfections relevées au cours de leur dépouillement et de rares lacunes chronologiques, les registres d'état-civil constituent une source essentielle et sûre qui demeure, à l'instar des registres paroissiaux pour l'Ancien Régime, la base de données idéales de l'analyse des structures démographiques du XIXe siècle; d'autant qu'ils se doublent d'une autre source utilisée dans le cadre de ce travail: les tables décennales.

b- Les tables décennales

En même temps qu'il crée l'état-civil laïc, le décret du 20 septembre 1792 prescrit que, tous les dix ans, il sera fait dans chaque commune un état récapitulatif et alphabétique des naissances, mariages et décès, confectionné sur la base des tables figurant à la fin de chaque registre d'état-civil. Un décret du 20 juillet 1807 impose d'établir ces tables en trois exemplaires: un pour le greffe du tribunal de grande instance (déposé ultérieurement aux archives du département), un autre pour la préfecture, le troisième devant demeurer dans les communes.

Aux Archives Départementales de la Moselle, après avoir d'abord constitué la sous-série 204 à 210 M, les tables décennales forment un ensemble coté 8E 1 à 766, chaque commune conservant la même cote que celle de ses registres d'état-civil. Matériellement, ces tables se présentent sous forme de registres dont la périodicité est la suivante: an I (1792)-an X (1801), an XI (1802)-1812, 1813-1822, 1823-1832, 1833-1842, 1843-1852, 1853-1862, 1863-1872, chaque période commençant au 1er janvier de la première année et s'achevant au 31 décembre de la dernière (sauf pour les années républicaines)⁹⁶.

Les tables décennales ont été largement exploitées dans le cadre de cette étude, notamment pour l'analyse du mouvement naturel de la population: pour un échantillonnage de 132 communes, elles ont permis de chiffrer les taux de natalité et de mortalité par canton et arrondissement et de saisir par la cartographie les écarts existant entre Moselle francophone et

⁹⁶ Dans certaines communes, les tables décennales commencent en l'an XI, sans doute suite à la disparition de la première table.

Moselle germanophone.

2) Recensements et listes nominatives

Avec les recensements du XIXe siècle, de plus en plus réguliers, précis et généralement fiables, la statistique démographique franchit un pas décisif et offre à l'historien une source de premier ordre. Malheureusement, avec les destructions de 1944, la Moselle a perdu l'essentiel de ses archives censitaires, dont il ne subsiste, à l'état souvent fragmentaire, que quelques dossiers relatifs aux opérations de 1818, 1861 et 1866. Les rares listes nominatives conservées (à l'exception de celles relatives aux arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg) ne peuvent compenser cette perte irréparable.

a- Des recensements de qualité croissante...

En 1828 Adolphe Quételet, secrétaire de la Commission de statistique du Brabant méridional et l'un des pères de la statistique démographique moderne, préconisait « *des recensements bien faits, et qui se succèdent sur un plan uniforme, à des époques suffisamment rapprochées, (devant) présenter les notions les plus précises sur l'état physique et l'état moral d'un peuple, sur le degré de sa force, de sa prospérité, sur les tendances qui peuvent compromettre son avenir* »⁹⁷.

Dans de nombreux pays européens (et la Belgique n'est pas l'un des moindres), la première moitié du XIXe siècle est marquée par le passage de l'ère du *dénombrement* à l'ère du *recensement*. Qu'en est-il en France, où l'impulsion est donnée dès le Consulat? Sans avoir à refaire l'histoire des recensements et des débuts de la statistique démographique avant 1870, il n'est pas inutile de rappeler l'importance accordée par les régimes successifs à une meilleure connaissance de la population française, mais aussi les tergiversations à définir le type de population à recenser.

⁹⁷ *Instructions populaires sur le calcul des probabilités*, Bruxelles, 1828. Cité dans DUPAQUIER (J. et M.), *Histoire de la démographie*, Perrin, 1985, page 321.

Après le « recensement » de l'an VIII - qui est davantage une enquête due à l'initiative de Lucien Bonaparte - et les opérations plus ou moins fiables de 1806, 1811 et 1816, se fait jour un souci de plus en plus évident de l'Etat de collecter des renseignements statistiques à la fois précis et réguliers. Pour des raisons fiscales, les préfets éprouvent au lendemain de l'Empire le besoin de connaître avec précision la population de leur département: ainsi, en 1818, la Moselle fait l'objet d'un recensement dont les résultats par commune sont heureusement conservés⁹⁸. Le véritable départ est donné par l'ordonnance du 16 janvier 1822, prescrivant la tenue de recensements quinquennaux et qui, entre 1826 et la fin du Second Empire, aboutit à l'organisation de neuf opérations au niveau national, avec une qualité inégale mais sans cesse croissante: 1826 (qui n'est pas à proprement parler un recensement), 1831, 1836, 1841, 1846, 1851, 1856, 1861 et 1866⁹⁹.

Les premiers recensements en Moselle, comme vraisemblablement ailleurs, ne sont pas des plus parfaits: en 1824, le sous-préfet de Sarrebourg signale au préfet qu'« *il serait à désirer qu'un nouveau recensement fût fait avec plus de soin* »¹⁰⁰. Le 27 décembre 1832, il écrit: « *On ne peut se dissimuler que dans beaucoup de communes le recensement de la population tel qu'il se fait actuellement ne soit basé sur des renseignements fournis par aperçu par les maires, qui trop souvent transmettent à la sous-préfecture des chiffres établis au hasard ou sur des probabilités, d'après le recensement précédent. Il serait important, urgent même, de prescrire un nouveau mode de recensement qui procurât à l'administration, au lieu de données fictives, des chiffres réels et positifs... Pour les obtenir il faudrait prescrire la formation du recensement par bulletins individuels (qui) contiendraient des renseignements complets sur la situation de l'individu* »¹⁰¹.

⁹⁸ Archives départementales de Moselle, 188 M 2/2.

⁹⁹ Parmi les nombreuses publications sur l'histoire de la statistique démographique, on peut notamment citer l'*Histoire de la démographie* (J. et M. DUPAQUIER), Perrin, 1985, pages 292-296 et « La statistique démographique officielle de 1815 à 1870 » (R. LE MEE), *Annales de Démographie Historique*, 1979, pages 251-278.

¹⁰⁰ Archives départementales de Moselle, 10 N 3.

¹⁰¹ *Ibid.*, 10 N 4.

Les recensements de 1846 et de 1851, par l'introduction de notions nouvelles, atteignent un meilleur degré de précision: celui de 1846 distingue désormais population rurale et population urbaine, de part et d'autre du seuil de 2000 habitants agglomérés; en 1851 apparaissent la distinction entre Français et étrangers ainsi que le classement de la population par âge et par profession. En 1856 le bulletin de ménage est rendu obligatoire, avant que vingt ans plus tard ne soit introduit le bulletin individuel. Mais, d'un recensement à l'autre, la population comptabilisée n'est pas toujours la même, selon que l'administration distingue *population de fait*, *population de droit*, *population présente*, *population flottante* ou encore *population totale* et *population municipale*. En 1806, c'est la population légale (ou de droit), et non la population présente, qui est recensée; jusqu'au recensement de 1836 inclus, c'est ce principe qui prévaut: doivent être comptés tous les habitants domiciliés dans la commune, même ceux qui en seraient temporairement absents: les militaires figurent avec leur famille, les enfants en nourrice avec leurs parents. En 1841, on en revient à la population de fait, ou population présente: les soldats des garnisons, les pensionnaires des institutions scolaires et des hospices, les prisonniers (population flottante) doivent être inscrits en bloc et non individuellement. C'est donc à partir du recensement de 1841 que la garnison de Metz - qui représente tout de même plus de 8000 hommes - est comptée dans les recensements. Seul défaut de l'opération de 1841: les âges ne sont pas indiqués, bien que soient signalés les enfants de moins de 12 ans.

Le recensement de 1846 voit les opérations, et donc les résultats, s'améliorer. La population flottante est recensée en un seul jour (14 juin). A la population présente sont adjoints les « absents momentanés » à l'exclusion des militaires au service. Enfin est introduite la distinction entre population « municipale » et population « totale ». Désormais les recensements iront en se perfectionnant, avec comme principe de base la population de fait, c'est-à-dire présente dans la commune le jour du recensement.

b- ... Mais à l'état lacunaire

De ces recensements, les Archives mosellanes n'ont conservé sous forme manuscrite, outre celui de 1818¹⁰², que les résultats par commune de ceux de 1861 - accompagné des chiffres de 1856¹⁰³ - et de 1866¹⁰⁴: c'est bien peu en regard de la masse qu'avant 1944 un historien aurait pu exploiter. Lacunes très partiellement comblées pour un certain nombre de communes, qui en déposant leurs archives ont cédé au département leurs listes nominatives et quelques-uns de leurs tableaux de population quinquennaux. Comblées parfois également par le biais des sources imprimées: les résultats complets du recensement de 1851 sont reproduits dans l'*Annuaire* de Verronnais de l'année 1855¹⁰⁵.

1] Le recensement de 1818

Organisé par un arrêté préfectoral du 16 janvier 1818 dans les anciens arrondissements de Metz, Thionville, Boulay et Sarreguemines (il manque celui de Briey, dont plusieurs communes deviendront mosellanes en 1871), le recensement de 1818 a le mérite d'une part de permettre un bilan de la population départementale au lendemain de l'Empire et de la disette de 1816-1817, d'autre part de fournir des renseignements qui, s'ils ne sont pas entièrement fiables vu le caractère encore incertain de la statistique, autorisent une approche de la répartition par sexe et, plus sommairement, par état matrimonial et âge de la population; pour chaque commune sont en effet indiqués, outre le nombre total d'habitants, celui:

- des ménages,
- des hommes mariés et veufs,
- des femmes mariées et veuves,
- des garçons et des filles de moins et de plus de 16 ans,
- des hommes sous les drapeaux,
- des domestiques [**Annexe 2**].

¹⁰² Archives départementales de Moselle. 188 M2/2.

¹⁰³ *Ibid.*, 188 M 10/2.

¹⁰⁴ *Ibid.*, 188 M11/2.

¹⁰⁵ Pages 111-176: population par commune, canton et arrondissement, population par sexe et par état matrimonial, nombre de ménages et de maisons.

Document qui dans l'analyse ultérieure des comportements démographiques mosellans s'avérera d'un apport intéressant.

2] Les recensements de 1861 et de 1866

Ils sont pour la Moselle les derniers avant l'annexion et présentent une fiabilité certaine, bien que les données, y figurant par commune, canton et arrondissement, soient limitées et ne concernent que l'état matrimonial et le sexe: on y distingue en effet « garçons » et « filles » - enfants et célibataires même définitifs -, hommes mariés et femmes mariées, veufs et veuves: la répartition par âge et par profession ainsi que le nombre de ménages font défaut dans les deux cas, alors que les rares listes nominatives correspondantes et même des recensements antérieurs en font état [Annexe 3]. Seule donnée complémentaire et précieuse, figurant dans une colonne « *Observations* », l'indication de la cause de l'augmentation ou de la diminution de la population par rapport au recensement précédent: réalisés à une époque où l'émigration demeure importante et où l'industrialisation commence à toucher certaines régions, ces mentions constituent une source précieuse: ainsi, lorsque le nombre d'habitants augmente, rencontre-t-on fréquemment comme explication « *travaux d'usines* », « *voisinage des usines de...* » ou « *établissement du chemin de fer* »; en cas de diminution, la mention la plus fréquente est « *émigration vers Paris* », « *départ de plusieurs familles* » ou encore « *émigration par suite de l'absence d'industrie* ». Au-delà de l'analyse proprement statistique, une étude de ces mentions explicatives apparaît comme du plus haut intérêt, d'autant qu'elles concernent deux recensements successifs [Annexe 4].

Trois recensements, dont deux seulement dignes de ce nom: sources tout à fait insuffisantes pour une connaissance approfondie de la population, même si diverses publications contemporaines (comme les précieux volumes de la Statistique de la France et les *Annuaire*s départementaux) ou postérieures permettent de retrouver les chiffres de la plupart des recensements antérieurs à celui de 1856, soit par cantons, soit par communes¹⁰⁶.

¹⁰⁶ Tous les chiffres des recensements relatifs aux communes des arrondissements de Forbach et de Sarreguemines entre 1801 et 1910 figurent dans l'étude

Les recensements relatifs aux arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg sont quant à eux conservés aux Archives de Meurthe-et-Moselle, où ils forment des séries continues et complètes jusqu'en 1851; mais où font défaut ceux de 1856, 1861 et 1866. Peut-on expliquer cette importante lacune?

La guerre de 1870 a porté atteinte à la série M, à laquelle appartiennent ces sources; dès février 1871 en effet, avant même la signature du traité de Francfort, les autorités allemandes avaient réclamé au profit des archives de la Moselle en voie d'annexion les dossiers concernant les deux arrondissements soustraits à la Meurthe; l'archiviste Henri Lepage s'était mollement exécuté, ne remettant à son collègue messin que des papiers de date récente relatifs à l'administration communale, à la comptabilité et aux ponts et chaussées; en contrepartie, les Allemands firent envoyer à Nancy les documents intéressant l'arrondissement de Briey. D'autres transferts eurent lieu par la suite mais qui ne concernèrent pas les recensements manquants, puisque nulle trace n'en existe aux Archives de la Moselle même avant la dernière guerre. Il est vraisemblable, selon Pierre Gérard, que la disparition des dossiers ne soit pas en relation avec les événements de 1870-1871: « *On serait tenté d'y voir une conséquence des échanges de documents opérés après 1871. Il n'en est rien* »¹⁰⁷. Ces archives ont disparu dans des circonstances difficile à établir, au cours desquelles ont également été perdues les listes nominatives de 1861 et de 1866 pour l'arrondissement de Château-Salins et la plus grande partie de celles de l'arrondissement de Sarrebourg (seules subsistent les listes de l'année 1846).

c- Listes nominatives et états de la population

Contrairement à d'autres départements, comme la Meurthe-et-Moselle, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, les Archives

statistique d'Ewald CRUSIUS, « Die Veränderungen der Volksdichte in den lothringischen Kreisen Forbach und Saargemünd 1801 bis 1910 », *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, Metz, 1914, pages 255-352, tableau I, annexes, pages I-IV.

¹⁰⁷ *Répertoire numérique de la série M*, Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle, Nancy, 1975, page XII.

départementales mosellanes n'ont conservé qu'un nombre infime des listes d'habitants élaborées à l'occasion des opérations de recensement ou dressant le bilan annuel du mouvement de la population¹⁰⁸. La quasi totalité des listes nominatives et des états récapitulatifs de la population, d'usage courant à partir de 1836¹⁰⁹, ont disparu dans la tourmente de 1944: il n'en subsiste qu'une vingtaine pour la Moselle dans ses limites de 1815 et 8 pour les anciens arrondissements meurthois, soit moins de 4% de l'ensemble des communes, provenant de versements communaux et conservés dans la série ED, sous la cote 1F¹¹⁰ [carte 6].



Carte 6

¹⁰⁸ Certains tableaux du mouvement annuel de la population figurent, quoique de manière irrégulière, dans les *Annuaire*s de Verronnais et de Lepage.

¹⁰⁹ Il en subsiste peu de plus anciens. Quelques localités possèdent des listes d'habitants en grand nombre: ainsi Dieuze, où l'on en a conservé 11 établies entre 1790 et 1810, mais où pour la période comprise entre 1810 et 1870 ne subsiste que celle de 1866. Voir BIRABEN (J.-N.), « Inventaire des listes nominatives de recensement en France », *Population*, 1963, pages 305-328.

¹¹⁰ Deux listes nominatives figurent dans la série M: celles de L'Hôpital-Carling pour 1866 (188 M11/2) et de Léning pour 1851 (188 M8/2); les listes de 1856, 1861 et 1866 de cette dernière commune ont été versées dans la série ED.

Les listes nominatives des anciennes communes meurthoises sont déposées aux Archives de Meurthe-et-Moselle, du moins pour certaines années. L'ensemble le plus complet, donc le plus exploitable, est constitué des listes de l'arrondissement de Château-Salins pour les recensements de 1836, 1841, 1846, 1851 et 1856¹¹¹. Pour celui de Sarrebourg, seules subsistent les listes du recensement de 1846¹¹².

Les listes, ou *Etats nominatifs* (qui forment à partir de 1856 le *Tableau B* du recensement, en complément du *Tableau A* contenant tous les tableaux récapitulatifs du mouvement de la population) contiennent généralement les renseignements suivants sur les personnes, en colonnes disposées de gauche à droite:

- Nom de famille,
 - Prénoms,
 - Lien de parenté avec le chef de ménage, profession,
 - Sexe et état matrimonial,
 - Age (sauf en 1841, où mention est simplement faite des enfants de moins de 12 ans),
 - Observations (portant sur la nationalité pour les étrangers, l'absence momentanée, la religion, les maladies ou infirmités)
- [Annexes 5 et 6].

Une autre colonne, peu utilisée, est réservée aux observations éventuelles. A l'extrême-gauche figurent le nom des quartiers, des hameaux et des rues, ainsi que les numéros d'ordre des maisons, des ménages et des habitants. Ceux-ci sont regroupés par ménages, dont la définition officielle, aux yeux de la *Statistique de la France*, est ainsi formulée: « *Dans le sens des instructions ministérielles, le mot ménage comprend, non pas les familles, mais les individus mariés ou non mariés, avec ou sans enfants, habitant un local distinct. Ainsi, une personne vivant seule dans un logement séparé... forme un ménage, aussi bien qu'une famille composée du mari, de la femme, d'un ou plusieurs enfants, d'un ou plusieurs domestiques, demeurant ensemble*

¹¹¹ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 6 M 33-123.

¹¹² *Ibid.*, 6 M 88-92.

dans le même appartement »¹¹³. Dans le cas le plus courant, c'est-à-dire un couple avec enfants, la liste des personnes composant le ménage comprend, dans l'ordre, le père, la mère, les enfants par âge décroissant ou par sexe (garçons puis filles); lorsque le ménage abrite des ascendants, collatéraux, domestiques ou apprentis, ils figurent généralement après les enfants.

Les dernières pages de la liste nominative sont réservées à diverses récapitulatifs (que l'on trouve aussi dans les *Etats récapitulatifs*), la plus importante étant un tableau de la répartition par âge et par sexe, soit par année soit par tranche d'âge quinquennale. Une récapitulation générale des différentes données¹¹⁴ est enfin suivie des éventuelles observations du maire, indiquant par exemple les causes de l'augmentation ou de la diminution de la population par rapport au précédent recensement, le tout daté et signé par lui.

Entre 1836 et 1866, les listes et surtout les états récapitulatifs ne cessent de se préciser et de gagner en qualité. Celle-ci est relevée par les autorités départementales: à l'issue du recensement de 1851, le préfet de la Meurthe en fait part au Ministre de l'Intérieur: « *Quant au travail des maires, il a été examiné avec une attention toute particulière; il résulte de cet examen que les tableaux nominatifs ont été très généralement établis avec intelligence et que l'exactitude des résultats ne me paraît pas contestable... Les renseignements demandés aux maires sur l'âge, la nationalité, le culte, les professions et les infirmités... me paraissent en général mériter confiance* »¹¹⁵. L'ensemble des données fournies présente pour l'analyse démographique un intérêt évident: d'une part parce qu'elles permettent de compléter ou de vérifier les fiches de famille établies à partir de l'état-civil, d'autre part surtout parce qu'elles offrent nombre d'informations sur les structures démographiques et socio-professionnelles d'une localité. Intérêt d'autant plus

¹¹³ Statistique de la France, *Résultats généraux du dénombrement de 1861 comparé aux cinq dénombrements antérieurs*, Strasbourg, Berger-Levrault, 1864, page XXXIX.

¹¹⁴ Dans quelques communes (comme Jouy-aux-Arches et Rombas) est indiqué en 1866 le nombre de personnes sachant lire et écrire.

¹¹⁵ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 6 M 15, lettre du 19 juillet 1851.

grand dans les communes dont ont été conservées les listes de plusieurs recensements successifs, comme il apparaît sur ce tableau récapitulatif des listes versées aux Archives départementales de la Moselle [tableau 3]:

Commune	1831	1836	1841	1846	1851	1856	1861	1866
Angevillers					■	■	■	
Bertrange		■		■	■	■	■	■
Boulay					■			
Brettnach	■		■	■		■		
Charly			■	■				
Dieuze								■
Fresnes-en-Saulnois								■
Gorze			■			■		
Hommarting		■		■				
Jouy-aux-Arches		■		■	■	■	■	■
Kanfen			■		■	■	■	■
Lachambre		■				■		■
Langatte					■	■	■	■
L'Hôpital-Carling					■			
Léning					■			
Manom								■
Niderviller					■			■
Noisseville		■		■	■		■	
Réchicourt		■		■	■	■	■	■
Rombas		■		■	■	■	■	■
Sainte-Barbe		■		■	■	■	■	
Servigny-lès-Ste-Barbe			■					■
Villers-Stoncourt					■			
Vionville					■			

Tableau 3
Communes ayant déposé leurs archives
relatives aux recensements
(1831-1866)

3) Les archives municipales: des séries généralement riches

a- Des séries d'inégale valeur

Si la loi fait obligation aux communes de moins de 2000 habitants de verser leurs archives au département, les localités plus importantes le peuvent dans la mesure où elles ne disposent pas elles-mêmes d'un service d'archives adéquat, ou en attendant qu'elles se dotent de conditions de dépôt et de conservation satisfaisantes. En Moselle, la plupart des villes disposent de leur propre service d'archives: c'est notamment le cas de Thionville, Sarrebourg, Sarreguemines, Phalsbourg, Saint-Avold (mais non de Forbach), et bien sûr de Metz. Or, contrastant avec la pauvreté des sources démographiques départementales de la série M, certains dépôts municipaux recèlent des archives abondantes formant des séries complètes et souvent très riches.

Ainsi à Saint-Avold, dont les archives, conservées au département depuis 1895, ont été réintégrées en octobre 1986; la série F est particulièrement riche, puisque tous les documents relatifs aux recensements antérieurs à l'annexion y figurent, avec notamment, pour celui de 1866, les bulletins de ménage.

Les archives municipales de Sarrebourg sont elles aussi d'une grande richesse: y sont conservés les douze registres de la population de 1798 à 1831, les dénombrements de la population de 1836, 1841, 1846, 1851, 1856, 1861 et 1866, ainsi que quelques précieux registres: un registre des domestiques (1831), les dossiers d'enregistrement des personnes arrivant à Sarrebourg ou quittant la ville (1848-1850 et 1857-1870), et les tableaux du mouvement de la population de l'année 1869.

Outre les archives relatives aux recensements antérieurs à 1871, la ville de Sarreguemines possède de précieuses sources de nature démographique: liste d'étrangers (1851), listes des Israélites (1856 et 1861), états du mouvement de la population (1834-1871), statistique des causes de décès (1853-1870).

Comparée à ces villes ayant pu conserver en leurs murs les sources de leur histoire démographique, Thionville apparaît

comme le parent pauvre. La ville n'a en effet gardé de ses recensements que celui de 1821, les autres ayant disparu soit lors des événements de 1870 soit au cours des inondations qui en 1947 ont détruit les archives entreposées dans les sous-sols du lycée Hélène Boucher. Par contre, source de première main pour une étude démographique thionvilloise, les tableaux annuels du mouvement de la population couvrent la période 1801-1864.

b- Metz: des sources démographiques complètes

Mais c'est sans conteste à Metz que l'on dispose des sources démographiques les plus complètes. Outre la série E, qui regroupe plus de 700 registres d'état-civil, tables décennales et registres de publications de mariage entre 1801 et 1870, la sous-série 1F offre le plus grand intérêt pour l'étude de la population messine avant l'annexion, étude partiellement réalisée par Jean Lhote¹¹⁶. Cette sous-série comporte trois types de sources:

1] Les recensements et le mouvement de la population de 1801 à 1870 (1F 2-4). Chaque année présente plusieurs rubriques, qui évoluent au fur et à mesure que les recensements se perfectionnent. Ainsi vers 1820 on y trouve:

- Un tableau récapitulatif de la population par section (la ville en comprend 5) indiquant, par sexe, le nombre de chefs de famille, de veufs et de veuves, d'individus recensés, ainsi que le nombre d'octogénaires et de centenaires.

- Un second tableau de la répartition des habitants par état matrimonial et par classe d'âge; y figurent, par section: le nombre de familles, d'hommes mariés ou veufs, de femmes mariées ou veuves, de garçons et de filles de moins de 16 ans et de plus de 16 ans, le nombre de jeunes gens sous les drapeaux et le nombre de domestiques et d'ouvriers étrangers à la ville mais y résidant.

- Un état des décès par trimestre ou par mois.

- Un état des naissances, mariages et décès par mois.

Les instructions ministérielles tendant vers une plus grande précision, les tableaux s'affinent, permettant de multiplier

¹¹⁶ *Aspects de la population de Metz sous le Consulat et l'Empire*, thèse, Metz, 1988, 3 volumes. « Variation du chiffre de la population de Metz pendant la première moitié du XIXe siècle, selon les tableaux nominatifs et les recensements », *Annales de l'Est*, 1971, n°3, pages 269-286.

les statistiques du mouvement de la population. Vers 1860, on dispose de trois types de tableaux: un état des naissances et des décès par mois, un état des causes des décès masculins et féminins, et surtout le *Tableau A*, qui pour chaque année indique le nombre de naissances par mois et par sexe avec la distinction entre enfants légitimes et enfants naturels; le nombre de mariages par mois, accompagné d'un tableau des âges des conjoints; le nombre de décès par mois, par sexe et par état matrimonial, avec leur répartition par tranches d'âge quinquennales¹¹⁷.

2] Les tableaux annuels de la population. Classés en 6 registres décennaux de 1801 à 1870 (1F 5-327), ces registres nominatifs, tenus en vertu des lois organiques du recensement des 19-22 juillet 1791 et du 10 vendémiaire an IV (2 octobre 1795) ont servi de base aux recensements officiels et ont été renouvelés tous les ans à partir de l'an IX; c'est de ces registres qu'il faut partir pour évaluer la population de Metz, en distinguant ceux des années 1836, 1841, 1846 et 1851, établis de manière différente, selon les instructions ministérielles. Ces tableaux comportent un certain nombre de rubriques relatives au domicile, à l'identité et à l'état-civil des habitants: nom des rues, quais ou places, nom du propriétaire, nom et prénom de l'individu, état ou profession, état-civil (garçon, homme marié, veuf...), âge, culte, lieu de naissance, étrangers, nombre de chambres consacrées au commerce ou à l'habitation.

3] Les répertoires alphabétiques des habitants. Dressés pour la période 1808-1870 (1F 328-400), il s'agit de registres de domicile, indiquant simplement les noms, prénom, profession et domicile des habitants.

Si ces répertoires offrent peu d'intérêt pour l'analyse démographique, les tableaux de la population sont pour l'historien d'un intérêt indubitable. Ils n'ont été jusqu'ici que très peu exploités de manière systématique, et l'histoire démographique de Metz au XIXe siècle reste encore à faire. Dans le cadre de ce travail leur exploitation, qui demanderait un

¹¹⁷ Une attention particulière est portée à la mortalité infantile, puisque dans les tableaux sont distinguées 6 tranches d'âge: 1-7 jours, 8-15 jours, 16 jours-1 mois, 2-3 mois, 4-6 mois, 7-12 mois.

investissement temps considérable, n'a été que partielle. Par contre d'autres sources ont été mieux exploitées, comme les déclarations d'arrivée et de départ pour la période 1816-1838 ou les archives relatives aux épidémies.

Le bilan des sources manuscrites relatives à la période 1815-1870 est très inégal, et présente une disparité entre celles fournies par l'état-civil et celles issues des recensements. Les registres d'état-civil, complets, fiables et aisément exploitables, permettent une analyse démographique fondée sur la reconstitution des familles et visant à la mesure des taux de fécondité mosellans; l'exploitation des tables décennales est elle aussi d'un intérêt capital pour la détermination des taux de base de la démographie que sont natalité et mortalité. Les sources liées aux recensements - tableaux de population et listes nominatives - sont par contre dans un état plus que lacunaire: les dossiers conservés ne représentent que l'infime partie des archives produites par l'administration départementale et communale: dans le domaine des sources de l'histoire démographique de la Moselle avant l'annexion, l'historien est confronté au vide irréparable créé par les destructions de 1944. Seules certaines archives municipales, versées au département ou conservées dans les dépôts communaux, empêchent ce vide d'être total. La disparité des sources est aussi géographique: la conservation à Nancy des archives des arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg leur a permis d'échapper aux flammes en 1944; même si les séries sont loin d'être complètes, elles offrent une masse de données autrement plus denses que celles de l'ancien département de la Moselle.

B- Les sources manuscrites de l'annexion (1871-1914)

1) Les recensements de population: des sources de plus en plus complètes

Dans la présentation des sources manuscrites de la période 1815-1870, il a été beaucoup question de l'état-civil et des recensements de population, qui constituent la base même de l'étude démographique consacrée à cette période. Au terme d'une lente évolution qui semble avoir définitivement fixé les règles de

l'enregistrement et de l'organisation des recensements, ces sources sont devenues entièrement fiables et exploitables. Avec l'annexion à l'Empire allemand et le passage à une autre administration, ces règles évoluent; si l'enregistrement des actes de l'état-civil n'est modifié que dans sa forme à partir de 1872¹¹⁸, la réglementation des recensements en fait désormais, et ceci dès celui du 1er décembre 1871, des sources beaucoup plus complètes qu'auparavant (ce qu'elles seraient de toute manière devenues si la Moselle était restée française).

Le ton est donné dès le mois de novembre 1871: dans une circulaire adressée aux maires et annonçant le prochain recensement¹¹⁹, le Préfet de la Lorraine attire leur attention sur « *la grande importance d'un dénombrement exact... une haute valeur statistique est attachée à ce dénombrement (qui) servira de base immédiate à plusieurs parties importantes de l'organisation intérieure* », notamment dans le domaine de la fiscalité. Plus que l'intérêt proprement statistique des recensements, l'argument fiscal est mis en avant aux yeux des Mosellans: dans une affiche qu'il fait apposer à Metz en novembre 1875, le maire Paul Bezanson explique à ses administrés que le but du prochain recensement est « *de fixer, d'une manière certaine, le chiffre de la population et d'arriver ainsi à une répartition équitable de nos contributions respectives... Outre un devoir d'urbanité que la situation commande, il s'agit encore pour nous d'une question d'intérêt, du dégrèvement qui devra résulter de la modification du chiffre de la population* »¹²⁰.

¹¹⁸ La même année sont adressées aux maires des instructions « *pour la formation des registres statistiques des mariages, naissances et décès* », en remplacement des tableaux statistiques antérieurs. Ces registres doivent être tenus avec la plus extrême précision, par exemple pour les décès d'enfants avant ou à la naissance: « *Pour les enfants présentés morts qui sont décédés avant ou pendant leur naissance, on se bornera à inscrire dans la colonne intitulée jour et heure du décès ces mots: avant la naissance ou pendant la naissance. Pour tous les autres cas l'heure de la mort sera constatée le plus exactement possible et inscrite avec soin, car ces données sont de la plus haute importance pour établir les tableaux de la mortalité et de la longévité humaine* » (Archives départementales de la Moselle, 3 AL 401).

¹¹⁹ Archives départementales de Moselle, 3 AL 403/1, registre 2388, 14 novembre 1871.

¹²⁰ *Ibid.*, 18 novembre 1875.

Au fil des recensements, l'objectif et l'esprit restent les mêmes, bien que le souci statistique soit davantage mis en avant: « *Un dénombrement fait avec soin, écrit le Président de la Lorraine aux maires avant les opérations de 1890 et de 1895, est de la plus haute importance, aussi bien pour la statistique et la science que pour les divers besoins de l'administration* »¹²¹. D'où une réglementation très stricte et précise dans l'organisation des recensements.

Contrairement à la période précédente, dont la plupart des recensements ont été perdus, ceux de l'annexion ont été conservés, soit sous leur forme imprimée dans les précieux recueils que constituent les *Statistische Mitteilungen über Elsass-Lothringen*, soit sous leur forme manuscrite dans les innombrables dossiers de la série AL, une série partagée, en ce qui concerne la Lorraine, entre les Archives départementales de Metz et de Strasbourg.

2) Les fonds d'archives: de Metz à Strasbourg

a- Metz: les séries AL et Z

Tout historien travaillant sur la population de la Moselle durant l'annexion doit inévitablement passer par les archives du Fond de la Présidence de Lorraine, rassemblées dans les séries AL (Alsace-Lorraine) et Z (directions de cercles), conservées aux Archives départementales de la Moselle, mais aussi par un certain nombre de dossiers « lorrains » déposés dans les fonds des Archives départementales du Bas-Rhin à Strasbourg.

Les archives de la Présidence de Lorraine conservées à Metz ne sont pas réparties dans les différentes séries du cadre de classement réglementaire français de 1841. La création de la série AL a été décidée en 1919 par l'Inspecteur Général Charles Schmidt, alors chargé d'une mission de direction pour les archives des trois départements d'Alsace-Lorraine. La répartition des dossiers à l'intérieur de la série a été faite conformément au règlement intérieur de la Présidence, daté du 31 mars 1882.

¹²¹ *Ibid.*, 3 AL 403/2

Comme une très grande partie des archives antérieures à 1871, de nombreux dossiers de la série AL (environ 400) ont été détruits en 1944, en particulier ceux concernant l'immigration allemande (section I, articles 357 à 406), l'émigration des Mosellans, l'option de nationalité (articles 588 à 592 et 597 à 630)¹²² et les certificats de nationalité (articles 631 et 632). Malgré ces lacunes, il subsiste suffisamment de dossiers permettant de mener une étude d'ensemble de la population mosellane entre 1871 et 1914, étude en partie menée par François Roth dans sa thèse sur *La Présidence de Lorraine* et, en ce qui concerne l'option, par Alfred Wahl. Ces dossiers sont répartis entre deux sous-séries.

Les dossiers 401 à 405 de la sous-série 3 AL sont consacrés aux recensements organisés entre 1871 et 1910. Outre des papiers contenant la correspondance et la réglementation, on y trouve les résultats manuscrits des recensements de 1871, 1875, 1880 (3 AL 403), de 1885, 1890, 1895 (3 AL 404), de 1900, 1905 et 1910 (3 AL 405). Si le langage universel des chiffres ne pose pas de problème de lecture, la difficulté d'exploitation réside souvent dans le fait que les documents administratifs sont écrits sous une forme manuscrite que de moins en moins de personnes sont capables de lire et que, l'étant nous-même, nous avons dû renoncer à traduire, à l'exception de papiers qu'instinctivement nous avons jugés importants.

Les questions liées à l'option et à l'émigration des Mosellans à partir de 1871-1872 et aux problèmes de nationalité relèvent de la même sous-série 3 AL, articles 200 à 220. Parmi les dossiers les plus intéressants d'un point de vue statistique, un registre alphabétique des demandes de permis d'émigration de 1872 à 1905¹²³. Nous avons renoncé à une exploitation systématique de ces archives, du fait qu'elles ont déjà été largement utilisées par François Roth et Alfred Wahl: c'est notamment le cas des déclarations d'option devant les autorités françaises et allemandes (3 AL 205), des certificats de nationalité

¹²² Les noms des optants ont été publiés au Bulletin des Lois de la République Française, partie supplémentaire, du 30 juin 1872 au 28 août 1873).

¹²³ 3 AL 200: *Alphabet Verzeichnis der von 1872 bis 1905 erteilten Entlassungsurkunden* (**Annexe 7**).

pour l'étranger (3 AL 206-215) et pour l'intérieur (3 AL 206-220).

Dans la sous-série 5 AL enfin figurent des dossiers concernant le mouvement naturel de la population et son état sanitaire: d'une part des statistiques et des rapports annuels sur la natalité et la mortalité dans le département (1873-1918) et à Metz (1878-1885), d'autre part des rapports sur les épidémies de typhoïde, typhus et variole pour les années 1903-1905.

Le fond des directions de cercles - le cercle est l'équivalent de l'arrondissement français et son directeur (*Kreisdirektor*) est le successeur du sous-préfet - constitue les sous-séries 11 à 18 Z. Ce fond est très riche, puisqu'il rassemble la plupart des archives relatives à l'administration, à la police, à l'enseignement, à la justice, aux cultes et à la vie économique de chacun des 8 cercles à l'exception de la ville de Metz: Boulay (11 Z), Château-Salins (12 Z), Forbach (13 Z), Metz-Campagne (14 Z), Sarrebourg (15 Z), Sarreguemines (16 Z), Thionville-Est (17 Z) et Thionville-Ouest (18 Z). En ce qui concerne la population, les dossiers conservés sont uniquement relatifs aux problèmes de l'option de nationalité, de l'émigration hors de Lorraine et de l'immigration. Pour certains cercles comme Forbach, Sarrebourg et Thionville-Ouest s'y ajoutent des papiers (listes, rapports, correspondance) concernant les expulsions et les naturalisations: sources dont nous n'avons pas fait une exploitation systématique, pour les mêmes raisons que précédemment.

b- Strasbourg: le versement AL 159

Le 7 décembre 1973, la direction régionale de l'INSEE procédait au versement aux Archives départementales du Bas-Rhin à Strasbourg d'un certain nombre de dossiers statistiques relatifs à l'Alsace-Lorraine entre 1871 et 1914: les *Akten des statistischen Landesamtes für Elsass-Lothringen*, soit 235 articles et graphiques, panneaux et cartes, d'un métrage de 18,80 m. La plupart des dossiers figurent sous les cotes 159 AL 1-713, et fournissent des renseignements statistiques très divers: mouvement naturel de la population, âge au mariage, origine géographique des immigrés, répartition par âge de la population des cercles, mortalité infantile par canton, causes de décès, etc.

Malheureusement, certains dossiers de la sous-série 159 AL contiennent des données relatives à l'Alsace, mais y font défaut ceux concernant la *Lothringen*, notamment les statistiques de la répartition par âge des années 1875-1905 et de l'origine géographique de la population. Lacunes partiellement compensées par les publications officielles.

Outre les fonds départementaux de Metz et de Strasbourg, les principales villes du département ont conservé leurs propres archives. C'est le cas de Thionville, où la quasi inexistence d'archives démographiques avant l'annexion tranche avec l'importance des sources après 1870, notamment les résultats des recensements (sauf 1905 et 1910) et les registres d'entrée et de sortie de la population entre 1883 et 1912¹²⁴. Ou encore de Sarrebourg, qui possède 13 registres domiciliaires couvrant la période 1871-1920 et des registres de la police des étrangers. Mais ces fonds municipaux n'ont pas été exploités dans le cadre de cette étude.

Quelle que soit la période envisagée, les sources manuscrites ont permis de donner à cette étude un support essentiel. Ceci malgré les lacunes, parfois importantes, et bien que des choix aient été nécessaires pour des questions de temps. Mais auraient-elles été suffisantes sans le complément indispensable des sources imprimées?

II- Les sources imprimées

A- Les sources imprimées antérieures à l'annexion

Les publications françaises antérieures à l'annexion sont de deux ordres: d'une part les *Annuaire*s départementaux, dus à l'initiative des imprimeurs-libraires messins Verronnais pour la Moselle, du juge de paix Michel puis de l'archiviste nancéien

¹²⁴ Registres exploités par LEINER (S.) dans *Migration und Urbanisierung, o.c.*

Lepage pour la Meurthe¹²⁵; ces annuaires sont d'autant plus précieux pour l'historien qu'ils constituent des séries régulières aux données multiples et variées, même si la démographie y est irrégulièrement présente. D'autre part les publications statistiques officielles et savantes, qu'il s'agisse des volumes de la *Statistique Générale de la France*, de divers *Dictionnaires*, *Notices* et *Atlas* départementaux ou de rapports médicaux relatifs notamment aux épidémies.

1) Les Annuaires départementaux

a- L'Annuaire de la Moselle de Verronnais

Ouvrage toujours prisé des historiens et des curieux de l'histoire de la Moselle en raison des nombreux renseignements qu'il contient sur l'économie et la société de l'époque, le célèbre *Annuaire* de l'imprimeur-libraire messin François Verronnais nous est apparu comme une source certes plus complémentaire que fondamentale, mais d'un intérêt qui n'a rien de secondaire.

Originaire d'une famille de Briançon installée à Metz au XVIII^e siècle, François Verronnais (1792-1879)¹²⁶ débute à 11 ans dans l'imprimerie paternelle sise en haut de la rue des Jardins, à proximité de la cathédrale et de l'Hôtel de Ville. A partir de 1795, la maison Verronnais imprime des journaux tels que *Le Journal des Républicains de la Moselle*, *Le Réveil des Sans-Culottes* et, moins marqué politiquement, le *Journal du Département de la Moselle*. En 1798 paraît l'*Annuaire du département de la Moselle*, premier d'une série presque ininterrompue jusqu'en 1867 (ainsi l'*Annuaire* ne paraît pas entre 1862 et 1866).

Après avoir participé au siège d'Anvers en 1810, François Verronnais revient à Metz pour diriger l'imprimerie à la mort de son père: d'abord avec sa mère, puis seul à partir de 1822. Il en fait la plus grande imprimerie de la ville, employant 50 ouvriers, et crée également un atelier de reliure et de

¹²⁵ Il existe également une *Statistique des Vosges* (Nancy, 1845, 2 volumes) et une *Statistique de la Meuse* (Charleville, 1842).

¹²⁶ BARTHEL (J.), *Hommes et femmes célèbres de Moselle*, éditions Bonneton, 1995, 159 pages, pages 152-153.

lithographie. Poursuivant l'oeuvre paternelle, il publie chaque année l'*Annuaire*, dont le titre varie avec le temps: simple *Annuaire* jusqu'en 1829, il devient *Annuaire Statistique et Historique de la Moselle* en 1830 puis, dix ans plus tard, *Annuaire historique, statistique, administratif, militaire, judiciaire et commercial du département de la Moselle* (dont l'édition de 1844, très riche, est couronnée trois ans plus tard par une médaille d'argent de l'Académie de Metz), enfin simple *Annuaire du département de la Moselle* à partir de 1852.

En 1853, François Verronnais décide de ne pas publier son *Annuaire*, et s'en explique dans l'édition de l'année suivante: « *L'indifférence de nos concitoyens pour cette publication cependant si éminemment utile nous a déterminé à ne plus la faire que tous les deux ans* »¹²⁷. Verronnais n'avait pourtant pas ménagé ses efforts pour améliorer constamment l'*Annuaire*, qui « *d'une simple nomenclature de noms propres (est) passé à des notions statistiques, historiques et littéraires plus ou moins étendues* »¹²⁸. On trouve en effet dans l'*Annuaire* de Verronnais à peu près tout ce qui touche à la vie du département de la Moselle et des renseignements de toute nature: de la liste des souverains européens au tableau des monnaies, de la composition du jury départemental à de précieux relevés météorologiques, en passant par le compte-rendu des délibérations du Conseil Général, la composition des sociétés savantes et la liste des entreprises commerciales et industrielles du département. D'un intérêt anecdotique remarquable, les *Ephémérides* relatent quantité d'événements dont certains touchant à la démographie: ainsi, pour la seule année 1845, l'*Annuaire* rend-il compte du décès d'une femme âgée de 108 ans, « *doyenne d'âge des femmes de Roussy-le-Village et probablement de tout le département de la Moselle* », et de la naissance de quadruplées chez un couple de cultivateurs de Cheuby (canton de Vigy): « *Deux étaient morts en naissant, les deux autres n'ont vécu qu'un jour; les époux Caye ont encore 7 enfants vivants* »¹²⁹.

¹²⁷ *Annuaire pour l'année 1854*, avis de l'éditeur. La même année, François Verronnais cède son entreprise à son fils Jules, et se retire à Chazelles où il meurt en 1879. Outre les *Annales*, il a également publié *Le grand messager boiteux de la Moselle* et a écrit le *Guide de l'étranger à Metz*.

¹²⁸ *Annuaire pour l'année 1836*, préface.

¹²⁹ *Annuaire pour l'année 1845*, Metz, 1847, page 58.

L'intérêt de l'*Annuaire* d'un point de vue démographique ne se limite cependant pas à ces quelques anecdotes. On peut en effet y trouver la transcription des résultats de quelques recensements, les chiffres du mouvement naturel de la population mosellane (celui de 1851 en particulier), et surtout, de manière régulière, de celui de la population de Metz. Cette transcription n'est cependant pas entièrement fiable, et quelques erreurs ont été repérées dans les *Annuaire*s de Verronnais: ainsi, dans les chiffres du mouvement naturel de Metz (naissances et décès), que nous avons confrontés avec les tableaux de la population, une dizaine de chiffres sont inexacts ou mal transcrits: par exemple 1548 pour 1348, ou 1145 pour 1165. Malgré ces coquilles, les tableaux présentés par Verronnais sont des plus précis, et s'accompagnent souvent de commentaires prouvant qu'il ne s'agit pas d'une simple compilation de chiffres ou d'une quelconque retranscription des documents alors disponibles; Verronnais pousse parfois sa curiosité jusqu'à confronter aux registres de l'état-civil les faits démographiques qu'il expose: ainsi, commentant l'excédent des décès à Metz en 1841, il écrit: «*Dans le cours de l'année 1841, les décès ont surpassé les naissances de 359. En se reportant aux extraits quotidiens des actes de l'état-civil, on reconnaît que cet excédent des décès sur les naissances est fourni par la garnison... On s'explique difficilement que des hommes choisis sous le rapport de la constitution physique,... mieux nourris, mieux vêtus, mieux logés qu'ils ne l'étaient la plupart sous le toit paternel, fournissent un tel contingent mortuaire*»¹³⁰.

Les *Annuaire*s permettent parfois de combler les lacunes des sources manuscrites: celui de 1829 récapitule par exemple le mouvement naturel de 1802 à 1828, en distinguant naissances et décès par sexe et, pour ces derniers, par état matrimonial¹³¹. L'*Annuaire* de 1855 indique le nombre annuel des naissances, mariages et décès du département entre 1829 et 1853, la répartition mensuelle du mouvement naturel de 1853 en distinguant population urbaine et population rurale, et jusqu'à la moyenne journalière des décès par mois; on y trouve aussi un

¹³⁰ *Annuaire pour l'année 1841*, Metz, 1843, page 118.

¹³¹ *Annuaire pour l'année 1827*, Metz, 1829, pages 130-131.

tableau des âges croisés au mariage portant sur les 2846 unions de l'année 1853¹³².

Entre 1857 et 1870, l'*Annuaire* de Verronnais se double d'une publication plus officielle, initiée par le préfet de la Moselle Malher: *La Moselle Administrative*, dont la rédaction est confiée à l'archiviste Edouard Sauer. Les quinze recueils publiés, très denses, n'ont cependant pas le même intérêt que les *Annuaire*s au point de vue démographique: on n'y trouve en effet que quelques statistiques sur la population des cantons.

Si les données fournies par l'*Annuaire* de Verronnais ne remplacent pas les sources manuscrites et ne permettent pas d'en combler les vides, ils constituent, malgré une prudence toujours nécessaire, un outil de travail non négligeable et apportent des informations des plus utiles: en ce sens ils apparaissent beaucoup plus riches que les *Annuaire*s de la Meurthe.

b- L'Annuaire de la Meurthe

En 1806 paraît à l'initiative du préfet de la Meurthe un premier *Annuaire Statistique*, présentant un tableau général du mouvement de la population et la liste des communes accompagnée de leur nombre d'habitants. Mais il faut attendre le début des années 1820 pour voir naître une publication plus proche de celle de Verronnais: en 1822 est édité un *Annuaire* « plus varié... et peut-être plus complet qu'aucun de ceux qui ont paru jusqu'à ce jour »: pendant plus de vingt ans, jusqu'en 1848, cet *Annuaire* est édité sous la direction du juge de paix Michel, de Vézelize; les données démographiques y sont cependant réduites à de simples tableaux de la population des communes.

En 1849, l'archiviste de la Meurthe Henri Lepage se voit confier la publication d'un *Annuaire administratif, statistique, historique et commercial*. Les statistiques démographiques y sont désormais plus nombreuses, régulières et précises, avec chaque année, jusqu'en 1870, un bilan du mouvement naturel de la

¹³² *Annuaire pour l'année 1853*, Metz, 1855, pages 170-173.

population, accompagné tous les cinq ans des résultats départementaux des recensements, et d'indications diverses: statistique de la vaccination antivariolique, commentaires sur les épidémies de choléra de 1849 et de 1853-1854; l'*Annuaire* de 1855 contient en outre un tableau des causes de décès et des professions des décédés. L'intérêt d'Henri Lepage pour l'étude de la population se traduit également par diverses contributions: en 1851 une étude sur « *La dépopulation de la Lorraine au XVII^e siècle* »¹³³, et en 1858 un bilan des « *Recherches sur l'ancienne population de la Lorraine* »¹³⁴.

De valeur inégale, les deux *Annuaire*s départementaux n'en montrent pas moins l'intérêt de leurs auteurs et des autorités préfectorales pour la *statistique*, même si ce terme n'a pas la connotation scientifique qu'il aura plus tard ou que l'on peut retrouver dans d'autres publications contemporaines faisant la part plus belle à la démographie, à commencer par celles de la Statistique Générale de la France.

2) Les publications ministérielles: la Statistique Générale de la France

Jusqu'au début du XIX^e siècle, les pouvoirs publics ne se sont guère souciés de collecter ni de publier les chiffres du mouvement de la population. Seule initiative d'importance, après les tentatives infructueuses des contrôleurs généraux Orry (1744) et Bertin (1762): celle de leur successeur aux finances l'abbé Terray, qui par une circulaire du 14 août 1772 prescrit aux intendants de dresser un état annuel des baptêmes, mariages et sépultures d'après les registres paroissiaux: les données collectées permettent de publier une statistique nationale pour les années 1770 à 1784. Avant la Révolution, les travaux démographiques sont davantage le fait de ce que Jacques et Michel Dupâquier appellent « *l'école française d'arithmétique politique* »¹³⁵, au premier rang de laquelle figurent l'abbé Expilly, Louis Messance, Jean-Baptiste Moheau, le chevalier de Pommelles et Pierre-Simon de Laplace.

¹³³ *Annuaire pour l'année 1849*, Nancy, 1851, pages 11-58.

¹³⁴ *Annuaire pour l'année 1856*, Nancy, 1858, pages 11-30.

¹³⁵ *Histoire de la démographie, o.c.*, pages 174-188.

La faiblesse des moyens administratifs de l'Etat jacobin empêche l'activité et l'effort statistique de la France révolutionnaire d'aboutir à une compilation et à la publication des données démographiques rassemblées. Avec François de Neufchâteau sous le Directoire, Lucien Bonaparte et surtout Jean-Antoine Chaptal sous le Consulat, s'organise cependant au ministère de l'Intérieur un Bureau de Statistique, créé le 22 novembre 1800: supprimé en 1812, il sera rétabli vingt ans plus tard à l'initiative de Thiers. Il répond au souci et à la volonté de l'Etat de maîtriser rigoureusement et scientifiquement tout ce qui touche aux hommes et à la vie de la nation: « *Compter les hommes et compter les choses dont les hommes ont besoin, écrit Pierre Chaunu, n'est-ce pas l'acte politique, la démarche économique, par excellence?... Avec le XIXe siècle... place à l'institution, place à la technique* »¹³⁶, c'est-à-dire, progressivement, à la statistique, une statistique permettant d'offrir « *dans un ordre régulier, l'exposé de tous les faits qui, susceptibles d'être exprimés par des nombres, témoignent de l'état de la civilisation, de la richesse et de la force de la société française actuelle, comparée avec la société française des époques antérieures* »¹³⁷.

Ministre du Commerce, Adolphe Thiers présente en 1833 un projet de diffusion de documents statistiques qui seraient réunis par son ministère, et dont la publication est confiée à Alexandre Moreau de Jonnés, chef du 2e bureau du Conseil Supérieur du Commerce. Deux ans plus tard est publié un premier recueil, indiquant notamment les résultats du recensement de 1831 par département et par arrondissement, un tableau de la répartition de la population selon l'état-civil et une statistique des enfants légitimes et naturels pour la période 1824-1832. En 1837 paraît un second volume présentant les résultats des recensements de 1801 à 1836, les tableaux généraux de la population et les statistiques du mouvement de la population depuis 1815: les chiffres relatifs à la Moselle sont d'autant plus précieux qu'aucune autre source ne permet de les obtenir de

¹³⁶ DUPAQUIER (J. et M.), *Histoire de la Démographie, o.c.*, Préface, page 12.

¹³⁷ Rapport au roi du ministre des Travaux Publics, de l'Agriculture et du Commerce (10 juin 1837), *Statistique de la France*, Paris, 1837, 511 pages, pages V-VI.

manière globale, en particulier ceux de l'illégitimité entre 1815 et 1835.

Avec la naissance du Bureau de la Statistique Générale de la France (S.G.F.) par l'arrêté ministériel du 3 avril 1840, puis sa réorganisation en 1852, les publications statistiques se multiplient, deviennent régulières et de plus en plus affinées¹³⁸. Ce sont d'abord, à l'instar de ceux publiés à partir de 1827 par le Ministère de l'Intérieur, les résultats officiels des recensements, sous forme de décrets paraissant au Bulletin des Lois les déclarant authentiques pour la période quinquennale suivante¹³⁹. Ce sont surtout les irremplaçables volumes publiés par la S.G.F. (20 volumes entre 1855 et 1873, dont 11, sous le titre *Territoire et Population*, sont consacrés à la démographie)¹⁴⁰, qui constituent une source sûre et commode, même si le cadre géographique mosellan choisi pour cette étude n'en permet pas une utilisation absolue. Les renseignements y sont d'une grande diversité, touchant aussi bien au mouvement de la population qu'aux structures démographiques: statistique de l'émigration et de l'immigration, âge moyen au mariage, répartition de la population selon la taille des communes, illégitimité, taille des ménages, structure par âge, nombre d'enfants par couple, mortalité infantile, etc. A ces différents niveaux, les comparaisons peuvent être établies par rapport à l'ensemble de la France et avec les départements voisins, Meurthe, Meuse et Bas-Rhin en particulier.

3) Les publications administratives et savantes mosellanes

La multiplication des statistiques démographiques révèle le souci croissant de l'Etat pour une connaissance de plus en plus précise de la population; elle démontre plus généralement aussi

¹³⁸ La plupart des tableaux et dossiers de recensement constituant la série F20 des Archives Nationales (804 articles) proviennent en grande partie du Bureau de la Statistique et de la S.G.F.

¹³⁹ Ainsi le décret du 10 mai 1852, « *déclarant authentiques pour une période de cinq années à partir du 1er janvier 1852 les tableaux de population* » du recensement de 1851 (*Bulletin des Lois* 351, n° 2729, 89 pages). Ces documents sont rassemblés aux Archives départementales de la Moselle sous la cote BA 21.

¹⁴⁰ Archives départementales de Moselle, 122 PER.

un engouement certain, voire un « *enthousiasme statistique* »¹⁴¹ amenant l'administration départementale et nombre d'esprits éclairés à publier des *Notices*, *Dictionnaires*, *Mémoires* et *Atlas* rassemblant quantité de données historiques, géographiques et démographiques sur le département, mais d'un intérêt inégal concernant l'étude de la population. Outre les *Annuaire*s de Verronnais et de Lepage, les principales publications sont, par ordre chronologique d'édition:

- Le *Mémoire statistique du département de la Moselle adressé au Ministre de l'Intérieur, d'après ses instructions*, publié en 1802 sous l'impulsion de Jean-Victor Colchen, préfet de la Moselle de 1800 à 1805. Exposant les sources de l'histoire économique de la Lorraine au XIXe siècle, Georges Hottenger y voyait dans sa leçon préliminaire donnée à Nancy en 1923, avec les *Mémoires* des trois autres départements, « *une source très précieuse d'informations de toute sorte... au lendemain de la Révolution... (et) le fondement même de l'édifice dont nous essayons de tracer l'architecture idéale* »¹⁴². Le second chapitre du *Mémoire* est particulièrement riche, même si la période considérée est antérieure à celle étudiée ici: comparaison entre la population de 1802 et celle de 1789, statistique de la population des villes, bourgs et villages en 1789, 1792, en l'an VIII et en l'an IX, évolution du nombre des naissances, mariages et décès de 1789 à l'an IX, répartition de la population par âge.

- Le *Dictionnaire du département de la Moselle*, publié en 1817 par Claude-Philippe Viville, historien et secrétaire général de la Préfecture¹⁴³: après une courte *Notice sur le département* et un *Aperçu sur la population et sur l'étendue du territoire* par arrondissement et canton, l'auteur présente par ordre alphabétique les villes, bourgs, hameaux et écarts, indiquant pour chacun d'eux le nombre d'habitants, le nombre de maisons et l'étendue du territoire productif.

¹⁴¹ DUPAQUIER J. (sld), *Histoire de la population française*, tome 3: 1789-1914, PUF, 1988, page 33.

¹⁴² *Introduction à l'Histoire économique de la Lorraine au XIXe siècle, o.c.*, page 12.

¹⁴³ Réédité sous sa forme originale par les éditions de la Tour G.I.L.E., 1990, 452 pages.

- La double publication de P. Creutzer relative à l'est mosellan: en 1851 un *Aperçu géologique et statistique historique, industriel et agricole du canton de Sarralbe*¹⁴⁴, et deux ans plus tard une *Statistique du canton de Bitche*¹⁴⁵. Creutzer présente notamment des tableaux de population par commune: en 1846 pour le canton de Sarralbe (avec le nombre d'émigrants à l'étranger de 1846 à 1851), en 1851 pour celui de Bitche.

- La *Statistique du département de la Moselle* de L.E. de Chastellux (1854), malgré son titre, n'apporte aucun élément sur la population du département, à l'exception d'une *Statistique médicale* due à Eugène Grellois¹⁴⁶. Il s'agit en fait d'une description géographique et scientifique, faisant la part belle au climat, à la paléontologie et à la zoologie.

- Publiée l'année suivante par V.A. Malte-Brun, *La Moselle*¹⁴⁷ est une description géographique, économique et historique du département, suivie d'une statistique de la population par commune, d'après le recensement de 1851. L'intérêt scientifique en est limité, mais son originalité réside dans une *Statistique morale* faisant apparaître quelques données sur l'illégitimité, l'infanticide et les abandons d'enfants.

- En 1860, la connaissance de la Moselle s'enrichit d'un ouvrage fréquemment utilisé par les historiens régionaux tant les statistiques et les cartes en sont précieuses et diverses: l'*Atlas géographique, statistique et historique du département de la Moselle*, dû à L.B. de Saint-Martin, chef de bureau des Ponts et Chaussées, membre de l'Académie impériale de Metz. Pour chaque commune, l'ouvrage indique le nombre d'habitants au recensement de 1856, le nombre de maisons, l'étendue du territoire productif, la nature de l'utilisation du sol, les activités industrielles et commerciales ainsi que de brèves indications historiques.

¹⁴⁴ Mémoires de l'Académie Impériale de Metz, Saint-Avold, 94 pages.

¹⁴⁵ *Ibid.*, Sarreguemines, 292 pages.

¹⁴⁶ Pages 493-538.

¹⁴⁷ Réédité sous sa forme originale par les éditions du Bastion, 1994, 138 pages, carte.

Outre ces diverses publications d'ordre général où l'intérêt pour la démographie n'apparaît pas toujours vraiment, quelques communications présentées devant l'Académie (royale puis impériale) de Metz s'attachent à en exposer des aspects qui aux yeux de leurs auteurs semblent alors remarquables et dignes d'une analyse sérieuse. C'est le cas, en 1850, d'une réflexion menée par Justin Worms qui, dans ses *Considérations statistiques sur les départements de la Moselle et du Haut-Rhin*, s'interroge sur les différences de croissance entre les deux départements¹⁴⁸; quelques années plus tard, dans une *Note sur la population du département de la Moselle*, il tente d'expliquer devant ses confrères académiciens le recul de la population mosellane enregistré par le recensement de 1856¹⁴⁹, recul qu'il attribue au dépeuplement des campagnes. Abondant dans le même sens, et la même année, Eugène Lapointe expose *Quelques mots sur l'abandon des campagnes par les ouvriers*¹⁵⁰. Noyées au milieu de communications de nature essentiellement scientifique (l'Académie semble s'intéresser davantage à la météorologie qu'à la démographie), ces communications prouvent tout de même que quelques esprits éclairés du milieu du siècle prennent conscience (et s'inquiètent aussi) de phénomènes dont notre étude montrera l'importance dans l'évolution démographique de la Moselle.

4) Les publications médicales

Parmi ces esprits attachés à comprendre les faits relatifs à la population, les médecins ne sont pas les derniers venus. Les hommes de l'art sont en effet confrontés à l'irruption et à la répétition d'un fléau nouveau dont ils essaient de comprendre l'origine et contre lequel ils s'acharnent à lutter: le choléra, qui envahit la Moselle à quatre reprises: 1832, 1848-1849, 1853-1854 et 1865-1866.

Davantage que les autres fléaux épidémiques, le choléra a fait l'objet à l'époque même de sa quadruple irruption de plusieurs rapports médicaux, ce qui prouve manifestement l'intérêt mais aussi les interrogations de la médecine sur cette maladie qui très vite apparaît comme la peste du XIXe siècle. Ainsi en est-il des

¹⁴⁸ *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, 1849-1850, pages 148-171.

¹⁴⁹ *Ibid.*, 1857, pages 317-325.

¹⁵⁰ *Ibid.*, pages 173-180.

études du docteur Scoutteten, qui se révèle être le premier grand spécialiste de la maladie nouvelle: dès 1831, donc avant la première invasion, il publie à Metz une *Histoire médicale et topographique du choléra-morbus, renfermant les moyens de prévenir la maladie et de la combattre*, puis l'année suivante, avec son confrère Félix Maréchal (futur maire de Metz), un *Rapport sur l'épidémie de choléra qui a régné à Berlin*, publié au retour de leur mission en Prusse. La principale étude, et la mieux documentée pour l'historien, est cependant le *Rapport statistique et médical sur l'épidémie de choléra qui a régné à Metz et dans le département de la Moselle en 1832*, publié en 1839 par Félix Maréchal (**Annexe 8**). On peut y ajouter le *Mémoire sur le choléra-morbus qui a régné épidémiquement à Metz et lieux circonvoisins pendant l'année 1832*, publié quatre ans plus tard par J.J. Pascal.

D'autres études sur le choléra ont été publiées par la Société des sciences médicales de la Moselle: consacrées à l'épidémie de 1849, celles d'A. Degott (*Aperçu de l'épidémie de choléra qui a régné dans les communes rurales des trois cantons de Metz de juillet à septembre 1849*), d'A. Laveran, médecin en chef de l'Hôpital militaire de Metz (*L'épidémie de choléra dans le département de la Moselle*) et d'A. Petitgaut (*Rapport sur l'épidémie de choléra qui a éclaté dans le canton de Gorze en 1849*); sur l'épidémie de 1854, celles d'E. Warin (*Rapport sur le choléra de 1854 dans le département de la Moselle*) et d'A. Toussaint (*Rapport sur l'épidémie cholérique qui a régné en 1866 dans le département de la Moselle*).

La médecine tient aussi ses statistiques, et les rapports relatifs à la mortalité apportent aux sources de l'histoire démographique des pierres fondamentales: dus à des médecins messins de renom comme Michaux, Saunois, Warin, Didion et Paté, les rapports statistiques annuels sur « *la constitution médicale et la mortalité de la ville de Metz* » entre 1850 et 1864 sont à cet égard du plus grand intérêt.

Des *Annuaire*s de Verronnais aux volumes de la Statistique Générale de la France, des publications administratives aux rapports médicaux, les sources imprimées antérieures à l'annexion sont d'un apport essentiel à l'étude de la

population mosellane au XIXe siècle. D'une part parce qu'elles contribuent à combler les lacunes des sources manuscrites, d'autre part parce que leur diversité permet d'enrichir la connaissance démographique tout en la situant dans une connaissance plus globale du département. Ces sources se multiplient à une époque où la statistique connaît son premier essor: qu'il s'agisse de la statistique où on l'entend au sens scientifique - collecte, organisation et analyse de données chiffrées (il en est ainsi des résultats des recensements publiés par la S.G.F.) - ou dans le sens plus général à l'époque de compilation de données des plus diverses (à l'image des *Annuaire statistiques*). Dans la seconde moitié du siècle, le développement de la statistique (dans son acception scientifique) s'accélère dans toute l'Europe, particulièrement en Allemagne, et les publications se multiplient. Intégrée à l'Empire allemand en 1871, la Moselle bénéficie-t-elle d'une meilleure connaissance de sa démographie?

B- Les sources imprimées de la période allemande

Dès 1872 est créé en Allemagne l'Office impérial de Statistique, qui donne un développement considérable aux enquêtes dans l'Empire¹⁵¹. A partir de 1873, sous l'impulsion de l'Office Statistique d'Alsace-Lorraine (*Statistisches Bureau für Elsass-Lothringen*), sont régulièrement publiés les recensements quinquennaux de la population, les recensements professionnels (comme ceux de 1895 et de 1907) ainsi que diverses études statistiques d'une grande diversité. La démographie occupe dans ces volumes une place importante: outre les résultats des recensements, y figurent de multiples données sur le mouvement de la population (natalité, nuptialité, mortalité), la structure par âge, les mouvements migratoires, la composition de la population selon la nationalité, l'état-civil et la religion. Ces données,

¹⁵¹ Sur la politique allemande en matière de statistique, voir l'ouvrage de BECKER (K.), *Organisation de la statistique de l'Empire allemand*, traduction de A. Liégeois, Nancy, Berger-Levrault, 1887. A l'image d'Adolphe-Jacques Quételet en Belgique et de la famille Bertillon en France, l'Allemagne possède deux grands démographes avec Richard Böckh (1824-1907) et Wilhelm Lexis (1837-1914).

présentées sous forme de tableaux d'une grande précision (parfois accompagnés de graphiques et de cartes), sont indiquées généralement par cercles, ce qui empêche une analyse au niveau des cantons sauf lorsque les résultats des recensements sont précisés par commune.

On distingue parmi ces publications trois séries:

-*Statistische Mitteilungen über Elsass-Lothringen* (« Informations statistiques sur l'Alsace-Lorraine »), parues entre 1873 et 1910,

-*Statistisches Jahrbuch für Elsass-Lothringen* (« Annuaire statistique »), publié entre 1907 et 1914,

-*Nachrichten des statistischen Landesamtes für Elsass-Lothringen* (« Informations du service de la statistique »), entre 1908 et 1914,

auxquelles s'ajoutent deux « manuels statistiques » parus en 1885 et 1902: le *Statistisches Handbuch für Elsass-Lothringen*..

L'Office Statistique a également collaboré à la rédaction du *Reichsland Elsass-Lothringen*, dont les deux premiers volumes (*Landesbeschreibung* et *Statistische Angabe*) contiennent des séries statistiques accompagnées de cartes. Après 1918, il poursuit ses publications sous le titre *Informations Statistiques d'Alsace-Lorraine*, et en 1932 édite un *Annuaire Statistique* pour le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle contenant d'intéressantes données sur la période de l'annexion.

1) Les *Statistische Mitteilungen über Elsass-Lothringen*

Par leur publication régulière (33 volumes entre 1873 et 1910), par la densité et la précision des statistiques, les *Statistische Mitteilungen* constituent la source de référence pour l'étude de la population du *Reichsland* et de la *Lothringen* en particulier. Les données fournies par les *Mitteilungen* peuvent se classer en trois catégories:

a- Les statistiques relatives aux recensements quinquennaux, qu'il s'agisse des résultats par commune ou de leur exploitation thématique. C'est par exemple le cas du volume

21, *Die Ergebnisse der Volkszählung in Elsass-Lothringen vom 1 Dezember 1880*¹⁵², qui à travers tableaux, commentaires, cartes et graphiques donne une description complète et précise des résultats du recensement de 1880:

- Résultats du recensement par commune, canton et cercle.
- Répartition des communes selon leur population.
- Bilan démographique par rapport au recensement de 1871.
- Nombre d'habitations occupées et inoccupées.
- Répartition de la population selon la religion.
- Répartition de la population par sexe.
- Répartition de la population selon la nationalité (*Staatsangehörigkeit*) et le lieu de naissance (*Gebürtigkeit*).
- Structure par âge de la population.
- Répartition de la population selon l'état-civil.
- Population militaire (la plupart des rubriques concernent la population civile).
- Statistique des infirmités.

Le volume 31, consacré au recensement de 1905¹⁵³, est particulièrement riche, puisqu'il permet une comparaison avec les recensements antérieurs de 1871, 1885, 1895 et 1900: aussi bien pour la population totale de chaque commune que pour la plupart des rubriques, à cet inconvénient près que dans ce dernier cas ne sont fournis que les chiffres de l'ensemble de la *Lothringen* (**Annexe 9**). Quelques cartes illustrent la situation démographique de la Moselle en 1905, comme la densité de population et la répartition par sexe (**Annexes 10-11**).

b- Les statistiques annuelles du mouvement de la population: sous le titre *Die Bewegung der Bevölkerung*, plusieurs volumes présentent une analyse affinée du mouvement naturel de la population, soit pour une année, soit pour une période donnée. Ainsi en est-il des volumes 4 (1872), 6 (1873-1874), 9 (1875-1876), 19 (1877-1882) (**Annexe 12**) et 23 (1880-1890). On y trouve généralement les rubriques classiques: naissances par cercle (avec distinction entre naissances vivantes et morts-nés, enfants légitimes et illégitimes), décès par cercle,

¹⁵² Strasbourg, Berger-Levrault, 1883, CXXIV-274 pages, 11 cartes.

¹⁵³ *Ibid.*, 1908, VIII-101-135 pages, cartes.

par mois, par âge et par état-civil, mariages par cercle et par mois. L'exploitation des différents volumes permet ainsi de reconstituer l'évolution du mouvement de la population.

c- Les statistiques relatives à des aspects démographiques particuliers: outre les volumes consacrés aux recensements proprement dits et au mouvement de la population, les *Statistische Mitteilungen* représentent d'utiles sources pour des aspects spécifiques de la démographie du *Reichsland*. Le volume 4, *Beiträge zur Bevölkerungsstatistik von Elsass-Lothringen* (1875)¹⁵⁴, consacre sa première partie à la répartition de la population civile de chaque cercle par tranche d'âge quinquennale, sexe et état-civil d'après le recensement du 1er décembre 1871: 14 tableaux offrant une photographie de la population mosellane au lendemain de l'annexion, et qui nous ont permis de reconstituer des pyramides des âges très utiles à la compréhension de la fécondité de la Moselle durant la première moitié du XIXe siècle. Le volume 12 est consacré à une étude statistique de la nuptialité en Alsace-Lorraine au cours des années 1872-1876¹⁵⁵: fréquence et répartition mensuelle des mariages, âge et état des époux, durée du mariage, légitimations d'enfants par mariage, fécondité légitime.

2) Le Statistisches Jahrbuch für Elsass-Lothringen

Entre 1907 et 1914, l'Office statistique d'Alsace-Lorraine publie 7 volumes d'un annuaire statistique très dense et annuellement remis à jour, qui complète par un ensemble de tableaux les informations des *Mitteilungen*. Chaque volume comprend deux parties: *Stand der Bevölkerung* (état de la population) et *Bewegung der Bevölkerung* (mouvement de la population), avec pour la plupart des rubriques un rappel des chiffres des années antérieures. Les statistiques sont indiquées par cercle et, pour certains aspects, sont précisées au niveau des communes les plus importantes.

¹⁵⁴ *Ibid.*, 1875, XIV-134 pages. 1- *Die Alterverhältnisse der Bevölkerung nach der Zählung am 1 Dezember 1871*. 2- *Die Bewegung der Bevölkerung im Jahre 1872*.

¹⁵⁵ STIECK (W.), *Die Eheschliessungen in Elsass-Lothringen in den Jahren 1872-1876*, Strasbourg, Berger-Levrault, 1879, VIII-299 pages.

3) Les Nachrichten des Statistischen Landesamtes für Elsass-Lothringen

Publiées à partir de 1908, les *Nachrichten* sont des fascicules mensuels traitant sous une forme statistique de différents aspects de la vie du *Reichsland*. La démographie y occupe une place de premier plan: ainsi, au cours de l'année 1910, est analysé de manière très précise le mouvement de la population au cours de l'année précédente: la nuptialité (n°4), la natalité (n°6), la mortalité (n°8); le numéro de décembre indique même, avec une rapidité étonnante, les premiers résultats du recensement du 1er décembre 1910, dont l'analyse détaillée est faite un an plus tard¹⁵⁶.

4) Le Statistisches Handbuch für Elsass-Lothringen

Deux volumes ont été publiés par le *Statistisches Bureau des kaiserlichen Ministeriums für Elsass-Lothringen*, l'un en 1885, le second en 1902. Il s'agit, surtout pour ce dernier (776 pages), de véritables «sommes statistiques» traitant de l'ensemble des domaines démographique, économique et social du *Reichsland*. Les aspects démographiques sont particulièrement mis en valeur, puisque dans l'édition de 1902 près de 120 pages lui sont consacrées, qui prennent en compte la décennie 1885-1895. S'y ajoutent les résultats du recensement professionnel du 14 juin 1895, que l'on peut ainsi comparer avec ceux du recensement du 12 juin 1907 dont les statistiques figurent dans le second numéro de l'année 1908 des *Nachrichten*.

Mitteilungen, Jahrbuch, Nachrichten et *Handbuch* constituent donc une base de données essentielle pour l'étude de la population du *Reichsland*. A travers ces sources imprimées, la statistique démographique allemande atteint un niveau de développement et de précision jusqu'alors inégalé. Elles sont pour l'historien une mine inépuisable, même si leur exploitation est fonction des choix d'analyse effectués.

¹⁵⁶ *Bevölkerungsbewegung in Elsass-Lothringen in 1910*, n°11-12, octobre-décembre 1911, pages 183-208.

Sources manuscrites, sources imprimées: l'histoire démographique de la Moselle au XIXe siècle dispose d'un matériau qui, par son abondance et sa qualité, et malgré des lacunes dues aux tourbillons de l'histoire, offre au chercheur de multiples possibilités d'analyse, que ce soit avant 1871 ou pendant l'annexion. Mais cet avantage de disposer de sources nombreuses et variées serait inutile si leur exploitation ne se faisait avec rigueur et méthode, autour d'une problématique, autour d'un certain nombre d'aspects essentiels. Or, dans le cadre de ce travail, il s'agit avant tout, non pas de peindre une fresque de la population de la Moselle, mais de dégager les points forts de son évolution tout en mettant l'accent sur sa spécificité, de part et d'autre du bouleversement politique de 1871.

PREMIERE PARTIE

LES PREMICES D'UNE MUTATION

DEMOGRAPHIQUE

1815 - 1870

CHAPITRE I

UNE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE INEGALE : DES ECARTS QUI SE CREUSENT

Durant le siècle précédant la Première Guerre Mondiale, la population de la Moselle dans sa configuration actuelle passe de quelque 450 000 à 655 000 habitants. Cette croissance séculaire modérée (moins de 500‰) est davantage le fait de la période de l'annexion (+330‰) que de la période précédente durant laquelle elle gagne moins de 100‰. En effet, pendant la première moitié du XIXe siècle, la Moselle actuelle connaît une croissance démographique mesurée et irrégulière qui la fait passer de 462 692 habitants en 1826 à 506 231 au recensement de 1866, avec cependant un maximum de 517 750 en 1851.

Entre 1826 et 1866, la population de la Moselle dans ses limites actuelles s'accroît de 94‰. Exactement médiane entre celle du département dans sa configuration de l'époque (103‰) et celle de la Lorraine (84‰), cette croissance, au rythme de 2,8‰ par an, lui permet de franchir entre 1836 et 1841 le seuil des 500 000 habitants et d'en gagner 43 539, soit tout de même un tiers des gains de l'ensemble lorrain.

Moins poussée démographique que croissance au ralenti, il y a là une évolution réelle mais limitée, sensible mais mesurée, qui prépare la Moselle à s'affirmer ultérieurement comme l'un des départements les plus dynamiques de la Lorraine et de l'est de la France.

Mais, là non plus, cette croissance n'est pas uniforme: élevée jusqu'en 1851 (118‰), elle recule et devient même négative durant le Second Empire (-23‰). Des écarts se dessinent d'autre part entre une Moselle plus dynamique et une Moselle qui, frappée par le dépeuplement des campagnes, entame une longue période de déclin démographique. Il est vrai que le mouvement de la population présente de fortes disparités d'une région à l'autre: les cantons germanophones, plus prolifiques que les cantons francophones, souffrent davantage de l'exode rural et de la dépopulation.

Mesurer l'évolution de la croissance démographique, et en particulier celle de la croissance naturelle, en saisir les rythmes, en analyser les variations d'une région à l'autre, apparaît dans un premier temps nécessaire, avant même que de se pencher sur le vaste mouvement qui va bouleverser les campagnes et la distribution du peuplement mosellan.

SECTION I

UNE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE MESUREE

Au cours du XIXe siècle, l'évolution démographique de la France est marquée par une croissance globale qui la fait passer de 30,3 millions d'habitants en 1815 à 37,6 millions en 1870, soit un gain total de 240‰ et annuel moyen de 4,36‰. Cet accroissement, nettement inférieur à celui de ses voisins allemand et britannique, est cependant loin d'être régulier: à une croissance nette (5,9‰ par an) durant les années 1815 à 1846 succède un ralentissement progressif à partir de la crise des années 1846-1851 (2,1‰). Une évolution d'ailleurs inégale selon les régions et qui creuse entre elles des écarts irréversibles¹.

La Lorraine connaît une croissance démographique moins marquée: en effet les quatre départements lorrains, passant de 1 476 205 habitants en 1826 à 1 601 195 en 1866, ne s'accroissent que de 84‰, soit un rythme de croissance annuelle de 2,1‰. Comme dans l'ensemble du pays, ce rythme masque cependant une évolution très inégale: l'accroissement est de 3,6‰ par an entre les recensements de 1826 et de 1851, puis cède la place à un déficit annuel de 0,26‰ entre 1851 et 1866. Une évolution qui est aussi loin d'être uniforme et qui génère d'importants écarts suivant les départements: entre 1826 et 1866

¹ Parmi les grandes études consacrées à la population française au XIXe siècle, il faut citer le tome 3 de l'*Histoire de la population française (1789-1914)* publié sous la direction de J. Dupâquier, Paris, PUF, 1988, 554 pages, et « La population française pendant la première moitié du XIXe siècle », de C. POUTHAS, *Cahiers « Travaux et Documents »* n° 25, INED, 1956, 226 pages. Voir aussi *Histoire économique et sociale de la France* (sous la direction de Fernand Braudel et Ernest Labrousse), tome 3 (1789-années 1880), premier volume, PUF, 1976, pages 161-238.

la croissance s'élève à 127‰ dans la Meurthe, alors que la Meuse est déjà en situation de recul démographique (-1,6‰). Qu'en est-il de la Moselle?

I- La croissance de la Moselle dans la croissance de la Lorraine

Si l'on considère le département dans ses limites antérieures à 1871, sa population s'accroît de 42 216 habitants entre les recensements de 1826 (409 941) et de 1866 (452 157): +102‰, soit une croissance annuelle de 2,5‰. Dans ses limites de 1871, intégrant les arrondissements de Sarrebourg et de Château-Salins mais excluant en partie celui de Briey, la Moselle passe de 462 692 habitants en 1826² à 506 231 en 1866: un gain de 94‰, soit près de 2,3‰ par an, supérieur à la croissance de l'ensemble de la Lorraine entre ces deux dates. Mais, entre 1826 et 1871 (490 617 habitants), la croissance mosellane n'est que de 60‰ (1,3‰ par an)³.

Quelle est, avant 1871, la part de la croissance mosellane dans l'ensemble lorrain? Cette croissance est-elle de même rythme et de même niveau que celles de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges? Existe-t-il enfin une évolution parallèle entre la Moselle dans son cadre réel de l'époque et la Moselle dans son cadre encore fictif?

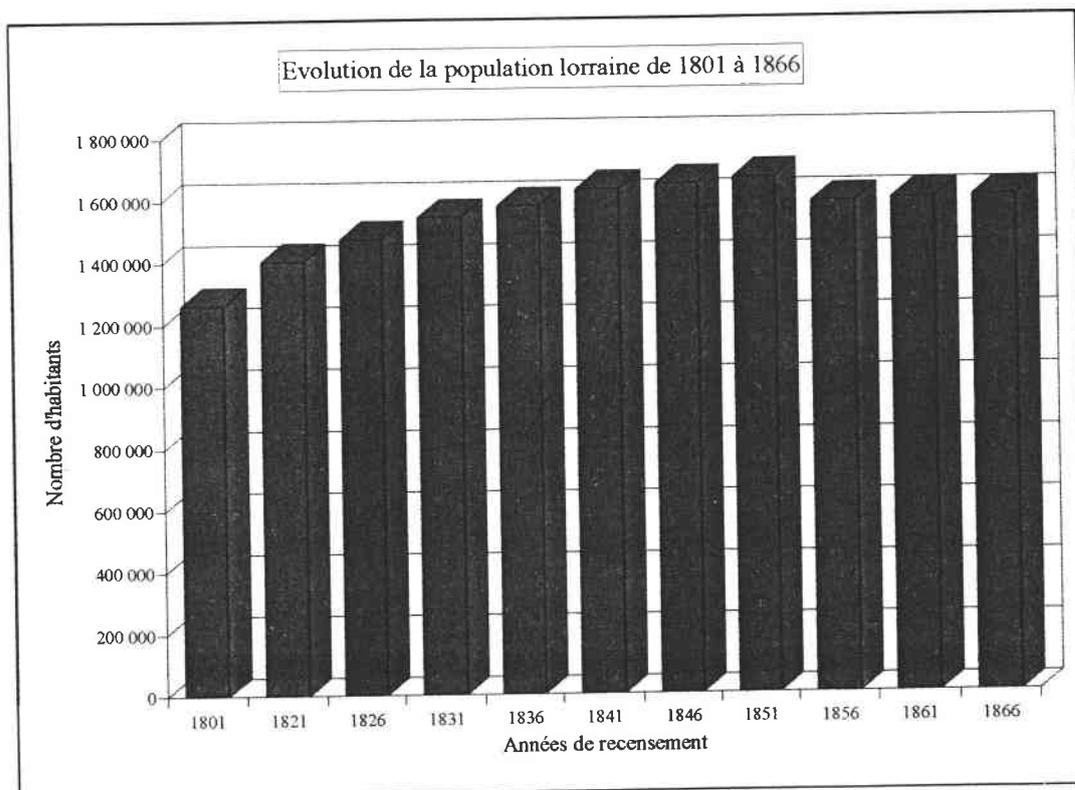
A- D'un recensement à l'autre

Au cours des décennies précédant 1871, les départements lorrains présentent une caractéristique commune: leur croissance est continue jusqu'au recensement de 1851, avant de connaître un recul sensible: une évolution qui n'est pas spécifique à la Lorraine, mais caractérise l'ensemble de la France [tableau 4,

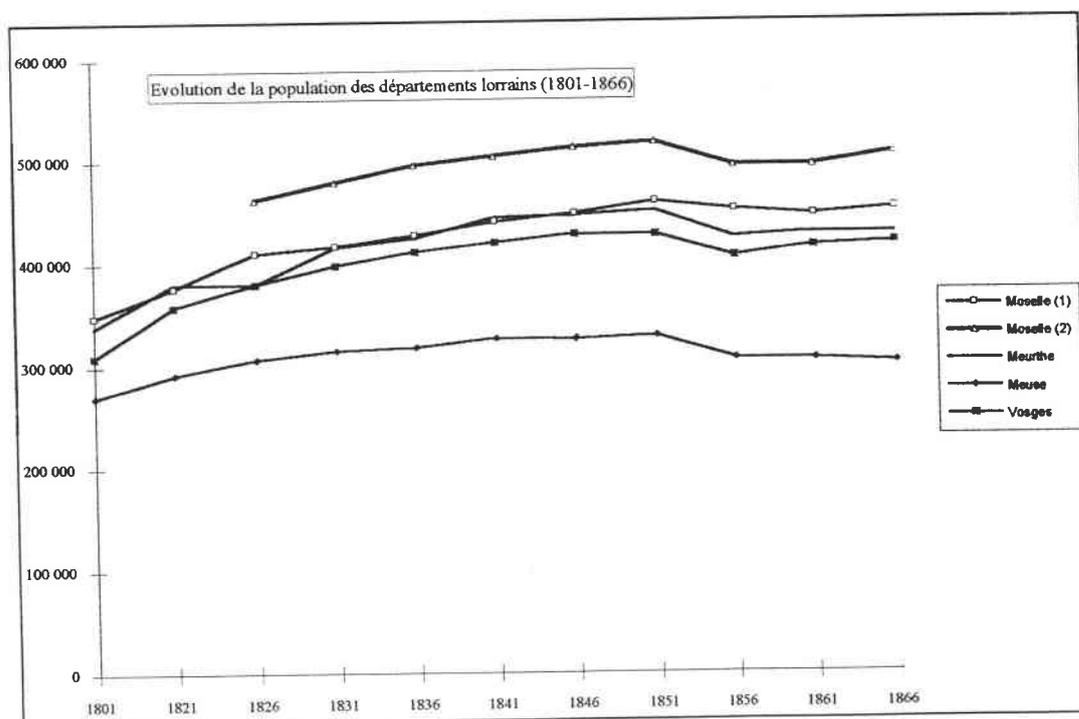
² L'absence de données précises pour le recensement de 1821 ne permet pas de chiffrer la population de la Moselle dans sa configuration actuelle à cette date.

³ Les recensements allemand de 1871 (Moselle) et français de 1872 (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges) prenant en compte les bouleversements démographiques consécutifs à la guerre et à l'annexion, la comparaison de l'évolution de la population des quatre départements s'arrêtera au recensement de 1866.

graphiques 1 et 2].



Graphique 1



Graphique 2

Un premier tableau s'impose d'emblée, celui des résultats bruts des recensements antérieurs à 1871 pour les quatre départements lorrains. La Moselle y figure dans sa double configuration: celle, officielle, de 1815 et celle, choisie comme cadre de cette étude, de 1871 - du moins pour les années où le transfert statistique a été possible, c'est-à-dire à partir de 1826.

Année	Lorraine	Moselle (1)	Moselle (2)	Meurthe	Meuse	Vosges
1801	1 264 698	348 141		338 115	269 522	308 920
1821	1 405 525	376 428		379 985	291 385	357 727
1826	1 476 205	409 941	462 692	380 086	306 339	379 839
1831	1 545 146	417 003	479 730	415 568	314 588	397 987
1836	1 580 351	427 250	495 996	424 366	317 701	411 034
1841	1 631 279	440 312	504 220	444 603	326 372	419 992
1846	1 647 682	448 087	512 314	445 991	325 710	427 894
1851	1 666 173	459 684	517 750	450 423	328 657	427 409
1856	1 586 960	451 152	494 642	424 373	305 727	405 708
1861	1 596 125	446 457	494 756	428 643	305 540	415 485
1866	1 601 195	452 157	506 231	428 387	301 653	418 998
(1) Configuration 1815-1870						
(2) Configuration 1871-1914						

Tableau 4
Evolution démographique de la Lorraine et de ses départements
(1801-1866)

1) Une phase de croissance rapide: 1815-1851

Premier enseignement de ce tableau: l'année 1851 marque bien le maximum de la croissance démographique de la Lorraine et de chacun de ses départements, à l'exception -à peine perceptible- des Vosges. Jusqu'à cette date en effet, l'accroissement de la population est général et régulier (sauf en Meuse entre 1841 et 1846), permettant à la Lorraine de gagner 401 476 habitants par rapport à 1801 (+320‰) et 189 968 par rapport à 1826, date d'un recensement qui servira souvent de référence (128‰).

Durant la première moitié du siècle, la croissance de la Lorraine se situe à mi-chemin entre celle de ses proches voisins comme la Champagne (205‰) et l'Alsace (434‰)⁴. Si elle est pratiquement égale à la moyenne nationale (317‰), elle est

⁴ POUTHAS (C.), *o.c.*, pages 40-41.

cependant inférieure à celle des provinces occidentales de l'Allemagne comme le Palatinat (365‰ entre 1816 et 1855) et surtout la Rhénanie (574‰)⁵.

2) Une phase de recul démographique: 1851-1866

Passée la pointe démographique de 1851, la Lorraine du Second Empire voit sa population régresser subitement et perdre en cinq ans près de 80 000 habitants: « *La période qui s'étend de 1851 à 1856, écrit en termes peut-être excessifs Henry Contamine, fut... la plus sombre de l'histoire démographique de la Moselle* »⁶. Le ressort de la croissance semble s'être brisé: si la Meurthe, la Meuse et les Vosges accusent chacune un déficit démographique supérieur à 20 000 personnes, la Moselle ne perd que 8532 habitants... mais dans ses limites de 1871 elle subit partiellement l'hémorragie qui frappe son voisin meurthois, dont à eux seuls les arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg perdent 12 708 habitants: la Moselle d'aujourd'hui aurait perdu entre 1851 et 1856 plus de 23 000 habitants.

Les recensements de 1861 et de 1866 marquent globalement une reprise démographique. La Lorraine gagne en dix ans un peu plus de 14 000 habitants (9‰), mais cette reprise est inégale et les écarts commencent à se creuser entre les quatre départements: la Meuse en perd 4074 (surtout entre 1861 et 1866) et ne retrouve même pas son niveau de 1826; les Vosges en gagnent plus de 13 000 mais sont loin de retrouver leur chiffre de 1851.

Au cours du Second Empire, Moselle et Meurthe connaissent des évolutions quelque peu différentes: si cette dernière réussit à stopper plus rapidement l'hémorragie des années 1851-1856 et à retrouver une croissance faiblement positive au cours des cinq années suivantes, la Moselle le fait plus tardivement, ne récupérant partiellement qu'à partir de 1861 (+5700 habitants entre cette date et le recensement de 1866) ses pertes de la décennie précédente (-13 227): le déficit entre 1851 et 1866 est cependant plus lourd pour la Meurthe, qui aura perdu

⁵ HUBERT (M.), *L'Allemagne en mutation, o.c.*, page 58.

⁶ *O.c.*, page 19.

trois fois plus d'habitants que sa voisine mosellane: - 22 036 contre - 7527.

Dans sa configuration qui sera la sienne à partir de 1871, la Moselle connaît une évolution partiellement liée à celle des deux départements dont elle sera l'héritière. Sur un territoire plus étendu qui n'est pour le moment que fictif, elle rassemble davantage d'hommes (12 à 13%) que la Moselle « réelle ». Son évolution démographique ne lui est cependant pas identique puisque, si elle gagne davantage d'habitants avant 1836 et entre 1861 et 1866, ce n'est pas le cas entre les recensements de 1836 et de 1841 d'une part et de 1846 et de 1851 d'autre part; surtout, elle perd dans les cinq années qui suivent celui-ci presque trois fois plus d'habitants, comme le montre le tableau suivant [tableau 5]:

Période	Lorraine	Moselle (1)	Moselle (2)	Meurthe	Meuse	Vosges
1801-1821	140 827	28 287		41 870	21 863	48 807
1821-1826	70 680	33 513		101	14 954	22 112
1826-1831	68941	7062	17 038	35 482	8249	18 148
1831-1836	35 205	10 247	16 266	8 798	3113	13 047
1836-1841	50 928	13 062	8 224	20 237	8671	8 958
1841-1846	16 403	7 775	8 094	1 388	-662	7 902
1846-1851	18 491	11 597	5 436	4 432	2 947	-485
1851-1856	-79 213	-8 532	-23 108	-26 050	-22 930	-21 701
1856-1861	9 165	-4 695	114	4 270	-187	9777
1861-1866	5 070	5700	11 475	-256	-3887	3513
Total 1801-1866	336 497	104 016		90 272	32 131	110 078
Total 1826-1866	124 990	42 216	43 539	48 301	4 686	39 159
(1) Configuration 1815-1870						
(2) Configuration 1871-1914						

Tableau 5
Gains et pertes de population en Lorraine
et dans les quatre départements

B- Des rythmes de croissance différents

1) Analyse de l'évolution indiciaire

Mesurant le rythme de l'accroissement démographique des départements français durant la première moitié du XIXe siècle en prenant comme indice de base 1000 en 1801, Charles

Pouthas⁷ affecte la Moselle d'alors de l'indice 1320 lors du recensement de 1851, ce qui la place au 33e rang dans la croissance de la population française. Il a semblé opportun, en reprenant cette méthode, de poursuivre le calcul de l'indice jusqu'au recensement de 1866 et d'y intégrer « l'autre » Moselle, ce qui, en l'absence d'éléments statistiques complets avant 1826, impose le choix de cette année comme indice de référence [tableaux 6 et 7, graphique 3].

ANNEE	Lorraine	Moselle (1)	Moselle (2)	Meurthe	Meuse	Vosges
1826	1000	1000	1000	1000	1000	1000
1831	1046	1017	1027	1093	1027	1047
1836	1070	1042	1036	1116	1037	1082
1841	1105	1074	1089	1169	1065	1105
1846	1116	1093	1107	1173	1063	1126
1851	1128	1121	1119	1185	1072	1125
1856	1075	1100	1069	1116	998	1068
1861	1081	1089	1069	1127	997	1093
1866	1084	1102	1094	1127	984	1103
(1) Configuration 1815-1870						
(2) Configuration 1871-1914						

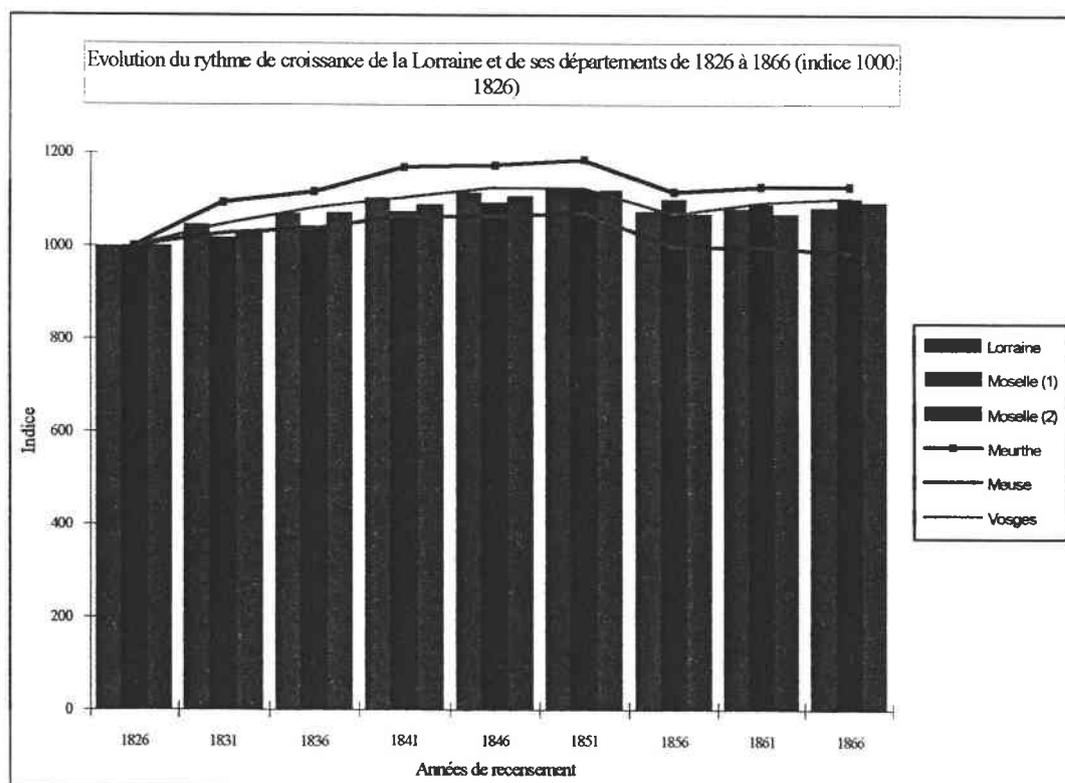
Tableau 6
Evolution de l'indice de croissance démographique
de la Lorraine et des 4 départements (indice 1000 en 1826)

Période	Lorraine	Moselle (1)	Moselle (2)	Meurthe	Meuse	Vosges
1826-1831	9,2	3,4	5,4	18,6	5,4	9,4
1831-1836	4,8	5	1,8	4,6	2	7
1836-1841	7	6,4	10,6	10,6	5,6	4,6
1841-1846	2,2	3,8	3,6	0,8	-0,4	4,2
1846-1851	2,4	5,6	2,4	2,4	1,8	-0,2
1851-1856	-10,6	-4,2	-10	-13,8	-14,8	-11,4
1856-1861	1,2	-2,2	0	2,2	-0,2	5
1861-1866	0,6	2,6	5	0	-2,6	2
Amplitude	19,8	10,6	20,6	32,4	20,4	20,8
(1) Configuration 1815-1870						
(2) Configuration 1871-1914						

Tableau 7
Croissance annuelle moyenne par période intercensitaire (en ‰)

⁷ O.c., pages 32-33.

Si les rythmes de croissance apparaissent globalement identiques et parallèles, avec notamment la césure de 1851, dans le détail trois types d'évolution se matérialisent assez nettement. C'est d'abord la Meurthe, dont le rythme de croissance fait le département démographiquement le plus dynamique, puisqu'il est constamment supérieur à celui des trois autres, affichant dès 1836 des valeurs jamais inférieures à 1100. Mais une croissance que brise le milieu du siècle: élevée et soutenue jusqu'en 1841 (11,2‰ par an), elle recule durant la décennie suivante (1,6‰) et devient négative à partir de 1851 (la décroissance annuelle est de 13,8‰ entre 1851 et 1856).



Graphique 3
Evolution de l'indice de croissance
de la Lorraine et des 4 départements (indice 1000 en 1826)

A l'opposé, la Meuse présente une croissance timide, inférieure à celle de la Lorraine (elle s'élève en moyenne à 4,3‰ par an entre 1826 et 1841), et qui à partir des années 1840 perd du terrain sur celle des autres départements: elle est le premier à

connaître, dès la période 1841-1846, une croissance négative, et à afficher entre les recensements de 1851 et de 1866 un indice constamment inférieur à 1000; entre 1851 et 1856, la décroissance y bat tous les records, avec près de -15%. La Meuse entame un déclin démographique désormais irréversible⁸.

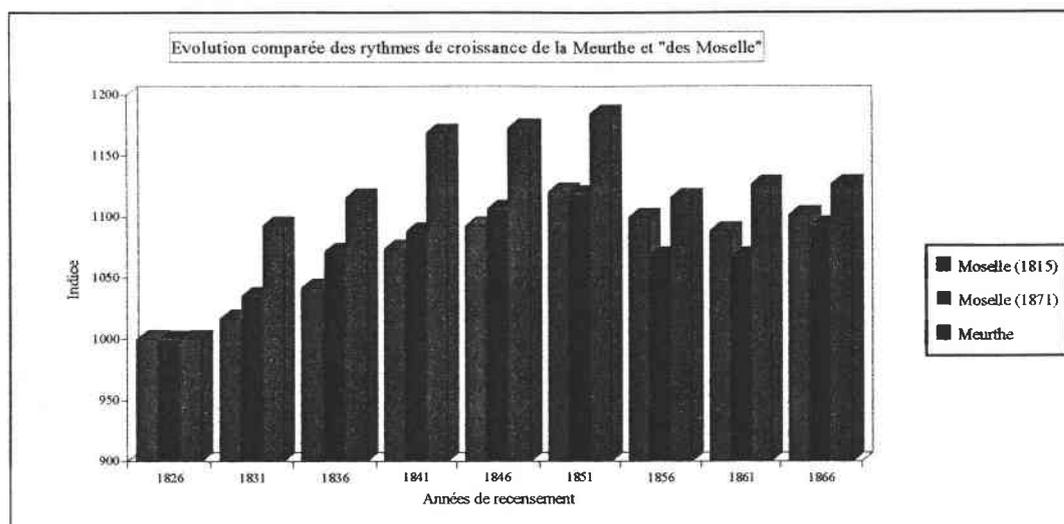
Entre ces deux évolutions divergentes (qui font gagner à la Meurthe dix fois plus d'habitants que la Meuse entre 1826 et 1866), les Vosges et la Moselle présentent des rythmes de croissance intermédiaires et parallèles: même si le recul des années 1851-1856 est moins net dans cette dernière, l'indice est en 1861 pratiquement le même dans les deux départements. Il est à noter que la Moselle est le département lorrain qui connaît l'évolution la moins irrégulière et dont la courbe démographique est la moins heurtée: l'amplitude entre les valeurs extrêmes de croissance annuelle par période intercensitaire y est de loin la plus faible, même par rapport à la Lorraine, en raison surtout d'une meilleure résistance au recul qui frappe celle-ci dans son ensemble entre 1851 et 1856.

2) Moselle de 1815 et Moselle de 1871: une évolution différente

Qu'en serait-il d'une Moselle qui avant 1871 aurait la même configuration qu'aujourd'hui? Tenant de la Moselle d'avant l'annexion et de la Meurthe⁹, sa croissance serait-elle plus proche de l'une ou de l'autre, ou présenterait-elle des traits plus originaux [graphique 4]?

⁸ L'indice meusien tombe à 929 en 1872, à 907 en 1911 et à 662 en 1931.

⁹ Les arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg, qui sont rattachés à la Moselle en 1871, représentent 30% de la superficie et 25% de la population (recensement de 1866) du nouveau département



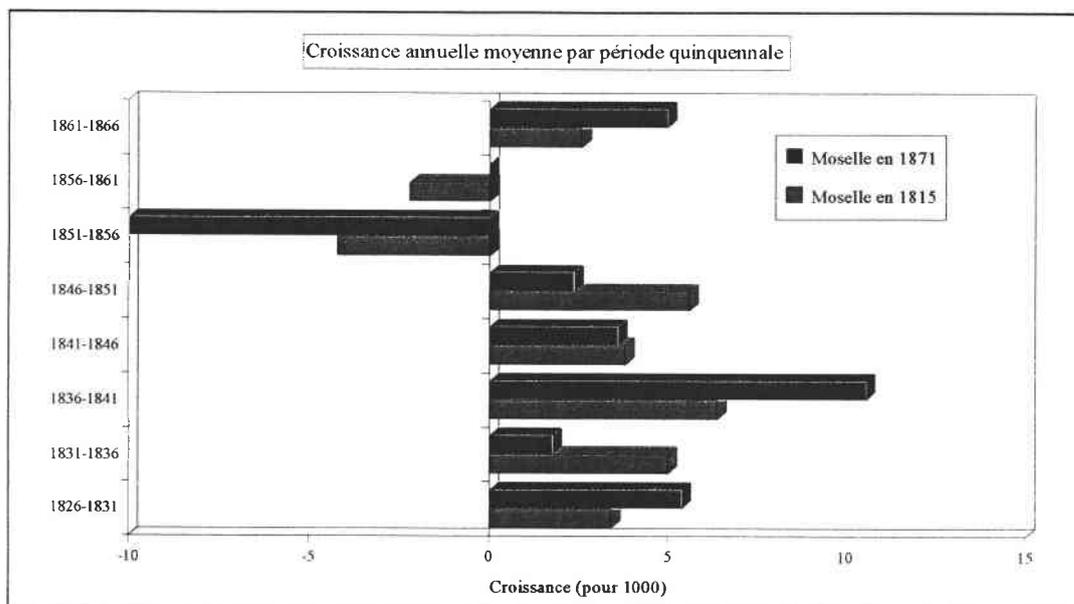
Graphique 4

Evolution comparée de l'indice de croissance
des « Moselle » et de la Meurthe (indice 1000 en 1826)

Globalement conformes à l'évolution d'ensemble de la période, avec un maximum commun en 1851, les deux courbes mosellanes sont en fait dissemblables et évoluent différemment, sans que celle de la future Moselle se rapproche réellement de la courbe meurthoise (sauf en 1836 où elle est médiane entre les deux autres). Elle n'en répercute pas moins partiellement les différences constatées entre les deux départements d'alors. Jusqu'au recensement de 1851, le dynamisme meurthois, qui affecte entre autres les futurs arrondissements mosellans¹⁰, crée entre les deux courbes de la Moselle un différentiel révélé par les chiffres de 1836 mais qui s'atténue entre cette date et 1851 où elles se rejoignent (la population des arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg diminue dès 1841). La situation s'inverse totalement à partir de 1851, les recensements de la décennie suivante révélant d'importants écarts entre une Moselle qui résiste mieux au déclin démographique et une Moselle qui accuserait un recul très net de son rythme de croissance: au point de vue démographique, la nouvelle Moselle créée par l'Allemagne n'est donc pas la copie conforme du département antérieur.

¹⁰ Ces deux arrondissements gagnent ensemble plus de 10 000 habitants entre 1826 (125 526 h.) et 1841 (135 923 h.).

Les différences d'évolution apparaissent plus nettement encore lorsque l'on observe les rythmes annuels de croissance des deux Moselle [graphique 5]:



Graphique 5
Evolution comparée du rythme de croissance
des « Moselle »

Dans sa configuration à venir, amalgame d'arrondissements mosellans et meurthois, la Moselle présente donc une évolution démographique qui lui donne une place originale dans l'ensemble lorrain. A bien y regarder, sa croissance ressemble d'ailleurs moins à celle des départements dont elle naîtra qu'à celle des deux autres: jusqu'en 1841, son rythme de croissance est très proche de celui de la Meuse, c'est-à-dire relativement lent; entre 1846 et 1866, il l'est plutôt de celle des Vosges, c'est-à-dire plus mesuré et inférieur à la croissance des deux départements d'origine.

Replacée dans celle de la Lorraine et comparée à celle des départements voisins, la croissance de la Moselle -des « Moselle »- au cours de la première moitié du XIXe siècle apparaît donc à la fois comme banale et particulière: banale en ce sens qu'elle s'inscrit dans une évolution globale mesurée et caractérisée par une succession de deux phases nettement marquées de part et d'autre de 1851, et parce que, si l'on considère le bilan démographique entre 1826 et 1866, il est

sensiblement le même que celui de la Meurthe et des Vosges: un gain de 42 216 habitants pour la Moselle de 1815 et de 43 539 pour la Moselle de 1871.

Particulière et originale parce que l'évolution démographique de la Moselle, quelle que soit la configuration observée, ne ressemble pas tout à fait à celle des trois autres départements lorrains: la Moselle *réelle* connaît une croissance moins heurtée et plus régulière, et perd après 1851 moins d'habitants que les trois autres départements, bien que le recul y dure plus longtemps. Dans ses limites futures, elle aurait certes connu une évolution plus irrégulière (avec notamment un déficit trois fois plus élevé entre 1851 et 1856), mais, en raison d'une forte reprise de la croissance durant la période intercensitaire 1861-1866, serait apparue comme le département qui à la veille de la guerre franco-allemande et de l'annexion possédait le meilleur potentiel démographique: n'est-il d'ailleurs pas alors le plus peuplé?

Un département dont il est nécessaire maintenant de saisir l'évolution interne, à travers une analyse affinée qui prendra désormais uniquement en compte le cadre géo-administratif de 1871.

II- Des écarts qui se creusent: Moselle dynamique et Moselle en déclin

L'analyse de l'évolution démographique de la Moselle avant l'annexion de 1871 appelle une observation attentive à un autre niveau: celui des différents arrondissements qui la composent, et des cantons qui les constituent.

Rappelons d'abord les chiffres essentiels: de 462 692 habitants en 1826, la Moselle passe à 506 231 quarante ans plus tard, au terme d'une croissance limitée de 94‰ mais qui, plus élevée jusqu'en 1851, lui a permis d'atteindre cette année-là 517750 habitants. Le gain pour la période s'élève à 43 539 âmes: or il est représenté à plus de 85% par les trois seuls arrondissements de Thionville, Metz-Campagne et Forbach, dont

le dynamisme tranche avec la dépopulation qui frappe celui de Château-Salins, lequel perd plus de 5000 habitants. La Moselle connaît donc une croissance inégale, sur les causes de laquelle il faudra s'interroger.

Cette inégalité de la croissance creuse au sein de la Moselle des écarts appelés à s'accroître; et demande une analyse en profondeur. Une analyse qui aura d'abord comme support le cadre commode des arrondissements, même s'ils constituent des entités administratives donc artificielles ne correspondant pas toujours à des réalités géographiques et socio-culturelles qui permettraient de mieux saisir l'évolution de la population¹¹.

A- L'évolution démographique par arrondissement

Transposés aux arrondissements de 1871, les recensements antérieurs à l'annexion offrent les résultats suivants [tableaux 8 et 9]:

Arrondissement	1826	1831	1836	1841	1846	1851	1856	1861	1866
METZ CAMPAGNE	65 750	70 257	71 555	71 422	73 070	74 718	74 886	75 089	76 866
BOULAY	48 451	52 468	55 784	54 929	55 555	55 859	51 859	51 126	51 052
THONVILLE	61 803	63 970	68 865	73 677	75 119	77 971	78 638	77 191	79 208
FORBACH	57 777	60 301	61 686	62 364	63 339	64 567	62 087	63 746	65 879
SARREGUEMINES	59 674	59 276	61 734	61 888	65 913	66 455	60 855	63 066	65 991
CHATEAU-SALINS	61 467	64 350	65 111	64 957	64 203	63 267	58 019	56 850	55 783
SARREBOURG	64 059	65 561	68 468	70 966	70 088	69 531	62 071	63 129	64 210
METZ VILLE (1)	43 711	43 547	42 793	44 017	45 027	45 382	46 227	44 559	47 242
MOSELLE	462 692	479 730	495 996	504 220	512 314	517 750	494 642	494 756	506 231

(1) Population civile : maximum

Tableau 8
Evolution de la population par arrondissement (1826-1866)

¹¹ L'exemple le plus classique de cette inadéquation est l'arrondissement de Metz-Campagne, qui s'étend à la fois sur le plateau calcaire des côtes de Moselle, la vallée alluviale de la Moselle et une partie du plateau lorrain. La frontière linguistique traverse 5 arrondissements, intégrant dans un même cadre administratif des populations culturellement différentes et, on le verra ultérieurement, aux comportements démographiques dissemblables.

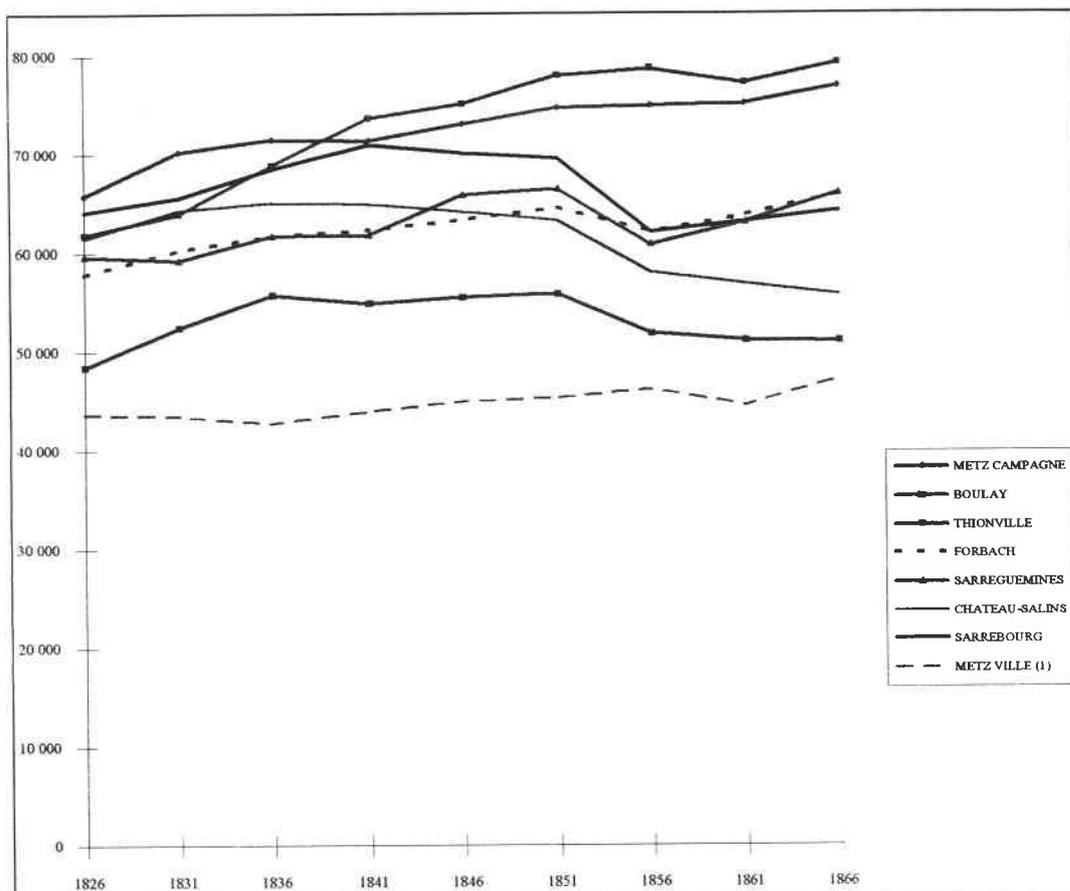
Arrondissement	1826	1831	1836	1841	1846	1851	1856	1861	1866
METZ-CAMPAGNE	1 000	1 068	1 088	1 086	1 111	1 136	1 139	1 142	1 169
BOULAY	1 000	1 082	1 151	1 130	1 146	1 152	1 070	1 055	1 053
THIONVILLE	1 000	1 035	1 114	1 192	1 215	1 261	1 272	1 249	1 281
FORBACH	1 000	1 043	1 067	1 079	1 096	1 117	1 074	1 103	1 140
SARREGUEMINES	1 000	993	1 034	1 037	1 104	1 113	1 019	1 056	1 105
CHATEAU-SALINS	1 000	1 047	1 059	1 056	1 044	1 029	943	924	907
SARREBOURG	1 000	1 023	1 068	1 107	1 094	1 085	969	985	1 002
METZ-VILLE	1 000	996	979	1 007	1 030	1 038	1 057	1 019	1 080
MOSELLE	1 000	1 027	1 036	1 089	1 107	1 119	1 069	1 069	1 094

: croissance supérieure à la moyenne

Tableau 9
Rythme de croissance par arrondissement (1826-1866)
Indice 1000: 1826

Il ressort de ces chiffres et des graphiques ci-dessous [graphiques 6 et 7, tableau 10] que l'évolution démographique est très variable d'un arrondissement à l'autre et qu'en fait, mis à part ceux de Forbach et de Sarreguemines, aucun n'épouse fidèlement la courbe mosellane. Loin d'être l'image d'un mouvement uniforme, celle-ci masque en réalité les tracés différents voire divergents d'arrondissements en déclin et d'arrondissements plus ou moins dynamiques.

Autre traduction de ces évolutions diverses: la pointe du peuplement, qui pour l'ensemble du département se situe en 1851, n'est pas commune à tous les arrondissements: si on la retrouve dans ceux de Boulay et de Sarreguemines (également dans celui de Forbach, mais elle sera suivie d'un second maximum, plus élevé, en 1866), elle n'apparaît pas dans ceux de Thionville et de Metz, qui résistent mieux au recul des années 1851-1856. Quant aux arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg, leur déclin est perceptible dès les recensements de 1836 et de 1841.

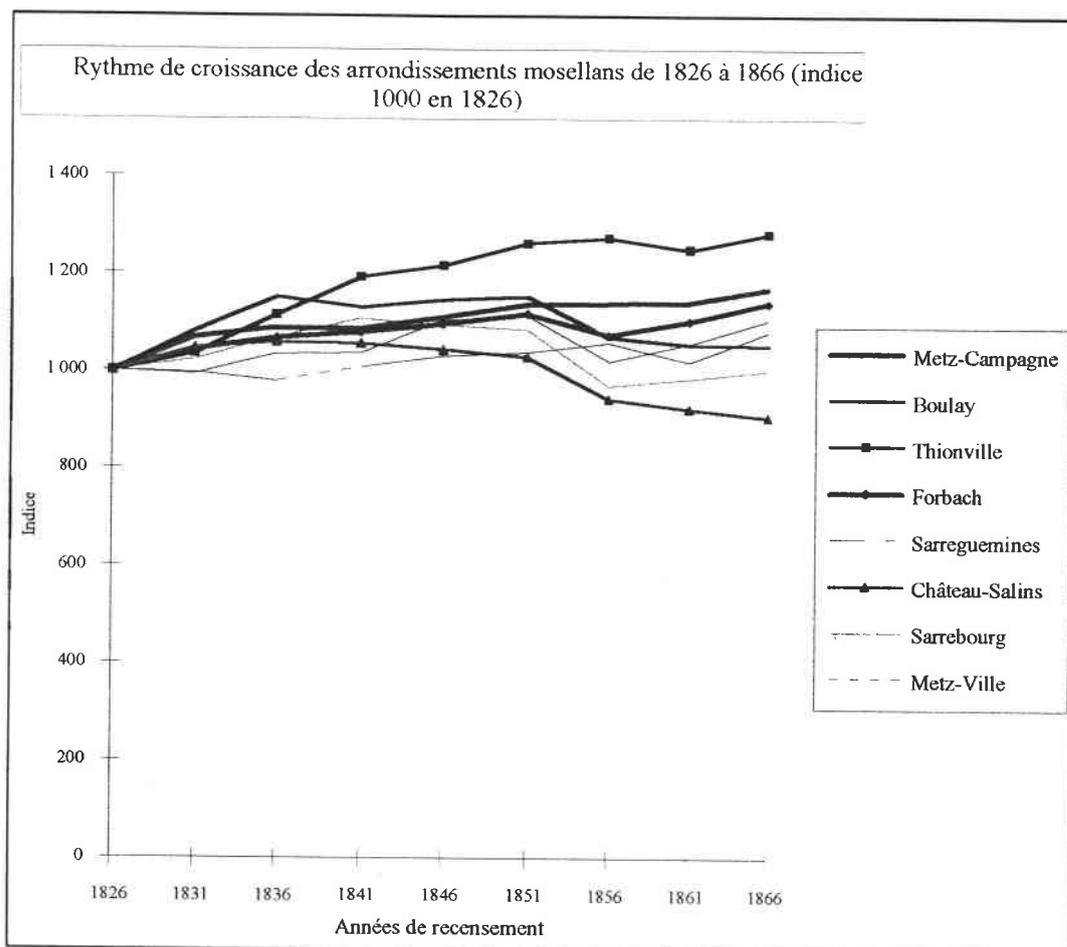


Graphique 6
Evolution démographique des arrondissements mosellans
(1826-1866)

Arrondissement	Bilan 1826-1866	Croissance (1)	Moyenne année(1)
Thionville	17 405	281	7
Metz-Campagne	11 116	169	4,2
Forbach	8 102	140	3,5
Sarreguemines	6 317	105	2,6
Metz-Ville	3 531	80	2
Boulay	2601	53	1,3
Sarrebourg	151	2	0,05
Château-Salins	-5 684	-93	-2,3
MOSELLE	43 539	94	2,35

(1) pour 1000

Tableau 10
Evolution de la croissance (%) des arrondissements
mosellans



Graphique 7

Le bilan démographique de ces évolutions laisse apparaître un différentiel important entre les régions de forte augmentation et celles où la population stagne ou recule, et se traduit sur le graphique précédent par des courbes « en éventail ». La simple comparaison entre les arrondissements de Thionville et de Château-Salins est à cet égard la plus révélatrice: alors qu'en 1826 ils avaient sensiblement la même population (61 à 62 000 habitants), en 1866 l'écart est de 23 425 habitants en faveur de Thionville. De même entre Metz-Campagne et Sarrebourg, où à la veille de l'annexion cet écart est 8 fois plus élevé qu'en 1826.

Selon leur évolution, trois groupes d'arrondissements peuvent finalement être distingués:

1) Les arrondissements à la croissance élevée

Thionville et Metz-Campagne apparaissent nettement comme les arrondissements les plus dynamiques. Gagnant plus de

17 000 habitants en 40 ans, l'arrondissement thionvillois est en 1866 le plus peuplé du département, dont il représente 15,6% de la population (13,3% en 1826); sa croissance, continue malgré un léger recul entre 1856 et 1861, est globalement de 281‰, et annuellement de 7‰ (le triple de la croissance mosellane).

L'arrondissement de Metz-Campagne, plus peuplé que son voisin septentrional jusqu'en 1836, bénéficie lui aussi d'une croissance élevée (169‰) puisqu'il gagne durant la période un peu plus de 11 000 habitants; elle est cependant plus irrégulière: après une courte phase de forte croissance jusqu'en 1831 - +4500 habitants en 5 ans - suivie d'un essoufflement durant la décennie suivante, la campagne messine connaît un rythme d'accroissement régulier qui lui permet d'échapper au déclin du milieu du siècle.

2) Les arrondissements à la croissance limitée

Quatre arrondissements connaissent avant l'annexion une croissance plus mesurée que les deux précédents, comprise entre 50 et 150‰: Forbach et Sarreguemines d'une part (où elle reste tout de même supérieure à 100‰, donc à la moyenne départementale), Metz-Ville et Boulay d'autre part (entre 50 et 100‰). Les deux arrondissements germanophones du nord-est mosellan, qui représentent le quart de la population du département, ont une évolution très proche l'une de l'autre, chaque recensement leur donnant à peu près le même nombre d'habitants.

Dixième ville française en 1815, encore douzième en 1851 mais vingtième en 1870, Metz voit sa population n'évoluer que lentement et irrégulièrement, et ne dépasser les 50 000 habitants que grâce à l'apport d'une garnison dont l'effectif moyen est de 8 à 10 000 hommes¹². Une stagnation qui déjà préoccupe les contemporains, conscients qu'il manque à la ville le ressort du développement industriel.

Entièrement rural, l'arrondissement de Boulay souffre de la même atonie démographique, ne gagnant en 40 ans que 2600

¹² La garnison de Metz passe de 8746 hommes en 1841 à 12 015 en 1851, atteint exceptionnellement 18 500 en 1856 avant de retomber à 7575 en 1866.

habitants, soit une croissance de 53%. Jusqu'en 1851, elle était pourtant supérieure à celles des arrondissements de Forbach et de Sarreguemines, et identique à celle de Metz-Campagne; passée cette date, le recul est d'envergure, puisqu'au cours des cinq années suivantes la perte se chiffre à 4000 habitants: véritable hémorragie qui ne sera jamais réellement stoppée, bien au contraire. Une évolution qui cependant n'atteint pas les mêmes proportions que dans les deux derniers arrondissements mosellans: Sarrebourg et surtout Château-Salins.

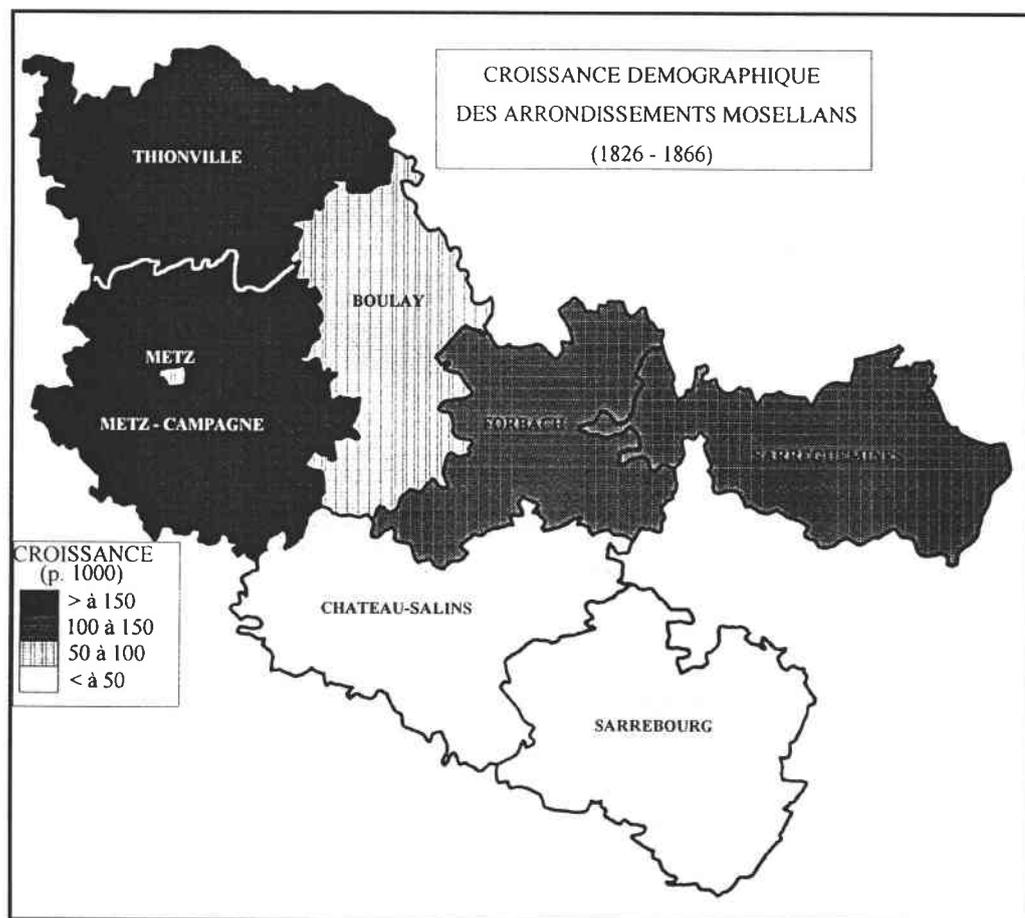
3) Les arrondissements en déclin

C'est en effet dans les deux arrondissements de l'ancienne Meurthe que l'évolution démographique est la plus grave, tranchant avec le dynamisme de l'ouest mosellan. Dans celui de Sarrebourg le bilan final est nul (64 000 habitants en 1826 et en 1866), une croissance à 71 000 habitants en 1841 étant effacée par un rapide recul (62 000) jusqu'en 1856 puis une légère reprise durant la décennie suivante: globalement un « non rythme » de 2% qui fait de l'arrondissement de Sarrebourg l'un des parents pauvres de la démographie mosellane.

Son voisin de Château-Salins affiche un bilan franchement négatif, aux antipodes de la croissance de l'arrondissement de Thionville. Relativement peuplé au début du siècle (autant que celui-ci), il perd en quatre décennies près de 5700 habitants, soit une décroissance de 93%. Son évolution est rythmée par deux phases: une croissance moyenne jusqu'en 1836, suivie d'un déclin qui, comme dans l'arrondissement de Sarrebourg, s'accélère à partir de 1851: à quelques exceptions près, plus aucune commune de l'arrondissement ne voit sa population s'accroître, alors qu'entre 1826 et 1851 près de la moitié d'entre elles étaient déjà dans cette situation alarmante.

La Moselle est donc loin de connaître une croissance démographique uniforme, et d'un arrondissement à l'autre la population évolue inégalement [carte 7]. Les écarts se creusent nettement, à l'image des arrondissements de Thionville et de Château-Salins, qui illustrent l'un des aspects marquants de la démographie de la Moselle au XIXe siècle: l'élargissement du fossé entre un ouest dynamique et un sud-est au déclin

irréversible, avec entre ces deux extrêmes 3 arrondissements à la croissance relative, le cas de la ville de Metz restant particulier.



Carte 7

Cette carte présente cependant le défaut de sa qualité: si elle permet de visualiser trois types d'évolution, elle ne peut rendre compte, pas plus d'ailleurs que les statistiques et les courbes, de réalités plus complexes c'est-à-dire des différences pouvant exister au sein de chaque arrondissement. Ainsi celui de Thionville apparaît comme le plus dynamique, mais la croissance du canton du même nom, en plein essor, n'a rien de commun avec celle, négative, du canton de Metzervisse, cantons pourtant voisins; comparaison qui vaut également, dans l'arrondissement de Metz-Campagne, entre les cantons de Gorze et de Vigy, ou encore, à l'est de la Moselle, entre ceux de Sarreguemines et de Volmunster.

Il est donc nécessaire, après avoir observé l'évolution par arrondissement, de pénétrer au coeur du département et d'établir

une analyse permettant de mieux saisir l'évolution au niveau cantonal.

B- L'évolution démographique à l'échelle cantonale

1) L'évolution générale: croissance et décroissance

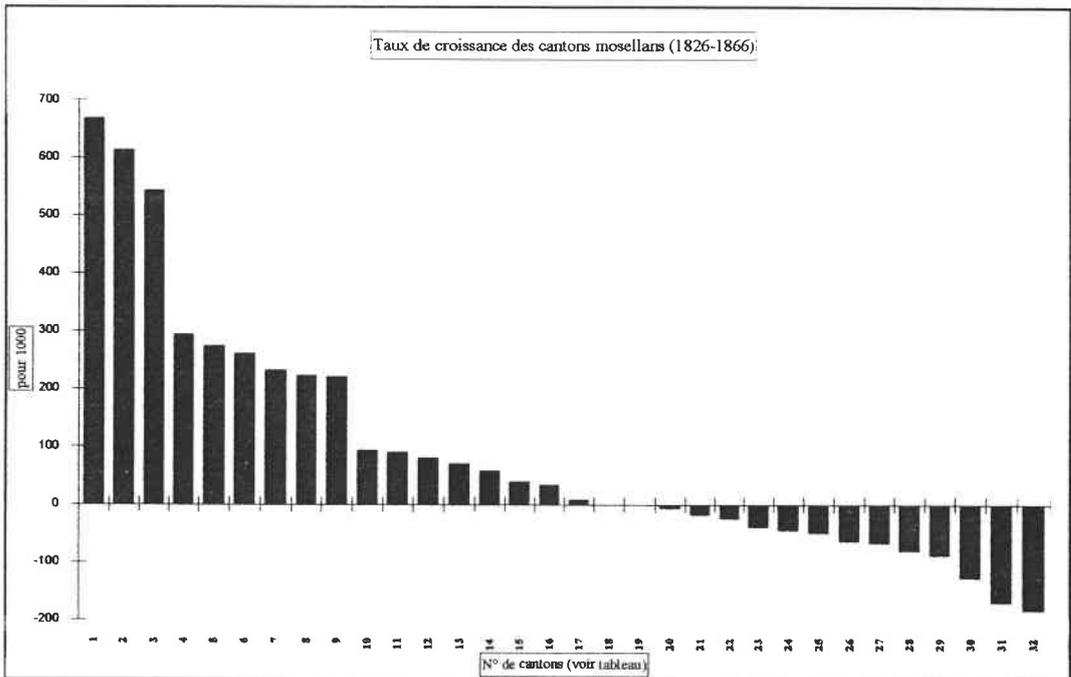
Un premier chiffre s'impose: sur les 32 cantons mosellans (y compris la ville de Metz), 15 -soit près de la moitié- voient leur population diminuer entre 1826 et 1866, dont l'ensemble des cantons de l'arrondissement de Château-Salins. Diminution moyenne de -64‰ mais très variable, la fourchette de la décroissance allant de -0,5‰ (Faulquemont) à -183‰ (Volmunster). Dans les cantons affichant une croissance positive, les écarts sont encore plus marqués, s'étendant de 8‰ (Rohrbach) à Thionville (668‰), pour une moyenne de 224‰.

L'observation des résultats cantonaux des recensements [tableau 11, graphique 8, carte 8] indique d'autre part que, pour ceux qui voient diminuer leur population, la décroissance commence bien avant la rupture démographique de 1851: en effet, sur les 15 cantons concernés, seul celui de Faulquemont (arrondissement de Boulay) entame son déclin à partir de cette date. Le début de la dépopulation qui les frappe est antérieur au milieu du siècle, s'amorçant au début des années 1830 dans l'arrondissement de Château-Salins: Delme dès 1831 (mais aussi Vigy et Metzervisse), Albestroff, Château-Salins et Dieuze à partir de 1836.

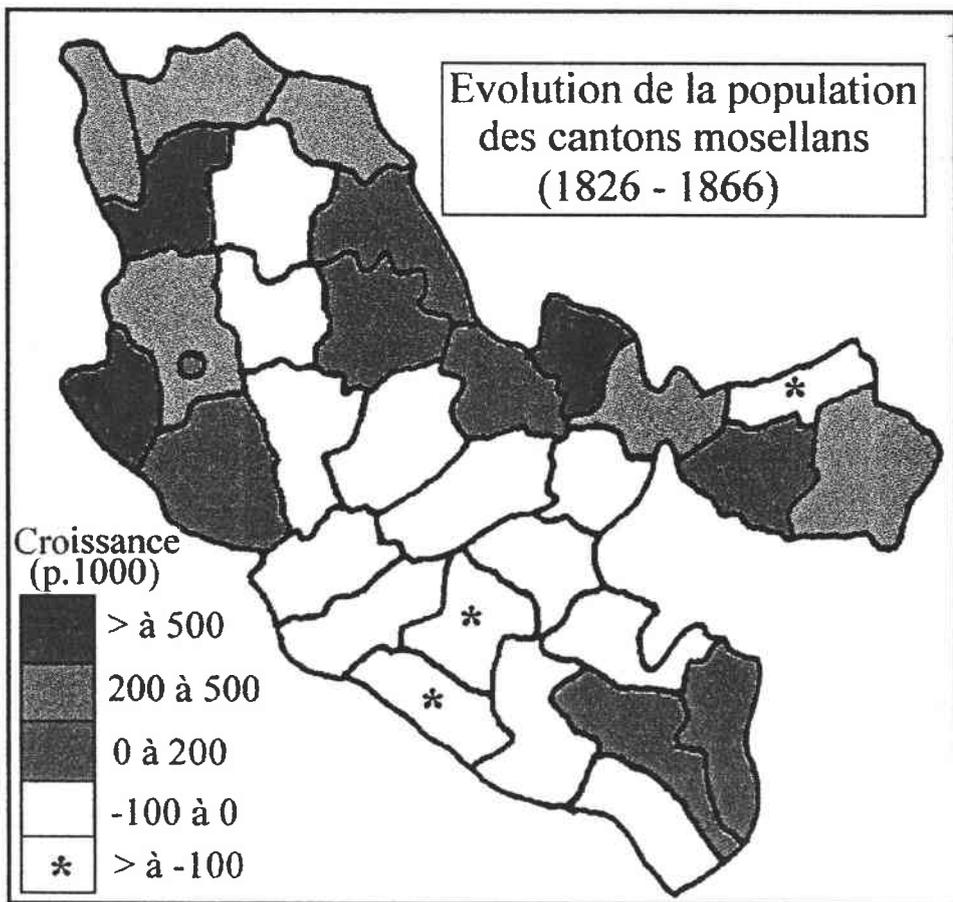
Canton	Arrondissement	N°	Popul. 1826	Popul. 1866	Tx croissance	Moy. annuelle	
		CROISSANCE POSITIVE					
Thionville	Thionville	1	16 755	27 962	668	16,7	
Gorze	Metz-Campagne	2	11 440	18 463	613	15,3	
Forbach	Forbach	3	13 664	21 084	543	13,5	
Metz-Campagne	Metz-Campagne	4	17 229	22 315	295	7,3	
Sarreguemines	Sarreguemines	5	19 743	25 174	275	6,8	
Fontoy	Thionville	6	5 616	7 083	261	6,5	
Sierck	Thionville	7	11 646	14 356	232	5,8	
Cattenom	Thionville	8	13 331	16 318	224	5,6	
Bitche	Sarreguemines	9	13 169	16 084	221	5,5	
Saint-Avold	Forbach	10	13 807	15 117	94	2,3	
Boulay	Boulay	11	15 342	16 726	90	2,2	
Metz	Metz-Ville	12	43 711	47 242	80	2	
Bouzonville	Boulay	13	17 242	18 466	71	1,7	
Sarrebouurg	Sarrebouurg	14	16 220	17 160	58	1,4	
Phalsbourg	Sarrebouurg	15	16 919	17 600	40	1	
Verny	Metz-Campagne	16	13 206	13 667	34	0,8	
Rohrbach	Sarreguemines	17	15 028	15 147	8	0,2	

		DECROISSANCE					
Faulquemont	Boulay	18	15 867	15 860	-0,5	-0,01	
Pange	Metz-Campagne	19	13 370	13 346	-2	-0,05	
Lorquin	Sarrebouurg	20	9 779	9 713	-7	-0,17	
Grostenquin	Forbach	21	16 336	16 047	-18	-0,45	
Sarralbe	Forbach	22	13 970	13 631	-25	-0,62	
Delme	Château-Salins	23	11 990	11 528	-39	-0,97	
Albestroff	Château-Salins	24	11 566	11 048	-45	-1,1	
Vigy	Metz-Campagne	25	9 533	9 075	-49	-1,25	
Fénétrange	Sarrebouurg	26	12 590	11 787	-64	-1,6	
Metzervisse	Thionville	27	14 455	13 489	-67	-1,6	
Château-Salins	Château-Salins	28	13 364	12 306	-80	-2	
Réchicourt	Sarrebouurg	29	8 711	7 950	-88	-2,2	
Dieuze	Château-Salins	30	12 208	10 661	-127	-3,1	
Vic-sur-Seille	Château-Salins	31	12 339	10 240	-170	-4,2	
Volmunster	Sarreguemines	32	11 734	9 586	-183	-4,5	

Tableau 11
Evolution démographique et taux de croissance (en ‰)
des cantons mosellans de 1826 à 1866



Graphique 8



Carte 8

Evolution démographique des cantons mosellans

En fait, le recensement de 1851, qui voit la population mosellane diminuer pour la première fois depuis 1826, marque moins le début du dépeuplement des cantons ruraux que son accélération brutale: en effet, si la moyenne annuelle de décroissance est de -3,2‰ entre la date du début de déclin et 1851, elle double pratiquement entre cette date et 1866, passant à -6,2‰; le changement de rythme affecte tous ces cantons (sauf celui de Volmunster) et prend parfois des proportions très élevées: ainsi dans celui de Dieuze, où le recul annuel moyen passe de 0,9‰ entre 1836 et 1851 à 11,5‰ entre 1851 et 1866. Il s'agit là d'un phénomène général, qui montre l'ampleur du dépeuplement rural à partir du milieu du siècle.

A l'opposé, les cantons de l'extrême ouest et du nord-est de la Moselle connaissent une croissance très forte: supérieure à 500‰ dans ceux de Thionville (668‰), Forbach (543‰) et Gorze (613‰)¹³, comprise entre 250 et 500‰ dans ceux de Metz-Campagne, Fontoy et Sarreguemines. Trois d'entre eux échappent au coup d'arrêt de 1851: Gorze, Metz-Campagne et surtout Forbach, qui enregistre un gain de 5368 habitants durant les 15 années suivantes.

Si l'analyse de l'évolution démographique par arrondissement ne traduit pas toujours l'évolution réelle, si celle menée au niveau cantonal s'avère plus précise, il est évident qu'une étude complète nécessiterait une « micro-analyse » à l'échelle des communes, dont déjà Henry Contamine, évoquant le dépeuplement rural, entrevoyait l'utilité: « *Les cantons sont des ensembles déjà trop complexes pour que l'on puisse se borner à examiner les variations de leurs populations globales. Il est nécessaire de dresser des tableaux pour les 600 communes du département afin d'obtenir des conclusions plus précises* »¹⁴. Disposant des résultats des recensements commune par commune, nous aurons l'opportunité, ultérieurement, de procéder

¹³ Le canton de Gorze présente un cas particulier: sa très forte croissance est faussée par l'essor exceptionnel d'Ars-sur-Moselle, qui, en raison d'une industrialisation précoce, passe de 1307 habitants en 1826 à 5860 en 1866. En exceptant cette bourgade, la croissance cantonale ne serait que de 134‰.

¹⁴ *Metz et la Moselle de 1814 à 1870*, tome 1, page 27. Henry Contamine utilise le cadre mosellan antérieur à l'annexion, c'est-à-dire un ensemble de 628 communes.

à des analyses locales, en particulier lorsqu'il s'agira d'affiner l'étude des mouvements de population. Il semble pourtant intéressant de démontrer qu'à l'intérieur d'un canton des évolutions diverses peuvent se dessiner: ainsi en est-il de deux cantons parmi les plus excentrés de la Moselle: Bitche et Gorze.

2) L'évolution démographique du canton de Bitche

Etudiant « *La pénétration de la révolution agricole dans le pays de Bitche aux XVIIIe et XIXe siècles* », Jean-Marie Gehl¹⁵ examine à la loupe l'évolution démographique des cantons de Volmunster, Rohrbach et Bitche, se fondant moins sur le découpage administratif que sur la nature et la diversité des activités des communes les composant: « *Il est peu pertinent, argumente-t-il, de comparer simplement la croissance des trois cantons car ils ne présentent pas tous une homogénéité totale au niveau de l'activité humaine, facteur essentiel de la densité et de la croissance* »¹⁶. Ainsi distingue-t-il, à l'intérieur du canton de Bitche, les villages verriers (auquel nous pouvons adjoindre, car il les passe sous silence, les centres métallurgiques de Baerenthal et de Mouterhouse) et les villages agricoles, mettant à part Bitche, ville de garnison.

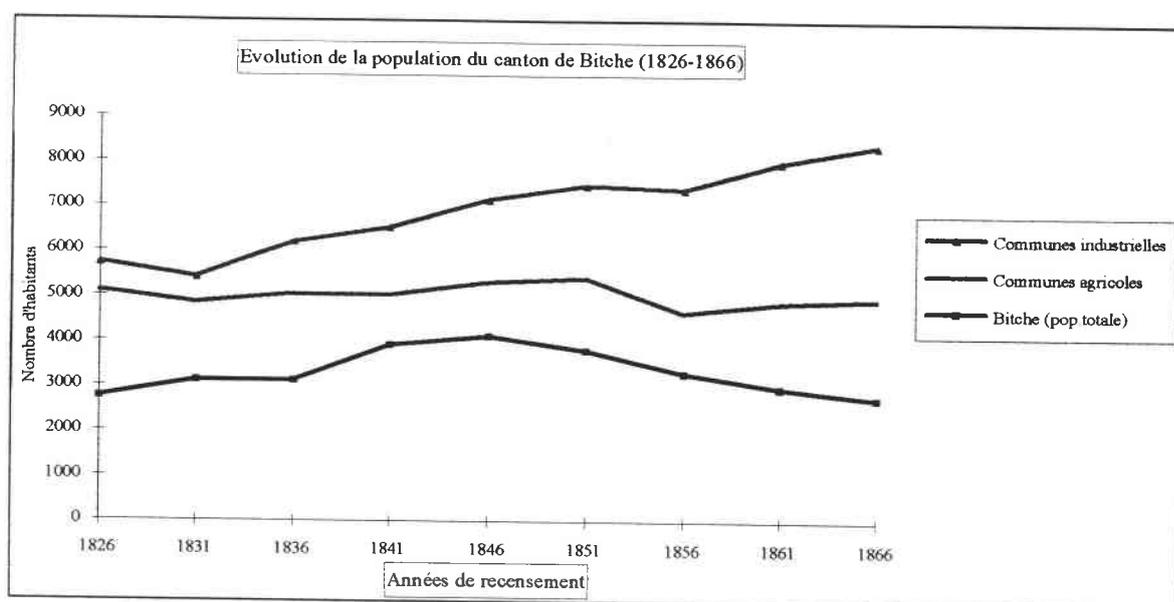
Situé aux confins nord-est de la Moselle (donc en zone germanophone) et d'une étendue de 301 km², le canton de Bitche est une région essentiellement forestière, appartenant géologiquement et topographiquement aux Vosges du Nord, et de climat plus rude que dans l'ensemble de la Lorraine. Les aptitudes agricoles y sont médiocres, tant sur les sols de la montagne vosgienne que dans les vallées, où l'on ne cultive guère que le seigle et la pomme de terre: seuls les sols argilo-sableux, dominant à l'ouest du canton, permettent la culture du blé et de l'avoine. Dans 8 communes du canton la population vit essentiellement de cette agriculture pauvre: Eguelshardt, Hanviller, Haspelschiedt, Liederschiedt, Reyersviller, Roppeviller, Schorbach et Sturzelbronn.

Dans les autres communes est apparue aux XVIIe et XVIIIe siècles une première forme d'industrialisation liée à

¹⁵ Mémoire de Maîtrise, Université de Strasbourg, 1987, 127 pages.

¹⁶ *Ibid.*, pages 95-96.

l'omniprésence de la forêt: la métallurgie avec les forges de Mouterhouse (fondées en 1623) et de Baerenthal (développées par la famille de Dietrich à partir de 1767), et l'industrie du verre à Meisenthal, Goetzenbrück et surtout Saint-Louis: une proto-industrie qui emploie de nombreux ouvriers-paysans dans ces communes ainsi que dans celles de Lemberg et de Sarreinsberg. Globalement, entre 1826 et 1866¹⁷, l'évolution de ces deux catégories de communes et de la ville même de Bitche peut se traduire par le graphique suivant:



Graphique 9

Y apparaît nettement une différence d'évolution que ne permettent pas de saisir les statistiques strictement cantonales: alors que les communes agricoles enregistrent un recul de 28%, les communes industrielles connaissent une croissance de 463%, la population bitchoise demeurant stationnaire. Ici comme dans l'ensemble du département, le recensement de 1851 marque une césure importante: ralentissement momentané de la croissance pour les premières, accélération (elle aussi temporaire) du recul pour les secondes. La comparaison de la croissance annuelle moyenne confirme l'importance du différentiel de l'évolution. Dans certaines communes, la croissance est exceptionnelle: ainsi Goetzenbrück, Baerenthal et Saint-Louis voient leur population

¹⁷ Jean-Marie Gehl fait porter son étude sur la période 1801-1910. Dans un souci d'homogénéité par rapport aux analyses précédentes, nous ne retiendrons pour l'instant que la période 1826-1866.

doubler au cours de la période, alors que la moitié des communes agricoles enregistrent une diminution de la leur [tableau 12].

De telles distorsions montrent à quel point le destin démographique d'un canton, voire d'un arrondissement et d'un département, peut être lié à la diversité des évolutions locales. Une diversité dont les causes sont rarement limitées à un groupe de communes mais se retrouvent généralement ailleurs: dans le cas du canton de Bitche, comme le montre Jean-Marie Gehl, les communes agricoles sont frappées par une émigration que l'on rencontre dans la majorité des cantons ruraux -surtout dans la Moselle germanophone- alors que les communes industrielles bénéficient d'un pouvoir d'attraction et représentent « *un frein à la dépopulation* »¹⁸, à moins -il pose le problème sans l'aborder- que dans ces communes la natalité soit plus élevée qu'ailleurs.

Communes	Croissance 1826-1866 (1)	Croissance 1826-1851	Croissance 1851-1866	C.A.M. (2) 1826-1851	C.A.M. 1851-1866
Agricoles	-28	61	-85	2,4	-5,6
Industrielles	463	305	120	12,2	80
Bitche (3)	-2	383	-279	15,3	-18,6
CANTON	221	267	-37	10,7	-2,4

Tableau 12

Croissance comparée des communes agricoles et
industrielles du canton de Bitche (1826-1866)

- (1) en ‰
- (2) Croissance annuelle moyenne
- (3) Sans la garnison

Le canton de Bitche apparaît ainsi comme un microcosme présentant une dualité que les analyses précédentes ont permis de constater à l'échelle des arrondissements et des cantons: dynamisme et déclin.

¹⁸ *Ibid.*, page 117.

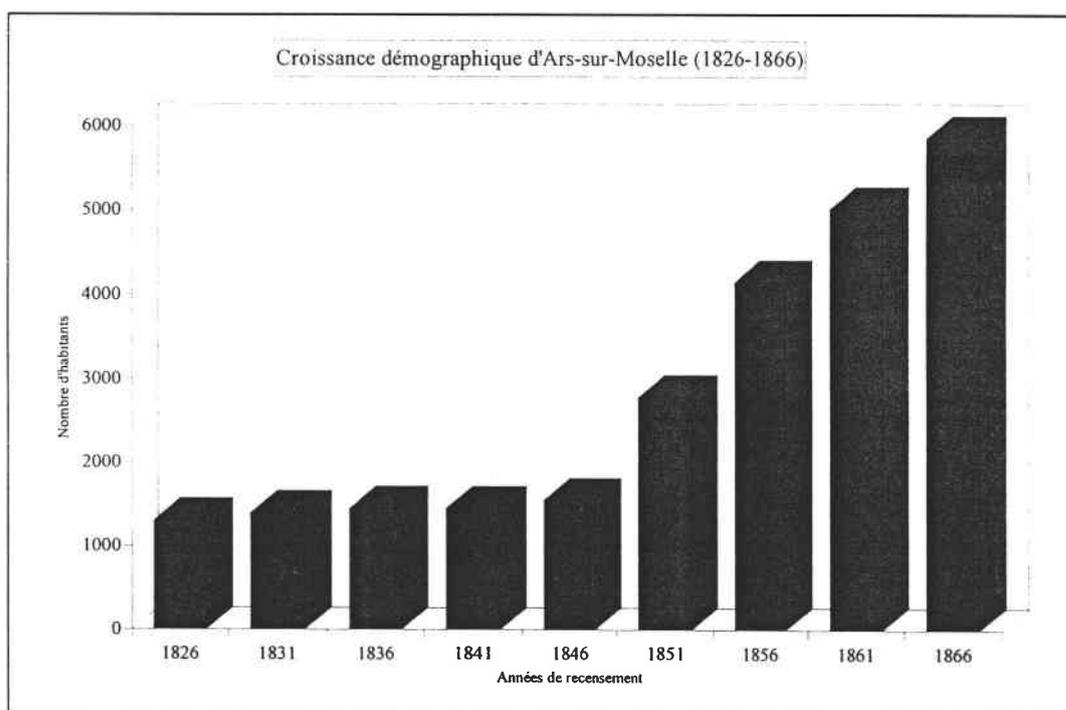
3) L'évolution démographique du canton de Gorze

Situé à l'extrême sud-ouest du département, aux antipodes du *Bitcherland*, le canton de Gorze couvre 145 km² que se partagent 18 communes réparties sur trois ensembles géographiques: la vallée de la Moselle au sud de Metz, les côtes délimitées par le mont Saint-Quentin et la vallée du Rupt de Mad, et l'extrémité orientale d'un plateau calcaire qui vers l'est, au-delà des limites départementales, plonge vers la plaine de la Woëvre. Si les villages du plateau (Gravelotte, Vionville, Rezonville, Vernéville) sont avant tout céréaliers, ceux de la côte et de la vallée (comme Gorze, Novéant, Ancy, Jouy-au-Arches, Vaux, Lessy ou Rozérieulles) sont de gros villages viticoles. Quant à Ars-sur-Moselle, où la vigne représente aussi la principale activité agricole, les forges implantées au milieu du siècle par les sociétés *Karcher et Westermann* et *Dupont et Dreyfus* (elles emploient environ 2000 ouvriers à la veille de l'annexion) en font, bien avant Hayange, la capitale de la sidérurgie lorraine naissante¹⁹.

Existe-t-il, entre ces communes aux activités humaines variées, des évolutions démographiques parallèles? Le dynamisme du canton de Gorze (613‰ entre 1826 et 1866) est-il général? Comme dans le canton de Bitche, la croissance globale ne traduit pas entièrement les réalités locales. Si, à la différence des communes de la région bitchoise, aucune de celles du canton de Gorze (sauf Corny) ne connaît de déclin démographique, une distorsion importante existe entre les communes vivant de l'agriculture et de la vigne d'une part, et la bourgade industrielle d'Ars-sur-Moselle d'autre part. Dans les premières, le taux de croissance s'élève à 134‰, sans différence notable entre communes viticoles et villages céréaliers - à peine peut-on noter chez ceux-ci un léger recul à partir de 1851. Passant de 934 habitants en 1826 à 1381 en 1866, seule Novéant connaît une croissance plus importante.

¹⁹ ROTH (F.), « Les forges d'Ars-sur-Moselle, XIXe-XXe siècles », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, mars 1985, pages 77-92. COMMAILLE (L.), « Ars-sur-Moselle, bourg-modèle des Côtes de Moselle », *ibid.*, pages 61-75. Voir aussi *Lorraine du feu, Lorraine du Fer - Révolutions industrielles et transformations de l'espace mosellan (XVIIe-XIXe siècles)*, Archives départementales de la Moselle, 1996, pages 218-219.

L'essor démographique d'Ars-sur-Moselle, entièrement lié à l'industrialisation du milieu du siècle, constitue, au sein de l'arrondissement rural de Metz-Campagne, une exception remarquable. Jusqu'au milieu de la décennie 1840, la progression est lente, puis s'accélère brutalement avec l'arrivée des premières usines: 1552 habitants en 1846 (*Karcher et Westermann* ont ouvert leur premier atelier en 1842), 2784 habitants en 1851, 4147 en 1856 (date de mise à feu du premier haut-fourneau), 5016 en 1861 (le second haut-fourneau a été allumé l'année précédente), et 5860 cinq ans plus tard: à cette date fonctionnent 5 hauts-fourneaux. Mais ce sera le maximum: le déclin s'amorce dès le début de l'annexion [graphique 10].



Graphique 10

La population arsoise fait donc plus que quadrupler entre 1826 et 1866, et doubler durant la grande phase d'industrialisation 1851-1866. Cette explosion démographique à l'échelle locale ne va pas sans entraîner des conséquences sociales, l'excédent de population s'entassant dans des conditions

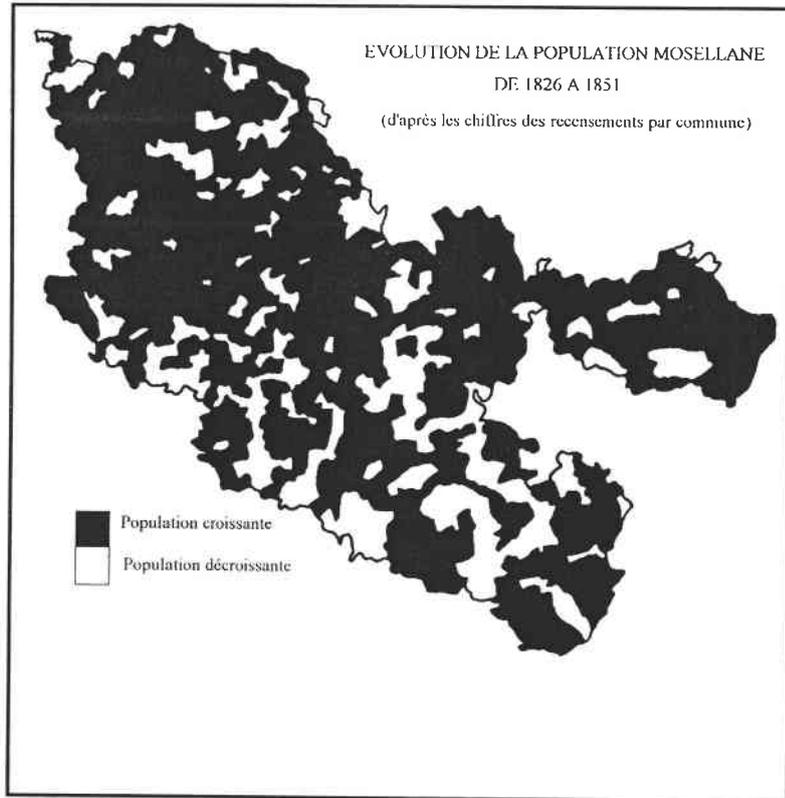
de promiscuité qui prennent un tour dramatique lors de l'épidémie de choléra de 1854 (170 victimes en un mois)²⁰.

Les deux exemples de Bitché et de Gorze ne sont pas uniques. Les cantons de Thionville, Forbach, Sarrebourg et Sarreguemines présentent la même dualité dans leur évolution démographique: des communes dont la croissance est rapide ou plus soutenue, notamment du fait du maintien ou de l'implantation d'activités industrielles, des communes en déclin touchées par l'exode rural ou par l'émigration. Ces mouvements feront nécessairement l'objet d'analyses ultérieures: il convenait pour l'instant, dans le cadre de l'étude de la croissance mosellane, et en allant du général au particulier, de montrer que l'évolution globale masque bien souvent des évolutions particulières, y compris à l'échelle d'un canton.

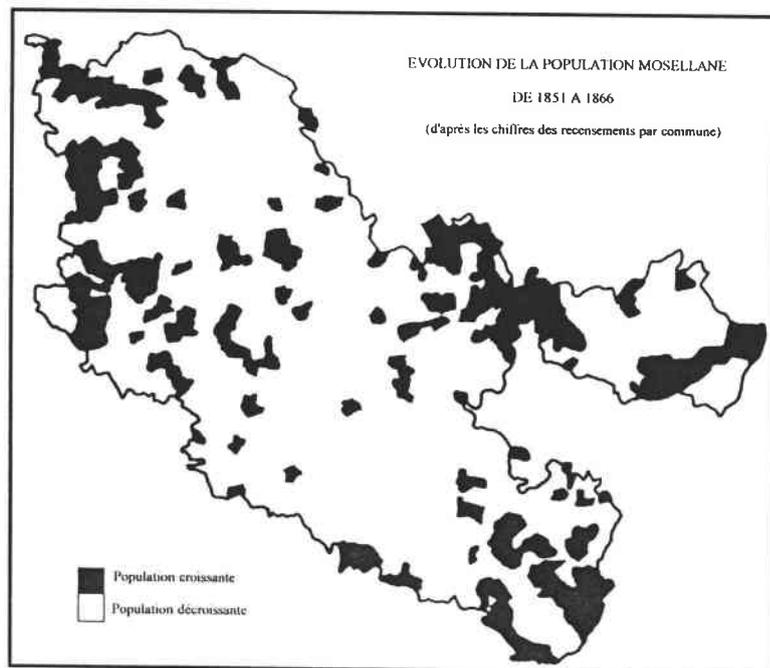
En utilisant les résultats des recensements commune par commune, il est intéressant, en gommant les limites administratives, de pousser plus loin la représentation cartographique de cette évolution: les deux cartes qui suivent [cartes 9 et 10] montrent d'abord que, entre 1826 et 1851, les communes dont la population s'accroît sont les plus nombreuses, mais que déjà dans les arrondissements de Sarrebourg et de Château-Salins la tendance est à la décroissance: dans un triangle compris entre les cantons de Verny, de Grostenquin et de Réchicourt, l'évolution démographique est négative pour un nombre important de communes. Cette tendance d'abord localisée se généralise entre 1851 et 1866, ne laissant émerger que quelques îlots à l'ouest et à l'est²¹, c'est-à-dire dans une « Moselle périphérique » échappant en grande partie au dépeuplement des campagnes qui frappe la « Moselle médiane ».

²⁰ COMMAILLE (L.), « Les cités ouvrières de Moselle », in *Lorraine du feu, Lorraine du fer, o.c.*, page 137, et « Ars-sur-Moselle, bourg-modèle des côtes de Moselle », *o.c.*, page 67.

²¹ Certaines communes en croissance sont beaucoup plus étendues que d'autres (comme Dabo, Walscheid ou dans le canton de Bitché), ce qui fausse quelque peu la réalité: on ne peut comparer la croissance de Dabo à celle de Moyeuvre-Grande ou de Montigny-lès-Metz.



Carte 9



Carte 10

L'évolution démographique du département entre les années 1820 et l'annexion de 1871 juxtapose donc des ensembles au rythme de croissance très inégal et fait se creuser des écarts entre une Moselle dynamique et une Moselle qui à partir des années 1830-1840 amorce un lent déclin: une dualité que la période de l'annexion ne fera qu'accentuer et qui est encore très nette de nos jours. Il s'agit là d'une mutation profonde qui s'annonce, dont les causes et les aspects doivent maintenant être explorés, à commencer par une croissance naturelle qui, à l'image de la croissance globale, est loin d'être uniforme et détermine elle aussi « deux Moselle ».

SECTION 2

UNE FECONDITE « LOTHARINGIENNE » :

MOSELLE FRANCOPHONE ET

MOSELLE GERMANOPHONE

Au cours de la période antérieure à l'annexion, le taux de natalité mosellan se situe autour de 30‰, légèrement au-dessus de la moyenne française (28‰), pour une mortalité de 23‰ identique à la moyenne nationale, soit un excédent naturel moyen de 7‰: « *L'excédent des naissances sur les décès, écrit Henry Contamine, fut la cause primordiale, et presque unique, de l'accroissement de la population de la Moselle au cours de la première partie du XIXe siècle... et resta presque constamment considérable* »²².

Cependant, de même que la croissance globale présente des distorsions d'un arrondissement ou d'un canton à l'autre, ces taux sont loin d'être les mêmes partout et varient au cours de la période. On naît davantage autour de Sarreguemines et de Forbach que dans le pays de Château-Salins ou de Boulay, et on meurt plus dans les cantons de Bitche et de Bouzonville que dans ceux de Metz-Campagne ou de Delme. Une croissance naturelle à deux vitesses, une croissance ambivalente: c'est là l'un des traits les plus originaux de la démographie mosellane, lié à l'existence d'une fécondité fortement tranchée entre les régions germanophones, où elle est élevée, et les régions francophones, où elle est nettement plus faible. La limite des langues, de Thionville à Sarrebourg, apparaît comme une véritable « frontière démographique », et l'on peut parler, en évoquant la situation géographique et historique particulière de la Moselle aux confins

²² O.c., tome 1, page 19-20.

de la France et de l'Allemagne, d'une « fécondité lotharingienne » dont l'existence se vérifie à la lumière de nombreux paramètres démographiques.

I- Les révélateurs d'une fécondité ambivalente

Comparant la démographie de l'Alsace-Lorraine à celles de la France et de l'Allemagne, Bertrand Auerbach notait en 1894 « *d'assez remarquables contrastes entre les districts de langue allemande et ceux de langue française* »²³ : contrastes dont que Henry Contamine perçoit déjà dans la Moselle d'avant 1871 : « *Le taux de natalité des arrondissements de langue française... fut plus faible que celui des pays de langue allemande... Les mêmes différences se remarquaient pour les taux d'excédents de naissances* »²⁴.

Constat qui n'a pas échappé non plus en son temps à Paul Vidal de la Blache, qui, évoquant les populations de l'est mosellan, écrit : « *Ces populations... naissent et meurent davantage... C'est le contraire de l'évolution qui va se dessinant dans les riches cantons agricoles...* », ajoutant que « *le taux de natalité... se soutient beaucoup mieux dans l'arrondissement de Sarreguemines que dans ceux de Metz et de Thionville* »²⁵. En Moselle, écrit enfin François Roth, « *le taux de natalité était loin d'être uniforme. Dans les milieux populaires et dans les campagnes pratiquantes de la Lorraine germanophone, il restait élevé, dépassant les 35‰ jusque dans les années 1860* »²⁶.

Mais, s'il est un indicateur d'utilisation fréquente et commode dans l'analyse des structures démographiques d'une population, le taux de natalité ne reflète pas, ni entièrement ni à lui seul, le niveau de la fécondité : d'autres révélateurs doivent être pris en compte avant même l'analyse proprement dite de la fécondité, comme la structure par âge et la taille des ménages.

²³ « Note sur la démographie de l'Alsace-Lorraine comparée à celle de la France et de l'Allemagne », *Annales de l'Est*, 1894, page 223.

²⁴ *O.c.*, tome 1, page 21.

²⁵ *La France de l'Est*, pages 118-119.

²⁶ *Encyclopédie illustrée de la Lorraine*, L'Epoque Contemporaine, tome 1, Editions Serpenoise-Presses Universitaires de Nancy, page 73.

A- Une natalité élevée mais fortement contrastée

L'analyse de la natalité peut être menée à différentes échelles: arrondissement, canton, commune. Etablis par arrondissement, les taux apportent des indications permettant de comparer entre eux ceux appartenant entièrement à l'une ou l'autre zone linguistique, comme Sarreguemines et Metz-Campagne, voire Château-Salins et Forbach dont la plus grande partie est située dans l'une des deux zones. Au niveau des cantons, l'opposition entre les deux aires apparaît beaucoup plus nettement, mais pour ceux faisant cohabiter une population de parler allemand et une population de parler français (comme Faulquemont et Sarrebourg), le taux moyen ne permet pas d'évaluer les écarts. Si les données relatives aux arrondissements et aux cantons se doivent d'être prises en considération, l'analyse au niveau des communes apporte le complément d'information indispensable: dans cet objectif, un échantillonnage de 132 communes a été établi.

1) L'analyse par échantillonnage: le taux de natalité de 132 communes

a- La méthodologie: l'exploitation des tables décennales

La mesure exacte du taux brut de natalité à l'échelle des arrondissements et des cantons nécessiterait, cas de figure idéal, un cadre géographique fixe pour lequel l'on disposerait du nombre d'habitants au 1er janvier de chaque année, et du nombre de naissances vivantes pour chacune d'elles. Or, s'agissant de la Moselle avant 1871, ces conditions ne sont pas remplies: les recensements sont quinquennaux, le cadre choisi n'est pas celui existant à l'époque, et surtout font défaut les tableaux annuels du mouvement naturel de la population (sauf pour les arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg): si le dépouillement des volumes de la Statistique de la France permet d'obtenir - pour certaines années car la série est incomplète - les chiffres de ce mouvement naturel pour le département, ceux des arrondissements et des cantons ont disparu en 1944: même s'ils figurent partiellement dans les *Annuaire*s de Verronnais, la continuité chronologique fait défaut.

Une autre solution méthodologique est cependant possible: l'exploitation des tables décennales, entièrement conservées aux Archives Départementales de la Moselle²⁷ y compris pour les anciens arrondissements meurthois. Ces tables, où sont récapitulés naissances, mariages et décès par période décennale à partir de l'an II, présentent un double avantage: chaque commune possède les siennes, et les séries sont continues, sauf exception rare.

Leur exploitation nécessite toutefois une certaine prudence: d'une part parce que il n'y a pas, sauf dans l'arrondissement de Sarrebourg, de récapitulation finale: il faut donc se livrer à un minutieux et souvent fastidieux comptage; d'autre part parce qu'il faut soustraire des listes les reconnaissances d'enfants naturels nés parfois avant la période considérée (ce qui n'affecte guère le résultat final), ainsi que les enfants morts-nés lorsqu'ils sont enregistrés.

L'objectif fixé est double: d'une part calculer les taux moyens par canton et arrondissement, d'autre part déterminer l'ambivalence de la croissance naturelle suivant les aires linguistiques. Il n'était évidemment pas concevable pour cela de prendre en compte toutes les communes (sauf celles des cantons de Vic-sur-Seille et de Volmunster, choisis pour des raisons évoquées plus loin). Un choix de 132 communes, dont Metz²⁸ (18% du total), a été fait, à raison de 4 à 6 par cantons, de manière à obtenir une répartition géographique équitable à l'intérieur de ces cantons et à couvrir également le département de part et d'autre de la limite linguistique. Pour 9 cantons, l'une des communes sélectionnées en est le chef-lieu.

Quant aux périodes décennales, s'imposaient celles mêmes des tables, c'est-à-dire 1823-1832, 1833-1842, 1843-1852, 1853-1862 et 1863-1872. La période 1813-1822 n'a pas été retenue pour deux raisons: la qualité imparfaite de l'enregistrement, liée à celle de l'état-civil, qui pourrait fausser les résultats, et la difficulté à calculer les taux à partir de chiffres de population incertains ou inexistantes.

²⁷ Archives départementales de Moselle, sous-série 8E.

²⁸ Pour la ville de Metz ont été utilisés les tableaux annuels du mouvement de la population (Archives municipales de Metz, 1F 2-4).

Une fois collecté le nombre de naissances (mais aussi de décès pour l'étude ultérieure de la mortalité), reste à mesurer les taux en le rapportant au nombre moyen d'habitants entre deux ou trois recensements successifs²⁹. Mais les taux calculés à partir de quelques communes reflètent-ils les taux réels d'un canton? A titre de comparaison, nous avons confronté les taux de natalité des cantons de Vic-sur-Seille (Moselle francophone) et de Volmunster (Moselle germanophone) calculés à partir des communes choisies avec ceux établis à partir de l'ensemble de leurs communes. Les résultats sont les suivants:

- Volmunster: 33,1‰ (4 communes) - 34,4‰ (16 communes).
- Vic-sur-Seille: 26,3‰ (4 communes) - 25,2‰ (14 communes),

soit un écart proche de l'unité, autrement dit peu sensible, et qui n'altère ni l'ordre de grandeur ni un différentiel confirmant l'appartenance de ces cantons à deux zones de natalité très différente.

L'utilisation des tableaux du mouvement de la population des arrondissements de Sarrebourg et de Château-Salins³⁰ permet également une vérification des données des tables décennales: pour les années 1852-1870, les taux de natalité obtenus sont de 22,7‰ (Château-Salins) et de 29,4‰ (Sarrebourg), soit des valeurs très proches de celles résultant de l'exploitation des tables: respectivement 22,9 et 29,9‰.

L'exploitation des tables décennales, en l'absence d'autres sources, s'avère donc efficace, bien qu'elle impose un choix de communes forcément assez arbitraire et aléatoire -donc critiquable- et aboutit à des résultats fiables: cette méthode donne pour la Moselle un taux de natalité de 29,9‰ et un taux de mortalité de 23,6‰, ce qui correspond aux taux généralement admis.

Elle présente aussi un avantage que ne peuvent permettre d'autres sources: celui d'obtenir des taux à différents niveaux: communal (bien que pour une localité de 200 ou 500 habitants prise isolément ces taux soient peu significatifs) et surtout, car

²⁹ Ainsi, pour calculer les taux de la période décennale 1843-1852, est-il nécessaire de se baser sur les recensements de 1841, 1846 et 1851.

³⁰ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 6 M5 (Château-Salins) et 11 (Sarrebourg).

l'analyse est plus parlante à cette échelle, cantonal. Dans la perspective de l'analyse de la natalité, c'est surtout à ce niveau que les résultats obtenus prennent tout leur intérêt, notamment parce qu'ils mettent en valeur l'ambivalence de la démographie de la Moselle.

b- Les résultats: une natalité contrastée

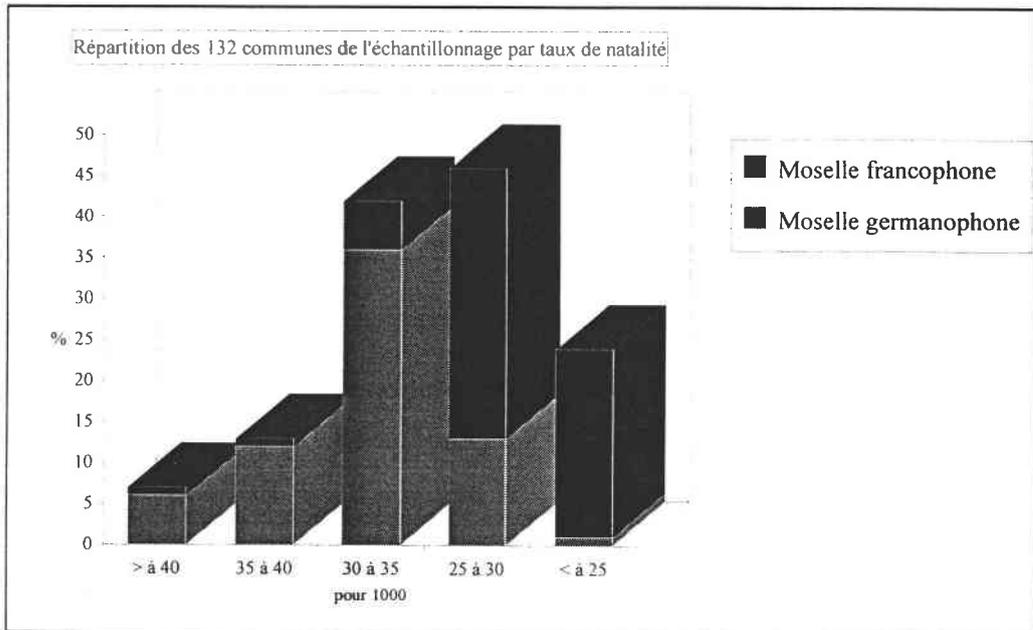
Afin de rendre crédible l'analyse locale de la natalité, deux conditions sont nécessaires: d'abord disposer d'un échantillonnage large et représentatif, tenant notamment compte de la bipolarisation linguistique, ensuite établir suffisamment de classes pour mettre en évidence les disparités de la natalité. Entre un minimum de 20,7‰ (Voimhaut) et un maximum de 43‰ (Baerenthal et Haspelschiedt), la fourchette impose l'établissement d'au moins 5 classes permettant de ventiler le comportement démographique des 132 communes retenues: plus de 40‰, de 35 à 40, de 30 à 35, de 25 à 30 et moins de 25‰.

La répartition des communes entre ces 5 classes [tableau 13 et graphique 11] montre que dans les régions de parler germanique 80% d'entre elles ont une natalité supérieure à 30‰, et que 88% des localités de la zone francophone ont un taux inférieur à ce même seuil. La classe supérieure, qui regroupe les localités à taux très élevé, est, à l'exception d'Hayange (42,3‰), le monopole de la Moselle germanique, alors que plus du tiers des communes francophones se situent dans la classe inférieure. Les classes centrales 25 à 30 et 30 à 35‰ concentrent plus de la moitié des 132 communes: entrent dans la première 33 des 64 communes de langue française, et dans la seconde 37 localités germanophones sur 68. Ce qui confirme à l'évidence qu'il y a bien en Moselle deux types de natalité, supposant deux types de fécondité, donc deux types de démographie.

Classes en pour 1000	> à 40	35 à 40	30 à 35	25 à 30	< à 25	TOTAL
Moselle germanophone	6	12	36	13	1	68
Moselle francophone	1	1	6	33	23	64
TOTAL	7	13	42	45	25	132

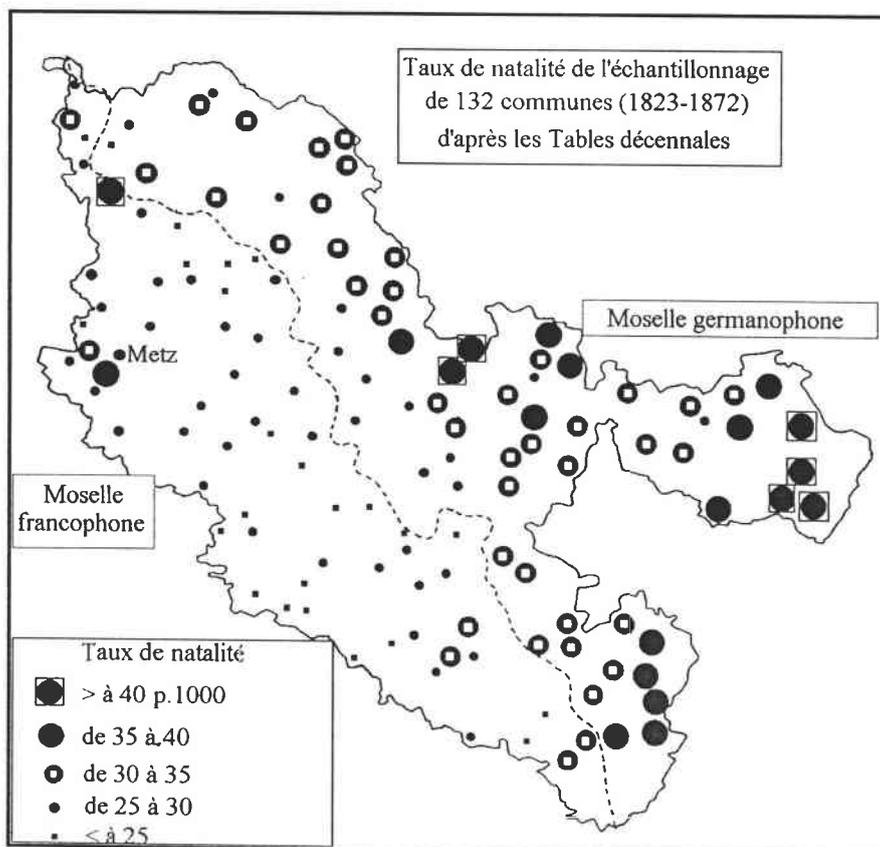
Tableau 13

Répartition des 132 communes par classes de taux de natalité



Graphique 11

La représentation cartographique des 132 communes et de leur taux de natalité permet-elle de rendre compte de cette différenciation entre la Moselle germanophone et la Moselle francophone?



Carte 11

De fait, cette carte illustre globalement l'existence de deux types de natalité de part et d'autre de la frontière linguistique; mais son observation plus détaillée révèle quelques traits particuliers, ainsi que de notables exceptions:

1- Les communes de natalité supérieure à 40‰ sont largement minoritaires (il s'agit là de taux exceptionnels), et ne représentent que 5% de l'ensemble (on n'en dénombre que 7 dans l'échantillonnage); à l'exception d'Hayange, de Hombourg-Haut et de Merlebach, celles ayant le taux le plus élevé sont regroupées aux confins orientaux de la Moselle germanophone, dans le canton très fécond de Bitch: Eguelshardt, Mouterhouse, Haspelschiedt et Baerenthal. Dans ces communes, le taux de natalité reste supérieur à 40‰ tout au long de la période considérée; on peut toutefois noter qu'à Baerenthal et Mouterhouse, où vit une population ouvrière traditionnellement plus féconde, ce taux est en augmentation, alors qu'il diminue dans les localités agricoles³¹; il traduit une fécondité dont l'analyse ultérieure montrera qu'elle est encore largement une fécondité naturelle.

2- Les communes de natalité comprise entre 35 et 40‰ forment elles aussi un noyau très fécond à l'extrême sud-est du département, autour de Phalsbourg, entre Zilling et Walscheid; Dabo atteint presque 40‰, et Garreboung les dépasse entre 1863 et 1872. Le cas de Walscheid est intéressant dans la mesure où, à 4 kilomètres de là, en zone francophone, Abreschviller a un taux nettement plus faible: 30,8‰ contre 35,8‰. Ce différentiel est un fait permanent à partir des années 1830: en effet, par périodes décennales, les taux de ces deux communes sont les suivants [tableau 14]:

³¹ Entre les décennies 1843-1852 et 1863-1872, le taux de natalité passe de 40 à 46,3‰ à Baerenthal et de 42,3 à 45,1 ‰ à Mouterhouse; à Haspelschiedt, il évolue de 48,4 à 40‰, et à Eguelshardt de 42,5 à 40,4‰.

	Walscheid	Abreschviller
1823-1832	35	35,7
1833-1842	40	36,2
1843-1852	33,8	25,3
1853-1862	31,4	26,6
1863-1872	39,2	30,4
1823-1872	35,8	30,8

Tableau 14
Taux de natalité de deux communes
de l'arrondissement de Sarrebourg

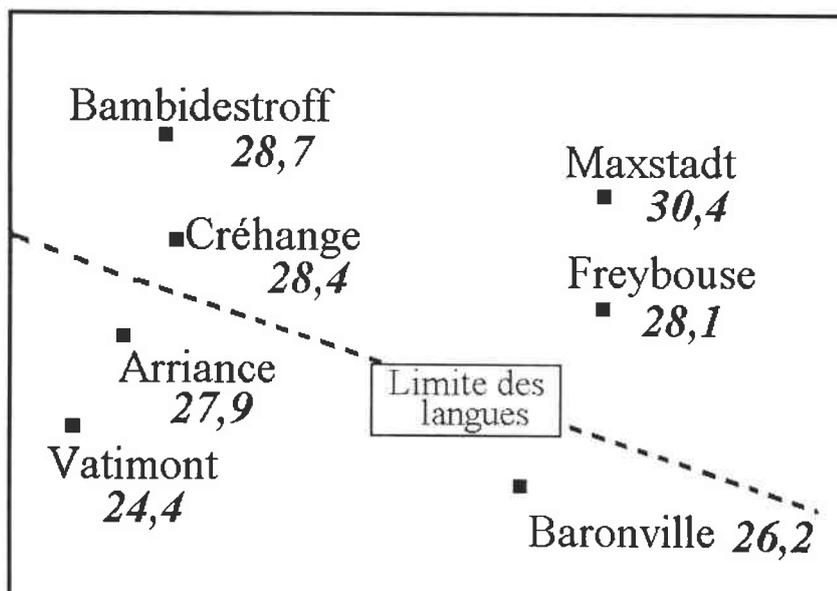
3- A ces deux pôles de forte fécondité de l'extrême est mosellan, auxquels on peut ajouter la région située entre Saint-Avold et Sarreguemines, s'oppose une Moselle de faible natalité recouvrant la majeure partie de la zone francophone, notamment dans l'arrondissement de Château-Salins et dans les cantons orientaux de celui de Metz-Campagne. Dans le premier, 11 communes sur 22 ont une natalité inférieure à 25‰, qui recule de manière continue depuis les années 1820: leur natalité moyenne, qui est de 27,5‰ durant la décennie 1823-1832, tombe à 24,2‰ entre 1843 et 1852, et à 22,3‰ entre 1863 et 1872. Les campagnes du Saulnois se caractérisent au XIXe siècle par une natalité très en-deçà des régions germanophones, voire d'autres régions francophones, qui traduit une fécondité nettement inférieure. Un recul de la natalité qui est encore plus spectaculaire dans certaines communes du Pays messin: à Ennery (canton de Vigy), elle passe de 31‰ avant 1830 à 18,5‰ au cours de la décennie précédant l'annexion; dans les 4 communes représentant le canton de Pange, la natalité chute de 30‰ à 22,4‰ entre les années 1820 et les années 1860.

4- L'opposition entre une Moselle francophone de faible natalité et une Moselle germanophone nettement plus féconde n'exclut pas cependant quelques cas particuliers:

- la frontière linguistique n'est pas toujours ni strictement une frontière démographique: dans le sud-est du département, quelques communes de la Moselle francophone gardent une natalité élevée (Abreschviller, Saint-Quirin, Azoudange et

Desseling), même si elles ne dépassent que de très peu le seuil de 30‰ (30,8 pour les trois premières, 31 pour Desseling).

- Inversement, on rencontre en Moselle germanophone des communes dont la natalité est plus proche des valeurs rencontrées en zone française: c'est le cas dans les cantons bilingues de Faulquemont et de Grostenquin, où les villages de langue allemande ont des taux relativement faibles même s'ils restent supérieurs à ceux de langue française: dans le premier, ce taux est de 28,5‰ à Bambidestroff et Créhange, et de 24,3‰ pour les trois communes de Voimhaut, Arriance et Vatimont. Dans le second, on a une moyenne de 29,3‰ pour Biding, Maxstadt et Freyhouse, et de 25,3‰ pour Baronville et Morhange. Mais il est intéressant de noter que dans ces deux cas, le taux de natalité augmente du sud-ouest vers le nord-est, comme le montre la carte suivante:



Carte 12

Un exemple de variation de la natalité
de part et d'autre de la limite des langues:
les cantons de Faulquemont et de Grostenquin

- Les deux exceptions majeures au schéma général sont cependant Ars-sur-Moselle et surtout Hayange, dont les taux de natalité sont nettement supérieurs à la moyenne des communes francophones. Dans la première, il est de 37,7‰ sur l'ensemble de la période, mais se situe à 45‰ à partir de 1853 alors qu'auparavant les valeurs variaient entre 29 et 35‰. A Hayange,

il s'élève à 42,3‰, autant que les taux rencontrés dans le canton de Bitche, mais contrairement à la natalité arsoise on y trouve depuis les années 1820 des taux supérieurs à 35‰, avec un maximum de 49‰ durant la décennie 1863-1872. On a dans les deux cas, et surtout à partir de 1850, des taux caractéristiques des villes d'industrie, accentués à Hayange par la présence d'une importante population ouvrière d'origine germanique et plus féconde: entre 1863 et 1869, un tiers des enfants enregistrés sont nés de parents allemands.

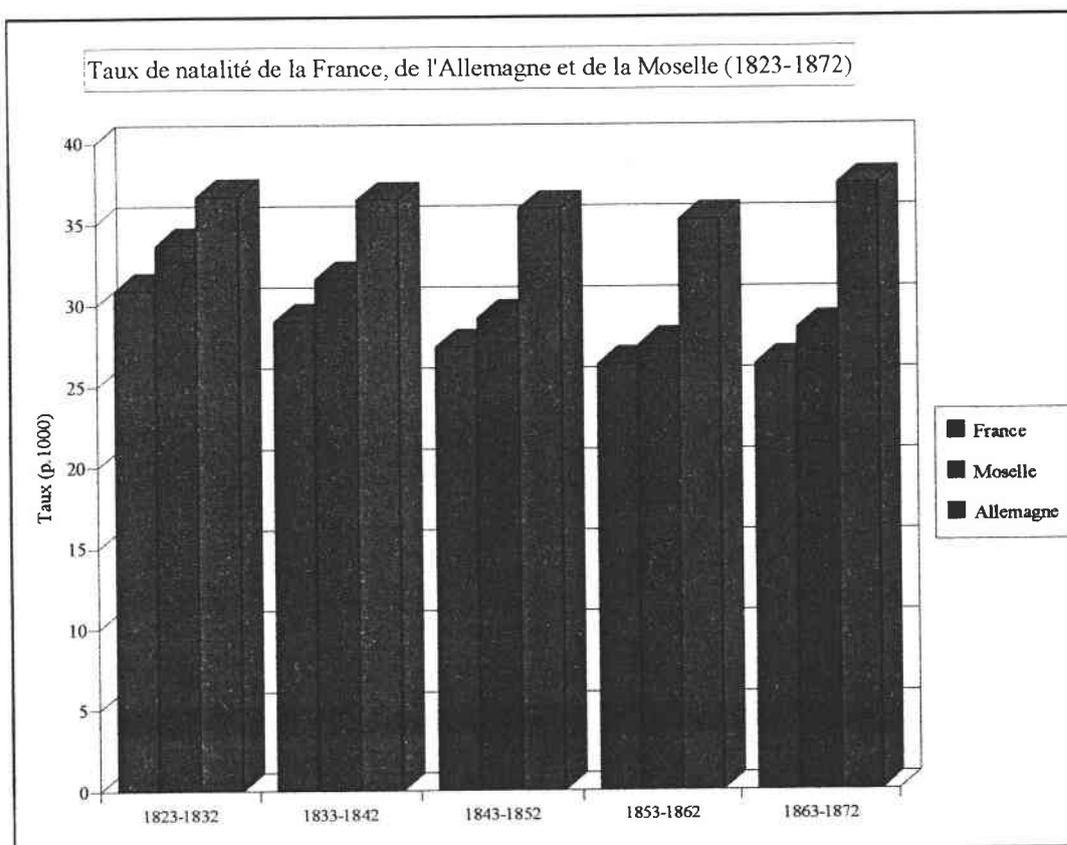
2) Analyse par arrondissement et par canton

Le taux de natalité de la Moselle entre 1823 et 1872 s'élève à 30‰. Constamment supérieur à la moyenne nationale (28‰), il se situe entre les taux français et allemand, mais a tendance à se rapprocher du premier après avoir été exactement médian. Par période décennale, les taux mosellans évoluent à la baisse jusque vers 1860, avant de connaître un accroissement durant la dernière décennie précédant l'annexion [tableau 15 et graphique 12]:

	France	Moselle	Allemagne
1823-1832	30,9	33,7	36,7
1833-1842	29	31,6	36,5
1843-1852	27,4	29,2	35,9
1853-1862	26,3	27,5	35,2
1863-1872	26,3	28,5	37,4

Tableau 15

Evolution comparée des taux de natalité
mosellan, français et allemand (1823-1872)



Graphique 12

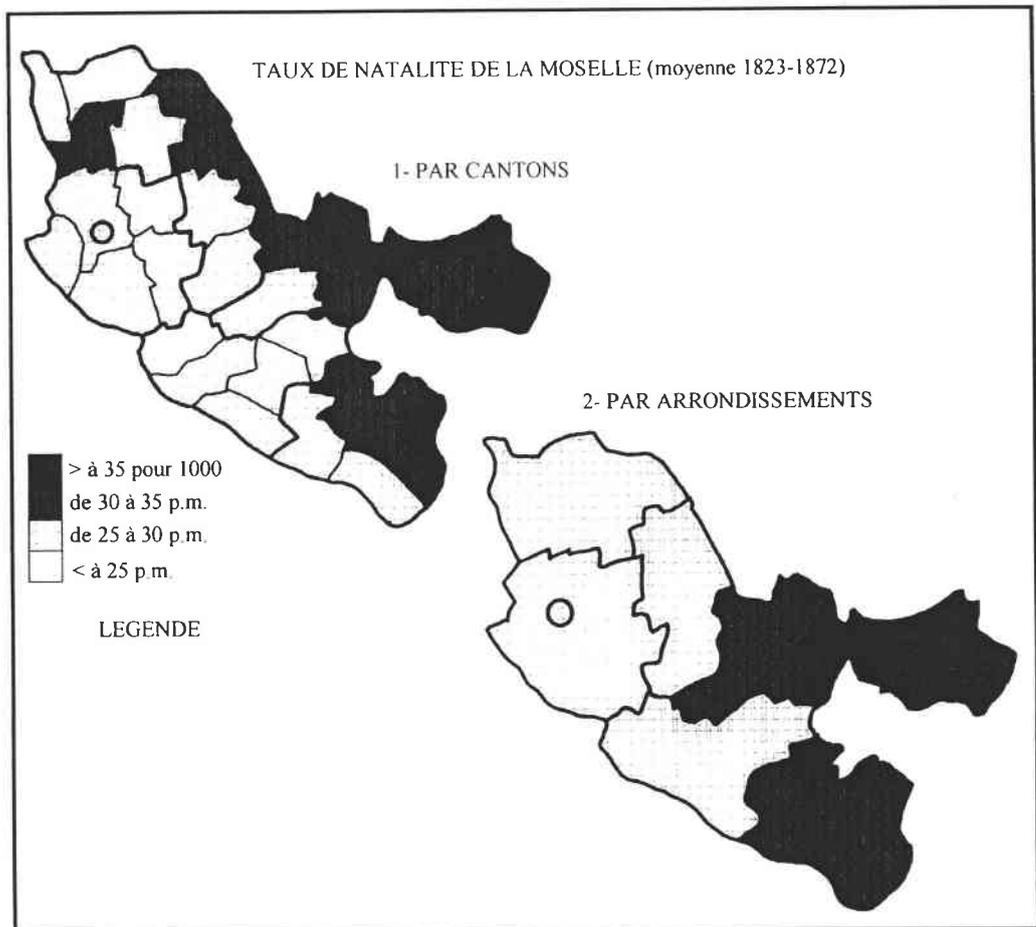
Le tableau qui suit [tableau 16] indique les taux par canton et arrondissement pour l'ensemble de la période et pour les sous-périodes 1823-1852 et 1853-1872, suivis des taux moyen, médian et modal pour le département. Ce tableau et les cartes qui l'illustrent [13] montrent à quel point la natalité mosellane est diverse:

Légende du tableau :

Lorquin: canton francophone
Sarrebourg: canton bilingue
Phalsbourg: canton germanophone

Tableau 16: Taux de natalité par canton et arrondissement

CANTON	1823-1872	1823-1852 (a)	1853-1872 (b)	a-b
<i>Gorze</i>	29	29,4	30,6	1,2
<i>Metz-Campagne</i>	26,8	27,2	26,1	-1,1
<i>Pange</i>	26,4	28,9	23	-5,9
<i>Verny</i>	25,9	27,1	24,2	-2,9
<i>Vigy</i>	25,3	27,8	21,7	-6,1
Arrondissement	26,6	28,1	25,1	-3
<u>Boulay</u>	28,2	29,8	25,4	-4,4
Bouzonville	32,1	33,1	30,6	-2,5
Faulquemont	26	26,7	23,3	-3,4
Arrondissement	28,7	30,2	26,4	-3,8
<u>Thionville</u>	33	33,4	32,4	-1
<i>Fontoy</i>	28,6	30,3	26,1	-4,2
Cattenom	28,2	31,2	24,9	-6,3
<u>Metzervisse</u>	25,9	27,2	23,7	-3,5
Sierck	32,5	34,8	28,8	-4
Arrondissement	29,7	31,3	27,7	-3,6
Forbach	36,1	35,6	36,7	-1,1
<u>Grostenquin</u>	27,7	27,4	28,2	0,8
Sarralbe	32,1	32,6	31,5	-1,1
Saint-Avold	35	37,5	31	-6,5
Arrondissement	32,7	33,3	31,8	-1,5
Bitche	42,5	43,1	41,7	-1,4
Rohrbach	32,3	32,8	31,9	-0,9
Sarreguemines	35,3	37	33,2	-3,8
Volmunster	35,3	37,2	30,2	-7
Arrondissement	36,3	37,5	34,2	-3,3
<u>Albestroff</u>	26,7	28,4	24,3	-4,1
<i>Château-Salins</i>	25,1	27,2	21,9	-5,3
<i>Delme</i>	24	26	21,4	-4,6
<i>Dieuze</i>	27,2	28,1	25,7	-2,4
<i>Vic-sur-Seille</i>	25,2	27,7	21,4	-6,3
Arrondissement	25,6	27,7	21,4	-6,3
Fénétrange	31,3	31,8	30,5	-1,3
<i>Lorquin</i>	27,3	29,2	24,7	-4,5
Phalsbourg	37,7	37,9	37,5	-0,4
<u>Sarrebourg</u>	33,3	33,9	32,5	-1,4
<i>Réchicourt</i>	28,6	31,4	24,6	-6,8
Arrondissement	31,6	32,8	29,9	-2,9
<i>Metz Ville</i>	28,1	28,6	27,5	-1,1
<i>Moselle</i>				
Taux moyen	29,94	31,25	28	-3,25
Taux médian	28,4	30	26,3	-3,7
Taux mode	28,6	27,2	24,5	-2,7



Carte 13

Trois observations peuvent être faites:

1- Le taux de natalité moyen masque des écarts importants d'un canton ou d'un arrondissement à l'autre. Un différentiel de plus de 10 points sépare les arrondissements de Sarreguemines (36,3‰) et de Château-Salins (25,9‰), mais il est de 18,5 points entre les valeurs cantonales extrêmes de Bitche (42,5‰, taux tout à fait exceptionnel) et de Delme (24‰). Cependant, les taux médian et mode, inférieurs à la moyenne arithmétique, sont plus proches des valeurs les plus basses que des taux les plus élevés, ce qui relativise l'importance des régions à forte natalité au sein du département: d'ailleurs, seulement 3 arrondissements sur 8, et 13 cantons sur 32 ont un taux supérieur à cette moyenne départementale - il s'agit de la frange nord-est et des régions orientales de la Moselle, limitrophes de l'Allemagne et du Bas-Rhin- alors que la majorité des cantons du sud et de la moitié occidentale ont des taux inférieurs à 30‰. L'existence de deux types de régions à la natalité aussi différente semble une

spécificité de la démographie mosellane, d'autant plus importante à mettre en valeur qu'elles correspondent aux deux zones linguistiques qui se partagent le département: la zone francophone a des taux plus faibles, la zone germanophone connaît des taux nettement plus élevés; ce lien entre natalité et appartenance à deux régions de langue différente devra être précisé, au travers d'une analyse des structures démographiques et en particulier de la fécondité.

2- Le taux brut de natalité regroupant naissances légitimes et naissances naturelles, les écarts constatés apparaissent-ils aussi au niveau de l'illégitimité? Entre 1815 et 1835, celle-ci s'élève pour la Moselle dans sa configuration d'alors à 6,2%, soit un taux identique à la moyenne française³². Or les calculs réalisés sur l'échantillonnage de communes indique qu'il n'existe pas de différences sensibles entre les régions germanophones et francophones, à l'exception des cantons extrême-orientaux, plus montagneux, isolés, rudes et boisés, nettement plus portés à l'illégitimité: dans les cantons de Bitche, Lorquin, Phalsbourg et Sarrebourg, l'illégitimité approche ou dépasse 10%, et dans certaines communes comme Baerenthal, Sturzelbronn, Lafrimbolle, Abreschviller et Dabo, il atteint 15%... un taux très élevé auquel, en 1874, le curé de Dabo trouvera peut-être une explication: « *Le trajet des annexes à Dabo était une vraie école de corruption, car on y est continuellement sous bois. Aussi, il y a cinq ans, la cinquième partie des naissances était illégitime, soit vingt sur cent* »³³. Mais ce ne sont là qu'exceptions: mis à part le cas particulier de Metz (17,5%, chiffre englobant les filles-mères venues de la campagne environnante, et de toute façon élevé en raison de la présence de la garnison), les taux sont faibles, même dans les cantons germanophones: 2% dans les cantons de Gorze et de Pange, 3% dans celui de Boulay, 5% dans ceux de Delme et de Metz-Campagne, 6% dans ceux de Sarralbe et de Rohrbach.

3- Entre les années 1820 et 1870, l'écart s'accroît entre les deux zones. Jusqu'au milieu du siècle, le différentiel entre les

³² *Documents statistiques sur la France*, Ministère du Commerce, Paris, 1838, pages 317-384.

³³ Lettre à l'évêque de Metz, 18 décembre 1874, Archives départementales de Moselle, 29 J 710.

deux extrêmes est de 9,8 points, les deux bornes étant représentées par les cantons de Bitche et de Delme. Au cours des vingt années suivantes il est, entre ces deux mêmes cantons, de 13,2, atteignant même 20,8 entre 1853 et 1862. La partition de la Moselle en deux types de natalité ne fait donc que s'accroître, et se poursuivra après l'annexion.

Le phénomène apparaît mieux si l'on regroupe les cantons en trois catégories en distinguant les cantons francophones, les cantons germanophones et les cantons bilingues traversés par la frontière linguistique:

	1823-1872	1823-1852	1853-1872
<i>Cantons germanophones</i>			
Taux moyen	33,2	34,3	31,3
Taux médian	32,5	33,4	31
Taux mode	32,1	-	-
<i>Cantons francophones</i>			
Taux moyen	26,5	28,2	24,3
Taux médian	26,6	27,9	24,4
Taux mode	-	27,2	21,4
<i>Cantons bilingues</i>			
Taux moyen	28,4	29,3	26,8
Taux médian	27,7	28,4	26,1
Taux mode	-	-	-

Tableau 17

Taux de natalité par groupe de cantons et par période

Outre la confirmation, quel que soit le taux pris en compte, des écarts entre les deux principaux groupes de cantons, et la position intermédiaire - et logique - des cantons bilingues, ce tableau révèle un recul parallèle de la natalité, du moins jusqu'au début des années 1860: pour une régression départementale moyenne de 3 à 3,5 points, légèrement supérieure à celle de l'ensemble de la France (2,8), celle des cantons germanophones est de 3, celle des cantons francophones de 3,9, les cantons mixtes reculant un peu moins. Cependant, si l'on observe les cas particuliers, des différences existent aussi à ce niveau: les régions de faible natalité voient celle-ci régresser plus rapidement: c'est le cas de l'arrondissement de Château-Salins, qui perd près de 5 points, alors que celui de Forbach n'en perd que 1,5 malgré le recul plus important du canton de Saint-Avold (6,5). Un seul canton accroît son taux: Gorze, en raison ici encore de la très forte natalité existant à Ars-sur-Moselle.

Le fait a été signalé: la Moselle voit son taux de natalité s'accroître de 2,8‰ au cours de la période 1863-1872. Cette reprise est-elle générale? Sur les 32 cantons, 22 connaissent une augmentation plus ou moins sensible³⁴, quelle que soit leur appartenance linguistique; dans 76 des 132 communes étudiées (58%), la natalité est à la hausse; seules les communes rurales des arrondissements de Metz-Campagne et de Thionville semblent échapper à cette reprise. A Rombas, dans la vallée de l'Orne, Jean-Jacques Sitek a relevé le même phénomène, avec des taux de 21,6‰ entre 1840 et 1860, et de 26,4‰ entre 1860 et 1870³⁵. Une reprise de la natalité constatée dans l'ensemble de la France, puisqu'elle y passe de 26,1‰ entre 1851 et 1855 à 26,7‰ entre 1861 et 1865, mais aussi en Allemagne où le taux moyen est de 35,2‰ durant la période 1853-1862, et de 37,5‰ au cours des dix années suivantes³⁶. Le phénomène dont la Moselle est un exemple serait donc, plus qu'un fait propre à la France³⁷, un fait européen.

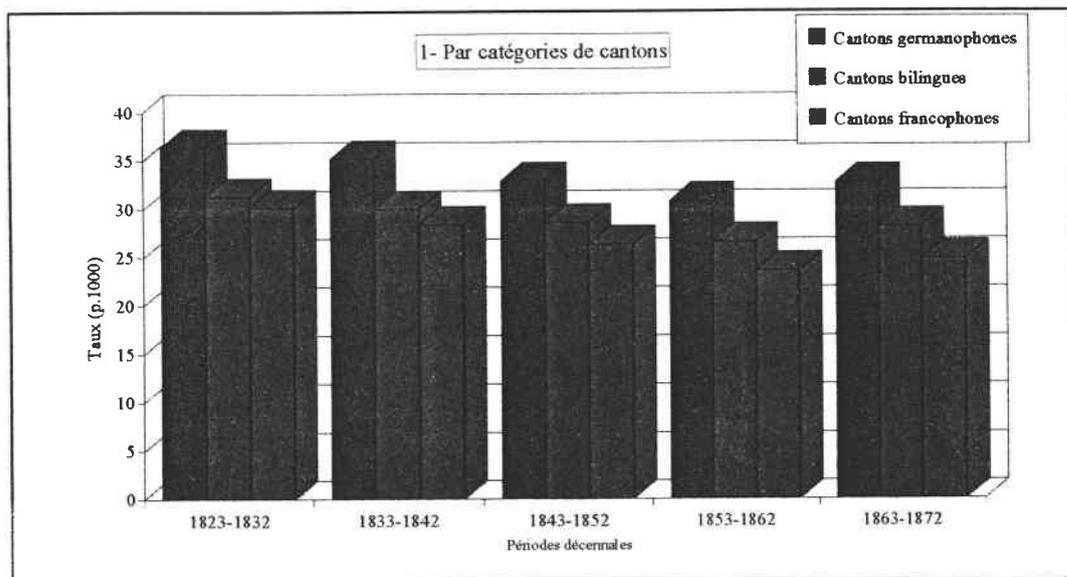
L'analyse de la natalité mosellane permet ainsi de mettre en valeur un caractère tout à fait original de la démographie du département: l'existence de deux régions bien distinctes correspondant en gros à celle des deux zones linguistiques. Une Moselle germanophone dont les taux sont constamment supérieurs à 30‰, une Moselle francophone où ils sont généralement compris entre 25 et 28‰, les cantons bilingues se situant entre les deux [graphiques 13-14].

³⁴ Ainsi dans l'arrondissement de Sarreguemines, qui passe de 32,8 à 36,4‰; dans celui de Château-Salins, où la natalité était pourtant tombée à 21,9‰ entre 1853 et 1862, elle remonte à 24,5‰. Seuls les arrondissements de Metz-Ville, Metz-Campagne et Thionville voient se poursuivre le recul de leur natalité.

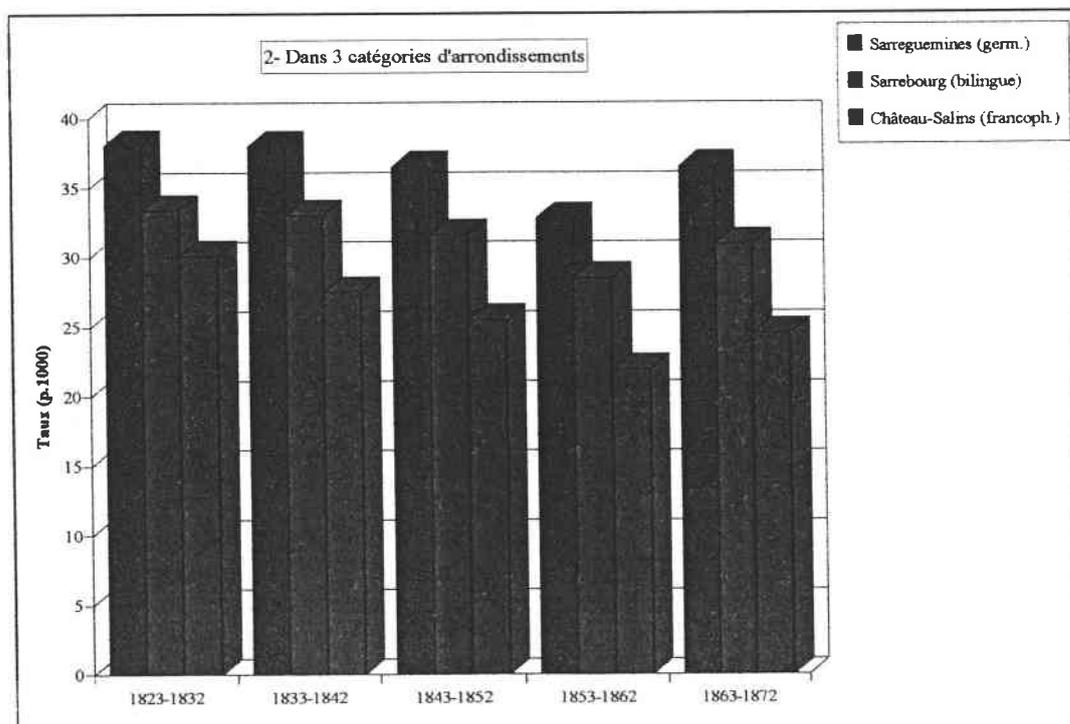
³⁵ Rombas, *mémoire de la vallée de l'Orne*, éditions Gérard Klopp, Woippy, 1993, 343 pages, page 182.

³⁶ HUBERT (M.), *L'Allemagne en mutation*, o.c., tableau n°5, page 477. Le seul royaume de Prusse passe de 37,2 à 38,3‰.

³⁷ Jacques Dupâquier, étudiant cette reprise de la natalité dans l'ensemble du pays (mais ses cartes affichent « données manquantes » pour les départements de l'Est), l'attribue à un retour des campagnes à la confiance et à certaines valeurs du passé propre au Second Empire. Mais il la rattache essentiellement à une intense reprise de la fécondité (*Histoire de la population française*, o.c., pages 382-383).



Graphique 13
Evolution de la natalité des cantons
suivant leur appartenance linguistique



Graphique 14
Evolution du taux de natalité dans 3 cantons
de langue différente

L'un des traits saillants de la démographie mosellane au XIXe siècle se révèle ainsi être une natalité fortement contrastée

L'un des traits saillants de la démographie mosellane au XIX^e siècle se révèle ainsi être une natalité fortement contrastée de part et d'autre de la frontière linguistique. Que l'analyse porte sur les cantons ou sur un échantillonnage de communes, le fait est indéniable: les Mosellans germanophones naissent plus nombreux que les Mosellans de la zone française. Cette natalité différentielle se reflète-t-elle dans d'autres indicateurs démographiques, par exemple la structure par âge et la taille des ménages?

B - Structure par âge et taille des ménages

1) Une Moselle jeune, une Moselle vieillissante

Les statistiques de la répartition de la population par âge établies à partir du recensement de 1861 indiquent que la Moselle (dans ses limites d'alors) est un département plus jeune que la moyenne française: les moins de 15 ans y représentent en effet 29,3%, contre 27% pour l'ensemble du pays; proportion qui place la Moselle entre le Bas-Rhin (31,7%) et les deux départements de la Meurthe et de la Meuse (26%)³⁸. Il y a là un parallèle incontestable avec les chiffres de la natalité, mais il est nécessaire de voir si aux écarts de natalité entre Moselle francophone et Moselle germanophone correspondent aussi des différences au niveau de la structure par âge: pour cela une analyse plus poussée est nécessaire.

Cette analyse de la répartition par âge de la population mosellane peut être menée au travers de trois catégories de sources: le recensement de 1818 (qui ne concerne que la Moselle dans ses limites d'alors mais révèle des structures différentes entre Moselle germanophone et Moselle francophone), les quelques listes nominatives antérieures à l'annexion encore existantes, et les pyramides des âges par arrondissement établies à partir du recensement allemand de 1871. Ces sources confirment, au-delà des différences établies au niveau de la natalité, l'existence d'une démographie au double visage, en particulier

³⁸ Statistique de la France, tome 13, *Résultats généraux du dénombrement de 1861 comparé aux cinq dénombremens antérieurs*, Berger-Levrault, Strasbourg, 1864.

d'une Moselle plus jeune - la Moselle germanophone - et d'une Moselle en voie de vieillissement - la Moselle francophone.

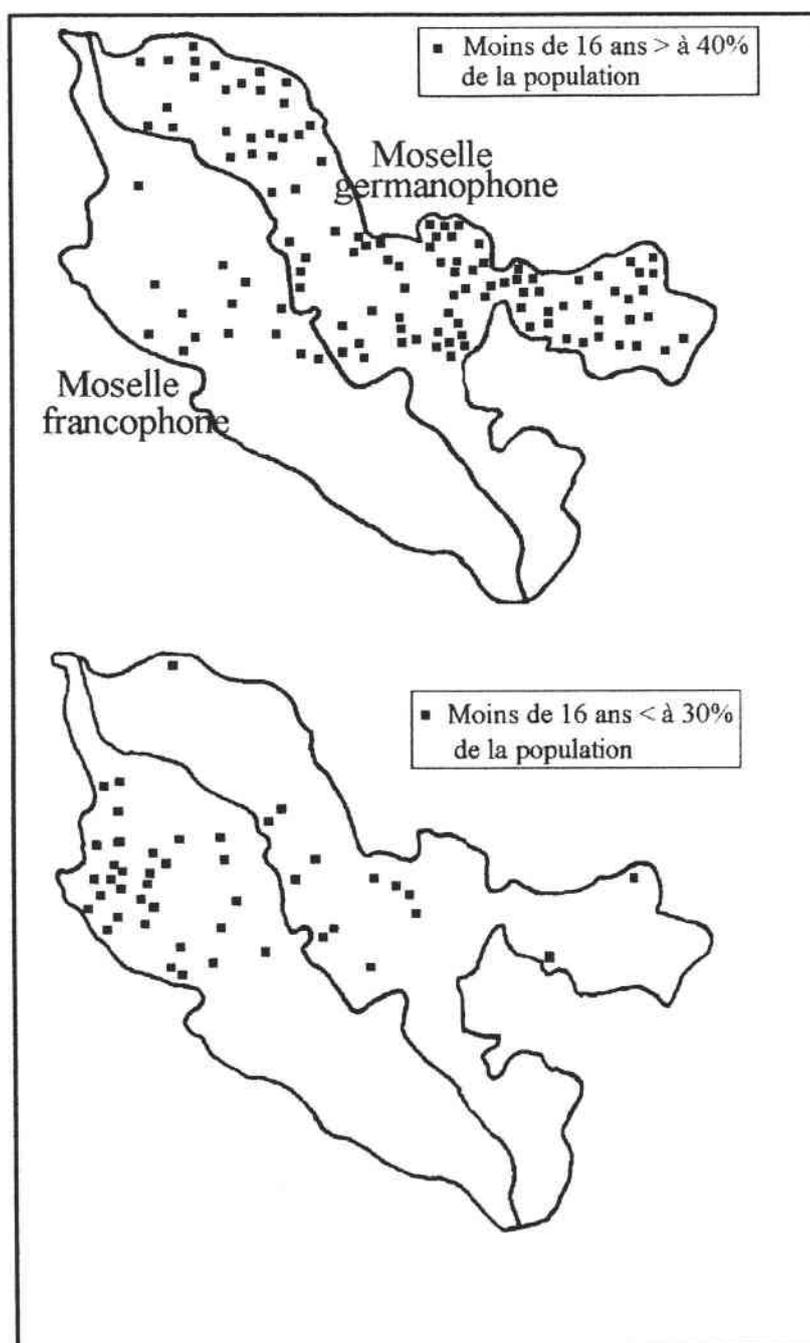
a- Un révélateur: le recensement de 1818

La première source statistique relativement complète dont nous disposons pour la Moselle au lendemain de 1815 est le « recensement » de 1818, organisé à l'initiative de l'administration départementale. Complète puisque, outre le nombre d'habitants par commune, il répartit la population par sexe et par état matrimonial et donne le nombre de jeunes gens sous les drapeaux et celui des domestiques; et surtout, il indique le nombre d'enfants de moins de 16 ans, ce qui permet une approche de la structure par âge donnant indirectement l'une des clés de la fécondité mosellane. La première question venant à l'esprit, à la suite du constat d'une natalité différentielle, est la suivante: la proportion des moins de 16 ans est-elle plus importante dans les régions germanophones?

Premier constat: dans les trois arrondissements de Metz, de Thionville et de Sarreguemines, la proportion des jeunes de moins de 16 ans³⁹ s'élève à 35,4%, chiffre qui traduit la jeunesse de la population mosellane. Entre ces arrondissements, l'écart n'est pas très sensible: 33,4% pour l'arrondissement de Metz, 35% pour celui de Thionville, 38% pour celui de Sarreguemines. La fourchette entre les chiffres cantonaux extrêmes est cependant plus large: 31,4% dans celui de Gorze, 41% dans celui de Rohrbach, écart d'autant plus notable qu'il s'agit de deux cantons situés aux antipodes du département. Dans l'ensemble des régions totalement germanophones, les moins de 16 ans représentent 38,1% de la population; dans les cantons francophones, cette proportion tombe à 33,1%, les cantons bilingues correspondant à la médiane de 35%. Les écarts sont plus nets à l'échelle des communes: dans le canton de Rohrbach, 10 communes sur 16 dépassent 40% (dont Gros-Réderching: 48,6%); dans un tiers des localités du canton de Gorze, le pourcentage est inférieur à 30% (28% à Corny, 26% à Châtel-Saint-Germain et Lessy).

³⁹ L'âge des domestiques n'étant pas indiqué, il est possible que dans les moins de 16 ans soient compris des enfants non natifs des communes: mais étaient-ils nombreux?

Il est donc évident qu'en Moselle germanophone, au taux de natalité élevé, la population se caractérise par la présence d'une forte proportion d'enfants et de jeunes adolescents, en tout cas davantage que dans les régions francophones. Ce fait démographique, qui semble induire une fécondité différente d'une zone à l'autre, apparaît nettement sur les deux cartes suivantes [cartes 14], où sont figurées d'une part les communes où la proportion des moins de 16 ans est supérieure à 40%: elles sont au nombre de 117, dont 103 situées à l'est de la frontière linguistique (88%), avec une densité particulièrement forte à l'est d'une ligne Forbach-Sarralbe et entre Bouzonville et Sierck. D'autre part les communes où cette proportion est inférieure à 30%: elles sont au nombre de 45, dont seulement 14 en zone germanophone, les autres étant surtout concentrées dans le Pays messin.

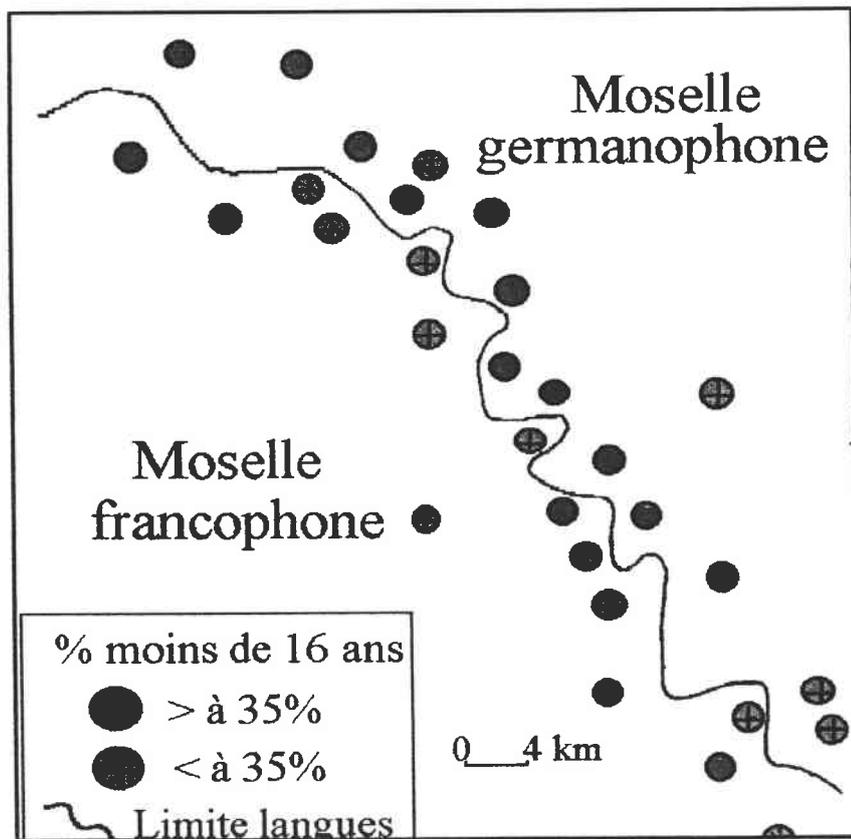


Carte 14

Proportion des moins de 16 ans
d'après le recensement de 1818

Afin de mieux mettre en valeur les différences entre Moselle allemande et Moselle française, nous avons comparé la proportion des moins de 16 ans dans 30 communes situées à part égale le long et de part et d'autre de la frontière des langues entre les cantons de Metzervisse et de Grostenquin, en prenant comme chiffre de référence 35%. Or il apparaît, comme le montre la carte qui suit [carte 15], que dans la zone française 10 communes sur 15 ont un taux inférieur à 35%, et que dans la zone

germanophone elles sont 11 à avoir un taux supérieur à 35%. Certaines communes voisines, distantes de 3 à 4 km, présentent des écarts assez importants: ainsi Aboncourt (31,6%) et Ebersviller (39%), Hémilly (32,2%) et Flétrange (37,4%), ou encore Charleville (33,7%) et Roupeldange (35%), distantes de 2 km seulement: or ces différentes localités sont séparées les unes des autres par la frontière linguistique. On peut objecter que ces pourcentages ne sont guère révélateurs étant donné qu'ils portent sur des localités peu peuplées, le regroupement des valeurs élevées en zone germanophone et des valeurs inférieures dans les villages francophones n'en traduit pas moins une réalité démographique.



Carte 15

Proportion des moins de 16 ans
de part et d'autre de la frontière linguistique
(d'après le recensement de 1818)

Sans avoir un caractère absolu - des différences parfois notables existent à l'intérieur d'une même zone, ainsi que des exceptions⁴⁰ - il est manifeste que la structure par âge présente un caractère différent selon les domaines linguistiques: en Moselle germanophone la population se caractérise par une plus grande jeunesse, avec une proportion plus importante dans les régions les plus orientales où près de 4 habitants sur 10 ont moins de 16 ans; en Moselle francophone, la population est moins jeune, avec en moyenne un tiers, voire moins dans certaines régions. Révélé par le recensement de 1818, ce caractère se confirme-t-il à travers les données des listes nominatives?

b- Les données des listes nominatives

L'analyse des sources l'a montré: très peu de listes nominatives ont été conservées pour l'ancienne Moselle, contrairement aux arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg, qui malgré des séries incomplètes ont été davantage préservées. Peut-on, à l'aide de ces listes et des tableaux de population réalisés à l'occasion des recensements, déterminer la structure par âge, du moins la proportion des jeunes Mosellans?

Mis à part le recensement de 1841, qui ne permet de comptabiliser avec certitude que les enfants de moins de 12 ans, les autres indiquent l'âge de chaque personne recensée. Ce qui permettrait de dresser pour les communes disposant de leurs listes des pyramides des âges: travail auquel nous avons dû renoncer, car il aurait nécessité une saisie informatique des données trop longue. Nous avons simplement comptabilisé les enfants de moins de 15 ans, à trois dates différentes (1846, 1851 et 1866) dans un nombre de communes situées à part à peu près égale en Moselle francophone et en Moselle germanophone. Le faible nombre de communes dont les listes nominatives existent

⁴⁰ Dans la partie francophone du canton de Faulquemont, on trouve par exemple 39,6% à Arriance et 28,2% à Chemery; dans la partie allemande, la proportion des moins de 16 ans est de 37,4% à Flétrange mais de 28,2% à Adelage. Dans le canton de Rohrbach, où 9 communes sur 15 ont un taux supérieur à 40%, celui de la commune de Schmittviller n'est qu'à peine supérieur à 25%. Dans celui de Verny, l'écart est de 10 points entre Louvigny (40,7%) et Pagny-lès-Goin (29,8%).

encore nous a contraint à un choix limité⁴¹, mais les résultats obtenus sont très révélateurs:

	18 46		18 51		18 66	
	Communes	% - 15 ans	Communes	% - 15 ans	Commune	% - 15 ans
Mos. germanophone	7	34,9	8	33,4	6	33,9
Mos. francophone	6	29,2	6	23,1	8	24,6
<i>Moyenne</i>	<i>13</i>	<i>32</i>	<i>14</i>	<i>28,2</i>	<i>14</i>	<i>29,2</i>

Tableau 18

Proportion des enfants de moins de 15 ans
d'après les listes nominatives

Entre 1846 et 1866, la part des moins de 15 ans dans l'ensemble des communes francophones étudiées est de 25,6%; dans les communes germanophones, elle est 34%. L'importance de l'écart se confirme d'une commune à l'autre: à Rombas, on a une proportion de 23,7%⁴²; à 20 km au nord, à Kanfen, elle atteint 32,7%⁴³. Au sud-est du département, Réchicourt est à 26%, mais Niderviller, éloignée de la même distance, à 36%. Même dans les communes vosgiennes de l'arrondissement de Sarrebourg, où l'on a des taux élevés y compris en zone de langue française, les différences restent sensibles: l'exemple le plus probant est celui d'Abreschviller (commune francophone), avec 33,9% en 1846, alors que la commune germanophone de Walscheid, distante de 4 km, est à la même date à 39,5%; la même comparaison peut être faite entre Saint-Quirin (35%) et Dabo (38%)⁴⁴.

Bien que réduit, le faible nombre de listes nominatives confirme une structure par âge différente selon les zones linguistiques que le recensement de 1818 laissait déjà incontestablement entrevoir. Reste à consulter une source

⁴¹ Les communes retenues pour l'analyse sont: en Moselle germanophone Hommaring, Bertrange, Walscheid, Dabo, Lixheim, Postroff, Niderviller, Kanfen, Angevillers, Léning, Langatte, Boulay, Rémering. En Moselle francophone: Abreschviller, Noisseville, Jouy-aux-Arches, Charly, Servigny-lès-Saint-Barbe, Noisseville, Gorze, Rombas, Villers-Stoncourt, Aboncourt, Réchicourt, Sainte-Barbe, Faxe. Mais ces communes ne disposent parfois que d'une seule liste, et les résultats obtenus ne concernent en même temps qu'une quinzaine d'entre elles.

⁴² Archives départementales de la Moselle, 594 ED 1F1/F2.

⁴³ *Ibid.*, 361 ED 1F1.

⁴⁴ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 6M 33/ 602 (Abreschviller), 836 (Walscheid), 804 (Saint-Quirin), 653 (Dabo).

officielle prenant en compte l'ensemble de la Moselle pour la période antérieure à l'annexion: les chiffres du premier recensement allemand du 1er décembre 1871.

c- Une confirmation: la pyramide de âges de 1871

L'extrême précision des statistiques allemandes apparaît dès les premières publications de l'annexion. C'est le cas avec le volume des *Statistische Mitteilungen über Elsass-Lothringen* consacré aux résultats du recensement de 1871 qui, pour l'ensemble de la Moselle et ses 8 nouveaux cercles, indique la répartition par âge de la population civile⁴⁵. Face à ces données, plusieurs réflexes s'imposent: la conversion des chiffres bruts en pourcentages plus significatifs et leur regroupement en classes d'âge, et surtout l'établissement de pyramides permettant de comparer Moselle germanophone et Moselle francophone.

En 1871, les moins de 15 ans représentent en Moselle 30,5% de la population; dans l'ensemble du Reich, ils sont 34,3%⁴⁶, et en France, au recensement de 1872, 27,1%⁴⁷. A nouveau, la Moselle occupe une position exactement médiane, confirmant à la fois son appartenance à deux mondes démographiquement divers et son originalité par rapport aux départements voisins, Bas-Rhin et Meurthe-et-Moselle, proches de l'un ou de l'autre. Cette position intermédiaire occupée par les premières classes d'âge ne se retrouve pas pour les classes supérieures: les plus de 65 ans représentent 7,4% en France, 4,6% en Allemagne, mais 7,7% en Moselle.

Par cercle et par tranche d'âge quinquennale de la naissance à 15 ans, les chiffres sont très variables entre les régions germanophones et les régions francophones [tableau 19]:

⁴⁵ *Statistische Mitteilungen über Elsass-Lothringen*, volume 4, Strasbourg, Berger-Levrault, 1875, pages 6 (Lothringen) et 26-33 (cercles).

⁴⁶ HUBERT (M.), *L'Allemagne en mutation, o.c.*, page 483 (tableau 10). Pour la Prusse, la proportion des moins de 15 ans est en 1867 de 35,16%, et pour l'Alsace-Lorraine de 32,2% (*Statistische Mitteilungen über Elsass-Lothringen, o.c.*, page IX).

⁴⁷ FINE (A.) - SANGOÏ (J.-C.), *La population française au XIXe siècle, o.c.*, page 111. Au recensement de 1866, cette proportion est de 26,97% (*Statistische Mitteilungen über Elsass-Lothringen, o.c.*, page IX).

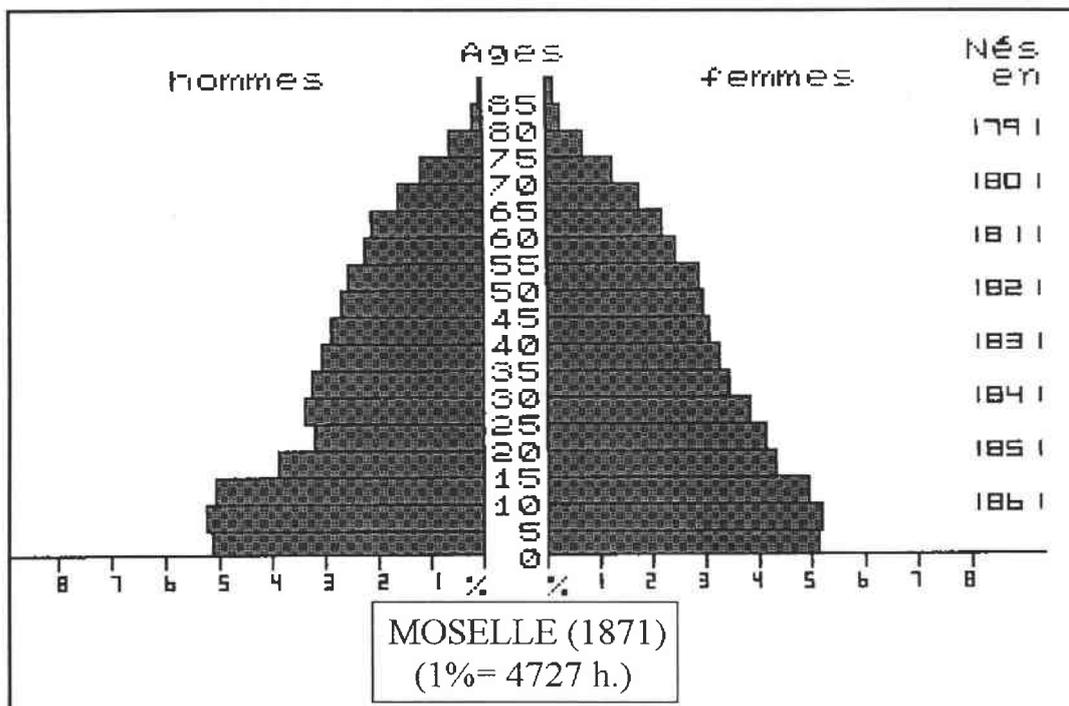
Cercle	0 - 5 ans	6 - 10 ans	11 - 15 ans	0 - 15 ans
Metz-Ville	6,8	7,4	8,4	22,6
Metz-Campagne	8,6	9,4	9,2	27,2
Château-Salins	9,1	9,4	8,8	27,3
Sarreguemines	12,2	11,8	10,8	34,8
Forbach	11,4	11,3	10,7	33,4
Boulay	10	10,3	10,2	30,5
Thionville	10,5	10,5	10,4	31,4
Sarrebourg	11,2	11,4	10,4	33
MOSELLE	10,2	10,1	10,2	30,5

Tableau 19
Proportion des moins de 15 ans (1871)

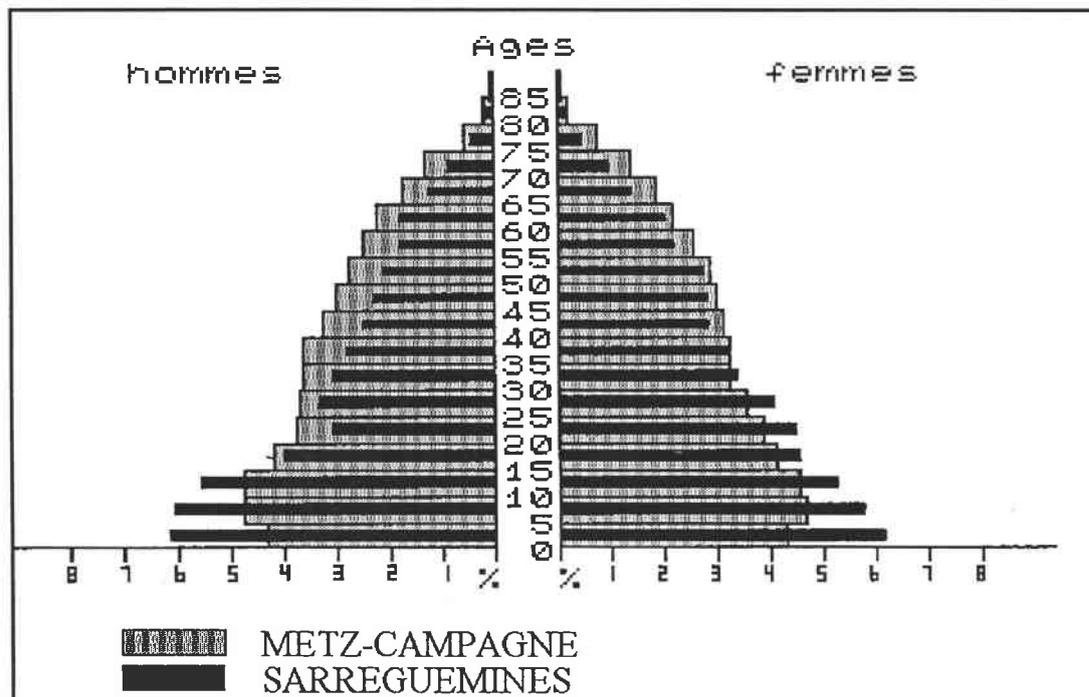
Les cercles de Sarreguemines, Forbach, Thionville et Sarrebourg sont marqués par la jeunesse de leur population, avec un tiers environ de jeunes de moins de 15 ans. C'est notamment le cas des deux premiers, qui présentent avec les cercles francophones les différences sensibles précédemment perçues. Alors qu'ils ne rassemblent en 1871 qu'un peu plus de la moitié de la population mosellane, ces quatre cercles concentrent 61,6% des enfants de moins de 6 ans, 60% de 6 à 10 ans, 59% de 11 à 15 ans, autrement dit 6 jeunes Mosellans sur 10, ce qui traduit, à niveau de mortalité infantile et juvénile sensiblement égal, une natalité supérieure par rapport aux régions francophones et une fécondité plus élevée.

Les pyramides des âges représentées ci-après [graphiques 15-18] traduisent parfaitement cette différence fondamentale: celles de Forbach et de Sarreguemines sont à large assise, donc à fécondité élevée, celles de Château-Salins et de Metz-Campagne à base plus réduite et à fécondité nettement inférieure⁴⁸. Par contre les parties centrale (adultes) et sommitale (personnes âgées) sont plus renflées dans les cercles francophones, traduisant un vieillissement de la population et une espérance de vie plus longue: les plus de 60 ans représentent 15,7% de la population dans le cercle de Château-Salins, mais 9,6% seulement dans celui de Sarreguemines.

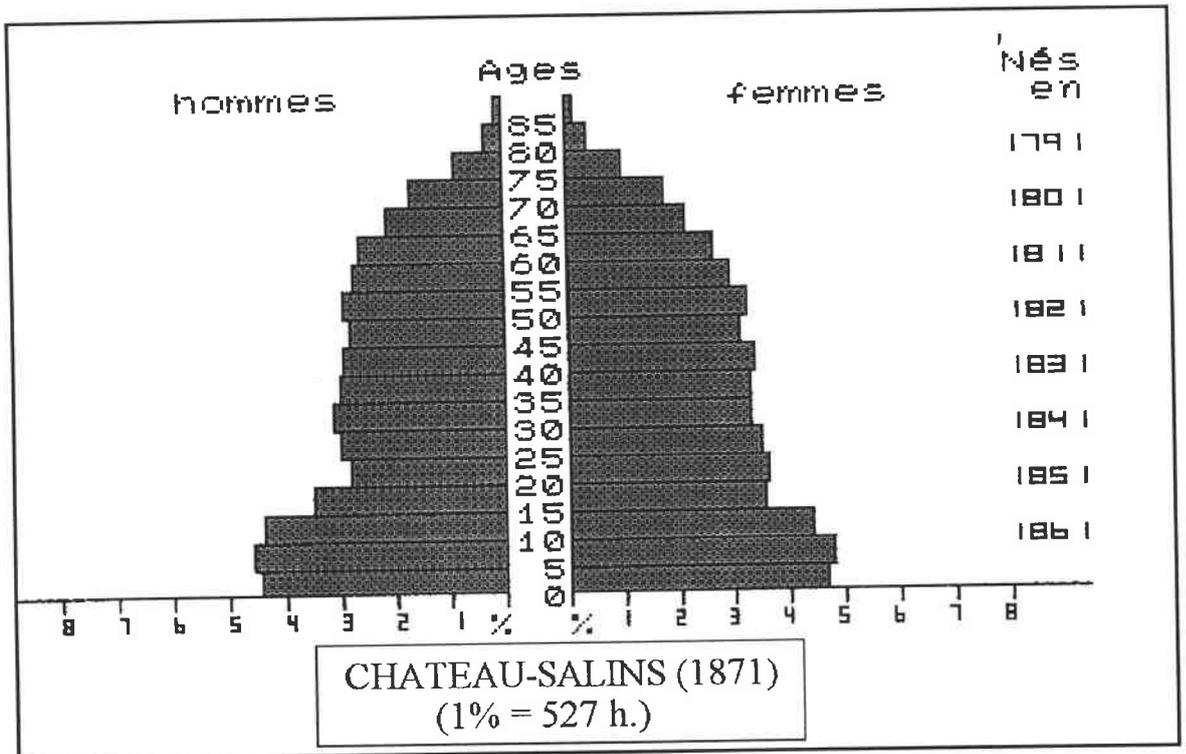
⁴⁸ L'échancrure visible chez les hommes de 20 à 25 ans s'explique par le fait que la population militaire n'est pas comptabilisée.



Graphique 15
Pyramide des âges de la Moselle (1871)

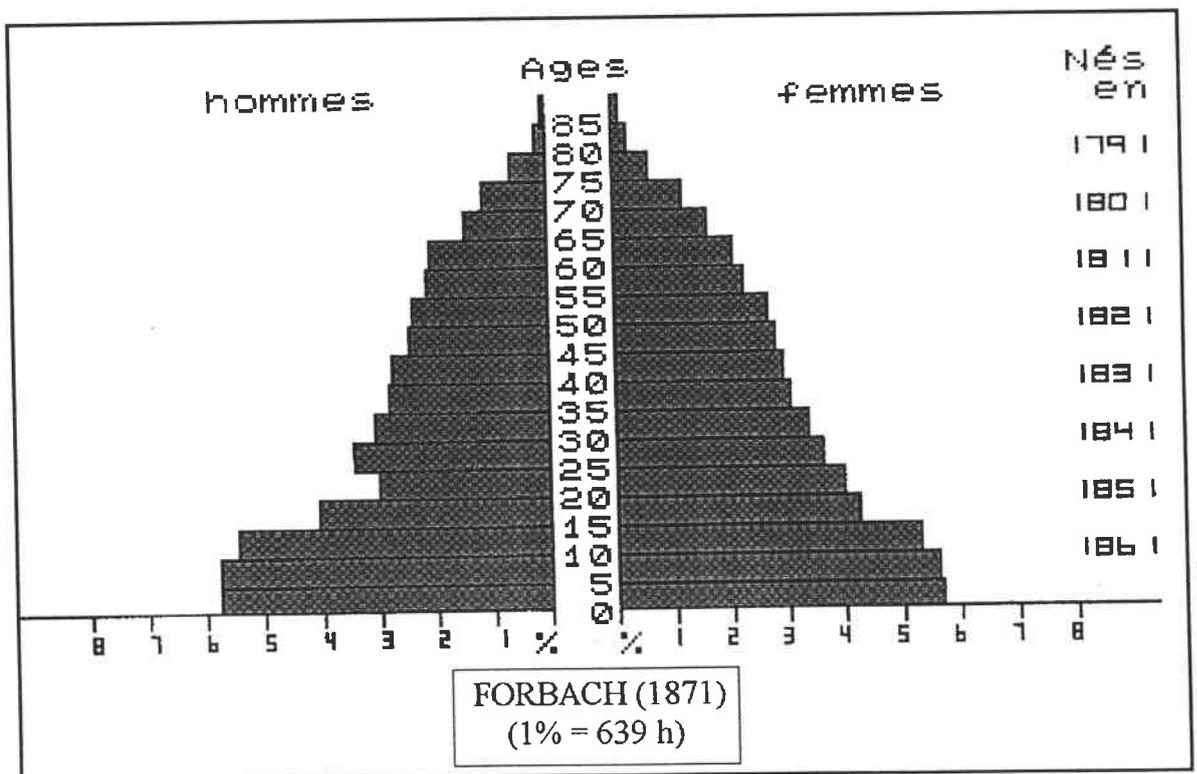


Graphique 16
Pyramides des âges superposées des cercles
de Metz-Campagne et de Sarreguemines (1871)



Graphique 17

Pyramide des âges du cercle de Château-Salins (1871)



Graphique 18

Pyramide des âges du cercle de Forbach (1871)

Que ce soit avec les données du recensement de 1818, celles des listes nominatives ou celles du recensement de 1871, une évidence apparaît: celle d'une structure par âge mettant en valeur l'existence de deux Moselle de part et d'autre de la frontière des langues. Au nord-est, une Moselle où la jeunesse de la population traduit une fécondité de haut niveau, au sud-est une Moselle moins jeune, moins féconde et déjà en voie de vieillissement. Comme pour la natalité, cette fracture démontre le caractère « lotharingien » de la démographie mosellane, étirée entre le monde germanique et le monde roman. Un autre indicateur de cette ambivalence se révèle à la lumière des sources et des statistiques: la taille des ménages.

2) La taille des ménages

a- Un différentiel sensible

Au recensement de 1841, la commune germanophone de Kanfen, au nord de Thionville, compte 541 habitants, répartis en 101 ménages: un simple calcul donne une moyenne de 5,3 personnes par ménage⁴⁹. A la même date Jouy-aux-Arches, au sud de Metz, recense 859 âmes regroupées en 241 ménages, soit une taille moyenne de 3,5 personnes⁵⁰. En 1846, Walscheid affiche une moyenne de 5⁵¹, mais Lorquin, à 12 km de là, de 3,5⁵². En 1866, ces moyennes sont de 4,6 à L'Hôpital-Carling (au nord de Saint-Avold)⁵³, mais de 3,2 seulement à Réchicourt⁵⁴. La comparaison de ces chiffres semble indiquer qu'à nouveau Moselle germanophone et Moselle francophone, déjà distinctes de par leur natalité et leur structure par âge, diffèrent sur un aspect important de leur structure sociale et démographique: la taille du ménage. La notion de ménage est très diverse: elle comprend aussi bien les personnes vivant seules que les familles nombreuses, celles employant des domestiques ou des apprentis, cohabitant avec de la parenté ou, cas assez rare, accueillant un enfant en nourrice. Or, si l'on calcule la taille des

⁴⁹ Archives départementales de Moselle, 361 ED 1F1.

⁵⁰ *Ibid.*, 355 ED 1F1.

⁵¹ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 6M 33/836.

⁵² *Ibid.*, 6M 33/743.

⁵³ *Ibid.*, 188 M 11/2.

⁵⁴ *Ibid.*, 568 ED 1F3.

ménages en ne prenant en compte que la famille *stricto sensu* (parents et enfants), cette taille se réduit mais le différentiel subsiste entre les deux parties de la Moselle⁵⁵.

Dans le détail de la composition des ménages, un autre élément de différenciation apparaît, corollaire de la diversité de leur taille moyenne: la proportion des ménages « nombreux » (d'au moins 5 personnes) est plus élevée en Moselle germanophone que dans les régions sud et occidentales du département: à Kanfen, elle est de 44%, tandis qu'à Jouy-aux-Arches les ménages de cette taille ne sont que 26%. A Angevillers, près de Fontoy, la proportion est de 40%⁵⁶, mais à Fresnes-en-Saulnois, près de Delme, elle tombe à 18%⁵⁷. A Dabo, où la taille moyenne est de 4,9 en 1846, elle est de 53,5%, dont 24% de 7 personnes et plus⁵⁸; à l'opposé du département, Gorze ne compte que 28% de ménages d'au moins 5 membres, et 8,6% de 7 personnes et plus⁵⁹. Or, si l'on calcule la moyenne des 6 communes - soit 34,8% - on retrouve approximativement celle donnée pour la Moselle par les chiffres officiels: 36,7% en 1856 et 36,5% en 1861⁶⁰. Ce qui signifie, si l'on traduit globalement *ménage* par *famille*, que les familles nombreuses, donc à forte fécondité, sont avant tout le lot des régions de langue allemande.

Des ménages de plus grande taille dans les régions de parler allemand, des ménages de taille plus réduite dans les régions francophones: comment cette ambivalence peut-elle être cartographiée?

⁵⁵ Ainsi à Servigny-lès-Sainte-Barbe la taille moyenne passe-t-elle en 1841 de 3,6 à 3,4, et en 1866 de 3,4 à 3,1 (Archives départementales de Moselle, 652 ED F1); à Brettnach, dans la partie germanophone du canton de Bouzonville, elle tombe de 4,2 à 3,9 (*ibid.*, 113 ED F1).

⁵⁶ *Ibid.*, 22 ED 1F1.

⁵⁷ *Ibid.*, 241 ED 1F1.

⁵⁸ Nous y avons relevé 10 ménages de plus de 11 personnes, dont deux de 13 et un de 14 (Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 6M 33/653).

⁵⁹ Archives départementales de Moselle, 257 ED 1F1 (recensement de 1841).

⁶⁰ Statistique de la France, *Résultats du dénombrement de la population en 1856*, tome 9, Strasbourg, 1859, et *Résultats généraux du dénombrement de 1861 comparé aux cinq dénombrements antérieurs*, tome 13, Strasbourg, 1864, pages 72-73.

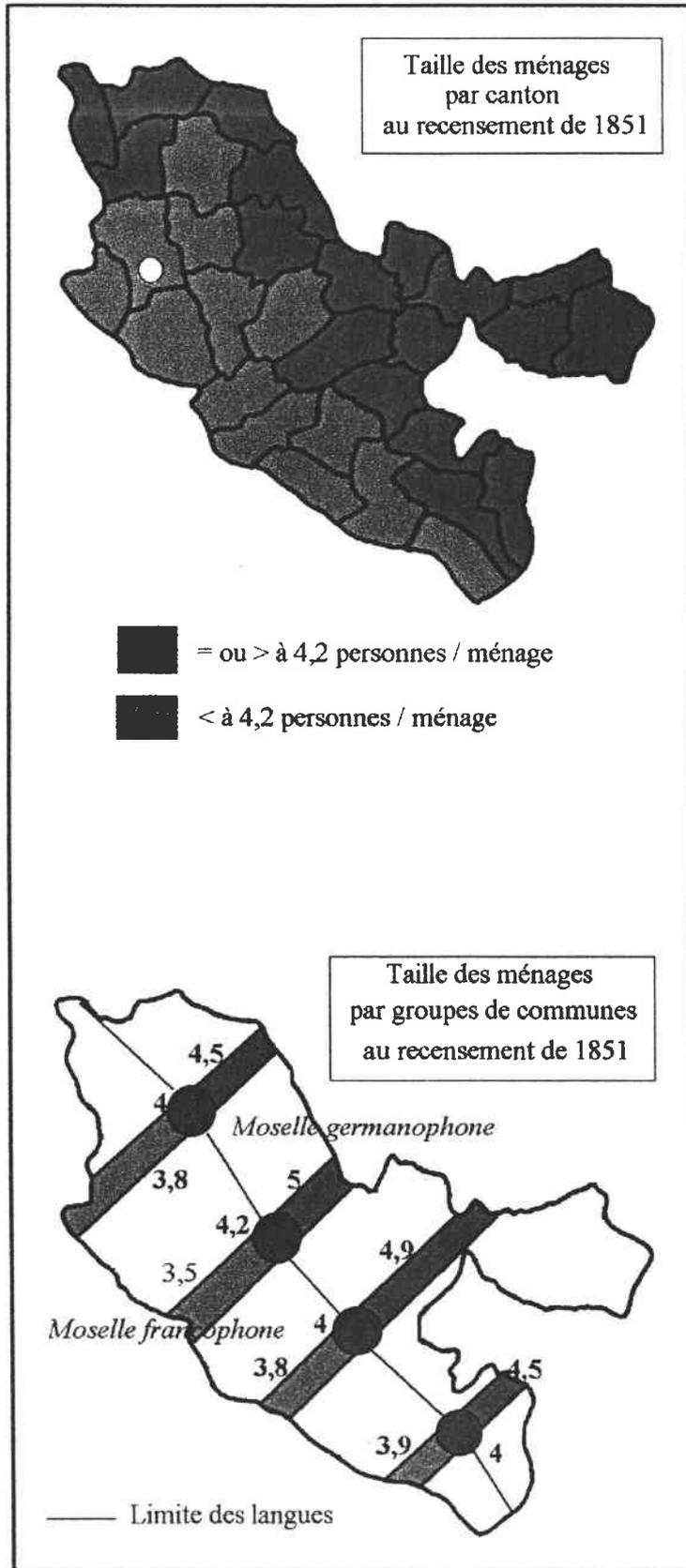
b- Les données du recensement de 1851:
analyse cartographique

En allant du général au particulier, nous avons dressé trois cartes:

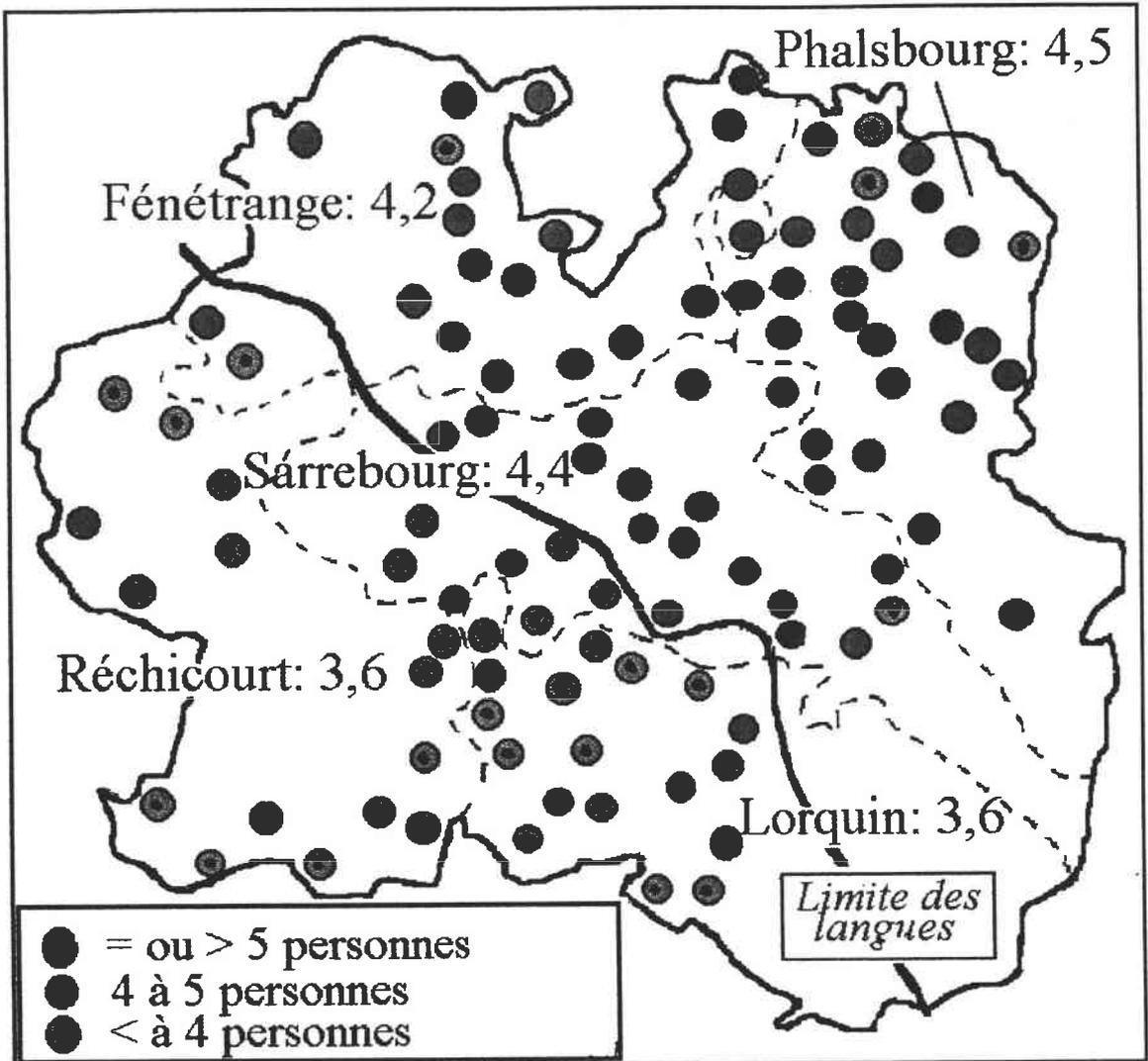
- La première [carte 16], basée sur les résultats du recensement de 1851 et la moyenne départementale de 4,2 personnes par ménage, permet de visualiser les écarts entre les deux parties de la Moselle. Des écarts parfois importants comme entre le canton de Bitche (4,9) et le canton de Verny (3,8), ou entre ceux de Forbach (4,7) et Réchicourt (3,6).

- La seconde carte [17] permet de préciser le phénomène grâce à une méthode rendue possible par les données communales de ce recensement: nous avons déterminé 4 groupes de communes disposées en bandes parallèles traversant le département de part et d'autre de la frontière linguistique: entre Gorze et Waldwisse, Delme et Creutzwald, Vic-sur-Seille et la région de Sarreguemines, et entre Lorquin et Phalsbourg. Dans chacune de ces bandes ont été calculées les tailles moyennes des ménages de 15 communes: 6 en Moselle francophone, 6 en Moselle germanophone, 3 autour de la limite des langues. Les chiffres indiqués sur cette carte montrent que toutes les communes de la Moselle française ont des moyennes inférieures à 4, que dans les villages proches de la frontière linguistique elles sont situées autour de cette valeur, et qu'en Moselle allemande elles sont comprises entre 4,5 et 5.

- Pour étayer cette réalité à l'échelle de l'ensemble d'un arrondissement, une troisième carte a été réalisée [18], sur laquelle figurent toutes les communes de l'arrondissement bilingue de Sarrebourg: on s'aperçoit que 33 communes sur 42 de la partie francophone (78,6%) ont une moyenne inférieure à 4 personnes par ménage, mais que dans 9 communes sur 10 de la partie germanophone cette moyenne est égale ou supérieure à 4, voire dépasse la valeur 5 (comme à Henridorff: 5,1 ou Lutzelbourg: 5,2).



Cartes 16 - 17



Réchicourt: 3,6: taille moyenne des ménages par canton
 - - - - - : limite de canton

Carte 18

La variation de la taille moyenne des ménages
selon les zones linguistiques:
l'exemple de l'arrondissement de Sarrebourg (1851)

Les valeurs relevées et leur représentation cartographique confirment donc une indubitable opposition entre une Moselle germanophone aux ménages de taille plus importante et une Moselle francophone où elle est réduite. Si l'on tient compte des différences existant aussi au niveau des taux de natalité et de la structure par âge, comme l'indique le tableau ci-dessous, on a ici un triple révélateur d'une fécondité différentielle entre les deux parties du département: une fécondité qu'il faut maintenant mesurer et analyser de manière plus approfondie.

Commune	Taux de natalité	% des moins de	Taille moyenne
	Moyenne 1823-1872	15 ans	des ménages
Moselle germanophone			
WALSCHHEID (1846)	35,8 (1)	39,5	4,7
BOULAY (1851)	30	33	4,1
Moselle francophone			
NOISSEVILLE (1846)	26,6	27,5	3,8
LIOCOURT (1846)	25,2	29	3,8

(1) Pour 1000

Tableau 20

Taux de natalité, structure par âge, taille des ménages
dans 2 communes germanophones et 2 communes francophones

II- L'ambivalence de la fécondité mosellane

Tout l'a démontré jusqu'ici: la démographie de la Moselle francophone diffère de manière évidente de la démographie de la Moselle germanophone. Les Mosellans vivant à l'est de la frontière linguistique tracée depuis des siècles connaissent des structures démographiques qui ne sont pas les mêmes en-deça de cette ligne, et passer d'un village à un autre en la franchissant permet d'en faire le constat à travers des chiffres élémentaires comme le taux brut de natalité, la taille des ménages ou la proportion des enfants: ainsi dans le canton de Faulquemont ou dans l'arrondissement de Sarrebourg. De par sa diversité démographique, la Moselle ne tiendrait-elle pas à la fois de l'Allemagne féconde et de la France beaucoup moins prolifique? Peut-on à cet égard parler d'une «démographie lotharingienne», non pas tellement au sens d'une démographie

spécifique à la Moselle, mais d'une démographie tenant à la fois de celle de la France et de l'Allemagne, comme la contrée fut jadis écartelée entre les deux pays?

Cette appartenance de la Moselle à deux mondes démographiquement différents ne peut véritablement se vérifier qu'à travers l'analyse de la fécondité. Une analyse nécessitant au départ un long travail de reconstitution de familles et un traitement informatique susceptible d'obtenir des résultats complets et fiables.

A- La méthode d'analyse: les « 1000 familles »

Analyser la fécondité des familles mosellanes au XIXe siècle, avec comme perspective la démonstration de niveaux et de comportements différents selon les zones linguistiques, impose un certain nombre de choix et de contraintes tant en ce qui concerne l'utilisation des sources que la méthode de travail. Le premier choix est celui d'un échantillon de familles suffisamment large pour être représentatif d'une certaine réalité démographique départementale (1000 familles ont été reconstituées), et géographiquement équilibré à la fois entre les deux domaines linguistiques et à l'intérieur de l'espace mosellan. Le second choix est celui de la méthode d'analyse: l'outil informatique s'imposait, avec le logiciel de démographie historique *CASOAR*. Même si cet outil permet d'éviter en aval de la démarche la contrainte de longs calculs, il en est une à laquelle on ne peut échapper: la contrainte temps, l'établissement manuel des fiches de familles à partir de l'état-civil étant d'autant plus long qu'il requiert minutie et attention (l'oubli d'un enfant ou d'une date de la vie familiale d'un couple peut modifier le résultat).

1) Le choix de l'échantillonnage

Le premier choix à effectuer en amont de l'analyse est celui d'un échantillonnage de familles devant prendre en compte deux paramètres:

- Il doit être assez large pour que les résultats obtenus soient crédibles et représentatifs de la démographie du département. Nous avons estimé que 1000 familles pouvaient constituer un

échantillon suffisant, même si l'on ne peut avoir la certitude que les taux obtenus soient exactement ceux de l'ensemble de la population.

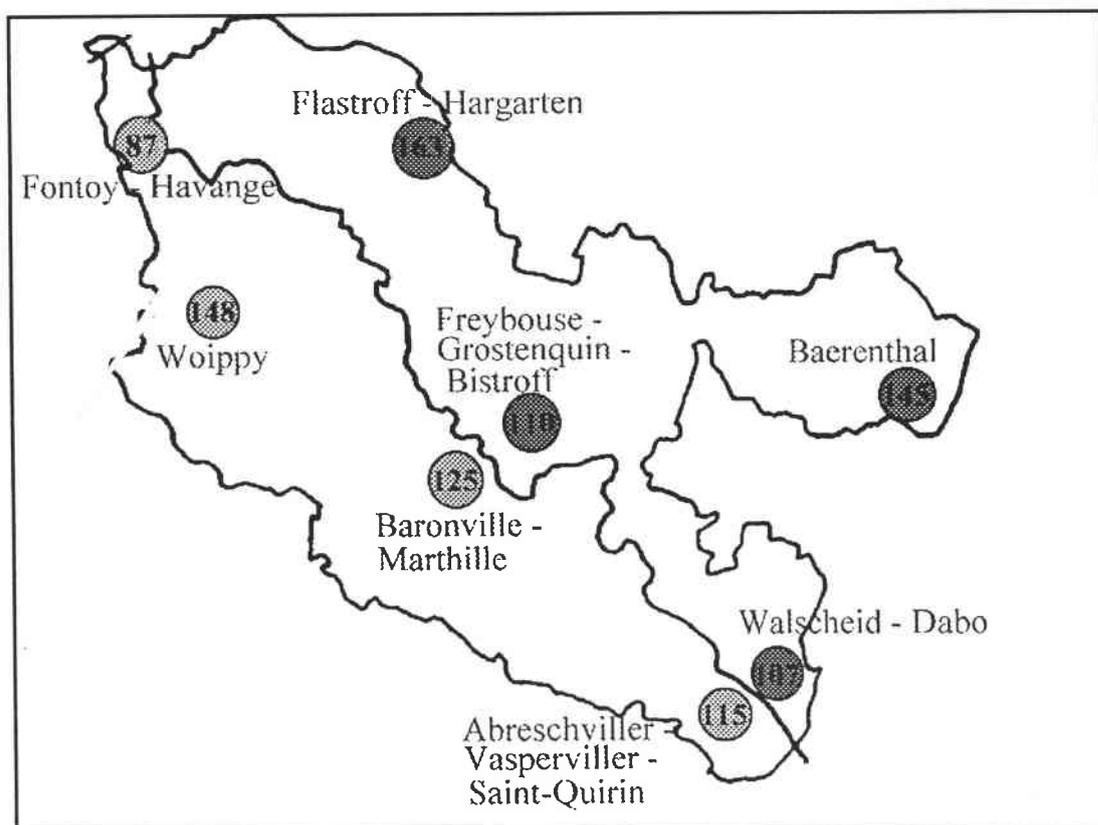
- Il doit représenter à part égale les deux domaines linguistiques et couvrir les différentes régions du département. Pour cela l'échantillon est constitué de 8 communes ou groupes de communes [carte 19]:

Moselle germanophone:

- Baerenthal (canton de *Bitche*),
- Dabo (*Phalsbourg*) et Walscheid (*Sarrebourg*),
- Freyhouse, Grostenquin et Bistroff (*Grostenquin*),
- Flastroff (*Sierck*) et Hargarten (*Bouzonville*).

Moselle francophone:

- Woippy (*Metz-Campagne*),
- Fontoy et Havange (*Fontoy*),
- Abreschviller, Vasperviller et Saint-Quirin (*Lorquin*),
- Baronville (*Grostenquin*) et Marthille (*Delme*).



Carte 19

Répartition géographique des communes
de l'échantillonnage des 1000 familles
 (107: nombre de fiches de famille)

L'échantillon géographique choisi, il fallait ensuite déterminer la période d'observation. S'agissant d'analyser la fécondité mosellane avant 1870 (la prescription centenaire pour les registres d'état-civil rendrait le travail difficile à compter des années 1890), nous avons établi les fiches de familles à partir des mariages des années 1820-1860, en distinguant les périodes 1820-1839 et 1840-1859.

Trois critères ont été retenus dans le choix de l'échantillonnage des familles:

- Priorité a été donnée aux unions entre conjoints originaires et/ou résidant dans la commune de mariage, en particulier parce que, au début de la période du moins, la date de naissance du conjoint « étranger » n'est pas toujours indiquée, ou de manière imprécise, dans l'acte de mariage.
- Les mariages entre célibataires ont été privilégiés par rapport à ceux impliquant un veuf ou une veuve.
- Les couples dont la date de fin d'observation a pu être déterminée ont été retenus de préférence à ceux dont elle est inconnue. Parmi ces couples, les *familles complètes* (où la femme vit en état de mariage jusqu'à l'âge de 45 ans au moins) représentent environ 50% des cas (**Annexe 13**).

Ces critères permettent de classer les fiches de la manière suivante:

- Fiches MF (dates de mariage et de fin d'observation connues): 947
- Fiches MO (date de fin d'observation inconnue): 53.

Les fiches MF représentent donc la quasi totalité des fiches de famille: un « rendement » exceptionnel de 94% dû à la précision des actes de mariage mais aussi au choix délibéré qui a présidé à la constitution de l'échantillonnage.

2) Le traitement informatique: C.A.S.O.A.R.

Une fois établies les 1000 fiches de famille, un second travail commençait: la saisie des données sur le logiciel de démographie historique *C.A.S.O.A.R., Calculs et Analyses Sur Ordinateur Appliqués aux Reconstitutions*. Ce logiciel a été mis au point au début des années 1980 par Jean-Pierre Bardet, professeur à l'Université de Paris-Sorbonne, et Michaël

Hainsworth, et mis à jour en mars 1991. Il s'agit d'un programme d'exploitation des données en démographie historique, dont les capacités de calcul sont des plus appréciables, puisque les résultats sortent en un temps qu'il serait impossible de concevoir sans cet outil qui offre à l'historien « *exactitude absolue, rapidité vertigineuse, démultiplication des interrogations (et) puissance* »⁶¹. Il s'agit d'un programme d'exploitation des données en démographie historique, dont les capacités de calcul sont des plus appréciables, puisque les résultats sortent en un temps qu'il serait impossible de concevoir sans cet outil qui offre à l'historien « *exactitude absolue, rapidité vertigineuse, démultiplication des interrogations (et) puissance* ». On peut toutefois lui reprocher son manque de convivialité par rapport à la plupart des logiciels et une certaine lenteur dans la saisie et la vérification des données. *CASOAR* demeure cependant irremplaçable et reste un outil de travail indispensable à l'historien de la démographie.

Sans avoir à en faire une description trop technique, il est utile d'en présenter les potentialités, bien que toutes n'aient pas été utilisées dans le cadre de notre analyse. A partir des fiches reconstituées, 6 modules sont à la disposition de l'utilisateur: nuptialité, fécondité, mortalité, mouvements généraux, étude de la famille, mouvements mensuels. Chacun de ces modules se subdivise en un certain nombre de registres: pour l'analyse de la fécondité, *C.A.S.O.A.R.* en propose 7 (**Annexe 14**):

- Taux de fécondité par âge au mariage
- Taux de fécondité par durée d'union
- Taux de fécondité des femmes ultérieurement fécondes
- Taux de fécondité du moment
- Analyse des naissances perdues
- Dimension des familles
- Dimension des familles selon l'âge du père et de la mère.

On peut compléter cette étude par le module « étude de la famille », qui calcule l'âge à la dernière maternité et les

⁶¹ BARDET (J.P.) et HAINSWORTH (M.), *Logiciel CASOAR: Calculs et Analyses Sur Ordinateur Appliqués aux Reconstitutions*, Société de Démographie Historique, Paris, 1981, 181 pages, pages 16-17.

intervalles intergénéraliques. Le programme permet en outre, à l'intérieur de chaque registre, d'effectuer des calculs plus affinés: on peut par exemple obtenir des taux de fécondité bruts ou des taux corrigés, travailler sur les familles complètes ou sur l'ensemble des familles, distinguer les cohortes suivant l'année de mariage ou l'année de naissance de l'époux ou de l'épouse, et choisir entre les divers types de fiches. Les différentes options proposées permettent à la fois l'analyse transversale et longitudinale de la fécondité: la première étudie la fécondité à une période précise (fécondité du moment), la seconde suit la vie conjugale d'une cohorte de femmes à travers le temps.

Au moment de la sortie des données, il est évident qu'il était difficile d'obtenir des résultats précis pour les 8 fichiers saisis, chacun d'eux contenant un nombre insuffisant de fiches pour donner des bilans représentatifs⁶². Les fichiers ont été regroupés en deux séries: *Moselle germanophone* et *Moselle francophone*. Or d'emblée est apparu ce que laissaient entrevoir la natalité, la structure par âge et la taille des ménages: une fécondité nettement différente entre les deux Moselle.

B- Une fécondité différentielle

L'étude de la fécondité des couples mosellans peut être menée en trois phases. Il s'agit dans un premier temps de mesurer cette fécondité légitime, à la fois suivant l'âge au mariage et suivant la durée d'union, et d'en mesurer les conditions mêmes (âge au mariage, intervalles entre les naissances); enfin de déterminer la dimension et la descendance des familles. Avec comme fil directeur la comparaison entre les couples germanophones et les couples francophones.

1) Mesure de la fécondité des mariages

⁶² Il sera cependant nécessaire, au cours de l'étude qui suit, de prendre en considération les exemples de ces communes, pour lesquelles certains calculs ont été réalisés de manière traditionnelle à partir des feuilles de calcul proposées par la méthode de Louis HENRY (*Techniques d'analyse en démographie historique*, INED, deuxième édition, Paris, 1988, 180 pages)

a- Analyse longitudinale: la fécondité par âge des femmes mariées à 20-24 ans et 25-29 ans

L'observation de la fécondité des femmes mariées entre 20 et 24 ans durant leur vie conjugale apporte un premier élément de différenciation: quelle que soit la tranche d'âge, elles sont plus fécondes en Moselle germanophone, notamment entre 25 et 39 ans où l'écart est supérieur à 100‰; à l'échelle des différentes communes représentées, le même phénomène peut être observé.

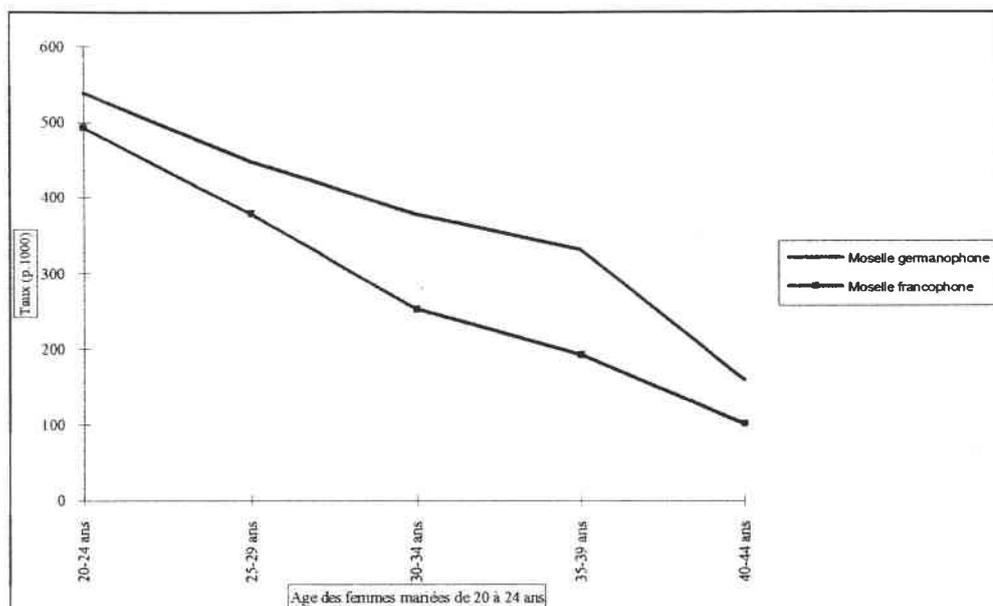
Age / femmes	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	Moyenne
Mos. germ.	539	438	379	332	160	374
Mos. franc.	493	379	253	193	102	280
MOSELLE	518	415	319	267	132	330
Baerenthal	550	448	366	329	161	378
Woippy	504	387	210	197	91	264
Walscheid	548	419	395	344	170	374
Abreschviller	443	392	269	185	104	282

Tableau 21

Taux de fécondité (‰) des femmes mariées de 20 à 24 ans en Moselle germanophone et en Moselle francophone (1820-1869)

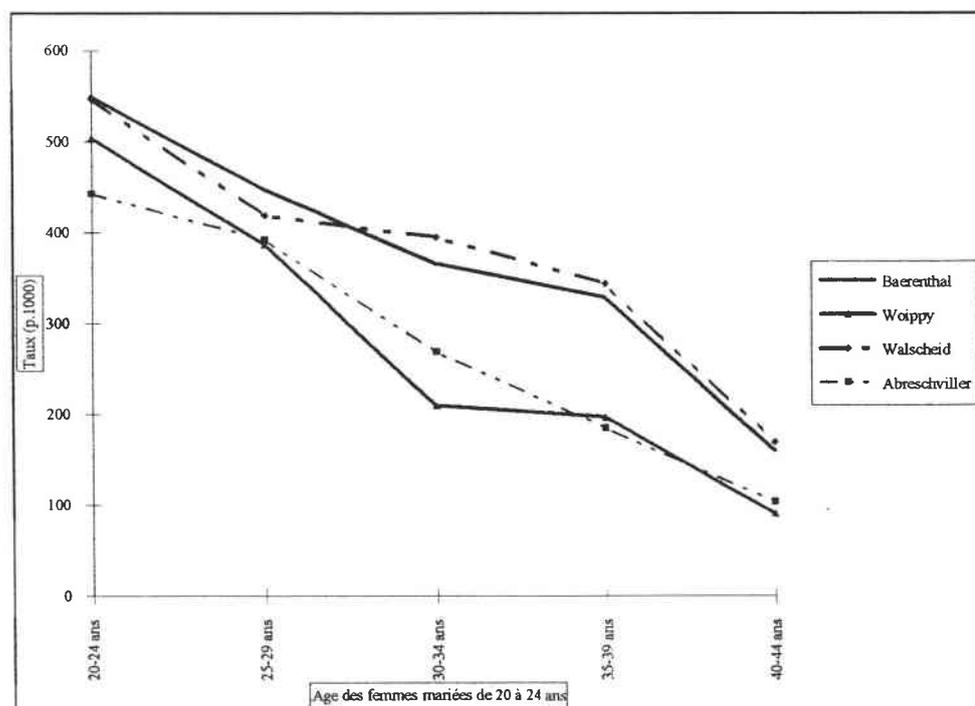
L'allure des courbes sur les deux graphiques suivants [graphiques 19-20] illustre cette différence fondamentale, et traduit des comportements inverses: en Moselle francophone le tracé légèrement concave révèle une tendance à la limitation des naissances (c'est surtout le cas à Woippy), alors que dans les régions germanophones les courbes conservent un tracé convexe traduisant le maintien d'une fécondité naturelle: le recul de la fécondité est ici dû à la diminution physiologique de la fécondabilité avec l'âge, alors que là il procéderait davantage d'un comportement plus ou moins volontaire de limitation des naissances. On peut toutefois constater en Moselle germanophone une perte de convexité en début de mariage, qui laisserait supposer un début de malthusianisme⁶³.

⁶³ Ce début de comportement malthusien a été relevé à Boulay par HOUDAILLE (J.), « La population de Boulay avant 1850 », *Population*, 1967, n°6, pages 1055-



Graphique 19

Taux de fécondité des femmes mariées de 20 à 24 ans en Moselle germanophone et en Moselle francophone



Graphique 20

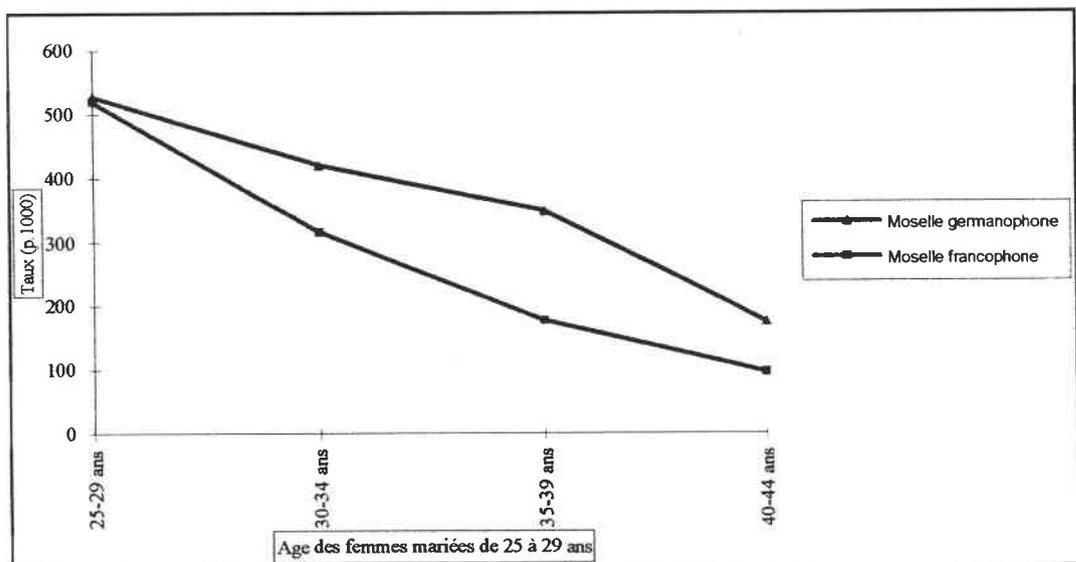
Taux de fécondité des femmes mariées de 20 à 24 ans dans 2 communes germanophones et 2 communes francophones

La fécondité des femmes mariées de 25 à 29 ans [tableau 22 et graphique 21] révèle les mêmes différences de valeur et de comportement. De 25 à 29 ans, le taux de fécondité est très élevé et identique, aux alentours de 520-530 ‰; à partir de l'âge de 30 ans, les couples de Moselle francophone semblent entamer un processus de limitation de leur fécondité, qui se confirme jusqu'à 45 ans; ce n'est pas le cas en Moselle germanophone. Les chiffres révèlent un décalage de 5 ans entre les deux groupes de femmes: les premières ont à 30-34 ans la fécondité des secondes à 35-39 ans, et à 35-39 ans celle de ces dernières à 40-44 ans.

	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans
Moselle germanophone	528	420	349	175
Moselle francophone	520	316	177	96

Tableau 22

Taux de fécondité des femmes mariées de 25 à 29 ans



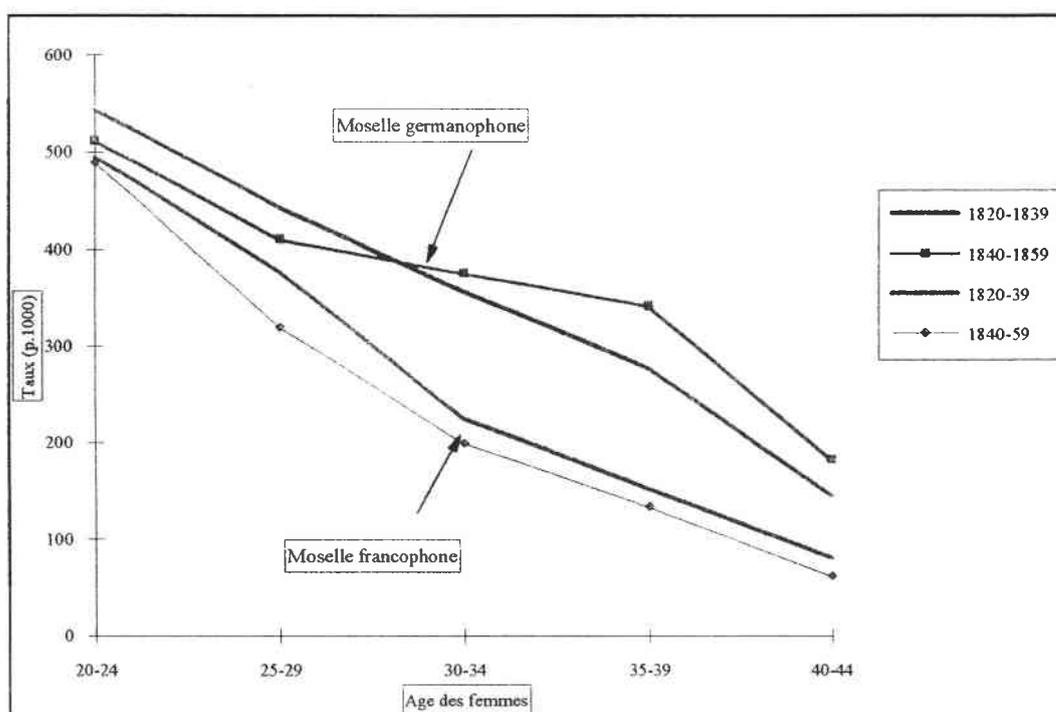
Graphique 21

Taux de fécondité des femmes mariées de 25 à 29 ans

La Moselle présente donc avant l'annexion une fécondité qui est loin d'être uniforme. Une analyse par période permet-elle d'aboutir aux mêmes conclusions? Si l'on observe la fécondité des femmes mariées à 20-24 ans, d'une part durant les années 1820-1839, d'autre part sur les deux décennies suivantes, les différences apparaissent tout aussi nettement [graphique 22]; mais plusieurs évolutions peuvent être observées:

- En Moselle francophone, la fécondité enregistre un léger recul quel que soit l'âge; pendant les deux premières décennies, elle est tous âges confondus de 267‰, puis fléchit à 241‰ durant les vingt années suivantes.

- En Moselle germanophone, si la fécondité se réduit entre 20 et 30 ans (elle passe de 414 à 364‰), elle augmente légèrement aux âges suivants, notamment entre 35 et 39 ans; phénomène identique chez les femmes mariées entre 25 et 29 ans, qui semblerait indiquer que la fécondité dans les régions de langue allemande est encore loin d'être maîtrisée, même si se confirme un début de comportement malthusien.



Graphique 22
Fécondité des femmes mariées de 20 à 24 ans
au cours des périodes 1820-1839 et 1840-1859

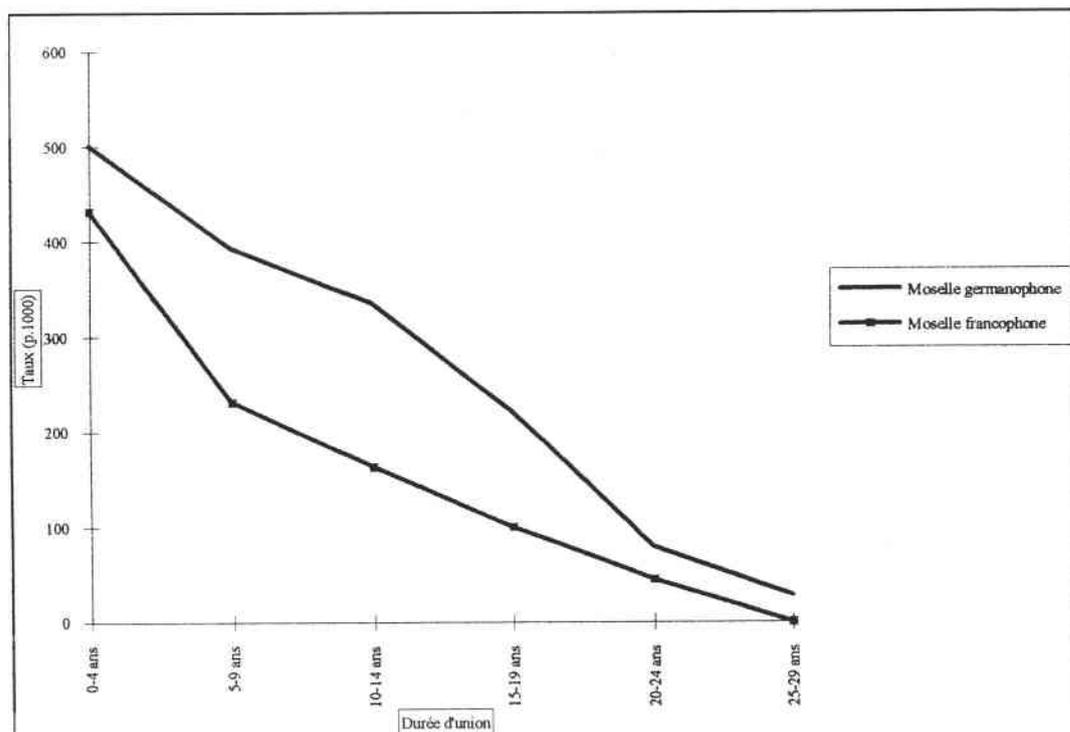
b- Analyse transversale: la fécondité suivant la durée d'union

Les conclusions que l'on peut tirer de l'analyse par *âge au mariage* se vérifient-elles à travers celle de la fécondité du moment, c'est-à-dire par *période de mariage*?

Durée d'union	Moselle germanophone	Moselle francophone
0-4 ans	501	432
5-9 ans	393	231
10-14 ans	335	163
15-19 ans	222	100
20-24 ans	79	45
25-29 ans	28	0

Tableau 23

Taux de fécondité légitime suivant la durée d'union (1820-1859)



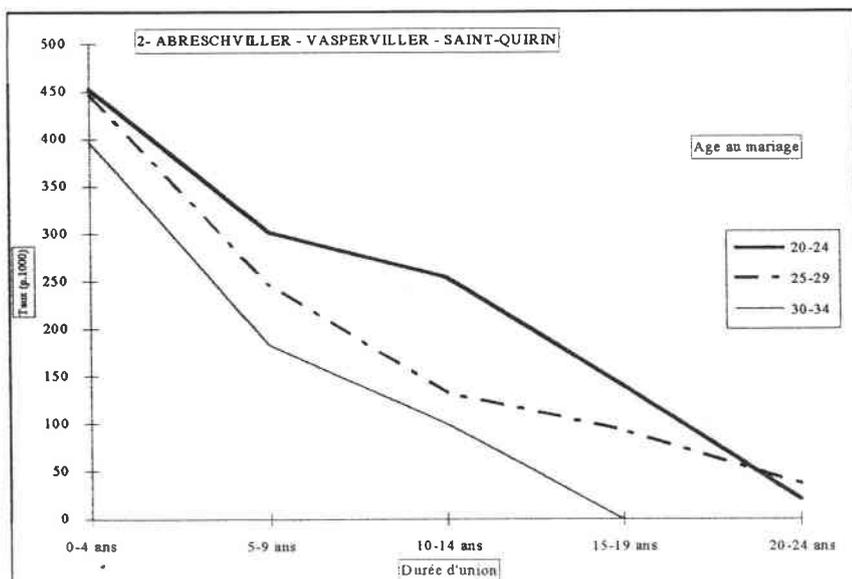
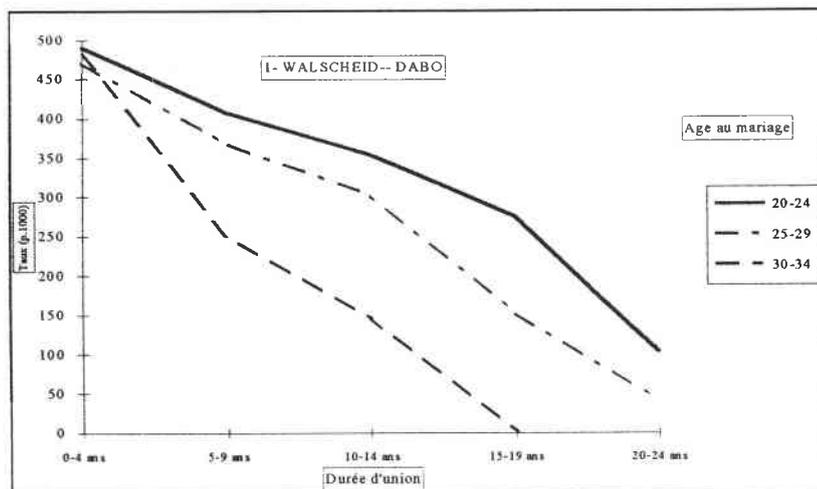
Graphique 23

Fécondité légitime suivant la durée d'union en Moselle germanophone et en Moselle francophone

L'analyse transversale aboutit aux mêmes constats que l'étude longitudinale: deux courbes suffisamment éloignées pour confirmer les différences de taux, mais surtout de profil contraire. Afin de mieux cerner cette diversité de comportement, il est intéressant de comparer la fécondité par âge et par durée d'union dans deux groupes de communes proches l'un de l'autre mais situés dans une zone linguistique différente: Walscheid-Dabo et Abreschviller-Vasperviller-Saint-Quirin.

Durée d'union >>>	0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans
Age au mariage					
WALSCHIED					
20-24	491	408	355	276	104
25-29	471	368	303	152	41
30-34	482	250	145	0	
ABRESCHVILLER					
20-24	453	302	255	141	21
25-29	445	247	132	93	36
30-34	397	183	100	0	

Tableau 24
Fécondité par âge au mariage et durée d'union
dans la région de Walscheid - Abreschviller



Graphiques 24
Fécondité par âge au mariage et durée d'union
dans les régions de Walscheid - Abreschviller

A quelques kilomètres de distance, les deux populations présentent des comportements différents :

- A Walscheid et Dabo, les femmes mariées entre 20 et 29 ans ne semblent pas encore limiter leur fécondité, même si dans le groupe 25-29 ans le tracé de la courbe laisse supposer qu'elles le font davantage que le groupe antérieur. Chez les femmes mariées entre 30 et 34 ans, la fécondité baisse plus rapidement au-delà des 5 premières années de mariage.

- A Abreschviller et dans les communes environnantes de la zone francophone, la limitation des naissances apparaît nettement plus marquée chez les femmes mariées entre 25 et 29 ans et se confirme dans le groupe 30-34 ans.

Si le taux de fécondité est assez proche durant les 5 premières années d'union chez les femmes mariées à 20-24 ans, la diminution dans les groupes de durée suivants est très nette : 150‰ de 5 à 9 ans, 100 ‰ de 10 à 14 ans, 135 ‰ de 15 à 19 ans, pour finir avec un écart encore sensible en fin de période de fécondité (83‰).

Situées dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres, aux conditions naturelles proches et dont les habitants ont généralement le même niveau de vie, ces localités devraient logiquement avoir une fécondité moins dissemblable qu'elle ne l'est au vu des chiffres. Cette différence, qui procède de comportements conjugaux distincts, est explicitée par le témoignage même des habitants de la région de Walscheid, recueilli à la fin du siècle dernier par M. Pariset dans une *Monographie d'une famille de bûcheron usager de l'ancien comté de Dabo*. Pariset y évoque notamment l'absence de comportement malthusien dans les localités de la montagne : « *Les habitudes de stérilité volontaire, si répandues en France et qui notamment sont pratiquées dans la plaine, sont inconnues dans la montagne. Les familles nombreuses se rencontrent aussi bien dans les classes riches que dans les classes pauvres. La plupart des femmes ont un enfant tous les deux ans... (Les époux) regardent l'accroissement de leur famille comme une source de prospérité* »⁶⁴.

⁶⁴ In *Les ouvriers des deux mondes*, tome 5, n°45, Paris, 1884, pages 387-458, page 392.

Au-delà des taux, la reconstitution des familles permet d'entrevoir des comportements qui ne sont pas spécifiques à cette région, mais que l'on rencontre ailleurs en Moselle: Woippy est plus malthusien que Baerenthal, et les villages francophones du Saulnois davantage que leurs voisins de la région de Grostenquin. Les explications sont d'abord à chercher dans les facteurs conjugaux de la fécondité: l'âge au mariage, l'espacement des naissances, l'âge à la dernière maternité.

2) Les conditions d'une fécondité différentielle

a- L'âge au premier mariage

L'analyse des âges au premier mariage par le logiciel *C.A.S.O.A.R.* indique qu'il n'y a pas de notable écart entre Moselle germanophone et Moselle francophone, du moins en ce qui concerne les femmes: toutes se marient vers 25 ans en moyenne [tableau 25], c'est-à-dire au même âge que l'ensemble des filles en France (24,7 ans) et en Allemagne (25,8 ans)⁶⁵.

	Moselle germanophone	Moselle francophone
Hommes		
Age moyen	28,8	27,6
Age médian	28,6	27,1
Femmes		
Age moyen	25,4	25,79
Age médian	24,6	25,1

Tableau 25

L'âge moyen et médian au premier mariage

La répartition des âges au mariage par groupe d'âge [tableau 26] confirme la faiblesse des écarts entre les deux Moselle. On peut toutefois noter qu'un peu plus de la moitié des filles en pays germanophone se marient avant leur 25^e anniversaire (53,4%, contre 49,5% en zone francophone), mais qu'elles sont aussi un peu plus nombreuses à convoler au-delà de 30 ans (15,7% contre 14%): il s'agit là de différences qui ne semblent pas devoir influencer la fécondité et la taille des

⁶⁵ FESTY (P.), « La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970 », *Cahiers « Travaux et Documents »* n°85, Paris, INED, 1979, page29.

familles; d'ailleurs l'âge modal, même s'il ne s'agit que d'une notion indicative, n'en reste pas moins le même dans les deux régions (22 ans). L'attitude des garçons face au mariage diffère davantage: ceux qui se marient avant l'âge de 25 ans sont plus nombreux en zone francophone (31,9% contre 28,4%); ils ne sont qu'un quart à choisir femme au-delà de 30 ans, alors que leurs compatriotes dialectophones sont un tiers dans ce cas de mariage plus tardif.

	Hom mes		Fem mes	
	<i>Mos. german.</i>	<i>Mos. francop.</i>	<i>Mos. german.</i>	<i>Mos. francop.</i>
15-19	1,1	0,2	8,6	5,3
20-24	27,3	31,7	44,8	44,2
25-29	39	43	30,9	36,5
30-34	22,9	19,3	11,5	10,1
35 et plus	9,7	5,8	4,2	3,9

Tableau 26

Répartition des mariés célibataires par tranche d'âge au mariage

Souhaitant confirmer les données obtenues par C.A.S.O.A.R., nous avons procédé à des calculs à partir d'un échantillonnage de premiers mariages dans les arrondissements de Château-Salins et de Sarreguemines, à raison d'une centaine d'unions par canton; le tableau suivant indique les résultats pour chacun d'eux, ainsi que ceux d'un canton par arrondissement:

	Sarreguemines	Volmunster	Château-Salins	Delme
Hommes				
Age moyen	28,5	28,5	28,3	28,3
Age médian	27,1	27,3	27,6	27,1
Femmes				
Age moyen	26	26,9	26,5	26
Age médian	24,8	25,1	25,1	24,4

Tableau 27

L'âge au mariage dans deux arrondissements de langue différente

Les valeurs trouvées corroborent celles résultant de l'analyse des 1000 familles, que ce soit à l'échelle des deux arrondissements ou de deux cantons représentatifs, et confirment l'inexistence d'écarts d'âge au mariage qui pourraient expliquer les différences de fécondité.

Si l'âge au premier mariage ne présente pas de disparité d'une région à l'autre, il est néanmoins un aspect important de différenciation entre elles: la fréquence du célibat définitif (au-delà de 50 ans). Grâce aux données du recensement de 1871, nous avons pu calculer cette fréquence par arrondissement: or le taux de célibat féminin passe du simple au double entre Moselle francophone et Moselle germanophone; pour une moyenne départementale de 16,4%⁶⁶, les arrondissements de Boulay, Forbach, Sarreguemines et Sarrebourg ont un taux de 19,4% (20,9% pour Sarreguemines), tandis que dans ceux de Château-Salins et de Metz-Campagne il est de 12%⁶⁷. Quel que soit l'arrondissement, le célibat féminin est plus répandu que chez les hommes: 10,4% pour la Moselle, sans écart régional notable. Dans les régions germanophones, le célibat définitif touche deux fois plus les femmes (19,4%) que les hommes (10,6%).

b- Les intervalles intergénésiques

Si l'âge au premier mariage n'intervient guère pour expliquer les variations de la fécondité entre Moselle germanophone et Moselle francophone, l'espacement des naissances peut-il être un facteur de différenciation?

Il est d'abord nécessaire de considérer l'intervalle protogénésique, qui sépare le mariage de la première naissance. De part et d'autre de la limite des langues, les couples conçoivent leur premier enfant dès les premiers mois du mariage: tous âges au mariage confondus, l'intervalle moyen est en effet de 14,8 mois en Moselle germanophone, et de 15 mois en Moselle francophone si l'on tient compte des enfants nés au-delà de 36 mois d'union, et de 13 à 14 mois si l'on élimine ces intervalles supérieurs à 3 ans (13,76 mois dans les régions de langue allemande, et 13,11 mois dans les régions de parler

⁶⁶ Pour la France entre 1815 et 1855, les taux admis sont de 11,6% pour les femmes et de 7,8% pour les hommes (FINE A. et SANGOÏ J.C., *La population française au XIXe siècle, o.c.*, page 62).

⁶⁷ Les relevés effectués sur les listes nominatives montrent que le célibat varie considérablement d'une localité à l'autre, y compris à l'intérieur de la même zone linguistique: en 1851, il est chez les femmes de Léning de 29%, mais de 9,6% à L'Hôpital (Moselle germanophone); à Sainte-Barbe on trouve 16% en 1856, mais 8% à Vionville 5 ans plus tôt (Moselle francophone).

français). Peu de choses ont changé par rapport à l'Ancien Régime: dans la seconde moitié du XVIIIe siècle l'intervalle était de 13 mois à Thionville, de 14,2 mois à Verdun, de 14,6 mois à Bitche et de 13,5 mois à Woippy, de 15,9 mois dans la communauté juive de Metz⁶⁸.

L'exemple de Baerenthal et de Woippy montre que, également comme autrefois, plus de la moitié des jeunes couples ont leur premier enfant dans l'année suivant leur mariage: 66,3% à Woippy⁶⁹ et 51,6% à Baerenthal, ce dernier chiffre devant être relativisé par un taux exceptionnel de conceptions pré-nuptiales dépassant 30% (contre 16,9% à Woippy)⁷⁰.

La prise en considération de l'âge au mariage confirme l'absence d'écart entre les deux Moselle, sauf peut-être - mais il n'est guère significatif - pour les femmes mariées entre 30 et 34 ans:

	Moselle germanophone	Moselle francophone
20-24 ans	14,06	14,49
25-29 ans	14,45	14,13
30-34 ans	15,10	16,55

Tableau 28

L'intervalle protogénésique suivant l'âge au mariage

L'analyse des intervalles entre les accouchements suivant le premier permet de répondre à une question qui, dans la perspective de l'étude de la fécondité, est essentielle: les couples espacent-ils les naissances de leurs enfants successifs? Le tableau suivant permet d'y répondre en fonction de l'âge des mères au mariage [tableau 29]:

⁶⁸ MEYER (P.A.), *La communauté juive de Metz au XVIIIe siècle*, Presses Universitaires de Nancy - Editions Serpenoise, Nancy, 1993, 325 pages, page 258.

⁶⁹ A Woippy, 63% des couples au XVIIIe siècle avaient leur premier enfant dans l'année suivant le mariage (BRASME P., *Woippy, village du Pays messin: 1670-1870, o.c.*, page 89).

⁷⁰ Pour l'ensemble des communes de l'échantillonnage, la proportion des conceptions pré-nuptiales est de 24%, quelle que soit la zone linguistique. A Boulay, J. Houdaille estime les conceptions pré-nuptiales après 1810 à 28,5% (« La population de Boulay avant 1850 », *o.c.*, page 1075).

20-24 ans	Moselle germanophone	Moselle francophone
Rang		
2e	24,36	27,94
3e	28,27	35,22
4e	29,88	39,32
5e	31,04	34,63
6e	30,42	30
7e	31,75	33,68
8e	31,81	30,6
9e	28,32	27,8
10e	28,13	32,04
25-29 ans		
Rang		
2e	27,12	30,34
3e	30,21	34,89
4e	32,12	33,08
5e	31,71	32,84
6e	29,79	31,01
7e	29,68	35,88
8e	32,16	35,58

Tableau 29

Les intervalles intergénérisques selon l'âge au mariage

Chez les femmes mariées entre 20 et 24 ans, les intervalles s'espacent surtout entre les naissances de rang 3 et 4: le décalage est de 7 mois entre la 2e et la 3e naissances, et de presque 10 mois entre la 3e et la 4e. Les intervalles cumulés entre la 1ère et la 5e naissance représentent 23,64 mois: soit 2 ans sur une vie féconde d'une vingtaine d'années. L'intervalle moyen sur les naissances de rang 2 à 5 est de 28,3 mois chez les couples germanophones, mais de 34,2 mois chez les couples francophones. Il y a donc chez ces derniers une relative limitation précoce de la fécondité par espacement des naissances qui permet d'expliquer en partie le niveau plus faible de la fécondité. Chez les femmes mariées entre 25 et 29 ans, le même type de comportement peut s'observer, mais de manière plus limitée, pour les naissances de rang 2 à 4: l'intervalle moyen est de 28,3 mois chez les couples de Moselle allemande, de 32,6 mois chez ceux de la Moselle française.

Les intervalles intergénérisques apportent donc l'une des clés de cette fécondité hétérogène qui caractérise la Moselle: leur

allongement permet de limiter le nombre de naissances, leur rapprochement les multiplie: autrement dit des intervalles courts trahissent une non limitation des naissances (c'est plutôt le cas de la Moselle germanophone), des intervalles longs traduisent une forme de contraception appelée « contraception par espacement ». Il existe aussi une forme de contrôle de la fécondité: la « contraception d'arrêt », que l'on peut mesurer par l'observation de l'âge de la mère à la dernière naissance.

c- L'âge à la dernière maternité

	Moselle germanophone	Moselle francophone
Age moyen		
20-24 ans	38,4	34,3
25-29 ans	38,8	36,3
Tous âges	40,8	37
Age médian		
20-24 ans	40,6	36,08
25-29 ans	41,14	37,89
Tous âges	41,6	36,8

Tableau 30

Age à la dernière naissance (familles complètes)

Il apparaît à travers ces chiffres obtenus par l'analyse informatique que, à âge au mariage sensiblement égal, les femmes de la Moselle germanophone ont une durée de vie féconde plus longue que celles des régions francophones, puisqu'en moyenne elles mettent au monde leur dernier enfant 2 à 4 ans plus tard: 38 à 40 ans, contre 34 à 37 ans. Cet écart se vérifie au niveau des différentes communes ou groupes de communes de l'échantillonnage (tous âges confondus dans les familles complètes):

- **Moselle germanophone**

Flastroff-Hargarten: 41,3

Walscheid: 41,3

Grostenquin: 40,6

- **Moselle francophone**

Woippy: 39,1

Abreschviller: 38,7

Baronville: 37,8

La comparaison entre Walscheid et d'Abreschviller est à nouveau révélatrice de l'existence de deux types de démographie de part et d'autre de la frontière linguistique; mais c'est aussi le cas pour les régions de Baronville (Moselle francophone) et de

Grostenquin (Moselle germanophone), qui se situent dans un rayon de 15 à 20 km seulement. D'autres éléments de comparaison corroborent les écarts d'une zone à l'autre: à Walscheid 80% des femmes sont mères pour la dernière fois à 40 ans et plus, à Abreschviller elles ne sont que 55% dans ce cas; à Baronville et Grostenquin, ces chiffres sont respectivement de 49 et de 65%.

Ainsi, les conditions de la vie conjugale contribuent à expliquer les différences enregistrées au niveau des taux de fécondité. Si l'âge moyen au mariage et l'intervalle protogénésique ne semblent pas avoir d'influence majeure, les espaces intergénéraliques et l'âge à la dernière naissance sont plus déterminants: en Moselle francophone des intervalles plus longs et une dernière naissance plus précoce ont pour conséquence une fécondité plus réduite que dans les régions germanophones. Celles-ci, bien que l'on sente parfois un frémissement malthusien, ont encore une fécondité proche de la fécondité naturelle. Dans celles-là, le comportement des couples est plus franchement restrictif. Une différence que permettent de mesurer la dimension des familles et la descendance pondérée.

3) Dimension des familles et descendance

Si les taux de fécondité reflètent la réalité du comportement démographique d'une population, ils nécessitent d'être concrétisés par l'étude de la dimension des familles. Cette dimension peut-être évaluée par la prise en compte de trois paramètres: le nombre de naissances en 5 ans de vie conjugale, la répartition des familles suivant le nombre de naissances et la descendance pondérée.

a- Naissances en 5 ans de vie conjugale

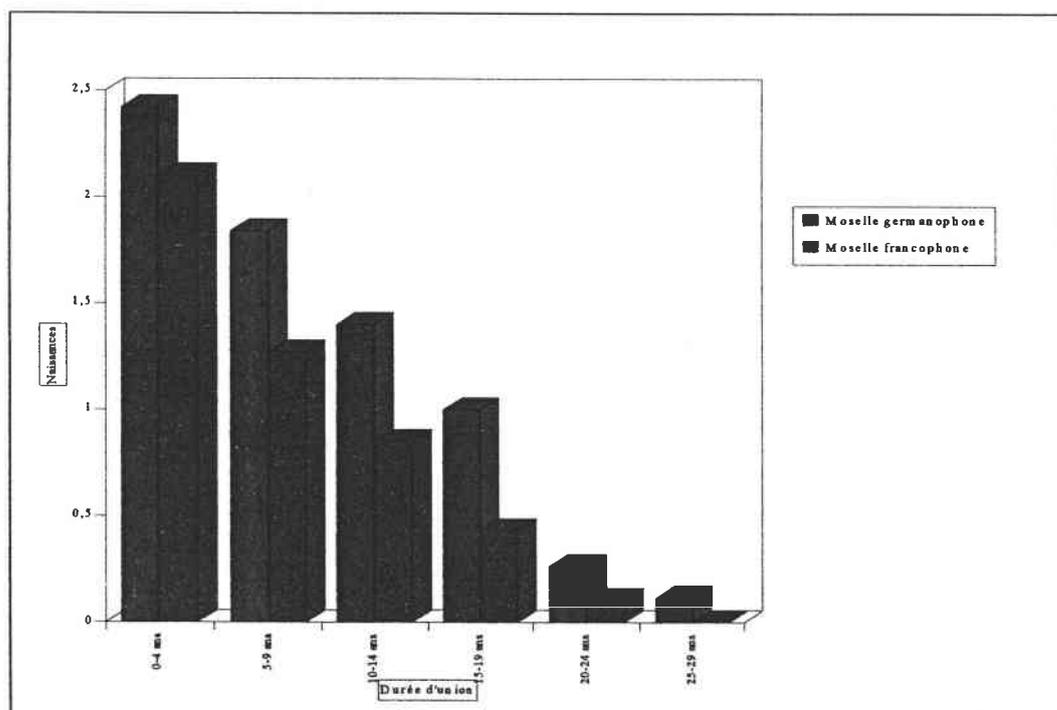
Tous âges au mariage confondus, et quelle que soit d'ailleurs la période de durée d'union, les couples germanophones confirment leur forte fécondité par un nombre de naissances, nettement supérieur: en particulier après les 5 premières années de mariage, où le décrochement entre les deux catégories de familles est davantage dû à une meilleure maîtrise de la fécondité chez les couples de la zone francophone. Ceux-

ci passent à moins d'un enfant par 5 ans à partir de 10 ans de mariage, alors que chez les couples de Moselle germanophone cette réduction n'intervient qu'au bout de 20 ans d'union.

Durée d'union	Moselle germanophone	Moselle francophone
0-4 ans	2,42	2,1
5-9 ans	1,84	1,27
10-14 ans	1,4	0,85
15-19 ans	1	0,43
20-24 ans	0,26	0,1
25-29 ans	0,11	0

Tableau 31

Nombre de naissances en 5 ans de vie conjugale



Graphique 25

Nombre de naissances en 5 ans de vie conjugale

L'observation du nombre de naissances quinquennales selon l'âge au mariage [tableau 32] permet de préciser le constat: si en moyenne toutes les femmes mariées entre 20 et 24 ans mettent au monde au moins deux enfants durant les 5 premières années de mariage, seuls les couples des régions dialectophones, pendant les cinq années suivantes, donnent encore naissance au même nombre d'enfants, alors qu'en Moselle francophone la moyenne est légèrement supérieure à 1 enfant, preuve d'une limitation des

naissances avec la durée du mariage, c'est-à-dire d'une contraception par espacement qui intervient dès les cinq premières années de vie conjugale et s'accroît régulièrement ensuite.

Durée d'union----->	0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans
20-24 ans					
Moselle germanophone	2,53	2,01	1,67	1,36	0,32
Moselle francophone	2,21	1,36	1,08	0,59	0,13
25-29 ans					
Moselle germanophone	2,3	1,82	1,33	0,46	0,05
Moselle francophone	2,05	1,28	0,69	0,3	0,02

Tableau 32

Nombre de naissances en 5 ans de vie conjugale
suivant l'âge au mariage

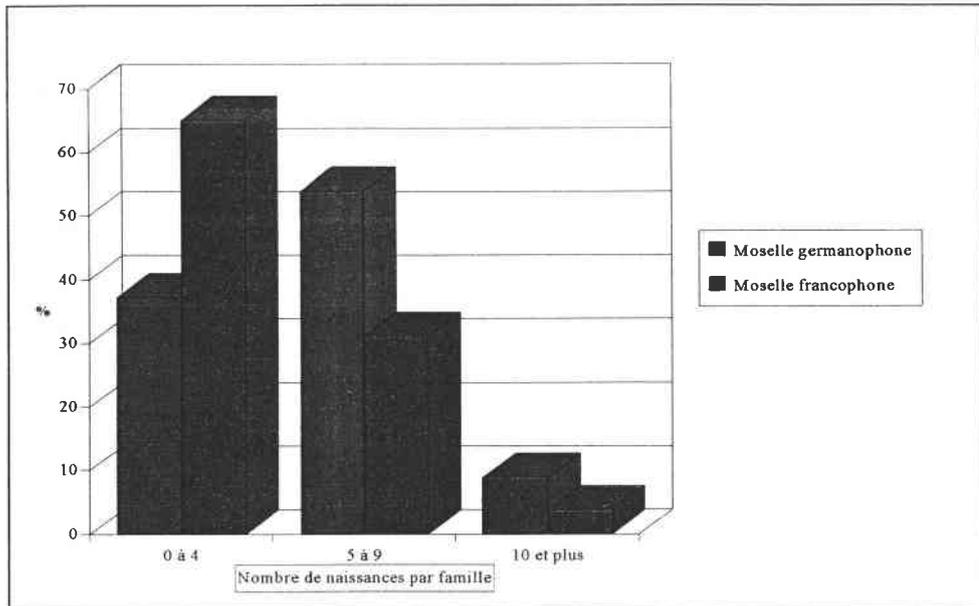
b- Taille des familles suivant le nombre de
naissances

	Moselle germanophone	Moselle francophone
0 à 4	37,2	65,1
5 à 9	53,9	31,1
10 et plus	8,9	3,8

Tableau 33

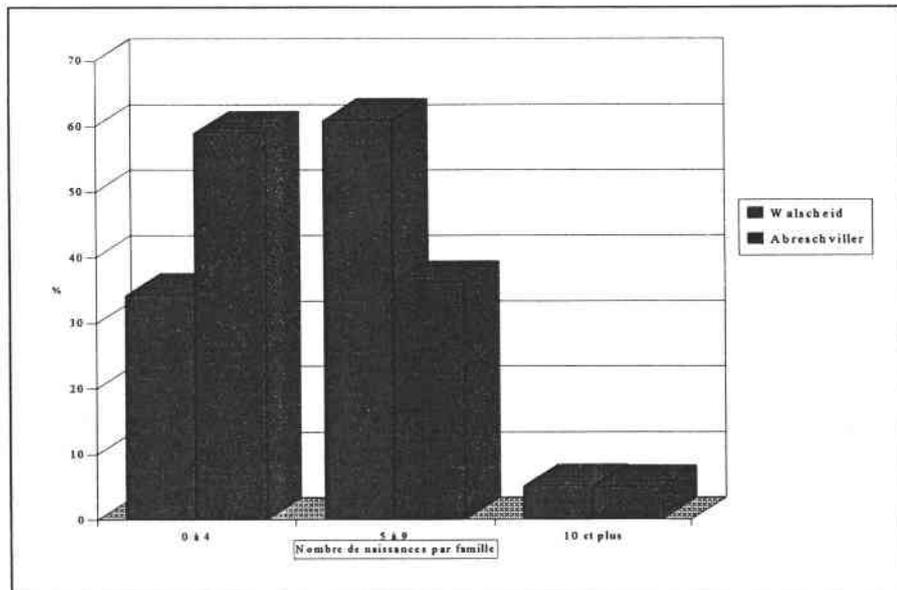
Répartition des familles suivant le nombre de naissances

Ce tableau fait apparaître de manière concrète tout ce qui démographiquement oppose la Moselle germanophone et la Moselle francophone: dans les régions de langue française, plus de 6 couples sur 10 ont moins de 5 enfants, alors que dans la zone dialectophone ils sont autant à dépasser ce chiffre [graphique 26]. Abreschviller et Walscheid illustrent de manière évidente cette opposition entre les deux régions: dans la première commune 60% des femmes mettent au monde jusqu'à 4 enfants, mais elles sont le même nombre à Walscheid à en engendrer entre 5 et 9: par contre, les familles de 10 enfants et plus représentent la même proportion dans les deux communes (5%) [graphique 27].



Graphique 26

Répartition des familles suivant le nombre de naissances



Graphique 27

Répartition des familles suivant le nombre de naissances à Walscheid et Abreschviller

A partir de ces données, le nombre moyen de naissances par couple est le suivant:

- Moselle germanophone: 5,7
- Mosellé francophone: 4,05.

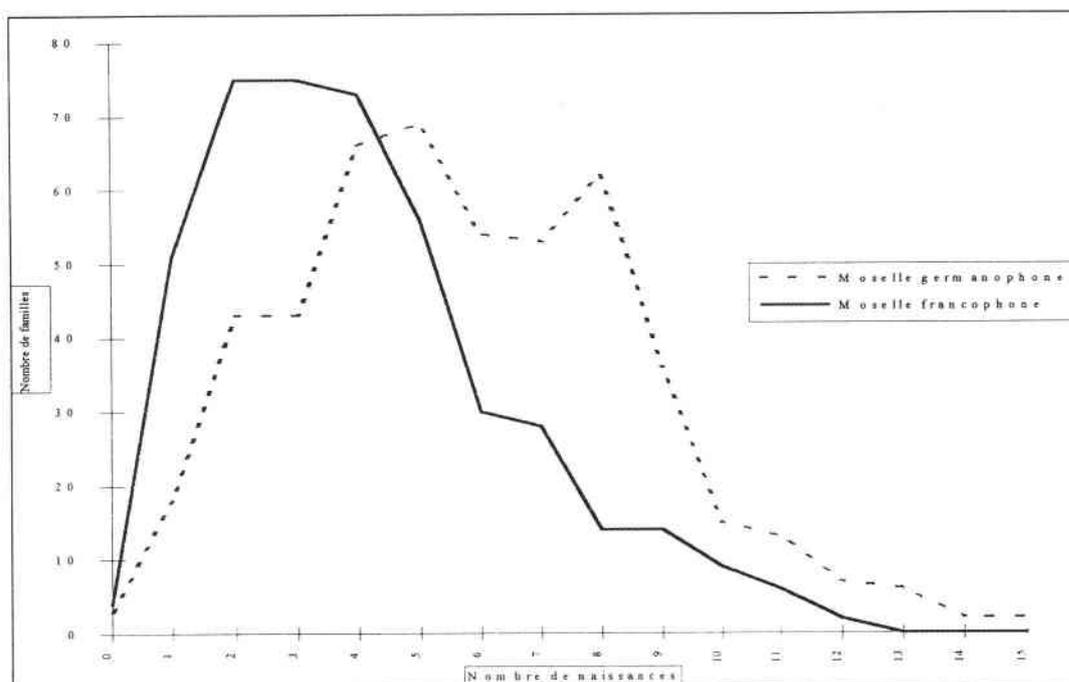
Chiffres qui sont sensiblement les mêmes à Walscheid (5,59) et Baerenthal (5,5) pour la première, à Abreschviller (4,13) et Woippy (3,8) pour la seconde, et qui montrent à quel point la

fécondité mosellane est écartelée entre les deux zones linguistiques. La prise en compte des seules naissances vivantes donne comme valeurs:

- Moselle germanophone: 5,37 naissances vivantes par couple.
- Moselle francophone: 3,86 naissances vivantes.
- Moyenne pour la Moselle: 4,64.

Or, pour la période 1800-1850, la France a une moyenne de 3,85 naissances vivantes, et l'Allemagne de 5,5. Ce qui prouve à nouveau, d'une part la position intermédiaire de la Moselle entre la France et l'Allemagne, d'autre part surtout l'écartèlement de la fécondité mosellane entre celle des deux pays.

En Moselle francophone, la famille la plus souvent représentée est celle composée de 2 à 4 enfants [graphique 28]: c'est le cas de plus de la moitié des familles reconstituées. Une fois franchie la frontière linguistique, elles ne sont plus qu'un tiers, la majorité des couples donnant naissance à 4-6 enfants, parfois davantage: dans deux familles germanophones sur 10, la femme a mis au monde 8 à 9 enfants (19,8% à Baerenthal, 19% à Walscheid, 18,6% à Flastroff-Hargarten). Les familles ayant mis au monde 10 enfants et plus sont l'exception dans les régions de parler français, mais ne sont pas rares en zone germanophone: sur les 1000 familles reconstituées, 62 sont dans ce cas, dont 45 en Moselle germanophone.



Graphique 28
Classement des familles suivant le nombre de naissances

c- La descendance pondérée

L'observation des taux de fécondité et du nombre de naissances par couple trouve son aboutissement dans le calcul de la descendance pondérée, c'est-à-dire du nombre d'enfants qu'auraient eus les femmes si elles avaient toutes été mariées jusqu'à l'âge de 50 ans: notion qui est la concrétisation des taux de fécondité, et qui permet à nouveau de mesurer les différences entre les deux parties de la Moselle.

Le tableau qui suit indique pour chacune de celles-ci la descendance pondérée par âge au mariage au cours des deux périodes 1820-1839 et 1840-1859. Il confirme d'une part le léger recul général de la fécondité vers le milieu du siècle, mais surtout d'autre part le maintien d'un différentiel entre les couples de la Moselle germanophone et de la Moselle francophone.

Age au mariage	20-24	25-29	30-34	35-39
Mos. germanophone				
1820-1839	7,72	7,06	4,81	4,46
1840-1859	7,78	6,46	4,49	3,08
Mos. francophone				
1820-1839	5,98	5,67	5,1	3,1
1840-1859	5,67	4,14	3,6	1,51

Tableau 34
Descendance pondérée suivant l'âge au mariage

Fécondité, dimension des familles, descendance: à ces trois niveaux les écarts sont nets et démontrent des comportements et des mentalités qui d'une Moselle à l'autre sont très tranchés. Cette ambivalence n'est-elle pas un aspect de l'appartenance de la Moselle à deux mondes qui en bien des points sont différents?

4) La Moselle: deux langues, deux fécondités, deux « civilisations »

L'analyse de la fécondité et de la descendance, à quelque niveau que ce soit, démontre que, démographiquement, la Moselle est plurielle, et qu'elle tient à la fois des structures démographiques allemandes et françaises. Dans les régions de parler germanique, la fécondité reste élevée, proche de la fécondité naturelle même si un début de limitation des naissances est parfois perceptible. En Moselle francophone, cette limitation apparaît déjà comme une réalité acquise dans de nombreuses familles.

Ces différences, fondamentales pour la compréhension de la démographie mosellane au XIXe siècle, sont sans doute l'une des facettes de l'appartenance de la Moselle à deux mondes culturellement dissemblables, voire à deux civilisations. Une réalité depuis longtemps admise: « *Cette frontière des langues, écrit le géographe Claude Thouvenot, reste une limite de civilisation... De part et d'autre les comportements, les manières de penser et de vivre sont encore plus*

dissemblables »⁷¹. Jean Lanher évoque quant à lui « *non seulement deux modes d'expression linguistique mais encore... deux modes de vie ou deux types de pensée* »⁷². Pour Michel Parisse enfin, « *cette frontière est importante, primordiale même, car de part et d'autre se distinguent deux civilisations différentes* »⁷³. Dans une étude comparée qu'ils ont consacrée à Abreschviller et Walscheid, Denis Lange et Jean-Pierre Lucas évoquent ces différences de mentalité encore existantes entre les habitants des deux communes: « *Aujourd'hui encore, cette limite (des langues) implique des différences notoires tant dans la psychologie des individus que dans la structure foncière des communes. Il subsiste encore dans le comportement et la mentalité de chacun le poids d'un héritage historique et culturel distinct* »⁷⁴.

On pourrait citer plusieurs exemples des différences de comportement, de coutumes et de mentalité opposant Mosellans de l'est et Mosellans de l'ouest. Dans le domaine culinaire, Auricoste de Lazarque notait déjà en 1890 dans sa *Cuisine messine* que les premiers préféraient le lard fumé, et les second le lard salé; usages alimentaires qui ont fait l'objet des travaux de Colette Méchin⁷⁵. Dans une étude récente, Dieter Ahrens a montré que la limite des langues était également une « frontière métrologique »: les recherches effectuées dans les églises de part et d'autre de celle-ci lui ont permis de démontrer qu'en Moselle francophone les constructeurs avaient utilisé le *pied romain* (29,617 cm), alors qu'en Moselle germanophone ils avaient pris comme mesure de référence le *pied druso-germanique* (33,319 cm)⁷⁶.

⁷¹ Cité dans: MAURER (S.) et MECHIN (C.), *Frontière linguistique et frontières des usages en Moselle*, Mission du Patrimoine Ethnologique de France, Strasbourg, 1995, page 10.

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Abreschviller et Walscheid. Deux villages du grès*, Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Metz, 1982, page 95.

⁷⁵ « Pratiques différencielles de découpe du porc en Lorraine », *La découpe et le partage du corps à travers le temps et l'espace*, Anthropozoologica, Paris, 1987. « Frontières des dialectes et frontières des usages », *Limites, seuils et passages*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1995.

⁷⁶ « Recherches métrologiques de part et d'autre de la frontière linguistique en Lorraine », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, 1993, n°4, pages 301-305.

Au milieu du XIX^e siècle, des rapports mettaient en évidence les différences de niveau de vie et de mentalité entre les populations des deux aires linguistiques. C'est ainsi que le sous-préfet de l'arrondissement de Sarrebourg, Solard, notait en 1853: « *L'esprit public (y) est assez difficile à saisir. Son langage, ses goûts, ses moeurs, ses penchants, ses habitudes se ressentent de ces deux différentes origines* ». Son successeur Chambeau écrivait la même année, non sans un certain parti pris: « *Tandis que la partie française... voit fleurir dans ses villages le travail et l'aisance, la partie allemande n'est que trop souvent le théâtre d'une misère honteuse* »⁷⁷.

Ces mentalités différentes voire opposées expliquent-elles une certaine imperméabilité entre les deux populations en ce qui concerne les mariages? Déjà M. Pariset notait en 1884: « *A Walscheid, la coutume est de ne se marier que dans la commune... On s'isole de l'étranger* »⁷⁸. Les travaux de Jacques Houdaille sur la région de Boulay, de Sylvie Maurer et Colette Méchin sur les frontières des usages en Moselle ont montré que les mariages bilingues étaient assez rares et que « l'endogamie linguistique » n'était pas un fait très répandu⁷⁹. Un sondage réalisé sur les mariages célébrés entre 1841 et 1850 dans les communes d'Abreschviller, Lafrimbolle et Saint-Quirin nous a permis de confirmer ce fait: sur 65 conjoints étrangers à ces localités, 17% seulement sont originaires de la région germanophone (la plupart de Sarrebourg). La barrière des langues est une réalité, même si Sylvie Maurer et Colette Méchin voient dans les faibles pourcentages relevés au cours de leurs travaux la preuve qu'elle n'est pas imperméable. Barrière linguistique les isolant du monde francophone, frontière

⁷⁷ MAY (G.), « La lutte pour le français en Lorraine avant 1870. Etude sur la propagation de la langue française dans les départements de la Meurthe et de la Moselle », *Annales de l'Est*, Nancy, 1912, 214 pages, pages 76-77.

⁷⁸ *O.c.*, page 397.

⁷⁹ « *Dans l'ensemble, écrit Jacques Houdaille, il apparaît que la frontière linguistique constituait une barrière assez difficilement franchie par les Français* » (« La population de Boulay avant 1850 », *o.c.*, page 1068). A Faulquemont, entre 1823 et 1832, 16,3% des conjoints sont originaires des régions francophones; de même à Bisping (12,8%); entre 1853 et 1862, 6,8% des mariés à Langatte viennent des localités francophones des alentours (MAURER S. et MECHIN C., *Frontière linguistique et frontières des usages en Moselle*, *o.c.*, pages 58-59).

politique les séparant du monde germanique: « *Dans le P.L.N. (Plateau Lorrain Nord), écrit Michel Cabouret, l'isolement des paysans germanophones semble avoir été très grand... dans ce cadre, l'influence des prêtres catholiques (a) été très grande dans les campagnes du nord où la religiosité était vive* »⁸⁰. Remarque qui pose deux problèmes: celui du contact entre populations et celui de l'influence du clergé et de la pratique religieuse.

A nouveau, une comparaison peut être établie entre Walscheid et Abreschviller. Expliquant les différences de mentalité et de comportement conjugal, M. Pariset y voit un facteur déterminant: concernant la première localité, « *sans contact avec le dehors, isolée par l'absence des moyens de communication, par son langage étranger et par la nature de ses occupations, cette population a longtemps végété dans l'ignorance* », alors que sa voisine Abreschviller semble moins isolée et moins enclavée: reliée depuis les années 1860 à Sarrebourg et à Lorquin « *par une belle route carrossable* », riche d'industries diverses (papeterie, polissage des glaces, forges, verreries), « *l'usage de la langue française... avait facilité les transactions avec le dehors* »⁸¹. Pour M. Pariset, la langue semble donc un élément important, soit qu'elle isole soit qu'elle rapproche.

Une question souvent soulevée est celle du rapport entre fécondité et pratique religieuse, les régions les plus pratiquantes étant généralement de fécondité plus élevée. Si Michel Cabouret voit dans la plus forte natalité des cantons de langue allemande l'influence du clergé sur les populations rurales, il reste prudent dans son hypothèse: « *Si le comportement plus nataliste des populations germanisantes... a été mis en rapport avec la puissance de l'encadrement des paysans par les prêtres des campagnes et la force du sentiment religieux, il ne s'agit encore, il faut le répéter, que d'une hypothèse de travail avant confirmation éventuelle par des recherches ultérieures* »⁸². Hypothèse séduisante et généralement admise, mais que notre

⁸⁰ O.c., pages 5-26.

⁸¹ O.c., pages 392 et 455.

⁸² O.c., page 27.

travail ne permet pas de confirmer⁸³. C'est en tout cas un élément qui n'est pas étranger au comportement conjugal des habitants de Walscheid: « *Les habitudes de stérilité volontaire, écrit Pariset, inconnues dans la montagne... ne rencontrent de frein que dans les remontrances du clergé... Le curé jouit d'une grande autorité morale dans la commune* »... mais d'ajouter aussitôt: « *Il n'est pas rare d'entendre les maris se plaindre de l'influence que les prêtres cherchent à exercer à cet égard* »⁸⁴: le témoignage date de la fin du XIXe siècle, et montre que l'autorité du clergé en matière de fécondité est souvent plus subie que naturelle: il en était vraisemblablement de même au début et au milieu du siècle. Mais si cette influence religieuse est réelle, peut-on expliquer la différence de fécondité entre Walscheid et Abreschviller par une pratique religieuse qui serait moins assidue ici que là, à quelques kilomètres de distance? Si l'influence des prêtres sur la vie conjugale peut expliquer la faiblesse des comportements malthusiens, ne serait-elle pas à même d'éviter une illégitimité qui, dans les régions les plus orientales du département, est la plus élevée de la Moselle?

Depuis les travaux de Bertrand Auerbach, de Paul Vidal de La Blache et d'Henry Contamine, la certitude d'une fécondité différentielle entre Moselle germanophone et Moselle francophone était, sinon acquise, du moins supposée. Grâce à la reconstitution des familles, grâce aussi à l'exploitation des recensements et des listes nominatives, c'est désormais un fait établi: la frontière linguistique est aussi une limite démographique. Les Mosellans germanophones sont beaucoup plus féconds que leurs compatriotes francophones, dans la mesure où ceux-ci ont une attitude malthusienne que ceux-là ne maîtrisent pas encore. Chez les premiers, la fécondité est proche de celle d'une Allemagne qui n'a pas encore franchi le pas de la transition démographique; chez les seconds, la fécondité réduite montre que, comme dans l'ensemble de la France, on est déjà passé d'une fécondité naturelle à une fécondité contrôlée. La

⁸³ On peut constater par exemple, mais ce n'est qu'un indice, que le respect du Carême et de l'Avent en tant que temps « prohibés » du mariage reste aussi fort en Moselle germanophone qu'en Moselle francophone: moins d'1 mariage sur 10 est célébré durant les mois de mars et de décembre.

⁸⁴ *O.c.*, page 446.

démographie de la Moselle au XIXe siècle apparaît donc comme une « démographie lotharingienne », tenant à la fois des comportements propres au monde germanique et au monde français. Une réalité que saisira à l'extrême fin du siècle Bertrand Auerbach, en la globalisant au *Reichsland*: « *L'Alsace-Lorraine sert de moyen terme entre l'Allemagne et la France, tout en serrant de plus près la première... (Elle) apparaît comme une terre de transition entre les deux grandes familles de peuples auxquelles elle est apparentée* »: et d'ajouter, dans une vision « transfrontalière »: « (Il y a une) *gradation descendante du Grand-Duché de Bade à travers l'Alsace, du Palatinat à travers la Lorraine allemande jusqu'au pays français* »⁸⁵.

Les observations des historiens et nos propres conclusions n'empêchent pas que certaines questions soient encore posées: l'ambivalence de la fécondité existait-elle déjà sous l'Ancien Régime (c'est peu probable puisque la fécondité était partout une fécondité naturelle)? Dans les pays traversés par la limite des langues, Suisse et Belgique, rencontre-t-on le même phénomène qu'en Moselle? Les niveaux de fécondité actuels traduisent-ils encore aujourd'hui la même dualité?⁸⁶

L'analyse de la natalité et de la fécondité de part et d'autre de la frontière des langues laisse en tout cas supposer que la croissance naturelle mosellane est une croissance à deux vitesses. A condition d'abord que la mortalité n'ampute pas à l'excès les populations les plus fécondes: est-ce le cas?

⁸⁵ « Note sur la démographie de l'Alsace-Lorraine comparée à celle de la France et de l'Allemagne », *Annales de l'Est*, 1894, pages 224-232.

⁸⁶ Entre les recensements de 1962 et de 1968, des différences existaient encore dans la croissance naturelle: celle-ci était de 1,5‰ dans le canton de Delme et de 0,4‰ dans les communes rurales de celui de Château-Salins, mais de 6,6‰ dans le canton de Rohrbach et de 5,1‰ dans celui de Phalsbourg (GEHRING J.M. et SAINT-DIZIER C., « L'évolution récente de la population mosellane », *Mosella*, n°1, janvier-mars 1971, pages 64-65). Les données du recensement de 1975 laissent apparaître cependant que Moselle germanophone et Moselle francophone ont désormais une démographie plus uniforme qu'au XIXe siècle: dans les arrondissements de Sarreguemines et de Château-Salins par exemple, la proportion des jeunes de moins de 20 ans est sensiblement la même: 34,4% et 33,7% pour les hommes, 32,9 % et 31,8% pour les femmes (moyenne départementale: 35,6% pour les hommes, 34,6% pour les femmes) (*Recensement général de la population de 1982. Données communales comparées 1975-1982*, INSEE, 151 pages, pages 102-103).

SECTION 3

LE DIFFICILE REcul DE LA MORTALITE

Au cours de la première moitié du XIXe siècle, la diminution de la mortalité en France est très limitée: si elle a notablement reculé depuis la fin de l'Ancien Régime, passant de plus de 30‰ à 25‰ vers 1820, elle est encore de 23‰ durant la décennie 1860-1870; plutôt que d'un recul, il s'agit d'un lent repli, d'un palier que seules briseront les dernières années du siècle. Dans ces taux encore de haut niveau, qui maintiennent l'espérance de vie sous le seuil des 40 ans, la mortalité infantile continue comme autrefois à peser d'un poids tragiquement excessif: sur 100 enfants nés vivants, 17 meurent avant leur premier anniversaire. Cette mortalité élevée tient surtout à la persistance de conditions économiques et sociales médiocres, et à un état sanitaire dont les épidémies (surtout le choléra, qui envahit la France à quatre reprises entre 1832 et 1870), démontrent le caractère encore précaire.

La mortalité mosellane illustre-t-elle ces caractères d'ensemble de la mortalité française?

I- Le poids de la mortalité infantile

D'une manière générale, la Moselle apparaît comme l'un des départements les moins défavorisés dans le domaine de la mortalité: le taux y est plus faible qu'ailleurs, et l'espérance de vie plus élevée. D'autre part, même si l'on meurt un peu plus à l'est du département, les écarts sont peu sensibles entre les différentes régions. Cependant, les courbes de mortalité restent sensibles en période de crise frumentaire, et surtout la mortalité infantile est encore d'un niveau inquiétant.

A- Un département moins défavorisé

1) Taux de mortalité et espérance de vie

Avec un taux de mortalité moyen de 23,6‰, la Moselle se situe à peine en-dessous de la moyenne française (24‰)⁸⁷, et fait partie des départements où l'on meurt le moins. Cette position moins défavorable avait déjà été relevée par Verronnais dans son *Annuaire* de 1844: « *On pourrait croire que les variations atmosphériques placent le département de la Moselle dans des conditions de vitalité moins favorables que la plupart des autres départements du royaume; il n'en est rien: la moyenne des décès du département... est à celle du reste de la France comme 39 est à 45; c'est-à-dire que quand il meurt 45 individus moyennement dans chacun des autres départements, il n'en meurt que 39 dans celui de la Moselle* »⁸⁸. Rapport qui traduit une certaine réalité: en 1835-1836, le taux mosellan est de 22,1‰, alors qu'il est de 25,9‰ dans le Bas-Rhin, de 27 dans le Haut-Rhin, et supérieur à 30‰ dans nombre de départements comme les Bouches-du-Rhône, le Finistère, la Dordogne et la Creuse; mais le cas de la Moselle n'est pas unique et semble plutôt une caractéristique de la Lorraine: 22,9‰ en Meurthe, 22,4 dans les Vosges, 23,2 en Meuse⁸⁹.

Cette moindre mortalité permet aux Mosellans d'avoir une espérance de vie plus élevée que la moyenne française et que leurs voisins alsaciens et meurthois. Entre 1821 et 1870, les deux sexes confondus, la Moselle se situe à 42,9 ans, soit près de 3 ans au-dessus de la moyenne française (40,1); la Meurthe - avec ses futurs arrondissements mosellans - est à 40,4, le Bas-Rhin à 37,3. Seule en Lorraine la Meuse est plus favorisée que la Moselle, avec une espérance de vie qui passe de 40,3 à 46,1 au cours de la période⁹⁰.

⁸⁷ Le taux de mortalité de l'Allemagne est alors de 26,7‰.

⁸⁸ Pages 86-87.

⁸⁹ Statistique de la France, *Territoire et Population*, Mouvements de la population.

⁹⁰ VAN DE WALLE (E.), « La mortalité des départements français ruraux au XIXe siècle », *Hommage à Marcel Reinhard. Sur la population française au XVIIIe et au XIXe siècles*, Société de Démographie Historique, Paris, 1973, pages 581-589, tableau page 585.

Contrairement à la natalité, le taux de mortalité mosellan reste pratiquement identique tout au long de la période, et augmente même durant la dernière décennie, à l'instar de la France et de l'Allemagne⁹¹:

- 1823-1832: 23‰
- 1833-1842: 24,4
- 1843-1852: 22,4
- 1853-1862: 23,5‰
- 1863-1872: 25 (non compris les décès militaires de 1870 à Metz)

Cette uniformité de la mortalité dans le temps l'est-elle aussi géographiquement?

2) De faibles différences régionales

Si l'on entre dans le détail des arrondissements et des cantons [tableau 35 et carte 20], les écarts apparaissent nettement moins importants que pour la natalité: avec un taux de mortalité de 21,6‰, l'arrondissement de Château-Salins ne se situe qu'à 5 points du maximum sarregueminois (26,3‰), abstraction faite du taux messin (27,6‰). Les écarts entre cantons sont plus larges, les deux bornes étant les mêmes que pour la natalité: Bitche (30,3‰, seule valeur supérieure à 30) et Delme (19,4‰, seule valeur inférieure à 20). Les taux cantonaux se regroupent majoritairement autour des valeurs 22-23‰.

Cependant, si l'on regroupe les cantons par rapport à la moyenne et à la médiane départementales, une différenciation apparaît à nouveau entre Moselle francophone et Moselle germanophone: dans la première le taux moyen est de 22,2‰, dans la seconde il s'élève à 25,1‰, les cantons bilingues ayant un taux intermédiaire de 24,2‰. Ecart moins significatif que pour la natalité, mais qui confirme l'existence de deux types de démographie.

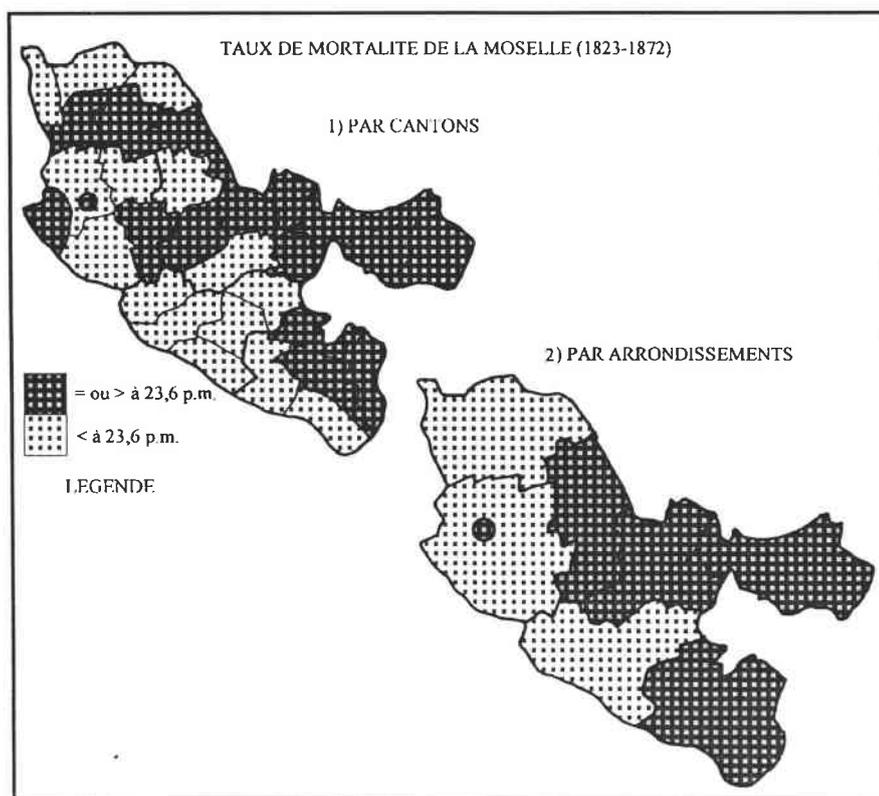
⁹¹ Le taux français passe de 22,3‰ entre 1860 et 1864 à 23,7‰ entre 1865 et 1869. Celui de l'Allemagne durant les mêmes périodes passe de 25,1 à 27,8‰.

CANTON	Taux	CANTON	Taux
Gorze	24,5	Bitche	30,3
Metz-Campagne	20,9	Rohrbach	24,3
Pange	23,7	Sarreguemines	25,8
Verny	22,5	Volmunster	24,8
Vigy	21,4	Arrondissement	26,3
Arrondissement	22,6	Albestroff	22,6
Boulay	22	Château-Salins	23
Bouzonville	27,2	Delme	19,4
Faulquemont	24,2	Dieuze	20,5
Arrondissement	24,4	Vic-sur-Seille	22,3
Thionville	23,6	Arrondissement	21,5
Fontoy	21,5	Fénétrange	24,6
Cattenom	21	Lorquin	21,7
Metzervisse	24,5	Phalsbourg	26,3
Sierck	22,1	Sarrebourog	26,3
Arrondissement	22,5	Réchicourt	22,4
Forbach	24,8	Arrondissement	24,2
Grostenquin	22,3	Metz-Ville	27,6 (1)
Sarralbe	25,4	MOSELLE	
Saint-Avold	23,7	Taux moyen	23,6
Arrondissement	24	Taux médian	23,6

(1) Sans les militaires décédés à Metz en 1870

Tableau 35

Taux de mortalité par arrondissements et cantons (1823-1872)



Carte 20

3) La mortalité durant les dernières crises frumentaires

Sous l'Ancien Régime, les crises frumentaires sont nombreuses, régulières et parfois tragiques. Dans la première moitié du XIXe siècle, ces crises s'éloignent et s'estompent avant de disparaître. Cependant, en 1816-1817, en 1846-1847 et en 1853-1854, elles viennent rappeler aux populations la fragilité des récoltes, des prix et de la vie: la Moselle en est-elle démographiquement affectée?

Le département de la Meurthe a bénéficié d'analyses précises sur ces crises, grâce aux travaux de Colette Girard⁹² et d'André Gueslin⁹³; quant à la Moselle, elle fait ici figure de parent pauvre, aucune étude scientifique n'ayant encore permis d'y saisir les conséquences démographiques de ces crises⁹⁴. Il est donc nécessaire de poser quelques jalons, en rappelant d'abord que les deux crises, qu'on les appelle frumentaires, agricoles ou de subsistances, ont frappé l'ensemble de la France, et qu'elles n'ont pas épargné la Lorraine.

a- La disette de 1816-1817

Provoquée par une suite de mauvaises récoltes entraînant un quadruplement du prix du froment, elle éprouve durement certaines régions, en particulier en Moselle germanophone.

La misère est telle que, le 9 décembre 1816, le maire de Metz Joseph de Turmel écrit: « *Il n'existe parmi nous aucune personne qui ait vu une année aussi calamiteuse que celle-ci, et*

⁹² *La famine de 1816 et 1817 dans le département de la Meurthe*, DES, dactylographié, Nancy, 1952, 184 pages, et deux articles parus dans les *Annales de l'Est*: « La disette de 1816-1817 dans la Meurthe », 1955, pages 333-362, « Les conséquences démographiques de la famine de 1816-1817 dans le département de la Meurthe », 1956, pages 19-38.

⁹³ « La dernière grande crise frumentaire en Lorraine. L'exemple du département de la Meurthe (1846-1847) », *Annales de l'Est*, 1980, pages 75-103.

⁹⁴ Voir cependant: WEISSE (M.), *Etude sociale du monde agricole en Moselle vers 1848* », Mémoire de maîtrise, Université de Metz, juin 1971, 100 pages, pages 85-92 (il s'agit surtout d'une étude des prix agricoles et des conséquences sociales de la crise).

l'histoire n'en offre que peu d'exemples »⁹⁵. Relatant l'année 1817, Verronnais fait preuve du même sentiment: « *Le tableau de ce que le peuple a souffert serait déchirant s'il était tracé avec les couleurs qui lui sont propres. Des familles entières et en très grand nombre ont été des mois entiers sans manger de pain... Des milliers d'individus... se sont répandus dans les prés, dans les champs, et ont cherché au sein de la terre quelque racine dont la saveur ne révoltât pas trop le goût* »⁹⁶: ainsi, dans le pays de Bitche, nombre d'habitants en sont réduits à survivre de chicorées sauvages, d'orties ou de bourgeons d'arbres⁹⁷, voire de cadavres d'animaux⁹⁸.

Un sondage réalisé dans 5 communes de l'arrondissement de Sarreguemines⁹⁹ permet d'y saisir l'importance de la crise. L'année 1817 y est marquée par un doublement de la mortalité par rapport à 1816 (302 décès contre 146), mais aussi par un recul du nombre des naissances d'environ 25% (230 contre 305 l'année précédente): le taux de mortalité est passé de 21,5 à 40,8‰, le taux de natalité de 38,1 à 31‰. La courbe mortuaire connaît donc un « clocher », qui n'est pas sans rappeler ceux qui, sous l'Ancien Régime, marquaient périodiquement les bilans démographiques paroissiaux. Mais, passée la crise, les deux courbes retrouvent leur allure et leur écartement des années 1815-1816 [graphique 29]. Certaines communes sont plus touchées par la disette, comme Montbronn où, avec 76 décès en 1817 (la moitié de moins de 10 ans), la mortalité a plus que triplé, culminant à un taux de 55‰.

Dans l'arrondissement de Sarrebourg, la situation est moins dramatique mais tout de même inquiétante. La mortalité y augmente de 55% entre 1816 et 1817 (2081 décès, contre 1300-1400 en année normale); dans certaines communes, comme Abreschviller, elle double même. Un rapport du Conseil d'arrondissement signale que « *des familles entières ne vivent*

⁹⁵ Archives municipales de Metz, 1 Q 35.

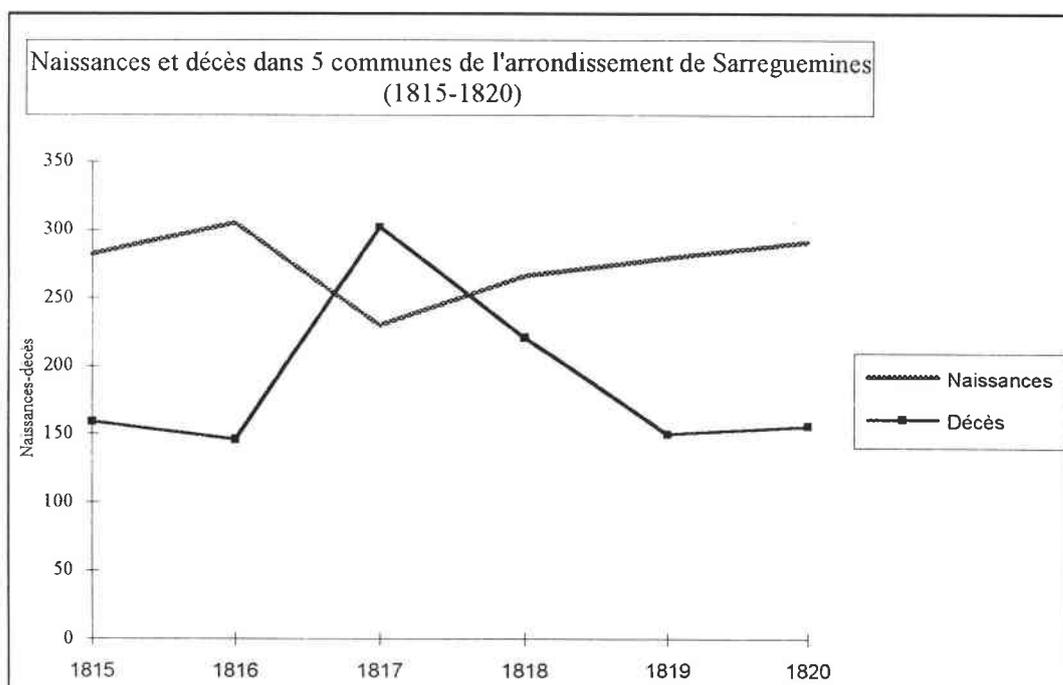
⁹⁶ *Annuaire du département de la Moselle*, 1818, page 32.

⁹⁷ MAIRE (C:), « Les débuts de l'émigration lorraine au XIXe siècle. 1817: la Pologne russe », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, décembre 1984, page 308.

⁹⁸ VERRONNAIS, *o.c.* On aurait même mangé, selon lui, des cadavres de chevaux abandonnés par les Alliés en 1815.

⁹⁹ Montbronn, Baerenthal, Schorbach, Bining et Lemberg.

absolument que de racines »¹⁰⁰. Dans l'arrondissement voisin de Château-Salins, 1817 voit la mortalité dépasser la natalité; c'est le cas par exemple pour les trois communes de Vic, Moyenvic et Marsal, où l'on dénombre 227 décès pour 139 naissances; la disette marque les familles au point qu'à Maizières-lès-Vic, Michel Friant fait graver sur le linteau de sa maison: « *Cette maison a été bâtie l'an 1816, année de la disette* »¹⁰¹.



Graphique 29

Gouvernement et autorités locales font le maximum pour venir en aide aux indigents frappés par la disette. Au cours de l'hiver 1816-1817, le maire de Metz fait distribuer gratuitement 1200 soupes par jour, mais en contrepartie interdit toute forme de mendicité dans la ville¹⁰²; à la même époque, le roi Louis XVIII fait don d'une somme de 45 000 francs pour les familles du département atteintes par la misère¹⁰³.

Démographiquement, le bilan de cette année difficile pour la Moselle n'est cependant pas excessif, toutes les régions n'ayant pas été touchées; dans ses limites de l'époque, on

¹⁰⁰ Archives départementales de Moselle, 10N3.

¹⁰¹ MAIRE (C.), *o.c.*, page 308.

¹⁰² Archives municipales de Metz, 1 Q 38 (arrêté municipal du 27 décembre 1816).

¹⁰³ *Ibid.*, 1 Q 36.

dénombrer une légère pointe de 10 380 décès en 1817, contre 8071 l'année précédente, soit un taux de mortalité de 28,7‰, et un recul à peine perceptible de la natalité l'année suivante.

b- La crise frumentaire de 1846-1847

« *Dernière grande crise d'Ancien Régime que la France ait connue* »¹⁰⁴, due à un déficit céréalier en 1846 et à une forte hausse des prix¹⁰⁵, elle n'a pas non plus en Moselle de conséquences démographiques fâcheuses, et ses effets sont davantage sociaux. La mortalité connaît une poussée limitée (9364 décès en 1846 et 9800 en 1847 contre 8451 en 1845, soit +15% entre 1845 et 1847)¹⁰⁶, et reste largement inférieure à la natalité¹⁰⁷. Pourtant, une étude portant sur un échantillonnage de 35 communes durant les années 1845 à 1848 montre que les conséquences démographiques directes de la crise sont variables d'un arrondissement à l'autre.

Cet échantillonnage intègre 36 communes (dont Metz), soit 5 par arrondissement, choisies de manière aléatoire par ordre alphabétique: 21 communes commençant par la lettre A (d'Abreschviller à Aumetz) et 14 par la lettre B (de Baerenthal à Boulange), quelques communes de trop petite taille ayant été exclues. Il résulte de l'analyse que, par rapport à 1845, la mortalité lui serait en 1847 de 30% supérieure¹⁰⁸, mais avec des variantes indiquant que les arrondissements de Château-Salins et de Boulay ont été moins affectés démographiquement par la

¹⁰⁴ GUESLIN (A.), *o.c.*, page 76.

¹⁰⁵ Le prix de l'hectolitre de blé à Metz passe de 12 francs au début de 1845 à 45 à la fin de l'hiver 1847. Le prix moyen du kilo de pain, de 28 centimes au milieu de 1845, monte à près de 50 deux ans plus tard (WEISSE M., *o.c.* page 88, graphique).

¹⁰⁶ VERRONNAIS, *Annuaire du département de la Moselle*, 1855, pages 170-171.

¹⁰⁷ Entre les années 1841-1845 et 1846-1850, le taux de natalité de la France diminue de 28,1 à 26,7‰, le taux de mortalité passant de 22,7 à 23,9‰.

¹⁰⁸ Il y a apparemment contradiction entre ce pourcentage et celui résultant des chiffres de Verronnais indiqués plus haut (+15%), mais ces chiffres ne tenaient pas compte de la mortalité des cantons de Sarrebourg (+50%) et de Château-Salins.

crise¹⁰⁹; en effet, de l'indice 100 en 1845 la mortalité est deux ans plus tard passée à:

- Forbach: 153
- Sarreguemines: 130
- Sarrebourg: 150
- Metz: 127¹¹⁰
- Thionville: 138
- Boulay: 96
- Metz-Campagne: 137.

Les deux premiers arrondissements sont d'autant plus en situation de crise que l'année 1847 y est marquée par une mortalité excédentaire, ce qui n'est pas le cas dans les autres.

En fait, cette crise ne survient pas brutalement en 1847: elle s'annonce déjà l'année précédente, avec un indice global de mortalité de 119: dans les arrondissements de Sarreguemines et de Boulay, elle y est d'ailleurs légèrement supérieure à celle de 1847. Dans la région de Sarreguemines, le déficit céréalier vient s'ajouter à la pénurie de pomme de terre, plante qui y occupe des surfaces importantes et dont la récolte de 1845 est frappée par la maladie venue d'Irlande et d'Europe de l'est¹¹¹: la précieuse culture, base de l'alimentation dans ces cantons pauvres de la Moselle allemande¹¹², ne peut venir au secours du blé qui fait défaut: si la mortalité n'y atteint pas les mêmes proportions qu'en 1817, la misère est bien là: « *Les deux années qui viennent de s'écouler*, peut dire le sous-préfet en s'adressant au Conseil

¹⁰⁹ Les arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg connaissent cependant des incidents liés à la crise frumentaire: le 1er février 1847, un convoi de grains se rendant à Sarrebourg est pillé dans un village par une bande de 30 à 40 personnes: les marchands sont « *bastonnés et lapidés* » et délestés de leur précieuse marchandise (GUESLIN A., *o.c.*, page 97). En février 1848, 1000 à 2000 montagnards de la région de Sarrebourg, où le prix du pain bis a triplé et où la production de pomme de terre a chuté de 70%, saccagent l'inspection des forêts d'Abreschviller et menacent d'en faire autant à Sarrebourg (LE MOIGNE F.-Y. (dir.), *Histoire de Sarrebourg*, Editions Serpenoise, Metz, 1981, page 220).

¹¹⁰ On enregistre à Metz une pointe de 1433 décès en 1847 (soit un déficit naturel de 266), contre une moyenne de 1135 au cours des deux années précédentes, suivie d'une mortalité encore déficitaire en 1848 et 1849, la situation redevenant normale à partir de 1850.

¹¹¹ MAIRE (C.), « Quand la pomme de terre tombe malade. Crise agricole et misère en Lorraine au milieu du XIXe siècle », *Revue Lorraine Populaire*, n°65, août 1985, pages 285-289.

¹¹² Dans l'arrondissement de Sarreguemines, la surface plantée en pommes de terre représente un tiers de celle du blé.

d'arrondissement en juillet 1847, *ont vu surgir bien des misères* »¹¹³.

La crise de 1846-1847 est en fait la dernière de ce type, bien qu'en 1853-1854 la situation des campagnes soit à nouveau menacée, entraînant le retour de la misère¹¹⁴. Comme celle de 1817, elle ressemble encore, par ses effets démographiques, aux crises de subsistances de l'Ancien Régime: une poussée de mortalité, accompagnée souvent d'un recul de la natalité. Mais ce n'est pas tant à ce niveau que se situent les conséquences démographiques de la crise de 1846-1847: elle entraîne, dans les régions les plus touchées de la Moselle allemande, une recrudescence de l'émigration dont le véritable départ s'était justement situé lors de la disette de 1817: entre le 4 décembre 1816 et le 1er mai 1817, estime Camille Maire, 2500 Lorrains des arrondissements de Sarrebourg, Château-Salins et Sarreguemines sont partis s'établir en Europe de l'est; dans le seul arrondissement de Sarrebourg, le sous-préfet chiffre à plus de 200 le nombre de familles parties s'expatrier¹¹⁵.

B- Une mortalité infantile de haut niveau

Si la mortalité des enfants en Europe occidentale, en France particulièrement, constitue depuis quelques années un domaine relativement bien connu, « *en revanche le bilan des évolutions régionales s'avère beaucoup plus limité* »¹¹⁶, du moins jusqu'aux premières décennies du XIXe siècle, en raison du sous-enregistrement des décès d'enfants en bas âge. C'est le cas de la Lorraine et de la Moselle, dont nulle étude ne permet à ce jour de saisir l'importance et l'évolution de la mortalité infantile: d'où la nécessité, dans le cadre de cette analyse du mouvement naturel, de lui accorder une attention particulière.

¹¹³ Archives départementales de Moselle, 8N11, *Rapport du sous-préfet de l'arrondissement de Sarreguemines*, 26 juillet 1847.

¹¹⁴ « *La misère est à son comble à Forbach* » (*Le Courrier de la Moselle*, 12 janvier 1853).

¹¹⁵ *L'émigration des Lorrains en Amérique, 1815-1870, o.c.*, page 18.

¹¹⁶ PERRENOUD (A.), « La mortalité des enfants en Europe francophone: état de la question », *Annales de Démographie historique*, 1994, pages 79-96, page 79.

Entre 1830 et 1870, le taux de mortalité infantile de la France est en moyenne de 167‰. Son évolution est marquée par un recul qui, de 180‰ durant les années 1831-1835, le fait tomber à 166‰ entre 1836 et 1840 et à 156‰ durant les cinq années suivantes¹¹⁷, puis par une recrudescence à 175‰ entre 1866 et 1869¹¹⁸, suivie d'une pointe exceptionnelle de 217‰ durant les années 1870-71.

La Moselle connaît-elle les mêmes valeurs et la même évolution? Une différence apparaît-elle entre Moselle francophone et Moselle germanophone? Pour répondre à cette double question, il était nécessaire d'accumuler des données autres que celles, trop éparses, offertes par les statistiques officielles, qui de toute manière ne correspondent pas entièrement au département tel qu'il est étudié ici et ne permettent pas d'étude strictement locale.

Pour les arrondissements de Sarrebourg et de Château-Salins, les tableaux annuels récapitulatifs du mouvement de la population¹¹⁹ apportent des données précises et continues, permettant de chiffrer avec exactitude la mortalité infantile, avec cependant une réserve: jusqu'en 1838 les enfants morts avant leur déclaration de naissance -donc nés vivants- ne figurent pas dans les tableaux de mortalité. Dans l'arrondissement de Château-Salins la mortalité infantile s'élève à 159‰ en moyenne pour la période 1815-1870, dans celui de Sarrebourg à 149,5‰, ce qui les situe légèrement au-dessus de la moyenne de la Moselle.

Les autres données proviennent avant tout de l'exploitation des registres d'état-civil: au travers d'une part de l'analyse informatique des 1000 familles reconstituées sous C.A.S.O.A.R., d'autre part de la comptabilisation effectuée

¹¹⁷ BARJOT (D.), CHALINE (J.P.), ENCREVE (A.), *La France au XIXe siècle (1814-1914)*, PUF, Paris, 1995, page 56.

¹¹⁸ Pour les années 1861-1865, les taux de mortalité infantile sont de 162,4‰ pour la Moselle d'alors, de 175,7‰ pour la Meurthe, de 183‰ pour la Meuse, de 221 pour le Bas-Rhin (moyenne française: 179,3) (*Mouvement de la population pendant les années 1861-1865*, Statistique de la France, tome 18, Strasbourg, Berger-Levrault, page LXIV).

¹¹⁹ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 6 M5 (Château-Salins) et 6 M11 (Sarrebourg).

directement dans trois localités : Baerenthal (canton de Bitche), Woippy (canton de Metz-Campagne) et Faulquemont (chef-lieu du canton de même nom). Une place particulière sera en outre accordée à la mortalité infantile en milieu urbain, avec l'exemple de Metz, et industriel, avec Ars-sur-Moselle.

1) La mortalité infantile dans les « 1000 familles »

Le logiciel *C.A.S.O.A.R.*, utilisé dans le cadre de l'analyse de la fécondité, permet aussi d'obtenir des résultats très fiables dans le domaine de la mortalité. Dans les 1000 familles reconstituées, les résultats concernant la mortalité infantile sont:

MOSELLE	1820-1839	1840-1859	1860-1879	Ensemble
Germanophone	163	138	148	146,6
Francophone	146	121	171	134,3
Ensemble	155,7 (1)	132,8	153,9	141,8

(1) Le taux est de 158 p.1000 durant les années 1829-1831

Tableau 36

La mortalité infantile en Moselle francophone et en Moselle germanophone d'après les reconstitutions de familles (taux en ‰)

Le taux de mortalité infantile mosellan se situe assez largement sous la moyenne nationale, quel que soit le type de région. La similitude apparaît dans l'évolution: un recul important entre les années 1820 et les années 1850, suivi d'une augmentation à partir de 1860 qui est plus sensible en Moselle francophone: celle-ci dépasse son niveau de 1820-1839 et devance même celui de la partie germanophone du département.

2) La mortalité infantile dans trois communes rurales: Baerenthal, Woippy et Faulquemont

Grosses communes rurales (1000 à 1300 habitants) situées aux extrémités est (Baerenthal) et ouest (Woippy) du département et, pour Faulquemont, au centre, les trois localités ont une mortalité infantile conforme voire inférieure à la moyenne mosellane et proche l'une de l'autre, avec un taux

d'environ 140‰¹²⁰. Si l'on y rencontre la même évolution que dans l'ensemble du département, avec notamment l'augmentation de la décennie 1860-1869, les profils ne sont pas identiques: à Baerenthal et Faulquemont la mortalité infantile diminue régulièrement jusque vers 1860, reculant de plus de 40 points; à Woippy, par contre, l'évolution est très irrégulière, et dès les années 1850 s'amorce une brutale reprise qui culmine à 196‰ avant l'annexion: certes on est loin des 265‰ du XVIIIe siècle¹²¹, mais le bilan reste inquiétant, d'autant que l'année 1870, avec son cortège d'épidémies automnales, porte le taux à 343‰!

Période	BAERENTHAL	WOIPPY	FAULQUEMONT	Moyenne
1820-1829	167	135	144	148
1830-1839	163	163	114	146
1840-1849	146	119	83	116
1850-1859	122	143	101	122
1860-1869	130	196	129	151
Moyenne	<i>145,6</i>	<i>151,2</i>	<i>114,2</i>	<i>137</i>

Tableau 37

La mortalité infantile dans trois communes mosellanes
(1820-1869)

La fragilité de la petite enfance se traduit certaines années par des pointes élevées: à Woippy, la mortalité infantile dépasse 250‰ en 1825, en 1837-1838, en 1844, et encore en 1865, avec 270‰. A Faulquemont, où le recul est remarquable entre 1820 et 1850, le taux est supérieur à 200‰ au cours des années 1862-1864. Quant à Baerenthal, l'année 1829 est un retour aux pires années de l'Ancien Régime: 470‰. D'ailleurs, comme avant la Révolution, ce sont les premières semaines de la vie qui sont les plus délicates: dans les trois communes, la moitié des enfants décédés avant l'âge d'un an sont emportés dans les 3 mois de leur éphémère existence: des 14 enfants qui

¹²⁰ A Hettange-Grande et Soetrich, S. RICHARD rencontre un taux de mortalité infantile de valeur proche: 159‰ entre 1830 et 1850 (*Hettange-Grande - Soetrich: étude démographique aux XVIIIe et XIXe siècles, 1728-1850, o.c.*, page 151). Dans la région de Boulay, J. HOUDAILLE estime la mortalité infantile à 146‰ entre 1840 et 1861 (« La population de sept villages des environs de Boulay aux XVIIIe et XIXe siècles », *o.c.*, page 1071).

¹²¹ BRASME (P.), *Woippy, village du Pays messin, 1670-1870, o.c.*, pages 124-126.

lui sont nés entre 1825 et 1851, Jacques Munsch, charron à Baerenthal, en perd 5 âgés de 5 jours à 8 mois; François Paulin et Marie Fischer, mariés à Woippy en 1837, voient disparaître 8 de leurs 11 enfants en bas âge, dont 5 ont moins d'un mois. Une telle mortalité infantile familiale est assez rare, mais elle rappelle à quel point la mort peut continuer à rôder dans les foyers mosellans.

3) La mortalité infantile en milieu urbain: l'exemple de Metz

Contrairement aux trois communes précédemment analysées, pour lesquelles il a été nécessaire de comptabiliser les décès d'enfants de moins d'un an, les données concernant Metz sont directes, bien qu'incomplètes: en effet, les tableaux du mouvement de la population et les statistiques les accompagnant indiquent, pour les périodes 1815-1841 et 1862-1870, les chiffres permettant de calculer les taux de mortalité infantile¹²².

Ces taux sont les suivants:

- 1815-1819: 105‰¹²³

- 1820-1829: 135‰

- 1830-1841: 158‰

- 1862-1869: 175‰.

L'année 1870 est calamiteuse, avec 526 décès enregistrés (contre 230 au cours des trois années précédentes), soit un taux de 526‰.

La mortalité infantile messine semble donc identique à celle du département, sous réserve que le chiffre de 1815-1819 soit fiable et que celui, manquant, de la période 1841-1862 ne s'écarte pas des précédents. La hausse du Second Empire est presque aussi importante qu'en milieu rural. La mortalité infantile n'a donc pas plus fragilisé la population messine que la mortalité générale (mais ici une analyse affinée permettrait de faire la distinction entre quartiers insalubres et quartiers plus

¹²² Archives municipales de Metz, 1F 2-4.

¹²³ Ce chiffre de 105‰ est à considérer avec prudence, l'enregistrement n'ayant sans doute pas été parfait: ainsi 56 décès seulement ont été relevés en 1816, contre 225 l'année précédente et 122 l'année suivante, différence qu'il est difficile de considérer comme exacte.

favorisés), en tout cas beaucoup moins que dans d'autres villes où les taux dépassent 200%¹²⁴.

Que ce soit à Metz ou dans les communes rurales, l'enfance est souvent la première victime des épidémies et des agressions dues au milieu extérieur. A Metz, en 1821, « *il est mort pendant les mois d'août, de septembre et octobre, un nombre plus considérable d'enfants que dans les années précédentes; des dysenteries et des fièvres scarlatines ont occasionné cette mortalité... Les enfants qui ont succombé ont été soignés par leurs parents, ... le peuple emploie souvent des moyens tout contraires à ceux auxquels il faudrait avoir recours* »¹²⁵: la médecine reste souvent impuissante face à cet état de choses, dû en large partie à l'insalubrité qui règne dans certains quartiers de la ville.

Comme l'ont démontré en effet plusieurs études, la mortalité infantile au XIXe siècle est davantage due à des causes exogènes (maladies, manque d'hygiène notamment) qu'à des causes endogènes (malformations, conditions précaires d'accouchement). Celles-ci reculent à partir des années 1850-1860¹²⁶, mais la composante exogène se maintient et augmente même sous le Second Empire¹²⁷. Particulièrement là où l'industrialisation accroît les conditions de vie: c'est le cas, avant 1870, dans la bourgade industrielle d'Ars-sur-Moselle.

¹²⁴ En Allemagne, vers 1870, le taux rural est de 183%, le taux urbain de 211% (PINOL J.-L., *Le monde des villes au XIXe siècle*, Hachette Supérieur, collection Carré Histoire, 1992, 231 pages, page 146).

¹²⁵ Archives municipales de Metz, 1 F1, année 1821. Il est mort cette année-là 158 enfants de moins d'un an, soit un taux de 110%.

¹²⁶ L'amélioration des conditions d'accouchement est due notamment à l'augmentation du nombre des sages-femmes qui, mieux formées, n'ont plus rien de commun avec les matrones de l'Ancien Régime. A partir du milieu du siècle, leur nombre dépasse 250 en Moselle, dont une quinzaine à Metz (chiffres indiqués dans les *Annuaire*s de Verronnais). Cependant, certains médecins signalent encore « *les malheurs causés par la pratique vicieuse de l'art des accouchements* », comme en 1848 le docteur Rousset, médecin des épidémies de l'arrondissement de Sarreguemines (rapport du sous-préfet au Conseil d'Arrondissement, 20 septembre 1848, Archives départementales de Moselle, 8N11).

¹²⁷ FINE (A.) et SANGOI (J.-C.), *La population française au XIXe siècle, o.c.*, page 23. Pour Alfred PERRENOUD, « *la mortalité exogène... connaît une croissance sensible entre 1840 et 1870* », non seulement en France, mais aussi en Belgique (« La mortalité des enfants en Europe francophone: état de la question », *o.c.*, page 90).

4) La mortalité infantile dans une cité industrielle: Ars-sur-Moselle

«Le développement de la grande industrie et l'urbanisation paraissent avoir eu, en ce domaine (la mortalité infantile), au moins dans une première phase, des conséquences néfastes»¹²⁸: si la Moselle avant l'annexion n'offre que peu d'exemples de communes où ce constat puisse être vérifié, il en est un qui à lui seul permet de l'illustrer. Ars-sur-Moselle, en effet, connaît à partir des années 1850 un développement industriel qui y attire une main-d'oeuvre ouvrière vivant dans des conditions d'autant plus déplorables que l'accroissement de la population s'accompagne d'une forte natalité (32,3‰ entre 1833 et 1852, 45‰ entre 1852 et 1870).

Des sondages réalisés sur les registres de l'état-civil indiquent une brusque aggravation de la mortalité infantile à partir du milieu du siècle:

- 1835-1850: 157,5‰
- 1855-1865: 203‰.

C'est à partir de 1850 que les registres sont marqués par un nombre croissant de décès d'enfants en bas âge, particulièrement pendant les trois premiers mois (entre la moitié et les deux tiers), sans compter les morts-nés (5 enfants sur 100 sont déclarés *sans vie* entre 1860 et 1865) et les enfants morts au-delà de leur premier anniversaire. En 1850, le taux est de 226‰, et atteint en 1858 le chiffre record, digne des années les plus noires de l'Ancien Régime, de 307‰: près de 4 décès sur 10 concernent les enfants de moins d'un an. Si le chiffre retombe à 177‰ l'année suivante, il reste ensuite situé aux alentours de 200‰.

Entassement, promiscuité, manque d'hygiène sont en grande partie responsables de cette mortalité épouvantable, à tel point que le maire s'en émeut: dans une lettre adressée le 24 mai 1855 au préfet, il écrit: « *On voit des chambres à four, même des caves et des écuries occupées par des ouvriers, qui paient fort*

¹²⁸ BRAUDEL (F.) et LABROUSSE (E.) (dir.), *Histoire économique et sociale de la France, o.c.*, 1789-années 1880, volume 1, pages 198-199.

*cher ces mauvais abris... Je connais une chambre, qui est occupée par trois ménages composés de parans et des enfans (sic), formant un total de douze personnes couchant toutes dans cette même chambre »*¹²⁹. Sans doute est-ce ce drame permanent qui incite les autorités et les patrons métallurgistes arsois à envisager la construction d'une cité ouvrière de 204 logements qui, faute d'un soutien de l'Etat, ne sera pas édiflée: Ars doit se contenter d'une cité plus petite (une centaine de logements), aménagée en 1858: mais cela ne suffira pas à réduire la mortalité infantile, du moins pas avant l'annexion.

Dans l'ensemble du département, son niveau reste particulièrement élevé chez les enfants de moins de 3 mois. Une étude par sondage réalisée en 1829 à la demande de l'Académie Royale des Sciences et du ministère de l'Intérieur dans chaque département chiffre cette mortalité à 128‰ en Moselle, et représente l'essentiel de la mortalité infantile¹³⁰.

Quel que soit le cas de figure envisagé, il apparaît clairement que la mort des enfants en Moselle n'a pas globalement reculé avant l'annexion: elle est même plus élevée dans les dernières années du Second Empire que sous la Restauration ou la Monarchie de Juillet. Si elle est inférieure à ce qu'elle était sous l'Ancien Régime, elle demeure suffisamment inquiétante pour perturber la croissance naturelle du département, surtout durant les épidémies qui, bien que moins cruelles que jadis, s'abattent encore sur les populations.

¹²⁹ Cité par COMMAILLE (L.), « Les cités ouvrières de Moselle », *Lorraine du feu, Lorraine du fer, o.c.*, page 137.

¹³⁰ Archives départementales de Moselle, 220M. Ce sondage devait porter initialement sur 12 communes (6 à habitations éparses, 6 à habitations agglomérées); le préfet de la Moselle y ajoute une 3e catégorie: les communes à habitations agglomérées dont l'église est éloignée du village: les sous-préfets lui avaient en effet signalé que le transport de l'enfant pour la cérémonie du baptême comportait des risques, notamment en hiver: or, dans les communes de la 3e catégorie, la mortalité en bas âge n'est pas plus élevée qu'ailleurs.

II- Les épidémies: une Moselle envahie, une Moselle épargnée

Comme l'ensemble de la France et de l'Europe, la Lorraine a été marquée sous l'Ancien Régime par la fréquence d'épidémies dont les ravages ont éprouvé les hommes d'une manière dramatique, enflant la mortalité dans des proportions effroyables. Ce fut notamment le cas de la peste, qui sévit sous sa forme bubonique entre 1623 et 1636, portant à leur paroxysme les misères de la guerre de Trente Ans: toute la Lorraine fut atteinte à partir de 1630, avant qu'en 1636 la « peste suédoise » (ainsi dénommée par suite de l'invasion des troupes suédoises venues d'Allemagne) ne provoque une mortalité exceptionnelle, comme à Metz où elle fut responsable de 1782 des 4430 décès enregistrés cette année-là. Si elle fit des dommages moins spectaculaires, la variole n'en reste pas moins l'un des grands fléaux qui, périodiquement, s'abattit sur les populations, particulièrement au XVIII^e siècle où elle frappa en 1711, emportant par exemple en une semaine trois des enfants du duc Léopold de Lorraine, en 1723, où elle lui ravit le prince héritier Léopold-Clément, ou encore en 1759-1760¹³¹. Peste au XVII^e siècle, variole au XVIII^e, sans compter diverses fièvres que l'époque ne sait pas toujours identifier, comme le typhus, la typhoïde (communément appelée *suette milliaire*) et la dysenterie: la Lorraine a payé sous l'Ancien Régime un tribut terrifiant aux fléaux épidémiques.

Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, les Mosellans vivent toujours sous la crainte des épidémies. Leur état sanitaire demeurant précaire, celles-ci continuent d'y trouver un terrain favorable: variole, typhoïde, scarlatine, dysenterie sont encore présentes. Mais à partir de 1832 apparaît un nouveau mal, qui à quatre reprises s'abat sur la Lorraine: le choléra. Or malgré leur fréquence ces épidémies n'ont pas altéré outre mesure la croissance démographique¹³², sauf dans les régions

¹³¹ Encyclopédie illustrée de la Lorraine, *La Médecine*, Editions Serpenoise-Presses Universitaires de Nancy, 1993, page 27.

¹³² En 1832, année de la première grande épidémie de choléra, la Moselle (dans ses limites de l'époque) enregistre une pointe de 11 885 décès (contre 9304 en 1831 et 9231 en 1833), provoquant un léger excédent mortuaire de 314 décès.

occidentales de la Moselle, plus touchées par les vagues cholériques que le reste du département.

A- La permanence des maux d'autrefois

Les épidémies qui avaient sévi au XVIIIe siècle restent nombreuses et localement meurtrières, imprimant aux courbes mortuaires des spasmes qui parfois rappellent les tragédies des siècles précédents en y dressant d'impressionnants clochers de surmortalité.

1) Du typhus à la dysenterie

Véhiculé par les malades et les blessés de l'hôpital militaire de Mayence évacués sur Metz après la défaite de Leipzig en 1813, le typhus y provoque 7752 décès (dont 1294 civils), transformée pour la circonstance en un gigantesque hôpital; de nombreuses localités du département, situées le long des routes de la retraite, sont contaminées, comme Saint-Avold, Courcelles-Chaussy, Sierck et Cattenom¹³³.

Dans son *Histoire des épidémies qui ont régné dans le département de Moselle depuis 1821 jusqu'à 1871*, Jules Didion en recense une vingtaine, offrant une précieuse analyse à la fois médicale et statistique¹³⁴, même s'il en omet quelques-unes comme l'épidémie de scarlatine qui au printemps 1823 exerce ses ravages dans le canton de Rohrbach¹³⁵ et l'année suivante à Oeutringe, au nord de Thionville¹³⁶. Dans le canton de Sierck, la scarlatine provoque au début de 1829 23 décès à Remeling; en juillet 1843, non loin de là, les villages de Manderen et de Tunting enregistrent 56 décès dus à la fièvre typhoïde. Entre

¹³³ MARECHAL (F.) et DIDION (J.), *Tableau historique, chronologique et médical des maladies endémiques, épidémiques et contagieuses qui ont régné à Metz et dans le Pays messin depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Metz, 1863, pages 298-309. SCHNEIDER (D.), « Le typhus à Saint-Avold en 1813 », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, 1992, n°3-4, pages 411-418.

¹³⁴ Berger-Levrault, Nancy, 1884, 41 pages. Voir aussi CHASTELLUX (L.E.), *Statistique du département de Moselle*, Metz, 1854, tome 1, 539 pages, pages 495-518.

¹³⁵ Archives départementales de Moselle, 132 M1/1. Lettre du sous-préfet de Sarreguemines au préfet (21 mai 1823), qui signale aussi des cas de gangrène.

¹³⁶ *Ibid.* Rapport du médecin des épidémies Lelong, 7 mars 1824.

décembre 1858 et avril 1859, la rougeole envahit Metz, touchant 1344 personnes et provoquant 46 décès, notamment dans les quartiers insalubres de Chambière et du Pontiffroy; elle emporte la même année 64 habitants de Waldwisse, dont 53 enfants. La typhoïde, présente à l'état endémique, frappe Villers-l'Orme et Vany en 1823, sévit à Metz en 1828 et à plusieurs reprises entre 1838 et 1848, et y fait une centaine de morts en 1854¹³⁷; elle règne à Flanville de septembre 1868 à février 1869¹³⁸ avant de décimer l'année suivante civils et militaires dans Metz assiégée. La scarlatine est elle aussi fréquente: on la signale à Volmerange et Châtel-Saint-Germain en 1824, dans l'arrondissement de Sarreguemines à la fin de 1836, à Magny et à Jouy-aux-Arches en 1840-1842, à Courcelles-Chaussy en 1851; elle fait 20 victimes à Metz en 1850¹³⁹, et 15 en 1854. Citons encore la dysenterie à Ancy-sur-Moselle en 1835, la méningite - qui en 1847-1848 provoque 66 décès dans la garnison de Metz - et la rougeole qui, associée à la coqueluche et à la scarlatine, emporte une cinquantaine d'enfants de Sarralbe en 1868-1869. Durant la seule année 1865, près de 400 décès sont dus à diverses épidémies, notamment à la dysenterie, la scarlatine et la fièvre typhoïde¹⁴⁰.

Les arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg, alors meurthois et donc absents des travaux de Jules Didion, n'échappent pas à ces maladies¹⁴¹. Sans doute en raison des conditions climatiques propres au versant lorrain des Vosges, mais aussi, les rapports administratifs et médicaux l'attestent nettement, à cause d'une insalubrité plus grande dans ces régions d'agriculture pauvre, les cantons de l'arrondissement de Sarrebourg les plus proches de la montagne vosgienne semblent plus sensibles aux attaques épidémiques que l'arrondissement

¹³⁷ MICHAUX (V.), *Rapport statistique sur la constitution médicale et la mortalité de la ville de Metz pendant l'année 1854*, Metz, 1855, 35 pages, page 31.

¹³⁸ LEGRAND (E.), *Relation de l'épidémie de fièvre typhoïde qui a régné à Flanville de 1868 à 1869*, Metz, 1870, 44 pages.

¹³⁹ LEGRAND (E.), *Etudes statistiques sur la constitution médicale et la mortalité de la ville de Metz pendant l'année 1850*, Metz, 1851, 67 pages.

¹⁴⁰ Délibérations du Conseil Général, séance du 28 août 1866 (Archives départementales de Moselle, 1N57).

¹⁴¹ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 5 M 80 (1830-1850) et 81 (1851-1870).

voisin de Château-Salins: dans son rapport présenté devant le conseil d'arrondissement de Sarrebourg le 8 juillet 1836, le sous-préfet évoque le cas de Walscheid: « (commune) où ces maladies sont endémiques à cause de sa position entre des montagnes et sur un sol humide. Les eaux croupissantes où pourrissent des débris végétaux, les amas de fumiers devant les habitations sont en général la cause première de ces maladies »¹⁴²: durant l'hiver 1831-1832, la scarlatine n'y avait-elle pas occasionné une vingtaine de décès?

Dix ans plus tard, durant l'été 1841, Haselbourg (588 habitants) et Dabo (2300 habitants) sont frappés par une fièvre typhoïde qui atteint 222 personnes dans la première (20 décès) et 317 dans la seconde (34 morts). Au printemps 1851, le village de Garrebourg est frappé à son tour: sur quelque 700 habitants, 500 sont atteints, et 44 décèdent. Dès le début de l'épidémie, le curé Michel Frédéric s'adresse au sous-préfet de Sarrebourg, qui met à sa disposition le médecin des épidémies et n'hésite pas, le 11 juin, sans s'annoncer, à venir sur place visiter les malades; le curé se dépense sans compter, allant jusqu'à solliciter l'aide du Prince Président Louis-Napoléon, qui lui fait adresser la somme de 300 francs et lui décerne une médaille en or en récompense de son dévouement¹⁴³.

Typhus dans la même localité en 1855, typhoïde à Bidestroff l'année suivante, dysenterie en 1863 à Lorquin, Saint-Quirin, Walscheid (10 morts) et Nitting: l'arrondissement de Sarrebourg n'est pas épargné par les épidémies... seul le choléra lui fera grâce. Dans l'arrondissement de Château-Salins, en particulier dans la région de Dieuze, le docteur E.-A. Ancelon signale entre 1830 et 1842 de fréquentes épidémies de fièvre typhoïde, liées selon lui à la proximité de l'étang de Lindre: en 1833, 12 communes sont atteintes, comme Guermange (qui semble être le principal foyer), Kerprich, Gélucourt, Zommange et Tarquimpol qui perd son curé âgé de 36 ans; en 1842, sur 369

¹⁴² Archives départementales de Moselle, 10 N 4.

¹⁴³ OBSTETAR (F.), « Une épidémie de fièvre typhoïde à Garrebourg », *Au Pays de Sarrebourg*, Bulletin de la section de Sarrebourg de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, n°7, 1993, pages 15-16.

habitants, Guéblange compte 75 malades entre juin et début novembre, dont 47 âgés de moins de 20 ans¹⁴⁴.

Ces diverses offensives épidémiques, si elles reviennent périodiquement, restent cependant localisées et dans l'ensemble peu meurtrières, et sont loin d'atteindre dans les mentalités l'effroi inspiré par la variole et surtout par le choléra qui, déferlant sur la France, s'abat sur la Moselle à quatre reprises, en 1832, 1849, 1854 et 1866.

2) Un mal en recul: la variole

Endémique au XVIII^e siècle, la variole demeure au XIX^e l'une des maladies les plus redoutées, même si les intenses campagnes de vaccinations la font reculer - mais non disparaître: on la signalera encore dans l'arrondissement de Thionville-Ouest en 1904¹⁴⁵ et à Metz en 1906-1907¹⁴⁶. Une statistique portant sur les années 1811 à 1839 à Metz fait état de 1200 cas, dont 265 mortels, ce qui semble dérisoire par rapport à l'ensemble des décès et aux quelque 30 000 vaccinations opérées par les médecins de la ville¹⁴⁷, mais assez pour inciter l'administration municipale à rester vigilante surtout en période d'offensive de la maladie.

L'étude scientifique la plus complète sur la variole en Lorraine reste la thèse de médecine de Paul Papelier¹⁴⁸. Les statistiques fournies montrent qu'effectivement les décès varioliques en Moselle sont en net recul, mais que les populations ne sont pas à l'abri d'un retour du mal: 326 décès entre 1810 et 1814, 83 de 1842 à 1848, 89 de 1849 à 1855, 42 de 1856 à 1862, mais 180 de 1863 à 1869, avant l'épidémie de 1870 qui frappe le camp retranché de Metz¹⁴⁹. Mais peut-on entièrement se fier à ces chiffres? En effet, Papelier indique pour

¹⁴⁴ ANCELON (E.-A.), *Mémoire sur les fièvres typhoïdes périodiquement développées par les émanations de l'étang de Lindre-Basse*, Nancy, 1847, 73 pages.

¹⁴⁵ *Le Messin*, 26-27 juin 1904.

¹⁴⁶ *La Gazette de Lorraine*, 22-28 novembre 1906 et *Le Messin*, 21 février 1907.

¹⁴⁷ Archives municipales de Metz, 5 I 152.

¹⁴⁸ *La variole en Lorraine. Son histoire, son traitement*, Nancy, 1899, 143 pages.

¹⁴⁹ *Ibid.*, tableaux statistiques, pages 68-110.

l'année 1819 828 malades et 17 décès pour l'ensemble de la Moselle, mais sans comptabiliser le bilan de l'épidémie qui, cette année-là, fait craindre le pire aux Messins.

a- L'épidémie de 1819 à Metz.

Metz connaît en 1819 la poussée variolique la plus importante du siècle: 454 personnes sont atteintes (70% sont des enfants de moins de 10 ans), dont 75 succombent. L'épidémie éclate au mois de mars, emportant une jeune femme enceinte de 6 mois; aussitôt, le chirurgien-accoucheur Morlanne signale au maire Joseph de Turmel: « *La petite vérole commence à se développer dans cette ville* »¹⁵⁰. Dès le lendemain, celui-ci fait afficher sur les murs de la ville un avis recommandant aux familles de faire vacciner leurs enfants: « *Que les pères et mères ouvrent enfin les yeux, qu'ils considèrent autour d'eux les enfants dont les parents ont eu recours au remède salutaire de la Vaccine (qui) est actuellement reconnue dans toute l'Europe pour un préservatif assuré contre la petite vérole* »¹⁵¹.

Recommandation qui, semble-t-il, n'est pas suivie, du moins dans l'immédiat, de l'effet escompté, puisque le corps médical et l'autorité municipale ne cessent de constater amèrement le peu d'empressement des parents à faire vacciner leurs enfants: on parle d'« *obstination* »¹⁵², de « *sot entêtement* »¹⁵³, de « *manque de confiance dans les bienfaits de la vaccine (et) de crainte bizarre* » voire d'un « *scrupule d'aller contre les volontés de Dieu* »¹⁵⁴.

Face à ces réticences et à cette méfiance, et pour endiguer la maladie, municipalité et médecine unissent leurs efforts. Les médecins de la ville, secondés par les religieuses de la Charité Maternelle, n'hésitent pas à se rendre de maison en maison pour convaincre les parents de l'urgence de la

¹⁵⁰ *Ibid.*, 5 I 149.

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² Arrêté municipal du 1er juin 1819.

¹⁵³ A.M. Metz, 5 I 153. Lettre du docteur Michaux au maire de Metz, 27 juillet 1819.

¹⁵⁴ *Ibid.*, 5 I 148. Rapport du comité de vaccination au maire de Metz, septembre 1819.

vaccination mais aussi pour les mettre en garde contre des pratiques non hygiéniques et d'un autre temps: chambres malsaines et trop chauffées, manque d'aération, malades trop couverts, absorption d'un mauvais mélange de vin et de cannelle¹⁵⁵. L'autorité municipale, responsable de la salubrité publique, prend des mesures préventives voire coercitives, en particulier à travers les deux arrêtés municipaux du 1er juin et du 11 octobre 1819. Il s'agit pour l'essentiel de mesures de quarantaine: renvoi des écoles des enfants non vaccinés et fermeture de celles ne s'y conformant pas, pose d'affiches sur les maisons contaminées, interdiction aux personnes atteintes de circuler en ville, inhumation des victimes directement dans les cimetières sans passer par l'église ou le temple. Le 1er juin, le maire décide enfin de supprimer les secours du bureau de charité aux parents dont les enfants n'auront pas été vaccinés, mais maintient la gratuité des vaccinations publiques à l'hospice de la maternité et à l'hospice de la Visitation sis rue Mazelle.

A la fin de l'année 1819, 1628 personnes auront été vaccinées à Metz, en majorité des enfants. Ce chiffre, en nette augmentation par rapport à celui de l'année précédente (1232 vaccinations), est sans doute le résultat de cette mobilisation anti-variologique, mais aussi du fait que, par mesure préventive, l'on ait vacciné les enfants quelques semaines seulement après leur naissance. Mais il est difficile de parler d'un réel succès, d'autant qu'en 1815, année pourtant sans épidémie (39 cas seulement recensés et 7 décès enregistrés), 2054 vaccinations avaient été opérées - il est vrai que les naissances avaient été cette année-là nettement supérieures.

Quoi qu'il en soit, la variole de 1819 reste la plus grave du siècle à Metz, même si l'on ne peut parler véritablement d'épidémie meurtrière: moins d'un décès sur dix de l'année est dû à la maladie. Tous les quartiers de la ville sont touchés, mais certains plus que d'autres, et les victimes sont en majorité des enfants de moins de 10 ans¹⁵⁶. Par section (la ville en compte 5), la répartition est la suivante:

¹⁵⁵ *Ibid.*, 5 I 153. Lettre du docteur Desoudin au maire de Metz, 28 décembre 1819.

¹⁵⁶ Adultes et vieillards sont épargnés par l'épidémie: les trois victimes les plus âgées n'ont que 28, 30 et 39 ans.

Section	Population civile (27-7-1819)	Malades	dont - de 10 ans	% - 10 ans	Décès
1ère	8014	86	61	71	8
2ème	8510	50	39	78	5
3ème	8192	60	32	53.3	4
4ème	9952	84	63	75	9
5ème	7294	174	121	69.5	49
TOTAL	41962	454	316	69.6	75

Tableau 38

Répartition des cas de variole à Metz par section (1819)

La 5e section, correspondant au quartier Outre-Seille, est la plus atteinte par l'épidémie (38% des cas et 65% des décès), et celle où la proportion des décès par rapport aux malades est la plus élevée (28%, alors que dans les autres sections ce rapport reste inférieur à 10%). Certaines rues sont particulièrement touchées: la rue du Champé (41 malades dont 35 enfants), la rue des Allemands (27 cas) et la rue Vigne-Saint-Avoid (23 cas). Dans la 1ère section, les rues Chambière et du Pontiffroy cumulent la moitié des cas signalés dans ce quartier. L'insalubrité y est sans doute en partie responsable de la propagation plus importante de la variole: rues humides, étroites et tortueuses, maisons très anciennes propres à rendre les logements malsains; dans la 5e section s'y ajoute la présence d'un bras quasi stagnant de la Seille, que le rejet des déchets des tanneries, triperies et autres amidonneries transforme en un fossé fangeux et insalubre: déjà en août 1803, le préfet Colchen en avait signalé les dangers: « *Pendant la chaleur de l'été, les eaux contractent une couleur noire de marais et leur stagnation dans toute la partie basse qui flotte au pied des casernes de l'artillerie en fait exhaler des miasmes pestilentiels et une infection insupportable* »¹⁵⁷. D'une manière plus générale, en avril 1820 le jury de médecine attire l'attention du préfet Tocqueville sur « *l'insalubrité des fossés qui entourent la plupart des fortifications de la ville. Les miasmes qui en émanent... sont nuisibles à la salubrité des habitations voisines et peuvent occasionner des maladies* »¹⁵⁸. Une insalubrité que les ravages du choléra rendront encore plus criante et urgente à résoudre.

¹⁵⁷ Cité dans KUNTZ (M.), *Metz l'impériale, une aventure urbaine (1850-1870)*, Editions Serpenoise, Metz, 1985, 224 pages, page 131.

¹⁵⁸ Archives départementales de Moselle, 125 M 1/1.

L'épidémie de 1819 reste localisée à Metz et à quelques communes environnantes. Les tableaux de vaccination par commune des arrondissements de Metz et de Sarreguemines (celui de l'arrondissement de Thionville fait défaut) ne totalisent en effet que très peu de cas, sauf dans quelques localités voisines de la ville comme Saint-Julien, Ars-sur-Moselle (40 malades et 7 décès), Norroy-le-Veneur, Rozérieulles et Lorry-lès-Metz¹⁵⁹. Au cours des années suivantes, si aucune épidémie importante n'a lieu, quelques alertes rappellent aux populations que le mal n'est nullement éradiqué: plusieurs cas sont signalés à Plappeville en juillet 1824, à Semécourt en décembre 1840, à Woippy en 1843, à Courcelles-Chaussy en juin-juillet 1851. A Metz, de nouvelles alertes font craindre le pire en 1834, à la fin de 1838 et au début de 1839, en avril 1845; en 1864, partie du quartier du Pontiffroy, la variole touche 800 personnes et occasionne 35 décès¹⁶⁰. Mais dans l'ensemble, au milieu du siècle, les décès varioliques sont de moins en moins nombreux: on en recense par exemple 33 en 1855, 16 en 1856, 3 en 1857 pour l'ensemble de la Moselle, beaucoup moins en tout cas que la fièvre typhoïde (259 décès)¹⁶¹.

b- La lutte contre la variole: la vaccination

La pratique de plus en plus généralisée de la vaccination jennérienne¹⁶² a sans doute empêché la variole de frapper davantage les populations mosellanes. Les vertus de la *vaccine* sont reconnues très tôt, avec parfois un enthousiasme démesuré: « *Désormais, proclame ainsi E.-P. Morlanne, la petite vérole fuiera pour toujours nos contrées, parce que d'une part l'inoculation-vaccine se propage de plus en plus, et de l'autre, des lois sages et prudentes la rendront à jamais universelle* »¹⁶³. La vaccination apparaît comme devant faire reculer la mortalité

¹⁵⁹ *Ibid.*, 132 M 1/1.

¹⁶⁰ PATE (J.), *Etudes statistiques sur la constitution médicale et la mortalité de la ville de Metz pendant l'année 1864*, Metz, 1865, 47 pages, pages 43-45.

¹⁶¹ Statistique de la France, *Mouvement de la population pendant les années 1855, 1856 et 1857*, tome X, Strasbourg, Berger-Levrault.

¹⁶² La vaccination antivariolique aurait été introduite en Moselle par Nicolas-Victor Clerx, chirurgien-major de l'Ecole d'Application de l'Artillerie et du Génie à Metz, né en 1754 dans le pays de Liège et mort à Belle-Tanche en 1847 (*Le Lorrain*, 31 mai 1907).

¹⁶³ Cité dans PAPELIER (P.), *o.c.*, page 57.

de manière décisive: ainsi peut-on lire en 1818, dans les délibérations du Conseil d'arrondissement de Sarreguemines: « *Considérant que l'accroissement rapide de la population en France, malgré nos longues guerres d'extermination, est dû à la propagation de la vaccine* »¹⁶⁴. Dans son rapport annuel présenté devant le Conseil d'arrondissement de Château-Salins deux ans plus tard, le sous-préfet estime qu'"une des causes de l'accroissement de la population est sans contredit la découverte de la vaccine"¹⁶⁵. Les autorités semblent bien prendre conscience qu'il s'agit là d'un progrès fondamental.

Encouragée par les pouvoirs publics, la vaccination antivariolique est réglementée par un arrêté préfectoral du 6 décembre 1820¹⁶⁶, qui crée un corps de vaccinateurs cantonaux, nommés pour un an parmi les médecins, les chirurgiens et les sages-femmes¹⁶⁷ « *les plus compétents* »; ces vaccinateurs sont tenus de se rendre deux fois dans l'année dans les communes de leur ressort pour inoculer la vaccine et y vérifier l'efficacité du traitement; obligation est faite aux maires d'adresser en janvier de chaque année la liste des individus vaccinés, et de prévoir dans leur budget les indemnités allouées aux vaccinateurs; il est recommandé aux officiers d'état-civil de rappeler aux parents venant déclarer une naissance la nécessité de faire vacciner l'enfant, et au curé d'agir de même lors du baptême; enfin, conformément à un arrêté du recteur de l'Académie du 10 juin 1817, aucun enfant non vacciné ne sera admis à l'école¹⁶⁸.

Un arrêté préfectoral du 25 février 1837, précisé par un second arrêté en date du 18 janvier 1842, crée un comité central de vaccine, présidé par le préfet, et des comités d'arrondissements sous la responsabilité des sous-préfets. Le but: « *Chercher à propager la pratique de la vaccine, en*

¹⁶⁴ Archives départementales de Moselle, 8 N 9, 29 mai 1818.

¹⁶⁵ *Ibid.*, 10 N 1.

¹⁶⁶ *Ibid.*, 138 M 1/1, *Recueil administratif pour le département de la Moselle*, n° 34.

¹⁶⁷ Lors de sa délibération du 29 mai 1818, le Conseil d'arrondissement de Sarreguemines demande « *que les sages-femmes soient instruites de la manière de pratiquer la vaccine... que tous les ans à une époque fixée (elles) soient astreintes à vacciner tous les enfants nouveaux-nés* » (*Ibid.*, 8 N 9).

¹⁶⁸ Pour E.-P. Morlanne, « *C'est une obligation de vacciner tous les enfants... C'est dans la première enfance qu'il faut pratiquer la vaccine* » (*Opuscule sur la vaccine*, Metz, 1856, 18 pages, pages 7 et 13).

*éclairant les familles sur son utilité, et en combattant les préventions qui s'opposent à ce que l'usage en soit généralement adopté...(et) de stimuler le zèle des vaccinateurs »*¹⁶⁹.

Que ce soit dans la Moselle d'alors ou dans les arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg, soumis à une réglementation similaire, les vaccinateurs bénéficient du soutien des autorités et de la docilité des parents, bien que localement subsistent chez ces derniers des préjugés et parfois même des oppositions: ainsi, dans son rapport du 25 octobre 1838, le vaccinateur du canton de Lorquin se plaint d'avoir rencontré chez certains « *une répugnance presque invincible à soumettre leurs enfants à la révision du vaccinateur et à lui laisser prendre du vaccin sur leurs bras* », à tel point que dans une commune le maire a dû requérir l'intervention de la gendarmerie « *pour contraindre les récalcitrants, moyen qui a pleinement réussi* »¹⁷⁰. Mais il s'agit là de cas extrêmes: dans l'ensemble, la population accepte la vaccine, notamment dans les villes et, signale la *Statistique* de Chastellux, davantage en Moselle francophone qu'en Moselle germanophone: « *Dans la partie française ce préservatif est également recherché, et le nombre des vaccinations égale presque le nombre des naissances, tandis que dans la Moselle allemande la population y est en général fort indifférente* »¹⁷¹.

Leur mission réglementée, médecins, officiers de santé et sages-femmes semblent faire preuve d'efficacité. Dans la seule journée du 3 juin 1824, Christophe Henius, vaccinateur du canton de Volmunster, vaccine 49 enfants à Hotteville, bien que le maire de cette commune, opposé à la vaccination, entrave son action; le 12 juillet 1825, Barbe Schuster, sage-femme à Longeville-lès-Saint-Avold, en vaccine 72 de 1 mois à 2 ans; en mai 1828, le maire de Novéant signale au préfet le travail du docteur Nicolas Merguen, grâce à qui tous les enfants et un

¹⁶⁹ Verronnais, *Annuaire pour l'année 1843*, pages 264-266.

¹⁷⁰ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 5 M 66.

¹⁷¹ CHASTELLUX, *o.c.*, page 517. L'auteur évoque entre autres le village d'Eincheviller, dans le canton de Grostenquin, « *qui est peu disposé en faveur de la vaccine et où la variole fait parfois de grands ravages* ».

certain nombre d'adultes ont pu être vaccinés¹⁷². En décembre 1840, la maladie menaçant de se développer à Semécourt où elle a déjà touché 58 habitants, le médecin des épidémies de l'arrondissement de Metz et son collègue de Rombas procèdent à la revaccination de tout le village (288 habitants)¹⁷³. Entre 1856 et 1862, 8500 personnes en moyenne sont vaccinées annuellement¹⁷⁴. A la veille de la guerre de 1870, les médecins cantonaux continuent de vacciner massivement: ainsi, en 1865, plus de 17000 vaccinations et revaccinations sont pratiquées - il faut dire que la variole se fait à nouveau menaçante, avec 1373 cas recensés et 60 décès¹⁷⁵.

Les encouragements à la vaccination prennent aussi la forme de récompenses à l'égard des vaccinateurs: chaque année, le Conseil général vote une somme de 1000 f. pour une distribution de primes « *aux hommes de l'art qui ont fait le plus grand nombre de vaccinations* »: ainsi, en 1828, 10 primes sont attribuées, dont l'une au chirurgien Morlanne¹⁷⁶; celui-ci semble bien être le plus en vue, puisqu'entre 1849 et 1859 il obtient à cinq reprises une médaille d'argent du gouvernement¹⁷⁷.

Au milieu du siècle, si la variole n'a pas encore disparu, si les conditions d'hygiène et de salubrité demeurent inquiétantes, notamment dans certains quartiers messins, pouvoirs publics et corps médical ont réussi à faire admettre la vaccination comme le seul rempart à la maladie. Désormais la presque totalité des enfants sont vaccinés¹⁷⁸. Le fléau de jadis recule: « *La variole tend à diminuer ses ravages dans le département*, peut écrire Chastellux en 1854, à mesure de

¹⁷² Archives départementales de Moselle, 138 M1/1.

¹⁷³ DIDION (J.), *o.c.*, page 15. PAPELIER (P.), *o.c.*, pages 98-99.

¹⁷⁴ PAPELIER (P.), *o.c.*, page 103.

¹⁷⁵ Délibérations du Conseil Général, séances du 28 août et du 4 septembre 1865 (Archives départementales de Moselle, 1N57).

¹⁷⁶ Verronnais, *Annuaire de la Moselle*, 1830, page 134.

¹⁷⁷ Archives municipales de Metz, 5 I 150.

¹⁷⁸ Dans l'arrondissement de Thionville, au cours des années 1821 à 1824, la proportion atteint 89% (séance du Conseil d'arrondissement du 2 juillet 1825. Archives départementales de Moselle, 8 N 12). En 1848, dans les deux arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg, elle est de 79% (Henri Lepage, *Annuaire de La Meurthe*, 1850). A Jouy-aux-Arches, tous les enfants nés entre 1857 et 1860 sont vaccinés dans l'année, sans compter 63 autres personnes (*Ibid.*, 355 ED 5 I 3).

l'extension que prend la vaccine »¹⁷⁹: en ce milieu du siècle, les décès varioliques sont de moins en moins nombreux: on en recense par exemple 33 en 1855, 16 en 1856, 3 en 1857 pour l'ensemble de la Moselle, beaucoup moins en tout cas que la fièvre typhoïde (259 décès)¹⁸⁰. Mais un autre mal a entre temps cruellement touché la Moselle: le choléra.

B- Un nouveau fléau: le choléra

La première moitié du XIXe siècle reste marquée en France par les coups de boutoir successifs d'une maladie jusque-là peu connue en Europe, et qui à quatre reprises sème l'effroi autant par ses ravages que par l'impuissance de la médecine et des pouvoirs publics à endiguer son extension: le choléra-morbus ou choléra asiatique. Entre 1830 et 1870, chaque décennie est en effet rythmée par une offensive cholérique qui, venue d'Orient, révèle à quel point l'état sanitaire des populations reste précaire et fragile: 1832, 1848-1849, 1853-1854 et 1865-1866.

La nouvelle épidémie frappe vivement les esprits et suscite de la part des médecins et des observateurs quantité d'interrogations mais aussi d'études qui sont autant de sources pour l'historien. De ces études et des statistiques qu'elles ont laissées se dégage une réalité: l'ouest mosellan, notamment les arrondissements de Metz (y compris surtout la ville) et de Thionville, est plus violemment frappé que les régions du centre et de l'est du département.

1) L'ouest mosellan, première victime du choléra

Les épidémies de choléra¹⁸¹, qui affectent une grande partie de la France (celles de 1832 et de 1849 y causent chacune

¹⁷⁹ O.c., page 518.

¹⁸⁰ Statistique de la France, *Mouvement de la population pendant les années 1855, 1856 et 1857*, tome X, Strasbourg, Berger-Levrault.

¹⁸¹ Parmi les travaux scientifiques dont ces épidémies ont fait l'objet, il faut citer les thèses de médecine de Louis BERTRAND (*Le choléra asiatique en Lorraine*, Nancy, 1913) et de Alain-Claude JACOB (*Les épidémies de choléra en Lorraine mosellane au XIXe siècle*, Strasbourg, 1982, 118 pages). Le choléra a également fait l'objet de plusieurs travaux de recherche et d'articles: RICHARD (G.), « La première épidémie de choléra asiatique en Lorraine (1832) », *Revue Médicale de*

la mort de quelque 100 000 personnes¹⁸², celle de 1854-1855 fait près de 150 000 victimes dans 70 départements), touchent la Moselle de manière violente - elle fait partie, avec les Vosges notamment, des 12 départements français envahis à quatre reprises - mais très inégale. Si, durant les invasions cholériques de 1832 et de 1849, un peu plus d'une commune mosellane sur 10 est touchée, dans les arrondissements de Metz et de Thionville la proportion varie entre le quart et le tiers, alors que l'est et le sud mosellan restent à quelques exceptions près préservés de la maladie: à côté d'une Moselle envahie, une Moselle épargnée:

Arrondissement	1832		1849	
	(a)	(b)	(a)	(b)
METZ (dont la ville)	53	34.5	37	25
THIONVILLE	23	23	30	30
BOULAY	2	2	7	7
FORBACH	2	2.3	5	5.7
SARREGUEMINES	0	0	?	?
CHATEAU-SALINS	2	1.5	7	5
SARREBOURG	0	0	3	2.8
TOTAL MOSELLE	82	11	89	11.8

(a) Nombre de communes (b) % du nombre de communes

Tableau 39

Communes touchées par le choléra en 1832 et en 1849

Avec 99% du nombre total des malades et des décès (63% des cas et 54% des décès dans les seules zones rurales), les

Nancy, décembre 1957, pages 1259-1276; VINCIENNE (O.), « Chronique du choléra, 1831-1832 », *Le Pays Lorrain*, 1968, n°4, pages 147-165; MAIRE (C.), « Le choléra-morbus dans le canton de Réchicourt: 1854-1855 », *Le Pays Lorrain*, 1987, n°1, pages 21-27; METZGER (D.), « Le choléra dans les pays de la Nied au XIXe siècle: le témoignage des croix », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, décembre 1984, pages 203-218; ROTHOT (J.P.), « Le choléra dans les Vosges en 1832. Action administrative et pratiques médicales », *Annales de l'Est*, 1997, n°1, pages 51-98. Deux travaux universitaires apportent une contribution essentielle à la connaissance du choléra en Lorraine, mais ne concernent que partiellement la Moselle: *L'épidémie de choléra-morbus en 1832 dans le département de la Meurthe* (BECKER N., D.E.S., Nancy, 1967, 131 pages), et *L'épidémie de choléra-morbus dans le département de la Meurthe en 1849* (CLAUSSE M., Mémoire de maîtrise, Nancy, 1972, 117 pages).

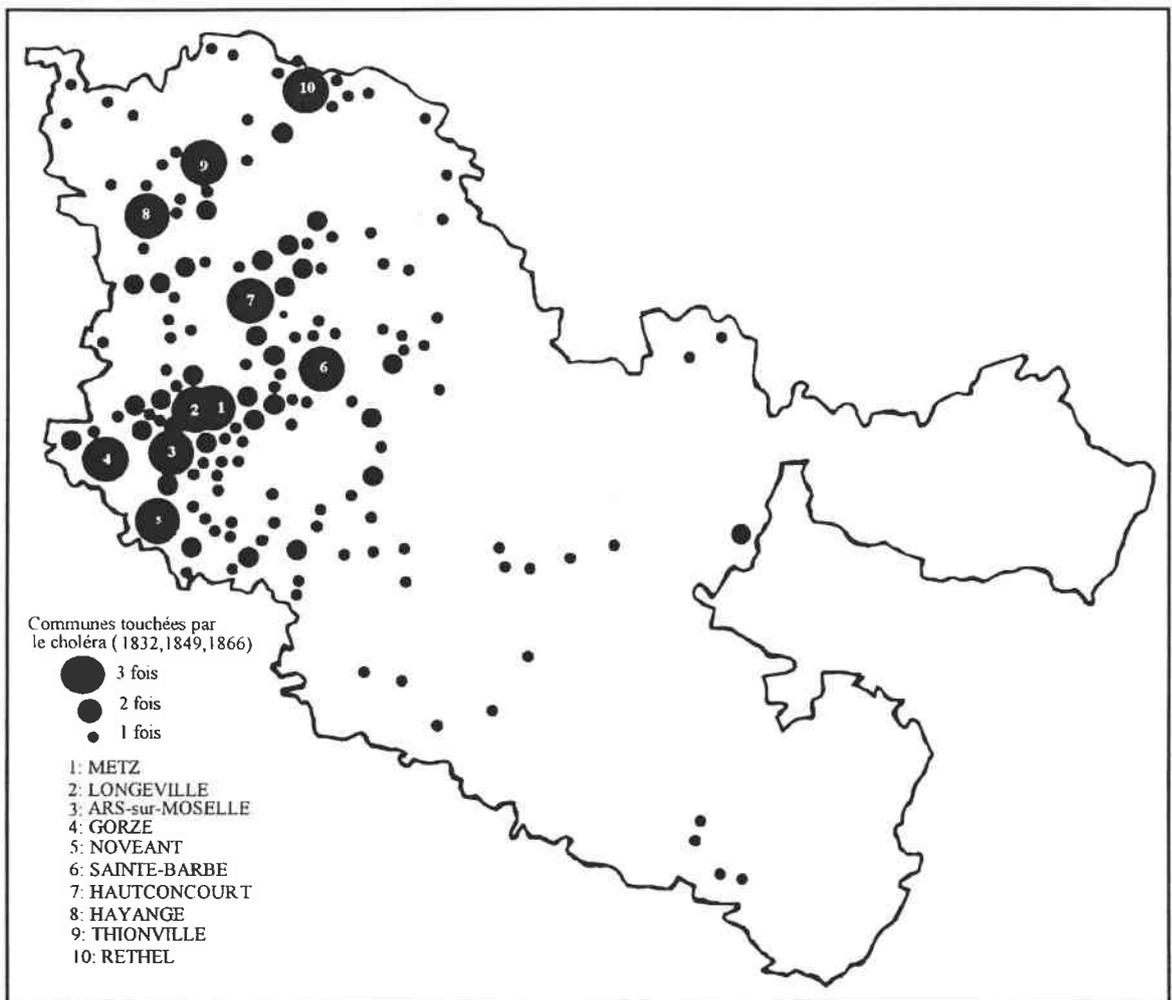
¹⁸² L'épidémie de 1832 atteint 229 554 personnes en France, et occasionne 94 666 décès, dont 18 402 à Paris. Parmi les victimes les plus connues, l'épidémie de 1832 enlève le Président du Conseil Casimir Périer et le général Lamarque, ainsi que Pierre-Joseph Chédeaux, maire de Metz du 13 avril 1831 au 10 avril 1832, date de sa mort à Paris durant la session de la Chambre des députés. En 1849, le choléra enlève le maréchal Bugeaud et Madame Récamier.

deux arrondissements de Metz et de Thionville subissent de plein fouet l'épidémie de 1832, qui s'y concentre entre mai et octobre et semble y avoir trouvé un terrain plus favorable que dans le reste du département. Au cours des épidémies suivantes, si ces chiffres diminuent, ils n'en restent pas moins très élevés, puisque les mêmes arrondissements totalisent 78% des décès lors du choléra de 1849 et 55% lors de l'épidémie de 1866. Le bilan de l'épidémie de 1854 est plus difficile à établir, l'administration s'étant dessaisie en faveur du ministère de tous les documents transmis par les médecins cantonaux¹⁸³; seuls connus, les chiffres relatifs aux arrondissements meurthois de Château-Salins et de Sarrebourg permettent de constater que cette fois le choléra n'épargne pas ces régions: 18 communes sont atteintes dans le premier (13,3%), 25 dans le second (23,3%), dont 7 (4 sur 10) dans le seul canton de Réchicourt, étudié par Camille Maire.

En 1865-1866, pour sa dernière apparition meurtrière, le choléra s'étend à la plus grande partie du département, n'épargnant guère à nouveau que les trois arrondissements de Sarreguemines, de Château-Salins et de Sarrebourg, mais affectant plus largement qu'autrefois ceux de Boulay et de Forbach.

Au total, si l'on comptabilise les victimes des épidémies de 1832, 1849 et 1866 (5589 décès), l'arrondissement de Metz en représente 60% (3380), celui de Thionville 18,2% (1019), celui de Boulay 17% (954 victimes, dont 948 durant la seule épidémie de 1866) [carte 21].

¹⁸³ La Moselle (dans ses limites d'alors) compte en 1854 518 décès cholériques (pour 105 communes touchées), et la Meurthe 572 (173 communes atteintes). Statistique de la France, tome IV: *Mouvement de la population pendant l'année 1854*, Strasbourg, Berger-Levrault, pages 120-121.



Carte 21
Communes touchées par le choléra

L'analyse du nombre des victimes du choléra confirme cette inégalité devant l'épidémie entre la Moselle occidentale et le reste du département, de part et d'autre d'une ligne allant de la Moselle au niveau de Sierck-les-Bains à la région comprise entre Verny et Delme¹⁸⁴. Cette inégalité est-elle en rapport avec la géographie du département? La question s'est posée dès 1832: le sous-préfet de Mirecourt, arrondissement vosgien plus touché, constatait que le choléra avait plutôt sévi dans les régions de sol calcaire situées à l'ouest de la Moselle, mais avait épargné les régions aux sols siliceux et acides. En Moselle, il est vrai que les

¹⁸⁴ Alain-Claude Jacob, cartographiant les deux épidémies de 1832 et de 1849, fixe arbitrairement cette limite à la Nied française entre Morville et Condé-Northen, puis à la Nied jusqu'à la frontière avec l'Allemagne, ce qui la repousse trop à l'est et englobe des régions non touchées par la maladie (*o.c.*, pages 33 et 53).

zones les plus touchées se situent de part et d'autre de l'axe mosellan, notamment dans les régions calcaires et marno-calcaires, mais le lien n'existe pas à l'est et au centre du département où le sol est de même nature. L'environnement géographique semble en tout cas avoir moins joué que le hasard du déplacement des personnes¹⁸⁵, plus intense à l'ouest du département.

Il n'en demeure pas moins que cette inégalité géographique est réelle pour l'épidémie de 1832, seule année pour laquelle, grâce aux travaux de Félix Maréchal¹⁸⁶, nous disposons de données complètes et précises.

2) Une succession d'épidémies

a- L'épidémie de 1832

Entre le 29 avril 1832, où elle débute à Metz, et le mois de janvier 1833, où elle disparaît définitivement du département, l'épidémie touche en Moselle (dans ses limites de 1871, soit 479730 habitants au recensement de 1831) 6051 personnes et occasionne 2068 décès, soit un taux de morbidité de 1,2% et un taux de mortalité de 0,4%, taux légèrement inférieurs à ceux de l'ensemble de la Lorraine (1,5 et 0,6)¹⁸⁷.

Une analyse plus précise de l'épidémie de 1832 permet cependant de constater que l'arrondissement de Metz (la ville comprise) subit le mal plus fortement que celui de Thionville: avec un taux de morbidité plus élevé, un taux de guérison plus faible et des communes plus violemment touchées, la région messine paie au choléra un tribut qui dans certaines localités est dramatique:

¹⁸⁵ ROTHOT (J.P.), « Le choléra dans les Vosges en 1832. Action administrative et pratiques médicales », *o.c.*, page 61.

¹⁸⁶ *Rapport statistique et médical sur l'épidémie de choléra qui a régné à Metz et dans le département de la Moselle en 1832*, Metz, 1839.

¹⁸⁷ Le département de la Meuse, avec une morbidité de 3,5% (11316 malades) et une mortalité de 1,3% (4192 décès), est le plus touché. La Meurthe l'est moins, avec respectivement 1,3% (3550 malades) et 0,5% (1949 décès). Dans le département des Vosges, l'épidémie est bénigne: 1514 malades et 670 décès (en quasi totalité dans les arrondissements de Mirecourt et de Neufchâteau).

Arrondissement	Malades	%	Décès	%
METZ	4782	79	1761	85.2
<i>dont ville de Metz</i>	<i>1843</i>	<i>30.4</i>	<i>802</i>	<i>38.7</i>
THIONVILLE	1221	20.2	284	13.8
<i>dont ville de Thionville</i>	<i>330</i>	<i>5.4</i>	<i>122</i>	<i>5.8</i>
BOULAY	17	0.3	6	0.3
FORBACH	4	0.1	2	0
SARREGUEMINES	0	0	0	0
CHATEAU-SALINS	27	0.4	15	0.7
SARREBOURG	0	0	0	0
Total MOSELLE	6051	100	2068	100

Tableau 40
Répartition du nombre des malades et des victimes
par arrondissement (1832)

Arrondissement	Population	Malades	% morbidité	Décès	% guérison	% mortalité
Metz Campagne	70 257	4823	6,8	1799	62,7	2,5
Metz Ville	43 547	1843	4,2	802	56,5	1,8
Thionville	63 970	1195	1,8	285	76,1	0,4

Tableau 41
Morbidity et mortalité cholériques dans les arrondissements
de Metz et de Thionville

Dans l'arrondissement de Metz, 6 communes sont particulièrement touchées au cours de l'été 1832. A Fleury, village de 372 habitants du canton de Verny, 318 personnes sont contaminées entre le 15 août et le 12 septembre, soit un taux de morbidité exceptionnel de 85,5%; 96 malades succombent (dont près de la moitié en quatre jours dès le début de l'invasion), amputant la population de plus d'un quart. Le 29 août, la *Gazette de Metz* écrit: « Une personne qui a traversé ce village dit que l'aspect du petit nombre d'habitants qu'on y rencontre encore a quelque chose d'effrayant tant ils sont défigurés par le mal, les fatigues ou la crainte. Le curé seul conserve son énergie au milieu de cette désolation générale ». L'intensité du mal est telle que 12 infirmiers viennent de Metz pour soigner les cholériques, et la mortalité si rapide que 6 fossoyeurs sont envoyés par la ville à la demande du curé.

A Ogy, dans le canton de Pange, près d'un habitant sur deux est atteint du choléra entre le 1er et le 30 juillet. A Charly (canton de Verny), il contamine 130 personnes sur 378. A

Flévy, Corny¹⁸⁸ et Fey la morbidité est supérieure à 20%; dans cette dernière commune, la mortalité atteint 16,3%.

A Woippy, l'une des premières communes touchées après Metz, le choléra s'installe dès le 16 juin et y sévit jusqu'au 13 septembre; la maladie affecte 10% de la population et provoque la mort de près de 3% des habitants. Une liste nominative des malades et des victimes, figurant sur la page de garde du registre des délibérations municipales 1829-1842, permet, avec les recoupements effectués sur l'état-civil, une analyse affinée de l'épidémie¹⁸⁹:

- l'évolution de la maladie: du 16 juin au 13 septembre, Woippy subit trois assauts successifs entrecoupés de courtes périodes de répit: du 29 juin au 9 juillet, 12 décès, avec un paroxysme les 8 et 9 (4 morts); du 20 au 31 juillet, 7 morts; début septembre: 9 décès, dont 3 le 1er septembre.

- le sexe: les femmes sont presque deux fois plus touchées que les hommes (65% des malades et des victimes), mais le taux de guérison est identique pour les deux sexes: 3 malades sur 4 échappent à la mort.

- l'âge au décès: la maladie, épargnant les enfants (seuls deux nourrissons succombent), frappe surtout les adultes et les vieillards: les 20-40 ans représentent 24% des décès, les 40-60 ans 37%, les plus de 60 ans 28%. Parmi les victimes la veuve de Nicolas Barthélémy, président du tribunal de première instance de Metz, et Virginie Desalle, âgée de 38 ans, épouse du docteur Joseph Ibrelisle¹⁹⁰ et mère de 5 enfants.

Le Pays messin, en particulier les cantons de Gorze, de Verny, de Pange et de Vigy, connaît durant l'été 1832 des angoisses et des terreurs qui rappellent les grandes tragédies épidémiques d'autrefois. Comme jadis, la mort rôde et fait peser sur les populations sa présence terrifiante: à Solgne, écrit la

¹⁸⁸ Le curé de Corny J.P. Etienne recense, entre le 19 juin et le 22 septembre 1832, 498 malades et 43 décès, sur une population de 1041 habitants. La maladie frappe surtout les femmes: 318 malades et 30 victimes (*Mémoire sur le choléra-morbus*, Metz, 1835, 36 pages).

¹⁸⁹ BRASME (P.), *Woippy, village du Pays messin, 1670-1870, o.c.*, pages 305-308.

¹⁹⁰ Médecin militaire et des prisons civiles, membre de l'Académie de Metz et de la Société des sciences médicales de la Moselle.

Gazette de Metz, « les décès se sont succédés avec une telle rapidité que des maris ont été obligés de creuser les fosses de leurs femmes » (18 juillet); le cimetière de Saint-Agnan, près d'Ogy, « exhale une odeur tellement putride que le curé, dont le presbytère est attenant, a dû solliciter de l'évêché l'autorisation de l'abandonner temporairement » (25 août).

L'épidémie de 1832 plonge les Messins dans le même effroi que celui qu'ils avaient connu avec la peste de 1636, les poussées épidémiques (typhus, dysenterie, typhoïde) des années 1740-1745, le typhus de 1813 et, dans une mesure moindre, la variole de 1819. Un effroi qui objectivement ne peut s'expliquer par les seuls chiffres: sur une population (civile)¹⁹¹ de 43 547 habitants au recensement de 1831, 4,2% seulement sont contaminés (1843 cas) et à peine 2% décèdent (802 décès enregistrés, soit 43,5% des malades mais un tiers tout de même de la mortalité totale de 1832): une morbidité et une mortalité cholériques inférieures à celles des campagnes de l'arrondissement - le rapport est du simple au double - et à celles de Thionville. Le caractère brutal, nouveau et inconnu de la maladie, son extension à toutes les sections de la ville et à toutes les couches sociales, l'impuissance des mesures préventives à endiguer sa propagation et de la médecine à lui trouver un remède efficace, la prise de conscience qu'il s'agit d'une épidémie généralisée à l'ensemble du pays provoquent dans la population messine une terreur dont la presse et les rapports médicaux et administratifs témoignent chaque jour entre début mai et mi-septembre, et surtout en juillet, au plus fort de l'épidémie.

Trois périodes peuvent être en effet distinguées au cours de ces mois critiques [tableau 42 et graphique 30]. Durant les six premières semaines à compter du 29 avril (déclaration du premier cas, un pêcheur de la rue de l'Arsenal), et jusqu'au 16 juin, la maladie reste peu menaçante, ne provoquant que 30 décès, moins qu'en 1831 à la même époque, et se concentrant dans quelques rues populeuses. A partir du 17 juin, elle entre dans sa phase virulente, se répandant dans les différents quartiers de la ville; entre le 2 et le 9 juillet, 531 personnes sont

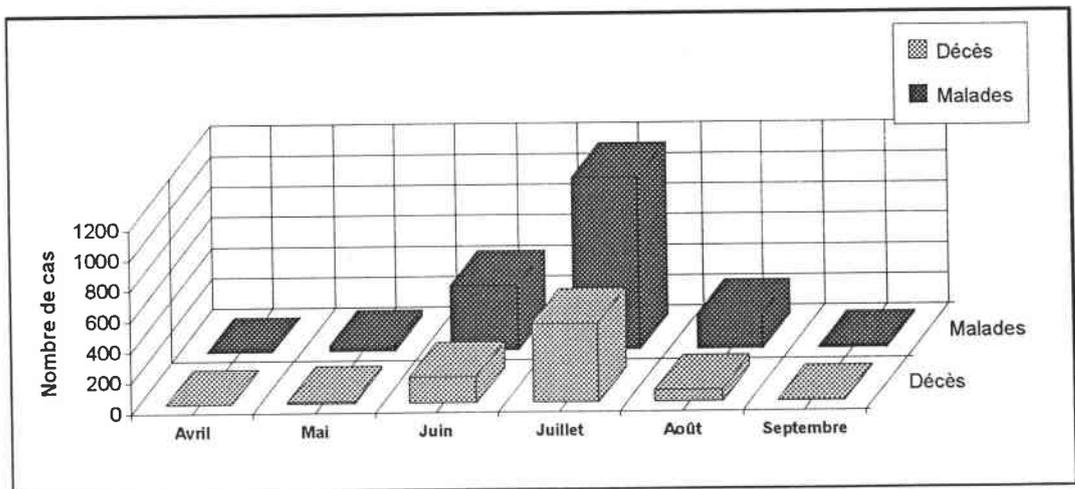
¹⁹¹ La garnison (environ 10 000 hommes) est peu touchée: Félix Maréchal dénombre 98 malades et 46 décès (o.c., page27).

atteintes et 224 décès enregistrés: sur l'ensemble du mois, on compte 1128 cholériques dont 517 cas mortels. Dès le 10 juillet commence la phase de décroissance, qui se confirme le 27 lorsque le nombre journalier de malades redescend en-dessous de 20 puis, le 1er août, de 10, même si entre le 7 et le 10 août on craint une recrudescence. Dans les premières semaines de septembre la maladie s'éteint: 17 cas seulement, et 8 décès. Mais un retour est toujours possible: en octobre le choléra est encore présent à Ars-sur-Moselle et à Sainte-Barbe, en décembre dans la région de Briey, et même en janvier 1833 à Fontoy et Hayange.

Mois	Malades	%	Décès	%
Avril	1	0.2	0	0
Mai	43	2.3	20	0
Juin	427	23.1	174	21.7
Juillet	1128	61.2	517	64.5
Août	227	12.3	82	10.3
Septembre	17	0.9	8	1
TOTAL	1843	100	802	100

Tableau 42

Répartition mensuelle des malades et des décès à Metz d'après les relevés de Félix Maréchal¹⁹²

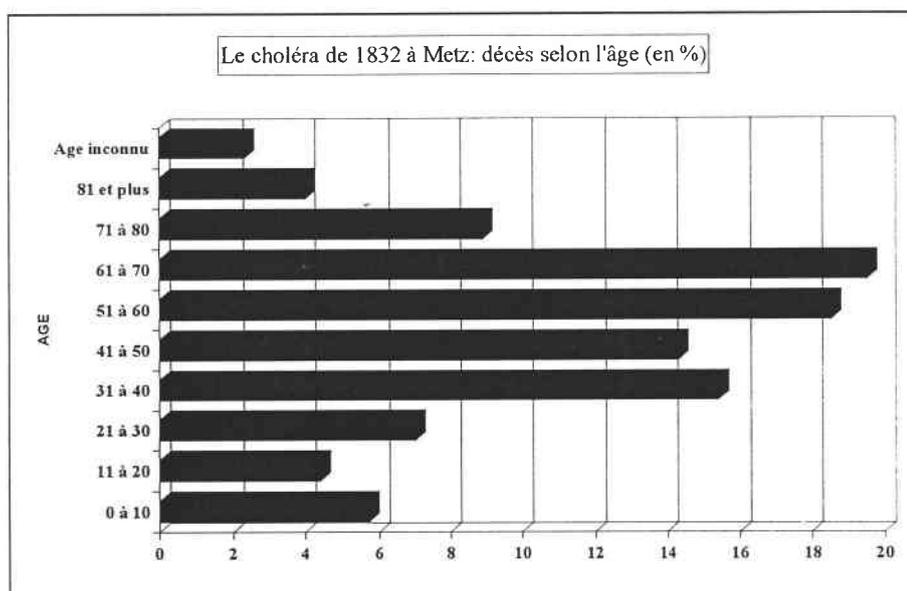


Graphique 30

Répartition mensuelle des cas de choléra à Metz (avril-septembre 1832)

¹⁹² O.c., pages 9-11.

Si l'on considère la mortalité selon le sexe et l'âge, il apparaît, comme le note Félix Maréchal, que « *le choléra a été plus funeste aux femmes qu'aux hommes (et que) plus on avance en âge, plus les chances de mort sont grandes* »¹⁹³; on peut ajouter à cette remarque que les hommes sont un peu plus touchés jusqu'à l'âge de 30 ans, et qu'à partir de cet âge les femmes sont majoritaires dans la maladie et la mort:



Graphique 31

Cette plus grande vulnérabilité du sexe féminin se retrouve dans les communes rurales de l'arrondissement de Metz, mais avec un écart moindre: qu'il s'agisse du nombre de malades ou de celui des victimes, les femmes en représentent 51% (sauf cas d'espèce, comme à Fleury et Vantoux où les hommes sont deux fois plus nombreux à être contaminés).

Plus virulent à l'égard des femmes et des adultes, le choléra l'est-il selon les quartiers et les rues? L'extrême précision des relevés effectués par Félix Maréchal, qui indique pour chaque rue le nombre de malades et de morts¹⁹⁴, permet de constater d'une part que l'épidémie est générale et n'épargne

¹⁹³ *Ibid.*, page 20.

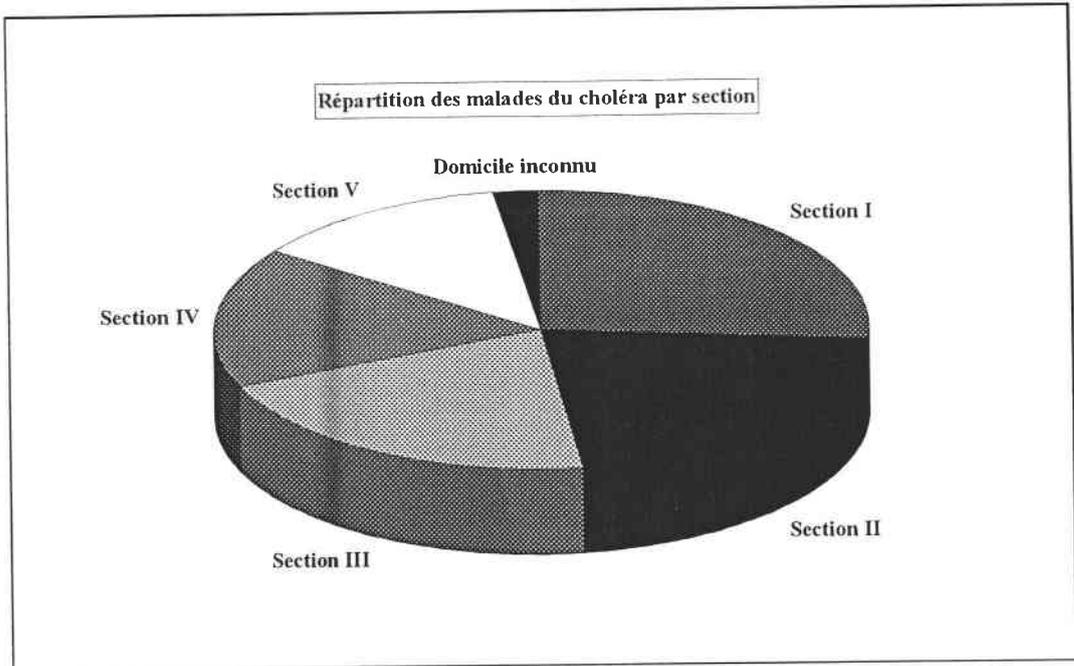
¹⁹⁴ *Ibid.*, pages 15-18. Afin de pouvoir calculer rue par rue le pourcentage de malades et de décès, les chiffres indiqués par Félix Maréchal ont été confrontés aux résultats du recensement de 1831 (Tableaux de population, Archives municipales de Metz, 1 F 153-157).

aucune des cinq sections de la ville (sur 200 rues et places une vingtaine seulement sont épargnées), d'autre part que la maladie n'a pas sévi partout avec la même vigueur et que, comme lors de la variole de 1819, les quartiers est, plus insalubres, ont été davantage contaminés [tableau 43 et graphique 32]:

SECTION	Population civile au 20-09-1831	MALA DES		DEC ES	
		Nombre	%	Nombre	%
Ière	8617	488	5,6	198	2,3
IIe	9168	400	4,3	162	1,7
IIIe	8555	383	4,4	208	2,4
IVe	8629	299	3,4	146	1,7
Ve	8051	240	2,9	85	1
Domicile inconnu		33		3	
TOTAL	43020 (1)	1843	4,2	802	1,8
(1) Le recensement de 1831 indique 43 547 habitants.					

Tableau 43
Morbidité et mortalité cholériques à Metz par sections (1832)

La première section, qui forme 20% de la population de la ville, est la plus touchée, puisqu'elle représente le quart des malades et des décès; certaines rues sont plus contaminées que d'autres: la rue Saint-Clément, où près de 20% des habitants sont atteints, les rues Brailon, de la Tour aux Rats (avec 7%, la proportion des décès y est la plus importante de la ville), Saint-Georges, du Pont des Morts et du Pontiffroy (qui en chiffres absolus présente le plus grand nombre de cholériques: 114, et de décès: 45).



Graphique 32
Répartition des victimes du choléra par section
lors de l'épidémie de 1832 à Metz

Une situation dont la gravité se retrouve dans quelques rues de la deuxième section: 1 habitant sur 10 ou presque est touché par l'épidémie dans les rues de la Glacière, de Saulnerie et du Paradis. Beaucoup moins atteinte (13% des malades et 10,5% des décès pour 18% de la population), la cinquième section l'est toutefois de manière inégale: si 7 rues sur 32 ignorent le choléra (rapport le plus positif), certaines souffrent de l'épidémie de manière plus grave, comme les rues du Wad-Bouton (8% de malades), du Grand-Wad et Vigne-Saint-Avoid (5%). L'ensemble des rues précitées, qui comme on a pu le voir lors de l'épidémie de variole de 1819, se situent dans les quartiers les plus insalubres de la ville et par conséquent offrent le terrain le plus favorable au développement du choléra¹⁹⁵, cumulent 25% du nombre des malades et 20% des décès, alors qu'elles ne représentent que 13% de la population messine: c'est dire si dans ces quartiers l'offensive cholérique de 1832, même si

¹⁹⁵ Le lien de cause à effet n'est pas absolu, comme le montre Félix Maréchal à travers l'exemple de la rue de l'Arsenal, l'une des plus humides et insalubres de la ville, dont seulement 3% des habitants sont contaminés et 1% décèdent. Dans cette rue vivent de nombreux Juifs: or, selon lui, la communauté juive de Metz a été moins touchée par le choléra que le reste de la population messine.

elle n'a pas atteint les mêmes proportions que dans certaines communes rurales, a été plus virulente qu'ailleurs.

Si elle a surtout touché les classes défavorisées, l'épidémie n'a en fait épargné aucune catégorie sociale; parmi les victimes, l'épouse du receveur général de la Moselle Lucy, le banquier Pierre de Jobal, la fille du conseiller à la cour royale Pêcheur, mais aussi, victimes de leur dévouement et de leur zèle, des médecins comme le docteur Desoudin (médecin en chef des hôpitaux civils), ou des prêtres comme le curé de Metzeresche.

A la fin de l'année 1832, bien que quelques cas soient encore signalés dans le Pays messin, le choléra a disparu, après avoir exercé dans les villes et surtout les campagnes de l'ouest mosellan des ravages qui marqueront pour longtemps les esprits: d'autant que moins de vingt ans plus tard le fléau réapparaît.

b- Les épidémies du milieu du siècle

Entre 1849 et 1866, comme à nouveau l'ensemble de la France, la Moselle est envahie à trois reprises par le choléra; si les épidémies de 1849 et de 1854 y sont moins violentes et meurtrières qu'en 1832, celle de 1866 fait encore plus de 2000 victimes: mais, malgré quelques alertes ultérieures, ce sera la dernière grande épidémie.

1] Le choléra de 1849

Au mois d'octobre 1848, venant de l'Inde par la Russie et l'Angleterre, le choléra se déclare à Dunkerque; il éclate à Paris le 20 janvier suivant; le 4 juin il apparaît à Thionville, le 17 il est à Metz (les deux villes seront peu touchées: 44 décès dans la première, 59 dans la seconde), puis se répand dans une grande partie du département. Près de 100 communes sont contaminées - un peu plus qu'en 1832 - dont la plupart, à nouveau, dans les arrondissements de Metz et de Thionville. L'épidémie est cependant moins meurtrière: avec 1043 décès, la mortalité départementale n'est que de 0,2% [tableau 44]:

Arrondissement	Population 1846	Décès	% Décès
Metz Ville	45 027	59	0,13
Metz Campagne	73 070	425	0,58
Thionville	75 119	291	0,38
Boulay	55555	41	0,07
Forbach	63 339	29	0,04
Sarreguemines	65 913	0	0
Château-Salins	64 203	175	0,2
Sarrebourg	70088	23	0,03
TOTAL	512 314	1043	0,2

Tableau 444
La mortalité cholérique en 1849

Dans l'arrondissement de Metz, 37 communes sont atteintes, en particulier, à l'extrême sud-est du département, dans les cantons de Verny (744 cas, 182 décès) et de Gorze (507 malades, 169 décès) qui, déjà fortement touchés en 1832, totalisent plus de 80% des victimes de l'arrondissement et un tiers de celles du département. Quelques communes du Saulnois paient à l'épidémie un tribut particulièrement élevé, comme Sillegny, Vigny, Saily-Achâtel, et surtout Secourt et Goin où près de la moitié des habitants sont contaminés par le mal et où la mortalité cholérique est d'environ 15%.

A Sillegny, où le choléra éclate dès le 20 juin, 92 personnes sont atteintes (2 habitants sur 10), et 23 décès sont enregistrés; dès le début de l'invasion, le préfet se rend dans la commune en compagnie du docteur Félix Maréchal et de deux religieuses de la maternité qui restent sur place pour y prodiguer leurs soins¹⁹⁶. La situation devient vite dramatique dans les villages du canton de Verny, à tel point qu'une souscription est ouverte à Metz en faveur des cholériques¹⁹⁷. Dans son rapport au conseil d'arrondissement du 10 août 1849, le préfet rapporte le témoignage de ses visites sur place: « *Toute la partie de la vallée de la Seille était soumise à l'influence épidémique... La peur s'était emparée de tous les esprits à tel degré qu'elle produisait les effets les plus déplorable. Ces malheureux ne*

¹⁹⁶ *L'Indépendant de la Moselle*, 2 juillet 1849.

¹⁹⁷ *Ibid.*

*connaissaient plus aucun lien de voisinage, d'affection ou de famille. Les malades étaient délaissés et mouraient faute de secours »*¹⁹⁸.

Si l'on peut regretter que les actes de décès n'indiquent pas la cause de la mort, une exception est à signaler dans le registre de l'état-civil de Vigy, d'autant plus intéressante qu'elle concerne justement l'année 1849: de petits papiers collés en face de chaque décès indiquent la cause de celui-ci: outre diverses « *fièvres* » et « *attaques* », 7 morts par choléra sont signalées au cours de l'automne, dont le cantonnier du village et sa fille, emportés le 3 octobre.

Dans l'arrondissement de Thionville, c'est surtout le canton de Sierck qui est touché par le choléra, notamment les communes frontalières de Waldwisse (où l'on compte 200 malades et 32 morts), Manderen, Kirsch, Apach et Rethel; à Koenigsmacker, dans le canton de Metzervisse, l'épidémie touche 173 habitants et provoque la mort de 57 d'entre eux. L'arrondissement voisin de Boulay, épargné en 1832, l'est à nouveau en 1849, à l'exception de Condé-Northen, au confluent de la Nied française et de la Nied allemande, qui compte 52 malades et enregistre 2 décès¹⁹⁹, et surtout du village de Dalstein, entre Bouzonville et Metzervisse, où un tiers des habitants sont contaminés et 32 décès enregistrés.

Alors qu'il les avait épargnés en 1832, le choléra fait son apparition dans les arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg au cours de l'été 1849, une apparition certes timide mais qui occasionne tout de même dans le premier près de 500 cas et 175 décès, en particulier autour de Château-Salins: à Fresnes-en-Saulnois, Haraucourt-sur-Seille et Château-Voué, la mortalité cholérique dépasse 6%. Dans l'arrondissement de Sarrebourg, seul le canton de Lorquin est touché, mais avec seulement 25 décès à Fraquelfing, Landange, Niderhoff et

¹⁹⁸ Archives départementales de Moselle, 8 N 5.

¹⁹⁹ Condé-Northen avait déjà souffert du choléra en 1832, enregistrant 12 décès dont celui du meunier Pierre Steff, dont la veuve fit ériger une « croix du choléra » à la mémoire de « *ce tendre époux* » (METZGER Denis, « Le choléra dans les pays de la Nied au XIXe siècle: le témoignage des croix », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, 2e et 3e trimestres 1984, pages 203-218).

Neufmoulins²⁰⁰. Décès également peu nombreux dans le canton de Grostenquin, au sud de l'arrondissement de Forbach²⁰¹.

2] Le choléra de 1853-1854

Quatre ans après l'épidémie de 1849, le choléra envahit à nouveau la France et la Lorraine; signalée au Havre le 15 septembre 1853, la maladie atteint Paris le 11 novembre, et fait son premier mort à Metz le 18 décembre. Malgré une alerte le 31 janvier suivant, où 7 cas se déclarent rue Saint-Ferroy, dont 4 mortels, la ville ne connaît jusqu'en mars que quelques cas isolés, avant que l'épidémie, qui semble disparaître jusqu'en juin, ne s'amplifie au cours de l'été et de l'automne: 53 décès en août, 62 en septembre et 34 en octobre; elle aura provoqué à Metz 184 décès (dans les rues Chambière et Saint-Ferroy surtout), dont 23 militaires et 32 enfants²⁰².

Faute de statistiques complètes, il est difficile de chiffrer et de localiser avec précision, comme cela a été fait pour les épidémies de 1832 et de 1849, celle de 1854, et donc de mesurer son impact²⁰³. Il est toutefois certain que, pour la première fois, le choléra étend son emprise à l'ensemble du département, touchant plus ou moins tous les arrondissements.

A Ars-sur-Moselle, au sud de Metz, l'épidémie prend des proportions rendues dramatiques par l'insalubrité des logements où s'entassaient les nombreux ouvriers: 170 personnes meurent en l'espace d'un mois²⁰⁴. Dans l'arrondissement de Thionville, Adrien Printz évoque les 51 victimes recensées à

²⁰⁰ CLAUSSE (M.), *L'épidémie de choléra-morbus dans le département de la Meurthe en 1849*, o.c..

²⁰¹ On dénombre 141 malades et 29 décès dans les communes de Hellimer, Bistroff, Harprich, Bérig et Maxstadt.

²⁰² La presse se veut pourtant rassurante: « *L'état sanitaire de la population de Metz est excellent. Celui de la garnison n'est pas moins remarquable* », écrit le *Courrier de la Moselle* le 18 juillet.

²⁰³ Seule indication partielle: le 29 août 1854, alors que l'épidémie règne encore, le *Courrier de la Moselle* estime les décès dans l'ensemble du département (dans ses limites d'alors) à 954 sur une population de 460 000 habitants, et le nombre de communes touchées à 44 sur 628 (dont 14 dans l'arrondissement de Metz).

²⁰⁴ COMMAILLE (L.), « Ars-sur-Moselle, bourg-modèle des côtes de Moselle », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, 1985, n°1, page 67.

Morlange et Budange (hameaux de Fameck) entre le 30 juillet et le 19 septembre 1854: « *L'épidémie, écrit-il, prit tout de suite de telles proportions que, faute de place autour de l'église, on enterra en plein terrain... avant même que les limites du nouveau cimetière aient pu être délimitées* »²⁰⁵.

Aux antipodes du département, l'arrondissement de Sarrebourg est cette fois sévèrement touché à partir du mois d'août 1854; dans le canton de Fénétrange, 71 décès sont enregistrés à Berthelming, Dolving et Romelfing; à Sarrebourg on compte 49 morts, et 21 dans la commune voisine de Hommarting. Mais c'est le canton de Réchicourt qui, entre le 29 août 1854 et le 22 janvier 1855, connaît le paroxysme de l'épidémie, avec 378 personnes atteintes et 115 décès; 5 localités sont meurtries: Avricourt, Moussey et Gondrexange au sud du canton, Desseling et Guermange au nord; dans cette dernière, le choléra contamine un quart des habitants; à Avricourt, le taux de mortalité passe de 29,4 ‰ durant la période 1849-1853 à 78,5 ‰ en 1854, à Desseling de 16,7 ‰ à 66,7 ‰, à Gondrexange de 27,3 ‰ à 88,5 ‰²⁰⁶.

3] La dernière épidémie: 1865-1866

Pour son ultime apparition en Moselle, le choléra signe un bilan particulièrement tragique, y occasionnant la mort de 2017 personnes (0,4% de la population), presque autant qu'en 1832 et deux fois plus qu'en 1849. Venue de Marseille où elle est détectée le 20 juillet 1865, l'épidémie apparaît en octobre à Rémering, dans le canton de Bouzonville; aussitôt, le préfet convoque les médecins de Metz afin de les consulter sur les mesures à prendre en cas d'extension de l'épidémie.

Fin décembre, celle-ci est à Varsberg, dans le canton de Boulay, ainsi que dans la région de Sarralbe. En mars 1866, elle fait 35 victimes (un habitant sur dix) à Vahl-lès-Faulquemont, où un artilleur de la marine en congé de convalescence apporte le mal de sa garnison de Lorient, le transmettant à son père puis au

²⁰⁵ *L'ancien et le nouveau Fameck*, collection Région de Thionville - Etudes historiques, Hayange, 1972, page 143.

²⁰⁶ MAIRE (C.), « Le choléra-morbus dans le canton de Réchicourt: 1854-1855 », *Le Pays Lorrain*, 1987, n°1, pages 21-27.

voisinage²⁰⁷; parmi les malades, une femme qui avait séjourné chez son fils revient chez elle à Boulay, où elle meurt le 14 mai, y contaminant la ville.

L'épidémie se généralise alors à la région boulageoise: à Boulay même, c'est l'hécatombe: 185 morts entre le 11 mai et le début du mois de novembre. Un précieux *Etat nominatif des décès cholériques survenus à Boulay depuis le 11 mai 1866* offre ici une source de première main, permettant de suivre jour après jour l'évolution de l'épidémie²⁰⁸: une véritable hécatombe, qui atteint son paroxysme entre le 5 et le 13 juillet: 93 décès (la moitié du total), dont 59 entre le 5 et le 8. Certaines familles sont décimées, comme celle de Nicolas Britz, qui perd en deux jours sa femme et ses deux filles âgées de 2 et 6 ans²⁰⁹.

A quelques kilomètres au sud du chef-lieu, à Brouck, 160 habitants sur 227 sont contaminés entre le 23 septembre et le 1er octobre, et 38 disparaissent (dont 18 durant les premières 24 heures de l'invasion)²¹⁰: comme à Boulay, un nouveau cimetière doit y être ouvert. Dans de nombreuses communes, comme ce fut déjà le cas lors des épidémies précédentes, des « croix de choléra » sont érigées, « *croix nées du malheur des hommes et de la foi d'un peuple* »²¹¹: ainsi à Vahl-lès-Faulquemont, à Brouck, Boustroff, Denting, Zimming et Valmunster.

L'arrondissement de Metz, à nouveau, est le plus touché, avec 44 communes sur 83 envahies dans le département (les arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg sont

²⁰⁷ METZGER (D.), *o.c.*, page 204, et JACOB (A.-C.), *o.c.*, page 75. Voir aussi le *Républicain Lorrain* (édition de Forbach), 10 avril 1980, rubrique « Vahl-lès-Faulquemont ».

²⁰⁸ Archives départementales de Moselle, 100 ED 511.

²⁰⁹ Les enfants de moins de 10 ans représentent 21% des décès. Les personnes de 60 ans et plus sont davantage frappées, avec un tiers des cas.

²¹⁰ CHABERT (F.-M.), *Journal historique, littéraire, scientifique, statistique, etc. de la ville de Metz et du département de la Moselle du 1er janvier 1865 au 19 juillet 1870*, Nancy, 1878, 116 pages, page 57, note 1.

²¹¹ METZGER (D.), *o.c.*, page 217. L'article est accompagné d'une carte de localisation des croix dans le pays de la Nied allemande (page 205).

épargnés) et 936 victimes, soit 46% du total²¹². A Metz, l'épidémie s'installe le 9 juillet, et dure jusqu'au 10 novembre. Moins dramatique qu'en 1832, elle y fait 184 victimes - autant qu'en 1854 - chiffre qui aux yeux d'une presse se voulant rassurante n'a rien d'alarmant: le 29 septembre, le *Courrier de la Moselle* écrit: « *On a beaucoup exagéré au dehors les résultats de l'affection cholérique sur la population de Metz, et le bruit nous est revenu que nous étions littéralement décimés par le fléau... Notre ville est une de celles qui ont payé le moindre tribut à l'affection régnante* ».

Dans les communes proches de la ville, le choléra sévit au cours des mois d'août et de septembre. A Lorry-lès-Metz, il provoque la mort de 38 personnes, touchant en particulier 4 couples de personnes âgées²¹³; à Woippy, 138 habitants sont contaminés à partir du 7 septembre, et 12 décès enregistrés²¹⁴. Parmi les communes de l'arrondissement de Metz les plus touchées, Courcelles-Chaussy et Ars-sur-Moselle paient un lourd tribut, avec respectivement 144 et 192 décès.

Dans l'arrondissement de Forbach, le choléra frappe autant les zones rurales du canton de Grostenquin (164 décès dans 5 communes, dont 81 à Eincheviller) que la région industrielle: ainsi à Stiring-Wendel, sur 3310 habitants, on compte 456 malades et 138 morts²¹⁵. Même constat dans celui de Thionville, où Moyeuve-Grande et Hayange sont sérieusement contaminées (1418 malades et 126 morts) mais où une quinzaine de communes rurales ne le sont pas moins, comme Filstroff (19 morts) et Bettelainville (21).

Pour meurtrière qu'elle ait été, l'épidémie de 1866

²¹² TOUSSAINT (A.), *Rapport sur l'épidémie cholérique qui a régné en 1866 dans le département de la Moselle*, Metz, 1867, pages 13-17 (malades et décès par commune).

²¹³ PANCRE (P.), *Lorry-lès-Metz, village du Pays messin*, Metz, 1983, page 44.

²¹⁴ BRASME (P.), *o.c.*, page 308.

²¹⁵ Alors que la moyenne annuelle est de 70 décès durant la période 1858-1865, Stiring-Wendel enregistre une pointe dramatique de 233 décès en 1866 soit un taux de mortalité global de 70‰ et cholérique de 41,7‰. L'épidémie frappe la population entre le milieu de septembre et la fin d'octobre, avec d'épouvantables journées du 5 au 8 octobre au cours desquelles l'état-civil enregistre 46 décès (Archives départementales de Moselle, 7E 633/2).

marque l'ultime apparition du choléra en Moselle, même si quelques cas isolés sont encore signalés par la suite. C'est en fait la dernière grande épidémie du siècle, du moins si l'on excepte les ravages occasionnés à Metz par la conjonction de la variole, de la typhoïde et de la dysenterie lors du siège de 1870²¹⁶.

La variole, qui depuis 1819 n'avait plus provoqué de grave épidémie, est antérieure à celui-ci, puisqu'elle est signalée dès la fin du mois de mai; profitant de l'insalubrité régnant durant le siège et de l'humidité de l'automne, elle s'accroît en septembre-octobre, faisant parmi la troupe 176 décès, avant de disparaître en mars 1871²¹⁷. La typhoïde, qui se déclare en août, se généralise en octobre-novembre, provoquant la mort de 1364 soldats et de 2257 civils. La dysenterie achève la trilogie épidémique, avec 3500 militaires atteints dont 726 décèdent. Comme lors du typhus de 1813, Metz se transforme en un gigantesque hôpital. Le *drame de Metz*, au-delà du siège et de la capitulation du 27 octobre, c'est aussi cette épouvantable mortalité²¹⁸.

Du typhus de 1813 aux épidémies de l'automne 1870, de la variole de 1819 au choléra de 1866, les deux premiers tiers du XIXe siècle sont donc marqués en Moselle par une succession de tragédies qui prouvent que les populations restent menacées, aussi bien dans les villes que dans les campagnes, et que leur situation sanitaire demeure précaire, même si les progrès de la médecine et les mesures préventives de l'administration se conjuguent pour en limiter les effets. Un bilan chiffré est-il possible? Faute de statistiques médicales complètes et régulières qui prendraient en compte tous les épisodes épidémiques à

²¹⁶ DIDION (J.), *o.c.*, pages 30-40. GRELLOIS (E.), *Histoire médicale du blocus de Metz*, Metz-Paris, 1872, 406 pages. ROTH (F.), *La Lorraine dans la guerre de 1870*, collection Lorraine, Presses Universitaires de Nancy, 1984, pages 41-44.

²¹⁷ Un arrêté du préfet de la Lorraine allemande Henckel (22 décembre 1870) impose un certain nombre de mesures pour éviter la propagation de la variole; ainsi « *Le corps d'une personne morte de la variole ne sera ni exposé, ni lavé, ni changé de vêtements... Avant la mise en terre les jointures du cercueil seront enduites de poix* » (*Amtsblatt für den Bezirk Lothringen*).

²¹⁸ Une mortalité qui touche les communes des environs de Metz, comme Woippy où l'on enregistre en 1870 69 décès pour 32 naissances, dont 41 entre septembre et décembre: nul doute que les épidémies sévissant alors à Metz en soient en grande partie la cause (BRASME P., *o.c.*, pages 308-309).

l'échelle départementale, ce bilan est impossible à établir avec exactitude; le seul certain est celui des épidémies cholériques de 1832, 1849 et 1866, qui ont fait près de 5500 victimes, ce qui représente en fait une proportion minimale de la population: moins de 0,5%: pour fréquentes et localement dramatiques qu'elles aient été, les épidémies du XIXe siècle n'ont pas pesé sur la croissance démographique mosellane d'une manière aussi lourde que celles de l'Ancien Régime.

Géographiquement, c'est l'ouest mosellan qui paie le tribut le plus lourd à ces offensives épidémiques: les arrondissements de Metz et de Thionville sont les plus frappés par le choléra. Quant à la ville de Metz, elle est tant en 1813 qu'en 1870 victime des concentrations de troupes dont elle est le centre ou des opérations militaires dont elle est l'enjeu; elle l'est aussi, dans une certaine mesure, de l'insalubrité qui règne dans ses quartiers est comme ceux du Pontiffroy et d'Outre-Seille: malgré les mesures consécutives à la loi du 13 avril 1850 sur l'assainissement des logements insalubres, appliquées dans ces quartiers durant le Second Empire sous l'impulsion du maire Félix Maréchal, ce n'est véritablement qu'avec la suppression du canal intérieur de la Seille et les travaux d'aménagement urbain au début du XXe siècle que Metz offrira le visage d'une ville plus salubre.

Conclusion

Le bilan démographique naturel: une croissance hétérogène

Une fécondité et une natalité élevées dans la partie germanophone du département et plus mesurées dans sa partie francophone, une mortalité relativement uniforme et se maintenant à un niveau encore important: quelle est dans ces conditions la croissance naturelle de la Moselle durant les décennies 1820-1860? Cette croissance varie-t-elle d'une région à l'autre -autrement dit répercute-t-elle les écarts de natalité et, dans une mesure moindre, de mortalité? Comment évolue-t-elle au cours des décennies précédant l'annexion?

A- Moselle germanophone et Moselle francophone: la confirmation des écarts

Globalement, la croissance naturelle annuelle s'élève, pour la période, à 6,3‰. C'est-à-dire que se retrouve à nouveau une valeur intermédiaire entre la France (4‰) et l'Allemagne (10‰). Mais, la natalité étant très différente entre les régions germanophones et les régions francophones, la croissance naturelle des premières est plus proche de celle de l'Allemagne, la croissance des secondes plus proche de celle de la France [tableau 45, graphiques 33-34 et carte 22]: l'on a ainsi des écarts très importants, la fourchette étant de 6 points entre les arrondissements de Sarreguemines (10‰) et de Château-Salins(3,8‰).

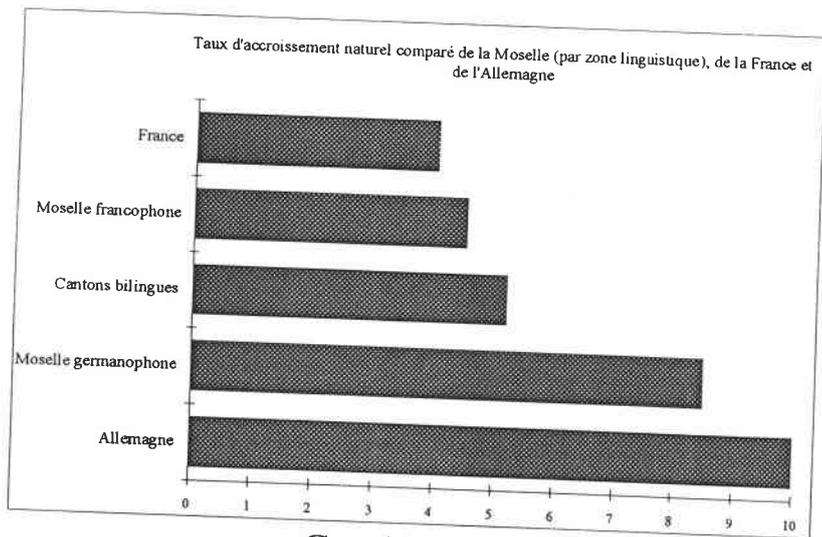
CANTON	Croissance (1)	CANTON	Croissance
Gorze	4,5	Bitche	12,2
Metz-Campagne	5,9	Rohrbach	8
Pange	2,5	Sarreguemines	9,5
Verny	3,4	Volmunster	10,5
Vigy	3,9	Arrondissement	10
Arrondissement	4	Albestroff	4,1
Boulay	6,2	Château-Salins	2,1
Bouzonville	4,9	Delme	4,6
Faulquemont	1,8	Dieuze	6,7
Arrondissement	4,3	Vic-sur-Seille	2,9
Thionville	9,4	Arrondissement	4,1
Fontoy	7,1	Fénétrange	6,7
Cattenom	7,2	Lorquin	5,6
Metzervisse	1,4	Phalsbourg	11,4
Sierck	10,4	Sarrebouurg	7
Arrondissement	7,2	Réchicourt	6,2
Forbach	11,3	Arrondissement	7,4
Grostenquin	5,4	Metz-Ville	0,5
Sarralbe	6,7		
Saint-Avold	11,3	MOSELLE	6,3
Arrondissement	8,7	Cantons german.	8,5
		Cantons francoph.	4,5
		Cantons bilingues	5,2

(1) en ‰

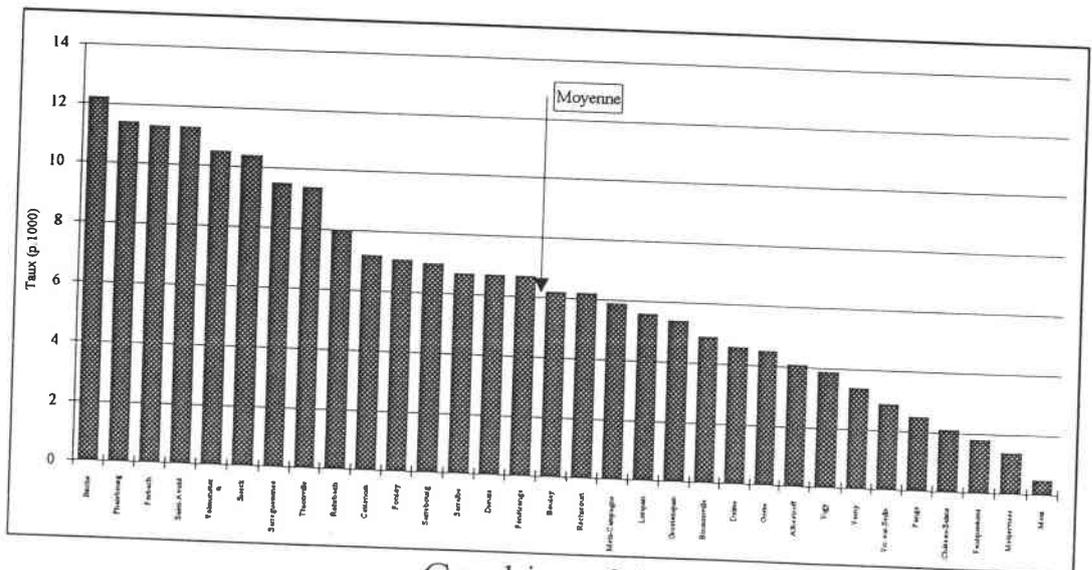
Tableau 45
La croissance naturelle par arrondissements et cantons

Ce tableau permet d'abord de confirmer la place médiane qu'occupe la Moselle entre la croissance naturelle de la France et celle de l'Allemagne. Les cantons où cette croissance est supérieure à la moyenne mosellane correspondent en gros à la

zone de parler germanique, ceux de croissance faible ou négative étant plutôt situés en zone francophone. Il y a cependant des cas de figure différents: ainsi le canton de Metzervisse, situé presque entièrement en Moselle germanophone, a-t-il le taux de croissance le plus faible du département hormis la ville de Metz. Les cantons de Réchicourt et de Dieuze, en zone francophone, affichent des taux supérieurs à la moyenne. Mais, dans l'ensemble, le différentiel révélé par les chiffres d'une zone linguistique à l'autre se traduit sur la carte, confirmant un aspect essentiel de la démographie mosellane qu'avait déjà permis de saisir l'analyse de la natalité et de la fécondité: une croissance naturelle hétérogène.

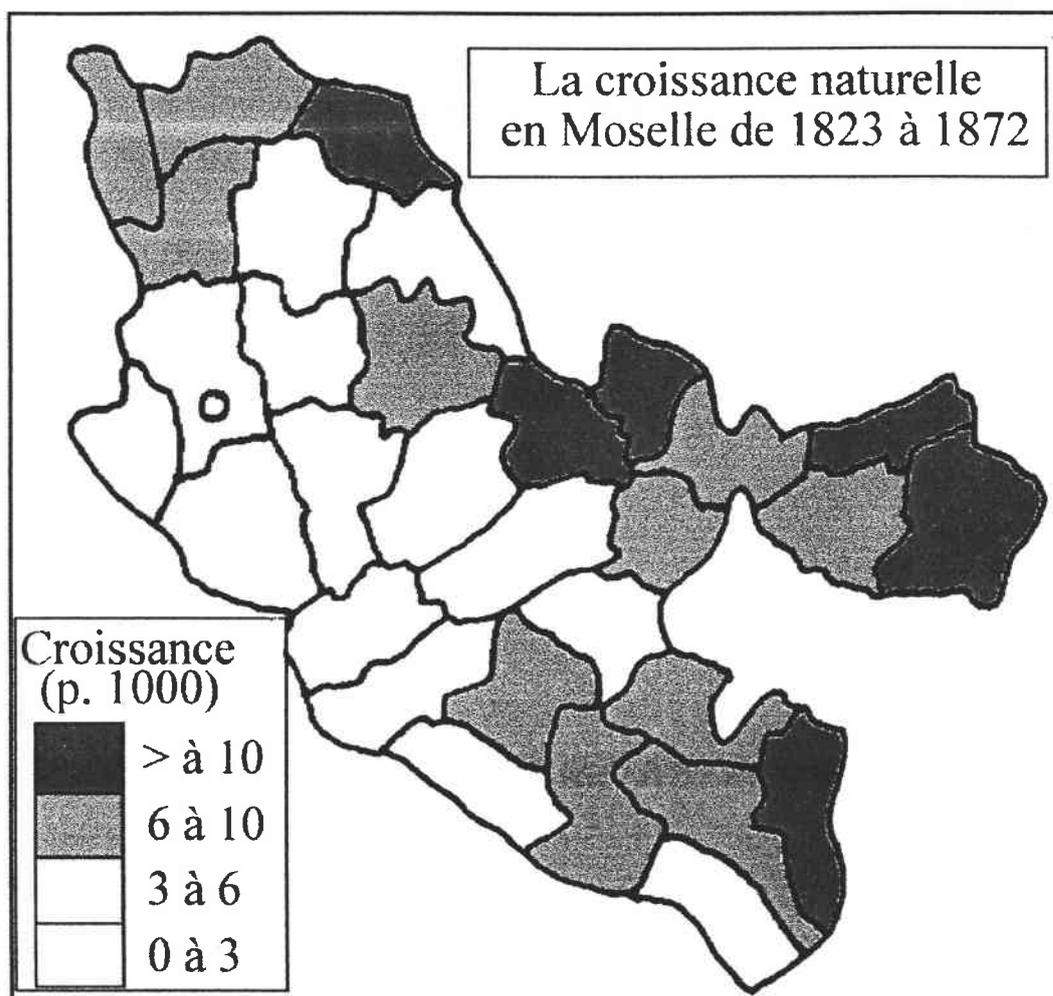


Graphique 33



Graphique 34

La croissance naturelle par cantons (1826-1866)



Carte 22

Une croissance naturelle ambivalente selon les zones linguistiques: peut-on, au niveau local, appuyer cette réalité? Dans le canton bilingue de Faulquemont par exemple, les deux communes germanophones de Bambidestroff et de Créhange ont un taux de croissance naturelle de 5 à 6‰; situées à quelques kilomètres d'elles, en zone francophone, Arriance et Voimhaut ont respectivement 0,5 et -1,6‰. Dans l'arrondissement de Sarrebourg, des différences notables apparaissent également: à Lorquin, bourgade de parler français, le taux est de 3,9‰, alors qu'il lui est de 3 fois supérieur à Dabo, dans le canton germanophone de Phalsbourg. Un écart de 3‰ sépare, dans le pays des étangs, les communes de Mittersheim (canton de Fénétrange, de parler allemand) et de Languimberg (canton de Réchicourt, de parler français).

Mais, là aussi, des exceptions existent: ainsi rencontre-t-on un taux de 8,5‰ à Gélucourt, dans le canton francophone de Dieuze, mais de 2,8‰ seulement à Albestroff. Petite commune germanophone du canton de Boulay, Denting n'a qu'un taux de 2,1‰, alors que non loin de là, dans le canton de Vigy, on rencontre 9‰ à Chailly-lès-Ennery. Ce ne sont là cependant que quelques cas d'espèce, qui émergent de l'échantillonnage des 132 communes analysées.

B- Croissance et décroissance

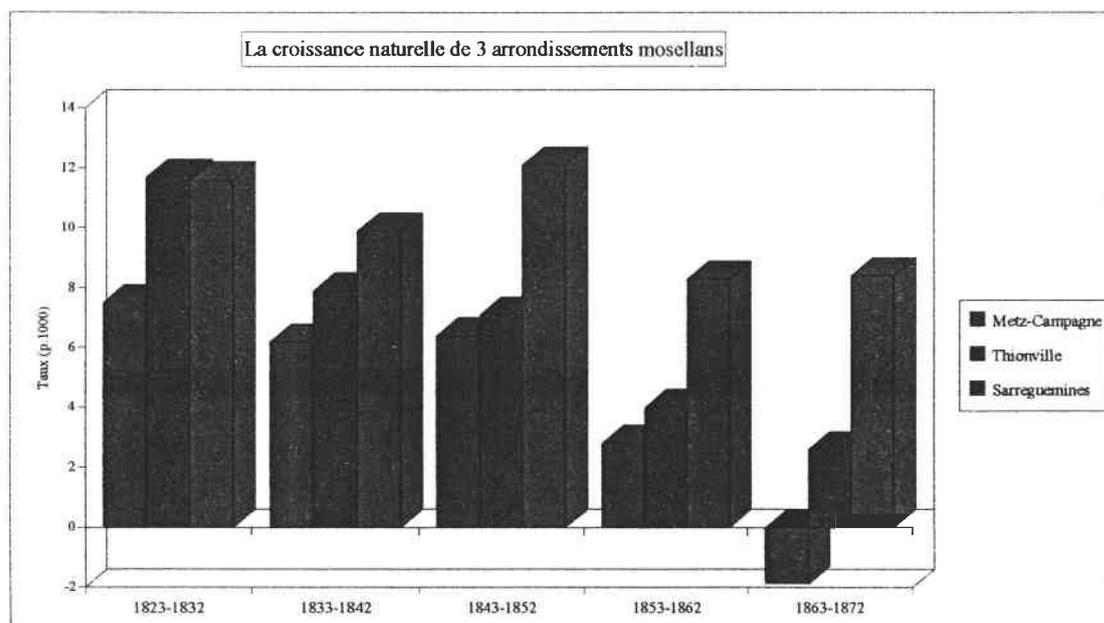
Les chiffres de la croissance naturelle durant le demi-siècle précédant l'annexion masquent, à l'instar de la natalité et de la mortalité, une évolution qu'il est important de prendre en compte: en effet, si l'on observe les rythmes de cette croissance par décennie, il apparaît qu'elle est loin d'être uniforme, certains cantons conservant une croissance positive jusqu'au milieu du siècle avant de la voir devenir décroissance.

Durant les décennies 1853-1872, cinq cantons voient leur croissance devenir négative: Vic-sur-Seille, Delme, Château-Salins, Pange et Faulquemont. Dans ces deux derniers, le déficit naturel est le plus élevé: -4,6‰ dans le premier, -2,4‰ dans le second. C'est là le résultat autant d'un recul de la natalité que d'une mortalité plus élevée.

Dans l'arrondissement de Metz-Campagne, trois autres cantons connaissent la même évolution négative au cours de la décennie 1863-1872: Verny, Metz-Campagne et surtout Vigy, où la reprise de la mortalité, non compensée par une natalité faible et décroissante, provoque un déficit annuel de 5,2‰. Avec 4 cantons déficitaires sur 5, l'arrondissement de Metz-Campagne est le seul à avoir une évolution démographique aussi faible: la conjonction du choléra de 1866 et des épidémies de 1870 en est sans doute en grande partie responsable.

Comparer l'évolution de la croissance naturelle d'un arrondissement à l'autre permet de prendre la mesure d'une réalité démographique: la Moselle antérieure à 1870 connaît une croissance à deux vitesses. Dans les régions germanophones, le niveau très élevé de la natalité dégage un excédent naturel de 7 à

10‰: c'est le cas de Forbach, de Sarrebourg, de Thionville et surtout de Sarreguemines, mais avec des écarts selon les cantons. Dans les régions de langue française, comme Metz-Campagne et Château-Salins, cet excédent n'est que de 3 à 4‰. Seul l'arrondissement de Boulay, en grande partie germanophone, semble échapper à la règle. Une réalité que permet de visualiser le graphique suivant.



Graphique 35

Vue sous l'angle de la croissance globale et de l'accroissement naturel, l'analyse de l'évolution démographique de la Moselle entre les années 1820 et l'annexion permet de dégager une conclusion fondamentale: il existe une nette distorsion entre les deux, les cantons les plus prolifiques et les plus féconds n'étant pas démographiquement les plus dynamiques, et ceux dont la croissance globale est la plus forte n'ayant pas nécessairement la croissance naturelle ni la fécondité les plus élevées:

1- Sur les 6 cantons qui ont une croissance naturelle située à plus de 10‰, seul celui de Forbach a une croissance générale qui lui est supérieure. Pour les autres, elle lui est nettement inférieure, notamment Phalsbourg et surtout Volmunster, qui occupe le 4e rang pour l'excédent naturel annuel (10,5‰) mais le dernier pour la croissance totale (-4,5‰).

2- Sur les 10 cantons ayant une croissance naturelle inférieure à 10‰ mais encore supérieure à la moyenne départementale (6‰), seuls ceux de Thionville, Fontoy, Cattenom et Sarreguemines ont une croissance globale de très loin supérieure à la moyenne départementale.

3- Par contre dans les cantons de Gorze et de Metz-Campagne, où la croissance naturelle est inférieure à celle de la Moselle, la croissance totale y est nettement plus élevée.

4- Enfin, dans 10 cantons où l'excédent des naissances est faible mais encore positif, la croissance globale est négative: ces cantons forment une zone médiane et continue allant de celui de Metzervisse à celui de Lorquin, englobant les cantons de Vigy, Pange, Faulquemont, Grostenquin, Delme, Château-Salins et Vic-sur-Seille.

Autrement, dit la croissance générale du département ne s'explique pas avant tout par le niveau de la fécondité ni par le mouvement naturel de la population, et celle-ci la contredit la plupart du temps: des cantons à fort excédent naturel perdent des habitants, des cantons moins prolifiques en gagnent, et parfois beaucoup.

Plus qu'au mouvement naturel, il faut donc faire appel à la mobilité de la population pour expliquer une évolution qui, à partir des années 1830-1840, accroît les écarts entre les diverses régions de la Moselle. Or ce phénomène a été perçu rapidement par les contemporains et différentes analyses l'ont confirmé: un dépeuplement des campagnes lié à une mobilité géographique dont l'aspect le plus spectaculaire est l'émigration hors de France.

CHAPITRE II

DE L'APOGÉE RURAL

AU DÉBUT DU PEUPEMENT INDUSTRIEL:

UNE POPULATION EN VOIE DE REDISTRIBUTION

Présentant devant l'Académie Impériale de Metz, le 28 octobre 1856, une communication sur « L'abandon des campagnes mosellanes par les ouvriers », Eugène Lapointe constatait amèrement: « *Cette année les journaliers ont manqué aux fermiers; l'année prochaine les domestiques, malgré l'élévation des gages, leur feront défaut aussi. Des propriétaires ne trouveront pas de vigneron pour maintenir leurs vignes en rapport; et d'autres manqueront de bûcherons pour exploiter leurs coupes* »¹.

Agronome de renom² et propriétaire lui-même - il exploite depuis 1829 un domaine de 183 hectares à Maizery, dans le canton de Pange - Lapointe cite son propre cas: après avoir eu jusqu'à 150 journaliers pour cultiver ses plantes sarclées, « *il ne reste que quelques femmes et des enfants que tout le monde se dispute* »³.

Les campagnes de Moselle et de Lorraine se dépeuplèrent-elles? Le Second Empire naissant verrait-il les

¹ « Quelques mots sur l'abandon des campagnes par les ouvriers », *Mémoires de l'Académie Impériale de Metz*, 1856-1857, pages 173-180, page 178.

² Eugène Lapointe est le premier à avoir introduit dans le canton de Pange une batteuse à vapeur. Il est aussi l'un des pères du Comice Agricole de Metz-Campagne (A. SUTTER, *La vie dans le canton de Pange aux portes de Metz de l'an X à nos jours*, Editions Le Lorrain, Metz, 1974, 248 pages, page 43.)

³ *Ibid.*, page 176.

ruraux abandonner leur terre et leurs villages? Il est vrai que, à l'instar d'Eugène Lapointe, nombre de propriétaires ruraux semblent s'alarmer, en ce milieu des années 1850, de la raréfaction de la main-d'oeuvre, d'autant que le recensement de 1856 révèle au même moment un brusque recul de la population départementale. Le banquier Justin Worms, emboîtant le pas à son collègue académicien, en attribue d'ailleurs la cause principale à ce mouvement d'abandon des campagnes: «*Nous assistons en ce moment à un aménagement nouveau des populations... C'est à l'émigration qu'il faut attribuer le déficit: émigration à l'intérieur, je me hâte de le dire... Le mouvement des masses abandonnant l'agriculture et se portant vers les centres industriels est le fait qui domine...*»⁴.

Il y a là une véritable prise de conscience d'un phénomène qui, par son ampleur, marque effectivement la démographie mais aussi la vie économique et sociale du département. Le fait n'a pas échappé non plus aux responsables politiques départementaux: le préfet de la Moselle Malher écrit en 1858: «*Trop souvent l'homme de la campagne abandonne le sol natal pour aller chercher le bien-être dans les centres industriels*»⁵. Les départements voisins ne sont pas épargnés: en 1854 le préfet du Bas-Rhin constatait déjà que «*les masses agricoles se tournent avec inquiétude vers l'industrie ou vers l'émigration*»⁶.

Les remarques des deux préfets, outre la confirmation du mouvement qui semble inquiéter l'Académie de Metz, apportent un éclaircissement quant à ses formes et à ses causes: les ruraux quitteraient la campagne massivement vers les centres industriels ou hors du département, à la recherche d'une vie meilleure. Plus qu'un phénomène démographique, un fait de société qui n'est d'ailleurs pas l'apanage de la seule France de l'est -de nombreux départements sont touchés- ni de la France

⁴ «*Note sur la population du département de la Moselle*», *Mémoires de l'Académie Impériale de Metz*, 1856-1857, pages 317-325, page 320.

⁵ Cité dans VIDAL DE LA BLACHE (P.), *La France de l'Est*, o.c., page 121, note 1.

⁶ *Ibid.*

elle-même: les Etats allemands ne sont pas épargnés, aussi bien par les migrations intérieures que par l'émigration à l'étranger⁷.

On peut relever toutefois que ce dépeuplement des campagnes semble ne susciter que des réactions négatives (ce qui peut s'expliquer venant de grands propriétaires), alors qu'il permet en fait d'alléger un monde rural parfois surchargé et où, dans certaines régions de la Moselle germanophone, existe une forte pression démographique. Aspect positif que percevait déjà en 1802 le préfet Colchen, qui préconisait de « *diriger l'esprit des habitants des campagnes vers l'industrie, pour enlever à la vie agricole une foule de bras qui s'exercent continuellement sur de petites propriétés* »⁸.

La brusque prise de conscience de ce dépeuplement des campagnes vers le milieu des années 1850 est partiellement le résultat de l'analyse, faite à l'époque, du recul démographique révélé par le recensement de 1856. Elle laisserait supposer une absence de mobilité géographique des Mosellans durant les décennies précédentes, à tout le moins une mobilité de peu de conséquence. Est-ce le cas?

Les historiens, s'ils confirment l'importance du mouvement à partir du milieu du siècle, sont unanimes à considérer qu'il a commencé bien avant, au cours des années 1830-1840. Henry Contamine estime à 50 000 le nombre des Mosellans qui quittèrent leur département natal entre 1825 et 1850, et à environ 300 communes celles qui avaient atteint leur maximum de population en 1846⁹ et déclinèrent ensuite. Pour Paul Vidal de La Blache, c'est à partir de cette date que « *la main-d'oeuvre agricole commence à manquer (et que) les salaires industriels font le vide* »¹⁰.

⁷ HUBERT (M.), *L'Allemagne en mutation*, pages 91-102. Entre 1815 et 1870, plus de 2 millions et demi d'Allemands émigrent, dont la grande majorité en Amérique.

⁸ Cité dans MAIRE (C.), *L'émigration des Lorrains en Amérique, 1815-1870*, o.c., page 17.

⁹ *Metz et la Moselle de 1814 à 1870*, tome 1, pages 20 et 28.

¹⁰ O.c., page 120.

Etudiant l'émigration des Lorrains hors de France, Camille Maire en fixe les débuts à la seconde moitié de la décennie 1820-1830 - même si de nombreux départs avaient été enregistrés lors de la disette de 1816-1817, voire avant la Révolution¹¹. François Baudin, s'interrogeant sur les racines de l'évolution socio-économique de la Lorraine, date le début du dépeuplement des campagnes aux premières années de la décennie 1830: « *On s'aperçoit... que le dépeuplement des campagnes a débuté en 1830, soit vingt ans avant qu'on ait pu l'observer. Initié en 1830, ce phénomène ne fera que s'étendre et s'amplifier jusqu'en 1850, date à laquelle il deviendra visible et massif, commençant à préoccuper sérieusement les pouvoirs publics* »¹².

Il est donc possible, si l'on s'en réfère à ces historiens, de fixer aux alentours de 1830 à la fois l'apogée du peuplement des campagnes et le point de départ d'un dépeuplement qui s'amplifie à partir des années 1850-1855: une mobilité géographique qui, portant de nombreux Mosellans - et sont comptés parmi eux les habitants des arrondissements de Sarrebourg et de Château-Salins - aussi bien des campagnes vers les villes (notamment Paris) et les centres industriels naissants que vers l'Algérie et l'Amérique du Nord, s'avère être l'un des aspects les plus importants de l'évolution démographique de la Moselle.

¹¹ « L'émigration en Amérique des Juifs du pays de Phalsbourg », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, avril 1986, page 81.

¹² *Histoire économique et sociale de la Lorraine*, tome 1 (*Les Racines*), Presses Universitaires de Nancy - Editions Serpenoise, 1992, 349 pages, page 143.

SECTION 1

DE L'APOGÉE RURAL

AU DEPEUPLEMENT DES CAMPAGNES

« *En 1836, écrit François Roth, 1200 000 des 1580 000 habitants des départements lorrains vivaient dans des localités de moins de 1500 habitants. Jamais les campagnes ne furent aussi peuplées* »¹³ : la Lorraine, mais aussi la Moselle, connaît au cours des premières années de la Monarchie de Juillet une phase d'apogée de son peuplement rural; les campagnes apparaissent alors comme un « monde plein », et encore plus ou moins figé dans un type de civilisation où la production et les structures sociales, les modes de vie et les mentalités, les rapports avec la ville, sont conditionnés par la ruralité.

Quinze à vingt ans plus tard, les choses ont profondément changé: « *La dépopulation rurale devint générale, écrit Henry Contamine, et dès 1861 seules les communes proches des centres industriels y avaient échappé, comme le prouvait l'exemple des trois-quarts des villages de la Moselle... Aucune région n'était restée à l'abri de l'exode rural* »¹⁴. Certes la Moselle demeure un département profondément rural et agricole, mais la mutation est désormais en marche, et une première redistribution du peuplement se met en place.

Une étude de la population mosellane au XIXe siècle se doit d'analyser avec précision l'ampleur, le rythme et la géographie de ce dépeuplement rural qui, comme bien d'autres départements français, touche la Moselle. Il s'agit d'abord d'observer le monde des campagnes au moment de l'apogée rural des années 1830, non seulement dans leur peuplement -

¹³ *Histoire de la Lorraine, L'Epoque Contemporaine, tome 1: De la Révolution à la Grande Guerre, o.c., page 76.*

¹⁴ *Metz et la Moselle de 1814 à 1870, tome 1, page 28.*

quelle y est l'importance des densités? quelle en est la structure du peuplement? - mais aussi dans ses composantes sociales. Puis de suivre et de mesurer le dépeuplement qui s'opère au cours des années 1830-1870 et qui contribue, avec ceux constatés dans la croissance naturelle, à creuser les écarts entre les différentes régions du département. Cette double nécessité requiert une méthodologie fondée sur la micro-analyse à l'échelle, non plus seulement des arrondissements et des cantons, mais des communes: c'est dans ce cadre que l'utilisation des données locales des recensements s'avère indispensable.

I- Les campagnes mosellanes: un monde plein?

La France de la première moitié du XIXe siècle est marquée par une poussée des campagnes qui, écrit Philippe Ariès, « constitue l'un des épisodes essentiels de notre histoire démographique »¹⁵. Les campagnes sont alors surpeuplées, et constituent « un monde rural plein »¹⁶: n'est-ce pas en 1846 que la population rurale y atteint son maximum, avec 27,3 millions d'habitants, contre 24 en 1806?¹⁷ D'ailleurs, écrit Jean-Claude Gégot, « à la veille de la chute de Louis-Philippe, les campagnes françaises n'ont jamais été aussi peuplées, au point même qu'en certains lieux on atteint... une situation voisine du surpeuplement... La rupture d'équilibre entre ressources et population est atteinte dans les campagnes »¹⁸.

Comme leurs compatriotes, la très grande majorité des Mosellans sont alors des ruraux (84,4% en 1836)¹⁹, les villes n'évoluant guère et se définissant encore par rapport aux campagnes dont elles vivent. Gros propriétaires, fermiers, salariés agricoles et artisans ruraux peuplent les innombrables villages qui parsèment la campagne lorraine et vivent, malgré les

¹⁵ *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 1971, page 279.

¹⁶ FINE (A.) et SANGOI (J.-C.), *La population française au XIXe siècle*, o.c., page 92.

¹⁷ DUPAQUIER (J.) (sld de), *Histoire de la population française*, tome 3 (1789-1914), 1988, pages 171-172.

¹⁸ *La population française aux XIXe et XXe siècles*, pages 26-28.

¹⁹ POUTHAS (C.), « La population française pendant la première moitié du XIXe siècle », o.c., page 70.

changements apportés par le progrès agricole, au rythme quasi immuable des travaux et des jours. Le peuplement rural est alors à son apogée, et les campagnes mosellanes apparaissent, pour reprendre l'expression précitée, comme un monde plein voire en surcharge démographique: dans nombre de communes, le point de rupture (révélé parfois par la crise agricole de 1846-1847) se situe entre les recensements de 1831 et de 1851, et les densités rurales commencent à reculer dans la plupart des cantons.

A- Des densités rurales élevées mais inégales

L'analyse du peuplement ne peut se satisfaire de la seule observation de la *densité brute*, c'est-à-dire du simple rapport entre la population et la superficie, qui n'est qu'une moyenne mathématique indicative. Afin de mieux appréhender la répartition des hommes, il est nécessaire d'aller plus loin, et d'analyser d'une part la *densité rurale* (à l'exclusion des communes urbaines), d'autre part, ce qui permet une vue plus réelle, la *densité par surface productive*.

1) Les densités brutes

Vers 1830, la Moselle (dans sa configuration de 1871, soit 6232 km²) a une densité de population moyenne d'environ 77 h/km², identique à ce qu'elle était dans ses limites d'alors²⁰, ce qui la place nettement au-dessus de la moyenne française (61,3 dans les limites de l'époque, 59,5 sur le territoire actuel) et en fait un département de forte densité²¹. Un premier tableau [46] permet de décomposer cette densité selon les arrondissements, et d'en saisir l'évolution sur une période de dix ans (1826-1836); étant donné la croissance de la population, ces densités augmentent, mais un premier constat peut être fait: les arrondissements germanophones sont plus densément peuplés que ceux de la Moselle francophone.

²⁰ Dans sa configuration de l'époque (5343 km²), la Moselle a la même densité de population. Celle-ci est actuellement de 164 h/km².

²¹ Sur l'évolution des densités entre 1831 et 1910, voir **Annexe 15**.

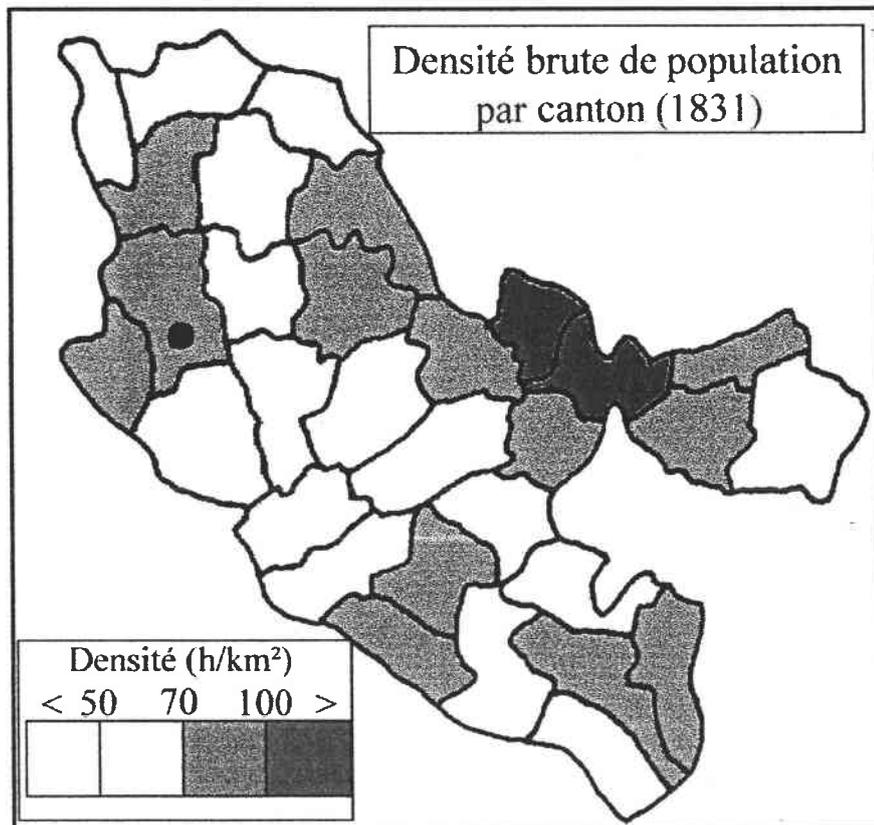
Arrondissements	1826	1831	1836
Metz-Campagne	60,8 h/km ²	64,8h/km ²	66h/km ²
Boulay	67,7	73,3	78
Thionville	65,2	67,5	72,7
Forbach	81,9	85,4	87,4
Sarreguemines	75	74,6	77,6
Château-Salins	63,2	66,1	66,9
Sarrebouurg	63,5	65,1	67,9
MOSELLE (1)	74,2	76,9	79,5

(1)Y compris la ville de Metz

Tableau 46

Densité de population par arrondissement

Pour vérifier cette différence entre les deux aires linguistiques, il est nécessaire de l'observer à l'échelle des cantons [carte 23 et tableau 47]



Carte 23

CANTON	1826	1831	1841
Gorze	85,3h/km ²	78,6h/km ²	87,9h/km ²
Metz-Campagne	67	74,9	79,1
Pange	55,5	58,9	58,3
Verny	52,7	56,6	56,6
Vigy	50,1	53,8	52,9
Boulay	67,5	72,2	77,5
Bouzonville	70,8	79,1	83,7
Faulquemont	64,8	68,3	69,1
Thionville	94,7	95	118
Fontoy	49,6	50,4	56,2
Cattenom	54,2	54,2	66,4
Metzervisse	61	61	63,3
Sierck	66,7	66,7	86,6
Forbach	79,2	101,6	103
Grostenquin	62,2	69,2	71,2
Sarralbe	90	98,9	102,3
Saint-Avold	73	83,8	88,8
Albestroff	58,3	64,8	64,9
Château-Salins	58,6	59,4	54,6
Delme	58,2	62,3	60,9
Dieuze	72,5	74,8	76,8
Vic-sur-Seille	71,6	72,2	71,6
Bitche	41,7	45,1	52,8
Rohrbach	68,9	82,4	83,8
Sarreguemines	96,9	111,3	118,1
Volmunster	74,4	81	79,6
Fénétrange	66	65,9	66
Lorquin	46,3	48,6	55,7
Phalsbourg	96	94,7	107,3
Sarrebourog	71	73,3	78,5
Réhicourt	43,7	44,1	45,6
Cant. germanophones	74,2	80,8	88
Cantons bilingues	64	69,1	70,9
Cant. francophones	59,3	63,6	63,2

Tableau 47
Densité de population par canton (1826-1841)

Trois zones de fort peuplement se détachent nettement: l'ouest mosellan, avec les cantons de Gorze, Metz-Campagne et Thionville, le sud-est du département, en particulier autour de Sarrebourog et de Phalsbourg, et surtout un ensemble densément peuplé autour du noyau que constituent les cantons de Forbach

et de Sarreguemines, qui sont les premiers, dès 1831, à franchir les 100h/km². Les régions germanophones forment ainsi des zones où le peuplement est plus important qu'ailleurs, l'exception la plus notable étant le canton de Bitch, essentiellement forestier et de sol ingrat, qui a en 1826 la densité la plus faible du département.

Dans une communication présentée devant l'Académie Nationale de Metz en 1975, M. Robert attirait l'attention sur ces fortes densités caractérisant les régions de parler germanique, et l'attribuait à deux facteurs conjugués: « *Le maintien sur place de la population du fait des activités industrielles locales... et des taux de natalité supérieurs à la moyenne* », mais soulignant aussi que l'essor des Houillères allait contribuer à modifier la répartition spatiale de la population²².

Cet écart entre les deux zones linguistiques peut être vérifié et confirmé par l'observation des densités à l'intérieur de deux cantons bilingues: Faulquemont et Albestroff. Dans le premier, la densité moyenne est en 1831 de 68,3 h/km²: or, elle n'est que de 52,9 h/km² dans la partie francophone, et de 82,6 dans la partie germanophone²³. Le canton d'Albestroff présente des contrastes encore plus nets: 33,3 h/km² dans les 10 communes francophones, mais 89 dans les 16 localités de parler germanique.

Il ne faut cependant pas systématiser cette relation entre densités et appartenance à l'une ou l'autre des deux zones linguistiques. Les cantons de Gorze et de Metz-Campagne, de Dieuze et de Vic-sur-Seille, entièrement francophones, ont des densités supérieures à ceux de Cattenom et de Sierck, situés en pays de langue germanique; le canton de Cattenom d'ailleurs, contrairement à la plupart des cantons de parler allemand, a une densité relativement faible, inférieure à la moyenne mosellane (54,2 h/km² en 1831). Des contrastes existent à l'intérieur de cantons de même langue: celui de Forbach réunit des localités où

²² *L'Est mosellan*, Actes du colloque des 19-20 avril 1975, Académie Nationale de Metz, Metz, Editions Le Lorrain, 1976, page 15.

²³ La partie francophone du canton de Faulquemont regroupe 6302 habitants sur 119 km², la partie germanophone en rassemble 10420 sur 126 km².

l'on rencontre aussi bien des densités supérieures à 100 voire 200 h/km² (Rosbrück: 229, Merlebach: 230) que d'autres où elles tombent à moins de 60 (comme Farschviller, Kerbach ou Metzting). Inversement, le canton de Gorze présente des écarts sensibles entre les villages viticoles et les villages céréaliers: dans les premiers, comme Ancy, Novéant, Ars-sur-Moselle et Jouy-aux-Arches, les densités dépassent 100 h/km², alors qu'elles sont inférieures à 50 dans les localités du plateau comme Rezonville et Vionville.

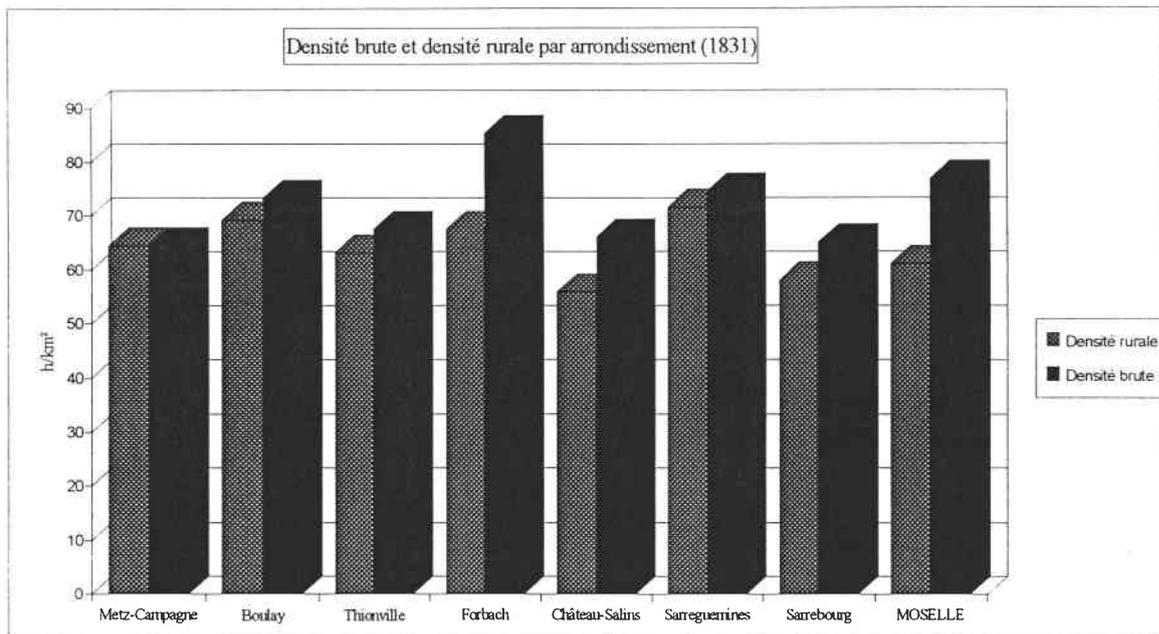
L'analyse de la répartition de la population ne peut toutefois s'arrêter à la seule observation des densités brutes, même si elle fait apparaître un caractère déjà perçu au niveau de la croissance naturelle: les écarts entre les deux zones linguistiques de la Moselle. Il est nécessaire d'examiner d'un peu plus près les densités rurales, et plus précisément la densité par territoire productif.

2) Les densités rurales

Charles Pouthas estime la densité rurale de la France en 1836 à 47,94 h/km², et celle de la Moselle dans ses limites d'alors à 67,10²⁴: une densité plus élevée que celle des trois autres départements lorrains (Vosges: 57,71; Meurthe: 57,25; Meuse: 44,77). Dans sa configuration actuelle, la Moselle présente une densité rurale de 60,7 h/km² en 1831, et de 64,1 en 1836, la population des communes de plus de 2000 âmes représentant alors quelque 100 000 habitants (dont la moitié pour Metz).

Si l'on compare les deux types de densité en 1831, le bilan par arrondissement [graphique 36] et surtout par canton laisse apparaître de notables différences, certains de ces derniers ayant une population urbaine assez importante. Ainsi voit-on le canton de Phalsbourg passer de 94,7 h/km² à 66,5, celui de Boulay tomber de 72,2 à 60,4, ou celui de Thionville de 98 à 82,3. Aucun canton n'a de densité rurale supérieure à 100 h/km², le minimum restant dans celui de Bitche, avec 31,4.

²⁴ O.c., pages 222-223, tableau n°26.



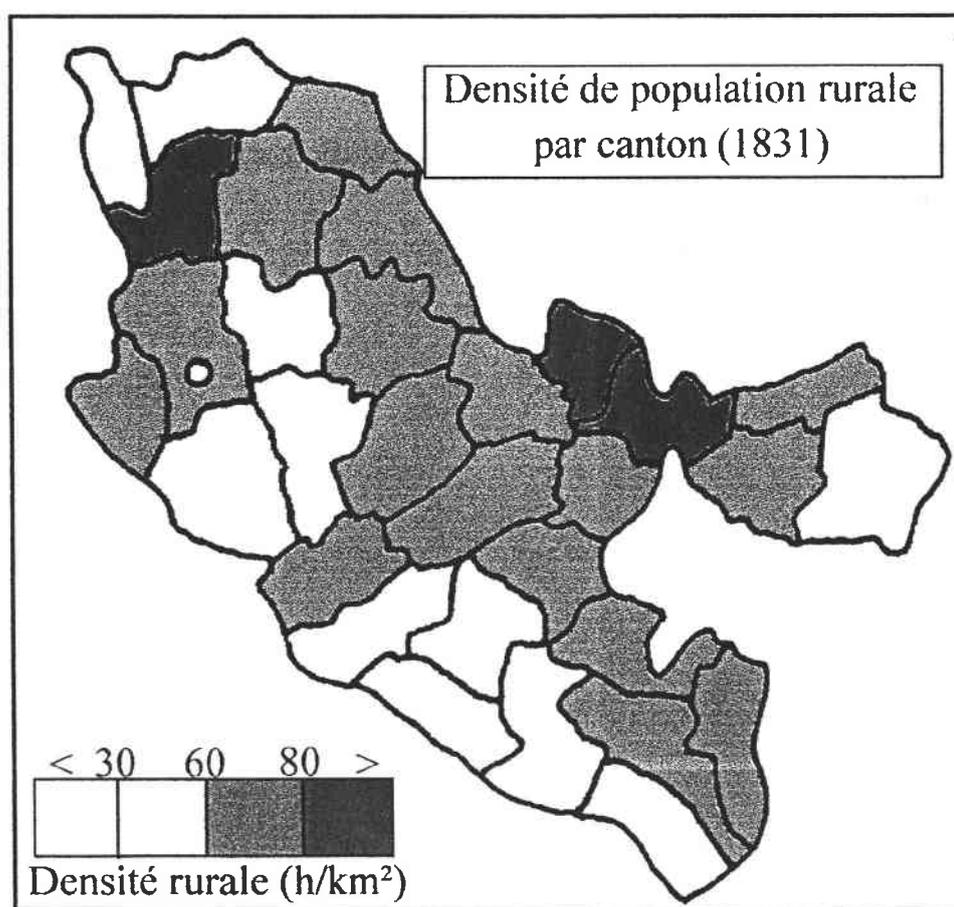
Graphique 36

Si la carte des densités brutes par canton en 1831 montre des écarts entre les deux zones linguistiques, celle des densités rurales à la même date vient les confirmer [carte 24]; mis à part les exceptions de Bitche, Delme, Gorze, Metz-Campagne et Cattenom, la limite des langues semble partager la Moselle en deux régions où l'occupation du sol diffère sensiblement: la densité rurale atteint 68 h/km² en Moselle germanophone, mais n'est que de 56 en Moselle francophone; si l'on excepte les 5 cantons précités, l'écart est plus important: 71,7 contre 51,6.

Pour Michel Cabouret, cet écart entre les deux aires linguistiques oppose deux types d'agriculture, deux types de structures agraires: en Moselle germanophone prédominent les exploitations petites et moyennes gérées en faire valoir direct par de petits propriétaires, tandis qu'en Moselle romanophone la grande propriété, d'origine bourgeoise voire nobiliaire, est sous l'emprise du fermage. Dans la première (on est ici dans le plateau lorrain nord), la pression démographique reste forte, dans la seconde (le plateau lorrain sud), le peuplement rural est moins dense: vers 1840, écrit M. Cabouret, « *la densité des populations des communes rurales du plateau lorrain sud ne représente plus que 77% de celles des communes équivalentes du plateau lorrain nord. Le recul général des densités agricoles est*

*nettement plus marqué dans le P.L.S. que dans le P.L.N. »*²⁵. Pour lui, les causes sont de deux ordres: la plus forte natalité qui caractérise les régions germanophones, et des causes historiques: d'une part les malheurs du XVII^e siècle, qui ont touché davantage les régions francophones de la Seille (la guerre de Trente Ans notamment qui a rayé de la carte nombre de villages du Saulnois), d'autre part la Révocation de l'Edit de Nantes qui a contribué à anémier 150 villages du Pays messin.

Si l'histoire a contribué à créer entre les deux domaines linguistiques, surtout dans les zones rurales, un différentiel important de densité, l'ambivalence de la fécondité n'est pas de nature à le combler: bien au contraire elle le renforce.



Carte 24

²⁵ « Aperçus nouveaux sur l'agriculture de la Lorraine du Nord-Est: les répercussions de la division linguistique du département de la Moselle », *o.c.*, page 23.

3) La densité par surface productive

Après la densité brute et la densité rurale, qui mettent en lumière une nette dissemblance à l'intérieur de la Moselle, une dernière notion permet de saisir l'importance du peuplement tout en confirmant la césure existant entre le nord-est et le sud-ouest mosellan: la densité par surface productive. Les sources ne permettent cependant pas une analyse à l'échelle du département dans la configuration choisie, puisque, pour le début du XIXe siècle seuls peuvent être exploités les chiffres indiqués par M. Viville dans son *Dictionnaire du département de la Moselle*, paru en 1817²⁶.

Les arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg ne faisant pas encore partie de la Moselle, et celui de Briey étant hors du cadre de cette étude, il reste 20 cantons pour lesquels les chiffres de Viville (qui semble-t-il sont ceux du « recensement » -simple mise à jour- de 1811) donnent un aperçu supplémentaire de l'occupation du sol vers 1815. Divisant le nombre d'habitants par le territoire productif (terres arables, prairies, vignes, forêts), on obtient les chiffres suivants, classés par ordre décroissant²⁷ [tableau 48]:

²⁶ Première partie: *Notice sur le département de la Moselle*, pages XVIII-XXV.

²⁷ Pour faciliter la comparaison avec les autres densités, les chiffres sont indiqués non par rapport au nombre d'hectares, mais de km².

Canton	h/km ² Surf.prod.	Canton	h/km ² Surf.prod.
Rohrbach	95,9	Grostenquin	66,5
Thionville	90,7	Bouzonville	65,2
Sarreguemines	84	Gorze	58
Sarralbe	81,9	Pange	54,9
Forbach	76,1	Cattenom	53,7
Sierck	73,2	Vigy	51,2
Metz-Campagne	72,9	Metzervisse	42,4
Faulquemont	72,6	Verny	37,7
Boulay	71	Bitche	33,8
Volmunster	70		
Saint-Avold	69,2		
C. germanoph.			
C. bilingue			
C. francophone			

Tableau 48
Densité par surface productive (vers 1815)

Même si ce tableau ne reflète pas les densités pour toute la Moselle et à l'époque de l'apogée rural que sont les années 1830, son intérêt est doublement évident, d'autant qu'il correspond plus à la réalité du peuplement rural que les deux notions précédentes: il montre d'abord que, autour d'une moyenne de 65,8 habitants par km² exploité (ou 6,5 par hectare), ce peuplement est relativement important, et que les campagnes mosellanes sont proches d'un surpeuplement que l'on considère atteint avec 75 h/km² en densité brute²⁸. Mais surtout qu'entre cantons germanophones et cantons francophones les écarts sont d'importance: les premiers, ainsi que les cantons bilingues majoritairement de langue allemande, ont des densités très proches de ce seuil (71 habitants en moyenne), alors que les seconds en sont plus éloignés (54,9 h.). Deux exceptions notables: Bitche et Metz-Campagne.

²⁸ WEISSE (M.), *o.c.*, page 85.

L'analyse des trois types de densité converge vers les mêmes conclusions.

- La Moselle est un département de forte densité. Dans le classement par densité rurale, elle se situe au 12^e rang en 1836²⁹. Les valeurs rencontrées sont celles d'un département aux campagnes tendant vers le surpeuplement, c'est-à-dire la rupture entre les ressources agricoles et les besoins de la population: en cas de crise frumentaire, l'équilibre peut être rompu, comme c'est le cas en 1817.

- De même que l'analyse de la croissance naturelle avait permis de mettre en évidence des écarts sensibles entre deux types de régions que distingue leur parler, de même celle des densités, quelles qu'elles soient, fait apparaître l'existence d'une Moselle aux campagnes déjà surpeuplées ou sur le point de le devenir, et qui subit plus qu'ailleurs les crises frumentaires de 1817 et de 1846-1847, et d'une Moselle où l'agriculture nourrit des hommes moins nombreux. A nouveau, démographiquement, il semble bien exister deux Moselle: l'une, de forte croissance naturelle et de densité élevée, la seconde, de croissance mesurée et de densité moins soutenue.

Ces fortes densités rencontrées dans la Moselle des années 1830 sont tout simplement celles d'un département qui connaît son apogée rural, dernière phase du peuplement avant la dépopulation qui va désormais frapper les campagnes.

B- L'apogée du peuplement rural

Pour de nombreux cantons, les premières décennies du siècle marquent l'apogée de leur peuplement rural; si dans quelques-uns on peut noter un recul des densités dès 1831, les deux tiers d'entre eux voient encore leur population s'accroître avant 1841. L'observation des densités ne suffit cependant pas à mesurer le phénomène. Il apparaît intéressant, en se basant sur l'évolution démographique des communes, de l'analyser de manière plus méthodique et de pénétrer au coeur du monde rural mosellan. A cet égard trois questions peuvent se poser: à quelle

²⁹ La densité rurale la plus élevée se rencontre dans le Nord (110,40), la plus faible - à l'exception de la Seine (15,50) - dans les départements alpins (POUTHAS, *o.c.*, pages 222-223).

date les communes atteignent-elles leur maximum démographique? Dans quels types de villages se répartit la population rurale mosellane? Existe-t-il à ce double niveau des différences entre Moselle francophone et Moselle germanophone?

1) Essai de datation de l'apogée rural

Henry Contamine, étudiant la Moselle dans ses limites antérieures à l'annexion, soit 628 communes, estime à la moitié environ celles qui atteignent leur maximum démographique avant 1846. En observant les chiffres de la population de chaque commune *rurale* de la Moselle actuelle entre 1826 et 1846, on peut en dénombrer 439 sur 747 qui sont dans ce cas, soit près de 60%; si l'on va jusqu'au recensement de 1851, qui marque le début d'un recul de la population mosellane, ces chiffres passent à 550 communes et à une proportion de 73%, la plupart des autres communes atteignant leur pointe de peuplement après 1871. Au seul recensement de 1836, 20% des communes sont au maximum de leur population. Autrement dit, l'apogée rural de la Moselle se situe bien dans la première moitié du XIXe siècle, particulièrement durant les années 1830-1845, ce qui confirme les conclusions des historiens³⁰. Cependant, une analyse affinée permet de préciser celles-ci et de dégager un certain nombre d'observations :

Arrondissement	1831	1836	1841	1846	1851	Total
Château-Salins	25,10%	22,10%	10,60%	16,70%	15,20%	89,70%
Metz-Campagne	16,4	18,4	13,8	6,5	13,8	68,9
Boulay	11	32	15	17	15	90
Thionville	0	24	13	2	10	49
Sarrebourg	16	20,7	19,8	10,3	7,5	74,3
Forbach	9,4	10,5	8,2	18,8	25,8	72,7
Sarreguemines	8,2	10,9	8,2	16,4	20,5	64,2
MOSELLE	13,7	20,8	13,3	12,3	15,2	75,5

Tableau 49

Pourcentage de communes ayant atteint leur maximum démographique entre 1831 et 1851

³⁰ L'apogée de la population rurale en France se situe en 1846, avec 27,33 millions d'habitants.

- Les trois-quarts des communes rurales de Moselle atteignent leur apogée rural avant 1851, c'est-à-dire avant l'accélération brutale du dépeuplement des campagnes, mais un tiers l'ont déjà atteint en 1836.

- L'évolution n'est pas identique partout: si dans les arrondissements de Château-Salins et de Boulay la proportion des communes rurales connaissant leur maximum démographique avant 1851 atteint 90%³¹, elle est inférieure à 50% dans celui de Thionville (49%); la disparité est d'ailleurs encore plus grande au niveau des cantons: 90% dans ceux de Vic-sur-Seille et de Lorquin, mais 33% dans celui de Rohrbach et 16% dans le canton de Fontoy.

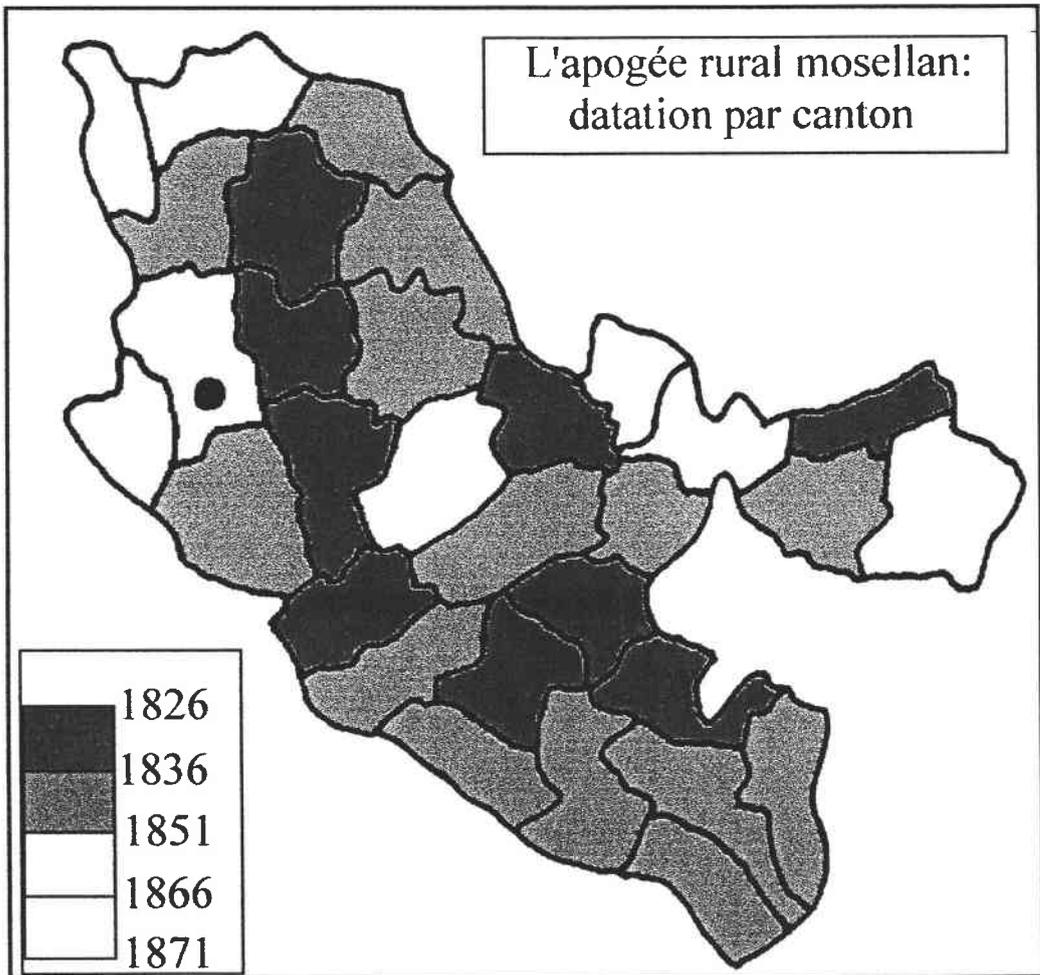
- Il existe un décalage chronologique dans cet apogée rural, qui est plus précoce dans les arrondissements de Château-Salins et de Metz-Campagne (40 à 50% des communes entre 1831 et 1836), et plus tardif dans ceux de Sarrebourg, Boulay et Thionville (40 à 50% entre 1836 et 1841); quant à ceux de Sarreguemines et de Forbach, c'est entre 1846 et 1851 qu'un nombre plus important de localités (35 à 45%) atteignent leur maximum démographique.

Ce qui revient à dire que les deux principaux arrondissements francophones entament leur déclin rural plus tôt que les deux arrondissements germanophones de Forbach et de Sarreguemines: le décalage est de 15 à 20 ans. Un simple exemple permet de confirmer cette remarque: dans le canton de Delme 48% des communes connaissent leur maximum entre 1831 et 1836; chiffre identique dans le canton bilingue de Faulquemont, mais entre 1836 et 1841, et dans celui de Saint-Avold, mais entre 1846 et 1851.

L'utilisation des résultats cantonaux des recensements permet de dater de manière assez précise l'apogée rural mosellan (pour se conformer à la distinction établie par le recensement de 1846 et devenue traditionnelle, il n'a pas été tenu compte des

³¹ « *Les villages des environs de Boulay et de Bouzonville sont pleins en 1836* » (HENIGFELD G., « Le village lorrain traditionnel des Pays de la Nied », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, 1984, page 138.

communes de plus de 2000 habitants), et d'en cartographier les périodes -ce qui revient aussi à en dater la fin et donc le début du dépeuplement rural.



Carte 25

Correspondant généralement aux riches terres agricoles du plateau lorrain, 23 cantons connaissent leur point de peuplement rural avant 1851, dont 4, entre Metzervisse et Delme, formant une bande de territoire étirée à l'est de la vallée de la Moselle, l'atteignent entre 1826 et 1836. Ce ne sont pourtant ni des régions pauvres ni des contrées fort peuplées, mais elles sont touchées plus tôt que les autres cantons par un exode rural en direction de Metz ou de Paris³². C'est le cas en particulier du canton de Vigy où 17 communes sur 24 atteignent leur population maximum avant 1836 (comme le chef-lieu, Vigy, qui compte jusqu'à 933 habitants au recensement de 1831, avant d'en

³² CONTAMINE (H.), *o.c.*, page 28.

d'en perdre plus d'une centaine avant 1866): apogée rural plus précoce, donc dépeuplement prématuré, qui fait écrire à Chastellux en 1854, à propos de ce canton pourtant riche: « *La population va plutôt en décroissant qu'en augmentant, quoi qu'elle soit dans de bonnes conditions* »³³. Remarque qui peut s'appliquer à la plupart des cantons de la Moselle médiane, et tend à démontrer que le début du dépeuplement rural ne se produit pas nécessairement dans les régions de forte densité ou d'agriculture médiocre.

L'apogée rural est plus tardif dans les périphéries nord-est et ouest du département: dans les cantons de Bitche et de Sarreguemines d'une part, de Gorze et de Cattenom d'autre part, il se produit en 1866. Seuls ceux de Metz-Campagne, Fontoy et Forbach n'atteignent leur maximum qu'après 1871: malgré l'accroissement du peuplement urbain et industriel, ces trois cantons voient leurs ruraux se maintenir plus longtemps qu'ailleurs.

La plupart des cantons mosellans, comme d'ailleurs des cantons lorrains, vivent durant les années 1830-1840 à l'heure de l'apogée du peuplement rural et d'une forme de civilisation agricole encore très marquée dans les paysages, les modes de vie et les mentalités. Des côtes de Moselle au versant lorrain des Vosges, du pays de Sierck au Saulnois, le paysage rural n'est qu'une succession de villages où l'on vit encore, malgré les changements apportés par la Révolution, au rythme imposé par des siècles de ruralité.

2) Du hameau au bourg: la Moselle des villages

Permettant de compléter l'analyse des densités rurales, celle de la répartition des hommes selon la taille des villages peut s'avérer intéressante afin de mieux évaluer sa diversité, la problématique étant de savoir si à la dualité de ces densités répond une diversité des catégories de villages: en d'autres termes, les communes rurales de la Moselle plus dense du nord-est sont-elles plus peuplées que celles de la Moselle du sud-est,

³³ Cité dans VIDAL DE LA BLACHE, *o.c.*, page 141, note 2.

de densités plus faibles? A nouveau, est nécessaire une micro-analyse fondée sur les recensements.

a- Répartition des villages par taille

Un premier tableau présente, par arrondissement, la proportion des communes rurales selon leur taille au recensement de 1836, ainsi que les moyennes départementales aux recensements de 1826, 1851 et 1866.

Arrondissement	< à 200 h	201 à 500	501 à 1000	1001 à 2000
Metz-Campagne	11,50%	52,00%	29,00%	7,50%
Boulay	8,8	47,2	38,4	5,6
Thionville	3,3	30	50	16,7
Forbach	0	42,6	48,7	8,7
Château-Salins	15	57,8	21	6,2
Sarreguemines	0	28,5	45,7	25,8
Sarrebourg	7,6	39	43,8	9,6
MOSELLE 1836	8,4	48,4	40,7	2,5
Moselle 1826	10,6	43,9	36,9	8,6
Moselle 1851	7,1	44	39,3	9,6
Moselle 1866	9,8	46,8	34,2	9,2

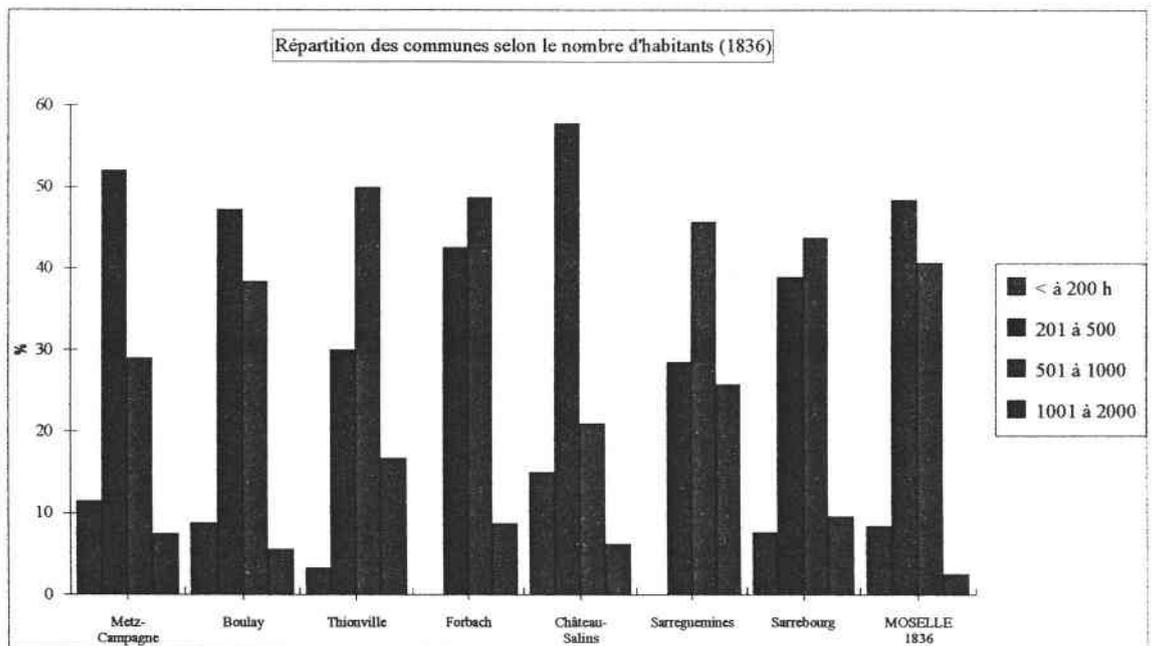
Tableau 49 A

Répartition des communes rurales par taille (arrondissements)

Dans un département rural à plus de 80%, les communes inférieures à 500 habitants sont les plus nombreuses, puisqu'elle représentent 56,8% de l'ensemble des villages mosellans [graphique 37]³⁴. A cet égard, l'arrondissement le plus représentatif de la moyenne départementale est celui de Boulay,

³⁴ Les résultats des recensements sont parfois faussés par les regroupements de communes opérés sous l'Empire: les chiffres indiqués pour une commune correspondent dans un certain nombre de cas à 2, voire 3 localités, et il est difficile d'en connaître le détail: ainsi pour Woippy et La Maxe, Hagondange et Talange, Ancy et Dornot (Metz-Campagne), Narbéfontaine et Brouck (Boulay), Rouhling, Hundling et Lixing (Sarreguemines). Une commune de plus de 1000 habitants peut regrouper en fait des villages inférieurs à ce chiffre. Toutefois, le bilan global n'en est guère modifié, un grand nombre de défusions ayant eu lieu au début de la Monarchie de Juillet (1833-1834), c'est-à-dire avant le recensement de 1836 pris en compte ici.

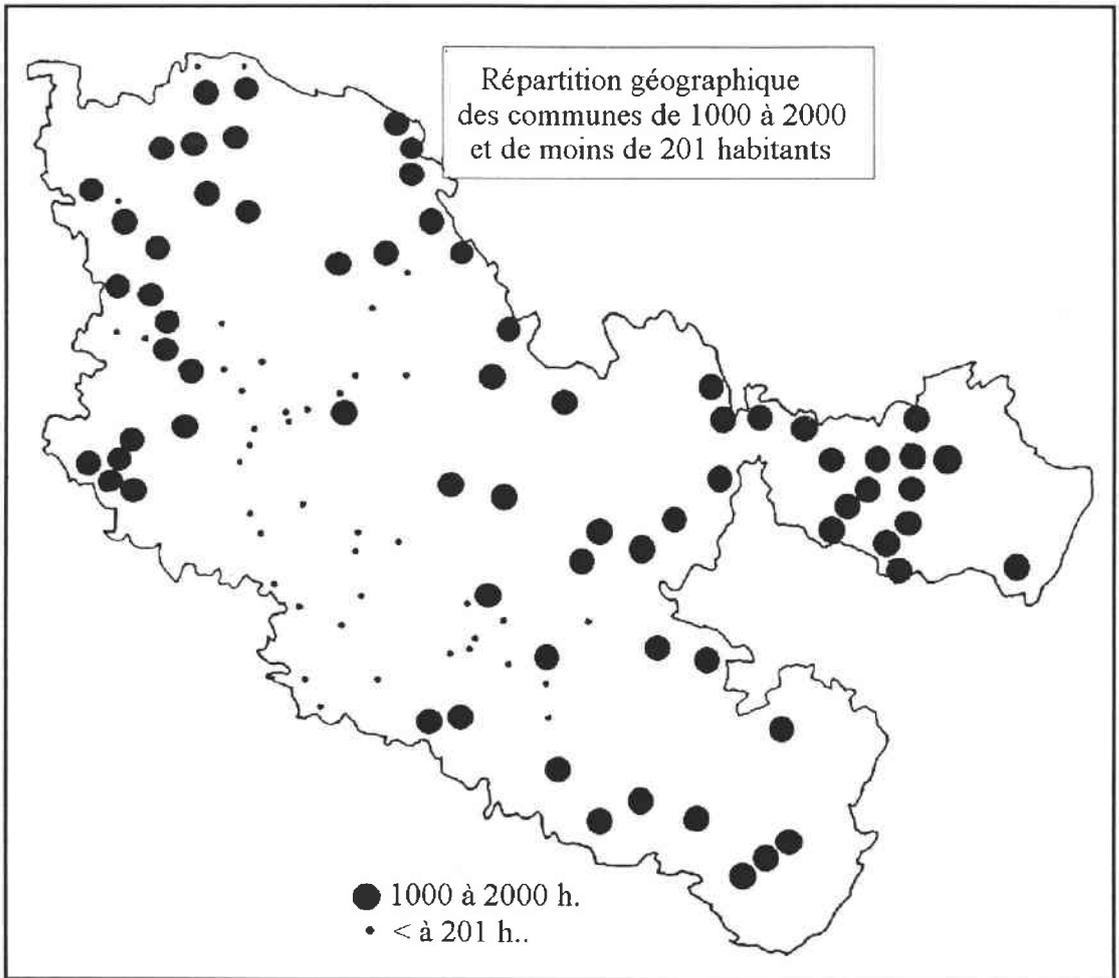
et à l'intérieur de celui-ci le canton de Faulquemont, où les communes de moins de 500 habitants représentent 56,6%. Les communes de très petite taille sont cependant l'exception -moins d'une sur 10- et mêmes inexistantes dans les arrondissements de Forbach et de Sarreguemines ou dans les cantons de Gorze, de Vic-sur-Seille, et de trois des cinq cantons de l'arrondissement de Thionville³⁵; c'est dans les cantons orientaux de l'arrondissement de Metz-Campagne et dans celui de Château-Salins (entre 10 et 15%) qu'elles sont les plus nombreuses.



Graphique 37

Mais d'un arrondissement à l'autre les situations sont très diverses: qu'y a-t-il par exemple de commun entre ceux de Château-Salins et de Sarreguemines, dont la diversité exemplaire est déjà apparue à plusieurs niveaux? Dans le premier, plutôt un arrondissement de petits villages, les trois-quarts des communes comptent moins de 500 âmes; dans le second, davantage un arrondissement de bourgs, la proportion est presque la même mais pour des localités supérieures à 500 habitants, dont un quart tout de même au-delà de 1000: sur 67 communes mosellanes de cette taille, 18, soit 25%, sont situées dans l'arrondissement sarregueminois: c'est surtout vrai pour le canton de Rohrbach, qui en compte 9.

³⁵ Il s'agit des cantons de Thionville, Metzervisse et Sierck.



Carte 26

Est-ce à dire que cette répartition inégale traduit à nouveau, comme dans le domaine de la croissance naturelle et des densités de population, l'existence de deux Moselle, une Moselle du nord-est, germanophone, et une Moselle du sud-est, francophone? Au premier abord, on pourrait le croire, les arrondissements de parler français comptant davantage de petites communes que ceux de langue allemande [carte 26], et certaines analogies existant entre les chiffres des densités rurales. Il est vrai aussi que la seule comparaison entre les arrondissements de Château-Salins et de Sarreguemines pourrait conforter cette idée et en constituer à elle seule un argument.

Il est nécessaire, à nouveau, d'examiner la situation particulière de chaque canton, à partir d'une classification simplifiée en deux catégories de communes, moins de 500 et plus de 500 habitants [tableau 50], mais aussi, au-delà de la

répartition des communes par taille, d'analyser celle de la population par catégorie de commune.

CANTON	< à 501 h.	501 à 2000 h.	CANTON	< à 501 h.	501 à 2000 h.
Gorze	41,00%	59,00%	Albestroff	50	50
Metz-Campagny	42,8	57,2	Château-Salins	85,2	14,8
Pange	77,1	22,9	Delme	88,5	11,5
Verny	75,6	24,4	Dieuze	81,8	18,2
Vigy	70,8	29,2	Vic-sur-Seille	46,1	53,9
Boulay	61,2	38,8	Bitche	26,6	73,4
Bouzonville	50	50	Sarreguemines	45,8	54,2
Faulquemont	56,6	43,4	Rohrbach	6,6	93,4
Thionville	33,3	66,7	Volmunster	12,4	75
Fontoy	45,4	54,6	Fénétrange	52,3	47,7
Cattenom	45,4	54,6	Lorquin	61,1	38,9
Metzervisse	27,2	72,8	Sarrebourg	33,3	66,7
Sierck	17,6	82,4	Phalsbourg	50	50
Forbach	27,7	72,3	Réchicourt	41,1	58,9
Grostenquin	56,2	43,8			
Sarralbe	33,3	66,7	MOSELLE	56,8	43,2
Saint-Avold	40	60	FRANCE	44,5	55,5

Tableau 50

Répartition des communes rurales par taille (cantons)

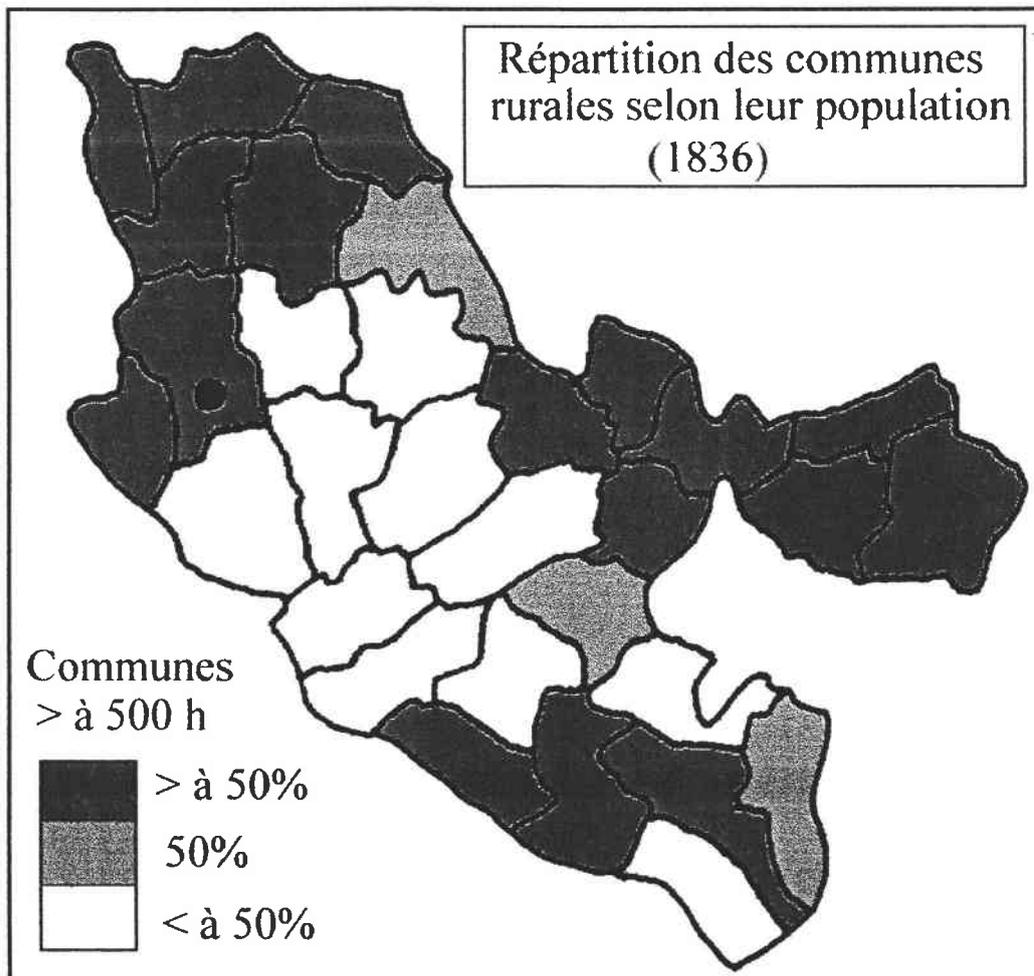
Dans la plupart des cantons germanophones, ce sont effectivement les grosses communes (plus de 500 habitants) qui dominent, dans des proportions parfois imposantes comme dans ceux de Rohrbach ou de Sierck. A l'inverse, les cantons francophones apparaissent plutôt comme des régions où l'emportent les petits villages: ainsi dans ceux de Château-Salins, Delme et Dieuze, où ils sont 8 à 9 sur 10. La différence apparaît aussi avec la taille moyenne des villages: elle est de 645 habitants dans les régions de langue allemande, de 518 dans la partie francophone, et de 611 dans les cantons traversés par la limite des langues.

Si l'on examine la répartition des communes du canton bilingue de Faulquemont, le même constat apparaît: sur les 30 communes, 13 comptent plus de 500 habitants en 1836, et 17

sont sous ce seuil: or, dans le premier cas, 11 (85%) appartiennent à la zone germanophone, dans le second 12 (70%) sont situées en zone francophone. Dans l'arrondissement de Sarrebourg, la limite séparant les deux catégories de communes coïncide pratiquement avec la frontière linguistique: 7 des 9 communes de langue française ont moins de 500 habitants, alors que toutes celles de la zone germanophone dépassent ce chiffre.

Il y a donc une indubitable concordance: de natalité plus élevée, de densité plus forte, la Moselle germanophone serait le pays des gros villages. De densité et de croissance naturelle moindre, la Moselle francophone serait plutôt un pays de villages de taille modeste. Mais quelques exceptions notables empêchent toute systématisation: dans le canton germanophone de Fénétrange, les petites communes sont plus nombreuses; dans ceux de Gorze, de Metz-Campagne, de Vic-sur-Seille et de Réchicourt, en zone francophone, les villages de plus de 500 âmes l'emportent, alors que l'équilibre entre les deux catégories est réalisé dans les cantons de langue allemande de Phalsbourg, Albestroff et Bouzonville.

La carte ci-dessous [carte 27] illustre cette répartition des communes en fonction de leur taille, et fait apparaître, à l'intérieur d'une périphérie de régions aux communes plus importantes, un ensemble de cantons ruraux parmi les plus riches de la Moselle où, sur la partie du plateau lorrain traversée par les vallées de la Seille et des deux Nied, la campagne est parsemée, encore de nos jours, de modestes villages.



Carte 27

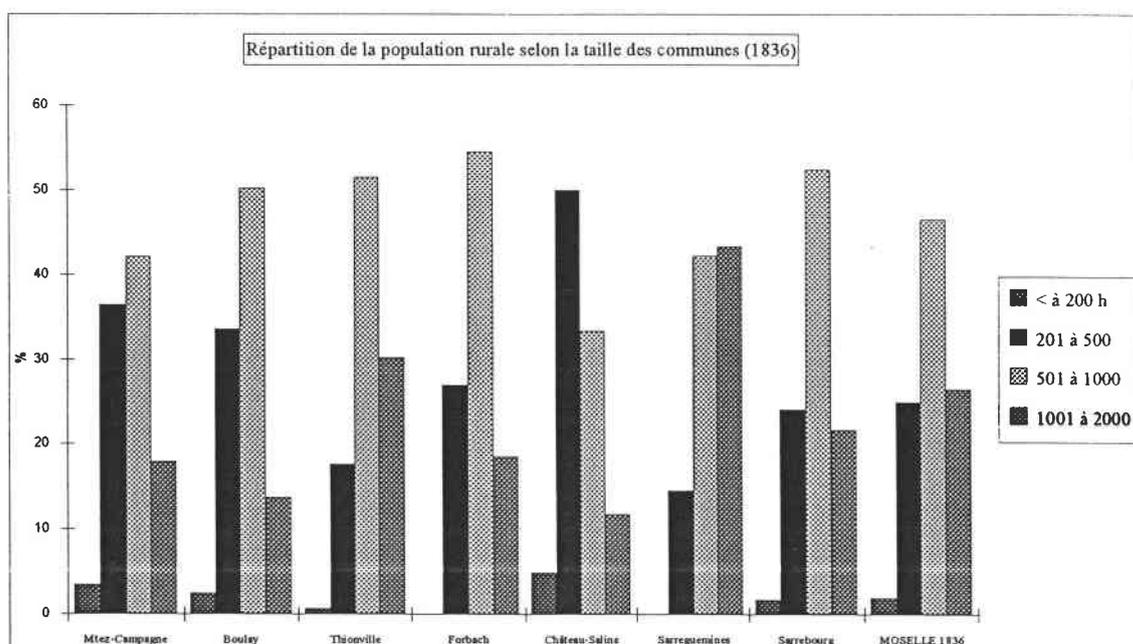
b- Répartition de la population par taille de communes

L'observation de la taille des communes ne suffit pas à rendre totalement compte du tissu du peuplement rural à son apogée et d'une manière générale dans la première moitié du XIXe siècle. Il est nécessaire de saisir la répartition de la population à l'intérieur des différentes catégories, à l'échelle des arrondissements comme à celle des cantons [tableau 51 et graphique 38].

Arrondissement	< à 200 h	201 à 500	501 à 1000	1001 à 2000
Metz-Campagne	3,50%	36,50%	42,10%	17,90%
Boulay	2,5	33,6	50,2	13,7
Thionville	0,7	17,6	51,5	30,2
Forbach	0	27	54,5	18,5
Château-Salins	4,9	50	33,4	11,7
Sarreguemines	0	14,5	42,2	43,3
Sarrebourg	1,8	24,1	52,4	21,7
MOSELLE 1836	2	29,1	46,5	22,4
Moselle 1826	2,8	29,1	47,8	20,3
Moselle 1851	1,6	27,9	48,1	22,4
Moselle 1866	2,5	30,9	44,3	22,3

Tableau 51

Répartition de la population rurale des arrondissements
par taille de commune



Graphique 38

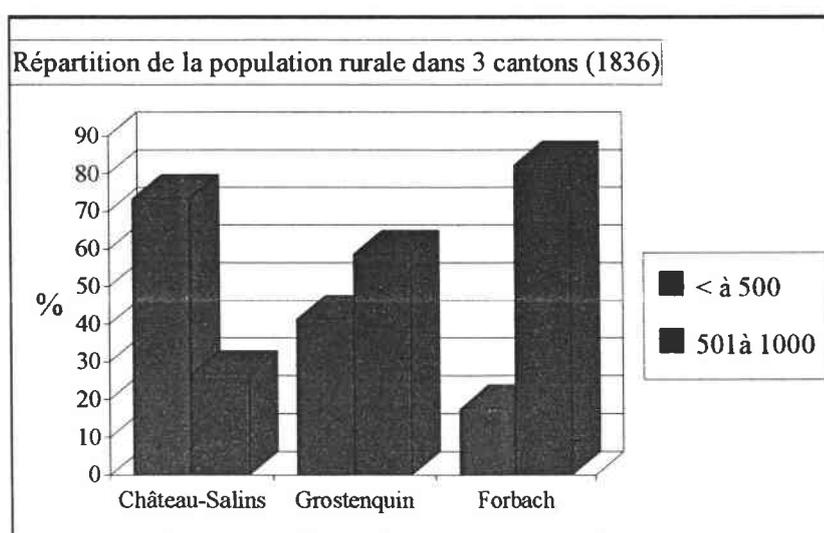
Alors qu'au niveau des arrondissements les communes rurales se partagent à presque égalité entre les deux catégories intermédiaires (200 à 500 et 501 à 1000 habitants), à une double exception près (à nouveau Château-Salins et Sarreguemines) c'est dans cette dernière que se concentrent le plus grand nombre de ruraux: de 4 à 5 sur 10. Moyenne supérieure à celle des

départements voisins et à la moyenne nationale: au recensement de 1866, dans la configuration de l'époque, la proportion des ruraux vivant dans les communes de 501 à 1000 habitants est de 36,7% pour la France et de:

- Moselle: 45,2% - Meuse: 38,4% - Bas-Rhin: 40,1%
 - Meurthe: 39,3 - Vosges: 29,2 -Haut-Rhin: 38,4³⁶

A l'échelle cantonale, la distinction de deux catégories de part et d'autre de 500h. confirme ce que l'analyse précédente avait permis d'établir: l'existence d'une auréole périphérique de 19 cantons (aussi bien francophones que germanophones) où le peuplement dépasse 70% dans les communes de plus de 500 habitants, et la présence d'un groupe de 6 cantons où, de Vigy à Dieuze, il est inférieur à la moitié. Entre les deux, séparé du précédent par la limite linguistique, un autre groupe de 6 cantons où la proportion varie de 50 à 70% [tableau 52 et carte 28].

La diversité des situations apparaît mieux dans le graphique suivant [graphique 39], qui prend en compte les chiffres de 2 cantons diamétralement opposés, Château-Salins et Forbach, et d'un troisième, Grostenquin, qui par sa situation géographique et ses propres chiffres fait figure de canton de transition:



Graphique 39

³⁶ Statistique de la France, tome 17: *Résultats généraux du dénombrement de 1866*, Strasbourg, Berger-Levrault, 1869, 3e partie, pages 68-69.

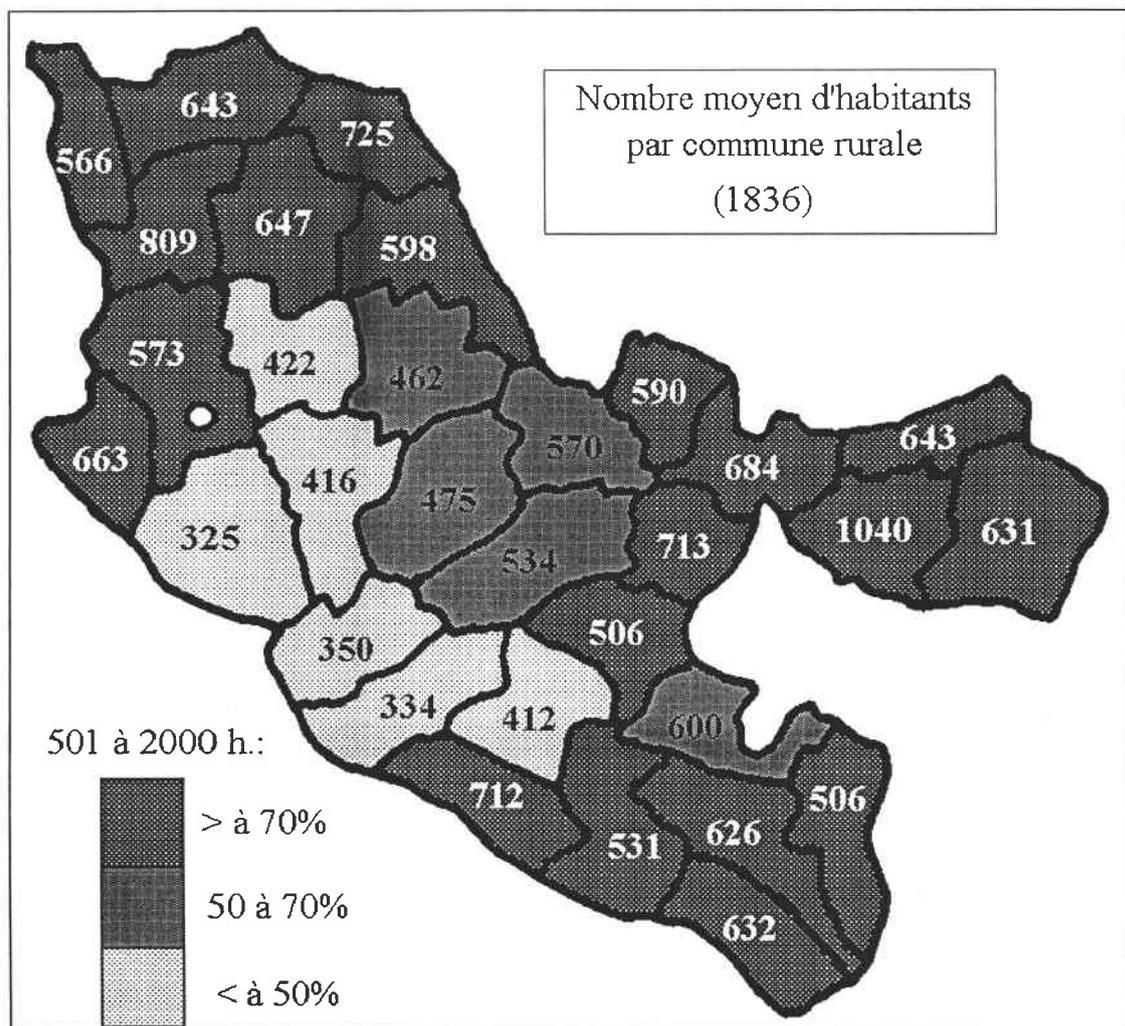
CANTON	< à 501 h.	501 à 2000 h.	CANTON	< à 501 h.	501 à 2000 h.
Gorze	24.6	75.4	Albestroff	29.5	70.5
Metz-Campagne	22.4	77.6	Château-Salins	73.3	26.7
Pange	57.3	42.7	Delme	81	19
Verny	51	49	Dieuze	65.3	34.7
Vigy	53.9	46.1	Vic-sur-Seille	23.7	76.3
Boulay	44.8	55.2	Bitche	14.2	85.8
Bouzonville	28.5	71.5	Sarreguemines	27.3	72.7
Faulquemont	37	63	Rohrbach	2.7	97.3
Thionville	16.3	83.7	Volmunster	12.4	87.6
Fontoy	28.5	71.5	Fénétrange	32	68
Cattenom	23.4	76.6	Lorquin	29.2	70.8
Metzervisse	17.7	82.3	Sarrebouurg	18.5	81.5
Sierck	10.3	89.7	Phalsbourg	30	70
Forbach	17.6	82.4	Réchicourt	20.6	79.4
Grostenquin	41.3	58.7			
Sarralbe	14.5	85.5	MOSELLE	31.1	68.9
Saint-Avold	24	60	FRANCE (1)	23	77

(1) Au recensement de 1866

% 500-2000 h.:		> à 70
		50 à 70
	42.7	< à 70

Tableau 52
Répartition de la population rurale par taille de commune

Incontestablement, le tissu du peuplement rural de la Moselle durant la première moitié du XIXe siècle apparaît lié à l'existence de deux domaines bien tranchés, délimités en grande partie par la frontière des langues. Les deux lignes de partage ne coïncident pas totalement, puisque des régions francophones prolongent à l'ouest et au sud du département les caractéristiques de la zone dialectophone, et que seuls quelques cantons forment un réduit où la population se répartit majoritairement en communes de petite taille. Cette diversité, qui n'est pas nouvelle, elle est l'héritage de plusieurs siècles de peuplement rural: il n'en reste pas moins qu'elle renforce au XIXe siècle la dualité démographique mosellane, au moment où la société rurale connaît à la fois son apogée et le début de son déclin.



Carte 28

Au cours de la décennie 1830-1840, les campagnes mosellanes dans leur ensemble sont en effet arrivées à l'apogée de leur peuplement. L'observation des densités, l'essai de datation du maximum démographique, l'analyse de la répartition du peuplement par taille de commune montrent que ces campagnes constituent un monde plein, voire en surcharge démographique. Ces analyses démontrent aussi l'ambivalence du peuplement rural: une Moselle de forte densité, aux communes plus importantes, correspondant généralement aux régions de parler germanique; une Moselle au peuplement moins dense, aux villages de taille plus modeste, qui est davantage celle des régions francophones. Un contraste exemplaire si l'on observe les deux arrondissements de Sarreguemines et de Château-Salins.

Dans les premières de ces régions, l'apogée rural survient plus tardivement, entre 1845 et 1850, alors que les secondes l'ont vécu quinze à vingt ans plus tôt. Dans ces dernières, le dépeuplement est plus précoce, avant de se généraliser à l'ensemble du département: quels en sont le rythme, l'ampleur et la géographie?

II- Des campagnes qui se dépeuplent

Entre les recensements de 1836 et de 1866, le canton d'Albestroff, entièrement rural, passe de 13158 à 11048 âmes, perdant ainsi plus de 2000 habitants, soit 16% de sa population, ce malgré une croissance naturelle de 4,1‰; plus de 2 communes sur 3 voient leur population diminuer. Le canton voisin de Dieuze subit en pourcentage une perte équivalente, qui frappe aussi bien l'ensemble des communes rurales que le chef-lieu lui-même, alors qu'il conserve lui aussi un excédent naturel proche de 7‰. Dans l'arrondissement de Sarrebourg, même si le recul est moins important, 6 communes sur 10 sont touchées par un phénomène démographique qui entre 1840 et 1870 affecte la plupart des cantons ruraux de Moselle.

Flux et reflux du peuplement rural: la première moitié du XIXe siècle est marquée en Moselle et dans l'ensemble de la Lorraine par une mutation démographique sans précédent qui bouleverse la distribution de ce peuplement: monde plein jusque vers 1830-1840, les campagnes perdent des milliers d'habitants. Un exode rural dont les contemporains prennent conscience à partir du Second Empire (en y voyant davantage les effets négatifs que l'allègement d'un monde en surcharge), et qui se poursuivra voire s'amplifiera après 1871; ce dépeuplement modifie le peuplement mosellan et lui donne un visage qui est encore le sien aujourd'hui: des campagnes dépeuplées cernées par des zones de très forte densité. En cela, le milieu du XIXe siècle prépare déjà le XXe.

L'importance du phénomène et son caractère majeur dans l'histoire mosellane sont connus et ont été soulignés par les

historiens, mais aucune étude globale et approfondie ne leur a été consacrée. Il importe donc de l'analyser dans le détail et de saisir l'ampleur, le rythme et la géographie du dépeuplement rural, mais de montrer aussi que celui-ci ne bouleverse pas profondément une société rurale encore solide.

A- Rythme et géographie du dépeuplement rural

Définir l'importance du dépeuplement rural, c'est d'abord répondre à une question: s'agit-il d'un phénomène général qui affecte toute la Moselle, ou bien qui touche certaines régions et en épargne d'autres? Mais cette question en appelle immédiatement une autre: la Moselle est-elle un cas unique? La dépopulation des campagnes est-elle un fait de civilisation caractéristique du XIXe siècle français?

1) Le dépeuplement rural: un phénomène à l'échelle nationale et régionale

Parmi les faits qui caractérisent la démographie française aux XIXe et XXe siècles, l'exode rural est avec son corollaire la croissance urbaine l'un des plus remarquables. Dans son *Essai de statistique agricole comparée: le comté de Lincoln et le département de la Moselle*, M. Raillard n'écrit-t-il pas en 1857, s'inspirant de la statistique agricole de 1853: « *On se plaint beaucoup en France, depuis une vingtaine d'années, de la tendance qui entraîne les habitants des campagnes vers les grands centres de population au détriment de l'agriculture* »³⁷? La Moselle est victime d'un mouvement général et de grande ampleur, qui s'étend en fait à une grande partie de l'Europe³⁸.

Dans le cadre des frontières actuelles, la population rurale de la France évolue de la manière suivante:

- 1831: 26,35 millions d'h.	- 1856: 26,74
- 1846: 27,33	- 1861: 26,60

³⁷ *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1857-1858, page 151.

³⁸ « *Eh quoi! Dans toute l'Europe en même temps on déserte les champs pour les ateliers* » (E. LAPOINTE, « Quelques mots sur l'abandon des campagnes par les ouvriers », o.c., page 175).

- 1851: 27,22

- 1866: 26,50³⁹

Entre 1801 et 1831, l'exode rural avait déjà touché, selon Yves Lequin, 35 000 individus. Le mouvement s'amplifie sous la Monarchie de Juillet: « *Dès le règne de Louis-Philippe, écrit-il, 46 départements se débarrassent de leur trop plein démographique* »⁴⁰. Entre 1846 et 1866, les campagnes françaises perdent ainsi plus de 800 000 ruraux, dont plus de la moitié dans les 5 ans séparant les recensements de 1861 et de 1866.

Comparant la population rurale des départements entre 1836 et 1851 (alors que l'exode rural n'en est qu'à ses débuts), Charles Pouthas observe que les densités rurales diminuent dans 54 des 86 départements mais surtout que dans 81 d'entre eux la proportion des ruraux a reculé⁴¹; certes dans des proportions variables: rien de comparable par exemple entre les départements pyrénéens (Pyrénées-Orientales et Basses-Pyrénées perdent environ 20%⁴²) et les régions méditerranéennes où le recul est inférieur à 10 points. Ce qui ne signifie pas nécessairement que le nombre des ruraux diminue partout, mais qu'il peut augmenter moins vite que la population urbaine; c'est le cas de la Meurthe, qui gagne 26 300 habitants entre 1836 et 1851, mais où la population rurale n'augmente que de 2000 personnes⁴³.

Si le dépeuplement des campagnes affecte la majeure partie de la France, qu'en est-il de la Lorraine? Une observation des chiffres relevés par Charles Pouthas [tableau 53] montre que le recul n'épargne pas les quatre départements, à l'exception de la Meuse qui connaît son apogée rural en 1851 avant d'être frappée à son tour.

³⁹ FINE (A.) et SANGOI (J.-C.), *La population française au XIXe siècle, o.c.*, page 92.

⁴⁰ *Histoire des Français, XIXe-XXe siècles*, tome 2: *La société*, Armand Colin, 1983, page 102.

⁴¹ *O.c.*, pages 70 (tableau n°6) et 222-223 (tableau 26).

⁴² Auguste Blànqui note dans son *Tableau des Populations rurales de la France* que « *les populations pyrénéennes sont dévorées par le fléau de l'émigration* » (F. BAUDIN, *o.c.*, page 152).

⁴³ BAUDIN (F.), *o.c.*, page 143.

Département	Densité rurale (h/km ²)		Population rurale (%)	
	1836	1851	1836	1851
Moselle (1)	67,1	64,2	84,4	75,3
Meurthe	57,2	42,2	82,2	79,5
Meuse	44,7	45,8	87,7	86,9
Vosges	55,7	48,7	82,4	69,3
Moyenne	56,1	50,2	84,1	77,7
(1) Configuration 1815				

Tableau 53

Densité des campagnes et population rurale
dans les départements lorrains (d'après Charles Pouthas)

Nombre de cantons ruraux sont atteints par le dépeuplement, que ce soit avant 1851 mais surtout après. Dans le département de la Meurthe, celui de Blamont perd un millier d'habitants entre 1836 et 1851, ceux d'Haroué et de Nomeny chacun 500. Les Vosges enregistrent elles aussi de nombreux départs: de 1851 à 1856, se plaint leur préfet, près de 3000 habitants de l'arrondissement de Mirecourt « *ont été enlevés par l'émigration intérieure* »⁴⁴: les Vosges perdent en tout, avant 1870, près de 20 000 ruraux. Moins que la Meuse, qui voit ses campagnes abandonnées par près de 35 000 campagnards⁴⁵.

Et surtout moins que la Moselle: dans sa configuration de 1871, celle-ci enregistre une perte de 32 à 33 000 ruraux entre les années 1830 et le recensement de 1866, soit une diminution de près de 8% de la population rurale; celle-ci passe de 415 000 au moment de l'apogée du peuplement rural à un peu plus de 382000 lors du dernier recensement avant l'annexion. Un dépeuplement suffisamment important pour être analysé en profondeur: à nouveau, les résultats communaux des recensements s'avèrent indispensables.

2) Le dépeuplement rural en Moselle: un phénomène général mais inégal

L'analyse du dépeuplement peut être conduite à un

⁴⁴ VIDAL DE LA BLACHE (P.), *La France de l'Est*, page 121, note 1.

⁴⁵ BAUDIN (F.), *o.c.*, pages 143-145.

double niveau: celui des arrondissements et celui des cantons. Les chiffres présentés, qui à la base de cette analyse sont ceux des communes rurales à chaque recensement, englobent en fait le solde naturel et le solde migratoire, et il est difficile voire impossible de dissocier les deux. Un canton ou un arrondissement dont la population rurale diminue faiblement peuvent en fait connaître une forte émigration mais partiellement masquée par une croissance naturelle élevée; inversement, un dépeuplement important peut traduire un exode rural mais qu'un solde naturel insuffisant ne parvient pas à équilibrer ou à compenser. Il est donc nécessaire de tenir compte du rapport entre décroissance globale et croissance naturelle.

a- Tous les arrondissements touchés

Le tableau et le graphique qui suivent [tableau 54 et graphique 40] dressent le bilan par arrondissement de l'évolution de la population rurale entre l'apogée de leur peuplement et le recensement de 1866:

Arrondissement	Déficit rural	% (1)	Indice (2)	% diminution (3)
Metz-Campagne	-5016	15,5	107,8	6,7
Boulay	-5349	16,5	115	9,5
Thionville	-3754	11,5	80,7	4,8
Forbach	-2977	9,1	64	4,6
Château-Salins	-7977	24,5	171,5	12,6
Sarreguemines	-1073	3,3	23	1,6
Sarrebouurg	-6409	19,6	137,8	9,2
MOSELLE	-32555	100%		

(1) Par rapport au déficit total

(2) Indice 100: moyenne de l'ensemble des arrondissements (4650)

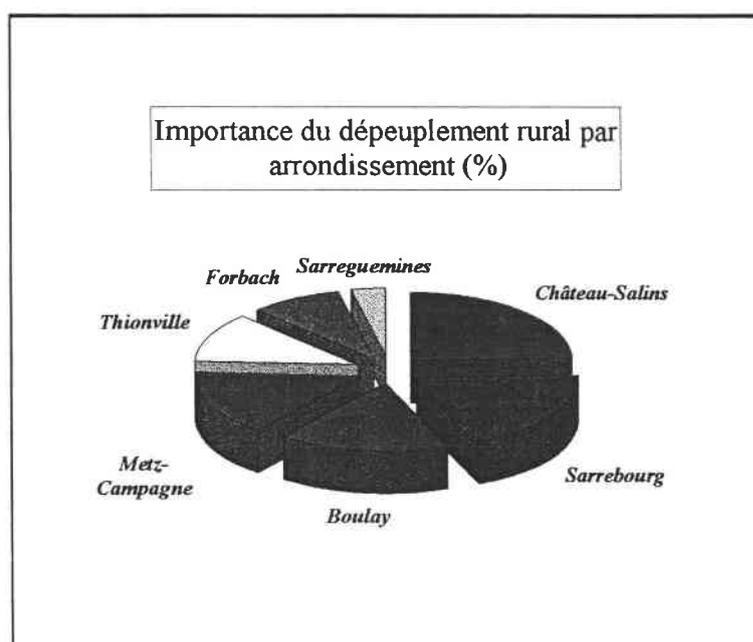
(3) Entre 1851 et 1866

Tableau 54
Le bilan du dépeuplement par arrondissement

Tous les arrondissements sont touchés par le dépeuplement rural, mais à des degrés divers, le plus atteint, Château-Salins, perd près de 8000 ruraux et représente à lui seul un quart du déficit des campagnes. Dans l'arrondissement de

Sarreguemines, ce déficit est très faible et représente l'indice le plus bas par rapport à l'indice départemental. Entre 1851 et 1866, période où le dépeuplement s'accélère: Château-Salins perd 100 ruraux pendant que Sarreguemines n'en perd que 8: c'est dire à quel point l'hémorragie est importante dans les campagnes du Saulnois.

Cependant, cette différence est à nuancer, car la croissance naturelle connaît dans ces deux arrondissements des écarts élevés: celui des campagnes sarregueminoises (10 à 12‰) parvient à compenser un exode rural sans doute plus élevé que celui traduit par les chiffres présentés⁴⁶. Un calcul réalisé sur un échantillonnage de 15 communes rurales (identique à celui choisi pour l'analyse de la natalité et de la mortalité par les tables décennales) indique, pour la période 1851-1861 un excédent naturel de 1363 pour une décroissance globale de 603 habitants seulement: les chiffres du dépeuplement ne sont donc pas en réalité ceux de l'exode rural et de l'émigration.

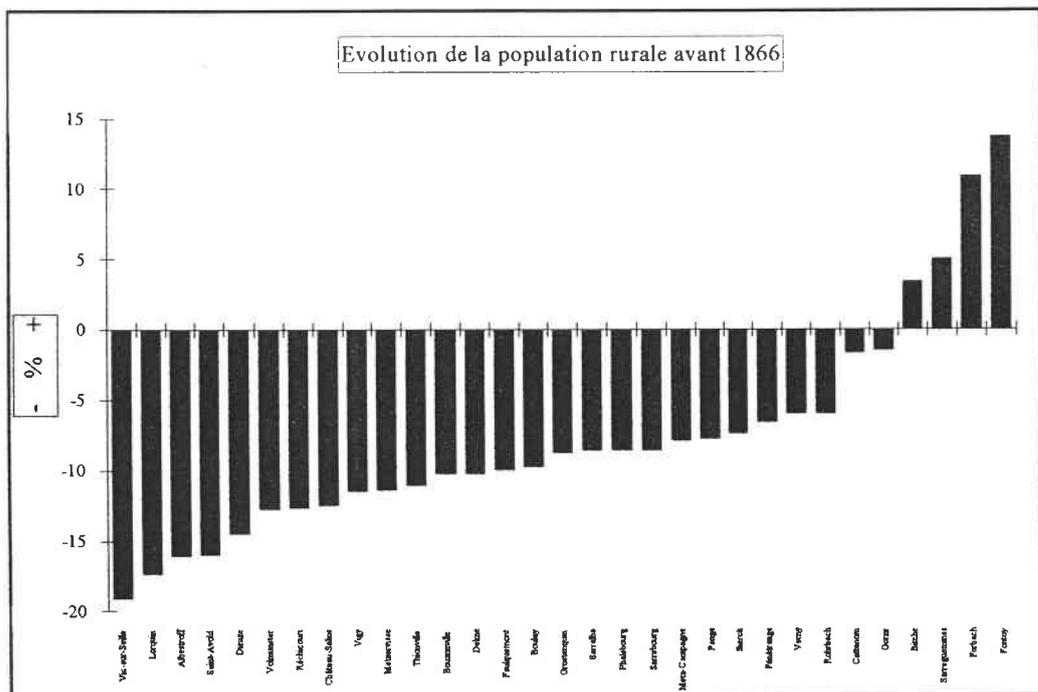


Graphique 40

⁴⁶ Certains auteurs avancent des chiffres qui induisent en erreur quant à l'importance du dépeuplement: ainsi Joseph ROHR, qui attribue à la commune de Lutzviller (canton de Volmunster) 785 habitants en 1851 et la fait se dépeupler à 262 en 1871... mais en omettant de préciser qu'entre les recensements de 1851 et de 1866 la commune de Schweyen (environ 490 habitants) lui était rattachée: en fait, Lutzviller passe de 266 habitants en 1846 à 262 en 1871 (*L'arrondissement de Sarreguemines*, Editions Pierron, Sarreguemines, 1978, 304 pages, page 32).

b- Neuf cantons sur dix

Deux types d'analyses ont été réalisées à partir des données relatives aux communes de moins de 2000 habitants: il s'agissait d'abord de mesurer le bilan par canton entre l'année du maximum démographique et le recensement de 1866. Puis de calculer le pourcentage de communes ayant connu un dépeuplement, d'une part entre 1836 et 1851, d'autre part entre 1851 et 1866, le choix de 1851 apparaissant le plus logique en raison de la rupture de la croissance qu'il révèle.



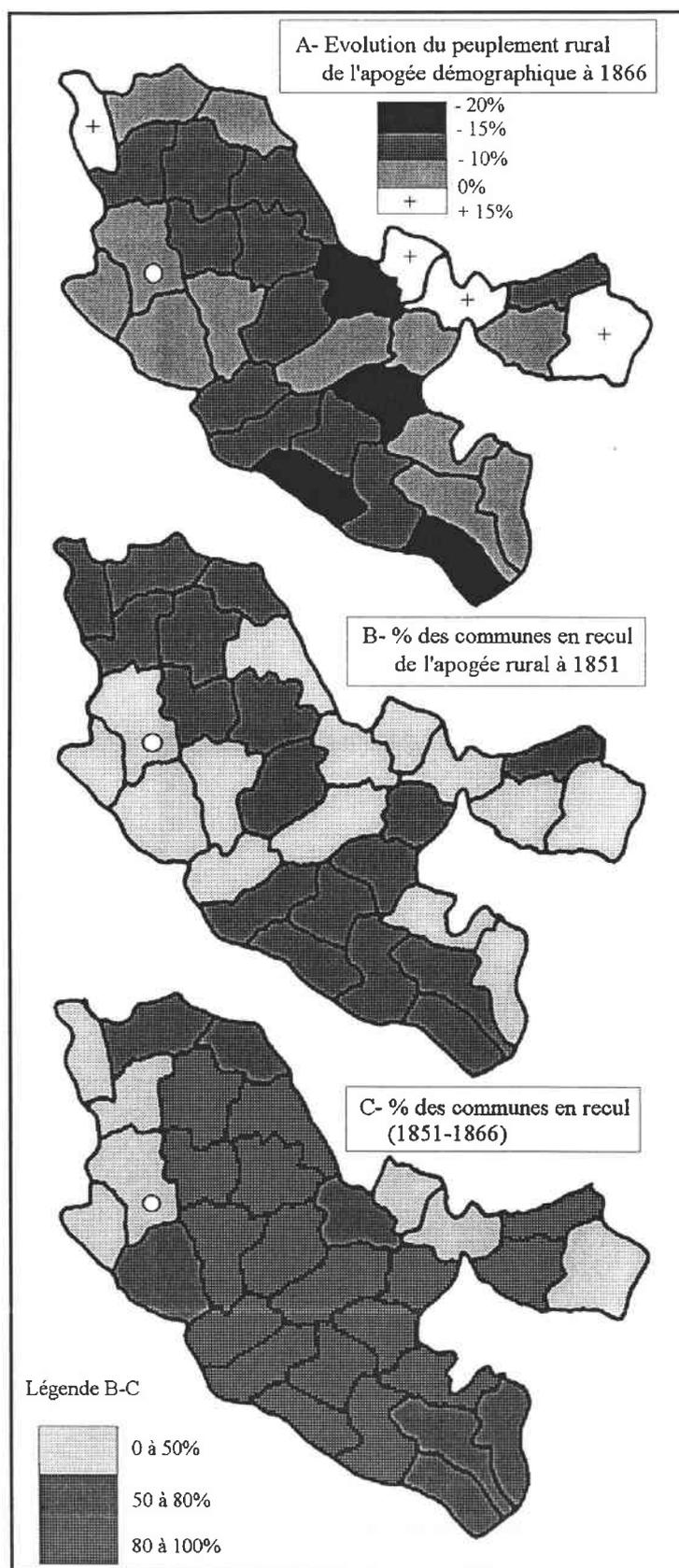
Graphique 41

Les résultats obtenus indiquent d'emblée l'ampleur d'une dépopulation rurale qui affecte 27 cantons sur 31, surtout à partir de 1851 [graphique 41, tableau 55, cartes 29 A-B-C]. La simple comparaison, de part et d'autre de cette date, de la proportion des communes en déclin démographique montre à quel point le milieu du siècle précipite la dépopulation: pour l'ensemble du département, cette proportion passe d'une commune sur deux à deux communes sur trois. En fonction du degré d'importance de la dépopulation, quatre groupes de cantons peuvent être distingués: un groupe où l'évolution du peuplement rural reste positive, et trois groupes où elle est négative jusqu'à 20%: ce qui donne une moyenne départementale de -7,8% et une médiane de -9,3%.

CANTON	Evolution (en %) 1836 - 1866	% communes en diminution	
		1836-1851	1851-1866
Vic-sur-Seille	-19,1	61,5	92,3
Lorquin	-17,4	61,1	72,2
Albestroff	-16,1	73	92,3
Saint-Avold	-16	38,8	72,2
Dieuze	-14,5	63,6	100
Volmunster	-12,8	73,3	80
Réchicourt	-12,7	53	92,3
Château-Salins	-12,5	58,8	94,1
Vigy	-11,5	58,3	83,3
Metzervisse	-11,4	71,4	100
Thionville	-11,1	61,1	27,7
Bouzonville	-10,3	46,6	90
Delme	-10,3	31,4	94,1
Faulquemont	-10	66,6	83,3
Boulay	-9,8	58	87
Grostenquin	-8,8	25	90,6
Sarralbe	-8,6	50	91,6
Phalsbourg	-8,6	33,3	79,1
Sarrebourg	-8,6	62,5	66,6
Metz-Campagne	-7,9	18,7	37,5
Pange	-7,8	45,4	87,8
Sierck	-7,4	68,4	78,9
Fénétrange	-6,6	47,6	80,9
Verny	-6	41,6	77,7
Rohrbach	-6	20	80
Cattenom	-1,7	50	55
Gorze	-1,5	18,7	37,5
Bitche	3,4	20	46,6
Sarreguemines	5	33,3	25
Forbach	10,9	35,2	23,5
Fontoy	13,7	50	50
MOSELLE	-7,8	49,2	76,2

Tableau 55

Le dépeuplement rural par cantons entre 1836 et 1866



Cartes 29 A-B-C

- Les cantons de Fontoy, Forbach, Sarreguemines et Bitche sont les seuls à voir se poursuivre la croissance de leur population rurale. Entre les communes en déclin et les communes qui s'accroissent, le solde est largement positif: dans les cantons de Bitche et de Forbach, les communes rurales gagnent plus de 1500 à 2000 habitants entre 1836 et 1866, en raison d'une croissance naturelle élevée et du maintien ou de la naissance d'activités industrielles dans ces cantons: ainsi Petite-Rosselle, qui stagne à environ 700 âmes jusqu'en 1856, passe brusquement à 1332 habitants en 1866, dix ans après le fonçage du premier puits charbonnier. Dans le canton de Bitche, où la population diminue dans certaines communes agricoles, elle augmente notablement là où existe une tradition industrielle continuant à faire appel à une main-d'oeuvre originaire des campagnes: de 1836 à 1866, Baerenthal, Goetzenbrück, Mouterhouse, Meisenthal et Sarreinsberg gagnent entre 250 et 350 habitants chacun. Dans les cantons de Sarreguemines et de Sarralbe, l'industrie rurale occupe en 1860 environ 3000 personnes, travaillant pour la fabrication des peluches de Puttelage⁴⁷ et de Sarreguemines ou des chapeaux de paille de Sarralbe⁴⁸, ce qui permet le maintien sur place de nombreux ruraux. C'est aussi le cas de quelques villages du canton de Saint-Avold, où travaillent des paysans-cloutiers approvisionnés en fer par l'usine Gouvy de Hombourg⁴⁹. Mais il est évident aussi que la forte croissance naturelle de ces régions germanophones leur permet de maintenir une forte population rurale, ce qui n'est pas le cas dans certains cantons à faible accroissement naturel: à titre d'exemple, entre 1853 et 1862 celui-ci est à Baerenthal de 862 personnes, alors qu'à Maizières-lès-Vic, presque aussi peuplé, il n'est que de 130.

- A l'opposé de cette évolution positive, quatre cantons connaissent une diminution de leur population comprise entre -

⁴⁷ Avant 1870, Puttelage produit le quart de la peluche de soie utilisée en Europe, et compte jusqu'à 2000 ouvriers avant de connaître une décadence due au déclin de la vogue des chapeaux de soie: la fabrique de Puttelage n'emploie plus que 300 ouvriers en 1907 (LE BALLE Y., *L'ouvrier-paysan en Lorraine mosellane. Etude sur l'alternance d'activités*, thèse de droit, Université de Paris, 1958, 115 pages, 11 cartes, pagé 50).

⁴⁸ KLAM (R.), *Le monde ouvrier de la région de Forbach (1850-1914)*, mémoire de maîtrise, Nancy, 1970, pages 62-63.

⁴⁹ *Ibid.*

15 et -20%: Vic-sur-Seille, Lorquin, Albestroff et Saint-Avold, dont les campagnes perdent, entre leur apogée rural et 1866, quelque 2000 habitants chacun. Dès avant 1851, le déclin démographique y touche plus de la moitié des communes rurales, puis 8 communes sur 10. Certaines d'entre elles subissent une véritable hémorragie: dans celui de Vic-sur-Seille, Moyenvic voit partir près de 540 de ses habitants (30%) et passer de 1464 en 1831 à 931 en 1866; dans le canton de Lorquin, le chef-lieu perd 25% de sa population entre 1841 et 1866, le village de Voyer 35%. Dans ces cantons le rythme de l'évolution n'est pas le même: si dans celui de Vic-sur-Seille le recul est permanent depuis 1841(-1830), si dans celui d'Albestroff il est surtout sensible entre 1836 et 1856 (-2066), il est plus irrégulier dans le canton de Saint-Avold, où alternent périodes de déclin et périodes de reprise, celles-ci pourtant ne compensant pas celles-là; mais, sur un déficit global de 1904 habitants, la seule période 1836-1841 en représente 1393.

- Un troisième groupe voit sa population rurale diminuer de 10 à 15%. On peut y distinguer deux ensembles géographiques: au nord-ouest du département les cantons de Vigy, Metzervisse, Thionville d'une part, les cantons de l'arrondissement de Boulay d'autre part, et au sud les trois autres cantons de l'arrondissement de Château-Salins, décidément le plus affecté par le dépeuplement: Dieuze, Delme et Château-Salins. Nombre de communes connaissent dans ces cantons une diminution de leur population, notamment après 1851: à l'exception de celui de Thionville, tous les cantons affichent plus de 8 communes sur 10 à la baisse, et la totalité dans ceux de Dieuze et de Metzervisse. Certaines communes sont en voie de dépeuplement: Téting et Vatimont (Faulquemont) perdent une centaine d'habitants; dans le canton de Dieuze, Lindre-Basse et Saint-Médard, proches de 500 âmes en 1836, tombent à environ 350 en 1866; dans celui de Château-Salins, Chambrey passe de 882 habitants en 1836 à 644 vingt ans plus tard.

- Les 12 derniers cantons connaissent un dépeuplement moins sensible, avec un recul proche de la moyenne départementale, et peu marqué dans ceux de Cattenom et de Gorze. D'un canton à l'autre les évolutions ne sont cependant pas identiques: ainsi, dans ceux de Metz-Campagne et de Verny,

le nombre des ruraux continue de s'accroître jusqu'en 1851 (respectivement de 4,7⁵⁰ et de 2,5%) avant de diminuer entre 1851 et 1866, tandis que le canton de Gorze présente une évolution inverse: -8,2 puis +7,2%; seul le canton de Pange voit sa population rurale décroître entre 1831 et 1866: gros propriétaire terrien dans ce canton, Eugène Lapointe cite l'exemple de 73 ouvriers agricoles qui, répondant aux propositions sans doute alléchantes du commis d'un entrepreneur, se sont embarqués en gare de Courcelles-sur-Nied en 1856⁵¹.

Telle est l'évolution du peuplement rural mosellan durant les trois décennies précédant l'annexion. Une évolution négative touchant presque toutes les régions, et qui modifie la carte des densités, et d'abord celle des densités rurales.

c- Vers une nouvelle carte des densités rurales

De 60,7 h/km² en 1831 et 64,1 en 1836, la densité rurale de la Moselle franchit le seuil des 70 h/km² dès avant le recensement de 1851, le début du dépeuplement de certains cantons étant compensé par la poursuite de la croissance générale. Ce n'est plus le cas quinze ans plus tard: en 1866, la densité rurale est retombée à 67,9 h/km².

Ce recul, comme celui du peuplement rural, est quasi général: à l'exception des cantons de Forbach, Bitche, Sarreguemines, Fontoy et Gorze, tous les autres sont touchés, dans des proportions variables. Si l'on s'en tient aux arrondissements, dans aucun d'entre eux la densité rurale n'augmente: seuls ceux de Forbach et de Sarreguemines se maintiennent à peu près, ainsi que le montrent le tableau [56] et le graphique [42] ci-dessous:

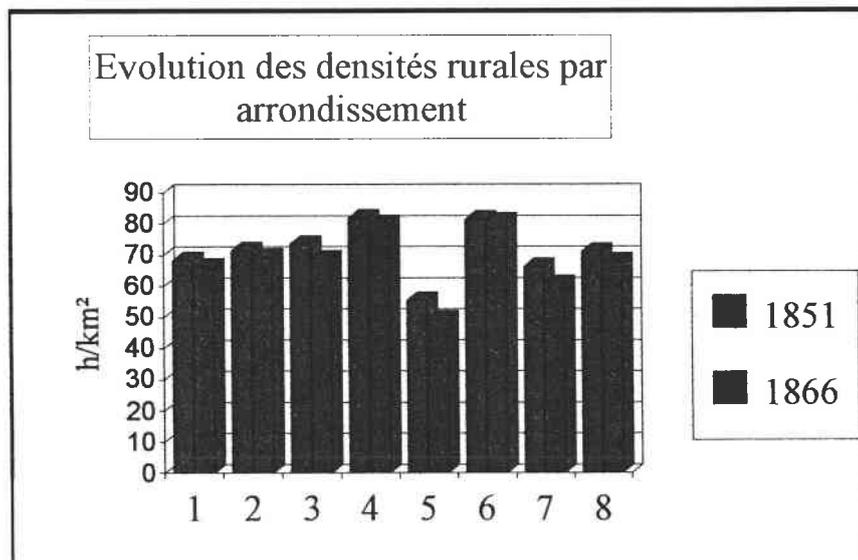
⁵⁰ Dans ce canton, Henry Contamine cite l'exemple de Pierrevillers, près de Rombas, qui aurait vu sa population passer de près de 900 habitants en 1826 à 350 en 1866 (o.c. page 29): il y a erreur sur ce dernier chiffre, qui vérification faite est de 532, ce qui donne tout de même une diminution de 41%.

⁵¹ « Quelques mots sur l'abandon des campagnes par les ouvriers », *Mémoires de l'Académie Impériale de Metz*, 1856-1857, page 177.

Arrondissement	N°	1851	1866
Metz-Campagne	1	68,3	66,2
Thionville	2	71,4	69,4
Boulay	3	73,6	68,8
Forbach	4	81,9	80,2
Château-Salins	5	55,4	49,4
Sarreguemines	6	81,5	81
Sarrebourg	7	66,2	60,8
MOSELLE	8	71,1	67,9

Tableau 56

Evolution des densités rurales de 1851 à 1866



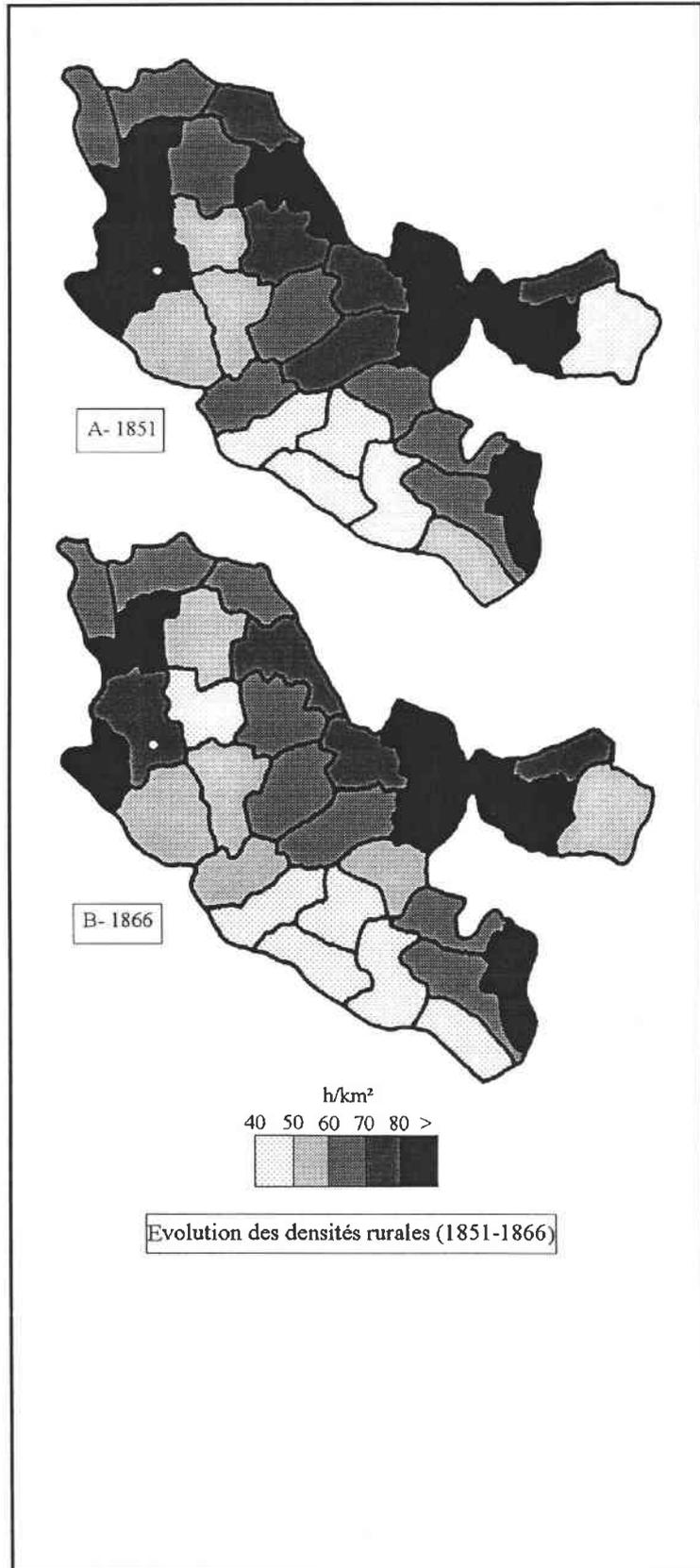
Graphique 42

La comparaison est plus intéressante à l'échelle cantonale [carte 30], et permet de suivre une évolution qui peut se résumer en deux aspects:

- L'accentuation des écarts entre une Moselle périphérique et une Moselle médiane: dans la première, qui englobe les cantons extérieurs des arrondissements de Metz-Campagne, Thionville, Boulay, Forbach, Sarreguemines (sauf le canton de Bitché) ainsi que le canton de Phalsbourg, les densités rurales sont nettement supérieures à la moyenne départementale: 84,4h/km² en 1851, 83 en 1866, et affichent un différentiel entre les deux dates qui est minime; d'autre part, c'est dans ce groupe que se situent les quatre cantons dont la densité augmente. A

l'intérieur de cette bordure dense, 17 cantons au peuplement rural plus faible: 61h/km² en 1851, 56 en 1866, soit une différence de 5 points; c'est là notamment que se rencontrent les 6 cantons de densité inférieure à 50. La carte des densités en 1866 indique que les écarts qui commençaient à se manifester en 1831 se sont peu à peu accentués: ils se creuseront encore davantage après 1871 et au XXe siècle.

- Le maintien de la césure, déjà constatée pour les densités rurales en 1831, entre la Moselle du nord-est et la Moselle du sud-est, c'est-à-dire entre les régions germanophones et les régions francophones: la limite entre les cantons de forte densité (supérieure à la moyenne départementale) et les cantons au peuplement plus lâche semble en partie du moins coïncider avec la frontière linguistique: les régions de parler germanique conservent une croissance naturelle plus élevée que la zone francophone, et sont moins touchées par le dépeuplement (en particulier dans les arrondissements de Forbach et de Sarreguemines) que les cantons du sud-est.



Carte 30

Cette différence au niveau des densités rurales vers 1860 peut être vérifiée de deux manières. Tout d'abord par la comparaison des densités par surface productive, établie grâce aux données fournies par L.B. de Saint-Martin, chef de bureau des Ponts et Chaussées, dans son *Atlas géographique, statistique et historique de la Moselle* publié en 1860: pour une moyenne départementale de 79,5 habitants par km² de surface productive, les cantons germanophones atteignent une densité de 85, le double de celle des cantons francophones (42,3): la densité est supérieure à 100 dans les cantons de Forbach, Saint-Avold, Sarreguemines et Thionville, mais inférieure à 60 dans ceux de Pange, Verny et Vigy. Les différences apparaissent aussi lorsque l'on calcule le nombre d'habitants par hectare de terres labourables: 1,6 dans les régions de parler germanique (jusqu'à 3,1 dans le canton de Bitche et 2,3 dans ceux de Sarreguemines et de Forbach), 1,1 dans la zone romanophone (0,8 dans les cantons de Vigy, Pange et Verny), et 1,3 dans les cantons bilingues. Si ces chiffres expriment des écarts déjà perçus dans les années 1830, au moment de l'apogée rural, le dépeuplement des campagnes ne fait que les accentuer.

Les chiffres indiqués par L.B. de Saint-Martin pour chaque commune permettent une analyse encore plus approfondie. Ceux des communes du canton bilingue de Faulquemont sont à cet égard éloquentes et permettent de confirmer les écarts existant d'une zone à l'autre. La densité moyenne par surface productive est de 70,3 h/km²; or, dans les communes germanophones, elle s'élève à 76,4 alors qu'elle tombe à 64,3 dans les localités francophones.

Démographiquement, les campagnes mosellanes apparaissent donc dans une certaine diversité. Une diversité qui n'exclut pas néanmoins de nombreux points communs, à une époque où, si le peuplement rural vit des mutations irréversibles, la société rurale reste solide. A l'exemple d'un village du Pays messin.

B- La société rurale mosellane. Un exemple: Woippy, village du Pays messin

Contrairement à la démographie, le monde rural lorrain au XIXe siècle a fait l'objet de nombreuses et solides études, et constitue un domaine parmi les mieux connus de l'histoire régionale. Travaux universitaires, ouvrages de synthèse, monographies villageoises et articles publiés dans les nombreuses revues spécialisées ont permis de saisir les divers aspects de cette civilisation rurale qui des siècles durant a marqué la Lorraine: les structures agraires et la vie agricole, le cadre de vie quotidien et la société rurale, les dévotions populaires et les réjouissances, l'instruction, la culture et les mentalités: toutes les facettes en ont été peu ou prou explorées⁵².

Il n'entre pas dans le cadre de ce travail de faire la synthèse des connaissances en ce domaine, encore moins de réécrire l'histoire de la société rurale mosellane dans la première moitié du XIXe siècle. Pourtant, peut-on analyser le peuplement rural sans évoquer les points forts de la ruralité, sans montrer ce qui, dans les années 1830-1870, tient encore du passé et prépare le devenir du monde rural? L'exemple d'une commune rurale, même s'il ne constitue pas nécessairement un « modèle », peut en fournir la matière et permettre de saisir le visage d'une communauté villageoise à l'époque de l'apogée des campagnes: ainsi en est-il de Woippy, gros village agricole situé aux portes de Metz⁵³.

Durant la première moitié du XIXe siècle, comme l'ensemble de la Lorraine, Woippy⁵⁴ vit encore dans le cadre d'une économie rurale traditionnelle, dominée par la céréaliculture (blé et avoine) et la culture de la vigne. S'étendant,

⁵² Parmi les ouvrages de référence, il faut citer: GERARD (C.) et LANHER (J.), *La Mémoire des Lorrains*, Presses Universitaires de Nancy - Editions Serpenoise, Nancy, 1984, 452 pages.

⁵³ BRASME (P.), *Woippy, village du Pays messin: 1670-1870, o.c.*, et « Les fermes de Woippy-La Maxe en 1861 », *Bulletin de Liaison* de la Société d'Histoire de Woippy, juin 1996, pages 15-17.

⁵⁴ En 1810, un décret impérial a réuni à Woippy la commune voisine de la Maxe, qui après de nombreuses pétitions obtiendra sa défusion en 1867. Il ne sera question ici que de Woippy.

entre la Moselle et le pied des côtes, sur un ban de 827 hectares de terres alluviales, le village compte 859 habitants en 1831 et 958 au recensement de 1866. La vie rurale woippyenne est marquée, comme dans de nombreuses autres communes, par la survivance des usages ancestraux comme la vaine pâture, mais aussi par des initiatives novatrices dans le domaine de l'agronomie, qui sont surtout le fait d'une poignée de fermiers-agronomes convertis au progrès. Mais le microcosme social n'évolue guère, faisant cohabiter une minorité de riches propriétaires issus de la bourgeoisie messine qui le sont devenus sous la Révolution, des fermiers et des villageois qui, artisans, vigneron ou journaliers, continuent à vivre petitement.

1) Une intense vie rurale

A la fois routinier et novateur, le travail de la terre fait de Woippy une communauté rurale à la croisée des chemins. A l'instar de la plupart des cantons mosellans, le Pays messin est alors à l'apogée de sa civilisation rurale, et à Woippy comme ailleurs les routines du passé y rencontrent, parfois de manière conflictuelle, les ferments de l'avenir.

a- Vaine pâture et portions communales: la survivance des usages communautaires

« *La bergère ne veut plus se charger de garder le troupeau commun, donnant pour raison qu'il n'y a plus assez de bestiaux confiés à sa garde* »: cette anodine notation dans une délibération municipale du 11 août 1866⁵⁵ ne marque-t-elle pas d'une certaine manière la mort d'un usage (le « troupeau commun ») et celle des contraintes communautaires d'antan? De fait, jusqu'à la veille de l'annexion, une grande partie de la population woippyenne continue à se plier à ces usages séculaires, dont le plus ancré reste la vaine pâture. Maintenus avec force pendant longtemps, ils sont cependant remis en cause par les tenants du progrès agricole; à commencer par les gros fermiers de la commune⁵⁶.

⁵⁵ Archives municipales de Woippy, P.V. Délibérations du conseil municipal.

⁵⁶ En 1818 le Conseil Général de la Moselle avait proclamé que la vaine pâture était nuisible à l'agriculture et que sa suppression devait être envisagée

Le 4 décembre 1835, plusieurs d'entre eux demandent au préfet la suppression des droits de vaine pâture; le 20 janvier suivant, le conseil municipal oppose un refus catégorique: on ne peut abolir un droit « *acquis par un usage immémorial et suivi sans interruption* », d'autant que « *supprimer ce droit... serait enlever à la classe peu aisée les ressources qui lui sont nécessaires, et même indispensables pour vivre, surtout pendant l'hiver* »⁵⁷.

La vaine pâture est indissociable de l'institution du troupeau commun, dont la garde est confiée, comme autrefois, au pâtre ou berger communal, qui est sous contrat avec la commune. Ce contrat lui fait obligation de rassembler le bétail au soleil levant, de le conduire paître sur le *pâtis* ou *pâquis*⁵⁸ ou dans les champs moissonnés, et de le ramener au soleil couchant; durant les fortes chaleurs, le berger est tenu de mener le troupeau à proximité du ruisseau ou d'un point d'eau. Payé par quinzaine, il perçoit une rétribution de 7 centimes et demi par vache, de 5 centimes par porc et de 2 centimes et demi par brebis ou mouton.

Cet usage cesse pourtant de faire l'unanimité. En 1868, se faisant les porte-parole des propriétaires de prés et des cultivateurs qui se plaignent de voir leurs parcelles maltraitées et piétinées, deux conseillers municipaux demandent une réglementation plus sévère de la vaine pâture. Un arrêté municipal du 27 mai 1870 leur donne partiellement gain de cause en rappelant aux usagers le nécessaire respect des cultures et des herbages.

Si le droit de vaine pâture tend à être restreint puis, avec la réduction du bétail villageois, à disparaître, il est un autre privilège cher aux habitants de Woippy et qui en fait subsistera jusqu'après la Seconde Guerre mondiale: celui de cultiver les

progressivement. Une motion analogue est votée en 1838. Mais ces vœux sont peu suivis, par crainte de mécontenter les masses paysannes.

⁵⁷ *Ibid.*, 20 janvier 1836.

⁵⁸ Toponymes encore existants.

« portions communales », c'est-à-dire un lot de biens communaux, de 17 ares environ, que la commune loue aux chefs de famille: on en compte 140 en 1829 et 152 en 1853, avant que la commune en crée une trentaine supplémentaires en 1865⁵⁹. Dès les années 1820 ces portions sont généralement plantées en pommes de terre, complément idéal de subsistance pour les villageois, surtout les plus démunis.

Réservées en priorité aux ménages domiciliés à Woippy (les célibataires et les veuves sans enfants n'y ont pas droit), les portions communales sont âprement disputées lorsque la mort d'un locataire les rend vacantes, et il n'est pas toujours facile pour la municipalité de répondre aux nombreuses demandes, à tel point que c'est parfois au préfet de trancher: en 1870, celui-ci refuse une portion au manouvrier Jacques Sic, père de 6 enfants, qui demandait à pouvoir bénéficier du lot dont sa femme avait été privée à la mort de son premier mari⁶⁰.

b- Une agriculture tournée vers l'avenir: les fermiers-agronomes

Routinier et encore largement tributaire des usages ancestraux, le travail de la terre est, dans les fermes de la commune et de son annexe La Maxe, résolument tourné vers le progrès. Des fermes⁶¹ dont l'activité principale reste la céréaliculture (les terres labourables représentent 75% de la surface exploitée), mais où sont introduits progressivement le colza, la betterave, la pomme de terre et les prairies artificielles. Certaines de ces fermes sont de véritables fermes-modèles; propriétaires et fermiers, acteurs d'une révolution agricole en marche, innovent dans le domaine de l'outillage agricole, introduisent les engrais artificiels et améliorent la stabulation, ce qui leur vaut de nombreuses récompenses.

C'est le cas de Jean Pelte, fermier de la Grange d'Envie, dont la ferme de 153 hectares est jugée en 1845 la mieux tenue

⁵⁹ BRASME (P.), *o.c.*, page 333.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ Un rapport du Comice Agricole de Metz-Campagne de 1861 en dénombre 16 sur Woippy et La Maxe (Archives départementales de Moselle, BA 1987, *Bulletins des Comices Agricoles de la Moselle*).

du département, et qui vient présenter en 1849 à Paris son expérience d'assolement septennal; agronome accompli, il vulgarise ses innovations par diverses brochures comme *Le guide du garçon de ferme* (1848), *Le nouveau mode d'assolement* (1854) ou *L'agriculture et le crédit agricole*. Son voisin de La Maxe, Charles-François Hurlin, est de la même race de fermiers-agronomes. A la suite de son père, qui vers 1780 avait introduit la culture du trèfle et de la luzerne dans la vallée de la Moselle, il fait de son exploitation (88 hectares, dont 16 en colza) l'une des plus en vue de l'arrondissement, y utilisant des engrais liquides ainsi qu'un chariot à colza de son invention.

Le progrès agricole à Woippy, c'est aussi l'extension des surfaces cultivables, notamment par des défrichements de bois qui s'accélèrent entre 1840 et 1855: 90 hectares sont ainsi défrichés et mis en culture entre ces deux dates dans le bois Saint-Vincent. L'administration y est généralement favorable, car « *l'établissement des chemins de fer enlève à l'agriculture des quantités considérables de terres arables... il est de l'intérêt public de remplacer ces terres afin de ne plus diminuer les récoltes de céréales* »⁶².

L'année 1868 marque indéniablement l'apogée de la vie rurale woippyenne. D'une part parce que Woippy accueille, le 12 juillet, la fête et le concours du Comice Agricole de Metz-Campagne, qui donnent lieu à la présentation de matériels nouveaux et à la remise de nombreuses récompenses. Mais surtout parce que c'est cette année-là qu'est introduite une culture qui pendant près d'un siècle va faire la fortune et la renommée de Woippy et du Val de Moselle: la fraise. Implantée par deux vigneron, Dominique et Jacques Vion, à partir de plants ramenés de Plougastel-Daoulas, la fraise va connaître à partir des années 1880 un développement rapide qui du même coup entraîne la disparition du vignoble local⁶³.

⁶² Archives départementales de Moselle, 5P 239.

⁶³ BRASME (P.), *La Fraise de Woippy*, Editions Serpenoise, Metz, 1990, 229 pages. Le vignoble woippyen représente entre 25 et 30 hectares dans la première moitié du siècle. Alors qu'il faisait vivre les trois-quarts des habitants au XVIIIe siècle, il n'en occupe plus que le quart.

Maintien mais recul des usages d'autrefois, innovations et progrès agricoles: la vie rurale woippytienne connaît dans la première moitié du XIXe siècle une mutation que l'on rencontre également dans de nombreuses communes mosellanes. Est-ce à dire que les composantes de la société rurale évoluent elles aussi?

2) La société rurale woippytienne

Rédigeant leur Cahier de doléances, le 9 mars 1789, les Woippytiens se définissaient comme « *de pauvres habitants de campagne, épuisés de misère et de paiements* »⁶⁴, vivant depuis le Moyen Age sous la tutelle seigneuriale du Chapitre de la cathédrale de Metz. Moins d'un demi-siècle plus tard, leur situation n'a pas fondamentalement changé: en 1837, le maire Jean-Nicolas Séchehaye adresse au préfet une demande de secours en faveur de vigneron et de manouvriers de sa commune « *voisins de l'indigence* »⁶⁵; le 29 mai de la même année, l'inspecteur des écoles primaires Weyland expose au représentant de l'Etat que « *les habitants de Woippy n'ont que peu de propriétés, la plupart (de celles-ci) appartiennent à de riches propriétaires* »⁶⁶. Des propriétaires vivant de leur rente foncière, des villageois souvent démunis: le microcosme woippytien présente encore une société aux clivages importants et qui demeure inégalitaire.

a- Les rentiers de la terre

Comme sous l'Ancien Régime, la terre n'appartient qu'en partie aux habitants du village. Avec la Révolution en effet, profitant de la confiscation des biens du Chapitre et d'autres communautés religieuses, la bourgeoisie messine -déjà présente foncièrement avant 1789- a renforcé sa mainmise sur les terres et les biens immobiliers.

Les matrices cadastrales de 1808-1810 et de 1846⁶⁷ révèlent en effet que la plupart des propriétaires sont de

⁶⁴ BRASME (P.), *Woippy, village du Pays messin, 1670-1870*, page 248.

⁶⁵ *Ibid.*, page 314.

⁶⁶ Archives départementales de Moselle, série O (Woippy), lettre du 29 mai 1837.

⁶⁷ *Ibid.*, cartes et plans, n°1678 (cadastre de 1808) et P 746 (cadastre de 1846).

résidence messine et d'origine bourgeoise: magistrats, membres des professions libérales, artisans enrichis, anciens militaires, hauts fonctionnaires⁶⁸ voire hommes politiques⁶⁹ possèdent sur le ban communal des biens en terres, en prés, en vigne ou en bois, auxquels s'ajoutent souvent une ou plusieurs demeures. Quelques-unes de ces familles se sont implantées durablement à Woippy, y gravant même leur nom dans l'histoire locale: ainsi la famille Séchehaye, qui a donné deux maires à la commune; Rose Marcus, unique héritière des biens de la famille de limonadiers messins Bouland et donatrice en 1850 de l'église actuelle; ou René Paquet (1845-1927), ornithologue et historien du Pays messin, qui en 1878 publie une *Histoire du village de Woippy*: la propriété du *Rucher* qu'acquiert en 1849 son père, capitaine de frégate, est alors l'une des plus belles des environs de Metz.

b- L'évolution socio-professionnelle

Au XVIIIe siècle, sur une population de 5 à 600 habitants, Woippy comptait, à côté de quelques laboureurs, une forte majorité de vigneron à gages pauvres pour la plupart, et des manouvriers vivant aux frontières de la misère. A côté d'eux, quelques artisans: forgerons, tonneliers, charrons, tisserands, tailleurs et cordonniers. Au XIXe siècle, les métiers de la terre sont encore largement représentés, mais le recul de la vigne et le développement démographique du village, créant des besoins nouveaux, modifient sensiblement sa composition socio-professionnelle.

La liste des 346 électeurs woippyciens de 1848⁷⁰ apporte de précieuses indications sur cette composition. Les métiers de la terre restent les plus nombreux, et représentent un peu plus de la moitié des professions: 31 cultivateurs, 96 manouvriers, 45 vigneron, 20 jardiniers. Les activités artisanales pratiquées

⁶⁸ Comme Michel-Richard Weyer, payeur-général de la Moselle sous l'Empire, qui possède à Woippy 65 hectares de terres et de bois et 3 maisons.

⁶⁹ C'est le cas de Jean-Pierre Pêcheur, membre du Conseil des Anciens sous le Directoire puis Président de la Cour d'Appel de Metz, ou de Jean-Baptiste Bouchotte, député de Metz en 1830-1831.

⁷⁰ Archives départementales de Moselle, 40 M 29. Figurent sur cette liste les électeurs résidant à Woippy et à La Maxe (la non indication de la résidence ne permet pas d'établir la distinction entre les deux villages).

avant la Révolution le sont encore au milieu du siècle: 3 meuniers, 5 charrons, 4 tonneliers, 2 tisserands, 4 tailleurs d'habits, 3 cordonniers. De nouveaux métiers apparaissent, diversifiant la gamme des activités du village, notamment dans le bâtiment: charpentiers, menuisiers, scieurs de long, tailleurs de pierre et surtout maçons: ces derniers sont 12 en 1848 - il faut dire que cette année là commence la construction de la nouvelle église. Les commerçants eux aussi sont davantage présents: outre les deux aubergistes tenant établissement le long de la route de Metz à Thionville, et qui depuis longtemps font figure de notables locaux⁷¹, outre ses 8 cabaretiers, Woippy a désormais son épicier et ses bouchers: un embryon de commerce se met en place.

Cependant, les métiers de la terre restent les plus nombreux: sur 346 électeurs en 1848, près de 200 exercent une activité agricole; c'est parmi eux que se rencontrent d'ailleurs les habitants dont la situation est la plus précaire.

c- Les solidarités villageoises

Woippy a ses riches, Woippy a surtout ses pauvres, que pudiquement le siècle appelle *indigents*. Leur nombre varie selon les époques, dépendant de la conjoncture; de temps à autre, au fil des délibérations de l'assemblée municipale, un chiffre, un nom: celle du 13 janvier 1847 fait état de « 20 ouvriers pauvres »; celle du 21 décembre 1849 avance le chiffre de 52 indigents. Paradoxalement, ce sont les délibérations de nature scolaire qui permettent de cerner avec le plus de précision le phénomène de l'indigence. En effet, la loi Guizot sur l'enseignement primaire (28 juin 1833) maintient pour les parents le paiement d'une rétribution scolaire à l'instituteur (l'écolage): or les familles les plus démunies en sont dispensées; en vertu de cette loi, il appartient au conseil municipal d'arrêter le nombre d'enfants « admis gratuitement ». En 1841, les parents de 27 enfants, soit 17 familles différentes, sont dispensés de l'écolage en raison de leur pauvreté, ce qui représente 18% des élèves scolarisés. Entre

⁷¹ Les aubergistes de la *Maison Rouge* et de la *Maison Neuve* avaient été élus en 1789 délégués du village à l'assemblée du bailliage de Metz.

1850 et 1870, leur nombre augmente: 31 en 1851 (dont 21 enfants de manouvriers), 42 en 1862, 45 en 1864.

Dispensés d'écolage, les pauvres de la commune peuvent aussi compter sur différentes formes d'assistance. La charité individuelle y pourvoit: n'y a-t-il pas à Woippy « *un assez grand nombre d'habitants riches ou aisés connus pour leurs sentiments de charité* »⁷², comme Rose Marcus qui par testament lègue en 1854 1200 francs aux familles les plus pauvres? Cette aide est généralement distribuée par l'intermédiaire du bureau de bienfaisance, créé en janvier 1827. L'action charitable, ce sont aussi les soins gratuits pour les plus démunis, en particulier pour les femmes en couches. L'initiative en revient parfois à la commune: en 1845, à l'occasion de la fête du roi, les édiles votent un secours en faveur de 16 familles du village.

Les indigents de Woippy bénéficient donc de ce que le XIXe siècle n'appelait pas encore solidarité mais qui est tout le contraire de l'indifférence: assistance, secours, charité, qu'ils soient privés ou organisés par la collectivité, d'inspiration religieuse ou non; admission gratuite de leurs enfants à l'école, distribution de vivres ou d'argent, soins gratuits à domicile, décharge de contributions, embauche pour travaux d'intérêt général. Les pauvres sont l'objet de la sollicitude d'une communauté qui n'a pas oublié ces vieilles solidarités villageoises qui sont l'une des caractéristiques de la société rurale.

Commune rurale parmi plus de 700 autres, Woippy présente les aspects les plus marquants de la société rurale mosellane durant la première moitié du XIXe siècle. Une vie agricole faite de pratiques ancestrales encore bien ancrées même si certaines reculent, et d'innovations montrant que la révolution

⁷² Archives municipales de Woippy, P.V. Délibérations, 14 janvier 1855.

agricole est bien en marche⁷³; une société encore hiérarchisée, dans laquelle riches et pauvres, propriétaires et non propriétaires, métiers de la terre et activités artisanales se côtoient, une société aussi où la solidarité envers les plus pauvres, forme de sociabilité villageoise, est réelle.

Si la société rurale demeure à la veille de la guerre de 1870 encore très solide et enracinée, les campagnes mosellanes, comme l'ensemble des campagnes lorraines et françaises, sont en pleine phase de dépopulation et d'exode rural. Mis à part quelques îlots qui résistent mieux au déclin et qui réussissent à maintenir une forte population rurale, toute la Moselle est affectée, certes à des degrés divers. Moins dans les régions périphériques surtout de la Moselle germanophone, davantage et dans des proportions parfois inquiétantes dans toute une partie de la Moselle médiane où l'agriculture ne parvient plus à retenir les bras. Cet exode rural, qui montre à quel point les hommes du XIXe siècle restent ou redeviennent mobiles et qui se poursuivra et s'amplifiera après l'annexion, est un fait majeur de l'histoire démographique et sociale du département.

Cette mobilité accrue des Mosellans pose plusieurs problèmes: pourquoi un phénomène aussi ample dès avant le milieu du siècle? Qu'est-ce qui pousse des milliers de ruraux hors des limites de leur commune ou de leur canton: la misère, le surpeuplement, l'espoir de trouver ailleurs un travail que les campagnes n'offrent plus sur place? Où vont-ils: dans les villes, dans une bourgade voisine, hors du département, hors de France?

⁷³ Le recul de la jachère constitue un autre aspect des progrès agricoles, bien qu'il soit inégal. Dans l'arrondissement de Metz, en 1847, la part de la jachère est de 5,81% dans les 3 cantons ruraux de Metz, de 15% en moyenne dans ceux de Gorze, Vigy, Verny, Pange et Faulquemont, mais de 25,5% dans celui de Boulay (M. WEISSE, *Etude sociale du monde agricole en Moselle vers 1848*, o.c., page 14).

SECTION 2

EMIGRATION ET DEBUT

DU PEUPEMENT INDUSTRIEL

Interrogé, comme tous ses collègues du département, sur les causes de l'augmentation ou de la diminution du nombre de ses administrés, le maire de Kalhausen, dans l'arrondissement de Sarreguemines, note qu'entre 1856 et 1861 le nombre d'habitants a diminué de 45 à cause de « *l'émigration pour l'Algérie et l'Amérique* ». Ceux de Manderen, de Waldwisse, de Metzervisse, invoquent comme explication « *l'émigration vers Paris* ». ⁷⁴ Lors du recensement de 1866, le maire de Petite-Rosselle attribue le gain de 230 habitants que la commune vient d'enregistrer à la « *grande activité aux houillères* », tandis que celui de Moyeuve voit dans l'« *extension donnée à l'établissement métallurgique* » la cause d'une croissance de 659 habitants depuis 1861 ⁷⁵.

Emigration vers l'Amérique et vers l'Algérie, départs pour Paris, début d'une concentration de main-d'oeuvre dans les premiers centres industriels: la population mosellane, au travers de ces annotations émaillant les deux derniers recensements du Second Empire, apparaît affectée d'une mobilité inconnue jusqu'alors. Et c'est là l'un des caractères essentiels de la démographie de la Moselle et de la Lorraine au XIXe siècle, corollaire d'un exode rural lui aussi sans précédent. Les Mosellans bougent comme jamais ils ne l'ont fait, même si avant la Révolution cette mobilité n'était pas inconnue ⁷⁶. Nombre d'entre eux, poussés davantage par la misère que par l'esprit d'aventure, s'expatrient pour le Nouveau Monde ou l'Algérie

⁷⁴ Archives départementales de Moselle, 188 M10/2.

⁷⁵ *Ibid.*, 188 M11/2.

⁷⁶ Au XVIIIe siècle la Lorraine a connu un mouvement d'émigration vers le Banat (région de Timisoara en Roumanie) et la Galicie. Entre 1763 et 1774; 12 000 Lorrains auraient émigré vers l'Europe centrale, puis 4000 entre 1783 et 1787.

récemment conquise. D'autres vont tenter leur chance à Paris. D'autres encore quittent les campagnes pour répondre aux appels de main-d'oeuvre de l'industrie et des chemins de fer. Ils sont peu nombreux, par contre, à se diriger vers Metz et les modestes centres urbains qui, comme Sarrebourg et Boulay, Saint-Avold voire Thionville, voient leur population stagner ou n'évoluer que lentement.

La Moselle est au XIXe siècle, comme une grande partie de la Lorraine, une terre d'émigration. Mais c'est aussi un département dont l'armature urbaine se prépare à de futures mutations, avec d'une part un modeste réseau de villes anciennes, peu peuplées et qui végètent, d'autre part des communes dont l'industrialisation fait en quelques années des cités industrielles actives. Avec pour chef-lieu une ville, Metz, dont le rayonnement social et culturel reste intact malgré sa stagnation démographique.

I- La Moselle, terre d'émigration

Le 12 mai 1832, à bord du navire la *Louise*, armé au Havre et en partance pour les Etats-Unis, meurent Jean-Pierre et Antoine Philippe, âgés de 4 et 5 ans, dont les parents ont quitté quelques semaines auparavant leur village de Bistroff, dans le canton de Grostenquin. Quelques jours plus tard, un autre bateau, le *Théodore*, enregistre le décès de deux autres enfants nâtifs du même village, Catherine et Barbe Klein, âgées de 3 et 8 ans⁷⁷. Le 24 février 1859, meurt à San Francisco Louis Mathias, né en 1802 à Baronville, village voisin de Bistroff⁷⁸. La transcription de ces décès lointains dans les registres d'état-civil du lieu de naissance est assez rare, mais n'en traduit pas moins l'existence d'un mouvement d'émigration qui a porté des milliers de Lorrains vers les Etats-Unis.

Sans doute par son ampleur et son caractère aventurier, mais aussi par l'abondance de sources jusque-là inexploitées, l'émigration des Lorrains en Amérique a suscité la curiosité de maints historiens et donné lieu à des travaux qui sont autant de

⁷⁷ *Ibid.*, 7E 91, Registre de l'état-civil de 1832.

⁷⁸ *Ibid.*, 7E 51, Registre de l'état-civil de 1859.

solides références historiographiques: en premier lieu ceux de Camille Maire, Jean Houpert, Norman Laybourn et Henri Hiegel⁷⁹. Grâce à ces travaux, l'histoire de l'émigration en Amérique n'est plus à faire, et il ne nous appartient pas de reprendre tous les éléments déjà analysés par ces auteurs. Cependant, une étude de la population mosellane au XIXe siècle se doit d'en reprendre les conclusions, de pousser plus avant certaines analyses, voire d'y apporter des éléments nouveaux.

Si des milliers de Mosellans partent vers l'Amérique, ils sont également nombreux à s'expatrier en Algérie, ou tout simplement à partir tenter leur chance à Paris. En somme, l'exode rural qui affecte les campagnes vers le milieu du siècle se déverse davantage hors du département qu'à l'intérieur de ses limites: comme les départements alsaciens⁸⁰ et franc-comtois, comme le Palatinat et les régions rhénanes⁸¹, la Moselle est au XIXe siècle un foyer d'intense émigration. Quelles sont les motivations des émigrants? D'où viennent-ils, où partent-ils? Quel est le rythme de l'émigration?

A- Une émigration de la misère

De tout temps les causes de l'émigration ont été complexes et variées; d'une région à l'autre, d'une époque à

⁷⁹ MAIRE (C.), *L'émigration des Lorrains en Amérique (1815-1870)*, thèse de 3e cycle, Centre de Recherches relations internationales, tome 13, Metz, 1980, 188 pages, et *Lettres d'Amérique (1802-1892)*, Editions Serpenoise, Metz, 1992, 99 pages. HOUPERT (J.), *Les Lorrains en Amérique du Nord*, Editions Naaman, Sherbrooke (Québec), 1985, 517 pages. LAYBOURN (N.), *L'émigration des Alsaciens et des Lorrains du XVIIIe au XXe siècle, Essai d'histoire démographique*, Association des Publications près les Universités de Strasbourg, 2 tomes (tome 1: Les noms de lieux, 309 pages; tome 2: Au-delà des mers, 501 pages), Strasbourg, 1986. HIEGEL (H.), « Les émigrants des régions de Bitche et de Sarreguemines en Amérique de 1828 à 1872 », *Le Pays de Bitche*, Bulletin de la section de Bitche de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, 1991, pages 16-54. Voir aussi: MARCHAL (M.-J.), *Viva America. Emigration mosellane vers les Etats-Unis au XIXe siècle*, dactyl., Corny-sur-Moselle, 1993, 327 pages.

⁸⁰ FOUCHE (N.), *Emigration alsacienne aux Etats-Unis, 1815-1870*, thèse de doctorat, publications de la Sorbonne, 1992, 288 pages.

⁸¹ M. HUBERT estime à plus de deux millions et demi le nombre d'Allemands ayant émigré, pour la plupart aux Etats-Unis (*L'Allemagne en mutation, o.c.*, page 103). Entre 1820 et 1869, selon Nicole FOUCHE, ils sont 2 215 719 à avoir émigré dans ce pays, dont 976 072 entre 1850 et 1859 (*o.c.*, page 67).

l'autre, elles ne sont pas toujours identiques: attrait de l'aventure et appât du gain, abandon aux sirènes vantant telle terre étrangère, persécutions religieuses et motifs politiques, désir d'une vie meilleure dans d'autres contrées constituent souvent les motivations profondes des émigrants. Mais, concernant l'émigration dont la Moselle est le théâtre au XIXe siècle, cette motivation semble être avant tout liée à la misère et aux conditions difficiles dans lesquelles vivent de nombreux Mosellans, notamment en Moselle germanophone: « *Une émigration du malheur* », pour reprendre l'expression de René Rémond⁸². C'est du moins ce que laissent entrevoir nombre de rapports et de témoignages.

Ainsi, le 2 avril 1828, le commandant de la gendarmerie royale de la Moselle écrit au préfet, au sujet de l'émigration qui touche l'arrondissement de Sarreguemines: « *La principale cause qui donne lieu à l'émigration pour l'Amérique est la misère qui existe dans cet arrondissement et particulièrement dans le pays de Bitché* »⁸³. Ce que confirme quelques années plus tard le sous-préfet: « *Je dois dire que beaucoup des émigrants que j'ai questionnés... ne sont déterminés à quitter la France que par l'état de gêne qu'ils éprouvent* »⁸⁴. Répondant au questionnaire adressé en 1842 aux curés du département de la Meurthe par l'évêque de Nancy et de Toul, celui de Fribourg (canton de Réchicourt) écrit: « *La population diminue beaucoup, ayant l'habitude d'émigrer à Paris depuis vers 1816, pour y trouver à vivre et à travailler plus facilement qu'ici* »⁸⁵.

1) La première poussée migratoire: la disette de 1816-1817

La misère, c'est d'abord celle dont la disette de 1816-1817 provoque la recrudescence. Selon Louis Chevalier, dans les quatre départements de l'est (Haut-Rhin, Bas-Rhin, Moselle et Meurthe), le nombre des demandes de passeport aurait dépassé

⁸² Rémond (R.), *Les Etats-Unis devant l'opinion française (1815-1862)*, Paris, 1963, tome 1, page 31.

⁸³ Archives départementales de Moselle, 89 M1/2.

⁸⁴ Lettre au préfet, citée par GAIN (A.), « La Lorraine allemande, foyer d'émigration au début du XIXe siècle », *Le Pays Lorrain*, 1926, page 22.

⁸⁵ Archives départementales de Moselle, 29 J 383.

en 1817 le chiffre de 20000⁸⁶. La Lorraine allemande est particulièrement touchée: entre le 4 décembre 1816 et le 1er mai 1817, plus de 2500 Lorrains des arrondissements de Sarrebourg et Sarreguemines mais aussi de Château-Salins partent s'établir en Pologne russe, attirés sans doute par les offres du tsar Alexandre Ier désireux de peupler les territoires que le Congrès de Vienne vient de lui attribuer⁸⁷. Pour la plupart des demandeurs de passeport, la situation insupportable dans laquelle ils vivent est le motif invoqué. Ainsi, au début de 1817, les habitants de l'arrondissement de Château-Salins se plaignent-ils au sous-préfet en ces termes: « *Nous n'avons rien récolté, nous sommes sans provision, nous n'avons pas de travail, nous sommes chargés d'enfants, si nous parvenons à gagner quelques deniers, nous ne pouvons pas même en acheter du pain à moins de faire trois ou quatre lieues; faut-il que nous nous rendions voleurs, ou que nous mourions de faim nous et nos enfants? Il vaut mieux encore s'expatrier* »⁸⁸. Répondant à cet appel, le préfet de la Meurthe Séguier fait parvenir au sous-préfet de Château-Salins une somme de 2500f pour l'organisation de distributions de blé « *aux communes où le système d'émigration s'est manifesté* », somme insignifiante eu égard au nombre de familles dans la misère⁸⁹.

Qu'il s'agisse des rapports de l'administration ou des

⁸⁶ « L'émigration française au XIXe siècle », *Etudes d'Histoire moderne et contemporaine*, Paris, 1947, tome 2, page 131.

⁸⁷ MAIRE (C.), « Les débuts de l'émigration lorraine au XIXe siècle. 1817: la Pologne russe », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, décembre 1994, pages 305-313. En 1802 déjà un certain nombre d'habitants de la région de Sarreguemines avaient émigré en Pologne (Archives départementales de Moselle, 89 M1/2).

⁸⁸ Lettre du sous-préfet de l'arrondissement de Château-Salins au préfet de la Meurthe, 5 février 1817. Cité dans MAIRE (C.), *o.c.*, page 15.

⁸⁹ MAIRE (C.), « Emigration et dissuasion. Le cas de l'Est de la France sous la Restauration », *Annales de l'Est*, 1986, pages 221-228, page 223.

demandes formulées par les candidats à l'émigration, la misère provoquée par la disette revient constamment comme explication: Nicolas Hauslinger, de Loupershouse (canton de Sarreguemines), affirme qu'il est « *dans la dernière des détresses* »; Jean Schwall, de Montbronn (canton de Rohrbach), invoque « *la misère qui existe dans nos environs* ». Le maire de Bitche attribue l'émigration de ses administrés « *à la misère publique qui est à son comble* »⁹⁰. En 1820, le conseil municipal de Montbronn refuse de voter un crédit pour tirer un feu d'artifices à l'occasion du baptême du comte de Chambord, indiquant qu'il y a dans la commune « *tant de pauvres gens qui pensent à émigrer à cause de leur pauvreté, qu'on ne pouvait leur imposer une telle dépense incompatible avec leur indigence* »⁹¹.

Si les crises agricoles de 1816-1817 et de 1847 accroissent la misère, celle-ci a souvent d'autres causes: morcellement excessif de la terre, charges de famille élevées (surtout dans les régions à forte natalité), cherté des prix, endettement, et parfois épidémies et chômage. Celui-ci frappe par exemple la région de Vic-sur-Seille au début des années 1830, lorsque la Compagnie des Salines de l'Est, souhaitant concentrer son activité à Dieuze, décide en 1831 de fermer son établissement de Moyenvic, après celui de Château-Salins, ce qui entraîne le chômage d'une cinquantaine de pères de famille qui « *se voient ainsi enlever le pain de leurs enfants* »⁹².

2) Misère et surpeuplement

La conjonction du surpeuplement et de la misère semble être le facteur le plus propice à l'émigration. Les travaux de Camille Maire montrent à l'évidence que, dans ce domaine, les populations les plus touchées par l'émigration sont celles dont dans la situation est la plus précaire, c'est-à-dire les populations

⁹⁰ MAIRE (C.), *L'émigration des Lorrains en Amérique*, page 18.

⁹¹ RIMLINGER (G.), *Contribution à l'histoire de mon village: Montbronn*, s.d., 285 pages, page 88.

⁹² Archives départementales de Moselle, 10 N 2 (délibération du Conseil d'arrondissement de Château-Salins, 5 avril 1831).

de la Moselle allemande⁹³. C'est notamment dans les cantons de Forbach, de Bitché et de Volmunster, là où les charges de familles des journaliers sont les plus lourdes, que l'on enregistre la plus forte proportion d'émigrants: à Petite-Rosselle et Roppeviller, entre 1847 et 1869, un habitant sur 10 émigre.

Dans ces régions de la Moselle allemande les salaires des journaliers sont aussi les plus bas. D'après les résultats de la *Statistique agricole* de 1852⁹⁴, la différence est nette entre les deux zones linguistiques [tableau 56]

	Cantons francophones	Cantons germanophones
Journalier nourri	0,73 (1)	0,52
Journalier non nourri	1,27	1
Journalière nourrie	0,51	0,42
Journalière non nourrie	0,92	0,81
Enfant nourri	0,38	0,2
Enfant non nourri	0,67	0,47
(1) Franc		

Tableau 56 A

Salaires quotidiens moyens des journaliers en Moselle germanophone et en Moselle francophone

Les écarts sont parfois importants d'un canton à l'autre: pour un journalier nourri, il est deux fois plus élevé dans le canton de Faulquemont (0,80 f) que dans celui de Volmunster (0,40 f); dans le canton de Grostenquin un enfant nourri perçoit 0,10 f, mais 0,40 f dans les cantons ruraux de l'arrondissement de Metz-Campagne. Ces différences sensibles expliquent que les charges familiales soient plus lourdes dans les régions de langue allemande, d'autant que le travail n'est pas permanent. Une famille de journaliers est bien souvent obligée de s'endetter: compte tenu des salaires et des prix, un ménage de 5 personnes de l'arrondissement de Sarreguemines perçoit en moyenne un revenu annuel de 576 f., mais en dépense 667. D'ailleurs de

⁹³ Camille Maire fonde son étude sur la Moselle dans sa configuration de 1815, à laquelle il ajoute l'arrondissement de Sarrebourg.

⁹⁴ Archives départementales de Moselle, 258 M1/2.

nombreux rapports indiquent que dans les régions du nord-est de la Moselle la plupart des familles s'endettent⁹⁵.

Dans les régions boisées de Bitche et de Dabo, où la forêt constitue une source de revenus importants pour des habitants aux ressources agricoles insuffisantes, le Code forestier de 1827, en réglementant et en restreignant les droits d'usage, aggrave la situation déjà difficile de nombreux non propriétaires. Une grande partie de la population est ainsi privée de bois mort pour le chauffage, de feuilles mortes pour les litières des animaux, de bruyères et de genêts utilisés comme fourrage, et se voit interdire la cueillette des fruits de la forêt. Le Conseil Général de la Moselle s'en émeut, car l'application du Code ne fait que consommer « *la ruine des habitants que la misère réduit déjà à s'expatrier journellement en Amérique* »⁹⁶. Ce qui est aussi le cas dans l'Alsace voisine, où selon Daniel Peter le code « *apparaît comme le facteur essentiel déclenchant le long mouvement d'émigration dans le Bas-Rhin de 1828 à 1837* »⁹⁷.

Les régions francophones de Moselle, où les conditions démographiques et sociales sont plus satisfaisantes, sont moins touchées par l'émigration. A preuve l'exemple du canton bilingue de Faulquemont, dont les caractères démographiques, on l'a vu, varient de part et d'autre de la limite des langues. Analysant l'émigration entre 1847 et 1869, Camille Maire y constate une émigration plus élevée dans les communes germanophones que dans les villages de langue française (sauf le cas d'espèce de Many, où 60 individus - 16% de la population - émigrent)⁹⁸: un constat que permet d'étayer l'analyse démographique:

- dans la partie germanophone, où 8 communes sur 10 enregistrent des départs, le taux de natalité est voisin de 30‰, la taille moyenne des ménages (1851) est de 4,4 personnes, et la

⁹⁵ MAIRE (C.), *o.c.*, pages 22-24.

⁹⁶ Séance du 16 mai 1831. MAIRE (C.), *o.c.*, page 31.

⁹⁷ *Naître, vivre et mourir dans l'Outre-Forêt (1648-1848)*, Cercle d'Histoire et d'Archéologie de l'Alsace du Nord, Strasbourg, 1995, 287 pages, page 254. De 1828 à 1837, la seule émigration vers l'Amérique entraîne une diminution de la population de 7,5% dans l'arrondissement de Wissembourg, notamment dans le canton de Soultz, le plus pauvre de cet arrondissement (-10,4%), *ibid.*, page 255.

⁹⁸ *O.c.*, page 70-72.

densité par hectare productif de 76, 4 habitants.

- dans la partie francophone, où la natalité est d'environ 24‰, le ménage moyen compte 3,5 personnes, et la densité tombe à 64,3: seules 2 communes sur 10 voient une partie de leurs habitants émigrer.

Surpeuplement rural, salaires inférieurs, lourdes charges de famille expliquent que la Moselle germanophone soit davantage affectée par l'exode rural et par l'émigration. Celle-ci s'accélère en période difficile, mais se réduit-elle lorsque la situation s'améliore ? Evoquant « *la cessation des émigrations* » au milieu des années 1830, le libraire messin Verronnais y voit la conséquence de « *l'abondance des récoltes (et) le bas prix des denrées* »⁹⁹, formule dont l'optimisme ne peut masquer une réalité faite de précarité pour de nombreux Mosellans.

3) De l'appel à la colonisation aux motifs particuliers

Motivation essentielle, la misère n'explique pas tout. L'espoir d'une vie meilleure -où est la frontière entre les deux? - emporte parfois la décision du migrant, surtout lorsqu'il est le fait de promesses gouvernementales. Si ce n'est pas le cas pour l'Amérique, où l'administration tente vainement de dissuader les Lorrains de partir¹⁰⁰, l'émigration en Algérie est favorisée par les appels à la colonisation et au peuplement: en 1845, le préfet de la Moselle Germeau adresse aux maires du département deux circulaires; la première, datée du 8 mars, leur demande d'annoncer que « *les cultivateurs... trouveront immédiatement en Algérie de l'emploi et des moyens d'existence assurés* »¹⁰¹. La seconde, en date du 27 septembre, leur prescrit de « *faire un nouvel appel aux ouvriers d'art tels que maçons, charpentiers,*

⁹⁹ *Annuaire de la Moselle*, 1836, page 126. Si l'émigration diminue effectivement entre 1830 et 1840, elle ne cesse pas véritablement, et commence même à s'étendre des régions germanophones aux régions de langue française.

¹⁰⁰ MAIRE (C.), « Emigration et dissuasion. Le cas de l'Est de la France sous la Restauration », *o.c.* Ne pouvant empêcher l'émigration, les préfets lorrains essaient de détourner les candidats à l'émigration de leur projet: ainsi, en février 1817, le préfet de la Moselle demande-t-il aux maires de « *renouveler les avis et les remontrances les plus propres à préserver vos administrés de cette fièvre* » (page 222).

¹⁰¹ Archives départementales de Moselle, *Recueil des Actes Administratifs de la Moselle*, 1845, pages 47-48.

menuisiers, tailleurs de pierre, serruriers, tuiliers, briquetiers, chauxfourniers, manoeuvres, etc., et de les engager à se rendre en Algérie où ils trouveront un prompt et avantageux emploi de leurs bras »¹⁰². L'appel est-il entendu? En 1846, le sous-préfet de Sarrebourg signale « *les autorisations de passage en Algérie qu'on sollicite chaque jour* »¹⁰³. En 1852, son collègue de Sarreguemines écrit, à propos de l'émigration survenue dans l'année précédente: « *Ce n'est pas par misère que les émigrations ont lieu, mais seulement par l'espérance d'avoir des concessions de terrains en Amérique et en Afrique* »¹⁰⁴. Entre 1854 et 1856, de nombreux départs sont enregistrés à destination de l'Algérie, notamment dans l'arrondissement de Sarrebourg.

Il est enfin des causes particulières pouvant expliquer l'émigration. Dans un article consacré à l'émigration des Juifs de la région de Phalsbourg, Camille Maire note une recrudescence des départs de familles israélites à la suite de débordements antisémites dont a été le théâtre Lixheim le 26 mars 1848 et, d'une manière générale, du climat de suspicion qui règne à leur égard¹⁰⁵. L'Amérique se révèle être aussi, pour maints escrocs et aventuriers, une terre d'asile où ils pensent pouvoir échapper à la justice française. Dans un récent article intitulé *L'Amérique, refuge des larrons*¹⁰⁶, le même auteur évoque l'aventure assez rocambolesque vécue entre 1843 et 1850 par Nicolas-Lucien Metzger, notaire et notable sarregueminois (il est second adjoint), coupable de malversations dans l'exercice de sa charge. Pour échapper à ses juges, Metzger se réfugie aux Etats-Unis, où il arrive le 25 mai 1844, sans savoir peut-être que les gouvernements français et américain viennent de signer une convention réciproque d'extradition. Arrêté à New-York, confondu par l'une de ses victimes qui, depuis Grosbliederstroff, l'avait recherché et reconnu, Metzger passe en jugement en octobre 1846: son extradition est décidée... mais cassée et renvoyée devant une cour fédérale. Trois ans plus tard, la Cour

¹⁰² *Ibid.*, pages 179-180.

¹⁰³ *Ibid.*, 10 N4 (rapport du 19 juillet 1846).

¹⁰⁴ *Ibid.*, 8 N11' (rapport présenté devant le Conseil d'arrondissement).

¹⁰⁵ « L'émigration en Amérique des Juifs du pays de Phalsbourg », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, avril 1986, pages 81-91.

¹⁰⁶ *Ibid.*, mars 1997, pages 37-46.

d'Assises de la Moselle le condamne par contumace aux travaux forcés à perpétuité et à 10 000 francs d'amende. Mais Metzger ne rentrera jamais en France.

Quelles que soient les causes, il n'en demeure pas moins que l'émigration des Mosellans au XIXe siècle est motivée essentiellement par la pauvreté et la misère qui règnent surtout dans les régions de l'est du département, motivation renforcée par l'espoir de terres à cultiver ou l'attrait d'un gain imaginé plus facile.

B- La Moselle germanophone, principal foyer d'émigration

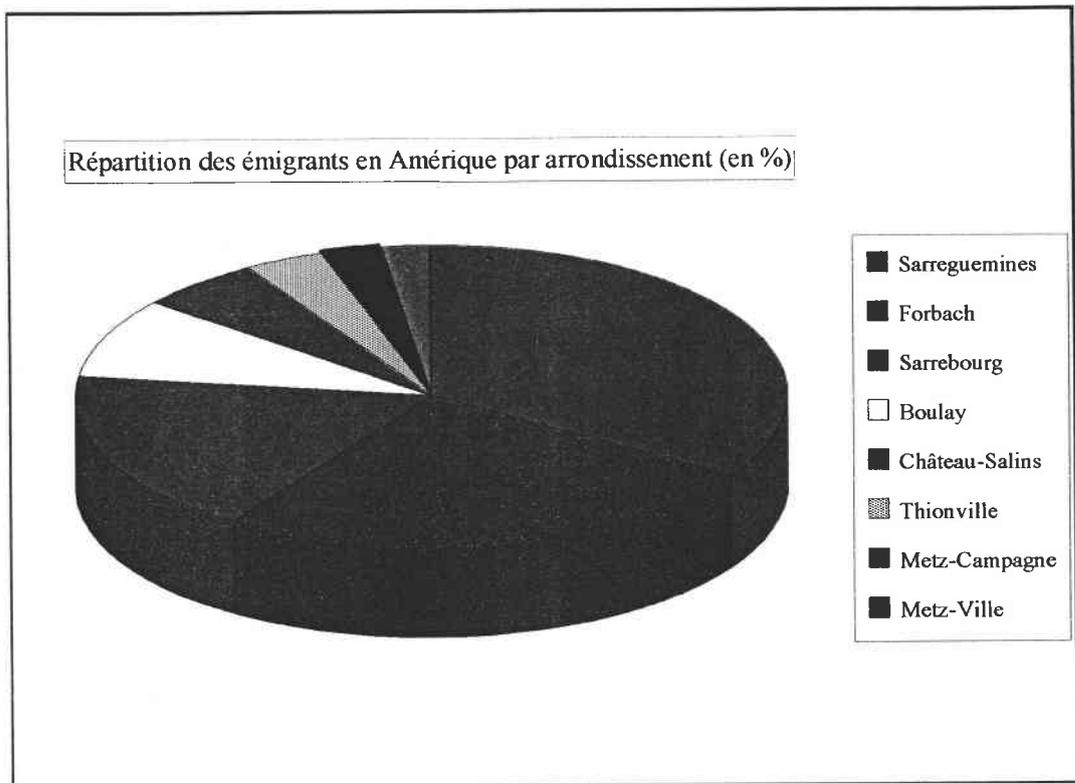
« C'est l'arrondissement de Sarreguemines qui se classa constamment en tête pour l'émigration », écrit Henry Contamine: entre 1825 et 1870, 4 Mosellans sur 10 quittant le département (dans ses limites de 1815) sont originaires des cantons le constituant¹⁰⁷. Les travaux de Camille Maire, de Marie-José Marchal et de Henri Hiegel ont permis de préciser l'importance de ce foyer d'émigration, notamment dans le cadre des départs à destination des Etats-Unis. En fait, c'est la majeure partie de la Moselle orientale qui participe à l'émigration, loin devant la Moselle de langue française: presque tous les villages germanophones alimentent, plus ou moins, le courant migratoire.

1) Répartition de l'émigration par arrondissement et par canton

Analysant l'émigration vers les Etats-Unis à partir des fichiers d'hypothèques, des collections de passeports, des fichiers militaires et des archives notariales, Marie-José Marchal a pu retrouver la commune d'origine de plus de 4000 émigrants à destination des Etats-Unis, malheureusement sans poursuivre son étude jusqu'au bilan et à la synthèse indispensables et sans utiliser l'outil cartographique qui s'imposait¹⁰⁸. Les listes qu'elle dresse permettent toutefois de constater qu'à eux seuls les arrondissements de Sarreguemines et de Forbach représentent plus de 60% des départs:

¹⁰⁷ Metz et La Moselle de 1814 à 1870, tome 1, page 22.

¹⁰⁸ Viva America, o.c., pages 99-224.



Graphique 43

A lui seul, l'arrondissement de Sarreguemines représente plus d'un tiers des départs, mais un classement par cantons place celui de Grostenquin en tête avec 10% des émigrants, originaires surtout des communes de Hellimer, Berig et Guesseling¹⁰⁹. Avec le canton de Volmunster, c'est le seul dont aucune commune n'est épargnée par la vague de l'émigration. Dans les trois autres cantons de l'arrondissement de Sarreguemines, seules 7 communes y échappent: c'est dire le caractère global du phénomène dans cette partie nord-est du département.

Mais il existe des exceptions: le canton de Sarralbe, voisin de celui de Grostenquin, ne participe que pour 3% à l'émigration en Amérique (une commune sur deux seulement fournit des émigrants)¹¹⁰, moins que le canton bilingue de

¹⁰⁹ 127 habitants de ces trois communes partent pour l'Amérique.

¹¹⁰ Entre 1846 et 1851, 110 habitants du canton de Sarralbe partent pour l'étranger, « principalement en Amérique », dont 46 en provenance d'Hilsprich (1040 habitants au recensement de 1846) (CREUTZER P., *Aperçu géologique et statistique historique, industrielle et agricole du canton de Sarralbe*, 1851, 94 pages).

Faulquemont (5%). Dans l'arrondissement de Thionville, en grande partie de langue allemande, très peu de départs sont enregistrés: à peine 4%. Quant aux cantons de la Moselle française, les chiffres relevés par Marie-José Marchal sont tous, à l'exception de celui de Lorquin, inférieurs à 100 émigrants, et sont particulièrement faibles dans les arrondissements de Château-Salins¹¹¹ et de Metz-Campagne.

A partir des fichiers de Marie-José Marchal, Denis Schneider a établi une intéressante statistique basée sur les mentions d'habitants émigrés dans les mutations foncières¹¹², et a calculé des taux d'émigration mettant en évidence une disparité entre la Moselle francophone et la Moselle germanophone. Au niveau des villes, l'écart est important, même si d'une manière générale l'émigration y est inférieure par rapport aux campagnes. Ainsi, pour les villes germanophones de Sarreguemines, Forbach, Saint-Avold et Faulquemont, il obtient un taux de 14,2%¹¹³, alors que ce taux n'est que de 3,2% dans les villes francophones de Vic-sur-Seille, Delme et Dieuze: « *Dans les communes francophones, conclut-il, l'émigration vers l'Amérique est restée très faible et de surcroît elle devient insignifiante à mesure qu'on s'éloigne de la frontière linguistique* ».

Dans 18 communes rurales de l'arrondissement de Forbach, où l'émigration est importante, une différence apparaît entre les 9 communes du plateau céréalière (34,3%)¹¹⁴ et les 9 villages du Warndt (23,4%). Pour Denis Schneider, ce sont les communes les plus agricoles de la région naborienne qui émigrent le plus vers l'Amérique; si les communes du Warndt émigrent moins en raison du début de l'exploitation houillère qui fixe une main-d'oeuvre d'un type nouveau, cela n'empêche pas

¹¹¹ Sur les cas d'émigration dans la région de Château-Salins, voir MAIRE (C.), « L'émigration en Amérique dans les cantons de Vic et de Château-Salins après 1830 », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, juillet 1986, pages 155-162.

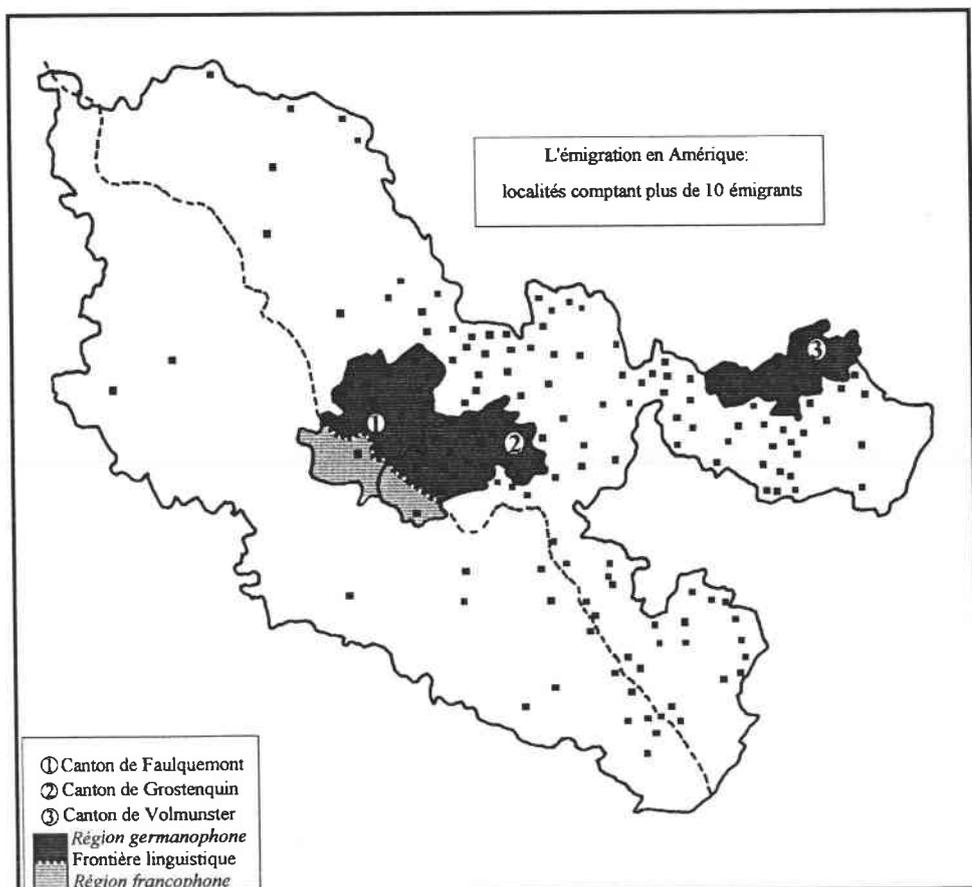
¹¹² *Etude démographique et économique de Saint-Avold de 1750 à 1870*, thèse en préparation.

¹¹³ Le taux d'émigration est cependant plus élevé à Saint-Avold (21,6%), commune alors en perte de vitesse, qu'à Sarreguemines (8,6%) dont le développement est assez diversifié (manufactures, fonction publique, services marchands).

¹¹⁴ On trouve jusqu'à 71% à Altviller et Maxstadt.

un certain nombre de mineurs et d'ouvriers d'aller tenter leur chance ailleurs.

La limite des langues semble donc jouer à nouveau son rôle de ligne de partage entre les deux parties de la Moselle. La Moselle allemande appartient en fait à l'ensemble des régions germaniques rhénanes qui, avec la Suisse, l'Alsace, la Sarre et le Palatinat, ont fortement alimenté le courant migratoire européen à destination du Nouveau Monde, alors que la Moselle francophone voit ses émigrants partir davantage vers l'Algérie. Une réalité qui se manifeste nettement si, à partir des données de Marie-José Marchal, on cartographie les communes ayant vu partir plus de 10 émigrants: outre leur regroupement dans les arrondissements de Forbach, Sarreguemines et Sarrebourg, apparaît une plus forte concentration dans les cantons de Grostenquin et de Volmunster, ainsi que la situation ambivalente constatée précédemment dans celui de Faulquemont.



Carte 31

2) L'émigration dans l'arrondissement de Sarreguemines

Parmi les régions ayant le plus alimenté le courant migratoire au XIXe siècle, à destination de l'Amérique surtout, l'arrondissement de Sarreguemines a fait l'objet d'une étude particulièrement affinée: dans un article intitulé « *Les émigrants des régions de Bitché et de Sarreguemines en Amérique de 1828 à 1872* », Henri Hiegel dresse en effet la liste nominative de 768 demandeurs de passeports entre 1851 et 1869, soit, en comptant les personnes les accompagnant, 1113 individus¹¹⁵. Quel est le poids de chacun des 4 cantons dans l'émigration? Les départs représentent-ils une part importante de la population? Certaines régions sont-elles plus touchées?

Canton	Emigrants	%	% population (1)
Bitché	299	26,8	1,87
Rohrbach	304	27,3	2
Sarreguemines	292	26,2	1,24
Volmunster	218	19,7	2,27
Total	1113	100	1,73
(1) Par rapport à la moyenne 1851-1866			

Tableau 57

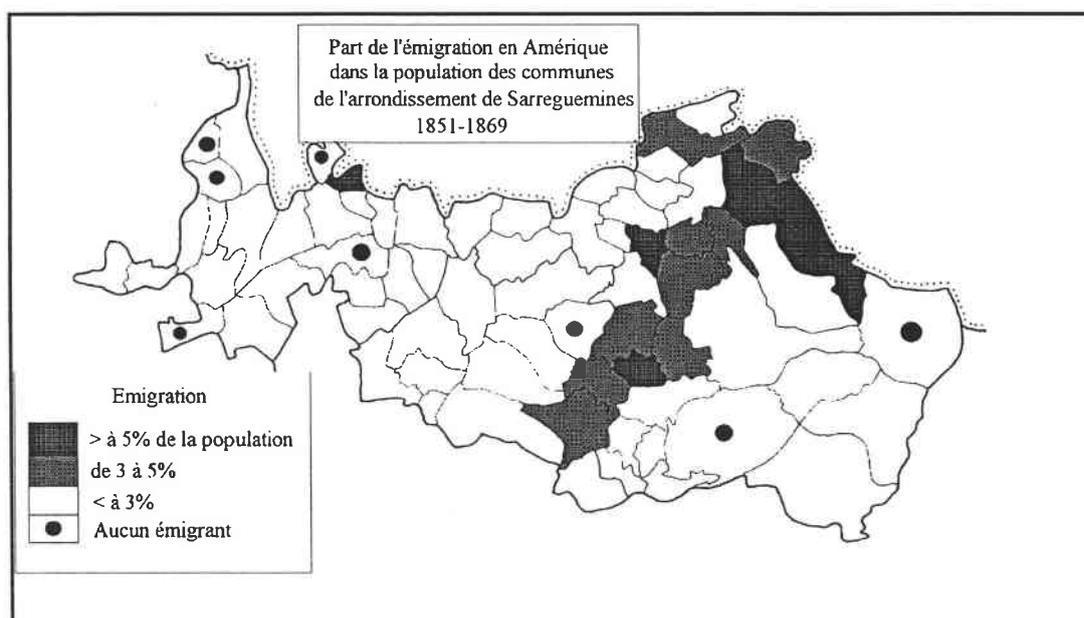
Répartition des émigrants vers l'Amérique dans l'arrondissement de Sarreguemines (d'après H. Hiegel)

Deux faits apparaissent nettement: d'une part, aucun des cantons n'est épargné par l'émigration, chacun d'eux représentant environ 20 à 25% du total; d'autre part, la perte de population subie est infime durant cette vingtaine d'années, puisque moins de 2% des habitants quittent l'arrondissement pour le Nouveau Monde: ni saignée ni hémorragie, l'émigration demeure un fait somme toute relativement limité: d'ailleurs, dans plus d'une commune sur deux, le nombre d'émigrants est inférieur à 10 ou nul, et seules 3 d'entre elles, mis à part

¹¹⁵ *Le Pays de Bitché*, Bulletin de la section de Bitché de la *Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, 1991, pages 20-33. L'auteur s'appuie dans cette étude sur les listes de passeports délivrés par la préfecture de La Moselle.

Sarreguemines (83 émigrants), enregistrent plus de 50 départs: Montbronn (78), Lambach (61), Roppeviller (58).

La distribution des émigrants par commune [carte 32] montre cependant que les localités enregistrant les pertes de population les plus élevées (entre 3 et 12%) se situent dans la partie des cantons de Bitche, Rohrbach et Volmunster¹¹⁶ aux sols les plus pauvres: c'est le cas de Roppeviller, de Kalhausen, de Lambach, de Bousseviller, de Nousseviller, de Walschbronn ou de Schorbach. Correspondant au grès bigarré et aux marnes, zone intermédiaire entre la forêt vosgienne et les plateaux limoneux de l'ouest de l'arrondissement, c'est de ces villages d'agriculture pauvre que partent le plus grand nombre d'émigrants, qu'ils soient cultivateurs, journaliers ou artisans. Il est vrai que dans ces cantons de l'extrême est mosellan la misère est quasi chronique: en 1832, le maire de Volmunster n'écrit-il pas au sous-préfet de Sarreguemines: « *La pénurie est tellement générale qu'il est impossible aux manoeuvres de trouver de l'ouvrage pour entretenir leurs familles, et le nombre de propriétaires aisés est trop faible pour soutenir les indigents* »¹¹⁷?



Carte 32

¹¹⁶ Camille Maire relève qu'en 1855 le quart des conscrits du canton de Volmunster, et en 1861 le cinquième de ceux du canton de Bitche, se trouvent en Amérique (o.c., page 74).

¹¹⁷ Archives départementales de Moselle, 8 N10 (lettre du 13 mai 1832).

C- Rythme et directions de l'émigration

Une émigration de la misère, qui affecte surtout les campagnes de la Moselle orientale: s'agit-il d'une émigration continue ou au contraire d'un mouvement irrégulier rythmé par des pointes migratoires ?

1) Un phénomène continu mais irrégulier

Selon Camille Maire, « *l'émigration lorraine apparaît comme un mouvement irrégulier présentant des phases de grande activité alternant avec des périodes de calme* »¹¹⁸. Entre 1815 et 1870, l'émigration est en fait continue, mais son rythme subit des hauts et des bas; certaines périodes sont caractérisées par de nombreux départs, d'autres sont marquées par un tassement des expatriations.

Cette irrégularité ressort à la fois des chiffres et des rapports des sous-préfets. Ainsi, en 1831, le Conseil d'arrondissement de Sarrebourg dresse-t-il le bilan de l'émigration durant les trois années précédentes: 279 émigrants ont été comptabilisés en 1828, 129 en 1829, mais 697 en 1830¹¹⁹; 611 individus partent en 1831, puis 417 l'année suivante. En 1837, le sous-préfet note: « *Les émigrations pour l'Amérique ont presque entièrement cessé* »¹²⁰; en 1842, il signale que « *les émigrations pour l'Amérique et l'Algérie deviennent chaque année plus rares* »¹²¹, mais indique l'année suivante une reprise de l'émigration, notamment pour l'Algérie¹²².

Jusqu'en 1846, faute de sources précises et complètes, il est difficile de mesurer l'importance et le rythme de l'émigration. Celle-ci, on l'a vu, connaît un premier élan durant le premier trimestre de 1817 - on peut parler de ruée, puisque 2500 départs ont lieu - dû à la disette et dirigé surtout vers la Pologne russe. Après un retour au calme, les années 1828-1830

¹¹⁸ O.c., page 95.

¹¹⁹ Archives départementales de Moselle, 10 N4 (délibération du 4 mai 1831).

¹²⁰ *Ibid.*, rapport du 24 juillet 1837.

¹²¹ *Ibid.*, rapport du 25 juillet 1842.

¹²² *Ibid.*, rapport du 24 juillet 1843.

marquent le début d'une nouvelle « *fièvre d'émigration* »¹²³, dirigée cette fois vers les Etats-Unis et le Brésil et - motif d'inquiétude supplémentaire pour les autorités - en provenance d'un nombre croissant de villages de la Moselle française: c'est le cas de Vatimont, près de Rémilly, où plusieurs habitants adressent en avril 1832 une demande de passeport pour l'Amérique¹²⁴. Cette poussée de la fin des années 1820 se retrouve également d'ailleurs en Alsace: durant les trois années 1828, 1829 et 1830, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin enregistrent 9012 départs¹²⁵.

Entre 1832 et 1842, l'émigration marque à nouveau le pas: du 1er janvier 1832 au mois de juin 1835, dans l'arrondissement de Sarrebourg, la moyenne mensuelle de l'émigration tombe à 21, alors qu'elle était de 56 en 1831-1832¹²⁶. De 1847 à 1870, les sources sont plus abondantes et plus fiables, en particulier pour les arrondissements de Sarreguemines et de Sarrebourg. La courbe mosellane des demandes de passeport pour l'Amérique - essentiellement les Etats-Unis - présente trois sommets bien marqués: 1847 (année record pour l'émigration française outre-Atlantique), 1855-1857 et 1865-1866; le nombre maximum de demandes de passeports en Moselle se situe en 1856 (près de 300), le minimum en 1848 (une trentaine).

Les deux graphiques qui suivent, l'un totalisant l'émigration en Moselle et en Meurthe entre 1854 et 1860¹²⁷ [graphique 44], le second les demandes de passeport pour les Etats-Unis dans l'arrondissement de Sarreguemines [graphique 45], indiquent toutefois des variations régionales, qui masquent aussi des destinations différentes.

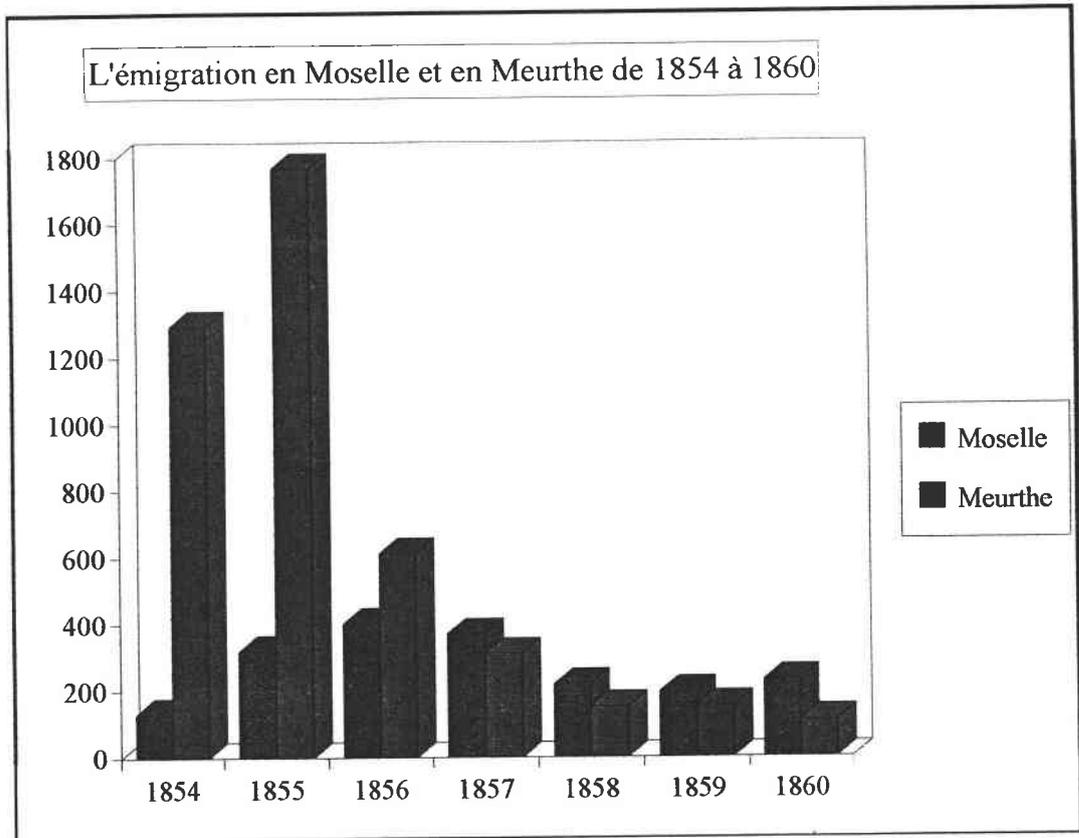
¹²³ *Recueil des Actes Administratifs de la Moselle*, circulaire préfectorale du 30 mars 1828, page 177.

¹²⁴ Archives départementales de Moselle, 89 M1/2, lettre du maire de Vatimont au préfet (15 avril 1832).

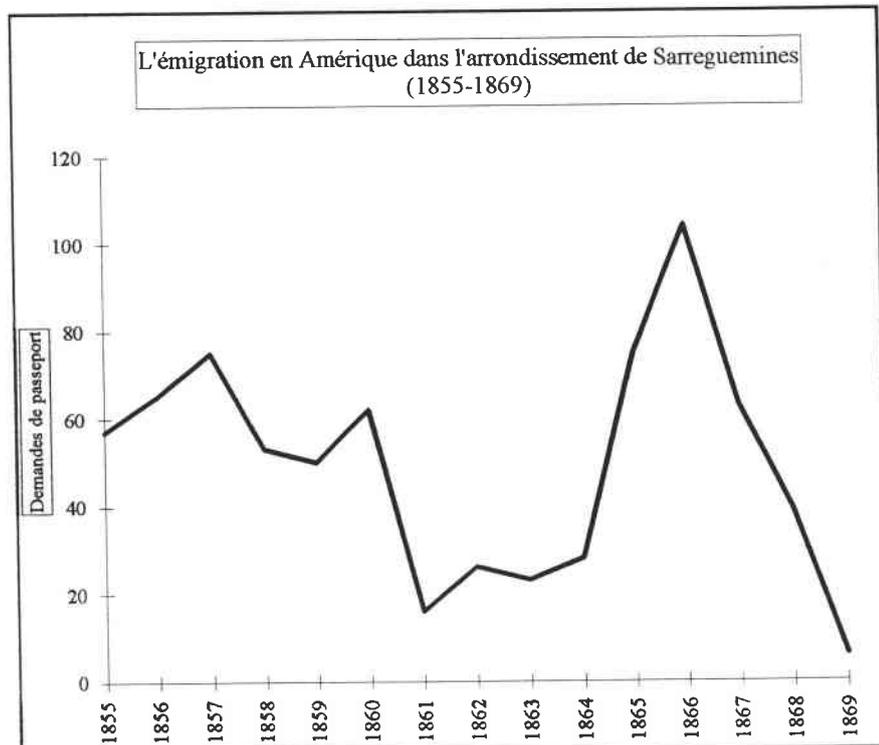
¹²⁵ FOUCHE (N.), *Emigration alsacienne aux Etats-Unis, 1815-1870, o.c.*, page 85.

¹²⁶ MAIRE (C.), *o.c.*, page 81.

¹²⁷ Chiffres relevés dans les différents volumes de la *Statistique de la France*.



Graphique 44



Graphique 45

2) Une destination privilégiée: les Etats-Unis

Jusqu'en 1857, l'émigration est plus élevée en Meurthe, avec un fort maximum en 1855 dû à de nombreux départs en Algérie (1554, contre 215 vers l'Amérique); à partir de 1856 l'expatriation des Meurthois recule sensiblement, et devient inférieure à celle de la Moselle: les Mosellans d'ailleurs semblent bouder l'Algérie, lui préférant les Etats-Unis. Ceux-ci gardent la faveur des émigrants de l'arrondissement de Sarreguemines, du moins avant et surtout après la guerre de Sécession: crise agricole dans le canton de Bitche entre 1855 et 1860, retour de la paix aux Etats-Unis peuvent expliquer ces deux périodes d'engouement. Ce que confirment les rapports administratifs: « *L'émigration vers les Etats-Unis, un moment suspendue à cause du conflit du Nord et du Sud, s'est considérablement accrue dans le courant de l'année. Cette recrudescence s'explique en partie par l'espoir que peuvent avoir les émigrés de voir se terminer bientôt la lutte* »¹²⁸.

A la veille de l'annexion, de nombreux Mosellans, et d'une manière générale de nombreux Lorrains, ont quitté leur terre natale et se sont expatriés, les uns en Amérique, les autres en Algérie. Ce sont en majorité des hommes, et des hommes jeunes: les femmes ne forment que 16% des émigrants, et parmi les hommes près de 6 sur 10 ont entre 20 et 35 ans au moment de leur départ¹²⁹. S'ils appartiennent à toutes les professions, la majorité sont manoeuvres, journaliers, cultivateurs ou employés, c'est-à-dire issus du monde rural, et surtout du monde rural pauvre de la Moselle germanophone.

La plupart des émigrants « américains » s'établissent dans les régions situées au nord-est du pays, principalement à

¹²⁸ MAIRE (C.), *o.c.*, page 94.

¹²⁹ *Ibid.*, page 6. La disproportion entre les hommes et les femmes s'explique dans un certain nombre de cas par le départ de l'époux seul, la femme restant au pays: en 1836, le sous-préfet de Château-Salins en fait part au préfet: « *Il existe dans cet arrondissement des familles dont le chef est expatrié en Amérique, à Alger ou dans d'autres pays* » (Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 6 M15, lettre du 2 juin 1836).

New-York et au sud des Grands Lacs¹³⁰, et quelques-uns à La Nouvelle-Orléans ou en Californie. Certains, devenus des *self made man* plus ou moins américanisés¹³¹, y réussissent: tels Théodore Basselin, dont les parents sont originaires de Grostenquin, qui devient le plus important marchand de bois de l'Etat de New-York avant d'être élu maire de Croghan; Raphaël Weill, originaire de Phalsbourg, parti pour San Francisco en 1855, qui y fonde un important commerce de soieries et mousselines baptisé *The White House*, « la maison du blanc ». On peut encore citer Nicolas Matz, venu du canton d'Albestroff, nommé évêque de Denver en 1889¹³².

L'émigration hors de France est pour la Moselle et la Lorraine un aspect important, et aussi le plus connu, de leur histoire démographique au XIXe siècle. Mais nombreux sont aussi les Lorrains qui, répugnant à s'expatrier ou n'en ayant pas les moyens, quittent leur terre natale pour tenter leur chance dans les villes, en premier lieu à Paris.

3) L'émigration mosellane à Paris

Au milieu des années 1830, Ernest Pierson quitte le petit village d'Hinckange, près de Boulay, pour s'installer à Paris avec sa nombreuse famille; l'un de ses fils, Pierre-Louis, y acquiert sous le Second Empire une notoriété aujourd'hui estompée, en devenant l'un des photographes officiels de Napoléon III et de la cour impériale¹³³. Médecin et historien d'origine messine, Emile-Auguste Bégin (1802-1888) part pour la capitale en 1846,

¹³⁰ Jean HOUPERT évoque le cas de Croghan (dans la partie nord-est de l'Etat de New-York), appelée « *la petite Lorraine de l'Etat de New-York* », où depuis 1830 s'est constituée une communauté d'émigrants lorrains (*Les Lorrains en Amérique du Nord, o.c.*, pages 101-105 et 134).

¹³¹ Bien qu'il s'agisse d'un cas postérieur à 1870, Philippe MARTIN cite l'exemple de Nicolas Hofe, né en 1853, dont il a étudié et publié récemment la correspondance familiale entre 1873 et 1889: l'évolution de son orthographe et de sa syntaxe traduisent une assez rapide confusion entre la langue française (déjà assez mal maîtrisée, s'agissant d'un germanophone) et le parler anglo-saxon (« Un Lorrain en Amérique », *Les Cahiers Naboriens*, section de Saint-Avold de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, juin 1996, pages 67-94).

¹³² LAYBOURN (N.), *L'émigration des Alsaciens et des Lorrains du XVIIIe au XXe siècle, o.c.*, tome 2, 501 pages.

¹³³ *Le Republicain Lorrain*, 13 décembre 1992.

et y poursuit une carrière déjà brillante en publiant une *Histoire de Napoléon Ier* et en devenant bibliothécaire au Louvre puis, après 1871, à la Bibliothèque Nationale¹³⁴. Pierre-Louis Pierson, Emile-Auguste Bégin: deux exemples de ces Mosellans partis à Paris dans la première moitié du XIXe siècle, et dont la carrière y trouve son plein épanouissement.

Ces Mosellans, combien sont-ils à s'installer dans la capitale pour y trouver travail et dépaysement? Dans son étude fondamentale sur *La formation de la population parisienne au XIXe siècle*, Louis Chevalier¹³⁵, reprenant les estimations de Bertillon, chiffre à 13 700 le nombre de Mosellans (la Moselle dans sa configuration d'alors) vivant à Paris en 1833: soit 33‰ des habitants recensés dans le département et devenus Parisiens, soit aussi 26‰ des habitants de Paris nés en dehors du département de la Seine (il sont alors 527 000). Les chiffres donnés par Chevalier montrent que la Moselle est un des départements qui fournit le plus d'immigrants à Paris: c'est un peu moins que le Nord (15 400) mais davantage que l'Oise toute proche (10 800); c'est en tout cas beaucoup plus que le contingent des autres départements lorrains (Meuse: 9900, Meurthe: 9100) et des départements alsaciens (Bas-Rhin: 4400, Haut-Rhin: 2800)¹³⁶. Utilisant les listes électorales de 1871, Louis Chevalier remarque que les Mosellans sont assez fortement implantés dans les quartiers de la Roquette et de Picpus (ils y sont artisans, ouvriers, employés, fonctionnaires ou rentiers) et à Puteaux (où vivent de nombreux journaliers)¹³⁷.

L'étude de Chevalier a été complétée et précisée dans un article publié en 1993 par Christine Piette et Barrie M.Ratcliffe¹³⁸. Ils confirment que la Moselle figure parmi les départements les mieux représentés dans la population

¹³⁴ BARTHEL (J.), *Hommes et femmes célèbres de Moselle*, Editions Bonneton, 1995, page 16.

¹³⁵ *Cahiers* « Travaux et Documents » n°10, INED, 1950, 313 pages.

¹³⁶ *Ibid.*, annexe 2, page 285.

¹³⁷ *Ibid.*, pages 186-198.

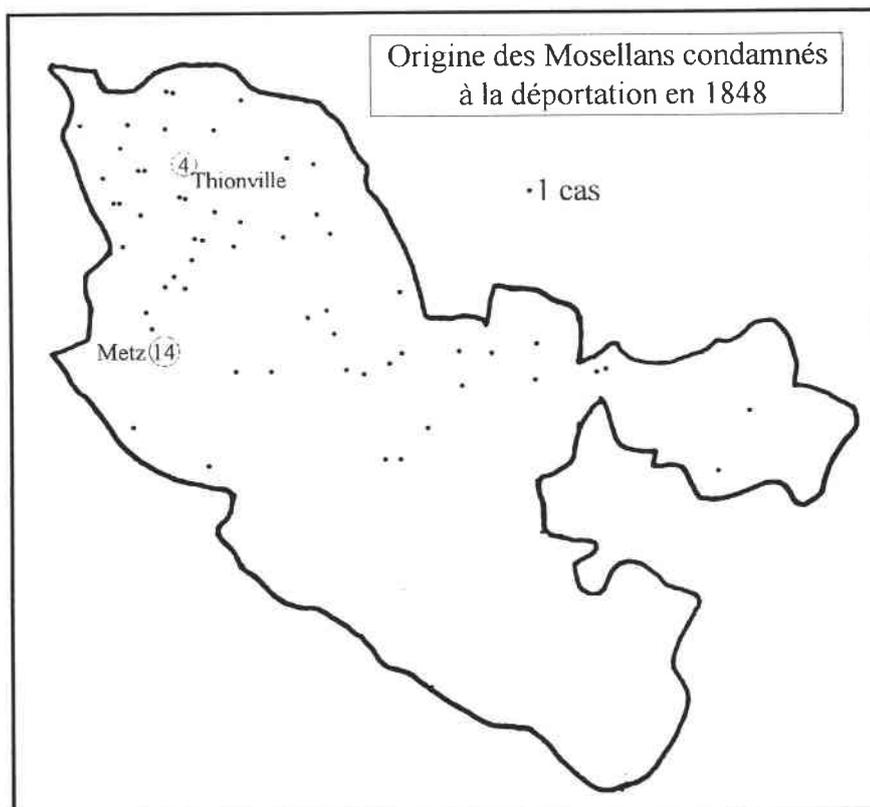
¹³⁸ « Les migrants et la ville: un nouveau regard sur le Paris de la première moitié du XIXe siècle », *Annales de Démographie Historique*, 1993, pages 263-302. Les données départementales n'y apparaissent malheureusement pas sous forme chiffrée, mais de cartes (pages 296-302).

parisienne originaire de la province, grâce à l'exploitation de trois sources pour les années 1820 et 1850: les registres d'admission aux hôpitaux de Paris, les registres du dépôt de mendicité de Saint-Denis et les actes de mariage. C'est ainsi que la Moselle apparaît en tête, avec le Nord et la Seine-et-Oise, dans les départements de naissance des Parisiens en 1850. Sur 80 Mosellans admis aux hôpitaux généraux en 1850, 67% sont originaires des communes inférieures à 3000 habitants, et 21,5% de Metz.

Selon Henry Contamine, « *c'est l'attrait de Paris qui explique qu'un si grand nombre d'originaires de la région française de la Moselle aient figuré parmi les déportés de Juin (1848)* »¹³⁹. Une étude des journaux lui ayant permis cette observation montre en effet que, sur un total de 3523 déportés (à la date du 24 octobre 1848), 105 sont d'origine mosellane: ils n'en représentent que 3%, mais ils font occuper à la Moselle le 3e rang des départements victimes de la répression de l'été et de l'automne 1848, après la Seine (Paris) et la Seine-et-Oise: « *Le département de la Moselle, lit-on dans Le Courrier de la Moselle du 15 août, aura sa large part dans les transportations qui ont lieu par suite des déplorables événements de juin* »¹⁴⁰. Plus de la moitié des déportés mosellans sont natifs du nord-ouest du département, à l'intérieur d'un triangle compris entre Metz, Creutzwald et Audun-le-Tiche: on relève 14 Messins, 4 Thionvillois, et de nombreux condamnés natifs des cantons de Vigy, Bouzonville, Metzervisse et Thionville; les arrondissements de Metz-Campagne, Forbach et Sarreguemines sont très faiblement représentés (les arrondissements meurthois de Sarrebourg et de Château-Salins ne sont naturellement pas pris en compte). Il s'agit pour l'essentiel d'hommes jeunes, puisque la moyenne d'âge des déportés est de 30 à 35 ans. Reste à savoir si la forte proportion de Mosellans dans les listes de proscrits traduit réellement une immigration élevée de natifs du département dans la capitale ou si elle révèle une participation plus grande de la communauté mosellane de Paris aux événements.

¹³⁹ *O.c.*, tome 1, page 22.

¹⁴⁰ Pour les listes de déportés, voir les éditions des 15 et 24 août, 2, 19 et 28 septembre, 3 et 24 octobre 1848.



Carte 33

François Roth, évoquant les listes des Communards condamnés par les conseils de guerre, a pu faire la même observation que pour les journées de juin 1848; dans ces listes on trouve en effet de nombreux originaires des départements de l'est, et qui exerçaient à Paris des professions aussi variées que journaliers, cordonniers, concierges, menuisiers et employés de commerce¹⁴¹.

Le dépouillement des journaux messins antérieurs à l'annexion illustre d'une autre manière cette présence des Mosellans à Paris: à plusieurs reprises, sous le Second Empire, *L'Indépendant de la Moselle* relate l'arrivée à Metz des « trains de plaisir » venus de Paris, qui permettent à nombre d'entre eux de rentrer pour quelques jours dans leur famille: ainsi, le 15 septembre 1862, 1500 voyageurs arrivent de Paris à Metz; à la Pentecôte 1865, s'y rendent 900 personnes. Si parmi les

¹⁴¹ *Histoire de la Lorraine*, Encyclopédie illustrée de la Lorraine, *L'époque contemporaine*, tome 1 - De la Révolution à la Grande Guerre, page 79.

voyageurs se sont glissés des non Mosellans, la plupart sont sans nul doute des « Parisiens de Moselle »: au vu des chiffres, ils y forment une communauté non négligeable.

Les sources statistiques sont cependant peu abondantes qui permettent de chiffrer cette émigration. Une exploitation systématique ou par sondage des listes françaises d'optants dressées à partir de 1871, figurant dans le *Bulletin des Lois*¹⁴², permettrait de comptabiliser les Mosellans ayant opté dans la capitale et d'analyser leur origine géographique: mais le travail serait très long et surtout hypothéqué par le fait qu'il serait impossible de distinguer les optants installés avant 1871 de ceux arrivés après cette date.

On peut toutefois mesurer l'importance de l'émigration mosellane à Paris au travers des recensements de 1861 et de 1866¹⁴³, qui pour de nombreuses communes indiquent les causes de la diminution ou de l'augmentation de la population. Or, pour un certain nombre d'entre elles, figure la mention « *émigration vers Paris* » ou, de manière plus vague donc moins fiable, « *émigration vers les villes* »; ce qui permet d'obtenir un ordre de grandeur sur la période 1856-1866 mais uniquement pour les arrondissements de la Moselle de cette époque (les trois derniers recensements font défaut pour les arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg).

Si l'on ne prend en compte que les mentions relatives à l'émigration pour Paris, près de 1500 Mosellans seraient partis entre 1856 et 1866, dont 1000 entre 1856 et 1861. Ces chiffres sont à considérer avec la plus extrême prudence: lorsque le maire de Bouzonville indique en 1861 que 52 de ses administrés ont émigré pour la capitale, la diminution de population ainsi constatée n'est sans doute pas due uniquement à ces départs, même si elle lui apparaît comme la cause principale; lorsque son collègue de Thionville mentionne qu'entre 1861 et 1866 la ville a perdu 442 habitants à cause de « *la cherté des vivres et (de la) difficulté de trouver des loyers* », combien d'entre eux, s'il y en

¹⁴² Archives Nationales, Bulletins 1 à 896.

¹⁴³ Archives départementales de Moselle, 188 M10/2 et M11/2.

a, sont partis à Paris?¹⁴⁴ D'autre part, l'absence de mention dans les arrondissements de Sarreguemines et de Forbach signifie-t-elle qu'aucun départ n'a été signalé? C'est peu probable dans la mesure où même ceux à destination de l'étranger ne sont que rarement indiqués. Sans doute de nombreux maires, négligents ou ignorants, ont-ils omis de renseigner l'administration sur une émigration dont ils ne saisissaient pas vraiment l'importance et les conséquences.

Ce ne semble pas être le cas dans l'arrondissement de Thionville, où figurent de nombreuses mentions relatives à l'émigration vers Paris, parfois confirmées ailleurs: lors des recensements de 1861 et de 1866, le maire de Bertrange, au sud de Thionville, signale au bas de la page récapitulative que « *l'émigration sur Paris est la seule cause de la diminution de la population* »¹⁴⁵. Les 25 communes de cet arrondissement mentionnant des départs pour Paris en totalisent 1240.

Dans son étude démographique sur Saint-Avold, Denis Schneider se fonde sur les passeports délivrés pour Paris et surtout une liste des gardes nationaux de 1848: il en déduit qu'au milieu du siècle l'émigration naborienne est devenue presque exclusivement parisienne; en effet, sur 59 gardes nationaux indiquant leur domicile, 34 ont émigré pour Paris, alors que la Moselle ne représente que 13 individus (dont 6 résidant à Metz); l'attraction de la capitale s'exerce nettement sur les apprentis et compagnons, alors que journaliers et petits artisans des villages environnants ont des destinations plus diversifiées¹⁴⁶.

Quoi qu'il en soit, l'émigration des Mosellans dans la capitale a dû dans une certaine mesure contribuer à l'accroissement urbain de Paris tout comme, à l'instar de l'expatriation à l'étranger, au dépeuplement des campagnes.

¹⁴⁴ De nombreux Thionvillois sont sans doute partis pour Paris: Henry Contamine écrit à ce propos: « *L'excédent de population de cette ville stagnante avait pris l'habitude d'émigrer vers Paris, puisque nulle industrie n'offrait de débouchés* » (o.c., page 36).

¹⁴⁵ Archives départementales de Moselle, ED 70 1F1.

¹⁴⁶ SCHNEIDER (D.), *Etude démographique et économique de Saint-Avold de 1750 à 1870*, thèse en cours.

Mais les milliers de ruraux dont celles-ci se vident n'ont-ils pas aussi apporté au peuplement industriel et au peuplement urbain de la Moselle les éléments indispensables à leur croissance?

II- Peuplement urbain et peuplement industriel

En 1826, la Moselle compte 15 communes urbaines de plus de 2000 âmes¹⁴⁷, totalisant 86 733 habitants, soit 18,7% de la population mosellane. Quarante ans plus tard, elles sont au nombre de 23 et représentent 124 132 citadins et 24,5% des Mosellans. Ces taux restent inférieurs à ceux de la France: 21,7% en 1831, 29% en 1860, 31% à la veille de la guerre franco-allemande. Les villes de Moselle ont donc gagné plus de 37 000 habitants, soit un peu plus que l'équivalent des pertes rurales à la même époque.

L'étude de l'émigration a montré que l'on ne peut en déduire un transfert global des ruraux vers les villes. Si la poussée urbaine en France et en Europe (qui ne provient pas de l'excédent naturel, inférieur à celui des campagnes et souvent très faible comme à Metz) doit effectivement beaucoup à l'exode rural, celui-ci, on l'a vu, ne se déverse pas entièrement dans les villes du département. A titre d'exemple, durant la seule période 1851-1866, les villes de Moselle s'accroissent de près de 8000 habitants, alors que dans le même temps les campagnes en perdent presque 20 000. Les ruraux partent donc davantage en dehors du département qu'ils ne font preuve de mobilité à l'intérieur de ses limites.

Etudiant l'armature urbaine de l'Alsace et de la Lorraine entre 1850 et 1975, Jean-Paul Martin et Roland Schwab montrent que vers 1840-1850, c'est-à-dire avant le chemin de fer et l'industrialisation, le réseau urbain en est encore au premier stade de sa formation, avec un double dispositif: « *A la base une armature de campagne formée d'une poussière de marchés ruraux...(et) au sommet un réseau urbain en formation*

¹⁴⁷ Ce n'est qu'en 1846 que le seuil de 2000 habitants sera choisi pour distinguer communes urbaines et communes rurales. En 1809 il avait été fixé à une population agglomérée de plus de 1500 habitants.

constitué d'un petit nombre de villes dont le développement ne repose pas sur les seules relations de proximité »¹⁴⁸. La Moselle urbaine présente un double visage: un ensemble de petites villes, de bourgs et de gros villages jouant un rôle de marché et de centre administratif élémentaire, et, appartenant à un réseau régional en formation, des villes plus importantes (comme Thionville, Forbach, Sarrebourg et Sarreguemines) d'où se détache, et de très loin, Metz. Avec l'industrialisation, l'ouverture des premières lignes de chemin de fer et l'insertion progressive des campagnes dans une économie de marché, les rapports entre ces deux ensembles s'intensifient et l'armature urbaine se consolide.

Celle-ci se met donc progressivement en place, et les villes mosellanes, absorbant une partie de l'exode rural, s'accroissent. Quoique limitée (la majorité de ces villes n'atteignent pas 5000 habitants), cette première phase d'urbanisation représente un fait démographique d'importance et mérite analyse. Or l'histoire urbaine de la Moselle avant 1870 est caractérisée par deux aspects: d'une part la faiblesse et la stagnation du peuplement urbain traditionnel (à commencer par Metz), d'autre part la naissance, au cours de la décennie 1850-1860, d'un peuplement industriel autour de la sidérurgie et de l'exploitation du charbon dont les principaux exemples sont Ars-sur-Moselle, Hayange et Stiring-Wendel.

A- Le peuplement urbain traditionnel

De 15 en 1826, le nombre de communes urbaines passe à 23 en 1851; entre 1826 et 1866, celui des citadins augmente de 43%. Incontestablement, la première moitié du XIXe siècle voit se mettre en place une armature urbaine que la période de l'annexion ne fera que renforcer: en 1910 en effet, avec plus de 277 000 citadins civils répartis dans 49 villes, la Moselle aura un taux de population urbaine de 46,4%: à ce niveau, comme à celui de l'évolution du peuplement rural, le XIXe siècle pose les jalons du XXe et forge en grande partie la Moselle d'aujourd'hui.

¹⁴⁸ *Villes en parallèle. L'évolution de l'armature urbaine de l'Alsace et de la Lorraine. 1850-1975*, Laboratoire de Géographie urbaine, Université de Paris X, n°5, avril 1982, page 10.

1) Une croissance modeste et inégale

Mis à part Metz, qui ne dépasse 50 000 habitants que grâce à l'apport de sa garnison, mis à part Thionville, Forbach et Sarreguemines, situées entre 5000 et 8000 âmes, la majorité des villes de Moselle sont comprises entre 2000 et 5000 habitants et regroupent 4 citadins sur 10:

Année	Nombre	Population (1)	Villes > à 5000 h.	3000 à 5000 h.	2000 à 3000 h
1826	15	86 733	2	5	8
1831	16	91 870	2	8	6
1841	20	104 756	2	8	10
1851	23	116 162	4	5	14
1861	23	117 184	4	6	13
1866	23	124 132	5	7	11

(1) Non comprise la garnison de Metz

Tableau 58

Evolution de la population urbaine de 1826 à 1866

Comme dans de nombreux départements, les villes mosellanes sont des villes de petite taille, dont la plupart ne doivent statistiquement leur statut qu'au seuil de 2000 habitants agglomérés fixé lors du recensement de 1846; beaucoup d'entre elles, qui dépassent de peu ce seuil, ne sont en fait que de gros bourgs ruraux, dont une partie du territoire communal est encore consacré aux activités agricoles¹⁴⁹: peut-on appeler « ville » une localité comme Dabo, qui jusqu'en 1870 ne compte qu'environ 2500 habitants? Leurs habitants méritent-ils l'appellation de citadins, alors qu'une partie d'entre eux vivent toujours de l'agriculture (comme à Sarrebourg où en 1866 ils sont encore 10%¹⁵⁰)? Le flou est évident, comme le rappelait Jean-Pierre Poussou lors d'un colloque consacré aux petites villes: « *Comment différencier la petite ville du bourg? Ces bourgs qui ne sont ni tout à fait un village ni tout à fait une petite ville* »¹⁵¹.

¹⁴⁹ C'est le cas de Sarrebourg: en 1837, 500 des 675 hectares de la commune sont encore soumis à la vaine pâture (LE MOIGNE F.-Y. (sld).), *Histoire de Sarrebourg*, Éditions Serpenoise, Metz, 1981, page 218).

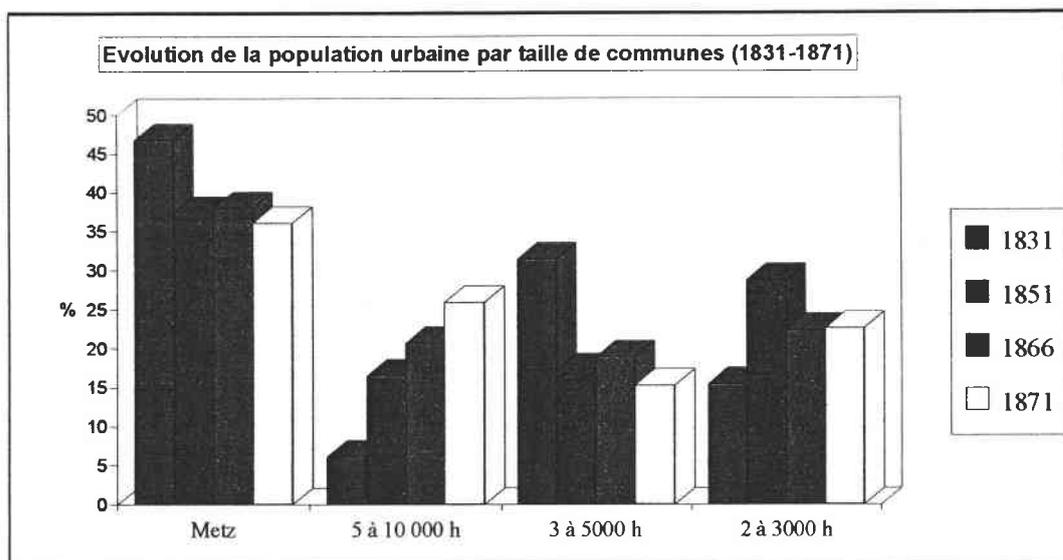
¹⁵⁰ Sur une population de 3030 habitants, 334 vivent des activités agricoles.

¹⁵¹ Colloque international du Centre d'Etudes Urbaines de l'Université de Bordeaux III, octobre 1985, synthèse finale.

Certes une ville se définit plus par ses fonctions (administratives, économiques et militaires notamment), donnant ainsi à des communes comme Boulay, Delme ou Sarralbe un statut qui les valorise dans un environnement très marqué par la ruralité. La notion de population urbaine est faussée par cette ambiguïté qui fait une ville d'un gros village; deux cas extrêmes sont à cet égard exemplaires: celui de la commune vosgienne de Walscheid, dont la population passe de 1841 habitants en 1856 à 2005 en 1861 avant de retomber à 1965 cinq ans plus tard, et celui de Grosbliederstroff, près de Sarreguemines, qui d'un recensement à l'autre oscille entre 1900 et 2200 habitants.

La Moselle est au XIXe siècle un département de modestes unités urbaines, et ce sont les plus petites d'entre elles, c'est-à-dire comprises entre 2000 et 5000 habitants, qui constituent l'essentiel de ce premier réseau urbain: elles passent de 13 à 18 entre 1826 et 1866, et représentent un peu moins de la moitié du nombre des citadins. Peu à peu cependant les villes de 5 à 10 000 habitants gagnent en importance: au nombre de 4 en 1866 (Thionville, Forbach, Sarreguemines et, cas particulier, Ars sur-Moselle¹⁵²), elles regroupent à la veille du conflit franco-allemand 20,7% de la population urbaine, contre 6,2% en 1831. Les recensements de 1851 et de 1866 marquent à cet égard un changement notable: le recul relatif des villes les plus petites et le poids croissant des localités de 5 à 10000 habitants, évolution que confirmera le recensement allemand de 1871, où celles-ci représenteront plus du quart des citadins [graphique 46].

¹⁵² Ars-sur-Moselle, qui doit son essor à l'industrie, ne dépasse 5000 habitants qu'entre 1861 et 1875; le déclin de cette industrie sous l'annexion fait retomber sa population en deça de ce seuil dès 1880 (4927 habitants).



Graphique 46 A

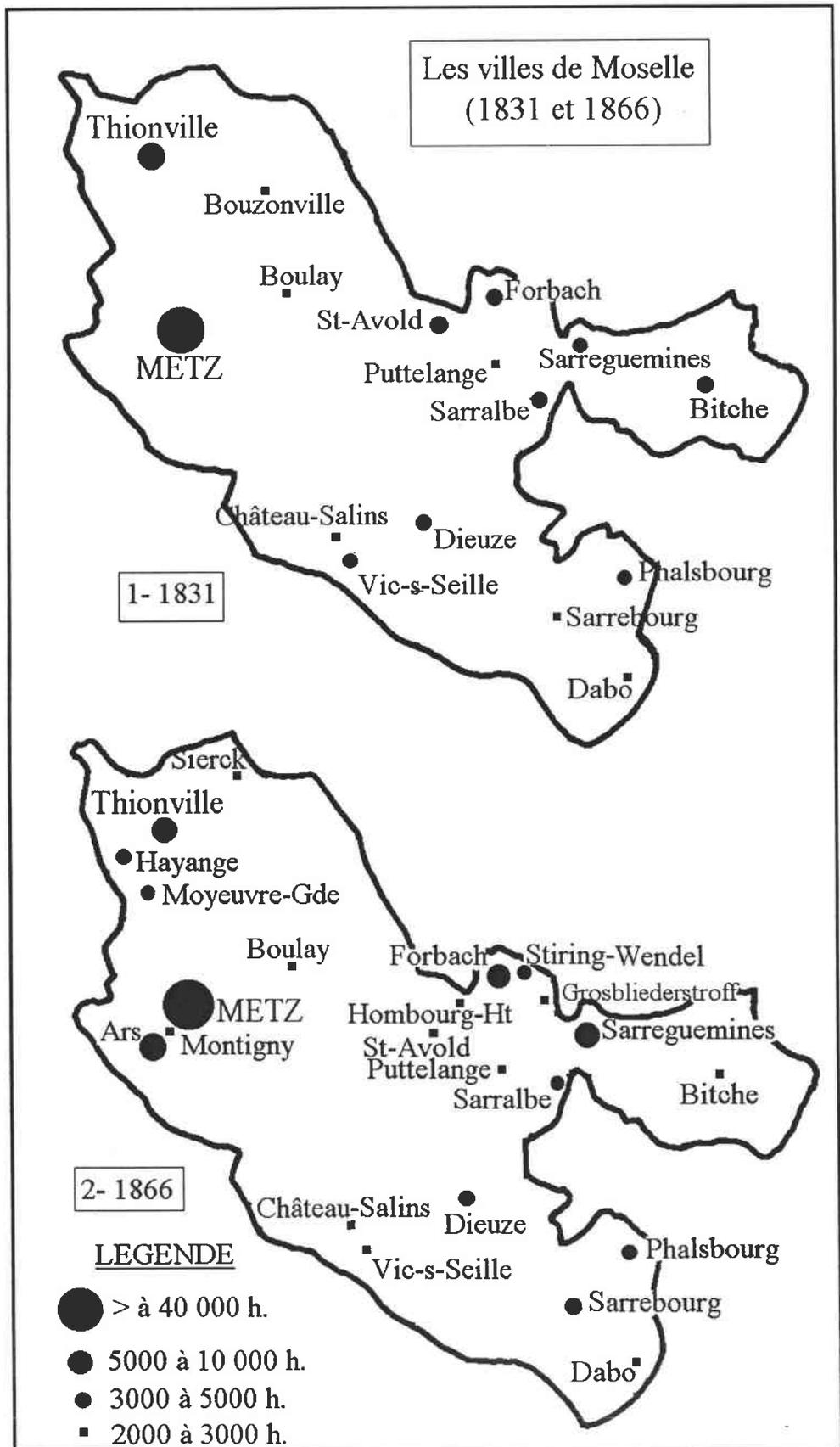
L'observation des chiffres de la population des principales villes [tableau 58] révèle des évolutions très variables, avec une fourchette dont, à nouveau, les deux pointes extrêmes sont le nord-est mosellan (Forbach, qui avec Stiring-Wendel triple sa population) et l'arrondissement de Château-Salins, où Dieuze perd un quart de ses habitants.

VILLES	1826	1836	1841	1851	1856	1861	1866	%
Bitche	2698	3118	3911	3797	3295	2965	2740	1,5
Boulay	2571	2684	2670	2849	2813	2968	2870	11,6
Château-Salins	2727	2621	2468	2424	2242	2335	2323	-14,9
Dieuze	4044	3965	3964	3996	3596	3203	3104	-23,3
Forbach	3110	4219	4288	4826	6620	7449 (1)	9001 (1)	189,4
Phalsbourg	3611	3722	4947	5192	4125	3685	3564	-1,4
Saint-Avold	2972	3480	3403	4021	3507	3288	2925	-1,6
Sarrebourg	1974	2340	2499	2531	2929	3073	3030	53,5
Sarreguemines	3608	4189	4865	5658	5481	6075	6802	88,5
Thionville	5739	5680	5712	8261	10410	7818	7376	28,5

(1) Y compris Stiring-Wendel, constitué en commune à part entière en 1857.

Tableau 58

Evolution de la population des principales villes de Moselle (1826-1866)



Carte 34

Entre ces deux extrêmes, l'évolution reste modeste. C'est notamment le cas de Boulay, Bitche, Saint-Avold et Phalsbourg, dont la population stagne ou varie très peu en raison d'un manque de dynamisme économique. Dans la première, où cette population oscille entre 2500 et 3000 habitants, l'offre ou l'absence de travail industriel entraînent une variation constante mais de faible amplitude du nombre d'habitants: entre 1856 et 1861, la population s'accroît de 150 personnes avec l'extension de la fabrique de cuirs vernis¹⁵³, mais au cours des cinq années suivantes la ville perd une centaine d'ouvriers. A Bitche, le recensement de 1861 invoque l'«*émigration par suite de l'absence de toute industrie*» pour expliquer la perte de 330 habitants durant les cinq années précédentes¹⁵⁴, avant que la diminution de l'effectif de la garnison ne fasse passer la population bitchoise de 2965 à 2740 habitants entre 1861 et 1866¹⁵⁵.

A Saint-Avold, qui avait pourtant franchi le seuil de 4000 âmes en 1851, la population retombe à son niveau de 1826: un déclin attribué au manque de ressort économique: «*Peu d'industrie et pas de commerce*», lit-on dans le recensement de 1861¹⁵⁶; les deux seules entreprises importantes sont une fabrique de bleu de Prusse, créée en 1834 et agrandie en 1866, mais qui n'emploie qu'une cinquantaine d'ouvriers (elle fermera en 1881) et, fondée en 1861, une fabrique de colle et gélatine employant 110 personnes¹⁵⁷: activité insuffisante aux yeux du préfet de la Moselle, qui écrit en 1866: «*L'établissement d'industries permettrait de retirer la classe ouvrière de la profonde misère où elle se trouve*»¹⁵⁸. Mais Saint-Avold voit aussi lui échapper deux facteurs de dynamisme, avec

¹⁵³ BRUNN (D.), « Les industries des pays de la Nied sous le Second Empire », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, 1984, pages 219-242. Cet établissement, qui produit divers articles finis en cuir, chapeaux cirés, cuirs vernis, visières et toiles cirées, exporte vers la Suisse et l'Allemagne. A Boulay existent également une fabrique de quincaillerie et une fabrique de matières colorantes (bleu de Prusse et noir animal).

¹⁵⁴ Archives départementales de Moselle, 188 M10/2.

¹⁵⁵ En 1841 la garnison de Bitche compte 900 hommes; à la fin du Second Empire, elle n'en abrite plus que 200.

¹⁵⁶ Archives départementales de Moselle, 188 M10/2..

¹⁵⁷ PODSIADLO (A.), « Saint-Avold pendant l'annexion, 1871-1918 », *Les Cahiers Naboriens*, juin 1995, pages 62-71, page 66.

¹⁵⁸ *Ibid.*, page 64.

la diminution de l'effectif de la garnison¹⁵⁹ et le passage du chemin de fer à l'extérieur de la ville.

Ville sans industrie, à la démographie inerte (elle ne franchit le seuil de 5000 habitants qu'exceptionnellement en 1851), Phalsbourg est l'exemple type d'une petite société urbaine, où dominent les artisans, les boutiquiers, les rentiers et les officiers en retraite: se basant sur le recensement de 1846 (4889 habitants), les listes des électeurs censitaires, des conseillers généraux et d'arrondissement, des édiles municipaux, les propositions préfectorales pour la nomination des maires et adjoints, le registre des délibérations du bureau d'administration du collège et les mémoires du colonel Lahalle, Suzanne Fiette analyse la société et la vie phalsbourgeoises au milieu du XIXe siècle¹⁶⁰: une « *société fossile* », marquée par la place importante du négoce, du commerce et des métiers traditionnels, la faiblesse numérique des professions libérales et la masse importante des « oisifs » que sont rentiers, officiers en retraite et retraités civils. Une structure bourgeoise que vient confirmer le grand nombre des domestiques (22,5% des professions), qui tranche avec le faible nombre des journaliers et manoeuvres (4,6%). La société phalsbourgeoise est également marquée par l'importance de la communauté juive qui, si elle ne représente qu'à peine 10% de la population, fournit un quart des électeurs censitaires, la moitié des marchands et près de 20% des propriétaires et des rentiers. Située aux confins de la Lorraine et de l'Alsace, Phalsbourg est aussi une ville bilingue, même si « *la Lorraine domine encore dans la vie quotidienne* »¹⁶¹.

Sans connaître une croissance démographique exceptionnelle, Thionville, Sarreguemines et Sarrebourg apparaissent animées d'une plus grande vitalité. Sarreguemines, dont la population s'accroît de près de 90%, bénéficie à la fois de sa fonction administrative, d'une tradition industrielle qui se

¹⁵⁹ *Ibid.*, 188 M11/2. En 1866 Saint-Avold a perdu une garnison qui comptait 256 militaires en 1841 et près de 400 en 1856.

¹⁶⁰ « Une petite ville lorraine au milieu du XIXe siècle: Phalsbourg », *Revue d'Histoire économique et sociale*, n°4, 1974, pages 501-525.

¹⁶¹ *Ibid.*, page 524.

renforce avant 1870¹⁶² et, à partir de 1865, de la proximité du chemin de fer et du canal de la Sarre. Fonctions économiques qui expliquent en grande partie un essor démographique qui s'accroîtra sous l'annexion.

Ville à vocation militaire et administrative, Thionville présente avant 1870 le visage d'une cité dont rien ne laisse supposer qu'elle deviendra bientôt le cœur industriel de la Moselle du fer: forteresse proche de la frontière, elle est marquée par les servitudes militaires et la présence d'une garnison comprenant deux régiments, soit entre 1400 et 1600 hommes: « *Plus d'un Thionvillois sur quatre est un soldat* »¹⁶³. La société thionvilloise est dominée par les professions libérales, les propriétaires, les fonctionnaires de la sous-préfecture et les officiers de la garnison. Cette société est représentée notamment par quelques familles bourgeoises comme la famille Abel, thionvilloise depuis le XVI^e siècle: Charles Abel, riche épiciier, est maire de la ville sous la Monarchie de Juillet; son fils Charles (1824-1894) fera une brillante carrière d'historien à Metz et sera au début de l'annexion l'un des porte-parole de la protestation. Thionville est dans la première moitié du XIX^e siècle, écrit François Roth, « *une localité paisible où la vie est calme, ponctuée par les exercices de la garnison, l'ouverture et la fermeture quotidienne des portes, le marché hebdomadaire* »¹⁶⁴.

L'évolution des villes mosellanes est à l'image de celle de la population du département: modeste et inégale; elle traduit aussi, dans une certaine mesure, les différences existant entre régions germanophones et régions francophones: des villes en déclin ou manquant de vitalité ici, des villes plus dynamiques là. A la limite entre les deux zones linguistiques, Sarrebourg offre un exemple médian de ces deux types d'évolution.

¹⁶² En 1790 Nicolas-Henri Jacobi fonde la première faïencerie de Sarreguemines. A partir de 1830 s'installent trois usines de soie et de peluche; en 1852 Pierre Haffner y fonde un établissement métallurgique. Mais l'industrie sarregueminoise se développe surtout grâce à Paul Utzschneider, d'origine bavaroise, qui donne son essor définitif à la faïencerie locale.

¹⁶³ ROTH (F.), *Histoire de Thionville*, Editions Gérard Klopp-Editions Serpenoise, Thionville, 1995, 309 pages, page 169.

¹⁶⁴ *Ibid.*, page 173.

2) Un exemple d'évolution urbaine: Sarrebourg

Chef-lieu d'arrondissement, principal centre urbain du sud-est mosellan à vocation administrative et commerciale, siège d'une petite garnison, Sarrebourg est l'une de ces modestes villes mosellanes de la première moitié du XIXe siècle qui connaissent avant l'annexion un essor notable¹⁶⁵.

Moins d'ailleurs sur le plan démographique qu'économique. En effet, l'évolution de la population sarrebourgeoise ne lui permet de franchir que timidement et tardivement le cap des 3000 habitants: elle passe de 1974 âmes en 1826 à 2531 en 1851 et à 3030 en 1866, après une pointe de 3073 cinq ans plus tôt, soit un accroissement global de 53,5%, et annuel de 1,3% (dans le même temps Forbach gagne 190% et Sarreguemines 88%). Il n'en reste pas moins que le renforcement de son potentiel démographique permet à Sarrebourg de consolider son rôle économique au sein d'une région d'agriculture pauvre mais où l'industrie emploie vers 1840 plus de 3000 ouvriers: faïenceries de Niderviller, Cirey et Halmoze, papeteries d'Abreschviller et de Walscheid, verreries de Vallérystal et de Troisfontaines, manufactures de glaces de Saint-Quirin et de Cirey. Sarrebourg possède ses propres industries: décors d'architecture, brasseries, savonneries, tanneries, chapelleries, fabriques de cire et bougies ainsi qu'une coutellerie et une fabrique de siamoises¹⁶⁶.

Sarrebourg s'impose au début du XIXe siècle comme le principal centre régional de redistribution de grains et de bestiaux: en 1818, la ville est autorisée à tenir chaque mardi un marché aux grains, autour duquel se greffent rapidement d'autres transactions (bestiaux, étoffes, quincaillerie). Une grande halle est aménagée entre 1824 et 1827, que la crainte de la concurrence de Phalsbourg fait agrandir 20 ans plus tard. Cet

¹⁶⁵ Deux monographies ont été consacrées à l'histoire de Sarrebourg: HERTZ (A.), *Sarrebourg depuis les origines*, 1924, 112 pages, et LE MOIGNE (F.-Y.) (dir), *Histoire de Sarrebourg*, Editions Serpenoise, Metz, 1981, 404 pages, rééd. 1988.

¹⁶⁶ GABRIEL (C.), « Les débuts de l'industrie à Sarrebourg à l'aube du XIXe siècle », *Lorraine du Feu, Lorraine du Fer, o.c.*, pages 119-125.

essor de la fonction commerciale permet à la ville d'accroître ses recettes, investies dans des dépenses d'équipement public.

L'arrivée du chemin de fer (le 28 mai 1851 est inaugurée la ligne Paris-Nancy-Strasbourg) renforce le poids économique de la ville et lui permet de diversifier ses activités: un atelier de façonnage de rails, employant 40 ouvriers, est créé en 1852; deux ans plus tard est ouverte une manufacture de verres et ressorts pour montres: 44 ouvriers y travaillent en 1866¹⁶⁷.

La population sarrebourgeoise se caractérise par une certaine diversité. Géographique tout d'abord: en 1826, la moitié seulement des habitants sont originaires de la ville, 44% venant du département de la Meurthe et 6% d'autres départements ou de l'étranger¹⁶⁸. Diversité religieuse aussi, puisque les Juifs représentent en 1846 10% de la population et les protestants 5% (notamment luthériens originaires de Dabo et d'Alsace). La composition socio-professionnelle révèle les différentes fonctions de la ville: au recensement de 1866 les personnes vivant de l'industrie représentent 46% de la population, le commerce et les professions libérales 15% chacun, l'agriculture 11%¹⁶⁹; les militaires sont encore peu nombreux, puisque depuis 1834 la garnison ne comprend que deux compagnies d'infanterie, soit 125 hommes: une fonction militaire à l'état embryonnaire, que l'annexion à l'Allemagne rendra essentielle à la vie de la cité.

Le paysage urbain se transforme à partir des années 1825: reconstruction de la porte d'Allemagne et du pont des Tanneries, aménagement de la promenade Mathey, modernisation des fontaines, construction d'un abattoir municipal¹⁷⁰. Cette modernisation masque cependant un habitat encore très marqué par l'entassement domiciliaire: on compte 8 habitants par maison en 1826, et 7,8 en 1866, avec des quartiers

¹⁶⁷ LE MOIGNE (F.-Y.), *o.c.*, page 223.

¹⁶⁸ *Ibid.*, page 216.

¹⁶⁹ *Ibid.*, page 223.

¹⁷⁰ *Ibid.*, page 215.

où la situation est pire, comme le quartier Lupin (14 habitants par maison)¹⁷¹.

Sarrebourg apparaît ainsi comme une ville lorraine typique de la première moitié du XIXe siècle: une ville de taille modeste mais jouant au sein d'une région très rurale un rôle de premier plan dans le domaine administratif, industriel et surtout commercial; une ville marquée par la diversité socio-professionnelle mais où est encore présente une certaine forme de ruralité; une ville enfin qui se transforme et s'embellit sans toutefois pouvoir échapper aux problèmes d'entassement urbain.

Mais la Moselle des villes, c'est avant tout Metz et ses 40 à 50 000 habitants. Si elle demeure avant 1870 une ville rayonnante par son riche passé historique, son rôle militaire, son économie et sa vie culturelle, profite-t-elle de la croissance démographique générale? Attire-t-elle les ruraux dont se vident les campagnes?

B- Metz: la stagnation démographique d'une ville rayonnante

« De 1821 à 1846, dans une période de 25 ans, Metz n'a vu s'accroître sa population que de 493 individus; chiffre misérable, en présence de l'augmentation naturelle qui eût dû se produire dans son sein par le seul effet de l'excédent des naissances sur les décès; chiffre douloureux, car il accuse une déperdition annuelle et continue, une industrie traînante et affaissée... Il n'y a de salut pour elle que dans l'industrie ».

Ces propos pessimistes tenus par le banquier Justin Worms devant l'Académie de Metz en 1849¹⁷² permettent de saisir deux des aspects essentiels de la situation démographique et économique de Metz durant la première moitié du XIXe siècle: la stagnation de sa population et l'absence d'une industrie susceptible de donner à la ville le dynamisme qui semble lui faire défaut. Pourtant, le Metz de cette époque n'est pas

¹⁷¹ *Ibid.*, page 218.

¹⁷² « Considérations statistiques sur les départements de la Moselle et du Haut-Rhin », *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1849-1850, page 170.

entièrement dans ces propos par trop négatifs: si effectivement la croissance démographique est médiocre, Metz continue à être la ville lumière qu'elle était au XVIIIe siècle et à rayonner par sa vie sociale, religieuse et culturelle; sa citadelle, sa garnison et son Ecole d'Application du Génie et de l'Artillerie lui font jouer un rôle militaire de premier plan; elle connaît une vie économique riche et diversifiée tenant son rang lors de l'Exposition Universelle de 1861; les travaux d'embellissement et d'aménagement commencent à y dessiner, notamment sous le Second Empire, le visage de la ville d'aujourd'hui: « *Bien que sa croissance soit bloquée, écrit Yves Le Moigne, bien qu'un déclin démographique s'amorce par rapport à d'autres villes françaises, Metz dispose d'un rayonnement tout à fait exceptionnel* »¹⁷³.

1) Une population sans réel dynamisme

Un premier tableau [46] permet de décomposer cette densité selon les arrondissements, et d'en saisir l'évolution sur une période de dix ans (1826-1836); étant donné la croissance de la population, ces densités augmentent, mais un premier constat peut être fait: les arrondissements germanophones sont plus densément peuplés que ceux de la Moselle francophone.

a- Une croissance au ralenti

En 1815, avec une population civile de 41 000 habitants, Metz se situe au 10e rang des villes françaises; avec 48 000 âmes, elle rétrograde en 1870 au 20e rang¹⁷⁴. Selon Charles Pouthas, la ville passe de 32 099 habitants au recensement de 1801 à 57 397 à celui de 1851, rétrogradant de la 15e à la 12e place¹⁷⁵: chiffres faussés cependant par la non comptabilisation de la garnison pour le premier et sa prise en compte pour le

¹⁷³ *Histoire de Metz*, Privat, 1986, pages 324-325.

¹⁷⁴ *O.c.*, page 324.

¹⁷⁵ *O.c.*, pages 98 à 101 et 118. Du 24e rang vers 1700, Metz passe au 10e en 1821 (LEPETIT B., *Les villes dans la France moderne (1740-1840)*, Albin Michel, *L'Evolution de l'Humanité*, Paris, 1988, 490 pages, page 450).

second¹⁷⁶. Si l'on se base uniquement sur la population civile, l'évolution démographique de Metz est la suivante:

- 1815: 41 163 habitants	- 1841: 44 017
- 1821: 42 483	- 1846: 45 027
- 1826: 43 711	- 1851: 45 382
- 1831: 43 547	- 1856: 46 227
- 1836: 42 793	- 1861: 44 559
	- 1866: 47 242

Avec la garnison¹⁷⁷, les chiffres sont de:

- 1841: 52 763 habitants	- 1856: 64 727
- 1846: 55 112	- 1861: 56 888
- 1851: 57 397	- 1866: 54 817.

L'effectif de la garnison évoluant en fonction de considérations qui ne sont pas en rapport avec la démographie¹⁷⁸, seule l'évolution de la population civile peut rendre compte de la croissance messine.

Entre 1815 et 1866, la population de Metz gagne 6079 habitants et s'accroît de 14,7%, soit une croissance annuelle moyenne de 0,28%, nettement inférieure à la moyenne des villes françaises: alors qu'entre 1821 et 1846 les villes chefs-lieux d'arrondissement progressent de 31%, Metz ne s'accroît que de 6%.

Cette stagnation messine tranche avec le dynamisme de Nancy, qui gagne 56%¹⁷⁹ et talonne Metz avant de la dépasser sous l'annexion, et surtout de Strasbourg, qui entre 1801 et 1871 s'accroît de près de 75%. Une croissance au ralenti -il faudrait

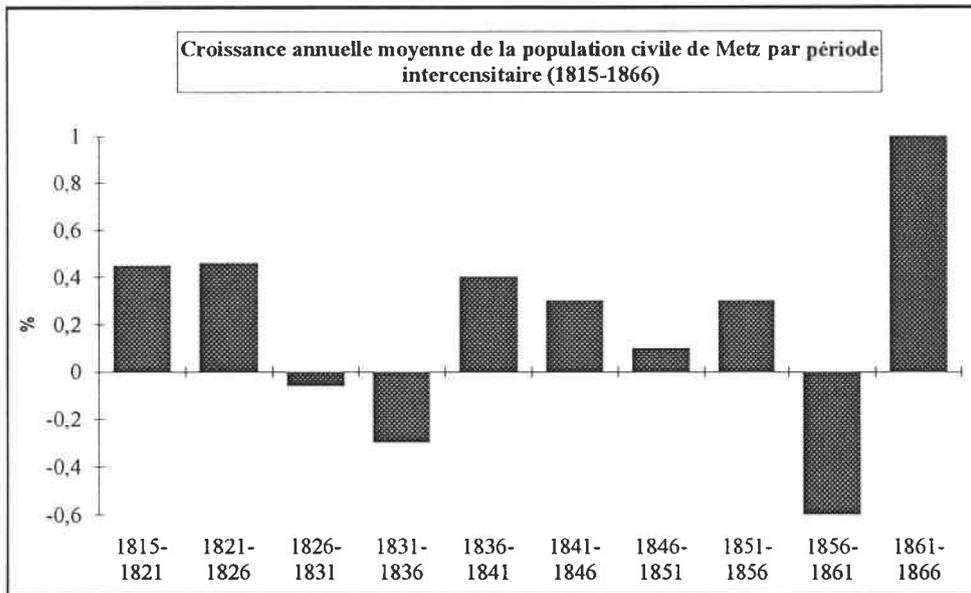
¹⁷⁶ La seule étude scientifique consacrée à l'évolution de la population de Metz avant 1870 est celle de Jean LHOTE: « Variation du chiffre de la population de Metz pendant la première moitié du XIXe siècle, selon les tableaux nominatifs et les recensements », *Annales de l'Est*, Nancy, 1971, n°3, pages 269-286. Repris dans *La population de Metz de 1801 à 1851*, Association Lettres et Arts, avril 1996, 11 pages.

¹⁷⁷ Avant 1841, la garnison n'est pas comprise dans les recensements.

¹⁷⁸ La garnison de Metz compte 4300 hommes en 1819, 8746 en 1841, 12 015 en 1851, 18 500 en 1856 (chiffre élevé dû à la présence à Metz des troupes de retour de la guerre de Crimée), 7575 en 1866, 10 800 au début de 1870.

¹⁷⁹ Nancy passé de 30 000 habitants en 1815 à 43 415 en 1852 et à 47 382 en 1869 (CLEMENDOT P., « La population de Nancy, 1815-1938 », *Hommage à Marcel Reinhard. Sur la population française au XVIIIe et au XIXe siècle*, Paris, 1973, pages 119-134, page 120).

plutôt parler en fait de *non croissance*- qui est une constante depuis 1815: en effet, la moyenne annuelle varie entre 1 et -0,6%, la seule période intercensitaire où elle soit égale à l'unité étant la dernière: 1861-1866 [graphique 47].



Graphique 47

La stagnation démographique de Metz est en grande partie due à sa condition de ville militaire: en effet, comme le remarque Henry Contamine, « *la commune de Metz, resserrée derrière la ceinture de remparts achevée par Cormontaigne au XVIIIe siècle, ne pouvait s'étendre librement* »¹⁸⁰: la cité intra muros (391 hectares), ville close et à qui les zones de servitude fixées par l'ordonnance du 9 décembre 1713, par la loi du 17 juillet 1819 et son ordonnance d'application du 1er août 1821, enfin par le décret impérial du 10 août 1853 interdisent d'avoir des faubourgs¹⁸¹, est prisonnière de sa ceinture fortifiée. Extra muros, au-delà des glacis, quelques communes suburbaines offrent toutefois des espaces de construction: Ban-Saint-Martin, Devant-les-Ponts, Queuleu-Plantières, Le Sablon, Montigny-lès-Metz. Or la population de ces communes s'accroît de manière

¹⁸⁰ *O.c.*, tome 1, page 33.

¹⁸¹ Trois zones de servitude sont définies: jusqu'à 250 mètres des fortifications toutes les constructions sont interdites; de 250 à 487 mètres seules sont tolérées les constructions légères en bois; de 487 à 974 mètres, ne sont admises que les maisons à colombages (GUENEAU E.-P.), *Le Pays messin, 2000 ans d'évolution urbaine et rurale*, Editions Serpenoise, Metz, 1994, 164 pages, pages 66-67. Voir aussi DENIS (Pierre), *La garnison de Metz (1815-1870)*, éditions Serpenoise, Metz, 1997, pages 113-114.

sensible: entre 1831 et 1866, elles gagnent ensemble 3350 habitants, autant pratiquement que la ville entre ces deux dates: ainsi se dessine l'embryon de la future agglomération messine, à qui le démantèlement des fortifications sous l'annexion donnera véritablement naissance: « *Ainsi se dessinait déjà.. au sud des remparts Vauban, écrit E.-P. Guéneau, dans la région où Metz s'était librement étendue à l'époque romaine et avant le siège de 1552, le plan d'une ville que réalisera le XXe siècle... par la fusion de la vieille cité resserrée et des communes voisines* »¹⁸².

En attendant, corsetée par ses murs, la ville voit sa population stagner. Dans quelle mesure le mouvement naturel rend-il compte de cette stagnation?

b- Une croissance naturelle insignifiante

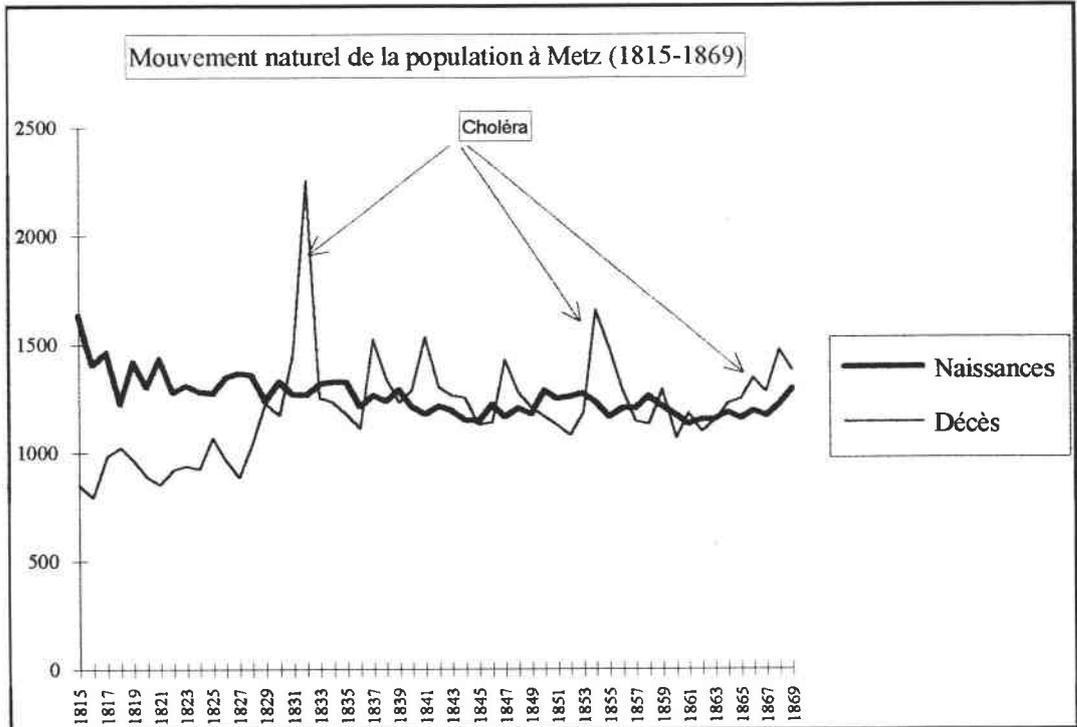
Avec un taux de natalité moyen de 28,1‰ et un taux de mortalité de 27,6‰, la croissance naturelle messine n'est pas à même d'assurer à elle seule à la ville un développement démographique suffisant. Cette croissance, inférieure à celles du département et des cantons ruraux, est marquée d'ailleurs par une double caractéristique [graphique 48]:

- après une période durant laquelle la natalité est largement supérieure à la mortalité (1815-1830), les deux courbes se rapprochent l'une de l'autre par diminution de la première et progression de la seconde, et évoluent de manière rapprochée, la courbe mortuaire prenant plus souvent le dessus sur la courbe des naissances et rendant très faible et aléatoire un excédent naturel qui sur l'ensemble de la période n'est que de 0,5‰: entre 1831 et 1869, la mortalité l'emporte à 24 reprises. Le bilan naturel par période intercensitaire est d'ailleurs éloquent: positif jusqu'en 1831, il est ensuite constamment déficitaire (sauf entre 1856 et 1861 avec un léger excédent).

- le caractère spasmodique et heurté de la courbe des décès confère au bilan démographique un aspect d'Ancien Régime, qui apparaît lié à la présence de quelques clochers de surmortalité; les deux plus importants traduisent les mortalités cholériques de

¹⁸² O.c., page 70.

1832 (802 décès) et de 1854 (184 décès). La mortalité infantile, encore élevée et en progression durant la période (elle est de 175‰ durant la décennie précédant l'annexion), empêche la courbe mortuaire de régresser sous une natalité sans dynamisme.



Graphique 48

Metz connaît en fait une croissance naturelle nulle, ce qui ne constitue pas une exception: dans beaucoup de villes en effet, les excédents des décès sont fréquents, et reviennent plus souvent que les excédents des naissances; à Bordeaux par exemple, sur la période 1851-1872, on enregistre 97 759 décès et 89 442 naissances; à Marseille, pour l'ensemble du XIXe siècle, l'excédent naturel ne dépasse pas 10 000 individus¹⁸³.

Si la faiblesse de la croissance naturelle peut expliquer la stagnation démographique messine, celle-ci est également liée au fait que, dans l'impossibilité de franchir ses fortifications, Metz ne peut guère compter sur l'immigration pour accroître sa population.

¹⁸³ ARMENGAUD (A.), *Histoire économique et sociale de la France*, tome 3 (1789-années 1880), volume 1, page 233.

c- Une immigration de faible ampleur

Durant la première moitié du XIXe siècle, Metz semble rester à l'écart du mouvement qui porte les ruraux vers les villes, et peu en mesure de compenser par l'immigration l'atonie de sa croissance naturelle.

Aucune statistique n'a été établie qui puisse permettre au moins de quantifier les mouvements migratoires messins; il est néanmoins possible de s'en faire une idée par la simple comparaison de l'évolution globale de la population et du mouvement naturel. Entre 1815 et 1866, la ville gagne (garnison non comprise) 6079 habitants, dont 3344 grâce à son accroissement naturel; le solde migratoire dégage donc un excédent de 2735 individus, soit 45% de la croissance totale. Ce chiffre brut, qui sur un demi-siècle est faible, masque des variations d'une période à l'autre: le solde est négatif entre 1815 et 1831 (-3924) et de 1856 à 1861 (-1741), moyennement positif entre ces deux périodes, mais plus important entre 1861 et 1866 où il s'élève à 2969: l'immigration aurait donc été nettement plus élevée, sans être exceptionnelle, dans les années précédant la guerre de 1870, au moment où la construction des ateliers de chemin de fer de Montigny-lès-Metz et l'aménagement des forts autour de Metz¹⁸⁴ exige une main-d'oeuvre plus abondante.

Deux sources particulièrement riches permettent de préciser l'origine géographique des nouveaux Messins: les *Tableaux annuels de la population* (1801-1870) et les *Registres de déclaration de domicile* (1801-1880), conservés aux Archives municipales de Metz.

- Les Tableaux annuels de la population indiquent, pour chaque individu, l'état-civil, la résidence (rues répertoriées par section), l'âge, la religion, la profession et, surtout intéressant ici, le lieu de naissance (mais non la résidence antérieure). Seul le tableau de l'année 1869, permettant de remonter le plus haut possible (l'année 1870 est démographiquement trop perturbée par la guerre et le siège de la ville), a été dépouillé¹⁸⁵, sur un

¹⁸⁴ Il s'agit des forts de Plappeville, de Queuleu, de Saint-Julien et des Bordes.

¹⁸⁵ Archives municipales de Metz, 1F 324-328 (un registre par section).

échantillonnage de 1837 personnes (3,9% de la population civile). Cet échantillonnage est basé sur le choix d'une rue (ou place) par section de la ville - qui en compte 5 - de telle manière à avoir pour chacune d'elles un ensemble de 250 à 500 individus¹⁸⁶.

La distribution des personnes constituant l'échantillonnage par lieu de naissance est la suivante [tableau 59 et graphique 49].

Origine	METZ	Section I	Section II	Section III	Section IV	Section V
Metz	56,4	57,2	49	60	51	64,1
Moselle	23,9	23	23,1	22,7	26,7	25,9
Lorraine	5,2	5,3	5,9	4,5	6,4	3,9
Alsace	2,7	3,1	5,1	2	2	0,8
France	5,1	4,9	5,6	5,3	6	3,1
Etranger	6,7	6,5	11,3	5,5	7,9	2,2
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

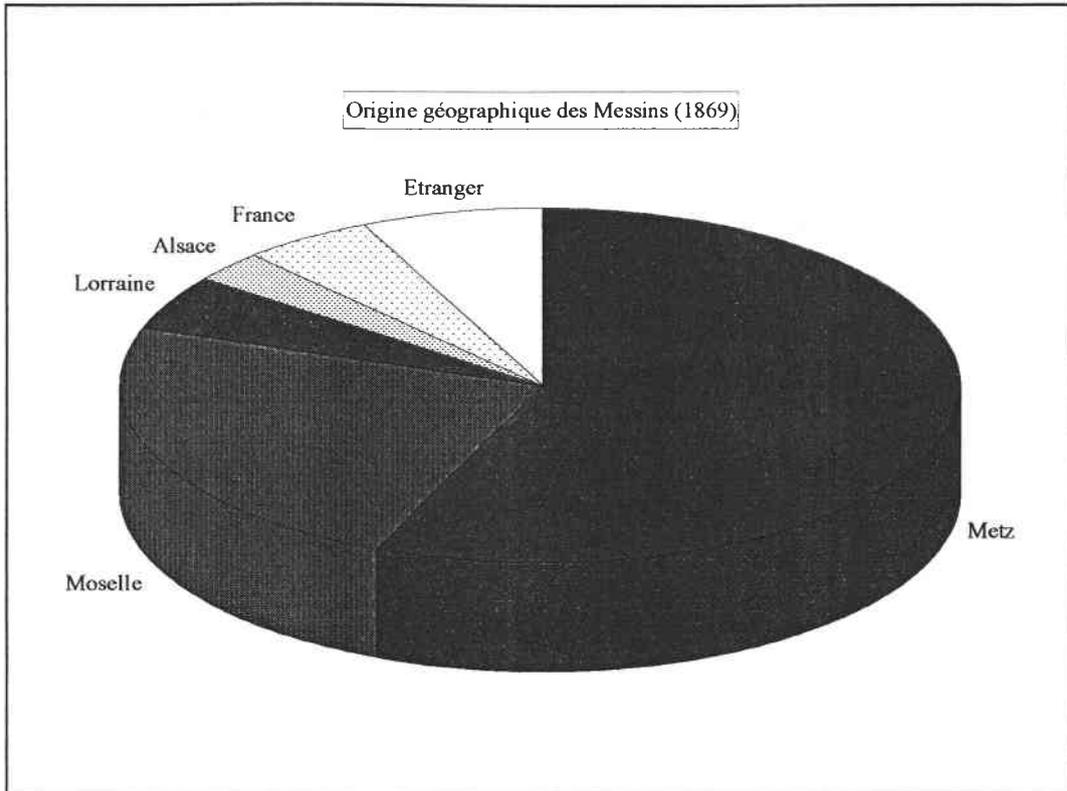
Tableau 59

Origine géographique des Messins
d'après le Tableau de population de 1869

Les chiffres obtenus pour chaque section varient peu de l'une à l'autre (sauf pour les individus venant d'un pays étranger), et sont conformes aux moyennes obtenues pour l'ensemble de la ville, ce qui confère à l'échantillonnage un caractère de fiabilité. Première constatation: plus d'un habitant sur deux est un Messin de souche, ce qui permet de nuancer la remarque d'Yves Le Moigne selon laquelle « *les habitants de souche sont probablement minoritaires* »¹⁸⁷, mais qui n'enlève rien au fait que, par conséquent, près de la moitié des habitants sont Messins de fraîche date.

¹⁸⁶ Section I: rue de Chambière (482); section II: rue des Jardins (371); section III: rue Fournirue (488); section IV: place du Quarteau (247); section V: Rempart des Allemands (254).

¹⁸⁷ O.c., page 325.



Graphique 49

Ces nouveaux habitants sont pour une large part des Mosellans, originaires surtout des cantons francophones du sud-ouest du département proches de la ville (Metz-Campagne, Gorze, Verny, Vigy et Pange), en particulier des communes situées dans un rayon de 10 km autour de Metz: celles-ci fournissent le quart des nouveaux domiciliés. Plus on est loin de Metz, moins on vient y résider: les arrondissements de Boulay, Forbach, Sarreguemines, Château-Salins et Sarrebourg sont en effet très peu représentés. L'exode rural en provenance de ces régions semble donc s'être très peu écoulé vers Metz.

Concernant les autres origines, les chiffres sont très faibles. Peu de Messins sont originaires des autres départements, même de la Meurthe voisine. Hors de Lorraine, quelques-uns viennent de Paris ou d'Alsace et, cités au fil des registres, de divers départements: du Nord à l'Aude, du Finistère aux Hautes-Pyrénées, les Français de l'intérieur sont peu nombreux à Metz. Certains d'entre eux pourtant s'y sont fait une notoriété: comme Charles Bouteiller, né à Paris (1826-1883), qui

fit à Metz une carrière d'officier, d'homme politique et d'historien, Nicolas Gangel, originaire de Lunéville (1798-1860), graveur et lithographe, ou encore François Goussel, qui, venu des Vosges, s'établit à Metz en 1850 et y crée une fonderie de cloches célèbre dans toute l'Europe et en Amérique¹⁸⁸.

Lors du recensement de 1861, la Moselle (dans sa configuration d'alors) comptait 18 488 étrangers, soit 4,15% de la population, dont 11 500 originaires des pays germaniques¹⁸⁹. Qu'en est-il à Metz quelques années plus tard? Sur les 1837 individus formant l'échantillonnage, ils sont 121, soit près de 7% de la population messine (mais plus de 10% dans la rue des Jardins). La moitié d'entre eux viennent d'Allemagne, majoritairement des régions proches de la frontière: Sarre, Palatinat bavarois, Prusse rhénane. Les Luxembourgeois forment à Metz une communauté déjà importante, qui se développera dès l'annexion, à la fois à Metz et dans la région de Thionville.

Les Tableaux de population mériteraient assurément une analyse plus affinée. L'échantillonnage permet toutefois de saisir une réalité démographique: l'exode rural qui frappe la Moselle à partir des années 1840-1850 semble n'avoir que très peu profité à Metz. Ce que confirme une autre source municipale.

- Les Registres de déclarations de domicile¹⁹⁰ couvrent la période 1801-1880. Y sont indiqués l'identité, la profession, le lieu de résidence des personnes venant se fixer à Metz et, pour celles quittant la ville, la commune de future résidence. Ainsi peut-on lire, à la date du 29 janvier 1821: « *Est comparu le sieur Baudouin Jean, rentier, lequel nous a déclaré qu'il transférerait son domicile dans la ville de Gorze* »; et, le 18 novembre 1851: « *Est comparu le sieur Joseph Zimmermann, revendeur de légumes, venant de Lorry, lequel a déclaré vouloir fixer son*

¹⁸⁸ BARTHEL (J.), *Hommes et femmes célèbres de Moselle*, o.c., page 56.

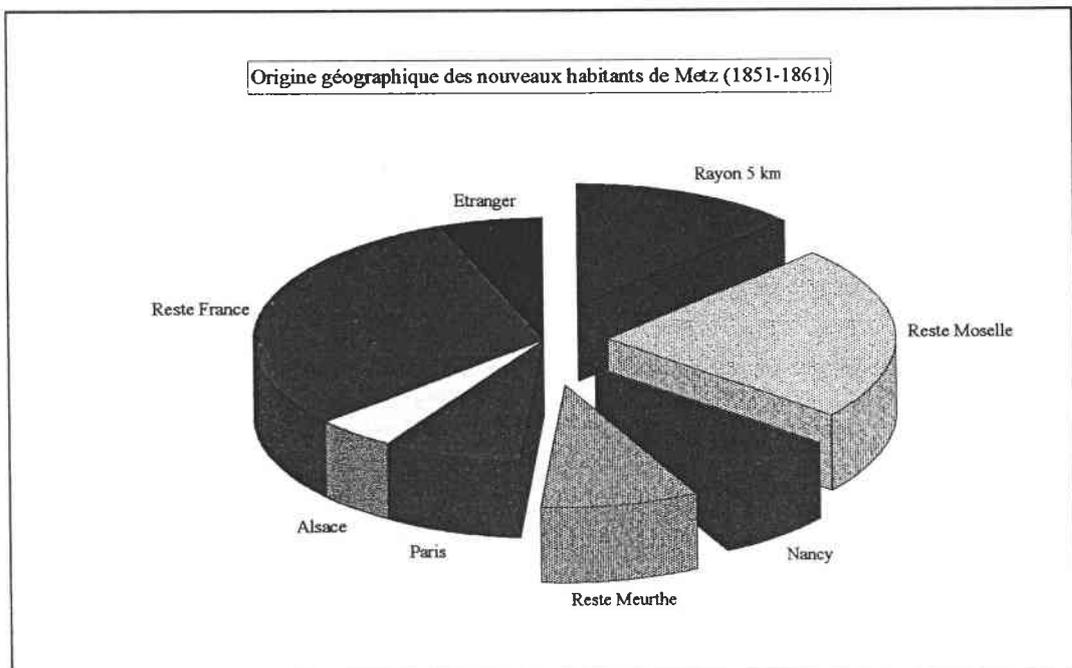
¹⁸⁹ « *Résultats généraux du dénombrement de 1861 comparé aux cinq dénombrements antérieurs* », Statistique de la France, tome 13, Strasbourg, Berger-Levrault, 1864, pages 80-83.

¹⁹⁰ Archives municipales de Metz, 2 E 84: *Déclarations de domicile* (1801-1816), *Registre de déclarations des personnes venant se fixer à Metz ou voulant quitter cette commune* (1816-1838), *Déclarations de changements de domicile* (1838-1880).

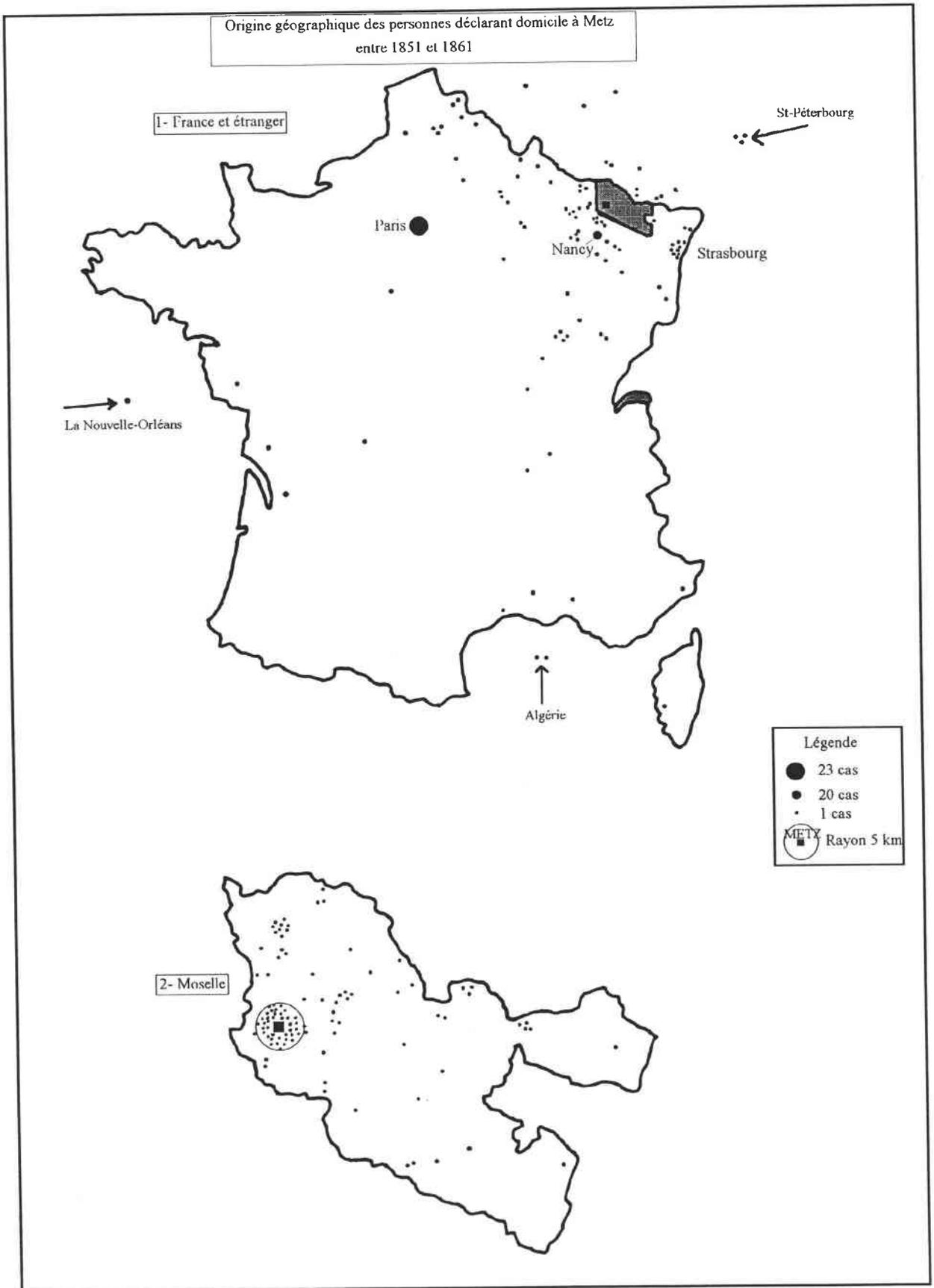
domicile en cette ville à compter de ce jour, rue Vigne sous Saint-Avold, n°3, ce à quoi nous l'avons autorisé ».

Ces registres contiennent des milliers d'actes, et mériteraient une analyse exhaustive. Dans le cadre de ce travail, comme pour les Tableaux de population, un échantillonnage a semblé suffisant: aussi seules ont été dépouillées les années 1851-1861 (choisies parce qu'elles correspondent en Moselle à l'accélération du dépeuplement rural et à une double période intercensitaire), soit près de 300 déclarations de fixation de domicile. Si l'on se base sur ces registres, Metz aurait donc accueilli en dix ans près de 300 nouveaux habitants (et en aurait perdu une centaine), ce qui semble très peu pour une ville de plus de 40 000 âmes, mais correspond en gros, compte tenu du déficit naturel, à la décroissance enregistrée entre les recensements de 1851 et de 1861.

Quelle est l'origine des nouveaux domiciliés? Confirmer-t-elle les données des Tableaux de population? [graphique 50 et carte 35]:



Graphique 50



Carte 35

Les données fournies par les registres diffèrent quelque peu de celles obtenues à partir des tableaux de population, ce qui s'explique en grande partie par le fait que ces deux sources ne sont pas de même nature et que l'échantillonnage n'est pas identique: celui utilisé pour les déclarations de domicile ne prend en compte que l'ensemble des nouveaux Messins sur une seule décennie, alors que, pour les tableaux de population, il ne cerne qu'une infime partie de la population civile totale, mais permet un recul sur plusieurs dizaines d'années. Enfin les tableaux sont ceux d'une population du moment, tandis que celle des registres n'est pas nécessairement encore sur place en 1869 dans sa totalité. La comparaison de deux échantillonnages a donc ses limites.

Quoi qu'il en soit, les deux sources utilisées montrent que Metz n'attire pas majoritairement les Mosellans, du moins au-delà d'un rayon de 5 km autour de la ville: 13 nouveaux Messins sur 100 viennent de ces communes rurales proches de la ville (Longeville, Lorry-lès-Metz et Plantières notamment), et 23% du reste du département. Hors de Moselle, Paris, Nancy et Strasbourg (52 individus), et d'une manière générale le nord-est de la France fournissent à Metz nombre de nouveaux habitants. Peu d'étrangers: seuls 2 Luxembourgeois et 6 Allemands font déclaration de domicile à Metz; quant aux 6 personnes venant de Saint-Pétersbourg, La Nouvelle-Orléans et l'Algérie, il s'agit en fait de Français.

« *La migration est essentielle à la constitution des populations urbaines* », écrit Jean-Luc Pinol¹⁹¹. Ce n'est pas entièrement le cas de Metz, dont la population civile n'évolue que très lentement et qui doit ce faible accroissement autant à un excédent naturel minime qu'à un solde migratoire médiocre. Il faut dire que Metz ne présente pas, en raison de sa nature de place-forte, les conditions propres à accueillir de nombreux immigrants. Contrairement à Nancy, qui se dote de faubourgs et dont la population gagne sous le Second Empire plus de 15 000 habitants.

¹⁹¹ *Le monde des villes au XIXe siècle*, Hachette, Carré Histoire, 3e édition, 1992, page 156.

Ce qui n'empêche pas Metz de connaître une intense vie urbaine et un rayonnement considérable.

2) Une intense vie urbaine

La stagnation démographique de Metz avant 1870 ne l'empêche nullement de demeurer, comme au XVIIIe siècle, une ville rayonnante: jouant un rôle de premier plan en tant que place-forte et ville de garnison, elle brille également par sa vie culturelle et sociale, dominée par la bourgeoisie et les cadres militaires. Son activité économique, même si l'industrie la boude, est riche et diverse. Enfin les initiatives de Félix Maréchal, maire de Metz, en matière d'urbanisme transforment peu à peu la cité, malgré les contraintes imposées par le militaire.

a- La société messine

A l'exemple de nombreuses villes de l'époque, le tissu social messin est marqué par une certaine complexité. Mais, comme dans le domaine démographique, aucune étude sociologique de caractère scientifique n'a été menée pour en cerner les aspects, et là aussi la recherche régionale continue à privilégier l'Ancien Régime. Pourtant, peut-on évoquer le Metz de la première moitié du XIXe siècle sans en faire au moins une présentation?

La société messine est d'abord marquée par l'omniprésence des militaires. Une garnison de 8 à 10000 hommes, une citadelle et des murailles qui donnent à la ville « *fière allure* » (François Roth)¹⁹², une Ecole d'Application du Génie et de l'Artillerie de haute réputation et qui fait de Metz la capitale française des « armes savantes »- *l'Artilleur de Metz* n'est-il pas une des images les plus célèbres de la ville?-, une société dans laquelle les militaires tiennent le haut du pavé: Metz, aux yeux des Français, a une fonction exclusivement militaire, une spécificité qui marque profondément la vie messine: « *Ville aux vieilles traditions militaires*, écrit le général

¹⁹² *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. L'Epoque Contemporaine*, tome 1, page 82.

Pierre Denis, *ayant ses journées en permanence rythmées par les sonneries réglementaires, Metz était la garnison rêvée* »¹⁹³.

Il est vrai que 2 Messins sur 10 portent l'uniforme; qu'une grande partie du paysage urbain est constitué de casernes, de forts et de bâtiments militaires, et qu'une partie de l'économie messine travaille pour l'armée. En 1866, la garnison de Metz compte 7575 officiers, sous-officiers et hommes de troupe, répartis en 17 corps différents¹⁹⁴. Au premier rang d'entre eux figurent les 8e et 11e régiments d'artillerie et le 2e régiment du génie, qui représentent plus de la moitié de la garnison. Mais celle-ci est très diverse, puisque Metz accueille en outre un régiment de ligne, deux bataillons de chasseurs à pied, des hussards, des infirmiers militaires, des ouvriers du génie et deux compagnies de canonniers; sans compter, sortis de Polytechnique et de Saint-Cyr, les 136 élèves de l'Ecole d'Application du Génie et de l'Artillerie, installée à Metz en 1802, une école qui fait la fierté de la ville¹⁹⁵ et dont les pensionnaires forment l'élite de la garnison.

Si Metz est pour de nombreux officiers un passage obligé durant leur carrière, nombre d'entre eux, l'âge de la retraite arrivé, choisissent de s'y fixer: 15 à 20% des personnes faisant déclaration de domicile à Metz entre 1850 et 1855 sont dans ce cas, du colonel au maréchal des logis¹⁹⁶. Une façon pour eux de participer à une vie de société où l'uniforme ouvre bien des portes.

Ville de garnison, Metz reste aussi au XIXe siècle une ville de propriétaires fonciers, de fonctionnaires et d'artisans. Ceux-ci, nombreux dans les quartiers populaires comme le Pontiffroy et Outre-Seille, travaillent pour l'armée et les villages du Pays messin: cordonniers, selliers, tailleurs, chapeliers, tonneliers et surtout, installés le long du bras intérieur de la Seille, tanneurs. L'industrie est absente de l'économie messine,

¹⁹³ *La garnison de Metz (1815-1870)*, o.c., page 165.

¹⁹⁴ Archives départementales de Moselle, 188M 11/2.

¹⁹⁵ JACQUES (O.), *La place de Metz et l'armée. Chronique d'une mutation (1789-1802)*, Mémoire de maîtrise, Metz, 1991, 120 pages, pages 79-82. Sur les armes savantes, voir aussi *La garnison de Metz (1815-1870)*, o.c., pages 19-62.

¹⁹⁶ Archives municipales de Metz, 2 E 84.

et prive la cité d'une bourgeoisie industrielle et d'ouvriers: en 1849, la ville ne compte que cinq établissements industriels employant une centaine de personnes: deux fabriques de soieries, une draperie, une fabrique d'aiguilles et une imprimerie, celle du célèbre libraire-imprimeur Verronnais, sise rue des Jardins¹⁹⁷.

Au milieu du siècle, alors que l'industrie commence à se développer en Moselle, d'aucuns s'inquiètent que Metz échappe au mouvement, y voyant même une cause de déclin pour la ville: Justin Worms, s'exprimant devant l'Académie de Metz, lance en 1850 un appel aux autorités et aux responsables économiques de la cité: « *Il appartient à ceux qui possèdent une influence quelconque sur son sort de la diriger, de la pousser, de la forcer même... vers cette voie* »¹⁹⁸. Si le chemin de fer arrive à Metz en 1850, si l'Exposition Universelle organisée en 1861 sur l'Esplanade, qui réunit quelque 2500 exposants, fait la part belle aux innovations techniques et industrielles, cela ne suffit pas à donner à l'économie messine l'impulsion souhaitée.

La société messine oppose des strates nettement différenciées. La prééminence sociale, exercée au XVIIIe siècle par la bourgeoisie parlementaire, la noblesse et les hommes d'Eglise, appartient désormais aux professions libérales et aux négociants aisés: une bourgeoisie cultivée, patriote et libérale, dont l'un des plus célèbres représentants est le médecin Félix Maréchal, maire de Metz de 1854 à 1871¹⁹⁹. Beaucoup, proches de la terre, sont propriétaires dans le Pays messin et font fructifier un revenu foncier et immobilier souvent acquis sous la Révolution et l'Empire. Amis des lettres et des arts, ils forment une élite cultivée et participent à la vie culturelle messine, fréquentant les salons du recteur Mézières et d'Emile Bouchotte, se passionnant pour les travaux de l'Académie de Metz ou les oeuvres des artistes de l'*Ecole de Metz*: évoquant la ville natale du compositeur Gabriel Pierné (1863-1937), Georges Masson écrit: « *Metz, qui vit dans l'opulence d'un provincialisme*

¹⁹⁷ LE MOIGNE (F.-Y.), *Histoire de Metz, o.c.*, page 324. L'imprimerie de Verronnais emploie 50 ouvriers.

¹⁹⁸ « Considérations statistiques sur la Moselle et le Haut-Rhin », *o.c.*, page 170.

¹⁹⁹ DE LA CORBIERE (T.), *Les Maires de Metz*, Editions Serpenoise, Metz, 1995, 224 pages, pages 133-143.

bourgeois et d'une aristocratie foncière aux profondes racines, s'ouvre aux chapelles littéraires, aux salons musicaux. On se pique de peinture, de musique, on s'en délecte »²⁰⁰.

Au bas d'une échelle sociale en grande partie constituée de centaines d'artisans, de commerçants et de boutiquiers, « *les pauvres, les déshérités, les étrangers... s'entassent dans les taudis sordides de Chambière, de l'Arsenal et des rives de la Seille* », qui représentent au moins le quart de la population messine²⁰¹ : ce sont les premières victimes des épidémies de choléra, de la misère et de la cherté du pain en période de crise. Et c'est avant tout pour éradiquer l'insalubrité dans laquelle ils vivent que Félix Maréchal oeuvre pour améliorer l'hygiène publique autant que pour embellir la ville: le Second Empire est pour Metz une étape nouvelle dans son histoire urbaine.

b- Un nouveau visage urbain

Jusqu'au milieu du siècle, les aménagements urbains sont limités, bien que les projets ne manquent pas. Dans la foulée des grandes réalisations du XVIIIe siècle, dues aux initiatives du duc de Belle-Isle et aux travaux de l'architecte Blondel, d'autres projets voient le jour: sous la Révolution, Claude Gardeur-Lebrun (1745-1828) propose de rétablir la Porte Serpenoise et d'aménager un quartier neuf et aéré sur l'emplacement de la citadelle, avec place circulaire et jardin public; en 1818, l'inspecteur du roi Wacquant propose une place royale enclavée dans un ensemble de grands bâtiments de style classique²⁰². Mais ces projets sont abandonnés: manque de moyens financiers, inadaptation aux réalités, et surtout contraintes liées à la présence de la citadelle. De même que sont rejetés les projets d'une halle au blé et de bains publics. Les seules réalisations sont l'achèvement du Palais épiscopal et sa transformation en marché couvert (1832), la construction de la

²⁰⁰ Gabriel Pierné, *musicien lorrain*, Presses Universitaires de Nancy - Editions Serpenoise, Nancy, 1987, 167 pages, page 10. MATHO (R.), « Un grand artiste lorrain, Gabriel Pierné », *Revue du Rhin et de la Moselle*, 1929, pages 76-84.

²⁰¹ LE MOIGNE (F.-Y.), *Histoire de Metz*, o.c., page 325.

²⁰² SCARAMAL (S.), *Aménagements et projets d'aménagements urbains à Metz de 1789 à 1823*, Mémoire de maîtrise, Metz, 1987.

caserne du Génie et de l'Ecole d'Application du Génie et de l'Artillerie à l'emplacement de l'ancienne abbaye Saint-Arnould.

Les années 1850-1870 sont dans l'histoire de l'urbanisme messin bien plus importantes, à l'exemple de la fièvre de changement qui à l'instar de la capitale saisit les villes de France. A ceci près que la ville, malgré la volonté de ses édiles, peut difficilement empiéter sur les espaces militaires. Dans son ouvrage *Metz l'impériale*, Michèle Kuntz²⁰³ montre néanmoins que c'est à cette époque que le visage de la ville d'aujourd'hui commence à se dessiner et que, entre les réalisations du XVIIIe siècle et celles de l'époque allemande, l'étape du Second Empire est essentielle: alignement et élargissement de la rue Serpenoise (1853-1869), construction de lavoirs, de bains publics et de nouveaux abattoirs, installation d'un réseau d'eau potable à partir des eaux de Gorze: une oeuvre que Félix Maréchal souhaite couronner par l'assainissement du canal intérieur de la Seille; l'opposition des tanneurs et la guerre qui éclate en juillet 1870 ne le lui permettent pas, et ce n'est qu'au début du XXe siècle, sous l'annexion, que ce canal nauséabond sera comblé.

Metz connaît avant 1870 une situation tout à fait paradoxale: bloquée dans son développement urbain et sa croissance démographique par la contrainte militaire, ne profitant pas de son statut de chef-lieu du département, de sa position géographique et de l'arrivée du chemin de fer pour se doter d'une fonction économique dynamisante, c'est une ville qui semble végéter mais qui pourtant jouit d'un rayonnement dépassant les limites du département. Metz reste à l'écart d'une forme de peuplement qui à partir de 1850 se démarque du peuplement urbain traditionnel et qui après 1871 va transformer la répartition de la population mosellane: le peuplement industriel.

²⁰³ *Metz l'impériale. Une aventure urbaine: 1850-1870*, éditions Serpenoise, Metz, 1985, 224 pages.

C- Les débuts du peuplement industriel

A la veille de l'annexion de 1871, s'il est encore largement prédominant, le peuplement rural de la Moselle connaît un recul qui semble irréversible. Ce dépeuplement conduit des milliers de ruraux hors des limites du département: l'Amérique, l'Algérie, Paris en absorbent un nombre qu'il est certes difficile de mesurer avec précision mais qui est élevé. Les villes de Moselle, par contre, bénéficient peu de l'apport de l'exode rural: c'est en particulier le cas de Metz.

Au cours des années 1840-1870, avec la construction des premières lignes de chemins de fer et le développement de centres métallurgiques dans les régions minières, la Moselle entre dans l'ère industrielle moderne. L'industrie, qu'il s'agisse de l'exploitation du charbon ou de la sidérurgie, fait appel à une main-d'oeuvre de plus en plus nombreuse; entre 1856 et 1869, le nombre de mineurs employés à Petite-Rosselle et dans les premiers puits charbonniers décuple, passant de 222 à 2222²⁰⁴; vers 1860, les forges d'Ars-sur-Moselle emploient près de 2000 ouvriers; celles de Stiring-Wendel font vivre 1963 salariés, dont 1272 dans les services de production²⁰⁵. Une partie de cette main-d'oeuvre étant fournie par les campagnes (mais nombreux aussi sont les ouvriers venant d'autres départements voire des pays voisins), l'industrialisation ne précipite-t-elle pas le dépeuplement rural? En concentrant les hommes autour des usines, ne crée-t-elle pas un nouveau type de peuplement et un nouveau type de ville?

1) L'industrie, créatrice d'un nouveau type de peuplement

C'est entre 1835 et 1870 que l'industrie moderne mosellane pose ses premiers jalons, dont rappeler la chronologie n'est pas inutile:

²⁰⁴ EISELE (A.), *Le Charbon mosellan. Etude historique et économique*, Paris, 1936, 463 pages, pages 103 et 150.

²⁰⁵ GANGLOFF (M.), « La main-d'oeuvre aux forges de Stiring-Wendel en 1869 », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, juin 1992, pages 145-163.

- 1834: les De Wendel obtiennent les concessions minières d'Hayange et de Moyeuve-Grande;
- 1843: les premiers fours à puddler sont introduits à l'usine de Mouterhouse par les Dietrich de Niederbronn.
- 1848: Karcher et Westermann acquièrent la concession de la mine de la Mance à Ars-sur-Moselle;
- 1853: première coulée de fonte à l'usine De Wendel à Stiring;
- 1856: mise à feu du premier haut-fourneau d'Ars-sur-Moselle et début de l'extraction houillère au puits Saint-Charles de Petite-Rosselle;
- 1857: transformation de Stiring en une commune à part entière de Stiring-Wendel, et construction de la cité ouvrière de Gargan à Hayange.
- 1862: Hayange et Mouterhouse se dotent de fours Bessemer.

Cette trentaine d'années, durant lesquelles (entre 1850 et 1870) se structure également le réseau des transports, coïncident avec l'accélération du dépeuplement des campagnes - même si celui-ci a commencé plus tôt²⁰⁶ - et voient la naissance d'un peuplement de type industriel. Y a-t-il un rapport entre les deux phénomènes? Pour tenter d'apporter des éléments de réponse, trois types de sources ont été exploitées: d'une part les réponses des maires quant aux causes de l'augmentation ou du recul de la population de leur commune lors des recensements de 1861 et de 1866, d'autre part les actes de mariage d'Ars-sur-Moselle entre 1850 et 1861, grâce auxquels est possible une analyse de l'origine géographique de 200 ouvriers travaillant dans cette cité industrielle; enfin, étudiés par Adrien Printz, historien d'Hayange et de la vallée de la Fensch, les registres d'embauche de l'usine de la Fenderie à Erzange.

a- Les débuts du peuplement industriel d'après les recensements de 1861 et de 1866

Si les deux derniers recensements avant l'annexion sont (avec celui de 1818), les seuls que les Archives de la Moselle

²⁰⁶ « *En eux-mêmes, les chemins de fer n'ont pu être la cause d'un mouvement qui a commencé bien avant leur construction* » (Henry CONTAMINE, *o.c.*, tome 1, page 27).

aient conservés, ils sont d'autant plus précieux qu'y figurent des annotations expliquant l'évolution démographique d'un certain nombre de communes au cours des périodes quinquennales les précédant; ainsi peut-on, sur les années 1856-1866 -c'est-à-dire en pleine période d'industrialisation- mesurer et localiser l'impact du développement économique sur le peuplement mosellan (mais de la Moselle dans ses limites de l'époque seulement). Une minorité de communes cependant (environ 10%) bénéficient d'une note, lorsque celle-ci a été jugée opportune par les maires.

Quels types d'explications rencontre-t-on? Lorsqu'il s'agit d'une population qui s'accroît, on trouve « *excédent des naissances* », « *retour d'un certain nombre d'habitants* », « *mariages nombreux* » ou encore « *arrivée de quelques familles* ». Pour expliquer le recul du nombre d'habitants, la cause la plus souvent invoquée est l'émigration: « *émigration pour Paris* », « *émigration pour l'Amérique* », « *départ de plusieurs familles* », mais aussi « *excédent des décès* », « *peu de mariages* » ou « *insuffisance du travail* ».

Pour de nombreuses communes l'augmentation de la population est attribuée au développement de l'industrie et à la construction des chemins de fer ou de canaux: 44 communes sur 56 au recensement de 1861, 27 sur 40 à celui de 1866. Ainsi rencontre-t-on « *développement des usines* » (Ars-sur-Moselle, 1861), « *grande activité aux houillères* » (Petite-Rosselle, 1866), « *établissement d'une station de chemin de fer* » (Hettange-Grande, 1861), « *extension des forges* » (Ottange, 1866), « *voisinage des mines* » (Aumetz, 1861) ou encore « *travaux du canal des houillères* » (Wittring, 1866).

Dans *La Moselle administrative* de 1868, Edouard Sauer dresse un bilan des gains et des pertes de la population mosellane par arrondissement entre 1861 et 1866²⁰⁷. Dans les localités métallurgiques des arrondissements de Metz (8), de Thionville (5) et de Briey (10), la population gagne 5431 habitants. Les diverses industries de l'arrondissement de Sarreguemines (houillères, forges, fabriques) ainsi que les

²⁰⁷ Pages 263-266.

chantiers de chemin de fer et la construction du canal des Houillères y attirent 3550 ouvriers. L'industrialisation représente dans cet arrondissement 54% de l'accroissement démographique, 60% dans celui de Thionville et 47% dans celui de Metz.

Un bilan chiffré plus détaillé [tableau 60] fait apparaître cinq groupements de population industrielle, dont trois sont nés directement d'une révolution industrielle qui transforme leur paysage, y attire les hommes et crée les conditions du passage de la société rurale à la société industrielle:

	1856-1861	1861-1866	Total
Accroissement total (Metz non compris)	5665	13880	19545
Accroissement lié à l'essor industriel	5543	7470	13013
Accroissement des centres industriels			
-Ars-sur-Moselle	1528	1298	2826
-Moyeuvre-Hayange-Audun le Tiche	1362	2243	3605
-Forbach - Stiring-Wendel	782	1782	2564
-Pays de Bitche (Baerenthal, St-Louis...)	882	245	1127
-Sarreguemines	932	996	1928
TOTAL	5486	6564	11701

Tableau 60

Evolution du peuplement industriel
d'après les recensements de 1861 et de 1866

-De Moyeuvre-Grande à Audun-le-Tiche, en passant par Hayange dont elle constitue le centre de gravité, se dessine une région industrielle axée sur les vallées de l'Orne et de la Fensch et dont le poids et le dynamisme se révéleront sous l'annexion: les communes qui la constituent gagnent en dix ans plus de 3500 habitants, dont les 2/3 entre 1861 et 1866: Hayange s'accroît de près de 1400 habitants, Moyeuvre-Grande de presque 1000.

-La région située au sud de Metz, entre Montigny-lès-Metz et Novéant (7 communes) ne connaîtra pas après 1870 la même fortune; mais, avec la construction des ateliers de chemin de fer à Montigny après 1850 et le développement des forges d'Ars-sur-Moselle, la population de ces communes s'accroît tout de

même de 2826 habitants (dont 1713 pour Ars). Dans un exposé présenté le 23 juillet 1860 au Conseil d'Arrondissement, le préfet peut constater que « *l'arrondissement, qui était autrefois presque exclusivement agricole, s'associe largement au mouvement industriel qui s'est manifesté depuis plusieurs années, et, sous ce rapport, il se prépare une ère nouvelle de prospérité matérielle* »²⁰⁸.

-Centrée autour de Forbach, Petite-Rosselle et Stiring-Wendel, une troisième zone de peuplement industriel prend forme, qui en dix ans gagne plus de 2500 habitants. Cette région naît en quelques années de la rencontre de la houille, de la métallurgie et du chemin de fer, et des investissements sidérurgiques de la Maison de Wendel sous le Second Empire, sans oublier, à Forbach, l'installation en 1853 des usines Adt²⁰⁹. Petite-Rosselle, où les deux puits Saint-Charles (« *berceau du charbon lorrain* »)²¹⁰ et Saint-Joseph sont exploités à partir de 1856 et 1860, double sa population, qui passe de 705 habitants en 1856 à 1332 dix ans plus tard. Le hameau de Stiring, où les forges sont construites en 1846-1848 mais n'entrent vraiment en activité qu'en 1853, devient rapidement une véritable agglomération industrielle détachée de Forbach et érigée en commune à part entière en 1857: elle compte 2589 habitants en 1861 et 3310 en 1866²¹¹. Nées de la révolution industrielle, Petite-Rosselle et Stiring-Wendel sont, avec Hayange, des exemples types de développement industriel et de transformation du paysage.

²⁰⁸ Archives départementales de Moselle, 8 N 7. En 1859, les forges d'Ars-sur-Moselle emploient près de 1900 personnes (L.-B. de Saint-Martin, *Atlas géographique, statistique et historique du département de la Moselle*, Metz, 1860).

²⁰⁹ WILMIN (H.), « Les Adt », *Annales de l'Est*, 1962, n°1; *Die Familie Adt und ihre Industriebetriebe. Die Familie Adt in Forbach*, Bad-Orb, 1979. Flauss (P.), « Les usines Adt à Forbach », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, 1992, n°2, pages 135-144.

²¹⁰ DERR (C.), « Le puits Saint-Charles à Petite-Rosselle au XIXe siècle », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, juin 1992, pages 165-174.

²¹¹ Stiring-Wendel est formé de la réunion du village de Verrerie-Sophie (341 habitants), du hameau de Stiring (172 habitants et 24 maisons) et des cités de Stiring Nouveau.

-Plus à l'est, Sarreguemines poursuit son développement fondé sur la faïencerie industrielle (trois nouvelles usines sont construites en 1855, 1862 et 1869)²¹². La ville gagne entre 1856 et 1861 près de 600 habitants, gain dû pour l'essentiel à l'installation des ruraux venant des villages du canton; les communes voisines de Sarreguemines en profitent aussi, comme Neunkirch et Welferding: il y a là l'amorce de la future agglomération sarregueminoise.

-De tradition industrielle ancienne, le sud du pays de Bitche demeure à la fin du Second Empire une région qui, si ses forges restent actives et sont même à la pointe du modernisme (à Mouterhouse notamment, sous l'impulsion de la firme alsacienne Dietrich)²¹³, ne connaît pas la même mutation qu'autour d'Hayange et de Forbach: certes, comme le montrent les recensements de 1861 et de 1866, « *les travaux des usines* » et « *la grande activité des travaux aux forges* » permettent à ces vieilles localités industrielles (qu'elles soient verrières ou métallurgiques) de continuer à s'accroître, on est loin toutefois du peuplement industriel qui est en train de se mettre en place ailleurs. Ici point de concentration comme à Hayange et à Petite-Rosselle ou Stiring-Wendel, mais une dispersion ouvrière entre les localités industrielles et les villages voisins.

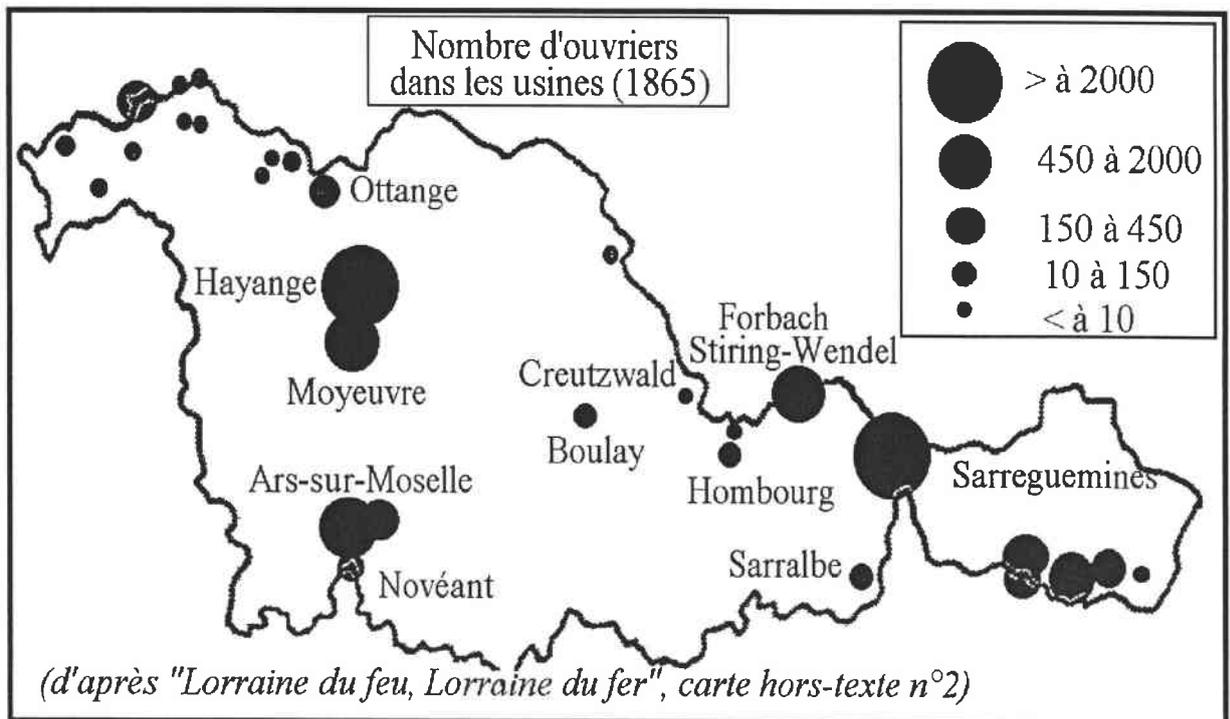
Dans un rapport du 31 juillet 1853, le sous-préfet de Sarreguemines (dont font partie les trois dernières régions citées) vantait déjà le développement économique de son arrondissement, qui « *voit s'accroître l'industrie de jour en jour. L'usine de Stiring a allumé ses fourneaux et promet du travail aux ouvriers inoccupés du canton de Forbach. L'usine de MM. Utzschneider et Cie va doubler sa fabrication de Sarreguemines. Toutes les fabriques de peluches, d'allumettes*

²¹² Les faïenceries de Sarreguemines emploient 230 ouvriers en 1826 et près de 600 en 1850. Selon L.-B. de Saint-Martin, les diverses industries de Sarreguemines emploient en 1859 2400 personnes (o.c.).

²¹³ « *Quand la guerre de 1870 éclata, les forges de Mouterhouse avaient une valeur exceptionnelle pour l'industrie française, car elles seules alimentaient les chemins de fer français de bandages de roues de wagons et de locomotives* » (WALBOCK L.-G., « Monographie d'une usine lorraine: Mouterhouse depuis 1614 jusqu'à 1900 », *Jahrbuch des Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, 1907, pages 347-390). Les forges de Mouterhouse emploient 392 ouvriers en 1803, 500 en 1825, 650 en 1850, 755 en 1872.

chimiques, de tabatières... les verreries de Saint-Louis, Goetzenbruck, Meisenthal, les fourneaux de Hombourg, de Mouterhouse sont en pleine prospérité et peuvent à peine suffire aux commandes »²¹⁴. Tableau sans doute des plus flatteurs, mais contrastant avec la misère d'une grande partie de la population de l'arrondissement.

Les recensements de 1861 et de 1866 permettent ainsi de mesurer et de localiser la mise en place d'une première phase de peuplement industriel [carte 36], et d'assister à la naissance des deux principales cités qui en émanent: Hayange et Stiring-Wendel. Ils ne nous renseignent toutefois pas sur l'origine géographique des quelques milliers d'ouvriers venus se concentrer dans les sites industriels nouveaux. Ces ouvriers sont-ils recrutés sur place? Sont-ils majoritairement des ruraux mosellans? Viennent-ils d'autres départements, voire de l'étranger? Les exemples d'Ars-sur-Moselle et d'Hayange-Erzange apportent quelques éléments de réponses.



Carte 36
Répartition de la population ouvrière
dans les usines de l'ancienne Moselle (1865)

²¹⁴ Archives départementales de Moselle, 8 N 10.

b- L'origine géographique des ouvriers

1] Ars-sur-Moselle

Faute de pouvoir disposer des registres d'embauche des forges d'Ars-sur-Moselle avant 1870 (détruits au début de la Seconde Guerre Mondiale), la seule source exploitable pour déterminer l'origine géographique des ouvriers reste l'état-civil, en particulier les actes de mariage. Entre 1850 et 1861, 193 mariages célébrés à Ars-sur-Moselle impliquent un ouvrier employé dans les forges des sociétés *Karcher et Westermann* et *Dupont et Dreyfus*²¹⁵, auxquels on peut ajouter 7 papetiers (Ars possède deux papeteries). Dans les forges, la moitié des individus sont soit « ouvriers d'usine » (56) soit « forgerons » (47); les autres professions indiquées font état de mineurs, puddleurs, lamineurs, tréfileurs, chaudronniers, ajusteurs ou chaînetiers. Il faut toutefois préciser que les actes de mariage ne reflètent que partiellement la réalité: 200 mariages en 11 ans sur un effectif moyen de près de 2000 ouvriers ne permettent qu'une prudente approche, d'autant que des ouvriers employés à Ars peuvent résider dans les communes voisines et s'y marier: leur absence sur les registres arsois ne signifie nullement que les usines ne recrutent pas dans les alentours: les actes de mariage aboutissent ainsi à « gonfler » la proportion des hommes venus de loin.

L'origine de ces ouvriers étrangers à Ars couvre une aire de recrutement géographique étendue, puisque la distribution est la suivante [tableau 61 et carte 37]:

²¹⁵ ROTH (F.); « Les forges d'Ars-sur-Moselle (XIXe-XXe siècle) », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, mars 1985, pages 77-92. En 1869 *Dupont et Dreyfus* exploite trois hauts-fourneaux, *Karcher et Westermann* en possède deux; la production des deux sociétés s'élève à 44 000 tonnes de fonte et à 23 000 tonnes de fer puddlé.

Origine	Ars-sur-Moselle	Moselle (sauf Ars)	Lorraine (sauf Moselle)	Autres départements	Etranger
Total (200)	11	42	58	54	35
Ouvriers (55)	5	15	13	10	12
Forgerons (47)	0	10	16	14	7
Puddeurs (13)	0	1	6	4	2
Mineurs (16)	0	5	0	5	6
Autres (62)	6	11	23	21	8

Tableau 61
Origine géographique des ouvriers mariés à Ars-sur-Moselle de 1850 à 1861

Les ouvriers originaires de la commune et du département sont largement minoritaires, puisqu'ils ne représentent qu'un quart de l'ensemble: doit-on en déduire que les usines arsoises recrutent assez peu sur place et dans les environs²¹⁶? Il s'agit surtout en tout cas de ces emplois de manoeuvres que recouvre généralement l'expression « *ouvriers d'usine* ». Hors d'Ars-sur-Moselle et de ses environs proches, le recrutement mosellan est lui aussi peu important, mais il provient surtout de localités industrielles où les ouvriers migrants ont sans doute déjà pu exercer leur métier: forgerons de Mouterhouse, Hayange, Aumetz, Herserange, Hombourg, Petite-Rosselle, mineurs de Moyeuve, Hayange, Audun-le-Tiche et Morsbach, papetiers de Vasperviller²¹⁷. Les usines d'Ars attirent donc peu de Mosellans, mais parmi eux une proportion non négligeable d'ouvriers spécialisés.

Cette recherche de la qualification se vérifie par ailleurs: les quelques papetiers rencontrés viennent des villages des environs de Bruyères et de Rambervillers (comme Docelles) dans les Vosges, où la papeterie représente une industrie

²¹⁶ Sur 15 ouvriers Mosellans, 7 viennent de Metz ou de l'arrondissement de Metz-Campagne.

²¹⁷ Le mouvement est parfois inverse: ainsi, entre 1852 et 1862, 15 ouvriers allemands employés à la mine de Gorgimont, près d'Ars-sur-Moselle, sont déplacés à la mine de Moyeuve (SPANIER J.-P., *Histoire des mines de Moyeuve*, récit manuscrit d'un chef d'exploitation, réédité par DI GIANANTONIO M., Cercle d'Histoire de Moyeuve, 1994, 139 pages, page 92).

ancienne; ce que confirme aussi une observation de la profession des pères des épouses. La moitié des forgerons sont originaires de localités à tradition métallurgique de la Meuse (Commercy, Abainville²¹⁸), de la Haute-Marne (Bologne, Paroy), de la Haute-Saône (Etobon, Saucourt), voire de départements plus lointains (Châtillon-sur-Seine, Vierzon, Decazeville). Bien souvent, puddleurs, lamineurs et autres tréfileurs viennent des mêmes localités. Un tiers des mineurs sont originaires de Grandfontaine, près de Schirmeck.

Certains actes de mariage montrent que les ouvriers arsois sont venus de très loin: le 1er avril 1856 Antoine Mialet, chaudronnier du Cantal, épouse la fille d'un ouvrier du Creusot; le 16 avril 1860, c'est un forgeron de l'Allier qui se marie avec la cuisinière Eleonore Flanigan, née à Waterford en Irlande. La profession et l'origine font parfois le mariage, notamment entre papetiers vosgiens: en 1853 l'un d'eux, venant de Docelles, épouse une papetière de Venchères près de Fraize; en 1856 un autre, originaire de Laval-sur-Vologne, prend pour femme la fille d'un papetier de Bruyères. Près de 2 ouvriers sur 10 sont d'origine étrangère, venant notamment de Sarre, du Palatinat, de Belgique et du Luxembourg: mineurs de Duppenweiler et d'Hostenbach, forgerons de Saint-Léger et de Rémich, mais aussi deux ouvriers polonais dont l'un de Varsovie et un chef d'atelier venu de Koenigsberg.

Les ouvriers d'Ars-sur-Moselle constituent un microcosme industriel rassemblant des origines très diverses, mais dans lequel les Mosellans forment une minorité même lorsqu'il s'agit d'ouvriers spécialisés. Les maîtres de forges et les papetiers semblent donner la priorité à la qualification quitte à recruter plus loin plutôt qu'à l'embauche locale sauf pour des emplois de manoeuvres. C'est pour loger ces ouvriers qu'une cité ouvrière est édiflée en 1858 et que, depuis 1854, un pasteur de Metz vient célébrer le culte réformé: nombre d'entre eux sont

²¹⁸ La forge d'Abainville, dans le sud meusien, est à cette époque la seconde de France (GERARD C. et LANHER J., *La Mémoire des Lorrains*, Presses Universitaires de Nancy-Editions Serpenoise, Nancy, 1984, page 194).

en effet des protestants²¹⁹, à l'instar de l'industriel Henri Karcher.



Carte 37

²¹⁹ La communauté protestante d'Ars compte vers 1860 plus de 200 fidèles, originaires notamment d'Allemagne et du pays de Montbéliard. Un temple est construit en 1854, et une école en 1863.

2] L'usine de la Fenderie à Erzange

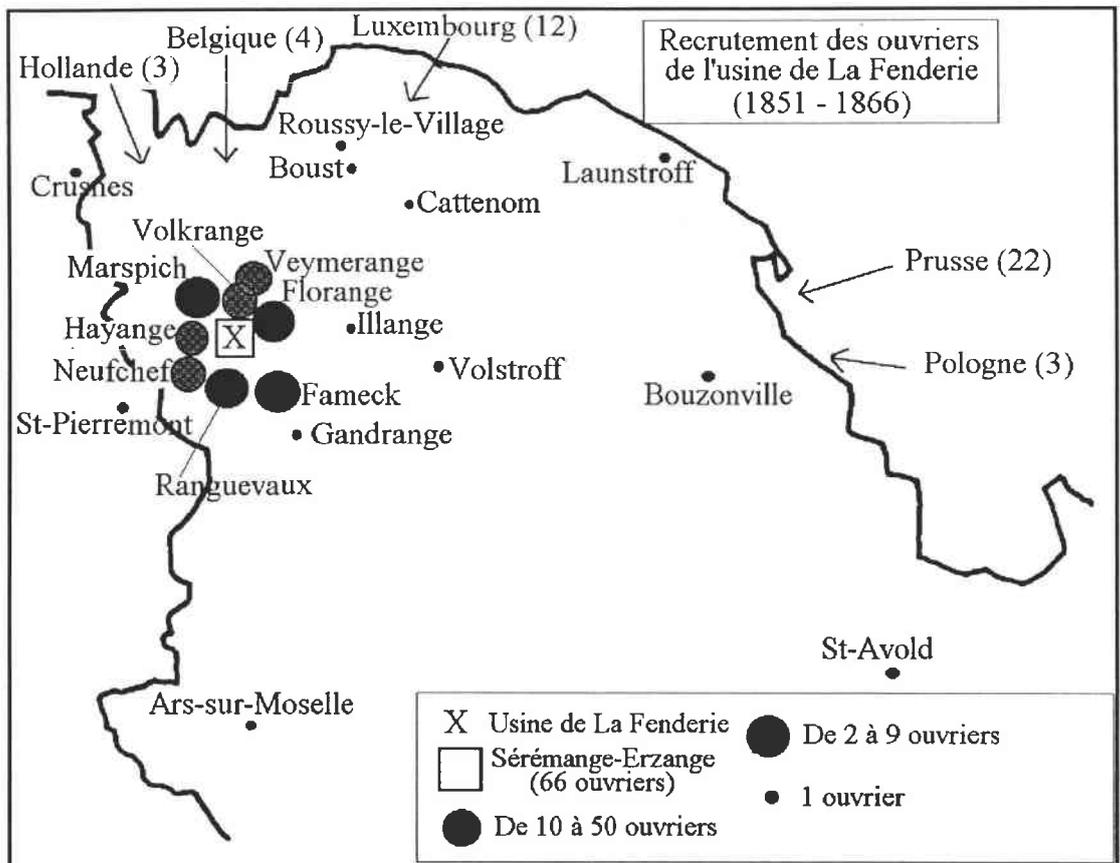
De novembre 1851 à décembre 1866, les *Registres d'embauche* de l'usine de la Fenderie à Erzange, retrouvés sur un crassier et étudiés par Adrien Printz, font état de 369 nouveaux ouvriers, dont 61% recrutés dans les environs immédiats et 12% d'origine étrangère, mais dont 103 aussi sont âgés de moins de 15 ans²²⁰.

Sur ces 369 ouvriers, 227 sont natifs d'Erzange et des localités situées dans un rayon de 5 km: Sérémange, Fameck, Florange, Marspich, Ranguieux, Hayange, Neufchef et Volkrange. Au-delà de ce rayon, les embauches se raréfient: on trouve quelques ouvriers venant de Cattenom, Crusnes, Ars-sur-Moselle, Bouzonville, Saint-Avold, et quelques-uns originaires de la Meuse, du Pas-de-Calais, de Paris, d'Orléans ou d'Angers. Les ouvriers étrangers sont au nombre de 44: 22 Prussiens (la plupart sarrois), 12 Luxembourgeois, 4 Belges, 3 Hollandais et 3 Polonais [carte 38]

Dès avant 1870 la proportion d'étrangers est plus faible dans la sidérurgie que dans les mines de fer: ainsi, entre 1852 et 1862, la mine de Moyeuve (acquise par François de Wendel en 1811) recrute 107 mineurs allemands, venus des usines d'Ars-sur-Moselle, de Sarre et de l'Eifel; dix ans plus tard, sur 341 ouvriers, ils sont au nombre de 161 pour 174 Français et 6 Luxembourgeois²²¹; une présence germanique importante, qui se confirmera sous l'annexion: en 1875, 214 des 352 mineurs, soit 60%, sont Allemands.

²²⁰ *Ibid.*, pages 81-82. Ces registres, consistant en quatre gros cahiers, couvrent les années 1847 à 1919.

²²¹ SPANIER (J.-P.), *Histoire des mines de Moyeuve, o.c.*, page 93.



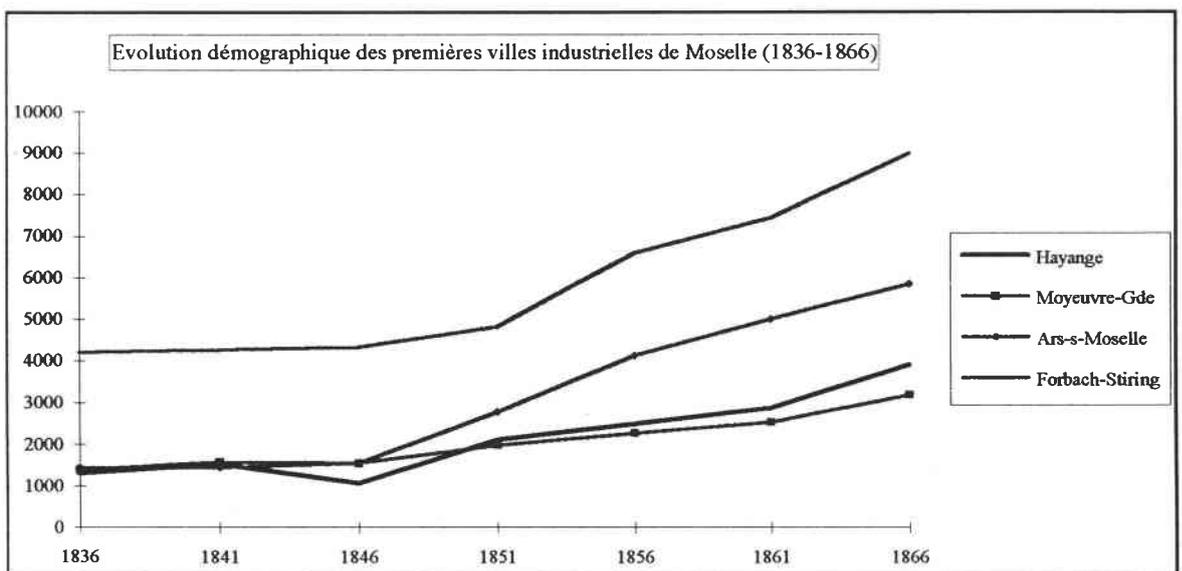
Carte 38

2) La naissance des premières villes industrielles: Hayange, Petite-Rosselle et Stiring-Wendel

Si la proto-industrialisation a fait de quelques communes des arrondissements de Sarreguemines et de Sarrebourg des bourgades relativement importantes et actives (comme Baerenthal, Mouterhouse, Walscheid et Abreschviller), aucune ne franchit le stade urbain, et toutes connaissent à partir de 1871 un déclin irréversible. Lorsqu'au milieu du siècle, la Moselle entre dans l'ère industrielle moderne, d'autres localités, choisies comme sites de production par les premiers maîtres de forges, subissent une mutation qui en quelques années les transforme en villes industrielles: Hayange, Moyeuvre-Grande, Stiring-Wendel (annexe de Forbach jusqu'en 1857) et Ars-sur-Moselle - même si elle décline après 1871 - sont les premières cités industrielles du département, nées de l'activité métallurgique et de

l'exploitation du charbon. Si ces villes connaissent une croissance démographique élevée, elles restent fortement sous-équipées et n'exercent qu'une faible attraction sur leur arrière-pays (sauf en ce qui concerne le recrutement de la main-d'oeuvre): « *L'industrialisation, notent Jean-Paul Martin et Roland Schwab, a une fonction peuplante sans être créatrice de fonctions centrales* »²²².

Totalisant 8364 habitants en 1836, les 4 communes précitées en regroupent 11 683 en 1851 et 21 951 en 1866: le « décollage » se situe entre 1845 et 1850:



Graphique 51

a- Hayange, capitale industrielle de la vallée de la Fensch

A cet égard, Hayange constitue un véritable modèle d'essor industriel et de passage d'un peuplement rural à un peuplement industriel. Achetées en 1705 par Jean-Martin Wendel, les forges d'Hayange sont devenues au début du XIXe siècle le premier établissement industriel lorrain: la production de fonte passe de 6000 tonnes vers 1830 à 17 000 en 1847; la consommation de minerai de fer est multipliée par 25 entre 1834 et 1859²²³. En 1825 les forges emploient 300 ouvriers; en 1837 ils

²²² O.c., pages 33-34.

²²³ De 6957 tonnes en 1834, cette consommation passe à 190 400 tonnes en 1859 (BAUDIN F., o.c., page 324).

sont 500, et passent à plus de 900 en 1849 et à 1700 dix ans plus tard: ils seront 4000 en 1871. Hayange devient rapidement une cité industrielle à part entière.

« *Noyau initial de la future urbanisation (et) capitale de la Fensch* »²²⁴, « *ville emblématique* »²²⁵, Hayange offre sans doute l'exemple le plus représentatif et le plus connu de la transformation par l'industrie d'un village en une ville. Étudiée par l'abbé Pierre-Xavier Nicolay²²⁶ et surtout par Adrien Printz²²⁷, l'histoire d'Hayange est intimement liée à la naissance de la sidérurgie lorraine. Sans avoir à refaire cette histoire, il est cependant nécessaire de rappeler quelle fut son évolution démographique avant l'annexion.

De 807 habitants en 1801, la population hayangeoise passe à 3896 au recensement de 1866, devenant la seule commune mosellane, avec Ars-sur-Moselle, à avoir quintuplé le nombre de ses habitants avant 1871. Sa croissance démographique, continue, est surtout sensible entre 1841 et 1851 (+39%) et entre 1861 et 1866 (+36,2%, soit +7,2% par an). Cette population nouvelle est avant tout celle des établissements de Wendel, c'est-à-dire une population minière et usinière: en 1848, 63% des électeurs (261 sur 413) sont employés dans les mines et les forges²²⁸.

A partir de 1840, nombre d'ouvriers allemands viennent travailler et s'installer à Hayange, préfigurant l'immigration qui suivra l'annexion. Ainsi, entre 1843 et 1852, sur 330 conjoints relevés par Adrien Printz, 36 sont Allemands, originaires de Westphalie, de Sarre, du Palatinat, de Prusse ou de Bavière²²⁹. Une statistique des naissances hayangeoises entre 1863 et 1869

²²⁴ COMMAILLE (L.), « L'urbanisation de la vallée de la Fensch », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, décembre 1991, pages 305-306.

²²⁵ ANTENUCCI (M.-L.), « L'immigration italienne dans la vallée de la Fensch - XIXe-XXe siècles », in *Histoire d'un Ruisseau* (PRINTZ A.), Editions Fensch - Vallée, 1996, 327 pages, page 298.

²²⁶ *Histoire d'Hayange*, Metz, Editions Le Lorrain, 1937-1951, 3 volumes.

²²⁷ *Hayange d'un siècle à l'autre*, Florange, 1980, 290 pages, et *Histoire d'un Ruisseau, o.c.*, 327 pages.

²²⁸ PRINTZ (A.), *o.c.*, page 75.

²²⁹ *Ibid.*, pages 131-133.

montre l'importance de cette communauté allemande: sur 1226 enfants enregistrés, 379 sont nés de parents Prussiens, 16 de parents Bavaois et 9 de parents originaires d'un autre Etat: soit 31% des naissances²³⁰. Parallèlement à l'industrialisation et à l'arrivée d'une population d'origine germanique, le taux de natalité hayangeois s'accroît de manière sensible: il passe de 36,8‰ entre 1830 et 1840 à 42 ‰ vingt ans plus tard et à 49‰ à la veille de l'annexion²³¹.

Cet afflux d'une population ouvrière entraîne une extension de la commune. Entre 1825 et 1870, selon Adrien Printz, 411 maisons nouvelles sont construites et 194 restaurées et agrandies²³². L'essentiel des nouveaux logements est constitué par les cités ouvrières, notamment celle dite *de Gargan*, édifiée à partir de 1857 pour accueillir les ouvriers nouvellement arrivés, en particulier ceux originaires de l'Eifel et de la Sarre: en 1857 139 logements sont terminés et occupés; 89 autres s'y ajouteront en 1882, portant à 228 le nombre de familles ouvrières logées dans la cité: il s'agit du plus important groupe d'habitations d'un seul tenant jamais édifié dans la vallée de la Fensch: le quartier est implanté en pleine nature, à l'ouest de la ville, en bordure même du carreau de la mine²³³. S'ajoutent à ces nouvelles constructions des maisons d'employés, des bureaux et des bâtiments industriels.

b- Petite-Rosselle et Stiring-Wendel

Coeur du bassin houiller, Petite-Rosselle offre un autre exemple de constructions ouvrières, étudié par Chip Buchheit²³⁴. En même temps que s'y pose, dès le milieu des années 1850, le problème du recrutement du personnel²³⁵, celui du logement des

²³⁰ *Ibid.*, page 153.

²³¹ Pareille évolution est à noter à Ars-sur-Moselle, où le taux de natalité, qui était de 29,5‰ durant les années 1830-1840, est supérieur à 45‰ à partir de 1850.

²³² *Ibid.*, page 79.

²³³ PRINTZ (A.), *Les Immigrés*, Hayange, 1970, 205 pages, page 63.

²³⁴ « Développement industriel et transformation d'un paysage. L'exemple de Petite-Rosselle », *Lorraine du feu, Lorraine du fer, o.c.*, pages 45-56.

²³⁵ En 1857, première année d'exploitation régulière, le puits Saint-Charles emploie 88 mineurs et 119 ouvriers de surface.

ouvriers à proximité des mines apparaît comme la solution la meilleure.

Le 23 août 1856, Charles Wohlwerth, directeur technique du nouveau puits Saint-Charles, écrit dans un rapport au conseil d'administration de la Compagnie des Houillères de Stiring: « *L'état de pauvreté des deux villages de Petite-Rosselle et de Verrerie-Sophie, avoisinant l'établissement de la Compagnie, est vraiment extraordinaire... Aujourd'hui que le résultat (des travaux) est connu et qu'il va falloir, dans un temps très rapproché, un assez grand nombre d'ouvriers nouveaux, il y a toute urgence de bâtir des logements. Dans les villages des environs, il n'y a que des chaumières malsaines et qui déjà regorgent de monde... Pour attirer les ouvriers chez nous, il nous faut procurer des logements et les moyens de faire instruire leurs enfants... Il est d'une urgente nécessité... de bâtir des casernes pour 60 familles d'ouvriers... d'établir de suite une chapelle... ainsi qu'une école* »²³⁶.

Entre 1856 et 1869, la Compagnie des Houillères de Stiring accélère la construction des logements ouvriers, qui rapidement donnent à Petite-Rosselle le visage d'une véritable cité industrielle. Trois types de logements hébergent le personnel. Pour loger les ouvriers recrutés en 1855 dans les mines du Nord, des chambres sont aménagées dans des constructions massives édifiées à même les carreaux de mines. La plupart des mineurs, célibataires ou vivant seuls, disposent de dortoirs (*Schlafhaus*) aménagés aux frais de la Compagnie à l'exemple de ceux existant en Sarre, chaque dortoir contenant 3 niveaux à 128 lits²³⁷. Pour les ouvriers habitant avec leur famille, la Compagnie fait bâtir entre 1856 et 1863 quatre groupements de maisons totalisant, pour les seuls puits Saint-Charles, près de 200 logements, et s'inspirant largement des corons: les trois premiers, construits entre 1856 et 1858, forment Saint-Charles Bas (118 logements), le quatrième (86 logements) devient en

²³⁶ *Un siècle d'exploitation houillère à Petite-Rosselle, 1856-1956*, Houillères du Bassin de Lorraine, 98 pages, pages 28-30.

²³⁷ Sur le logement collectif ouvrier (les « casernes »), voir MURARD (L.) et ZYLBERMAN (P.), *Le Petit travailleur infatigable. Villes-usines, habitat et intimités au XIXe siècle*, Fontenay-sous-Bois, CERFI-Recherche, 1976.

1863 Saint-Charles Haut²³⁸. En 1869 sont construites les premières maisons de la cité d'Urselsbach. Ce n'est qu'au lendemain de l'annexion, entre 1870 et 1880, que s'ajouteront à ce premier type d'habitat ouvrier les premières véritables cités ouvrières.

Si la naissance de Petite-Rosselle est liée à l'exploitation du charbon, à quelques kilomètres de là celle de Stiring-Wendel²³⁹ s'explique avant tout par la volonté de Charles de Wendel, affichée dès 1845, d'implanter la métallurgie sur le charbon et à proximité de la future voie ferrée Metz-Sarrebrück: les forges sont construites en 1846-1848, au moment où l'on découvre le premier charbon (21 décembre 1847); le tronçon ferroviaire Forbach-frontière est mis en circulation le 14 novembre 1852. Quelques mois plus tard, les forges entrent en activité et connaissent à la veille de la guerre de 1870 l'apogée de leur production, avec en 1869 plus de 45 000 tonnes de rails et un effectif avoisinant les 2000 ouvriers²⁴⁰ dont plus de 1500 manoeuvres, venues pour bon nombre de Prusse ou des régions métallurgiques d'Hayange et Moyeuve, de Mouterhouse et de Hombourg-Haut²⁴¹. La population s'accroît rapidement: 1884 habitants en 1857 (la construction de la cité a commencé en 1854), 2589 habitants en 1861, 3310 en 1866 dont 22% d'étrangers, mais une croissance perturbée par la dramatique

²³⁸ HABY (R.), *Les Houillères lorraines et leur région*, deux tomes, Paris, 1965, tome 1, 783 pages, page 86.

²³⁹ Plusieurs études ont été consacrées à l'histoire de Stiring-Wendel; parmi elles citons: HOFFMANN (P.), *Stiring-Wendel. Ein Beitrag zur Gründung und Entwicklung einer neuzeitlichen Industriegemeinde*, Forbach, 1905 (rééd. 1938); GANGLOFF (M.), *Stiring-Wendel*, tome 1: *Naissance d'une ville*, 1994, « La main-d'oeuvre aux forges de Stiring-Wendel en 1869 », *Les Cahiers Lorrains*, SHAL, juin 1992, pages 145-163; et « Les forges de Stiring-Wendel », *Revue Lorraine Populaire*, avril 1997, pages 28-30; ENGELBREIT (R.), *Les ouvriers des forges de Stiring-Wendel de 1848 à 1900. Généalogie des habitants du district de Forbach*, Stiring-Wendel, 1991; *Cent ans de vie communale, 1857-1957*, Ville de Stiring-Wendel, juin 1957, 183 pages.

²⁴⁰ En 1857 l'usine de Stiring emploie 1300 ouvriers et en 1859, selon L.B. de Saint-Martin 1120 personnes (o.c). Après une chute à 526 l'année suivante (Archives départementales de Moselle, 225 M, Statistiques industrielles), le mouvement reprend à la hausse dès 1862.

²⁴¹ L'analyse des actes de décès de l'année 1866 (année du choléra) permet de recenser 20 ouvriers prussiens, 11 venus de la région d'Hayange, 7 de Hombourg-Haut et 5 de Mouterhouse.

épidémie de choléra de 1866, qui fait à Stiring-Wendel 138 victimes.

Avec l'essor rapide de la production métallurgique et le fonçage des puits de charbon (bien que négatif²⁴²), les années 1855-1860 voient Stiring-Wendel s'ériger en commune de plein exercice. Dès 1841, les habitants de Verrerie-Sophie, Schoeneck et Stiring avaient demandé que ces sections soient distraites de la commune de Forbach (à laquelle elles avaient été rattachées en 1811) et érigées en commune particulière; malgré l'avis favorable du préfet de la Moselle, le ministre de l'Intérieur avait rejeté la demande²⁴³. Avec le développement du site industriel et l'afflux de la main-d'oeuvre, la défusion se justifie désormais pleinement, et, à la suite de la demande formulée par le baron Théodore de Gargan et le directeur des forges (et futur premier maire) Adolphe Lang, un décret impérial du 3 juin 1857 crée la commune de Stiring-Wendel. De retour d'un voyage en Allemagne où il a participé au jubilé du roi Guillaume de Wurtemberg, Napoléon III visite l'usine et la nouvelle commune le 29 septembre suivant.

Avec ses 700 logements neufs disséminés par petits groupes au milieu d'hectares de jardins, Stiring-Wendel constitue une étonnante innovation. Une *Notice sur la ville de Forbach et ses environs*, datée de 1857²⁴⁴ décrit en ces termes l'usine et les habitations ouvrières: « *L'oeil embrasse un massif de construction qui constitue toute une petite ville industrielle... Ces constructions consistent à droite du chemin de fer en un beau village moderne formant un grand parallélogramme avec une vaste place au centre... Les rues... sont droites, spacieuses et garnies de trottoirs. La forge se compose de 4 hauts-fourneaux, 22 fours à puddler, 10 fours à chauffer, 4 machines à vapeur de 120 chevaux chacune... 300 fours à coke alimentent cette usine... A gauche de la voie de fer... se trouvent le pavillon*

²⁴² Entre 1849 et 1866 quatre puits sont foncés: le puits Sainte Marthe, le puits d'aérage, les puits Ste Stéphanie n°1 et n°2; mais de nombreuses difficultés entraînent l'abandon des projets d'exploitation et le déplacement du fonçage vers Petite-Rosselle (puits Saint Charles).

²⁴³ HOFFMANN (P.), *o.c.*, pages 53-54.

²⁴⁴ *Ibid.*, pages 103-104 (extraits).

de l'horloge, les logements pour les directeurs et sous-directeurs, les employés, les commis, les contremaîtres et les agents des douanes, les bureaux, un vaste bâtiment pouvant contenir 150 ménages d'ouvriers ».

La cité, conçue davantage pour être une ville complète qu'une simple juxtaposition de logements ouvriers, apparaît comme une réalisation urbanistique et architecturale de premier ordre, au même titre que la cité de Mulhouse (les plans en avaient figuré à l'Exposition universelle de 1854); elle est aussi, selon Laurent Commaille, « *un exemple patent de paternalisme... Il est cependant difficile de déterminer ce qui l'emporte chez Charles de Wendel de l'orgueil ou de la philanthropie. Veut-il ... soulager la misère des classes ou, patron démiurge, imposer sa marque sur l'espace?* »²⁴⁵.

A la veille de la guerre franco-allemande, Stiring-Wendel apparaît comme le premier complexe industriel de l'est de la France et l'un des plus importants du pays. La cité usinière est en passe de devenir, comme Hayange et Petite-Rosselle une ville industrielle promise à un brillant devenir. Les nouvelles données économiques nées de l'intégration à l'Allemagne entraîneront son déclin, avec la fermeture de l'usine en 1897 et le transfert d'une partie de la population ouvrière à Hayange. Il n'en demeure pas moins qu'avec celle-ci Stiring-Wendel symbolise, outre le dynamisme et la réussite de la Maison de Wendel, la naissance d'un nouveau type de peuplement au coeur d'une « Moselle périphérique » qui sous l'annexion connaîtra une croissance démographique exceptionnelle.

²⁴⁵ « Les cités ouvrières de Moselle », *Lorraine du feu, Lorraine du fer*, o.c., page 136.

CONCLUSION

Durant les années 1850-1870, le peuplement de la Moselle connaît les prémices d'une mutation qu'il eût été difficile d'imaginer au début du siècle. C'est d'abord, rupture d'un éphémère apogée rural et traduction dans nombre de cantons d'une surcharge démographique, le début d'un dépeuplement des campagnes affectant l'ensemble du département. De ces campagnes où souvent la misère est le lot du plus grand nombre, des milliers de ruraux s'expatrient, qui vers l'Amérique, qui vers l'Algérie, ou abandonnent le travail de la terre pour les villes (Paris semble attirer plus que Metz) et les centres d'activité industrielle. Les Mosellans, plus que jamais, sont des hommes de grande mobilité.

Seconde mutation: celle qui, sans toutefois détrôner une société rurale solide et sans encore peser sur une économie toujours dominée par l'agriculture, enracine l'industrie moderne dans quelques régions prédestinées par la nature et imposées par les investissements des maîtres de forges: de la vallée de la Fensch au Warndt, la grande industrie semble vouloir s'imposer, attirant des milliers d'ouvriers, créant un nouveau type de peuplement et d'habitat, et annonce ainsi un nouveau type de ville: la ville industrielle. A cet égard, les deux exemples de Sarrebourg et d'Hayange montrent la dualité de l'évolution urbaine et socio-économique de la Moselle; Sarrebourg: une petite ville aux fonctions traditionnelles mais sans dynamisme démographique. Hayange: la promesse d'une industrialisation et d'une urbanisation que l'annexion de 1871 ne fera que développer. Double symbole aussi d'évolutions régionales: Sarrebourg est au coeur d'un monde rural en voie de

dépeuplement, Hayange se positionne comme centre de gravité de la future *Moselle du fer*.

Lorsqu'à l'été 1870 éclate la guerre franco-allemande, la Moselle présente un visage qui par sa démographie et son peuplement n'est déjà plus le même qu'en 1815. Mais un visage surtout qui fait apparaître, à plusieurs niveaux, une dualité entre les régions germanophones et les régions francophones. De part et d'autre de la frontière linguistique, ce sont en fait deux Moselle qui se juxtaposent: l'une, de croissance dynamique, à la fécondité très élevée, de plus forte densité, davantage frappée par la misère et par l'émigration, semble plus proche de l'Alsace et de l'Allemagne. L'autre, de croissance naturelle très modérée, à la fécondité déjà maîtrisée, aux densités moyennes, moins touchée par l'expatriation, en diffère de beaucoup. Entre les deux Moselle, la frontière des langues correspond bien à une limite démographique, à une limite de fécondité.

L'annexion à l'Allemagne, scellée par le traité de Francfort du 10 mai 1871, va-t-elle renforcer cette dualité? Va-t-elle confirmer les mutations démographiques et socio-économiques dont les prémices viennent d'apparaître? La démographie sera-t-elle pour le conquérant un instrument de germanisation?